chenbildung ; *Amerikanisches Schulwesen*, 1921 ; *Die Schulen der Stadt Zürich*, 1926 ; *Die Bibliotheken des Altertums*, 1923, etc. — *ZT* 1932 (avec bibl.). — Barth III. — *NZZ* 1930, nos 76, 94, 253. — *ZP* 1930, nos 12, 14. — *SL* 75, p. 49. — *Verh. Naturf. Ges. Zür.* 1930. — *Jahrb. des Ver. schweiz. Gymnasiallehrer* 1930. — 32. GEORG-HEINRICH, 30 juil. 1862 - 2 avril 1900, fils du n° 24, Dr phil., privat-docent de physique à l'université de Zurich et à l'École polytechnique fédérale. — *ZT* 1901. — 33. SOPHIE, fille du n° 27, * 3 déc. 1874, peintre paysagiste et graveur en taille douce. — *SKL*. — 34. HANS, fils du n° 28, * 24 juin 1881 à Zurich, † 5 janv. 1914 à Davos, Dr med., médecin en second à la clinique médicale 1908, privat-docent de médecine interne à l'université de Zurich 1910. — *KSA* 1914, n° 17. — *Rektoratsreden Zürich* 1913-1914. — 35. WALTER, frère du n° 34, * 14 oct. 1884, Dr med., privat-docent à l'université de Zurich, médecin chef de l'hôpital du Neumünster. — Voir en général *LL*. — *LLH*. — Keller-Escher : *Promptuarium* VII. — *ADB*. — *AGS* I, V. — Archives d'État Zurich.

II. WYSS, WEISS. Famille bourgeoise en 1513. *Armoiries* : I. écartelé, aux 1 et 4 d'or à une fleur de lys d'azur, aux 2 et 3 d'azur à une étoile d'or ; II. parti d'azur et d'or à une fleur de lys de l'un à l'autre accompagnée de deux hameçons adossés de l'un en l'autre. — *Wappenbuch* D. Meyer 1605. — J. Egli : *Wappenbuch der Stadt Zürich*. — 1. BERNHARD, de Ravensburg, s'appelait effectivement *Zur Gilgen*, * 1463, † 11 oct. 1531 à Cappel, bourgeois de Baden 1483, où il était boulanger, vint en 1503 à Zurich et participa en 1513 à l'expédition de Dijon, ce qui lui valut la bourgeoisie de Zurich. Fut plus tard maître de calligraphie, de calcul et de musique; rédigea une chronique de la Réformation pour les années 1519-1530 (imprimée en 1749, puis à nouveau dans *OSRG* I), et une histoire de la Suisse qui fut continuée par Ulrich Brennwald. — E.-F. v. Mülinen : *Prodromus*. — *Zw*. I, p. 245 ; IV, p. 194. — L. Bosshart : *Chronik*. — 2. FELIX, descendant du n° 1, 1572-1628, pasteur de Nesslau 1592, diacre du Grossmünster 1608, professeur de théologie 1614. — 3. FELIX, fils du n° 2, 1596-1666, pasteur de Niederweningen 1619, de Stein am Rhein 1631, doyen 1638, puis diacre du Fraumünster. Publia de nombreux sermons et travaux de théologie ; liste dans *LL*. — 4. HANS-KASPAR, frère du n° 3, 1605-1659, précepteur des futurs généraux Georg et Rudolf Werdmüller, séjourna avec eux en France et à Genève ; bourgeois de Genève 1630. Pasteur de Uitikon 1633, proviseur à Zurich 1634, professeur de langues classiques 1641, chanoine et professeur au Carolinum 1643, intendant des bâtiments du Grossmünster. Publia plusieurs mémoires. — Au XVIIe s. la famille se fit appeler généralement Weiss. — 5. HANS-MELCHIOR, cousin des précédents, 1608-1678, pasteur de Matt et Elm 1629, de Trogen 1636, de Kloten 1650, aumônier dans l'armée 1656. Liste de ses publications dans *LL*. — 6. HANS-KONRAD, fils du n° 2, 1610-1687, pasteur de Uitikon 1631, diacre à Winterthour 1632, pasteur d'Arbon 1637, de Neftenbach 1642. Auteur de nombreuses publications, dont *Turrettini* : *Gesundheit der Krancken*, 1676. — [E. D.] — 7. HANS-KASPAR, fils du n° 4, 1634-1667, professeur de philosophie à l'académie de Genève 1656-1668, pasteur de l'église allemande de Genève 1659-1661. Auteur de nombreuses publications, dont une *Logica* et une *Physica*, 1669 (liste dans *LL*). — Covelle : *LB*. — H. Heyer : *L'Église de Genève*. — Ch. Borgeaud : *L'Université de Genève* I. — Sordet : *Dict.*, à l'art. *Wissius*, confond le père et le fils. — [H. G.] — 8. DAVID, 1644 - 5 janv. 1704, *Amtmann* d'Embrach 1698. — 9. JOHANN-HEINRICH, fils du n° 6, 1650-1726, orfèvre. — *SKL*. — 10. HANS-JAKOB, neveu du n° 7, 21 févr. 1682-1765, orfèvre, seigneur de Flaach 1740, 1751. — *SKL* (sous Wyss et Weiss). — 11. HANS-JAKOB, 13 mars 1687 - 29 mars 1754, recteur de l'hôpital 1741, préposé aux aumônes 1753. — 12. HANS-JAKOB, fils du n° 10, 1709-1781, orfèvre. — *SKL* (sous Wyss). — 13. HANS-KASPAR, frère du n° 12, 10 oct. 1717 - 30 déc. 1788, orfèvre, prévôt de corporation et bailli de Meilen 1753, capitaine de quartier 1755, intendant des bâtiments 1759, bailli de Wiedikon 1766. — *SKL*. — 14. HANS-JAKOB, fils du n° 12, 6 oct. 1732 - 11 mars 1812, orfèvre, *Amtmann* de Cappel 1792-1798. — *SKL* (sous Wyss et Weiss). — *Mon. Nachr.* 1812, p. 23. — 15. HANS-JAKOB, fils du n° 13, cousin du n° 14, 1743 - 12 juin 1796, orfèvre, *Amtmann* d'Embrach 1781. — *SKL*. — *Mon. Nachr.* 1796, p. 93. — 16. HANS-JAKOB, petit-fils du n° 11, 23 juin 1744 - 25 oct. 1801, bailli de Steinegg 1780 et 1792. — 17. JOHANN-HEINRICH, 21 oct. 1745 - 22 déc. 1808, proviseur 1780, *Ludimoderator* et chanoine 1787. — Gœdecke 1919, p. 56. — 18. JOHANN-HEINRICH, 17 mars 1754 - 15 déc. 1829, pasteur de Dielsdorf dès 1793, auteur de *Die Schlacht bei Sempach*. — E.-F. v. Mülinen : *Prodromus*. — Gœdecke 1919, p. 48. — 19. FELIX-KASPAR, fils du n° 17, 1790-1863, aumônier dans l'armée 1814, pasteur d'Albisrieden 1814-1816, maître à l'école des savants dès 1816, maître de latin et prorecteur au gymnase inférieur 1833-1855, président du Conseil d'éducation 1840-1845. — K. Dändliker : *Gesch. Zürich* III, 276.

Hans-Caspar Wyss (n° 4). D'après une gravure sur cuivre de Conrad Meyer (Bibliothèque Nationale, Berne).

III. WEISS. Famille de Zurich, originaire de Toussen près d'Obfelden. — 1. HEINRICH, au Bracken, 1766-1858, bourgeois de Zurich 1814, colonel, député au Grand Conseil. — W. Wettstein : *Regeneration*, 606. — S. Zurlinden : *Hundert Jahre*, 231. — 2. HEINRICH, fils du n° 1, 1798-1872, colonel, directeur de l'arsenal de Zurich. — 3. THEODOR, fils du n° 2, 8 sept. 1829 - 23 févr. 1914, inspecteur des chemins de fer de l'État de Wurtemberg 1855, ingénieur en chef du Nord-Est et du IIIe arrondissement des C.F.F. 1871-1902. — *ZWChr*. 1914, n° 10. — *SB* 63, n° 10. — 4. THEODOR, fils du n° 3, 21 déc. 1868, greffier au Tribunal fédéral, puis juge dès 1908, président 1925-1926. Publications : *Die Behandlung konnexer Zivil- und Strafsachen*, 1893 ; *Die concurrence déloyale*, 1894 ; *Die Prostitutionsfrage in der Schweiz*, 1906 ; *Die Berufung an das Bundesgericht in Zivilsachen*, 1908 ; *Bundesrat Jak. Stämpfli*, 1920. — *DSC* 1932. — *NZZ* 1925, n° 1530. — *PS* 1925. — *Bull. GEP* 1925. — *Zürcher Behördenkalender* 1933.

IV. WEISS, d'origine étrangère. — 19. PIERRE, * 25 mars 1865 à Mulhouse, professeur de physique à Lyon 1899, à l'École polytechnique fédérale dès 1903, à Strasbourg 1918. Liste de ses publications dans Poggendorff IV, V. — 20. HANS-RUDOLF, 20 oct. 1805 - 3 sept. 1874, peintre verrier. — *SKL*. — Archives d'État Zurich. — 21. GOTTFRIED, 3 oct. 1804 - 27 oct. 1864, peintre et graveur sur cuivre, vécut longtemps à Genève. — *SKL*. — Arch. d'État Zurich.

C. *Familles de Winterthour*. Différentes familles WEISS. Réceptions à la bourgeoisie de personnes venant de Rümikon dès 1829, de Fehraltorf dès 1846 (voir ci-dessus). — 1. OTTO, de La Chapelle (France), * 29 mars 1890, bourgeois de Winterthour 1900, de Zurich 1929, Dr phil., historien, professeur au séminaire de Küsnacht et au gymnase de Zurich dès 1920 ; auteur de : *Die tessinischen Landvogteien im 18. Jahrh.* — A. Kuenzli : *Bürgerbuch von Winterthur* (mns.). — 2. GUSTAV, * 17 janv. 1886 à Saint-Gall, originaire de Vienne, puis de Veltheim, bourgeois de Winterthour 1915, peintre. — *SKL* Suppl. [E. D.]

WYSS, URBAN, maître d'école à Bischofszell, à Berne à partir de 1551, graveur sur bois, l'un des plus éminents calligraphes du XVIe s., publia en 1549 à Zurich son *Libellus valde doctus...*, grava à Berne deux grandes planches pour l'enseignement de la calligraphie, et les imprima lui-même : *Cantzly vnd Formular Buch...*, 1553 ; *Ein schön Cantzleysch Tittelbuch...*, 1553. — Voir *SKL*. — *BT* 1901, p. 138. — *AHVB* XVI, p. 540. —

H. Kienzle : *Das Schreibbuch des U. Wyss*, éd. fac-simile du *Libellus valde doctus*, 1927. [H. Tr.]

WYSSEN. Vieille famille de Naters (Valais), tenant son nom de la fonction de *Wiso* 1301 ou *Wischen* 1382, soit de sautier. — Moritz-Christian, châtelain de Brigue 1779, 1787. — D. Imesch : *Gesch. von Naters.* — *BWG* VII. — Arch. Valère. [D. I.]

WYSSENBACH. Famille de Zurich éteinte en 1709. *Armoiries* : d'azur à un lion d'or terrassé de sinople tenant une hache de boucher d'argent dans une patte antérieure et brochant sur une bande d'argent. — *Wappenbuch K. Meyer*, 1674. — 1. Heinrich, mercier bourgeois 1517, adversaire de la Réforme. — J. Egli : *Actensammlung.* — E. Strickler : *Aktensammlung.* — 2. Jeremias, * 1530, fils du n° 1, graveur sur bois. — 3. Rudolf, frère du n° 2, dessinateur, graveur sur bois et éditeur ; publia vers 1550 des planches de modèles pour artisans, une tablature pour le luth, et en collaboration avec Hans Blum une collection de planches d'architecture. — E. Refardt : *Musikerlexikon.* — 4. Hans-Rudolf, fils présumé du n° 3, imprimeur. — *AHS* 1906, p. 141. — Ernst v. May : *Hans Blum v. Lohr a. Main*, p. 61. — H. Bullinger : *Diarium*, p. 40. — *NZZ* 1923, n° 256. [H. Hess.]

WYSSHAN (Weisshan, Weisshahn). Famille de Berne, citée depuis le commencement du XV^e^ s., éteinte vers 1650 ; fut représentée à plusieurs reprises au Conseil des Deux-Cents aux XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ s. *Armoiries* : de sable au coq d'argent armé d'or et crêté de sinople. — 1. Lienhard, du Petit Conseil 1491, banneret 1493, 1502, 1512. † 1514. — 2. Wilhelm, fils du n° 1, bailli d'Aarwangen 1511-1514, du Petit Conseil 1515, bailli de Lenzbourg 1520, banneret 1515 ; participa aux campagnes d'Italie. † 1526. — 3. Kaspar, fils du n° 2, bailli de Signau 1536, du Petit Conseil 1542, 1548, 1558, bailli d'Interlaken 1544, avoyer de Thoune 1550. † 1577. — 4. Vinzenz, fils du n° 3, 1536-1612, bailli de Schwarzenbourg 1577, du Petit Conseil 1583, 1591, économe du chapitre 1583, banneret 1594, 1602, peintre verrier. — *SKL.* — 5. Anton, bailli de Gottstatt 1564, où il mourut 1565. — 6. Jakob, 1546-1602 ou 1603, orfèvre, auteur du merveilleux lion de la société du *Mittellöwen*, vers 1570. — *SKL.* — *BT* 1908, p. 289. — *ASA* N. S. XII, p. 61. — A. Zesiger : *Stube zum... Mittlen Lööwen*, p. 60, 115. — Voir en général *LL.* — Gr. — Armorial bernois 1932. [H. Tr.]

WYSSHAUPT, WEISSHAUPT. Famille de Lucerne, bourgeoise 1531, éteinte. — Hans-Jakob, peintre, travailla dans l'église de Werthenstein 1613, au Hof de Lucerne 1622, 1639, à Sempach 1628, à Blatten 1638 ; administrateur de la confrérie de Saint-Luc 1622. — Andres, peintre et artiste en fresques, auteur de travaux à l'église de Werthenstein 1621. — Wolfgang, bénédictin d'Einsiedeln, prieur de St. Gerold 1570-1573, de Bellinzone 1575-1576. — Jos. Zemp : *Wallfahrtskirchen des Kts. Luzern.* — Jos. Schneller : *Luzerns S. Lukas Bruderschaft.* — Theod. v. Liebenau : *Das alte Luzern.* — R. Durrer : *Kunstdenkmäler.* — *SKL.* [P.-X. W.]

WYSSING. Voir Wissing.

WYSSLING. Famille du canton de Zurich, originaire de la région de Stäfa et de Rapperswil, mentionnée pour la première fois à Œtikon-Stäfa en 1300 et à Rapperswil en 1310. — *UZ.* — Les mentions de la famille remontent jusque vers 1250 dans l'obituaire de Rapperswil. Dans cette dernière localité, elle s'est éteinte vers 1480 ; première mention à Zurich 1420. La famille s'y éteignit vers 1680. Nouvelles admissions à la bourgeoisie au XIX^e^ s. Tous les membres actuels de la famille (Wyssling et Wysling) sont originaires de Stäfa. Il y a eu des admissions aux bourgeoisies de Bâle, Genève, Horgen, Wetzikon, Winterthour, Zollikon et Zurich. *Armoiries* : d'argent à une aigle de sable accompagnée en chef d'une croisette pattée du même. — 1. Hans-Jakob, 29 déc. 1765 - 22 nov. 1825, suffragant à Stäfa 1805, participa à la guerre de Bocken et au procès qui s'en suivit. — 2. J.-Caspar, de Stäfa, 9 août 1818 - 20 août 1879, un des premiers maîtres secondaires zuricois 1840-1860, puis administrateur du pénitencier cantonal de Zurich, promoteur de la daguerréotypie et de la sténographie système Stolz. — 3. Gottl.-Reinhold-Walter, fils du n° 2, de Stäfa et Zurich, * 12 janv. 1862 à Wädenswil, ingénieur-électricien, constructeur et directeur des entreprises électriques de la ville de Zurich jusqu'en 1915, secrétaire général de la Société électrotechnique suisse jusqu'en 1922, privat-docent 1892 ; professeur d'électro-technique appliquée à l'École polytechnique fédérale à Zurich 1900-1927, recteur 1919-1923. D^r^ phil. h. c. de l'université de Zurich 1901. Ingénieur-conseil de diverses entreprises suisses et étrangères, de l'électrification des C. F. F. et de chemins de fer privés. Colonel, commandant des brigades d'infanterie 12 et 14, 1908-1916. — *DSC* 1932. — 4. Walter, fils du n° 3, 13 nov. 1891 - 27 janv. 1926, ingénieur des entreprises électriques d'Eglisau, Chancy-Pougny et Illsee-Tourtemagne, fondateur de l'école Rudolf Steiner à Zurich. Son nom est conservé dans celui de la fondation Walter Wyssling. — Voir en général *LL.* — *DSC.* — Rob. Epprecht : *Gesch. des Geschlechts der Wyssling* (mns.). — *ZWChr.* 1932, n° 5. — *Zürichsee-Zeitung* 1931, n° 3. — M. Schnellmann : *Entstehung u. Anfänge der Stadt Rapperswil*, p. 101, 113. [R. E.]

WYSSMANN, Ernst, de Neuenegg (Berne), * 1877, D^r^ med., vet., vétérinaire à Neuenegg 1902-1920, puis professeur à l'université de Berne et directeur de sa clinique vétérinaire ambulante, prit sa retraite en 1933 ; rédacteur en chef du *Schweizer Archiv für Tierheilkunde* 1914-1925. — Voir *DSC.* [L. S.]

WYSSMAYER, *Leonhard,* de Salzbourg, évêque de Coire 1456-1458. Vers la fin de 1441, le pape Eugène IV nomma l'évêque de Constance, Heinrich von Höwen, au poste d'évêque de Coire. La partie schismatique du concile de Bâle, avec Felix V à sa tête, choisit l'évêque Alexandre de Trieste comme administrateur de l'évêché. Mais en 1453, les chanoines ennemis de l'évêque Heinrich, soutenus par Frédéric III, nommèrent Leonhard Wyssmayer comme administrateur et réunirent des mercenaires pour investir le château épiscopal d'Aspermont. Une bulle du pape, de février 1453, sévère pour les adversaires et Heinrich, ne parvint pas à rétablir la paix. Le pape Calixte III chercha alors à concilier les deux partis en élisant un nouvel évêque : Anton de Tosabenis, en mai 1456, mais celui-ci mourut la même année, avant d'avoir reçu l'investiture. L'empereur Frédéric III et le duc Sigismond parvinrent à obtenir du pape qu'il retirât, sous certaines conditions, la censure prononcée contre Wyssmayer, et Calixte III l'élut enfin évêque de Coire en 1456. † 12 juin 1458. — J.-Georg Mayer : *Bistum Chur.* [L. J.]

WYTTENBACH, von. Famille patricienne de Berne qui, à une époque récente, s'est répandue dans d'autres communes et à l'étranger. *Armoiries* : de gueules à trois bandes ou trois fasces ondées d'argent, qui parfois sont réunies. Des Wyttenbach sont signalés à Bienne en 1363 et dans l'Emmental aux XIV^e^ et XV^e^ s., mais il ne semble pas qu'il y ait un rapport de parenté entre ces personnages. Des hameaux du nom de Wyttenbach sont signalés dans les communes de Lauperswil et Sumiswald, ainsi qu'à Düdingen (Fribourg).

I. *Famille de Bienne* (dès 1363). Étienne († 1480) se présenta en 1479 devant le Conseil de Berne au sujet d'un conflit concernant la dîme de Schmitten. Lui et ses fils Clewi (Niclaus) et Ulmann s'enrichirent par leur métier de tanneur. Clewi est l'ancêtre des Wyttenbach qui portent des bandes dans leurs armoiries, les *Schrägen* (aux bandes) Wyttenbach, tandis que Ulmann, est l'ancêtre de ceux qui portent des fasces dans leurs armes, les *Geraden* (aux fasces) Wyttenbach. — 1. Pierre, fils de Clewi, commandant des troupes de secours envoyées par Bienne à Morat en 1476 (Tillier II, 291) ; banneret 1490, lieutenant du maire 1493-1494, maire de Bienne 1509-1510. Durant la guerre de Souabe en 1499, il conduisit, avec le grade de capitaine, une enseigne de 150 hommes aux Confédérés à Constance. † 1518. — 2. Étienne,

frère du n° 1, séjourna à la cour de Savoie dans sa jeunesse ; reçut en 1511, de l'empereur Maximilien, un diplôme d'armoiries (trois bandes). Bourgeois de Fribourg 1511. † peu après 1522. — 3. NICOLAS, fils du n° 2, * après 1491, revint à Bienne ; banneret jusqu'en 1525 et 1540, député à la Diète 1525. Zélé partisan de la Réformation. Le 13 nov. 1548, il fut reçu bourgeois de Berne et entra au Conseil des Deux-Cents en 1560. † 1566. — 4. SAMUEL, fils du n° 3, resta à Bienne, bourgmestre 1557-1586. † 1587. Son fils Peter est la souche des Wyttenbach aux bandes de Berne. — 5. NICOLAS, petit-fils du n° 4, 1596-1680, bourgmestre de Bienne 1636-1680. La famille s'éteignit à Bienne avec — 6. NICOLAS, 1670-1710, lieutenant de la garde en France, capitaine de la ville et conseiller.

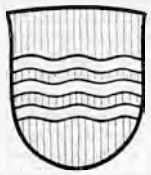

L'ancêtre des *Wyttenbach aux fasces* à Bienne et plus tard à Berne est — 7. ULMANN, du Conseil 1483, ancien conseiller 1511. — 8. BENDICHT, † 1549, fils du n° 7, combattit à Novare en 1513, banneret 1538, maire. — 9. CHRISTOPH, fils du n° 8, maire 1556-1593. † 1593. — 10. BENDICHT, petit-fils du n° 9, * 1590, trésorier, † 1621, dernier de sa branche. — Un petit-neveu du n° 9, Hans-Konrad, devint bourgeois de Berne en 1623. — Le réformateur biennois — 10. ***Thomas***, 1472-1526, était probablement le fils de Thomas, frère de Glewi et d'Ulmann prénommés. Maître es arts à Tübingue en 1500, dès 1505 à l'université de Bâle. Maître de Zwingli et de Leo Jud ; Dr theol. 1515, custode au chapitre de la collégiale de Berne 1515-1520, curé de Bienne 1507, il prêchait dès 1523 contre les abus de l'Église et pour la Réforme. Après maintes luttes, le Conseil le destitua après son mariage, deux ans après il lui permit de prêcher avec le consentement des autorités. Il mourut peu avant le 17 déc. 1526. — S. Scheurer : *Bernisches Mausoleum*, 1740. — *BT* 1853, 161, 314. — *ADB* 44. — *SBB* II. — *Kirchl. Jahrbuch* 1893. — Barth, nos 16780, 16781. — *Zwinglis Werke* VIII, 84. — H. Türler dans *Bieler Jahrbuch* 1927.

Thomas Wyttenbach.
D'après une lithographie de G. Osterwald (Bibl. Nat., Berne).

II. *Branches de Berne.* Les Wyttenbach portèrent dès 1511 à Berne, comme à Bienne, le titre de donzel au XVIe s. Par la suite les deux branches l'abandonnèrent. Celle des Wyttenbach aux bandes adopta en 1862 la particule *von* à la suite de la décision du Grand Conseil de 1783 ; une partie de l'autre branche fit de même en 1879, entre autres le rameau qui appartenait à la corporation des tisserands.

1. Les *Wyttenbach aux bandes*, de la corporation du *Mittelleuen* (un rameau, éteint en 1877, se rattachait aux charpentiers) a pour ancêtre Nicolas (I. n° 3). — 1. JOSUA, fils du précédent, bailli d'Yverdon 1562, avoyer de Morat 1580, fut déposé en 1595 et banni à vie de la ville. † 1596 à Mörigen. — 2. STEFAN, frère du n° 1, bailli d'Yverdon 1578. † 1590. — 3. PETER, petit-fils de l'ancêtre Nicolas, porte-enseigne en France, refusa à son retour à Bienne de se soumettre à une pénitence imposée par l'église, renonça en 1586 à son droit de bourgeoisie et se fixa à Berne. Orfèvre, bailli d'Oron 1608. † 1608. — *Bieler Nbl.* 1910. — 4. ULRICH, fils du n° 3, 1591-1662, châtelain de Zweisimmen 1629. — 5. SAMUEL, frère du n° 4, 1593-1668, bailli d'Aarbourg 1627, directeur des blés 1647. — 6. STEFAN, frère des nos 4 et 5, 1598-1662, ammann de l'hôtel de ville 1628, bailli de Trachselwald 1631. — 7. STEFAN, fils du n° 6, 1622-1671, bailli de Schwarzenbourg 1655, châtelain de Frutigen 1667. — 8. BURKART, fils du n° 7, 1649-1713, capitaine au régiment d'Erlach au service de France, fut blessé en 1678 à Puycerda en Catalogne ; lieutenant-colonel 1690, bailli de Landshut 1705. — 9. ***Jakob-Samuel,*** descendant du n° 6, * 14 oct. 1748, aumônier de l'hôpital bourgeois à Berne 1775, pasteur à l'église du Saint-Esprit 1783, membre de la haute cour matrimoniale 1803. † 20 mai 1830. Il ranima la vie religieuse par la création d'une société d'édification, de laquelle est sortie plus tard la société bernoise de la Bible ; fondateur en 1792 de la société de lecture, qui existe encore. Il déploya une activité toute particulière dans les domaines de l'histoire naturelle, de la géographie et du folklore. Après la mort de Alb. de Haller, il publia une seconde édition de son *Hist. stirpium indigenarum Helvetiæ inchoata*, augmentée de remarques personnelles ; s'adonna plus tard à la minéralogie, la géologie, la cristallographie et l'étude des glaciers et constitua des collections de ces diverses disciplines. Membre fondateur de la société bernoise en 1786 et de la société helvétique en 1814 des sciences naturelles. Il s'efforça de ranimer l'industrie minière dans son canton et appartint au Conseil des mines dès 1803. Publications : *Beyträge zu der Naturgesch. des Schweizerlandes* ; *Bern. Magazin der Natur, Kunst und Wissenschaften*, 1775-1779. A traduit les ouvrages de Jean-André Deluc et H.-B. de Saussure sur les Alpes et écrit un article sur la manière de voyager en Suisse pour l'*Encyclopédie* d'Yverdon. Vers 1790, il jouissait d'une renommée européenne pour ses connaissances des Alpes et d'histoire naturelle. L'ouvrage qu'il projetait sur les Alpes suisses, et qui devait donner aussi des renseignements sur le folklore, est resté inachevé ; les mns. sont à la Bibliothèque de la ville de Berne. — *BT* 1852, 1853. — R. Wolf : *Biographien* I. — H. Dübi : *J. S. W. und seine Freunde*, dans *Nbl. der Lit. Ges. Bern* 1910. — Le même : *Fremdenbesuche u. geistiges Leben in Bern*, ihid. 1926. — Ad. Flury : *S. W. und die Gründung der bern. Bibelgesellschaft*, dans *BBG* 1929. — Journal et correspondance avec des naturalistes (Mns. *Hist. Helv.* XXIII à la Bibl. de Berne). — Cette branche compte aujourd'hui encore quelques représentants sans descendants.

Jakob-Samuel Wyttenbach (n° 9.) D'après une lithographie d'Ochsner (Bibl. Nat., Berne).

2. Les *Wyttenbach aux fasces* ont eu dès leur admission à la bourgeoisie de Berne en 1623, 18 représentants dans les Deux-Cents, 3 dans le Petit Conseil et un banneret. La famille est encore aujourd'hui très répandue ; elle s'est divisée en plusieurs branches. Corporations : forgerons et tisserands. — 1. HANS-KONRAD, ancêtre, * 1595 à Bienne, notaire impérial, pharmacien, bourgeois de Berne 1623, bailli d'Erlach 1642, de Biberstein 1657. † 1665. — Sa descendance a compté toute une série de pharmaciens, parmi lesquels, outre ceux qui sont mentionnés ci-après, HANS-RUDOLF, * 1658, fondateur de la pharmacie de la Tour de l'Horloge, et DANIEL, 1671-1737, fondateur de celle des Rebleuten. — 2. DANIEL, fils du n° 1, * 1619 à Bienne, pharmacien, bailli de Gottstatt 1656. † 1668. — 3. SAMUEL, fils du n° 2, 1650-1724, pharmacien, intendant des bâtiments 1683, économe du chapitre 1699, du Petit Conseil 1708, maître de la fabrique 1718. — 4. JOH.-ANTON, fils du n° 2, 1652-1717, bailli de Signau 1713. — Ses fils — 5. ANTON, 1674-1733, avoyer de Thoune 1722, et — 6. JOH.-RUDOLF, 1686-1746, économe

à Zofingue 1729. — 7. JAKOB, fils du n° 3, 1697-1752, bailli de Buchsee 1738. — 8. NICLAUS, frère du n° 7, 1698-1768, bailli de Sargans 1749, commandant à Aarbourg 1755. — 9. DANIEL, 1706-1791, professeur de théologie 1746, recteur de l'académie 1750-1753, fut appelé en 1756 comme professeur de théologie à l'université de Marburg ; conseiller ecclésiastique et inspecteur des églises réformées de Hesse jusqu'à sa mort. — 10. DANIEL, fils du n° 5, 1712-1781, bailli de Cerlier 1752, du Petit Conseil 1765. — 10a. NIKLAUS-RUDOLF, 1725-1782, notaire, secrétaire d'État à Münchenbuchsee 1763, à Schwarzenburg 1771. — 11. DANIEL, 1742-1797, commandant à Aarbourg 1785, du Petit Conseil 1790, banneret des Forgerons 1794. — 12. SAMUEL, secrétaire d'État 1786, bailli de Wangen 1795. — 13. ***Daniel***, 1746-1820, professeur de philosophie et de philologie 1771, plus tard professeur d'histoire au collège des Remonstrants à Amsterdam, de philologie à l'université de Leyde 1799. Un des plus grands philologues de son temps, qui s'est distingué par sa maîtrise de la langue latine, ses connaissances de la littérature grecque et ses éditions modèles des écrivains classiques. Publications : *Vita Rulinkenii*, 1799 ; *Vita D. Wyttenbachii*, 1823, etc. — *SBB* V. — *ADB* 44. — *Schweiz. Monatschronik* V, 81. — 14. JOHANN, des Deux-Cents 1795, sénateur helvétique 1801, du Grand Conseil 1803. — 15. FRIEDRICH-ALBRECHT, 1777-1855, officier aux services de Sardaigne, France et Angleterre, commandant de place à Berne 1805, colonel 1818, colonel commandant du 4e régiment suisse au service de Sicile 1829-1837. Officier de la Légion d'honneur 1829, chevalier de SS. Maurice et Lazare. — 16. KARL-JOHANN-ALBRECHT, fils du n° 7, 1810-17 nov. 1896, premier-lieutenant au régiment de son père 1829, combattit comme capitaine de grenadiers à Naples le 15 mai 1848 et à Messine le 7 septembre suivant ; lieutenant-colonel 1850, colonel 1854, brigadier 1859 ; en 1860, il commandait une brigade napolitaine à Palerme et la même année quitta le service. Il avait reçu la médaille d'or sicilienne pour la campagne de 1849 ; chevalier de l'ordre napolitain de Saint-George et de François Ier. — 17. FRÉDÉRIC-SALOMON-MAURICE, frère du n° 16, 1816-1889, major au service du royaume des Deux-Siciles (régiment suisse). — 18. FRANÇOIS-RODOLPHE-ADOLPHE, frère du n° 11, 1818-1889, Dr med., président de l'abbaye des tisserands. — Voir en général *AGS* III. — *Berner Wappenbuch* 1932.

[H. DÜBI.]

Niklaus-Rudolf v. Wyttenbach (n° 10a). D'après un portrait à l'huile.

Friedrich-Albrecht von Wyttenbach (n° 15). D'après un portrait à l'huile.

Karl-Johann-Albrecht von Wyttenbach (n° 16). D'après un portrait à l'huile de Dietler.

X, Y

XELL. Voir GSELL.
XYLOTECTUS. Voir ZIMMERMANN.

YBERG (C. Saint-Gall). Voir IBERG.
YBERG. Famille. Voir ABYBERG.
YBLOUX. Famille vaudoise de Donneloye 1461, de Vuarrens 1567. — PIERRE-ABRAM, 1826-1902, légua sa fortune, 220 000 fr., à la commune de Vuarrens. — *Livre d'or.* [M. R.]

YENNI. Anciennes familles fribourgeoises mentionnées à Vuadens dès le XVe s., à Morlon dès le XVIe s. *Armoiries* : coupé au 1 d'or à l'aigle de sable couronnée du même ; au 2 d'argent à trois pals noués deux fois et séparés par deux traits (variante : les pals noués sont remplacés par autant de petits cœurs superposés). — ***Pierre-Tobie***, * à Morlon 27 déc. 1774, Dr theol. et prêtre 1797, curé de Praroman 1800-1814, évêque de Lausanne 1815-1845. En 1819, le pape réunit les paroisses catholiques du canton de Genève au diocèse de Lausanne et Mgr. Yenni porta, dès 1821, le titre d'évêque de Lausanne et Genève. Homme dévoué et austère, il consacra son long épiscopat à l'amélioration des écoles, à l'introduction dans le diocèse de nouvelles congrégations religieuses, à la fondation de paroisses en pays mixte et à la lutte contre le libéralisme. Après avoir protégé pendant quelques années le Père Girard et sa méthode, il se rangea ensuite du côté des jésuites et devint un adversaire de l'enseignement mutuel ; il en obtint la suppression en 1823. Mgr. Yenni eut une influence prépondérante dans l'introduction des rédemptoristes dans le canton de Fribourg en 1817, des jésuites en 1818, des Frères de Marie, des religieuses de Saint-Joseph, des Sœurs de la Charité, etc. Sous son épiscopat, des paroisses et des églises catholiques virent le jour à Vevey, à Yverdon, à Nyon, à Morges, à Rolle, etc. Il consacra, dans son diocèse, quarante-sept nouvelles églises. En 1830, Mgr. Yenni fut élu membre de la Constituante fribourgeoise par l'arrondissement de Rue ; l'assemblée annula cette élection en alléguant qu'elle était contraire au droit public et aux usages. L'évêque se soumit « par amour de la paix, mais sans aucun préjudice de son droit et de ceux de son clergé ». Par cette élimination de Mgr. Yenni, qui ne se basait sur

Pierre-Tobie Yenni. D'après une lithographie de Eglin.

aucun texte, le régime fribourgeois de 1830 s'aliéna le clergé et une partie de la population très religieuse des campagnes. Mgr. Yenni fit éditer, en 1839, un nouveau catéchisme diocésain et, en 1841, le *Manuale precum*, qui devait uniformiser les cérémonies et les pratiques religieuses usitées dans le diocèse. Commandeur des SS. Maurice et Lazare. † à Fribourg, 8 déc. 1845, après avoir légué la plus grande part de sa fortune à la cure et à la paroisse de Morlon. — J.-X. Fontana : *Notice biographique sur Monseigneur P.-T. Yenni.* — P. Martin Schmitt : *Mémoires hist. sur le diocèse de Lausanne* II. — Fréd.-Th. Dubois : *Armoiries du diocèse et des évêques de Lausanne*, dans *AHS* 1910. — G. Castella : *Hist. du C. de Fribourg.* — P. Æby : *La constitution du canton de Fribourg de janvier 1831*, dans *AF* 1930. — *Schweiz. Kirchenzeitung* 1846. [J. N.]

YENS (C. Vaud, D. Morges. V. *DGS*). Vge et Com. où l'on a trouvé des sépultures néolithiques et des restes de constructions romaines. En 1228, *Jens. Armoiries* : de gueules au chevron d'argent, au chef du second. Il dépendait du baron d'Aubonne et du prieuré de Romainmôtier. Son église, dédiée à saint Jacques, relevait dès 1228 de la chapelle de la Trinité à la cathédrale de Lausanne. Une famille noble de Yens est citée dès 1230 et était vassale du prieuré de Romainmôtier. Elle s'éteignit à la fin du XV^e s., à Cossonay. Ses biens passèrent avant 1565 aux Ferlin et un procès entre le gouvernement de Berne et le baron d'Aubonne eut lieu à cette époque au sujet de droits de suzeraineté qui provenaient du couvent. La seigneurie passa ensuite aux de la Harpe et le dernier seigneur, possesseur du château, était, au moment de la Révolution, le général Amédée de la Harpe. L'église actuelle, filiale de celle de Saint-Livres, date de 1862. — *DHV.* [M. R.]

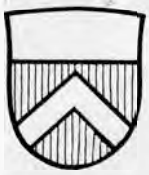

YERLY (Jerly). Famille fribourgeoise ressortissante des communes d'Autigny, Cottens, Lovens (1714), Pont-la-Ville (1541), Rueyres-Treyfayes, La Roche (1686), Treyvaux (1518). Elle fut reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1399 sous le nom de *Goerly. Armoiries* : losangé d'or et de gueules au chef d'argent chargé de deux roses du second (variantes). A la branche de Fribourg appartiennent — 1. Hans, ohmgeltner 1554, du Conseil des Soixante 1557, bailli de Surpierre 1559-1564. — 2. Léonard, du Conseil des Soixante 1562. † 1565. Aux autres branches appartiennent : — 3. Joseph, 1805-1862, régent à Auboranges 1833-1836, à Blessens 1836-1851, légua sa fortune à l'hospice des pauvres de Treyvaux. — 4. Louis, 1877-1931, s'occupa de l'organisation coopérative des paysans dans le canton de Fribourg et de la création des syndicats d'élevage ; fondateur et gérant du syndicat agricole de la Gruyère, député au Grand Conseil 1910-1931. — G. Studerus : *Die alten deutschen Familiennamen von Freiburg.* — A. Dellion : *Dict.* — *Étr. frib.* 1932. — Archives d'État Fribourg. [Ræmy.]

YERSIN. Famille vaudoise, bourgeoise de Rougemont. *Armoiries* : de gueules à une fleur de lys d'argent accompagnée en pointe de 3 coupeaux de sinople. — 1. Jacques est chargé en 1521, avec d'autres, de faire disparaître les dettes de la commune de Rougemont, et de saisir et vendre les biens des communiers qui refuseront de participer au paiement de cette dette. — 2. Alexandre, 1825-1863, professeur au collège d'Aubonne, puis à celui de Morges, météorologue et entomologiste réputé ; nommé en 1862 intendant des poudres du canton de Vaud. A publié de nombreux mémoires scientifiques, dans le *Bull. Soc. vaud. des Sciences naturelles*, les *Annales de la Société entomologique de France*, les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris.* — Henri de Saussure : *Notice sur A. Yersin.* — 3. Albert, 1841-1902, bourgeois de Berne 1876, directeur-gérant 1870, puis directeur de la Banque populaire suisse 1881 ; lieutenant-colonel d'infanterie. — 4. Hippolyte, 1854-1909, médecin au Sentier, directeur du sanatorium du Pont. — 5. Alexandre, * 22 sept. 1863, médecin en Indo-Chine, découvrit en 1894 le bacille de la peste. — 6. Jean, * 1864, député au Conseil national 1914-1919, colonel. [M. R.]

YLLENS. Voir Illens.

YMMO. Voir Immo.

YRNIS. Voir Giornico.

YSABEL. Voir Isabel.

YUNG, JUNG. Famille originaire du comté de Leiningen (Allemagne), établie à Genève en 1786, reçue à la bourgeoisie en 1815. Elle a donné notamment — ***Émile***-Jean-Jacques, 6 juin 1854 - 2 févr. 1918. D^r ès sciences naturelles, maître au collège et au gymnase 1884, professeur extraordinaire 1886, professeur ordinaire de zoologie et d'anatomie comparée 1895, chaire dans laquelle il succéda à Carl Vogt. Membre correspondant de l'Académie des sciences de France 1914, du Muséum d'histoire naturelle de Paris 1919 ; président d'honneur de l'assemblée générale de la Société zoologique de France 1914. Chevalier de la Légion d'honneur 1911 ; président de la Société zoologique suisse et de la Société de physique et d'histoire naturelle, etc. Une rue de Genève porte son nom. Son buste par James Vibert a été placé dans le vestibule de l'université de Genève 1921. Principales publications : *Traité pratique d'anatomie comparée* (avec Carl Vogt) ; *Contributions à l'histoire physiologique de l'escargot (Helix pomatia)* qui lui valut le grand prix de l'Académie royale de Belgique (1886) ; *Traité de zoologie des animaux invertébrés (Achordata)* terminé par son successeur, E. Guyenot. — Archives de Genève. — Arnold Pictet : *Émile Yung (1854-1918). L'influence de son œuvre sur la science de son époque*, dans *BIG* XLVI. — *Catal. des ouvrages publ. par les prof. à l'Université de Genève* IV, V, VI, VII. — *ASN* 1918. — *PS* 1918. — *Mémoires de la Soc. de physique et d'histoire naturelle de Genève* XXXIX. [H. G.]

Émile Yung.
D'après une photographie.

YVERDON (en all. Iferten) (C. Vaud, D. Yverdon. Voir *DGS*). Ville et Com. Au II^e s. *Eburodunum. Armoiries* : de sinople à deux fasces ondées d'argent, au chef d'argent chargé d'un Y gothique d'or. Le lac, qualifié de lac d'Yverdon dans les textes du moyen âge, recouvrait tout l'emplacement de la ville actuelle et des vestiges d'habitations sur pilotis ont été retrouvés à Clendy et à Champittet à l'Est, au pied du Chamblon à l'Ouest. Haches de pierre, couteau de bronze, épée à soie plate, fibule de fer, etc. Le nom même de la localité indique une position fortifiée, au carrefour de routes venant de Pontarlier, d'Orbe, de Genève, de Lausanne, d'Avenches et probablement aussi de la rive Ouest du lac (embranchement disparu de Chamblon à Fiez et Champagne). Son importance s'accrut à l'époque romaine. Ce fut un *vicus* qui s'étendit, sur l'emplacement actuel des Jordils, sur une longueur de 600 mètres et une largeur de 160. Ses habitants dépendaient étroitement d'Avenches, et l'on a des preuves de l'intérêt qu'y portaient les Flaviens : un hommage des *vicani Ebrudonenses* à leur ami et patron Caius Flavius Camillus, duumvir de la colonie des Helvètes, prêtre d'Auguste ; un autre rappelant le nom d'Otacilia, parente de l'empereur Vespasien. Un vœu à Mercure est signé d'un nom helvète : Togirix, fils de Metia. Ce *vicus* fut détruit

par un incendie, vraisemblablement lors de l'invasion alémanne de 263. On le réédifia sur le même emplacement, avec des matériaux de moindre qualité, en même temps que l'on construisait tout auprès un *castrum* en losange, de 153 mètres sur 132, dont les fondations ont été mises au jour lors de fouilles en 1903-1906. Le cimetière actuel occupe l'emplacement de ce *castrum*. Tout auprès, la source minérale encore employée aujourd'hui était utilisée ; on a trouvé des fondations de maisons, des mosaïques, des baignoires de stuc et de marbre. En revanche, ce n'est probablement pas à Yverdon qu'il faut chercher *Eburodunum sapaudia* où la *Notitia Dignitatum* place une flottille et un préfet

semble — quoique cela soit contesté — que les droits principaux sur Yverdon proviennent de la donation du comté de Vaud par Rodolphe III en 1011. L'évêque institua pour vidomne de ce lieu un membre de la maison de Grandson, le sire de Belmont ; l'office fut racheté en 1380 par le comte de Savoie. Celui-ci avait acquis, en 1260 déjà, d'autres droits d'Amédée de Montfaucon, seigneur d'Orbe et de Montagny-le-Corboz, un cousin des Grandson, et l'avouerie de l'église que l'évêque avait concédée à Aymon de Faucigny, beau-père de Pierre de Savoie. Celui-ci devint par là le plus important seigneur effectif de la région. Il en profita pour y construire un château et une ville neuve, la ville actuelle, située

Yverdon en 1756. D'après une gravure sur cuivre de la Topographie de D. Herrliberger (Bibliothèque Nationale, Berne).

des bateliers ; on incline maintenant à la placer à Yvoire sur le Léman.

Ce second *vicus* disparut à son tour dans les tourmentes des IVe et Ve s. La population se concentra dans le *castrum* qui devint le premier bourg chrétien d'Yverdon. C'est dans cette enceinte que fut élevée l'église Notre-Dame qui demeura l'église paroissiale de la ville jusqu'à sa démolition vers 1560. On a trouvé à l'intérieur du *castrum* deux fragments de plats ornés de chrismes et un anneau de bronze à chaton représentant une croix. Ces objets paraissent appartenir au VIe ou au VIIe s. Les Burgondes enterrèrent leurs morts dans les ruines de l'ancien *vicus* ; leurs tombes, en pleine terre, ont livré plusieurs objets. Une inscription, du VIIIe ou du IXe s., à la mémoire d'Eufraxia monacha, servante de Dieu, semble indiquer l'existence d'un établissement monastique.

L'histoire se tait pendant des siècles sur le sort d'Yverdon. Le 21 déc. 888, l'évêque de Lausanne Jérôme reçut d'un seigneur Vodelgise une chapelle à Champagne avec une terre fiscale provenant d'un don de l'empereur Charles-le-Gros, et dont une dépendance se trouvait à Gravaz, dans la banlieue d'Yverdon. L'évêque reçut encore une terre à Chevressy. Mais il

entre les deux Thièle, entre l'ancien bourg et le lac. C'est chose faite en 1260, car un document de cette date dit que Pierre « a fermé le lieu d'Yverdon » ; la ville neuve observe en 1266 le droit coutumier de Moudon. L'évêque autorise en 1260 les habitants à tenir un marché le jeudi et en 1264 une foire annuelle de trois jours dès la Saint-Michel. Dans un traité du 4 mai 1311 entre Louis de Savoie, baron de Vaud, et l'évêque, la ville d'Yverdon intervient par l'organe du châtelain Vaucher de Dizy et de trois bourgeois. Le 8 sept. 1337, l'évêque accorde une faveur aux bourgeois représentés par deux syndics ou communiers et douze conseillers. A cette dernière date, l'organisation communale d'Yverdon est définitivement constituée. La ville reçoit du baron de Vaud des lettres de franchises particulières en 1328. Une seconde église Notre-Dame est construite au cœur du bourg neuf ; l'église paroissiale actuelle qui date de 1754 en occupe l'emplacement.

Un *manual* de la ville, rédigé de 1440 à 1514 et récemment découvert, donne avec les comptes résumés par Grottet d'intéressants renseignements sur la vie journalière de la ville. On y voit que le lac était plus haut qu'il ne l'est maintenant, que l'on pouvait navi-

guer à travers la ville jusqu'au confluent de la vieille Thièle et du Buron ; en 1470, une inondation ravagea tous les quartiers. Précédemment, le 26 juil. 1456, deux cents maisons formant le quartier principal furent

Yverdon. Restes, aujourd'hui détruits, du bâtiment des thermes découverts en 1821 sur l'emplacement du Castrum. D'après un tableau de Charles Duterreaux.

détruites par un incendie. Yverdon souffrit beaucoup des guerres de Bourgogne ; les Confédérés la prirent en septembre 1475, le comte de Romont la reprit le 11 janv. 1476. Les trois quarts des habitants s'enfuirent à Orbe, et ne rentrèrent à Yverdon qu'une fois la ville pillée. En 1479, le duc de Savoie les exempta de toutes redevances pendant dix ans, pour leur permettre de reconstruire la ville et de soulager les malheureux. Ce désastre arriva d'autant plus mal à propos que, depuis 1443, la ville faisait de grands efforts pour créer une industrie des draps semblable à celle qui fleurissait à Fribourg et concurrente ; on possède une réglementation très détaillée des filatures, des tissages et des conditions de vente. Cette industrie fut frappée mortellement par les guerres de Bourgogne.

Au moment de la conquête bernoise, en 1536, Yverdon fut l'une des rares villes du Pays de Vaud qui osa résister. Michel Mangerot, baron de la Sarra, y commandait une garnison de 300 hommes. Elle capitula, le 25 févr. 1536, après quatre jours de siège. En matière de représailles et sans attendre comme ailleurs la Dispute de Lausanne, Berne y introduisit dès le 17 mars la Réforme. Tous les membres du clergé, moins le curé qui ne résidait pas, se soumirent sans autre. Les biens ecclésiastiques furent réunis à ceux de l'hôpital. Dès lors, Yverdon fut gouverné par un bailli bernois, tandis que l'autorité locale était exercée par un Conseil des Douze, avec un banneret et un gouverneur, plus un rière Conseil au second plan.

Sous le régime bernois, l'industrie des draps reprit quelque vogue. En 1614, Pyrame de Candolle tenta d'y établir une nouvelle manufacture. L'entreprise échoua. Il en subsista une imprimerie qui publia en 1651 l'*Historia plantarum universalis*, de Bauhin. Un lexique gréco-latin du professeur lausannois Scapula avait déjà été édité à Yverdon en 1593. Après la révocation de l'Édit de Nantes, des réfugiés français cherchèrent sans plus de succès à introduire l'industrie de la soie. Plus tard, en 1691, David Auberjonois ouvrit une manufacture de laine pour occuper les enfants oisifs et vicieux. On vit encore surgir en 1752 une fabrique d'indiennes. Mais, ce fut de nouveau l'imprimerie qui fit la réputation d'Yverdon. Barthélemy de Félice y publia de 1770 à 1780, les 42 volumes de l'*Encyclopédie*. Il fut aussi l'un des promoteurs d'une importante société littéraire.

Yverdon fut l'une des premières villes à accepter la Révolution vaudoise. L'un de ses notables, Auberjonois, fut membre de la Chambre administrative du canton du Léman. En 1803 cette localité devint le chef-lieu d'un district. Elle accueillit en 1805 l'éducateur Pestalozzi qui s'installa au château jusqu'en 1825 et ouvrit en outre en 1818 un asile pour indigents à Clindy. En 1855, fut ouvert à la circulation le chemin de fer Yverdon-Bussigny, le premier de la Suisse romande. Auparavant, la ville avait déjà cherché, par le canal d'Entreroches, à relier le lac de Neuchâtel à celui du Léman. Dans le courant du XIX^e^ s., Yverdon est devenue une ville industrielle et commerçante d'une certaine importance. Deux journaux y paraissent. L'établissement des Bains, connu des Romains, reprit vie dès 1728. Outre l'église paroissiale, il y a une église libre et une église catholique. Registres de baptêmes dès 1718, de mariages dès 1719, de décès dès 1778.

Bibliographie. DHV (avec bibl.). — En outre : P.-E. Martin : *Le Problème de la Sapaudia*, dans *RHS* 1933. — M. Reymond : *Yverdon de 1440 à 1514*, dans le *Journal d'Yverdon* 1932.— Ch. Gilliard : *Le clergé d'Yverdon à l'époque de la Réforme*, dans *RHV* 1933. — D. Vollier : *Carte archéologique*. [Maxime Reymond.]

YVERDON, d'. Famille de marchands lausannois, qui fut considérée comme noble au milieu du XVI^e^ s. — 1. Étienne, clerc en 1313. — 2. Louis, banneret de Lausanne 1539. — 3. Jean, † 1612, boursier et banneret. — Le dernier de la famille fut Jean-Georges dit *Deyverdun*. — Voir sous ce nom et Montet : *Dict.* [M. R.]

YVERDON-SAINTE-CROIX. Ligne de chemin de fer d'une longueur de 24 km., construite en 1893 sur l'initiative de William Barbey, de Valleyres-sur-Rances, qui fit admettre que les trains ne circuleraient pas le dimanche. Cette restriction a été levée après la guerre. [M. R.]

YVERNOIS, D'. Voir D'Ivernois.

YVONAND (C. Vaud, D. Yverdon. V. *DGS*). Vge et Com. En 1011, *Evonant. Armoiries* : d'or au chêne de sinople mouvant d'un mont à cinq coupeaux du même, accosté de deux étoiles d'azur et abaissé sous une balance de gueules tenue par une main au naturel,

Mosaïque romaine trouvée à Yvonand. D'après une photographie.

vêtue d'azur. Une station lacustre a été constatée au large d'Yvonand, sur le lac de Neuchâtel et des sépultures helvètes au hameau de Niédens. Le hameau de Mordagne paraît avoir été particulièrement habité à

l'époque romaine ; on y a retrouvé des restes de grandes villas avec mosaïques, des chapiteaux corinthiens, des fragments de corniches en marbre de Carrare. De même, au hameau de la Baume, entre Yvonand et Cheyres, en 1778, on découvrit une grande mosaïque d'Orphée que les paysans démolirent une nuit, croyant trouver un trésor dessous.

L'église d'Yvonand apparaît au début du XI^e s. Elle était propriété du comte de Vaud, Teudon. Le roi Rodolphe III la confisqua, donna une moitié du domaine à l'évêque de Lausanne, le 18 janv. 1010 et, le 24 avril 1011, l'autre moitié à la reine Ermengarde qui dut la céder à son tour au prélat. Celui-ci en fit don plus tard au chapitre de Lausanne qui la posséda jusqu'en 1536 ; il en fit le centre d'une importante prébende. En 1512, le curé d'Yvonand, Nicolas Gachet, reçut de Rome des lettres d'indulgences que l'on conserve encore et il fit, trois ans plus tard, le pèlerinage de la Terre Sainte. Cependant les gens d'Yvonand admirent dès 1532 la Réforme, brisèrent les autels et les statues de l'église. Le village fut dévasté par la peste au commencement du XVII^e s. En 1748, la vieille église Saint-Ours fut démolie et remplacée par un temple nouveau. Dès 1536, Yvonand releva directement du bailli de Grandson, tantôt bernois tantôt fribourgeois, et forma une métralie avec les hameaux voisins. Il était administré par deux gouverneurs, un Conseil des 17 et un Conseil des 24. Registres de baptêmes dès 1618, de mariages dès 1623, de décès dès 1742. — *DHV.* [M. R.]

YVORNE (C. Vaud, D. Aigle. V. *DGS*). Vge et Com. En 1020, *Evurnum. Armoiries* : coupé d'or à l'y minuscule de sable et de sable à la grappe d'or. La localité est sur la route romaine de l'Étraz, qui passait en Versvey. On a trouvé là, non seulement des ruines romaines, mais encore des sépultures de l'âge du bronze. Le couvent de Saint-Maurice y avait des droits en 1020. Dès cette époque, sans doute, Yvorne faisait partie de la paroisse d'Aigle et dépendait des seigneurs de ce lieu. Le comte de Savoie y préleva des revenus dès 1332. A la conquête bernoise, le village dépendit directement de Berne. Le 4 mars 1584, un éboulement descendit de la montagne et atteignit les communautés d'Yvorne et de Corbeyrier. A Yvorne il recouvrit 69 maisons et 100 granges, ensevelissant 100 personnes, surtout des femmes et des enfants, les hommes étant aux champs, plus 240 vaches, de nombreux bœufs et chevaux. Le village fut reconstruit, de 1608 à 1611 seulement, par les soins d'Antoine d'Erlach, bailli d'Aigle, et de son épouse Agathe d'Erlach. On dit que ce sont les terrains recouverts par l'éboulis qui donnent les meilleurs vins de ce cru réputé. Yvorne a été paroisse de 1838, date de la construction du temple, à 1845 et elle l'est redevenue en 1862. — *DHV.* [M. R.]

YVOY (VAN HANGEST-GENLIS DIT D'YVOY), MAXIMILIEN, * 1621 à Asperen (Hollande), † 24 déc. 1686 près Keulen. Ingénieur militaire, fut au service de Genève de 1660 à 1672 pour la construction des nouvelles fortifications sur le front de Plainpalais : bastions de Hollande 1662, Souverain 1664, d'Yvoi ou du Polygone 1666, Bourgeois 1668. Reçu bourgeois de Genève avec deux fils. En 1673 il passa au service des États généraux comme quartier-maître général de leurs armées. Le Conseil de Genève lui fit remettre une médaille d'or en 1676. Il revint à Genève de juillet à novembre 1686. On a de lui un rapport sur les réparations à faire à Saint-Pierre, 1670, et le projet d'une digue pour régler le niveau du lac à Genève, 1671. — *Nieuw Nederlandsch. biogr. Woordenbock* VII. — *France protestante.* — Rietstap : *Armorial.* — J.-E. Massé : *Essai historique sur les diverses enceintes et fortifications de Genève.* — G.-H. Dufour : *Mémoire sur les enceintes successives de Genève* (mns. aux Arch. d'État).— Arch. d'État Genève. [André DUCKERT.]

Z

ZACCARIA. Famille citée aux environs de Lugano en 1339 et à Lugano même en 1546. Un Zaccaria, de Lugano, était architecte et sculpteur à Venise à l'époque de la Renaissance. Un Zacharias, de Campione, sculpteur, travaillait à Prague vers 1620, dans le palais Waldstein, et en 1621 y acquit le droit de bourgeoisie. — P. Schäfer : *Das Sottocenere im Mittelalter.* — *AS* I. — P. Vegezzi : *Espos. storica.* — *ALBK.* — *SKL.* [C. T.]

ZACCHEO. Famille de Brissago et de Locarno. — 1. ZACCHEO DE ZACHEIS, D^r en grammaire, de Cannero (Italie) est cité de 1456 à 1466 comme *rector scholarium* à Lugano. — 2. BENIGNO, de Brissago, † à 65 ans le 8 mai 1877, médecin, député au Grand Conseil 1852-1863, au Conseil des États 1856 et 1857. Prit part à la révolution de Milan en 1848 et à la guerre de 1859 du Piémont contre l'Autriche. Il fut un des membres les plus actifs du Comité de salut public lors du *pronunciamento* tessinois de 1855. — 3. UGO, de Locarno, * 5 sept. 1882, peintre, professeur au gymnase et aux écoles normales de Locarno, exposa entre autres à Genève 1929, Rome 1930, Lugano 1932. — L. Brentani : *Miscellanea Storica.* — *BStor.* 1881. — *Educatore* 1877.— *Archivio stor. d. Svizzera italiana* 1929. — S. Dotta : *I Ticinesi.* [C. T.]

ZACCO. Membres de la famille des Victorides qui dirigèrent les destinées de la Rhétie à titre d'évêques ou de *praesides*, de l'an 600 environ à la fin du VIII^e s. La troisième génération des Victorides était formée, d'après la tradition, des enfants de Vigilius : Zacco, Paulus, Paschalis et Castomia. Dans le testament de Tello, le dernier des Victorides, en faveur du couvent de Disentis, 766, un Zacco, frère de Tello est mentionné. Ces deux Zacco revêtirent la charge de *praeses.* — Ernst-Karl Winter : *Der Kulturkreis der Viktoriden*, dans *BM* 1927. [L. J.]

ZACCONI, ZACCONE. Famille de Bellinzone où elle est citée dès 1470, originaire de Pavie. *Armoiries* : coupé, au 1 d'or au chevron sommé d'une croisette entrelacé à un autre renversé, alésé et patté, le tout de gueules et renfermant dans ses interstices trois aiglettes de sable couronnées de gueules, au 2 bandé de gueules et d'argent de six pièces (XV^e s.). — SIMONE, cité dès 1470, fermier des douanes de Bellinzone 1472, procureur de la commune 1475, un des commissaires de Bellinzone dans une question de frontière entre Blenio et les Grisons 1492. — G. Pometta : *Briciole di Storia bellinz.* — E. Pometta : *Come il Ticino.* — Le même : *La guerra di Giornico.* — *AS* I. [C. T.]

ZADRELL. Voir ZODRELL.

ZÆH. Voir ZAY.

ZÆHNER (ZEHNER). Famille appenzelloise répandue surtout dans le Hinterland des Rh.-Ext. et mentionnée depuis 1535. On n'est pas au clair sur l'étymologie du nom. — 1. MARTIN, de Hundwil, trésorier et vice-landammann 1675-1697. — 2. JAKOB, d'Urnäsch, 1677-1750, pasteur de Trogen 1693-1750, doyen

dès 1730 ; auteur d'un petit manuel pour l'enseignement religieux : *Dekans-Büchlein.* — Joh.-Kasp. Zellweger : *Urkunden.* — Gabr. Walser : *Chronik* I. — Gabr. Rüsch : *Kt. Appenzell*, 92. — Koller u. Signer : *Appenzell. Geschlechterbuch.* [A. M.]

ZÆHRINGEN (DUCS DE). Famille princière de Souabe dont la domination pendant près d'un siècle sur une grande partie de la Suisse actuelle, où elle fonda plusieurs villes, eut d'importantes conséquences. Le titre de duc remonte à une inféodation du duché de Carinthie à Berthold I (de même que le titre de margrave porté plus tard par la branche de Baden se rapportait au margraviat de Vérone qui relevait des ducs de Carinthie), mais ni lui, ni ses successeurs ne possédèrent effectivement ce duché. Le titre resta personnel ; toutefois il se justifiait en une certaine mesure par les droits que les Zähringen exercèrent sur le bailliage impérial de Zurich et par ceux qu'ils possédèrent en Bourgogne. Cette région ne paraissait-elle pas destinée à devenir un territoire qui leur appartînt en propre et ne trouve-t-on pas parfois la mention de duc de Bourgogne pour duc de Zähringen ? Le nom de famille qui apparaît en 1100, est celui d'un de ses châteaux, Zähringen, au-dessus du village du même nom dans le pays de Bade, district de Fribourg ; il fut réuni abusivement au titre de duc et l'on eut, par exemple, *Bertolfus dux de Zeringen* au lieu de *Bertolfus dux, de Zähringen.* — [C. B.] — *Armoiries* : Berthold V portait une aigle, probablement de gueules sur argent ou or ; les comte de Fribourg et de Fürstenberg, héritiers de la branche des Zähringen-Urach adoptèrent l'aigle de gueules sur or à la bordure nébulée d'azur et d'argent qui figurait sans doute aussi sur les armes ducales ainsi qu'en témoigne le plus ancien sceau de la ville de Fribourg. Du XV^e^ au XIX^e^ s., les armes des Zähringen furent toujours représentées, à tort, de gueules au lion d'or, par confusion probablement avec les armoiries attribuées à Dietrich von Berne (Thierry de Vérone). — Voir H. Türler : *Bern, Bilder aus Vergangenheit und Gegenwart.* — Les deniers frappés dans des ateliers monétaires des Zähringen et portant un lion n'ont aucun rapport avec les armoiries. — Buchenau : *Beiträge zur Erforschung der schwäbisch-alleman. Pfennige des 11.-13. Jahrh.*, dans *Blätter für Münzfreunde* 1911. [H. T.]

Les ducs de Zähringen sont issus d'une famille qui, depuis le X^e^ s. au moins, possédait le comté de Brisgau ; elle peut remonter avec assez de certitude à un PIR(I)HTILO (forme diminutive de Berchtold, ainsi que Bezelin) qui fut comte du Brisgau en 962 et 968 et est peut-être identique à un comte Bezelin, tombé le 13 juil. 982 à la bataille de Rossano en Calabre. Voici ce que l'on sait de ses descendants : BIRCHTILO ou Bertholt, comte du Brisgau vers 993, de Thurgovie 998, se distingua dans la lutte menée par Othon III contre l'antipape Jean de Plaisance en 998 ; en vertu d'un privilège de cet empereur, du 29 mars 999, fondateur du marché de Villingen. † vers 1005. Son fils, BEZELIN de Villingen, comte de l'Ortenau 1016, fut avec l'empereur Henri II en Italie en 1022. † 15 juil. 1024. Son fils — 1. BERTOLD I (à la barbe), comte du Brisgau, de Thurgovie, de l'Ortenau et de l'Albgau, peut-être aussi de la partie de la Baar qui appartint plus tard aux Zähringen ; avoué de l'évêque de Bamberg dans ses possessions en Souabe. En 1061, l'impératrice Agnès lui inféoda le duché de Carinthie, en possession duquel il n'a jamais cherché à entrer à cause de l'opposition qu'il y rencontrait. Mais il conserva le titre de duc, qu'il laissa à ses successeurs. Bertold I joua, à partir des années 1060, un rôle en vue dans l'histoire de l'empire, à côté de Rudolf de Rheinfelden, duc de Souabe et anti-roi en 1077. Au mois d'août 1073, il se trouva avec Henri IV à Harzburg assiégé par les Saxons révoltés ; le 9 juin 1075, il prit part à la victoire du roi sur les Saxons sur l'Unstrut. Il fut ensuite un des chefs du parti du pape, de sorte que Henri IV reconnut en 1077 Lüthold von Eppenstein comme duc de Carinthie et qu'il donna le comté de Brisgau à l'évêque de Strasbourg. † en novembre 1078. — 2. HERMANN, probablement fils aîné du n° 1, comte du Brisgau, margrave de Vérone, entra en 1073 au couvent de Cluny. † 25 avril 1074. Souche de la branche aînée, qui donna les margraves et grands-ducs de Bade. Son fils, HERMANN II, fidèle partisan de Henri IV, reçut à nouveau le Brisgau. — 3. GEBHARD, fils du n° 1, évêque de Constance de 1084 à sa mort, 1110, sous le nom de Gebhard III. En 1089, le pape Urbain II le désigna pour son représentant en Allemagne, avec l'évêque Altmann de Passau ; fut le chef spirituel du parti de l'église dans la querelle des Investitures. Il devint plus tard partisan d'Henri V, qui le réinstalla à Constance en 1105, d'où il avait été chassé en janvier 1103 par l'anti-évêque Arnold von Heiligenberg.— K. Henking : *Gebhard III., Bischof von Constanz*, 1880. — Diebolder : *Bischof Gebhard III. von Konstanz und der Investiturstreit in der Schweiz*, dans *ZSK* X. — 4. ***Bertold II,*** fils du n° 1, porta le titre de margrave, puis, après la mort de son père, celui de duc. Vainqueur des évêques de Bâle et de Strasbourg en 1078. Après l'élection de Bertold, fils de Rudolf de Rheinfelden, au duché de Souabe, il resta avec son frère Gebhard (n° 3), le chef de la lutte menée en Souabe contre Friedrich von Staufen, qui avait été élevé à la dignité ducale par Henri IV en 1079, et contre Ulrich von Eppenstein, abbé de Saint-Gall. Ce dernier le battit à Veltheim près de Winterthour, mais il s'empara du couvent en 1086. Après la mort de Bertold de Rheinfelden (18 mai 1090), le parti du pape nomma Bertold II duc de Souabe en 1092. Mais, probablement au début de 1098 déjà, il s'accorda avec l'empereur au moment où son parti commençait à décliner ; il renonça au duché de Souabe en faveur de Friedrich von Hohenstaufen, mais reçut le vicariat sur le bailliage impérial de Zurich que détenaient les Lenzbourg, ainsi que le titre de duc. Bertold II se trouvait en 1106 dans l'armée d'Henri V devant Cologne et réussit à mettre sur pied un arrangement ; il prit part en 1107 à l'ambassade d'Henri V auprès du pape Pascal II et du roi de France Philippe. Il transporta en 1093 le couvent de Weilheim à St. Peter dans la Forêt-Noire, où dès lors les Zähringen furent enterrés. Bertold avait épousé Agnès, sœur de Bertold de Rheinfelden, le dernier représentant mâle de sa famille, de sorte qu'il hérita des propriétés en Bourgogne, où dans la suite les Zähringen jouèrent un rôle important. La ville de Berthoud, qui est probablement l'œuvre des Zähringen, lui doit peut-être sa fondation. † 1111. — 5. BERTOLD III, fils du n° 4, comte de l'Albgau 1112, prit part à la campagne de Rome d'Henri V en 1110-1111, à celle contre les Frisons en 1114. Il fut fait prisonnier lors de la défaite infligée par les gens de Cologne à l'empereur en septembre 1114, assista au concile de Worms 1122. Il tomba, comme allié du comte Hugo von Dagsburg, dans un combat en Alsace, probablement en décembre 1122, sans laisser de postérité. — 6. CONRAD, fils du n° 4, fit la guerre en 1120 au couvent d'Allerheiligen à Schaffhouse, fonda la même année, la ville de Fribourg-en-Brisgau, fit reconnaître par la force des armes Manegold von Mammern comme abbé de Saint-Gall contre Heinrich von Twiel. Après l'assassinat de Guillaume l'Enfant, à Payerne, 1127, qui laissait des biens importants en Suisse occidentale, le roi Lothaire III déclara le duc de Zähringen héritier de Guillaume et lui confia la charge nouvellement créée de vicaire de l'empire ou recteur de Bourgogne. Pour entrer en possession de cet héritage, Conrad fut entraîné à une guerre contre Renaud III, cousin de Guillaume l'Enfant, qui détenait la Franche-Comté, et d'autres seigneurs de Bourgogne (victoire sur Amédée de Genevois en 1133 à Payerne). Conrad fut en guerre, en 1146, avec le neveu du roi, Frédéric, le futur empereur Barberousse, qui s'empara de Zurich, Zähringen et probablement aussi du château au-dessus de Fribourg. † 8 janv. 1152 à Constance. — 7. ***Bertold IV,*** fils du n° 6, portait sur son sceau le titre de *dux et rector Burgundie.* Il se fit reconnaître par Frédéric Barberousse le pouvoir sur la Bourgogne et la Provence, soit sur tout le royaume, à l'exception des évêchés qui relevaient immédiatement de l'empire. Le roi lui promit

son concours pour entrer en possession de ces territoires et de soutenir ses droits aux terres que Guillaume de Mâcon détenait au nom de sa nièce Béatrice, fille de Renaud III. Bertold accompagna Barberousse en 1154 en Italie et se distingua à Tortona. Mais quand l'empereur eut épousé la dite Béatrice en 1156, Bertold dut renoncer à ses prétentions outre Jura et se contenter d'exercer son rectorat sur la Bourgogne transjurane ; il reçut, à titre de compensation, les régales des évêchés de Lausanne, Genève et Sion. Il fonda la ville de Fribourg en Suisse vers 1157, accompagna l'empereur en Italie, en passant par le Grand Saint-Bernard, en 1158. Il dut renoncer en 1162 à l'avouerie de l'évêché de Genève, dont il avait remis les régales au comte de Genevois, tandis que celles de Sion, qui formaient probablement la dot de sa sœur Clémentine, divorcée de son premier mari Henri-le-Lion, passèrent lors du second mariage de cette dernière, à son second mari le comte Humbert III de Savoie. Des droits qu'il avait

Sceaux de Bertold IV et de Bertold V de Zähringen (empreintes au Musée National, Zurich).

reçus sur les trois évêchés, Bertold ne conserva donc que l'avouerie impériale de celui de Lausanne ; il acquit, par contre, l'avouerie effective des barons de Geristein. Bertold s'allia avec le comte Hugo de Dagsburg contre l'empereur et fit, avec les Guelfes et d'autres, la guerre au comte palatin de Tubingue et au duc de Souabe. A la suite de l'extinction de la maison de Lenzbourg, en 1172-1173, l'avouerie impériale de Zurich passa aux Zähringen. Bertold mourut en 1186. — 8. ADALBERT, fils du n° 6, souche de la branche des ducs de Teck, éteinte 1439. — 9. RUDOLF, fils du n° 6, fut élu en 1159 archevêque de Mayence, mais non installé par l'empereur ; évêque de Liége de 1168 à sa mort, survenue au retour de la croisade, à Herdern en Brisgau, le 8 août 1191 (?).— 10. ***Bertold V,*** fils du n° 7, dut réprimer, vers 1190, un grand soulèvement de la noblesse de la Suisse occidentale, notamment de l'Oberland (d'après des sources postérieures, il aurait obtenu une victoire à Payerne en 1190 sur les « Bourguignons » et, en 1191, à Grindelwald, sur les nobles de l'Oberland). On peut admettre qu'à la suite de ces événements il chercha à attirer dans l'Oberland bernois des familles du territoire zuricois, afin de pouvoir s'appuyer sur elles (Eschenbach-Oberhofen, Wädenswil-Unspunnen). D'autre part, l'union dans une seule personne du rectorat et de l'avouerie impériale de Zurich favorisa, à partir de 1173, l'établissement de familles de nobles de la Suisse occidentale dans le pays d'Uri (Schweinsberg-Attinghausen, etc.).— Voir Durrer dans *JSG* XXIV. — En 1191, Bertold fonda la ville de Berne, près du château de Nydeck. Il se rangea en 1192 dans l'opposition contre l'empereur Henri VI, fut en guerre en 1196 contre le duc Konrad de Souabe, en 1197, avec les évêques de Strasbourg et de Bâle et Albert von Dagsburg, contre le fils de Barberousse, le comte palatin Othon de Bourgogne. Il posa sa candidature au trône allemand en 1198, mais la retira tôt après et se rangea aux côtés du roi Philippe, dont il reçut l'avouerie impériale de Schaffhouse. Il chercha à étendre ses droits dans la Suisse orientale, ainsi qu'en témoigne sa tentative d'acquérir, après la mort du roi Philippe (21 juin 1208), l'avouerie impériale de Saint-Gall. C'est probablement au cours d'une guerre contre son cousin Thomas I de Savoie que Bertold fut complètement battu en 1211 à Niedergestelen (il semble plus plausible de fixer cette défaite à Niedergestelen plutôt qu'à Obergestelen, ainsi que l'ont démontré Coolidge dans *ASG* XIV, 172, et H. Dübi dans *BBG* XXI, 241). Cette guerre avait peut-être pour cause initiale l'inféodation du bourg de Moudon en 1207 à Thomas par le roi Philippe. L'existence d'expéditions antérieures de Bertold IV et de Bertold V dans le Valais, pour recouvrer l'avouerie de l'évêché (exercée par la Savoie, mais dont l'empereur avait reconnu l'immédiateté en 1189), n'est pas absolument prouvée. Bertold V mourut le 18 février 1218 sans postérité (son fils Bertold était mort avant lui). Sa veuve, Clémence, fille du comte Étienne d'Auxonne, fut enfermée et le comte de Kibourg s'empara de son domaine, le château de Berthoud. Deux sentences : l'une du roi Henri en 1224, l'autre rendue contre l'empereur Frédéric II en 1235, ordonnèrent de lui rendre la liberté et de reconnaître ses droits.

L'extinction de la famille de Zähringen fut décisive pour l'histoire de leurs domaines, soit pour une grande partie de la Suisse actuelle. Leurs alleux passèrent : ceux de la rive gauche du Rhin aux Kibourg, ceux de la rive droite aux comtes d'Urach ; les fiefs impériaux firent retour à l'empire, notamment l'avouerie impériale de Zurich et le rectorat de Bourgogne. Un certain nombre de villes : Zurich, Soleure, Berne, Laupen, Morat, Schaffhouse, ainsi que l'évêché de Lausanne dépendirent dès lors immédiatement de l'empire.

Bibliographie. Ed. Heyck : *Gesch. der Herzoge von Zähringen* (avec bibl. jusqu'en 1891). — Le même : *Urkunden, Siegel und Wappen der Herzoge von Zähringen*, 1892. — *MGS* I. — *ADB.* — *AHS* 1889 ; 1921, p. 11. — Martha Reimann : *Ueber zwei Zähringer Ur-*

DUCS DE ZÆHRINGEN

kunden, dans *ASG* XI (1910). — Albert : *Zähringen, die Burg*, dans *Zeitschr. der Geschichts... Kunde von Freiburg* 1912. — Flamm : *Der Titel « Herzog von Zähringen »*, dans *ZGO* 1915. — P. de Zurich : *Les origines de Fribourg*, dans *MDR*, 2e série, XII. — Fréd. de Gingins : *Mémoire sur le rectorat de Bourgogne*, dans *MDR* I. — H. Ammann : *Thun* dans *ZSG* 1933. [C. B.]

ZÆHRINGER, HERMANN-EDUARD, 1823-1880, de Laufenbourg, instituteur à Aarbourg 1845-1847, à l'école de district de Baden 1847-1859 (recteur dès 1850), professeur de mathématiques à l'école réale cantonale de Lucerne 1859-1872 (recteur 1863-1872). Député au Grand Conseil 1875-1880, président central du C. A. S. 1874-1876, alpiniste distingué ; auteur de nombreux manuels pour l'enseignement du calcul, collaborateur au *JSAC.* — *Jahresber. der Kantonschule Luz.* 1881. — P.-X. Weber : *Gedenkschrift zum 50j. Bestand der Sektion Pilatus S. A. C.* [R. BLASER.]

ZÆSLIN (ZÆSLEIN). Famille du Sundgau, peut-être de Mulhouse, venue à Bâle en 1437 avec CLEWIN Zesslin, boucher, † vers 1470. Elle entra au Petit Conseil en 1492 et, du XVIIe au XIXe s., elle joua un rôle important dans le commerce et l'industrie de Bâle. *Armoiries* : d'or à une tête de taureau de sable. — 1. NIKLAUS, † 1568, boucher, du Conseil et banneret, sauva, comme porte-enseigne, la petite bannière de Bâle au combat du Gubel en 1531.

— 2. LEONHARD, 1543-1604, neveu du n° 1, drapier, puis marchand de fer, fondateur d'une maison de quincaillerie que ses descendants exploitèrent jusqu'en 1800. — 3. HANS-HEINRICH, 1588-1636, fils du n° 2, marchand de fer et d'armes, membre du Conseil et de la cour de justice. — 4. ***Hans - Heinrich,*** 1620-1698, fils du n° 3, fonda en 1658 la forge et la tréfilerie de (Nieder-)Schöntal. Du Conseil 1655, du Conseil des Treize 1661, des Trois 1670, fut élu par le peuple *Oberstzunftmeister* en 1691, comme adversaire de l'oligarchie dominante. Le Conseil le chargea de plusieurs missions. — 5. HANS - HEINRICH, 1640 - 1701, fils du n° 4, quincaillier, membre de la cour de justice, intendant de l'arsenal ; membre du Directoire commercial, compléta l'usine métallurgique de Schöntal. — 6. HANS-HEINRICH, 1659-1726, fils aîné du n° 5, souche de la branche encore existante qui, jusque vers 1800, s'adonna à la fabrication des bas.

— 7. EMANUEL, 1663-1727, frère du n° 6, Dr phil. et med., professeur de rhétorique et d'éthique, recteur de l'université 1712 et 1726, fondateur de bourses pour les élèves du gymnase. — 8. JOHANNES, 1667-1749, frère des nos 6 et 7, quincailler, du Conseil, du Conseil d'appel, directeur de l'orphelinat et de la maison des ventes, député dans les bailliages tessinois. — 9. HANS-HEINRICH, 1697-1752, neveu des nos 6-8, négociant et banquier à Paris, associé de l'entreprise de Schöntal, membre du Directoire commercial. Fit construire le Wenkenhof, à Riehen, créateur du domaine de famille de Maisprach (Bâle-Campagne). — 10. HANS-HEINRICH, 1710-1789, neveu des nos 6 et 8, du Conseil et député. — 11. JOHANNES, 8, quincailler, fit ouvrir 1725-1798, petit-fils du n° des mines de charbon en Bâle-Campagne. — 12. DANIEL, 1739-1801, petit-fils du n° 6, fabricant de bas, du Conseil. — 13. JOHANNES, 1748-1813, fils du n° 11, fabricant de rubans, conseiller et député, membre du Directoire commercial. — 14. MELCHIOR, 1756-1822, neveu du n° 12, grand commerçant, joua un certain rôle au moment du blocus continental. — 15. EMANUEL, 1825-1892, arrière-petit-fils du n° 12, négociant, membre du Conseil, du collège des commerçants et de la commission des chemins de fer ; fondateur de la maison de commerce en gros de denrées coloniales Zäslin et Baumann. — 16. HEINRICH, 1828-1891, frère et associé du n° 15, membre du Grand Conseil et du Conseil de bourgeoisie étendu. — *AGS* IV. — A. Iselin : *Die industrielle Entwicklung von Niederschöntal. — Basler Portraits* I-III. — Ed. Schweizer : *Eine Revolution im alten Basel*, dans *Basler Nbl.* 1931. — *WB.* — Arbre généal. (mns.). [Adr. STÜCKELBERG.]

Hans-Heinrich Zäslin (n° 4). D'après un portrait à l'huile.

Hans-Heinrich Zäslin (n° 9). D'après un portrait à l'huile de Hyacinthe Rigaud.

ZÆZIWIL (C. Berne, D. Konolfingen. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. La commune comprend de nombreux hameaux et fermes disséminées. En 1299, *Cezzenwile* ; 1320, *Zetzenwil* ; 1330, *Zätzenwile*. Une famille bourgeoise de Berne au XIIIe s. portait le nom du village. On a trouvé à Zäziwil des monnaies romaines. Politiquement, la localité appartint à l'ancien landgraviat de la Petite-Bourgogne, puis, jusqu'en 1798, à la juridiction bernoise de Konolfingen ; elle relevait de la paroisse de Grosshöchstetten, dont elle devint en 1874, la deuxième paroisse annexe. — *FRB.* — W.-F. v. Mülinen : *Beiträge* III, p. 204. [H. Tr.]

ZAFF. Famille de Sils et de St. Moritz (Grisons), bourgeoise de Coire 1675. — 1. NIKOLAUS, pasteur et médecin, servit secrètement, à titre de pasteur, les protestants de Venise de 1651 à 1672 et sauva des galères un certain nombre de prédicateurs prisonniers hongrois ; devenu pasteur de Castasegna 1672, il s'employa auprès des gouvernements grison et zuricois en faveur d'autres coreligionnaires délivrés par une flotte hollandaise. — 2. JOHANN-SATURNIN, frère du n° 1, 1636-1707, pasteur de Soglio 1662-1664, Maienfeld 1664-1679, St. Regula de Coire 1679-1706, aussi recteur du Collegium philosophicum depuis 1699 ; pasteur de St. Martin à Coire 1706, doyen de la Ligue de la Maison-Dieu. — 3. NIKOLAUS-SATURNIN, fils du n° 2, 1665-1727, pasteur de Zizers 1686-1694, 1694-1727, professeur au Collegium philosophicum de Coire, prédicateur des réfugiés français après la mort du pasteur huguenot Samuel Perrin. Au XVIIIe s., ses descendants siégèrent au Conseil de ville et revêtirent diverses charges municipales. [J.-R. T.]

ZAHLER. Familles de Frutigen, Kandergrund, Meiringen et St. Stephan (Berne). Le nom apparaît dans ce dernier village dès 1340. — *FRB.* — 1. GWER (Quirinus) publia en 1674 *Ein schön neues Lied zu Lob u. Ehren der löbl. Eidgenossenschaft.* — 2. JOHANNES, secrétaire baillival à Frutigen 1766. — 3. CHRISTIAN, de Zweisimmen, l'un des chefs de l'insurrection oberlandaise d'avril 1799. — 4. WILHELM, * 29 juin 1850 à Zweisimmen, maître secondaire à Steffisbourg 1874-1882, au progymnase de Bienne de 1882 à sa mort, 23 avril 1897 ; directeur du progymnase 1883-1897. Auteur de manuels d'enseignement. — *LLH.* — G.-E. v. Haller : *Bibliothek* V, n° 1280. — *AHVB* 14, p. 209, 211, 226. — *Berner Schulblatt* 30, p. 340. [H. Tr.]

ZAHN. Familles des cantons de Neuchâtel et de Zurich.

A. **Canton de Neuchâtel.** — FRÉDÉRIC, d'Oberentfelden (Argovie), agrégé à Neuchâtel en 1907, 15 avril 1857 - 18 avril 1919 à Berne, libraire-éditeur à La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel, puis à Berne ; a lancé un grand nombre d'éditions d'ouvrages illustrés, notamment une édition française illustrée des œuvres de Jér. Gotthelf, l'*Histoire Suisse* de Gobat, etc. Après sa mort, sa famille a transformé la maison en société anonyme sous le nom de Librairie-Édition. [L. M.]

B. **Canton de Zurich.** Famille de Arzberg (Bavière), bourgeoise de Hottingen 1866, de Zurich 1893. — ERNST, * 24 janv. 1867 à Zurich, établi à partir de 1880 à Göschenen (Uri) où il tint le buffet de la gare de 1897 à 1917. Fixé à Meggen depuis 1917. Juge à la cour d'assises 1902, député au landrat d'Uri 1904, président 1908, Dr ès lettres h. c. de l'université de Genève. Fondateur et président de la société du théâtre de Zurich, président de la société suisse des écrivains. A publié depuis 1893 un très grand nombre de romans et de nouvelles, ainsi que des poésies, dont la liste se trouve dans *DSC* 1932. — Voir E. Kammerhoff : *Ernst Z.* 1917. — H. Spiero : *Ernst Z.* 1927. — *ZWChr.* 1902, p. 396 ; 1917, n° 3. — *Lesezirkel* 1916-1917, p. 61. — *NZZ* 1917, n° 134, 135 ; 1927, n° 117, 120, 121 ; 1928, n° 1308. — *Landbote* 1917, n° 20 ; 1927, n° 18. — *Zürichsee-Zeitung* 1917, n° 20 ; 1927, n° 17. — *Schweiz* 1917, n° 1. — *Heimatstimmen* 1927, n° 2. [E. D.]

ZAHN, FRIEDRICH-WILHELM, * à Germersheim (Palatinat) 14 févr. 1845, † 16 août 1904 à Weingarten (Allemagne). Dr med. à Berne, professeur d'anatomie pathologique à l'université de Genève, 1876 ; il organisa l'Institut pathologique. La liste de ses travaux est dans le *Catal. des travaux publ. par les prof. à l'Université de Genève* et dans F. Zahn : *Les vingt-cinq premières années de l'Institut pathologique de Genève* 1901.— Voir Askanazy : *Quelques lignes à la mémoire du prof. Zahn* dans *Revue méd. Suisse rom.* 1905, p. 422. — Ed. Gœtz : *Rapp. sur la marche de la Soc. méd. de Genève en 1904*, dans *Rev. méd. Suisse rom.* 1905. [H. G.]

ZAHND. Familles du district de Schwarzenbourg (Berne), bourgeoises de Guggisberg, Rüschegg et Wahlern. Le nom est cité dans le livre de comptes d'Anton Archer en 1500. — PAUL, banneret de Schwarzenbourg 1585. — JOHANN, * 14 mai 1854, artiste peintre. — *SKL.* — *DSC.* — *AHVB* II, p. 269. — W.-F. v. Mülinen : *Beiträge* IV, p. 242. [H. Tr.]

ZAHNER (à l'origine ZANNER). Famille mentionnée dès la fin du XVe s. à Kaltbrunn (Saint-Gall), qui est probablement originaire de l'Alte Landschaft. HANS, † à Frastenz 1499. — 1. GREGOR, maître batelier sur le lac de Zurich, trésorier du pays de Gaster 1569, sous-bailli 1584. — 2. DANIEL, fils du n° 1, maître batelier 1595, 1601, membre de la cour de justice de Kaltbrunn 1607, maître-banneret 1607, † 1616. Ses

armoiries : d'azur à un Z d'or accosté de deux étoiles du même et accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople (vitrail au Musée hist. de Saint-Gall).

— 3. GORIS (Gregor), fils du n° 2, trésorier, fit don d'un vitrail. † 2 avril 1650.— 4. JAKOB-LAURENZ, 11 août 1753 - 13 mars 1813, juge 1790-1791, membre de la commission gouvernementale de la république de Gaster 1798, trésorier, député au Grand Conseil 1803. — 5. BEAT-JAKOB, 25 sept. 1863 - 20 mars 1929, président du tribunal de Gaster 1923-1929, fondateur de la Caisse d'épargne de Kaltbrunn. — 6. CHRISTIAN, arrière-petit-fils du n° 4, * 29 déc. 1873, ammann du district de Gaster 1929. — Voir Joh. Fäh : *Zur Geschlechterkunde des Gasters.*— Obituaires de Schänis et d'Oberkirch. [J. FÆH.]

ZALA. Famille grisonne bourgeoise de Brusio depuis la fin du XV^e^ s. environ, actuellement aussi bourgeoise de Poschiavo. — 1. GIACOMO-DOMINICO, 26 mai 1833 - 20 déc. 1899, fut longtemps président de commune, juge de district, président du tribunal de district, député au Grand Conseil 1862-1874. Auteur d'un mémoire sur la culture du tabac et des châtaignes paru dans *BM* 1866. — 2. PIETRO, * 1864, plusieurs fois podestat de Poschiavo, président du tribunal de district 1919, administrateur de Brusio 1928 ; fondateur de la brasserie de Poschiavo avec son frère GIOVANNI-GIACOMO-ISIDORO, 1855-1903. [L. J.]

ZALETTA ou **ZALET,** probablement identique à **ZAVETTA.** Famille bourgeoise de Coire, citée depuis 1590. — WOLF Zalet, de Zuoz, bourgeois de Coire, considéré comme un grand érudit, participa au colloque religieux de Süs 1537, sur lequel il rédigea une notice avec Johann Travers ; elle fut utilisée par Campell. † 1554 à la bataille de Sienne. — *LL.* — U. Campell : *Zwei Bücher rätischer Gesch.* II, p. 360. — D. Jäcklin : *Bürgergeschlechter von Chur.* [L. J.]

ZAMBAIL. Famille grisonne, bourgeoise de Pontresina depuis le XV^e^ s. *Armoiries* : coupé d'azur à 3 étoiles d'or et d'argent (?) à la fasce de sable (?). — A.-FLORIAN, * 1859, landammann de la Haute-Engadine 1896-1900, député au Grand Conseil 1898-1902, travailla au développement du tourisme. Propriétaire de l'hôtel de Roseg. [L. J.]

ZAMBONO ou **ZANIBONO,** d'Arogno, est mentionné de 1266 à 1295 comme un des directeurs de la construction du dôme de Trente. — *BStor.* 1900. — *Pagine Nostre* IV. — M. Guidi : *Dizionario degli artisti ticinesi.* [C. T.]

ZAMBRA. Voir PREVOST, JOH.-BAPT.

ZANDER (TSCHANDER). Famille de Zernez (Grisons), où elle joua un rôle important au XVI^e^ s. — JAKOB Zander ou Zonder fut, dans la première moitié du XVI^e^ s., représentant de sa commune dans de nombreuses affaires. Au XVII^e^ s., les Zander ont aussi joué à Sent un rôle en vue. Il n'est plus possible d'établir si la montagne et l'alpage de Zanders au sujet desquels Samnaun et Fliess se sont querellés pendant des siècles ont jadis appartenu à la famille. — Th. v. Mohr : *Dokumentensammlung.* [L. J.]

ZANE, de Fusio, notaire, cité de 1478 à 1484 ; en 1478 il était à la tête du Val Lavizzara ; en 1484 il organisa l'espionnage dans la Léventine pour le compte de Giovanni Rusca, seigneur de Locarno, lors de la descente des Valaisans dans le Val d'Ossola. — *BStor.* 1897. — E. Pometta : *La guerra di Giornico.* [C. T.]

ZANETTI. Familles des Grisons et du Tessin.

A. **Canton des Grisons.** Familles de Poschiavo, du Mesocco, de Zernez, éteintes à Tavetsch ; elles ont donné des théologiens des deux confessions. — TRANQUILLO, D^r^ theol., chancelier épiscopal 1917-1919, curé de SS. Pierre et Paul à Zurich. — J. Simonet : *Die Weltgeistlichen.* [L. J.]

B. **Canton du Tessin.** Nom de famille répandu dans plusieurs communes et mentionné à Sonvico 1419, Bruzzella 1420, Sessa vers 1438, dans la vallée de Blenio en 1478, à Giubiasco 1591, Camignolo, Locarno, etc. — 1. PIETRO, de Bruzzella, fut reçu citoyen de Côme en 1420. — 2. GIACOMO, un des deux procureurs et *credenziari* du val Blenio 1478. — 3. GIOVAN-DOMENICO, un des deux représentants du bailliage de Bellinzone à la conférence des cantons souverains 1755. — *BStor.* 1880. — L. Brentani : *Codice diplomatico* II. — *AS* I. — S. Borrani : *Bellinzona.* [C. T.]

ZANGGER. Vieille famille d'Egg (Zurich) où elle est mentionnée dès 1458 et d'où elle se répandit dans d'autres communes ; à Kempten, une famille Zangger, probablement parente de la première, apparaît de 1467 à 1530.— *Deutsch-schweiz. Geschlechterb.* II. — [J. FRICK.]

— *Armoiries* : coupé de sable à une paire de tenailles d'argent posée en fasce et d'or (variantes). GOTTHARD, prit part au grand tir de Zurich de 1504, à l'expédition de Pavie 1512, de Dijon 1513, à la bataille de Marignan 1515. — RUEDI, fut à Pavie 1512, président du tribunal de Kempten 1520. — 1. HANS-MARTIN, de Nossikon, * 1762 à Nossikon, † 1^er^ mai 1849 à Wülflingen, meunier, président du tribunal de district d'Uster 1798, du Grand Conseil dès 1803, prit part au Bockenkrieg 1804. — *ASHR* IX. — *Beobachter* 1803, p. 56. — *Monatl. Nachr.* 1804, p. 140, 150. — 2. HANS-HEINRICH, neveu du n° 1, * 13 juin 1792 à Nossikon, † 12 juin 1869 à Uster, dont il devint bourgeois en 1847. Meunier, fondateur de la filature de coton d'Uster, prit part au mouvement de régénération de 1830. Député au Grand Conseil 1831-1866, avec une interruption de 1839 à 1842, au Conseil national 1852-1863. — 3. ***Hans-Rudolph***, de Mönchaltorf, * 30 nov. 1827 à Mönchaltorf, † 6 mars 1882 à Zurich, bourgeois de cette ville 1875. Vétérinaire, prosecteur et professeur à l'école vétérinaire de Zurich 1849, directeur 1855 ; vétérinaire chef de l'armée 1869, colonel 1879. Député au Grand Conseil 1862-1878, au Conseil national 1866-1875, au Conseil des États 1875-1878. Il fut un des chefs du parti démocratique de Zurich et joua un rôle important dans le mouvement constitutionnel des années 1860, mais dut renoncer à la politique en 1878, à la suite de la nouvelle orientation radicale de 1878. — *Landbote* 1882, n° 57-61. — *SL* 1882, p. 93. — S. Zurlinden : *Hundert Jahre* II. — *Denkschrift zur Jahrhundertfeier der Ges. schweiz. Tierärzte* 1913. — *ASN* 1927, p. 375. — 4. THEODOR, d'Œtwil am See, * 26 juin 1864 à Zurich, D^r^ med., médecin à Zurich, cofondateur de l'asile Hohenegg près Meilen 1912, bourgeois de Zurich 1887. Auteur de : *Magnetismus und Hypnotismus*, 1901 ; *Der Stand der Volksheilstätte-Bewegung in der Schweiz*, 1902 ; *Die Lage unserer Geisteskranken*, 1904 ; *Wesen und Bestimmung des Menschen*, 1914 ; *Glaube und Unglaube*, 1916. Liste de ses œuvres dans *DSC.* — 5. HEINRICH, de Bubikon, * 6 déc. 1874 à Bubikon, D^r^ med., professeur de médecine légale et directeur de l'institut de médecine légale à l'université de Zurich 1912. D^r^ h. c. de l'École polytechnique fédérale et de l'université de Francfort 1933. A publié : *Die moderne Stellung der gerichtl. Medizin*, 1912 ; *Ueber allgemein notwendige Kentnisse der Kohlenoxydvergiftung*, 1916 ; *Medizin und Recht*, 1920 ; *Vergiftungen*, 1924 ; *Die Gazschutzfrage* 1933. — *DSC* 1932.— *NZZ* 1933, n° 781. — Voir en gén. *Deutschweiz.-Geschlechterbuch* II. [E. D.]

ZANINI (ZANINO). Famille tessinoise citée à Quinto 1408, Bellinzone 1444, Locarno 1451, etc. EVANGELISTA, de Locarno, quitta sa patrie en 1555 pour cause de religion et se fixa à Zurich, dont il devint bourgeois avant 1580. — PETER, de Locarno, orfèvre à Zurich 1617. — PAOLO, de Cavergno, † à Lugano 7 mai 1914, architecte, construisit entre autres le cimetière de Lugano, le grand séminaire, la villa Angelo Conti à Lugano. — G. Pometta : *Briciole di storia bellinz.* — G. Buetti : *Note stor. relig.* — G.-B. Nessi : *Note stor. di Locarno.* — *AS* I. — *SKL.* [C. T.]

ZANNER. Voir ZAHNER.

ZANUGG. Famille de Felsberg (Grisons). — 1. ANTON, 1728-1787, pasteur de Seewis en Prätigau, doyen de la Ligue de la Maison-Dieu 1771, ardent défenseur des amis de Zinzendorff au synode et dans divers écrits,

publia un bon remaniement du catéchisme de Gabriel. — 2. GIOVANNI, * 1873, curé de Casaccia 1899-1907, Bondo 1907-1932 ; auteur de *Compendio della Storia Sacra, antico Testamento.* — P. Wernle : *Protest. im 18. Jahrh.* [J.-R. T.]

ZANUS, JOHANN IV, abbé de Disentis 1387-1401, conclut divers traités pour maintenir la paix, avec le baron Ulrich Brun de Rhäzüns et le comte Albert de Sax-Mesocco le 14 févr. 1395 ; il acquit le 10 mars 1401 des comtes Rudolf, Hug et Heinrich von Werdenberg-Sargans, l'avouerie du couvent, fit établir en 1399, par le notaire impérial Johann von Waleschingen, un cartulaire du couvent, qui a été anéanti lors de l'incendie de 1799, mais dont subsistent des fragments. — Adelgott Schumacher : *Album Desertinense.* — Emil Krüger : *Die Grafen von Werdenberg.* [L. J.]

ZARDETTI. Famille d'origine italienne, qui se fixa à Rorschach (Saint-Gall) au début du XVIII[e] s.

Otto Zardetti.
D'après une photographie.

Armoiries : coupé, au 1 d'or à un château d'argent maçonné de sable, donjonné de deux pièces et ouvert de sable, au 2 parti, au 1 barré d'argent et de gueules de six pièces à une épée d'or posée en barre sur argent, au 2 de sinople à 3 croix de Malte d'or. — 1. Friedrich-***Otto***, * 24 janv. 1847 à Rorschach, prêtre et D[r] theol. 1870, professeur au séminaire épiscopal de St. Georgen près Saint-Gall 1871, chanoine honoraire de Saint-Maurice 1872, bibliothécaire du couvent 1873, gardien de la cathédrale 1876. En 1881, il se rendit en Amérique et devint prof. de théologie à Milwaukee 1881, et plus tard vicaire général de Dakota et premier évêque du nouveau diocèse de Saint-Cloud (U. S. A.) ; archevêque de Bucarest 1894-1895, puis de Mocissus. † 10 mai 1902, à Rome, capitulaire de Santa Maria Maggiore. Auteur d'ouvrages religieux. — F.-X. Wetzel : *D[r] O. Z.* — Barth III, p. 932. — 2. EUGEN Zardetti-von Bayer, frère du n° 1, * 1849 à Rorschach, architecte à Berne, s'adonna à la peinture dès 1885, à Bregenz, s'est fait un nom comme peintre de marine. † 21 févr. 1926 à Lucerne. La galerie épiscopale de Saint-Gall possède de ses tableaux. — *SKL.* — *Vaterland* 1926, n° 44. — *Luz. Nachrichten*, févr. 1926. — 3. EUGENIO, fils du n° 2, * 5 mai 1885, à Lucerne, homme de lettres. — *DSC.* [H. Tr.]

ZAREMBA, FELICIAN-MARTIN **von,** d'une vieille famille polonaise, * 1795 à Zaroy (Pologne), † 1874 à Bâle. Il débuta dans la diplomatie russe, mais peu après se tourna du côté des missions. Formé à la maison de Bâle, il déploya dès 1821 une activité de missionnaire dans le Sud de la Russie, à laquelle le gouvernement russe mit fin en 1835. Dès lors il fut prédicateur itinérant à Bâle.— *ADB.*— *Jugendleben F. Zarembas*, 1858. — K.-F. Ledderhose : *Leben u. Wirken F. v. Z.* [C. Ro.]

ZARN. Famille d'Ems (Grisons). — ABRAHAM, curé de Lenz 1757-1771, durant vingt-cinq ans vicaire épiscopal du chapitre *Supra murum.* † 1771. — PETER, secrétaire épiscopal, sextaire de la cathédrale de Coire 1849-1857. Auteur de *Necrologium curiense*, publié par Juvalta. — C.-M. Tuor : *Reihenfolge der... Domherren.* — J. Simonet : *Die Weltgeistlichen.* [J. SIMONET.]

ZARRO (DE ZARRO). Famille noble de Côme, actuellement bourgeoise de Soazza (Grisons). GEORGINUS de Zarro, témoin en 1358 d'un arbitrage entre l'évêque de Coire et le seigneur de Marmels. — *Cod. dipl.* II, p. 112. — PETER Zar, † 6 juin 1726 à Graz, stuccateur et architecte, probablement identique à Pietro. * 1698 à Soazza. — A.-M. Zendralli : *Misoxer Baumeister... in deutschen Landen.* — GIACOMO, 1830-1889, inspecteur général des forêts du canton du Tessin. [L. J.]

ZASIUS, JOHANN-ULRICH, fils du célèbre juriste Ulrich Zasius, l'ami d'Érasme et d'Amerbach, * 1521 à Fribourg-en-Brisgau, † 1570, D[r] jur., professeur de droit romain à Bâle 1543-1544. Il dut renoncer à son enseignement parce que catholique, entra vers 1551 au service de l'empereur Ferdinand I[er], devint conseiller aulique de Maximilien II en 1563 et vice-chancelier impérial en 1565.— *ADB.*— *Athenæ Rauricæ.* [C. Ro.]

ZASTROW, FRÉDÉRIC-GUILLAUME **de,** * 22 déc. 1752 à Ruppin (Allemagne), † 22 juil. 1830 au Bied près Colombier, général d'infanterie et ministre d'État de Prusse, gouverneur de la principauté de Neuchâtel 1823-1830. — Archives d'État Neuchâtel. [L. M.]

ZAUGGENRIED (C. Berne, D. Fraubrunnen. V. *DGS*). Com. et Vge de l'ancienne juridiction de Zollikofen. Il dépendit toujours au spirituel de Jegenstorf. Le couvent de Fraubrunnen y avait de nombreux biens au moyen âge. — W.-F. v. Mülinen : *Beitr.* V.— *Das Amt Fraubrunnen*, 1925. [L. S.]

ZAVETTA. Voir ZALETTA.

ZAY. Familles de Glaris, Schwyz et Zurich.

A. **Canton de Glaris.** Famille éteinte, bourgeoise, de Schwanden, Näfels, Glaris, Mollis et Linthal. *Armoiries* : d'or à une marque de maison de sable en pal (variantes). — 1. FRIDOLIN, † avant oct. 1560, porte-bannière 1531-1558, un des chefs protestants à la Réformation. — 2. RUDOLF, porte-bannière 1585, député au syndicat à Lugano 1581, 1592, 1600, bailli de Werdenberg 1601.— 3. JAKOB, † avant juillet 1610, capitaine au régiment Ludwig Wichser au service de France 1589, porte-bannière 1593.

— 4. RUDOLF, † après 1662, capitaine et médecin aux Grisons 1629, capitaine au régiment L. von Roll au service de France 1645-1649. — 5. JAKOB, 30 juil. 1629 - 24 nov. 1678, capitaine en Catalogne 1648, sautier du pays 1665, député au syndicat à Lugano 1670, conseiller, obtint en octobre 1677, avec le major Melchior Marti, la première compagnie fondée par Glaris-protestant au régiment Pierre Stuppa, au service de France. — 6. RUDOLF, * 17 déc. 1653, † 1[er] août 1693 en Flandre, capitaine, commandant de bataillon au régiment Stuppa, au service de France. — 7. JAKOB, † après 1733, capitaine-lieutenant en Espagne 1719, major et lieutenant-colonel au régiment Niederöst 1729, passa au catholicisme en 1728. — Voir Valentin Tschudi : *Chronik.* — Heinr. Tschudi : *Chronik*, p. 632. — Chr. Trümpi : *Chronik*, p. 251, 298, 384, 472. — Melch. Schuler : *Gesch. des Landes Glarus*, p. 175. — *LL.* — *LLH.* — *AS* I. — *JHVG* 11, p. 14, 16 ; 24, p. 73, 120 ; 36, p. 91 ; 45, p. 23. — J.-J. Tschudi : *Akta mit Frankreich* I, p. 54, 55, 63 (mns). — Le même : *Collektanea von den Geschlechtern* (mns.). — P. Thürer : *Verz. der Glarner Offiziere in fremden Diensten* (mns.). — J. Kubli : Regestes et généalogies (mns.). [P. THÜRER.]

B. **Canton de Schwyz.** Famille éteinte du quartier d'Arth. *Armoiries* : d'azur à une marque de maison d'argent accompagnée d'une ou deux étoiles d'or. JOST fut l'un des 21 désignés pour la répartition du territoire d'Arth, en 1354, entre les anciens sujets de la seigneurie. HANS, † à Marignan 1515.— 1. RUDOLF, vice-landammann 1532.— 2. JOHANN-SEBASTIAN, conseiller, fonda et construisit de 1687 à 1689 la chapelle Maria zum Schnee au Rigi-Klösterli ; avoué et constructeur de la nouvelle église paroissiale d'Arth, consacrée en 1700. — 3. JOHANN-KARL, secrétaire d'État 1769-1772. — 4. CARL, D[r] med., 1754-1816, député à la Diète 1803-1808, trésorier général 1802-1807, vice-landammann 1809-1811. Auteur de poésies, tel *Goldau und seine Gegend.* — 5. CARL, 1783-1854, fils du n° 4, trésorier général 1818-1822, vice-landammann 1822-1824, landammann 1824-1826 ; reçut du pape l'ordre de l'Éperon d'or et fut créé par Louis XVIII chevalier de la Légion d'honneur ; il s'appelait chevalier de Zay. Dernier de la famille. — D. Fassbind : *Profangesch.*, mns. aux Arch. de Schwyz. — M. Dettling : *Chronik.* — M. Styger : *Das Rathaus Schwyz u. seine Landammännerporträte*, mns. — Collect. généal. et héraldiques de l'auteur. — *Gfr.* [M. STYGER.]

C. **Canton de Zurich.** Famille de Glaris reçue à la bourgeoisie de Zurich en 1397 avec HANS.— RUDOLF, du Conseil 1428-1431, 1438-1443, prévôt de corporation 1432-1437, bailli de Rümlang 1430, 1436, d'Erlenbach 1432, de Wollishofen 1434, 1439, 1441, — *LL.* — Archives d'État Zurich. [H. HESS.]

ZAZIKHOVEN, von. Voir ZEZIKON, VON.

Z'BÆREN. Voir BÆR.

ZBERG (Z'BERG). Une des plus anciennes familles du canton d'Uri, actuellement bourgeoise d'Altdorf, Erstfeld, Flüelen, Schattdorf, Silenen et Wassen. Une branche est devenue bourgeoise de Bellinzone en 1820. *Armoiries* : I. coupé d'azur et de gueules à une montagne de sinople ; II. de gueules à deux fléaux d'or passés en sautoir soutenant une croix pattée d'argent. Le nom apparaît déjà dans un rôle de redevances du Fraumünster de Zurich, de 1250 à 1300. PETER et HEINRICH Zeberg furent cités devant le tribunal ecclésiastique de Constance, le 1er mai 1392, pour avoir empiété sur les droits du Fraumünster. — 1. ERASMUS, dit le gros, député à la Diète 1610-1616, bailli de la Léventine. † 27 janv. 1638. — 2. ERASMUS, fils du n° 1, membre du landrat, député au Conseil 1647, bailli de la Léventine 1652-1655. — 3. JOHANN-MELCHIOR, 1725-1803, châtelain de Bellinzone, fit souche d'un rameau tessinois. — 4. KARL-FRANZ, * 18 nov. 1754, à Altdorf, curé de Faido de 1784 à sa mort, 5 févr. 1805. Notaire apostolique, réorganisa les archives du patriciat de Faido. — *Einsiedler Kalender* 1925. — 5. JOSEF-MARIA, * 21 déc. 1756 à Bellinzone, curé de Giornico 1788-1834, où il mourut le 15 avril 1835. Musicien et compositeur. — 6. JOSEF-ANTON, de Silenen, * 22 janv. 1759, du Conseil, bailli du Val Maggia 1789-1790, député au syndicat 1793-1797, bailli de Blenio 1794-1797. — *LL.* — *LLH.* — *AS* I. — G. Abegg : *Beiträge zu Urner Schulgesch.* 69. — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit.* — *Urner Wochenblatt* 1879, n° 24 ; 1912, n° 21. — *ZSK* 1912, p. 94. — *Gfr.* 8, p. 73 ; 22, p. 239 ; 44, p. 173 ; 77, p. 104. — *Nbl. von Uri* 1906, p. 12 ; 1909, p. 12 ; 1912, p. 48 ; 1922, p. 51 ; 1928, p. 88. — Emil Huber : *Urner Wappenbuch.* [Friedr. GISLER.]

ZBINDEN. Familles de Berne, Fribourg, Lucerne.

A. **Canton de Berne.** Familles du district de Schwarzenbourg, bourgeoise d'Albligen, Guggisberg, Rüschegg et Wahlern ; aussi de Jaberg (D. Seftigen). Le nom provient de la forme *(Sohn) des Binden* = fils du tonnelier (voir ZEHREN). Il est cité à Rüschegg depuis 1356 (*AHS* 1917, 158). — HANS, de Guggisberg, * 26 août 1893 à Berne, Dr phil., membre fondateur de l'association panidéaliste internationale, auteur d'écrits sur le philosophe Rudolf-Maria Holzapfel. — *DSC* 1932. — [H. Tr.] — F., * 4 avril 1871 à Sciez (Haute-Savoie), peintre décorateur, professeur de dessin à Arcachon 1897-1901. A décoré la chapelle de la Vierge à l'église de Longpont (Seine-et-Oise) 1901-1903. — *SKL.* [L. S.]

B. **Canton de Fribourg.** Famille originaire du Guggisberg qu'elle quitta vraisemblablement lors de la Réforme. Bourgeoise de plusieurs communes de la Singine, on la trouve à Oberried en 1555, à Plasselb en 1594. — 1. ULI, du Guggisberg, fut naturalisé Fribourgeois en 1623. — 2. FRANÇOIS-PIERRE, de Dirlaret, 1798-1861, prêtre 1820, curé de Praroman 1820, de Lausanne 1822, coadjuteur à Saint-Nicolas de Fribourg 1823-1825, curé de Tavel 1825-1861. Il travailla efficacement à la fondation d'un hospice au Schwenni pour les vieillards et les enfants pauvres ou orphelins. — 3. JOSEPH-PIERRE, 1822-1913, de Ried, prêtre 1848, curé de Tavel 1861-1872, puis chapelain 1872-1890, chapelain de Saint-Loup 1890-1913. Il s'occupa activement de l'institut de bienfaisance de la Gouglera et de l'hôpital de Tavel, dont il fut l'un des principaux bienfaiteurs. — 4. BOURCARD, 1845-1906, cordelier 1868, pénitencier apostolique à Assise. — G. Studerus : *Die alten deutschen Familiennamen von Freiburg.* — J.-X. Fontana : *Notice hist. sur François-Pierre Zbinden.* — *Étr. frib.* 1914. — *Monat-Rosen* 1912-1913. — *ASHF* VIII, 366. [RÆMY.]

C. **Canton de Lucerne.** — JOSEPH, * 6 août 1873 à Lucerne, sculpteur à Lucerne jusqu'en 1908, puis à Florence où il fonda l'*Accademia internazionale di Belle Arti*, qu'il dirige. Auteur d'une médaille à l'effigie du général Ul. Wille. — *SKL.* [L. S.]

ZBREITEN (ZENBREITEN). Ancienne famille de Mörel (Valais), éteinte actuellement, portant le nom du hameau abandonné de Breiten. — KASPAR, major de Mörel 1539 et 1553, banneret du dizain de Rarogne 1526-1547. — Arch. de Valère. — Arch. de Sépibus. — Furrer III. [D. I.]

ZBRUN, Z'BRUN. Ancienne famille d'Eischol (Valais), portant le nom de l'endroit qu'elle habitait, établie à Tourtemagne. — ANTONIUS, major de Loèche 1672. — Arch. d'État, Sion. — Furrer III. [D. I.]

Z'BRUNNEN (ZEM-, ZUM-, BRUNNEN). Noms de plusieurs familles anciennes du Haut-Valais, éteintes aujourd'hui, désignées selon le lieu de leur domicile. — MORIZ, d'Ernen, major de Conches 1550, 1563 et 1569, lieutenant du grand bailli 1572-1573. — Gremaud. — Furrer III. — Lauber : *Landeschronik* 1926, n° 3. [D. I.]

ZEBERG (CEBERG, ZIEBRIG). Vieille famille schwyzoise du quartier d'Arth. ULI, † à Sempach 1386 ; ULI, son petit-fils, † à Saint-Jacques sur la Birse 1444. D'après les registres des anniversaires fondés aux XIVe et XVe s., la famille possédait de nombreuses terres. HANS Ziebrig éleva à Engiberg une maison de maîtres en 1559 ; on y voit encore les traces d'un stand. Son fils ULRICH y abrita les nonnes du couvent d'Au à Steinen après l'incendie de leur maison en 1576. *Armoiries* : à l'origine une marque de maison, plus tard généralement d'azur à une montagne de sinople accompagnée de deux demi-vols d'argent (variantes). Plusieurs membres de la famille firent partie au XVIe s. du tribunal des Sept de l'Altviertel. — 1. HANS, bailli d'Uznach 1570. — 2. ULRICH, bailli du Freiamt 1597. — 3. KASPAR, vice-landammann, bailli d'Uznach 1626. — 4. PAUL, secrétaire d'État 1616-1655. † 1661. A laissé de précieuses notices d'histoire locale, surtout sur l'incendie de Schwyz en 1642 et sa reconstruction. — 5. ANTON-IGNAZ, petit-fils du n° 4, 1658-1745, capitaine au service d'Espagne, vice-landammann 1700, plus tard bailli du Freiamt et à Sargans ; édifia la maison Ceberg à l'obern Feld 1686. Fut aussi peintre et poète. — *Bürgerhaus* IV. — L. Birchler : *Kunstdenkmäler* II, p. 622. — 6. KARL, fils du n° 5, supérieur, professeur de théologie, finalement curé de Fischingen. † 1737. — 7. IGNAZ-NAZAR, fils du n° 5, 1698-1777, officier en France, propriétaire de la maison de Sagenmatt, peintre et poète, traduisit en allemand des comédies françaises ; membre du Conseil, du tribunal des Sept de l'Altviertel, vice-landammann 1749 et 1753, landammann 1755-1757. Il fut déposé de toutes ses charges et fonctions en 1765 durant la lutte des Durs et des Mous, à cause de ses opinions favorables à la France, et condamné à 15 000 fl. d'amende ; réhabilité quelques années avant sa mort. — D. Fassbind : *Profangesch.*, mns. aux Arch. de Schwyz. — M. Dettling : *Chronik.* — Dom. Schilter : *Der Linden- und Hartenhandel.* — L. Birchler : *Kunstdenkmäler* II. — *Bürgerhaus* IV. — M. Styger : *Schwyz. Bürgerhäuser.* — Collec. généal. et héraldiques de l'auteur. [M. STYGER.]

ZEBNET (Z'EBNET, ZU EBNET). Famille uranaise éteinte au XVIIe s., qui tenait son nom du domaine d'Ebnet sur le Seelisberg. Un rameau se fixa à Altdorf à la fin du XVe s. HENSLI *ze Ebnot*, de Seelisberg, est cité en 1436. — 1. JAKOB, de Seelisberg, du Conseil, député à la Diète 1483-1502, bailli de la Léventine 1490-1493, est cité dans le rôle des pensionnés du duc Sigismond d'Autriche. — 2. HEINRICH, d'Altdorf, du Conseil, député à la Diète 1506-1513, bailli de Blenio 1496-1498. — 3. PETER, du Conseil, bailli de Blenio 1518-1520. — *LL.* — *Gfr.* Reg. — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit.* — *ZSK* 1910, p. 279, 281. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1909, p. 54-71 ; 1912, p. 40, 44 ; 1927, p. 36, 67. [Fr. GISLER.]

ZEENDER (ZEHNDER). Familles des cantons de Berne et de Zurich.

A. **Canton de Berne.** Famille de fondeurs de cloches de la ville de Berne, connue depuis le XVe s., éteinte en 1771 dans les mâles, en 1793 en ligne féminine. Elle a donné de nombreux membres du Conseil. *Armoiries* :

d'azur à une cloche d'or. — 1. HEINRICH, fondeur de cloches, bourgeois de Berne 1448. — 2. HANS, fils du n° 1, fondeur de cloches, bailli de Trachselwald 1490. † en charge 1493. — 3. HANS, fils du n° 2, fondit en 1506 pour la collégiale de Berne une grosse cloche de 200 quintaux qui, au bout de dix ans, dut être refondue par des maîtres de Strasbourg ; bailli d'Aarwangen 1534. † 1536. — 4. ANDREAS, frère du n° 3, bailli de Trachselwald 1513, du Petit Conseil 1521, bailli d'Aarwangen 1522, de Münchenbuchsee 1527, de Biberstein 1537. † 1546. — 5. HANS, fils du précédent, bailli d'Aarberg 1534, du Petit Conseil 1542, avoyer d'Unterseen 1542, bailli de Gottstatt 1552. † 1559. — 6. MICHEL, fils du n° 5, fondeur de cloches et de canons, bailli de Landshut 1561, de Torberg 1568, de Fraubrunnen 1577, du Petit Conseil 1577, 1586, intendant de l'arsenal 1586. † 1588. — 7. JOHANNES, frère du n° 6, 1532-1618, bailli de Laupen 1580, de Münchenbuchsee 1592, du Petit Conseil 1588, 1599, intendant de l'arsenal 1588. — 8. MICHEL, fils du n° 6, 1552-1629, bailli de Bipp 1587. — 9. JOHANNES, frère du n° 8, 1555-1635, peintre verrier, directeur de l'hôpital 1610. — 10. ABRAHAM, frère des n^{os} 8 et 9, 1559-1625, fondeur de cloches et de canons, fournit des cloches à un grand nombre d'églises de la campagne bernoise et du Pays de Vaud, s'associa avec Peter Füssli de Zurich, en 1611, pour fondre la plus grosse cloche de la collégiale de Berne, la plus grande de Suisse ; il fondit aussi un grand nombre de canons. — 11. ANDREAS, neveu du n° 10, bailli de Laupen 1613. † 1652. — 12. JOHANNES, fils du n° 7, 1575-1628, orfèvre, gardien et maître de la monnaie 1605, directeur de l'hôpital 1614, bailli de Cerlier 1615. — 13. MICHEL, frère du n° 12, 1577-1629, peintre verrier, bailli de Münchenbuchsee 1613, de Nyon 1625. — 14. JOHANN-RUDOLF, demi-frère du précédent, 1576-1651, bailli de Romainmôtier 1628, du Petit Conseil 1635, directeur des sels 1637, banneret 1640, intendant de l'arsenal 1646. — 15. KONRAD, 1549-1614, secrétaire baillival à Interlaken 1577, du Petit Conseil et avoyer de Berthoud 1598, banneret 1604, trésorier des pays allemands 1614. — 16. FRIEDRICH, fils du n° 13, 1611-1661, bailli de Münchenbuchsee 1655. — 17. JOH.-RUDOLF, fils du n° 14, 1612-1691, économe du chapitre de Zofingue 1659, directeur de l'hôpital de l'Isle 1678. — 18. DANIEL, frère du précédent, 1616-1692, bailli d'Oberhofen 1658, maître des blés 1672. — 19. PETER, fils du n° 15, avoyer de Büren 1607, capitaine au service de France 1617. † 1634. — 20. HANS-JAKOB, frère du précédent, bailli d'Oron 1628. † 1638.— 21. DAVID, secrétaire baillival à Fraubrunnen 1647, avoyer d'Unterseen 1660. † 1687. — 22. JOH.-RUDOLF, fils du n° 17, D^{r} med., bailli de Gessenay 1688, de Nidau 1702, directeur des sels 1718. † 1730. — 23. JOH.-RUDOLF, fils du précédent, 1675-1740, bailli de Nidau 1720. — Voir en général *SKL* (avec bibl. et mention d'autres fondeurs de cloches). — Gr. — *LL.* — v. Werdt (mns. de la Bibl. de Berne). [H. TR.]

B. **Canton de Zurich.** Famille de Zurich éteinte en 1745. *Armoiries* : écartelé, aux 1 et 4 d'or à une femme d'azur tenant dans chaque main un bouquet d'épis d'or ; aux 2 et 3 d'azur au lion d'or. — NIKLAUS, prévôt de corporation 1445-1448, potier d'étain, intendant de l'arsenal 1447-1448. — RUDOLF, capitaine aux services de France et de Venise. † 1616. — HANS-JAKOB, orfèvre. † 1638. — *LL.* — *LLH.* — *SKL.* — *Stadtbücher.* — Tabelles de Hofmeister, mns. aux Arch. de la ville de Zurich. — *Wappenbuch D. Meyer*, 1605. — F. Hegi : *Zunft zur Schmieden.* — K. Wirz : *Etat.* — E. Egli : *Actensammlung.* — *Nbl. Waisenhaus* 1871, p. 19, 23. [E. D.]

ZEERLEDER, von. Famille patricienne de Berne. *Armoiries* : d'or à un senestrochère vêtu d'azur et tenant 3 roses de gueules feuillées de sinople. La famille est très probablement originaire de la ville de Rees (duché de Clèves), d'où des Zeerleder se seraient rendus, d'après la tradition, à Erfurt puis, de là, au début du XVI^{e} s., à Berne. HANS, chaudronnier, fut reçu à Berne en 1544 dans la corporation des Forgerons (voir la peinture de la maison n° 53 de la Junkerngasse à Berne). — 1. NIKLAUS, petit-fils du précédent, 1604-1670, maître à l'école latine de Berne 1627, pasteur d'Oberburg 1630, doyen de Berthoud 1666. Ancêtre commun de la branche bernoise. A Berne, les Zeerleder furent d'abord pasteurs ; quelques-uns pharmaciens ou médecins. Plus tard, la famille, qui ne fut jamais très nombreuse, a donné quelques magistrats, officiers et juristes ; à l'époque récente, des techniciens. — 2. NIKOLAUS, 1628-1691, fils du n° 1, maître à l'école latine de Berne, pasteur de Kirchberg 1660, doyen de la classe de Berthoud 1684. — 3. SAMUEL, arrière-petit-fils du n° 1, 1692-1748, capitaine, fonda une maison de commerce, qui fut transformée en banque en 1780 (la Banque commerciale de Berne actuelle). — 4. ***Ludwig***, petit-fils du n° 3, 1772-1840, petit-fils par sa mère d'Albert de Haller. Banquier, commissaire de district de l'Oberland 1797, du Grand et du Petit Conseil, membre de diverses administrations. Fut chargé dans la suite de plusieurs missions et ambassades, ainsi à Francfort 1813, à Bâle 1814 et la même année au Congrès de Vienne où il était député de Berne et représentant des cantons de Zoug et d'Uri. A la chute de l'ancien régime en 1798, il parvint, avec G. von Jenner, à sauver une somme importante du trésor de Berne, qu'il remit en 1814 au gouvernement aristocratique qui venait d'être réinstallé. Cela lui valut des poursuites en 1835 de la part des nouvelles autorités, mais il fut acquitté en 1838. — *ADB* 44. — *BT* 1853. — A. Zeerleder : *Erinnerungen an L. Z.* 1843. — 5. ***Karl***, 1780-1851, bailli d'Aarwangen 1817-1824, du Grand Conseil 1816-1827, du Petit Conseil 1823-1831, président de l'administration de la ville de Berne 1831-1848, président de la Société suisse d'histoire 1831-1840. Il rassembla une grande collection de copies de documents bernois, qui furent publiés après sa mort par sa famille : *Urk. für die Gesch. der Stadt Bern*, 3 vol., 1853, 1854. Auteur de *Bericht über die Staatsverwaltung* (Berne) *1814-1831*, 1831, et de quelques travaux historiques parus en partie dans le *Schweiz. Geschichtforscher.* — *ADB* 44. — *SBB* III. — E.-F. v. Mülinen : *Prodromus.* — K. Geiser : *Die Ersparniskasse von Aarwangen.* — 6. BERNHARD, 1788-1862, officier au service d'Autriche, propriétaire du château de Steinegg (Thurgovie), s'occupa de travaux d'histoire et devint catholique. — *ADB.* — E.-F. v. Mülinen : *Prodromus.* — *Erinnerungen an B. Z.* 1864. — Barth III, p. 932. — 7. ALBERT, petit-fils du n° 4, 1838-1900, professeur de droit à l'université de Berne 1878-1900, durant de longues années rédacteur et éditeur de la *Zeitschr. des bern. Juristenvereins.* Un des principaux promoteurs de l'achèvement de la collégiale de Berne, 1891-1896. — 8. FRITZ, fils du n° 7, 1863-1926, avocat, colonel d'état-major. — 9. ALBERT, * 1866, frère du n° 8, ingénieur des Forces motrices bernoises, ingénieur en chef de la construction de la ligne du Lötschberg. — 10. MAX-Friedrich, neveu du n° 7, * 1880, architecte à Berne, restaura, entre autres, l'église de Köniz. Le droit à la particule *von*, en vertu de la décision du Grand Conseil de 1783 a été reconnu en 1875 par le Conseil de bourgeoisie, mais la famille en a peu fait usage. — Voir en général *LL.* — *LLH.* — Gr. — v. Werdt : *Stammentafeln* (mns. à la Bibl. de Berne). — *SKL.* — *AGS* II. — Reg. des bourgeois de Berne. [Alb. Z. et B. SCHMID.]

Ludwig Zeerleder.
D'après une lithographie
(Bibl. Nat., Berne).

ZEFFEL, ZŒFFEL. Vieille famille uranaise à Bürglen, Attinghausen et au Schächental, finalement à

Altdorf ; les derniers représentants émigrèrent au commencement du XIXe s. dans le Jura bernois et vivent encore en Espagne. *Armoiries* : d'azur à une devise accompagnée en chef d'un W majuscule et en pointe d'une palissade, le tout d'argent. ULRICH, † à Marignan 1515. — 1. WALTER, à Unterschächen, du Conseil, juge au tribunal des XV, bailli de la Léventine 1559-1562, député dans les bailliages tessinois 1573. — 2. WALTER, * 1535 à Unterschächen, du Conseil, capitaine au service de France et de Venise, conseiller et député à la Diète 1577-1605, envoyé à la prestation d'alliance avec le Valais le 9 juin 1578 ; bailli du Rheintal 1590-1592, bienfaiteur de l'église de Bürglen. † 5 mai 1633 à Schattdorf. — 3. KASPAR, du Conseil, bailli de la Léventine 1625-1628. Le libre exercice de la navigation et du transport de marchandises le mirent en conflit avec Lucerne et provoquèrent la conférence des V cantons à Gersau le 5 sept. 1609. † 20 déc. 1643. — *LL.* — *AS* I. — Wymann : *Schlachtjahrzeit.* — *ZSK* 1910, p. 285, 286. — *Gfr.* 20, p. 63, 84 ; 64, p. 289 ; 70, p. 302. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1901, p. 44, 46 ; 1910, p. 128 ; 1912, p. 45 ; 1913, p. 80 ; 1920, p. 54, 55. [Fr. GISLER.]

ZEGLINGEN (C. Bâle-Campagne, D. Sissach. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1372, *Zegningen* ; 1392, *Zegligen* ; 1453, *Zeiglingen* ; 1461, *Zeglingen.* On y a trouvé deux urnes contenant des restes de corps incinérés et une boucle de bronze entourée d'un filament d'or de l'époque de Hallstatt. A l'époque romaine, la route venant de Sommerau bifurquait à Zeglingen, continuant d'une part sur Olten et d'autre part vers la Schafmatt par les cols du Jura. Des vestiges romains sont l'Ellend Herberg ou Kalte Herberge où « le soc de la charrue touche beaucoup de vieilles murailles » (1757), le Wallbrunnen, la Wallburg, Wollstall, la Ziegelmatt, l'Eselweg conduisant à Oltingen, Strick (= *striga* 1372) et *ze Wil.* Le nom de Küngsboum rappelle l'époque franque. Avec Rünenberg, Zeglingen faisait partie en 1372 de la seigneurie de Farnsbourg. Toutefois, en 1392 encore, le comte Hermann von Tierstein reconnaît avoir reçu en fief du chapitre de Bâle le domaine de Zeglingen, avec droits de police. Le village eut beaucoup à souffrir des troubles qui suivirent la bataille de Saint-Jacques. En 1461, Zeglingen passa à Bâle avec la seigneurie de Farnsbourg. Au XVe s. déjà, on mentionne la carrière de gypse dont l'exploitation a conservé jusqu'à nos jours son importance. Zeglingen appartenait à la paroisse de St. Martin de Kilchberg, mais possédait une chapelle, mentionnée en 1503. Avec Kilchberg et Rünenberg, le village constitue aujourd'hui encore une paroisse. La trouvaille de l'époque de Hallstatt fut faite en 1877-1878 lors de la construction d'un nouveau bâtiment d'école. — *ULB.* — Arch. d'État Bâle-Campagne. — *BZ* VIII et IX. — D. Bruckner : *Merkwürdigkeiten*, p. 2552. — L. Freivogel : *Die Landschaft Basel*, p. 50. [K. GAUSS.]

ZEHENDER. Familles des cantons de Berne (Argovie), Saint-Gall et Schaffhouse. Voir aussi les articles : ZEHNDER, ZEENDER et ZENDER.

A. **Cantons de Berne et d'Argovie.** Famille originaire d'Aarau, bourgeoise de Berne. *Armoiries* : de gueules à une gerbe d'or. A Aarau, la famille apparaît au milieu du XIVe s. — 1. JOH.-ULRICH, cité dès 1421, † 1452, avoyer d'Aarau 1433, 1444. — 2. LUDWIG, cité dès 1431, † 1475, fréquemment avoyer de 1442 à 1474, bailli de Rheinfelden 1437.— 3. MARKWART, 1451-1500, prit part à la bataille de Morat 1476. Ancien avoyer 1478. Au XVIe s., la famille disparaît d'Aarau (W. Merz : *Wappenbuch Aarau*) et se fixe à Berne avec — 4. HANS-ULRICH, fils du n° 3, aubergiste du Lion, gouverneur de Königsfelden 1533, bailli de Chillon 1540, où il mourut 1545. — 5. LUDWIG, son frère, 1503-1577, s'établit à Berne également, bailli de Biberstein 1546, d'Interlaken 1570. — 6. SAMUEL, fils du n° 4, 1529-1565, secrétaire du consistoire, auteur d'un journal des années 1543-1564, en partie publié dans *AHVB*, V. — 7. MARQUARD, 1542-1610, bailli de Nyon 1572, du Petit Conseil 1580, intendant de l'arsenal 1582, gouverneur d'Aigle 1583-1586, du Petit Conseil 1586, 1595, bailli de Lausanne 1588, où il découvrit la conjuration d'Isbrand Daux. Envoyé à plusieurs reprises en mission, notamment en 1581 auprès du roi de France. — 8. JOHANNES, secrétaire du Conseil 1550, bailli de Ternier 1553, d'Avenches 1560. † 1565. — 9. LUDWIG, fils du n° 5, 1539-1608, bailli d'Unterseen 1591. Son frère — 10. HANS-ULRICH, secrétaire baillival à Lenzbourg 1574, bailli d'Unterseen 1580, d'Aarberg 1591. † 1605. — 11. JOHANNES, demi-frère du n° 10, 1562-1619, bailli de Bonmont 1594. — 12. SAMUEL, fils du n° 7, bailli de Moudon 1616, de Romainmôtier 1625. † 1628. — 13. HANS-ULRICH, fils du n° 10, bailli d'Unterseen 1604. † 1613. — 14. MARQUARD, 1581-1638, bailli de Landshut 1610, du Petit Conseil 1620, 1631, bailli de Lausanne 1624, directeur des sels 1634, trésorier du Pays romand 1635. — 14a. JOSUA, fils du n° 14, * 1609, peintre miniaturiste.— *SKL.*— 15. MARQUARD, fils du n° 11, 1588-1655, économe de Zofingue 1623, du Petit Conseil 1639, intendant de l'arsenal 1640.— 16. SAMUEL, fils du n° 12, 1608-1649, bailli de Biberstein 1643. Son frère — 17. ANTON, 1609-1666, bailli de Moudon 1652. — 18. MARQUARD, frère des nos 16 et 17, 1611-1675, bailli de Signau 1643, châtelain de Wimmis 1668. — 19. GABRIEL, frère du n° 18, bailli de Cerlier 1661. † 1678. — 20. MARQUARD, fils du n° 14, 1602-1654, préposé à l'ohmgeld 1640, bailli d'Aarwangen 1642. — 21. JOH.-RUDOLF, * 1604, co-seigneur de Worb, bailli de Signau 1649. — 22. MARQUARD, fils du n° 15, 1616-1679, orfèvre, bailli de Biberstein 1663. — *SKL.* — 23. HANS-LUDWIG, fils du n° 16, 1637-1687, bailli de Gottstatt 1678. — 24. JOHANN-RUDOLF, fils du n° 17, 1638-1719, bailli de Bonmont 1677. — 25. ANTON, frère du n° 24, 1639-1700, bailli de Biberstein 1698. — 26. HANS-FRANZ, frère des nos 24 et 25, 1641-1719, préposé à l'ohmgeld 1681, gouverneur de Königsfelden 1686, bailli de Cerlier 1713. — 27. LUDWIG, * 1644, travailla comme miniaturiste pour le roi de France. — *SKL.* — 28. SIGMUND, fils du n° 18, * 1659, bailli d'Yverdon 1708. Son frère — 29. MARQUARD, bailli d'Aarbourg 1677. † 1678. — 30. NIKLAUS, frère des nos 28-29, châtelain de Wimmis 1686. † 1709. — 31. SAMUEL, 1646-1705, bailli d'Yverdon 1696. — 32. MARQUARD, fils du n° 18, orfèvre, économe de Hettiswil 1688. † 1706 ou 1707. — *SKL.* — 33. MARQUARD, fils du n° 20, 1636-1682, bailli de Cerlier 1677. — 34. ISAAK, petit-fils du n° 15, 1650-1694, bailli de Lugano 1690. — 35. JOHANN-KARL, fils du n° 24, 1678-1754, directeur des sels, bailli de Brandis 1728. — 36. JOH.-ANTON, fils du n° 26, * 1679, bailli de Laupen 1739. † 1761.— 37. HANS-FRANZ, frère du n° 36, 1687-1741, bailli de Kasteln 1739. — 38. JOH.-DAVID, fils du n° 29, 1662-1733, commissaire général du Pays de Vaud 1695. — 39. EMANUEL, fils du n° 32, 1687-1757, architecte, termina en 1748 notamment le bâtiment du chapitre, à Berne. — *SKL.* — 40. JOHANN-JAKOB, 1687-1766, pasteur à Kirchlindach 1719-1733, puis à la collégiale de Berne, premier pasteur et doyen 1752 ; auteur d'écrits religieux et théologiques. — E.-F. v. Mülinen : *Prodromus.* — W.-F. v. Mülinen : *Beiträge* III. — 41. LUDWIG-EMANUEL, fils du n° 39, 1720-1799, directeur des constructions, construisit entre autres, avec Imhof, de 1783 à 1786 l'orphelinat des garçons de Berne. — *SKL.* — 42. WOLFGANG, * 1690, directeur des constructions, bailli de Schenkenberg 1750. † 1754. — *SKL.*— 43. EMANUEL, * 1705, bailli de Frienisberg 1759. † 1772. — 44. SIGMUND, * 1703, châtelain de Wimmis 1747, de Zweisimmen

Johann-Jakob Zehender (n° 40). D'après une gravure sur cuivre (Bibl. Nat., Berne).

1759. — 45. NIKLAUS-SIGMUND, 1723-1780, bailli de Laupen 1758, d'Échallens 1780. — 46. KARL-LUDWIG, 1751-1814, peintre portraitiste et paysagiste de renom, travailla à Paris, Dijon, Besançon, puis à Lucerne, Berne et Bâle. — *SKL*. — 47. FERDINAND-RUDOLF, 1768-1831, peintre, secrétaire du cabinet ducal et conseiller de légation à Oldenbourg. — *SKL*. — 48. EMANUEL-FRIEDRICH, 1791-1870, de Gottstatt, fils du pasteur, doyen et chef d'institut Samuel-Gottlieb (1756-1840) à Gottstatt, pomologue connu, pionnier de l'arboriculture, auteur d'ouvrages de pomologie. — *BBG* X. — *Schweiz. Obst.- und Gartenbauzeitung* 1913. — 49. KARL-FRIEDRICH, 1818-1870, peintre paysagiste. — *SKL*. — 50. WILHELM, fils du n° 47, s'intitulait von Zehender, * 1819 à Brême, professeur d'ophtalmologie et d'otologie à l'université de Berne 1862-1866, à Rostock 1866-1889. † à Rostock 19 déc. 1916, dernier descendant mâle de la famille. A légué 30 000 marks ainsi que sa précieuse bibliothèque à la clinique ophtalmologique de Berne. — Aug. Siegrist : *Prof. Dr W. von Zehender*. — La famille compta, en outre, de nombreux ecclésiastiques et officiers aux services étrangers. — Une famille Zehender, descendant d'un officier bernois, vit à Reggio (Pouilles) ; elle est italianisée. — Voir en général *LL*. — *LLH*. — Gr. — v. Werdt (mns. de la Bibliothèque de Berne). — *AGS* II. [H. Tr.]

B. **Canton de Saint-Gall.** I. Famille éteinte de Saint-Gall. CHUNRAT le Zehender 1275. — JAKOB, du Conseil 1472. — II. WERNHER, de Pfullendorf (Wurtemberg), notaire impérial 1386-1391, maître d'école à Wil 1397, secrétaire de l'abbé Heinrich III de Saint-Gall 1415, secrétaire de district à Wil 1421 ; légua sa maison de Wil pour en faire une cure. Principal fondateur de l'autel Salve Regina à l'église paroissiale de Wil 1425. — *USt G* III-V. — *MVG* XXXV, p. 125. — *LL*. [J. M.]

C. **Canton de Schaffhouse.** ZEHENDER, ZEHNDER. Famille originaire de Winterthour, mentionnée en 1541, admise en 1569 dans la bourgeoisie de Schaffhouse. *Armoiries* : d'or à trois têtes d'ours au naturel, deux et un. — 1. HEINRICH, chirurgien, juge baillival 1693, prévôt de corporation 1695. † 15 nov. 1701. — 2. JOH.-KASPAR, arrière-petit-fils du n° 1, 1742-1805, peintre. — 3. JOH.-KASPAR, fils du n° 2, 1768-14 juin 1840, peintre et verrier. — 4. JOH.-KASPAR, fils du n° 3, 11 mars 1799-16 avril 1880, pasteur à Herblingen, puis pendant cinquante-sept ans au service des écoles de Schaffhouse, où il s'acquit de grands mérites, directeur de l'école réale et député au Grand Conseil. — *Schaffh. Tageblatt* 1880, n° 91. — 5. ***Ferdinand,*** fils du n° 4, * 5 déc. 1829, à Schaffhouse, † 24 nov. 1885 à Zurich, dont il était devenu bourgeois. Pédagogue éminent, pasteur et instituteur à Diessenhofen 1860-1865, pro-recteur de l'école de jeunes filles de Winterthour qui, sous sa direction fut transformée en école normale d'institutrices 1865-1875, puis recteur de l'école supérieure de jeunes filles de Zurich, qui lui doit également son développement. Fondateur et président de l'Association suisse des écoles de jeunes filles, travailla activement au développement de l'enseignement féminin et de l'enseignement en général, de celui de la littérature pour la jeunesse et de l'éducation populaire ; il créa une bibliothèque modèle pour la jeunesse pour l'Exposition nationale de 1883. On lui doit la fondation de la Chambre de Pestalozzi. Auteur d'ouvrages populaires ainsi que d'écrits pour la jeunesse et de publications pédagogiques : *Dr. Jak. Dubs* ; *Uebersicht der deutschen Litteraturgesch.* ; *Biograph. Vorträge*, etc. Fondateur des *Schaffhauserblätter*. — Voir *ADB* 44. — O. Hunziker : *Gesch. d. schweiz. Volksschule*. — *TSRG* 1886. — *Pestalozzianum* 6. — *SL* 30. — *ASA* 5. — *ASG* 5*a*. — *NZZ* 1885, n°s 217, 325, 326, 329-331. — *Progr. der höhern Töchterschule Zürich* 1886. — *Schaffhauser Intelligenzbl. u. Tage-Blatt* 1885, n° 227. — Barth III. — Catalogue de la Bibl. de Schaffhouse. — Reg. généal. de Schaffhouse. — *Schaffh. Wappenbuch* 1852. — *LL*. [STIEFEL.]

ZEHNDER. Familles des cantons d'Argovie, Berne, Lucerne, Schwyz, Zoug et Zurich. Voir aussi les articles ZEHENDER, ZEENDER et ZENDER. Le nom désignait originairement la charge de décimateur.

A. **Canton d'Argovie.** ZEHNDER, ZENDER. I. Une famille Zehnder, bourgeoise d'Aarau, apparaît de la fin du XIV^e^ à la fin du XVI^e^ s. et porte comme *armoiries* : d'argent à deux mi-parties de flèches de sable, au chef de gueules. — W. Merz : *Wappenbuch Aarau*. — II. De vieilles familles du nom de Zehnder sont, aujourd'hui encore, bourgeoises de Suhr, Holzikon, Kölliken, Birmenstorf, Döttingen, Untersiggental et Gränichen. — 1. GOTTLIEB, de Birmenstorf, * 15 janv. 1820, instructeur en chef de la cavalerie 1867, puis colonel d'état-major, chef d'arme de la cavalerie 1874-1892. † 1901. — Schöllhorn : *Dragonerregiment 6*, p. 53. — *Schweiz. Monatsschrift für Off. aller Waffen* 1901. — 2. GOTTLIEB, de Suhr, * 1840, maître de mathématiques à l'école de district d'Olten 1863, directeur des écoles de la ville 1903 ; joua un rôle dans la vie intellectuelle et philanthropique d'Olten. Auteur de divers écrits sur Martin Disteli. † 19 déc. 1904 à Olten. — *ASG*, N. S. X, p. 493, 544. — 3. ROLAND, fils du n° 2, * 10 oct. 1874 à Olten, ingénieur, directeur du chemin de fer Montreux-Oberland, auteur d'ouvrages techniques. — *DSC* 1932. — 4. PAUL, de Suhr, * 30 sept. 1884, peintre à Berne depuis 1914, s'adonna spécialement au vitrail, à la fresque et à la gravure. Œuvres principales : décoration picturale de l'église de Winterthour et de celle de Wynau (Berne). — *DSC* 1932. — *Landbote* 1931, n°s 242 et 246.

Est originaire de Brougg : — DANIEL, frère mineur, maître en théologie, vicaire général de Constance, évêque *in partibus* de Banias (au moyen âge Belinas, Bellinensis), consacra en 1480 la nouvelle église paroissiale de Menzingen. — *Gfr*. 24, p. 357. [H. Tr.]

B. **Canton de Berne.** I. Famille patricienne (voir ZEENDER). — II. Famille bourgeoise de Berne, originaire de Zofingue, établie à Berne en 1613, éteinte en 1879. N'appartint pas au patriciat. *Armoiries* : d'or à un trèfle de sinople entre deux mi-parties de flèche de sable posées en pal ou en bande et en barre (variantes). — *Wappenbuch Bern* 1932. — Gr. — v. Werdt : *Stammtafeln* (mns. de la Bibl. de Berne). — Il existe encore des familles de ce nom, bourgeoises de Köniz, Wahlern, Obermuhlern, Rümligen, Eriswil et Walterswil. [H. Tr.]

C. **Canton de Lucerne.** Familles établies dans le bailliage de Willisau et à Sempach depuis 1300 environ, à Lucerne depuis 1386. — JOHANN, de Schwyz, commandeur à Hitzkirch 1535-1542. — 2. GALLUS, avoyer de Willisau depuis 1597. † 30 avril 1609. — 3. JAKOB, avoyer de Willisau dès 1614. † 1637. — *Gfr*. Reg. — Th. v. Liebenau : *Gesch. von Willisau* II. — Le même : *Das alte Luzern*. — Franz-Rud. Wey : *Hitzkirch*. — *AS* I, vol. I-IV. — Franz Fischer : *Wappenbüchlein der Zunft zu Pfistern in Luzern 1408*. [P.-X. W.]

D. **Canton de Schwyz.** ZEHNDER, ZENDER. Famille autochtone d'Einsiedeln. *Armoiries* : coupé d'azur et de gueules à une gerbe d'or. Le nom était répandu aussi dans l'Ancien pays (district) de Schwyz, mais ceux qui le portaient sont éteints. En 1548, KONRAD fut reçu dans la bourgeoisie. — LEONHARD, prêtre, fondateur, avec son frère KASPAR, vicaire à Schwyz, d'une école de latin dans les locaux abandonnés en 1620 du couvent de Saint-Joseph. Il fut le bienfaiteur de cet établissement qu'il dirigea de 1627 à 1677 comme recteur et professeur. — M. Styger : *Gesch. des Schulwesens im Kt. Schwyz*. — Collec. généal. et héraldiques de l'auteur. — *AHS* 1915, p. 76, 148. — *Gfr*. 46, p. 63. [M. STYGER.]

E. **Canton de Zoug.** Grande et vieille famille de Menzingen et Neuheim, mentionnée pour la première fois avec Ulrich en 1353. ULRICH et RUDOLF bourgeois de Zoug en 1435. *Armoiries* : de gueules à une gerbe d'or accompagnée de deux étoiles du même et en pointe de 3 coupeaux de sinople. La famille a donné des ecclésiastiques, des officiers au service étranger et des magistrats. — Joh.-Peter, capucin sous le nom de P. MAURIZ, 24 juin 1654-3 mars 1713, sous-prieur d'Urseren 1710 ; poète, auteur de cantiques. A publié : *Philomela Mariana*, 1713, recueil de 36 cantiques avec musique. — B. Staub : *Zuger Dichter aus dem 17. Jahrh.*, dans

Jahresber. d. Industrieschule 1865-1866. — Augustin Benziger : *P. Mauritius von Menzingen*, dans *Schweiz. Rundschau* 1907-1908, p. 138. — *LL.* — *LLH.* — JOSEFINA, née Stadlin, voir sous STADLIN. [W.-J. MEYER.]

F. **Canton de Zurich.** I. Famille de Schlatt et de l'ancienne commune de Seen (Winterthour) ; elle est mentionnée dans la première dès 1600, dans la seconde dès 1634. — II. Famille d'Aadorf (Thurgovie) qui se fixa à Unterengstringen et à Oberengstringen vers 1660. — H. Weber : *Höngg*, 2e éd., p. 243. — [J. FRICK.] — ***Ulrich***, * 20 janv. 1798, † 11 juil. 1877 à Zurich, Dr med., médecin à Zurich ; député au Grand Conseil 1832, président 1843, conseiller d'État 1834-1839 et dès 1843. Bourgmestre, le premier qui ne fut pas originaire de la ville, 1844-1866, président du gouvernement dès 1850, président de la Diète 1846. Auteur de la loi sur l'assistance de 1836, de la loi médicale 1854, joua un rôle prépondérant dans l'œuvre de secours de Glaris 1861 et la construction de l'asile cantonal d'aliénés 1864. Président de la Société suisse d'utilité publique 1853-1875 et rédacteur de sa revue 1867-1869 ; un des créateurs de la fondation Pestalozzi à Schlieren 1867. — *ADB.* — *NZZ* 1877, nos 356-370 ; 1933, no 594. — *SZG* 16. — *KSA* 1877, p. 565. — *ZT* 1899. — Barth III, p. 933. — W. Wettstein : *Regeneration*, p. 538. — 2. KARL, fils du no 1, 17 nov. 1826-15 avril 1896, à Zurich, médecin à Illnau 1850-1860, puis à Zurich, médecin de district. Il reçut la bourgeoisie de Zurich en don, en 1868, pour les services rendus l'année précédente dans la lutte contre l'épidémie de choléra. Député au Grand Conseil pendant peu de temps. Auteur d'une série de publications médicales. — Barth III. — *ZT* 1897, p. 258. — *KSA* 26, p. 312. — *Schw. Blätter für Gesundheitspflege* 1896. — *ZP* 1896, no 90. — 3. LUDWIG, fils du no 2, * 4 mai 1854 à Illnau, d'abord fabricant à Bâle, puis privat-docent à Fribourg-en-Brisgau, à Munich et dès 1919 prof. extraordinaire de physique à Bâle. Auteur fécond de travaux scientifiques. — *DSC* 1932. — J.-C. Poggendorff : *Handwörterbuch* IV, V. — *Adressverz. der Ges. chem. Polytechniker* 1920. [E. D.]

Ulrich Zehnder.
D'après une lithographie de Wegener.

ZEHNER. Voir ZENDER.

ZEHNTBAUER, RICHARD-JULES-JEAN, * 9 nov. 1881 à Steinamanger (Hongrie), naturalisé Fribourgeois, commune de Zumholz, en 1919 ; professeur de droit privé allemand et d'histoire du droit germanique à l'université de Fribourg 1905-1923. A publié entre autres : *Die Stadtrechte von Freiburg im Uechtland und Arconciel-Illens*, Innsbruck 1906. [RÆMY.]

ZEHNTNER, LOUIS, de Reigoldswil (Bâle-Campagne), * 1868 à Sissach, bourgeois de Bâle 1903, directeur de chœurs à Bâle dès 1893, maître de chant à l'école réale de Bâle 1896-1930, et au séminaire cantonal pour instituteurs dès 1925. Auteur d'une introduction à la pédagogie musicale, compositeur de nombreux chants. — *DSC.* — Ed. Refardt : *Musikerlex.* [C. RO.]

ZEHREN (ZE HERREN). Famille fribourgeoise mentionnée dans le district de la Singine dès la première moitié du XVe s. A l'origine *Zherren* = fils du curé *(Herr)*. — PIERRE, de Dirlaret, missionnaire de l'ordre de Saint-François aux Indes. On a de lui le récit de son départ et de son voyage aux Indes du 29 mars 1680 au 14 févr. 1681. — G. Studerus : *Die alten deutschen Familiennamen von Freiburg.* — *Rev. Suisse cathol.* VIII, 367, 414. [RÆMY.]

ZEIGLER. Famille éteinte de conseillers de Bâle. *Armoiries* : de sable à une demi-fleur de lys accompagnée en pointe de 3 coupeaux, le tout d'argent. — 1. HEINRICH, de Herznach (Fricktal), notaire épiscopal, bourgeois de Bâle 1424. — 2. HEINRICH, † 1460, fils du no 1, conseiller et *Oberstzunftmeister*. — 3. HEINRICH, † 1486, fils du no 2, conseiller. — 4. WILHELM, † 1522, fils du no 3, chevalier, bourgmestre. — 5. LUX, † 1540, fils du no 3, *Oberstzunftmeister*. — 6. DANIEL, † 1541, fils du no 3, bailli de Riehen et du Birseck. — La famille s'éteignit dans la branche masculine en 1541. — *LL.* — *WB.* [C. RO.]

ZEIHEN (C. Argovie, D. Laufenbourg. V. *DGS*). Com. et paroisse comprenant les deux villages d'Oberzeihen et Unterzeihen, qui, à l'époque des Habsbourg-Autriche, appartenait au bailliage de Homberg et à l'abbaye de Säckingen. Elle passa au canton d'Argovie avec le Fricktal. Zeihen dépendait de la paroisse de Herznach ; une église qui en relevait, fut édifiée en 1830. En 1852, Oberzeihen et Unterzeihen furent réunis en commune et en paroisse, détachée de Herznach. [H. TR.]

ZEILLER, MARTIN, de Styrie, maître d'école à Ulm, rédigea la *Topographia Helvetiæ, Rætiæ et Valesiæ*, qui fut publiée par Matthäus Merian à Francfort en 1642 et 1654. [L. S.]

ZEILLER, JACQUES, * 1878, d'origine française, professeur d'histoire de l'antiquité à l'université de Fribourg 1905-1920, puis d'antiquités romaines à l'École des hautes études de Paris dès 1920. Collaborateur aux *Collectanea friburgensia* 1917. [RÆMY.]

ZEINER. Famille de peintres et peintres verriers de Zurich. Le nom dérive de Zeiner, vannier. *Armoiries* : d'azur à une chausse-trappe d'argent. ULRICH, en 1329 ; RUDI, l'ancêtre, mentionné en 1455. — 1. HEINI, fils de Rudi prénommé, forgeron, entra en conflit violent en 1473, à Winterthour, avec Hans Waldmann, le futur bourgmestre. Du Conseil des Cornus 1489, prévôt des forgerons 1490-1491. — 2. HANS, frère du no 1, peintre, est probablement le père de — 3. ***Lukas***, ou LUX, le membre le plus connu de la famille. Il exécuta des travaux d'art pour le Fraumünster de 1486 à 1500, et pour le Grossmünster de 1488 à 1511. Adversaire acharné de Waldmann, il assoma, en 1488, le serviteur de la ville Seevogel et une année plus tard, se poussa, sans y être élu, au Conseil des Cornus. En 1501, il fut chargé de faire payer les pensions dues par la France. † avant 1517. De ses œuvres il faut mentionner les vitraux de fondateurs au chœur de l'église de Bubikon, celui aux armes de Zurich et Uri à Maschwanden et celui de l'État de Soleure dans l'ancienne salle de la Diète à Baden. — Liste dans H. Lehmann : *Lukas Zeiner.* — *Dok. Waldmann.* — E. Egli : *Actensamml.* [Paul GANZ.]

ZEININGEN (C. Argovie, D. Rheinfelden. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial avec importants vestiges de l'âge de la pierre, des époques romaine et alémannique. En 1224, *Ceinigin* ; 1268, *Zeginingen. Sceau* : un cep de vigne fruité issant de trois coupeaux. A l'époque des Habsbourg-Autriche, la localité appartenait à la seigneurie de Rheinfelden, plus tard au pays de Möhlinbach. Elle partagea les destinées du Fricktal, et passa avec lui au canton d'Argovie. En 1282 la collation de l'église fut donnée en fief au chapitre de Bâle par le roi Rodolphe de Habsbourg. L'église a été reconstruite en 1769. — W. Merz : *Gemeindewappen.* — *Arg.* 23, p. 222 ; 27, p. 97 ; 30, p. 54. — *JSGU* 1926. — *Vom Jura zum Schwarzwald* 1926, p. 6. [H. TR.]

ZEITSCHRIFT (SCHWEIZ. THEOLOGISCHE). Revue fondée en 1884 par Friedr. Meili, pasteur à Zurich sous le titre de *Theolog. Zeitschrift aus der Schweiz.* Paraît depuis 1899 sous le titre actuel. [E. D.]

ZEITSCHRIFT FÜR DIE GESCHICHTE DES OBERRHEINS. Revue fondée en 1850 et publiée par les Archives nationales de Karlsruhe. Une nouvelle série a commencé avec le tome 40, en 1886, mais publiée par la commission historique badoise. Son but est la publication et l'étude des sources historiques intéressant les cantons suisses limitrophes du Rhin, les pays de Bade, Wurtemberg, l'Alsace, le Palatinat et la Hesse jusqu'au Main. [E. D.]

ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND ALTERTUMSKUNDE (BASLER). Voir HISTOIRE, SOCIÉTÉS D'.

ZEITSCHRIFT FÜR SCHWEIZERISCHE KIRCHENGESCHICHTE (REVUE D'HISTOIRE ECCLÉ-

SIASTIQUE SUISSE), fondée en 1906, par l'Association catholique suisse et qui paraît depuis 1907 à Stans. Elle a remplacé les *Katholische Schweizerblätter* qui avaient cessé de paraître en 1905. [RÆMY.]

ZEITSCHRIFT FÜR SCHWEIZERISCHES RECHT. Revue fondée en 1852 dans le but de recueillir les documents et les sources, intéressant l'histoire du droit, et de publier des mémoires scientifiques sur les institutions juridiques et la législation. En 1862, elle devint l'organe de la Société des juristes suisses. Supplément dès 1883 : *Revue der Gerichtspraxis im Gebiete des Bundescivilrechts.* [C. RO.]

ZELGER. Une des importantes familles du Nidwald mentionnée dès 1350 environ avec BURKARD, à Waltersberg et ANDREAS, à Buochs, les fondateurs des deux branches principales. Il est probable qu'elle est d'origine lucernoise où d'autres familles de ce nom existaient aux XIV^e^ et XV^e^ s., et qu'elle est venue tôt déjà au Nidwald. Les Zelger étaient des paysans jouissant de l'immédiateté impériale ; dès le XV^e^ s., ils jouèrent au Nidwald un rôle considérable. *Armoiries* : d'argent à un taureau de gueules issant de trois coupeaux de sinople ; au début du XVII^e^ s. une étoile fut placée entre les cornes du taureau, dans la seconde moitié du même siècle la tête fut adextrée d'une fleur de lys et au début du XVIII^e^ s., un croissant remplaça l'étoile entre les cornes (*AHS* 1918, p. 57-64).

Branche de Waltersberg. — 1. HARTMANN, fils de Burkard précité, souche de la branche fixée à Waltersberg ; député à la Diète 1394, arbitre fédéral 1398. — 2. ***Heinrich,*** fils du n° 1, premier landammann de la famille, en 1405, 1408, 1414, 1415 ; juge et député à la Diète, contribua à la réception des gens de la vallée d'Engelberg dans la bourgeoisie du Nidwald en 1412. Un des principaux partisans de la reconquête du Val d'Ossola en 1416 et 1417 et de l'alliance avec le Valais, 1417, 1418. † à Arbedo 1422.— 3. ***Walther,*** fils du n° 2, landammann 1440, 1443, 1446, 1447, conseiller 1435, député à de nombreuses Diètes, juge, député à la journée de conciliation de Baden 1444 ; procureur et plénipotentiaire des Confédérés dans l'affaire d'Ulm 1447. — 4. HEINRICH, frère du n° 3, bailli du Freiamt 1445-1447. — 5. ***Heinrich,*** fils du n° 4, à Hostetten, landammann 1480, pensionnaire de l'archiduc Sigismond 1478, député à la Diète à plusieurs reprises, et entre autres en 1464 à Saint-Gall, comme pacificateur ; il prit part au traité de paix entre Maximilien d'Autriche, l'archiduc Sigismond, la Basse Ligue et les Confédérés en 1478, bailli de Baden 1481. — 6. KASPAR, fils du n° 5, fréquemment député à la Diète, juge, vice-landammann 1520. — 7. HANS, frère du n° 6, bailli de Baden après la mort de son père, 1481-1483.

Rameau de Hans. — 8. GEORG, fils du n° 7, châtelain de Bellinzone 1519-1530, bailli de la Riviera 1532 ; juge du village 1538. Propriétaire de Kalchenbüel et Stalden. — 9. SEBASTIAN, petit-neveu du n° 8, bailli 1581-1588, *Aawasservogt* 1585-1588, bailli de la vallée d'Engelberg 1586-1590 ; dès 1587 administrateur du couvent. Conseiller, commissaire à Bellinzone 1594-1596, pensionnaire du roi d'Espagne 1588. — 10. ANTON, petit-fils du n° 9, 1621-1692, porte-bannière 1662, châtelain de Bellinzone 1669-1692. — 11. DAVID-REMIGI, petit-fils du n° 10, 1668-1758, châtelain de Bellinzone 1709-1758 ; il fit reconstruire le château détruit par la foudre en 1710. — 12. FRANZ-BERNHARD, frère du n° 11, 28 sept. 1673 - 16 nov. 1747, prêtre, curé d'Aadorf (Thurgovie) 1703-1747, où il fonda l'école catholique en 1746. — 13. KARL-JOSEF, frère des n^os^ 11 et 12, 1681-1755, D^r^ jur. utr., chapelain à Stansstad 1715-1723, à Stans 1723-1755. Joua un rôle dans le conflit de frontières entre Engelberg, Nidwald et le Hasli en 1727. — 14. NIKLAUS-FELIX, petit-fils du n° 11, 1720-1805, capitaine au service d'Espagne 1775, lieutenant-colonel 1791. — 15. JOSEF-BERNHARD, frère du n° 14, vers 1728-1801, lieutenant-colonel au service d'Espagne 1791. — 16. MELCHIOR, † 1574, petit-fils du n° 8, souche du rameau du Rotzberg. — 17. HANS-JOST, 1673-1729, arrière-arrière-petit-fils du n° 16, administrateur du village et du consortage, estimateur 1719-1722 ; en cette qualité, il prit part à la délimitation de la frontière au Joch entre Engelberg, Nidwald et Berne 1726. — 18. Josef-Maria, * 10 nov. 1867, capucin sous le nom de P. GABRIEL, profès 1885, prêtre 1890, lecteur de philosophie à Soleure 1893, bibliothécaire à Sursee 1894, à Sion 1895, vice-gardien 1898-1905, vicaire et lecteur de théologie au couvent St. Anna, à Zoug. Missionnaire aux îles Seychelles 1905, à Dar-es-Salaam 1921 ; vicaire apostolique de Dar-es-Salaam et évêque titulaire de Claudiopolis 1923. A Dornach depuis 1931.

Rameau de Kaspar. — 19. ***Thomas,*** fils du n° 6, † 1570, vice-landammann 1551-1552, 1556, landammann 1554, 1559, 1564, 1569 ; avocat, fut souvent bailli, juge (entre autres dès 1551), député à la reddition des comptes à Baden 1565 et à Engelberg 1569. Co-rédacteur de la plus ancienne ordonnance du Nidwald sur la lèpre 1560. — 20. BALTHASAR, † avant 1616, fils du n° 19, trésorier 1577-1581, bailli de Blenio 1582-1584, conseiller 1582, directeur des routes 1582-1589. — 21. KASPAR, 28 mai 1589 - 16 nov. 1658, fils du n° 20, intendant de l'arsenal 1639-1646, bailli de Mendrisio 1646-1648, vice-landammann 1648-1658, administrateur d'église 1652. — 22. Peter-Benedikt, arrière-petit-fils du n° 21, 15 nov. 1710 - 14 févr. 1784, bénédictin à Rheinau sous le nom de P. PLACIDUS ; professeur de théologie 1741 - 1746, vicaire à Rheinau 1750, 1759, sous-prieur 1753, vicaire à Oftringen 1754, 1764-1780. Auteur de : *Beschreibung der Herrschaft Offtringen*, dans *Van der Meers Miscell.* I. — 23. BEAT-JAKOB, neveu du n° 21, 25 nov. 1633 - 4 févr. 1701, dès 1660 souvent bailli, avocat, juge, intendant des bâtiments 1665-1669, secrétaire d'État 1669-1682, bailli de la Riviera et commissaire à Bellinzone 1682-1686, prit part aux conférences entre Obwald et Nidwald 1687-1690, député à de nombreuses conférences importantes et Diètes 1690 - 1701. Landammann 1692, 1696, 1700, banneret 1692 - 1701. — 24. ANTON-MARIA, 20 oct. 1667 - 18 nov. 1716, fils du n° 23, administrateur de Stans 1691, directeur du sel 1694-1703, banneret 1701-1716 ; vice-landammann 1710-1712, landammann 1712. Député auprès du duc de Savoie 1701, dans les bailliages tessinois 1706, à la Diète de Soleure 1709, à celle de Baden 1712. Fut fait prisonnier à la bataille de Villmergen 1712, participa aux négociations de paix qui suivirent. Souvent député à des conférences des petits cantons. — 25. BEAT-JAKOB, 1699-1748, fils du n° 24, du tribunal des Sept 1725, trésorier 1734-1736, bailli de la Riviera et commissaire de Bellinzone 1736-1740. Député à la reddition des comptes des bailliages tessinois 1733, 1743. — 26. JAKOB-JOSEF-REMIGI, 1723 - 9 avril 1785, fils du n° 25, conseiller 1748, du tribunal des Sept 1749, auditeur des comptes, juge, bailli de la Riviera et commissaire de Bellinzone 1754-1758, 1760-1764, 1766-1770. Il rédigea en 1762 le statut du bailliage de la Riviera et travailla beaucoup au bien-être de cette région. Député fréquemment à des conférences et Diètes. — 27. Josef-Anton-Maria, 21 avril 1747 - 30 juin 1785, fils du n° 26 ainsi que les n^os^ 28 à 32, bénédictin à Einsiedeln sous le nom de P. GREGOR, sous-archiviste 1771, précepteur à Bellinzone 1774-1781, 1783-1784, directeur de l'imprimerie d'Einsiedeln 1781. — 28. FRANZ-ALFONS, 17 oct. 1754 - 5 mars 1847, prêtre 1779, curé de Buochs 1800-1847 ; reconstruisit l'église pa-

Anton-Maria Zelger (n° 24). D'après un portrait à l'huile (à l'hôtel de ville de Stans).

roissiale 1802-1807. — 29. FRANZ-DOMINIK, 1er mai 1760 - 15 mai 1830, prêtre 1783, chapelain, chanoine et curé de Bischofszell 1799-1822, camérier du chapitre d'Arbon 1813. — 30. FÉLIX-JOSEF, 3 nov. 1758 - 31 mars 1801, député dans les bailliages tessinois 1786, bailli de Blenio 1786-1788, auditeur des comptes 1787, bailli de Mendrisio 1790-1792. En mai 1798, il négocia la paix avec le général Schauenbourg à Zurich, et conclut avec lui une capitulation. Préfet en 1798, il fut envoyé comme otage à Bâle après le soulèvement du 9 sept. 1798, et à Aarau en 1799. — 31. DAVID, 12 déc. 1765 - 6 mai 1827, secrétaire d'État 1802-1818. — 32. JOSEF-REMIGI, 1770 - 26 mars 1839, juge cantonal 1799, bailli 1811-1815 ; fit de l'agitation contre le pacte fédéral de 1815. — 33. HANS-JOST-MELCHIOR, 14 déc. 1653 - 30 déc. 1718, petit-fils du n° 20, bailli de Blenio 1708-1710. — 34. JOSEF-DANIEL, 1683-1769, fils du n° 33, colonel par commission au service de France 1742, brigadier 1748 ; chevalier de Saint-Louis 1725. — 35. THOMAS, † 26 mars 1655, neveu du n° 20, intendant des bâtiments 1617-1623, trésorier 1623-1630, député dans les bailliages tessinois 1626, bailli de Blenio 1630-1632. — 36. FRANZ, fils du n° 35, † avant 1669, secrétaire d'État à Bellinzone 1641, bailli 1651-1655. Capitaine au service de Venise, il débarqua à Candie en 1655, où, dès lors, on a perdu sa trace. — 37. ALT-HANS, frère du n° 19, ancêtre de la branche encore existante des Zelger de Waltersberg ; membre du parti d'opposition au Nidwald en 1550, se distingua dans le Tschudikrieg en 1561 comme « nouveau Tell ». — 38. ***Johannes***, petit-fils du n° 37, 1574 - 8 avril 1635, bailli 1586, capitaine 1600, conseiller 1608, intendant des bâtiments 1608-1611, trésorier 1611-1614, vice-landammann et souvent député à la Diète 1614-1621, landammann 1625, 1628, 1632, capitaine de Bellinzone 1621. Il représenta le Nidwald lors de la conclusion de l'alliance avec le Valais en 1614, aux journées d'Obwald et Nidwald de 1618 ; il prit part aux négociations de 1619 entre le Nidwald et Engelberg au sujet des dîmes, au renouvellement de l'alliance avec l'évêque de Bâle en 1633. — 39. ***Peter***, † 15 avril 1661, fils du n° 38, commissaire de Bellinzone 1640-1642, bailli de la Riviera 1642-1644, banneret et maître des clefs dès 1644. Landammann 1645, 1649, 1656. Bailli de Lugano 1652 - 1654, il commanda en cette qualité un envoi de troupes de secours lors de la guerre des Paysans 1653 ; leva comme capitaine une compagnie pour le service de France, commanda dans la campagne de Rapperswil 1656. Député à de nombreuses conférences et Diètes, à Lucerne pour jurer l'alliance avec le Valais 1645, à Turin pour sceller l'alliance en 1652 ; joua un rôle important dans l'affaire de Seelisberg 1646. — 40. FRANZ-MELCHIOR, 20 sept. 1639 - 27 janv. 1709, neveu du n° 39, secrétaire d'État 1665-1684, commandant des troupes du Nidwald pour l'occupation des frontières de l'évêché de Bâle 1675, du Conseil de guerre de l'évêque de Bâle 1676, capitaine à Porrentruy 1679, bailli de Bellinzone 1684-1686, capitaine au service de France dès 1690. Député à de nombreuses conférences et Diètes. — 41. FRANZ-REMIGI, 1er mai 1666 - 26 avril 1729, fils du n° 40, capitaine au service de France, secrétaire d'État 1699-1706, bailli de la Riviera et commissaire de Bellinzone 1706-1710 et 1718-1722, fut chargé de reconstruire le château de Rappenstein à Bellinzone ; un des six commissaires des guerres à Villmergen 1712. Député à la Diète, juge, avocat. — 42. ***Michael-Jakob***, fils du n° 41, 1691 - 5 sept. 1764, député dans les bailliages tessinois 1718, membre du tribunal des Sept 1724, trésorier 1728-1730, vice-landammann 1730-1739, landammann 1740, 1744, 1748, 1753, 1757, 1760, 1761 ; administrateur du couvent St. Klara à Stans 1743-1764, député à la Diète — 43. JOHANN-KARL, 1721 - 9 sept. 1798, fils du n° 42, du tribunal des Sept 1750, bailli de Blenio 1756-1758. — 44. Kaspar-Josef, 10 mars 1762-3 avril 1833, neveu du n° 43, bénédictin à Rheinau sous le nom de P. WOLFEN, grand cellérier 1795. Il lutta pour le rétablissement des couvents suisses sécularisés (restaurateur de Rheinau 1803) et fonda la paroisse catholique de Zurich. Sous-prieur de Mammern 1817 - 1833. — 45. MATTHIS-QUIRIN-ANTON, 14 oct. 1673 - 19 juin 1719, frère du n° 41, souche des rameaux encore existants de Lucerne et de Stans, porte-bannière, secrétaire d'État 1706-1719, capitaine de 400 hommes dans la guerre de Villmergen 1712. Député à la Diète. — 46. KARL-MATHIS, 5 juil. 1696 - 30 mars 1743, fils du n° 45, porte-bannière, membre du tribunal des Sept 1732, conseiller 1734, administrateur du village. — 47. JAKOB-JOSEF, 26 juil. 1735 - 16 juil. 1815, banneret 1782, vice-landammann 1783 - 1789, landammann 1792, 1796. Député à la Diète. — 48. JOSEF-ANTON, 13 avril 1738 - 20 déc. 1804, capitaine au service de France, prit part à la campagne de Westphalie 1761, du Conseil de guerre pour le secours envoyé par le Nidwald à Berne en 1798 ; commandant des troupes nidwaldiennes lors du coup de main sur Lucerne, le 29 avril 1798. — 49. ***Franz-Nikolaus***, 4 oct. 1765 - 15 mai 1821, fils du n° 47, officier au service de France, avocat général 1793, *Landeshauptmann* 1794, capitaine général des troupes du Nidwald 1798 pour le secours envoyé à Berne et dans la campagne de Schwyz et du Nidwald contre Obwald et l'Oberland bernois. Juge à la cour suprême helvétique 1798, vice-président de la cour de cassation dès 1802, landammann 1804, 1806, 1808, 1810, 1812, 1817, 1821, banneret 1810 - 1821, directeur du sel 1810-1815, de police 1813. Bourgeois d'honneur de Lucerne 1814, député à la Diète.

Peter Zelger (n° 39).
D'après un portrait à l'huile
(à l'hôtel de ville de Stans).

Franz-Melchior Zelger (n° 40).
D'après un portrait à l'huile
(au Musée hist. de Stans).

Michael-Jakob Zelger (n° 42).
D'après un portrait à l'huile
(à l'hôtel de ville de Stans).

Franz-Nikolaus Zelger (n° 49).
D'après un portrait à l'huile.

Il négocia la capitulation militaire avec la Hollande en 1815, puis traita avec les représentants fédéraux pour l'acceptation du pacte fédéral par le Nidwald. Auteur de : *Gesch. Unterwaldens*, 1789, 1791 (avec le chapelain Businger). — 50. Franz-Josef, 1748-1798, neveu du n° 47, capucin sous le nom de P. Ildefons, profès 1767, aumônier des troupes du Nidwald lors de l'invasion française, fut tué par les Français. — 51. Josef-Remigi, 12 oct. 1776 - 11 juin 1835, frère des n^{os} 49 et 50, officier au service d'Espagne dès 1794, fut fait prisonnier à Lérida 1810 ; capitaine à Palma 1815, lieutenant-colonel, démissionna en 1822. Grand'croix de Saint-Hermenegild 1816. — 52. Franz-Josef, frère des n^{os} 49-51, 18 avril 1778 - 7 juin 1818, capitaine au service d'Espagne 1807. — 53. Franz-Niklaus, fils du n° 49, 3 janv. 1791 - 19 mai 1873, officier au service d'Espagne, fut fait prisonnier à Lérida 1810 ; *Landeshauptmann* 1815, major au service de Hollande 1816, colonel à l'état-major fédéral 1839, vice-landammann 1841-1847, déclina en 1847 la charge de chef de l'état-major de l'armée du Sonderbund. Juge cantonal 1859-1870. — 54. Eduard, fils du n° 53, 22 sept. 1826 - 19 janv. 1864, capitaine au service de Naples 1850 ; reçut la croix de Saint-Georges en 1859 pour sa belle conduite lors de la mutinerie de Naples. — 55. Ferdinand, frère du n° 54, 4 févr. 1832 - 10 mai 1864, officier au service de Naples, commandant à Capoue 1859, administrateur de l'arsenal de Fribourg.— 56. ***Clemens***, fils du n° 49, 22 févr. 1793 - 23 juin 1868, D^{r} phil., médecin, vice-landammann 1825-1828, landammann 1831, 1835, 1839, 1842, 1846, membre du landrat 1828. Négocia avec le général Dufour au Sonderbund 1847. — 57. Walther, fils du n° 56, 26 févr. 1826 - 19 juil. 1874, médecin, député au landrat 1858, vice - landammann 1859, landammann 1874, député au Conseil des États 1861-1868, au Conseil national 1872-1874. — 58. Anton, fils du n° 49, 25 mars 1796 - 2 févr. 1864, conseiller, membre du landrat 1827, vice-landammann 1840 - 1841, 2^{e} landammann 1859. — 59. Franz, fils du n° 52, 14 nov. 1809 - 1er sept. 1888, officier au service pontifical, major et adjudant du colonel Schmid au Sonderbund 1847, *Landeshauptmann* 1856. — 60. Jakob-Josef, frère du n° 59, 12 févr. 1812 - 25 avril 1885, peintre des Alpes, notamment de l'Engadine et du Valais, dès 1852 à Lucerne. Ses œuvres se trouvent dans plusieurs musées suisses. — 61. Franz-Ludwig, fils du n° 60, * 16 juin 1864, D^{r} jur., avocat, président de la cour d'assises de Lucerne 1918, président de l'administration des biens de corporations et du Conseil des corporations dès 1930. Auteur de *Studien und Forschungen zur Gesch. von Rotenburg*, de *An der Schwelle des modernen Luzern* et de nombreux articles de revues. Bourgeois d'honneur de Rotenburg 1932 ; membre honoraire de la Société d'histoire du Nidwald.

Walther Zelger (n° 57). D'après un portrait à l'huile (à l'hôtel de ville de Stans).

Branche de Buochs. — 1. Andreas, probablement frère du fondateur de la branche de Waltersberg. Il était mentionné dans l'ancien obituaire qui a été brûlé en 1798. — 2. ***Thomas***, petit-fils du n° 1, landammann 1420, député à la Diète, témoin lorsque les sujets de la vallée d'Engelberg se rachetèrent des droits du couvent 1422. † à la bataille d'Arbedo 1422. — 3. Markward, fils du n° 2, landammann 1428, 1430, 1432, 1438, bailli de Baden 1435, souvent député à la Diète et arbitre fédéral. † au Hirzel 1443. — 4. Kaspar, fils du n° 3, entra en conflit avec ses compatriotes (affaire Margret Zelger) et dut s'expatrier. Établi à Gessenay, bourgeois de Berne. — 5. ***Markward***, fils du n° 3, chef de mercenaires au service de Bâle 1475, pensionnaire de l'archiduc Sigismond 1478-1488, de la Bavière, du pape 1510, trésorier 1486, landammann 1492, 1495, 1501, 1506, 1508, bourgeois de Lucerne, député à la Diète. — 6. ***Markward***, fils du n° 5, landammann 1521, 1524, 1528, 1530, 1533, arbitre à Rorschach 1523, négociateur entre Berne et la Savoie 1530 ; commanda l'avant-garde à la bataille de Cappel 1531 et fut un des contractants au traité de paix de Deinikon. Souvent député à la Diète jusqu'en 1533. — 7. ***Ludwig***, fils du n° 6, capitaine au service de France, devant Perpignan 1542, devant Saint-Quentin 1557, banneret, landammann 1548. — 8. Kaspar, fils du n° 7, trésorier 1574-1577, bailli du Rheintal 1578-1580, capitaine au service d'Espagne 1602. Bourgeois d'honneur de Lucerne 1575, pensionnaire de la France 1585 et 1603, de l'Espagne 1588. — 9. ***Wolfgang***, fils du n° 7, † 1593, commissaire de Bellinzone 1570-1572, capitaine au service de Venise sous Melchior Lussy 1572, porta dès lors le titre de chevalier. Landammann 1574, 1578, 1585, 1589, 1592, capitaine en France 1573, député auprès du roi de France 1578, bailli de Thurgovie 1582-1584. Il représenta le Nidwald à la conclusion de l'alliance avec le Valais en 1589, fut député à la Diète. — 10. ***Krispin***, fils du n° 9, vers 1570-1626, capitaine au service de France, assista à la bataille d'Ivry 1587, à celle d'Arques 1590, au service de Savoie 1597, fut député à Paris en 1602, pour le renouvellement de l'alliance avec la France. *Landeshauptmann* 1609-1626, vice - landammann 1611, landammann 1614, 1619, 1624 ; cofondateur du couvent de religieuses St. Klara à Stans 1614, chevalier 1624. Député à la Diète et chargé de missions extraordinaires, assista entre autres au mariage du duc de Savoie, à Turin, en 1620. — 11. Maria-Elisabeth, fille du n° 10, 1598 - 5 févr. 1679, mère supérieure du couvent St. Klara 1625 ; l'église conventuelle fut achevée sous son administration. — 12. Krispin, fils du n° 10, 1611-1668, bénédictin à Muri sous le nom de P. Laurenz, profès 1628 ; important facteur d'orgues. — 13. Hans-Jost, fils du n° 10, 1620-1682, bailli 1655-1662, député à la Diète. — 14. Daniel, fils du n° 13, 1643-1721, bailli 1675, auditeur des comptes 1687, bailli du Blenio 1690-1692, député à la Diète. — Voir *ADB* 45. — *AHS.* — *Arch. SG.* — *AS* I, vol. II. — *ASG.* — *ASHR.* — *BGN.* — *BStor.* — *Gfr.* — *LL.* — *AGS.* — *DSC.* — *USU.* — *ZSK.* — *ZSR.* — Odermatt-Regesten. — *Sammlg. des Histor. Vereins Nidwalden.* — Zelger, Durrer, Bruckner : *Genealogie und Chronik der Zelger von Nidwalden* 1933. [F. Zelger et Alb. Bruckner.]

Wolfgang Zelger (n° 9). D'après un portrait à l'huile (à l'hôtel de ville de Stans).

ZELI, Edoardo, de Crana, * à Locarno 30 août 1882, secrétaire de langue italienne des cheminots suisses dès 1921, député au Grand Conseil, président 1922, au Conseil national 1922-1928. — *Almanacco ticinese* 1924. [C. T.]

ZELL (C. Lucerne, D. Willisau. V. *DGS*). Vge paroissial. En 1275, *Celle*. *Armoiries* : d'argent à une mître du même bordée d'or et de sinople, sommée d'une croisette d'or, les fanons d'azur frangés d'or, brochant sur une crosse d'or posée en barre. On y a trouvé une hache de bronze et une monnaie d'or à l'effigie de Trajan (1867). La haute juridiction appartint à l'Autriche, puis aux créanciers gagistes et depuis 1407 à Lucerne. Les seigneurs

de Büttikon possédaient, depuis 1300 environ, la collation de l'église et la basse juridiction. En 1412, Lucerne acquit la haute juridiction ; elle la céda en 1424 à Heinzmann Herport, avoyer de Willisau, dont les descendants la conservèrent jusque vers 1578, puis elle passa à Ulr. Heinserlin, enfin en 1628 à la famille Schumacher, de Lucerne. L'église existait au XIII^e s. Elle fut reconstruite ou transformée en 1464, 1606, 1807 et 1902. Le 19 mai 1672 fut abattu un hêtre sacré, dont l'image, vénérée par le peuple, fut exposée à l'église. En 1606, la juridiction comptait 20 feux. La Luthern dévasta à plusieurs reprises la vallée, notamment en 1711, 1759, 1764 et 1781. Dans la juridiction de Zell, l'usage de l'allmend était lié à la possession d'une maison. En 1788, la terre fut partagée entre les communiers. L'incendie de l'orphelinat, du 18 mars 1863, fit 13 victimes. Une couche de charbon brun, découverte en 1890, qui s'étend jusqu'à 7 mètres de profondeur, fut exploitée pendant la guerre de 1914-1918. — *Gfr.* Reg. — Ph.-A. v. Segesser : *Rechtsgesch.* — Joh. Bürli : *Stammbaum, Chronik.* — *Blätter für Wissenschaft und Kunst* 1922. — *AS* I. — *ASA* 1886. — *AHS* 1897, 8. [P.-X. W.]

ZELL (C. Zurich, D. Winterthour, V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. Établissement alémannique. *Armoiries* : de sinople à l'escargot contourné d'argent (*Zürcher Gemeindewappenkarte*, n° 109). En 744, *Cella an der Toissa*. Un nommé Landolt et sa famille possédaient de nombreuses terres à Zell vers 740-750 ; il les donna peu à peu au couvent de Saint-Gall. En 960, Othon I donna l'église de Cella au couvent de Disentis. Dès la fin du XI^e s., Zell fut sous l'autorité des comtes de Kibourg, dès 1264 sous celle des Habsbourg. Le couvent de Saint-Gall y possédait de nombreuses terres et droits. Le *Habsb. Urbar* mentionne un endroit *ze Burg* et dans la commune existe encore une *Burghalde*, mais on ne sait rien d'un château à Zell. La localité passa à Zurich en 1424, avec le comté de Kibourg et forma partie du bailliage extérieur de Kibourg. Après le soulèvement du comté de Kibourg en 1645, le bourgmestre Rahn de Zurich vint à Zell pour apaiser le peuple. L'église de Zell est ornée de peintures du XIV^e s. ; la paroisse date de 1459 ; la collation était, déjà avant la Réformation, en mains du Petit Conseil de Zurich. Une filature de coton fut introduite dans la localité au XVIII^e s. Avant la correction de la Töss à la fin du XIX^e s., cette rivière, ainsi que le torrent du village, causèrent de grands dégâts dans la commune, ainsi en 1750, 1765, 1778, 1852 et 1859. La correction fut entreprise après l'inondation des 11-14 juin 1876. *Population* : 1836, 1950 hab. ; 1930, 2635. Registres de baptêmes et de mariages dès 1580, de décès dès 1622, aux Archives d'État de Zurich. — *Habs. Urbar.* — *Zürcher Stadtbücher* I. — *Nbl. Stadtbibl. Wthur* 1932, p. 36. — *Neues Winterthurer Tagblatt* 1921, n° 81. [M. Th.]

ZELLER. Familles des cantons d'Argovie, Berne, Saint-Gall, Zurich.

A. **Canton d'Argovie.** Famille originaire de Kempten dans l'Allgäu.— 1. ***Christian-Heinrich***, * 29 mars 1779 à Hohen-Entringen près Tubingue, † 18 mai 1860 à Beuggen près Bâle. Maître à Saint-Gall 1803-1809, puis directeur d'école à Zofingue, bourgeois de Seon. Il fonda en 1820, avec des amis bâlois, à Beuggen, un institut pour la formation des instituteurs et pour orphelins, lequel fut visité et célébré par Pestalozzi en 1826. Il dirigea cet institut pendant quarante ans, période pendant laquelle il déploya aussi une activité d'écrivain en matière pédagogique. — Barth II, p. 390. — H. Thiersch : *Chr. Hch. Zellers Leben.* — T. Schölly : *Ch. Hch. Z.* — *Badische Heimat* 1932, p. 85. — *Die Zürch. Schulen, Festschrift* 1933 I, 70. — 2. ***Samuel***, fils du n° 1, * 9 avril 1834 à Beuggen, † 18 avril 1912 à Männedorf, maître au séminaire de Schiers 1853, puis dans l'institut de son père à Beuggen. A la suite d'une maladie il rendit visite à Dorothea Trudel à Männedorf et devint son collaborateur en 1860, puis le directeur de son établissement. Il construisit en 1897 la chapelle Ebenezer et créa ensuite toute une colonie autour de l'institut. Il eut une influence durable sur les cercles piétistes de la Suisse orientale. Bourgeois d'honneur de Männedorf 1910. — A. Zeller : *Was Er dir Gutes getan.* — Le même : *Der Heimgang von S. Z.*— Le même : *S. Z.* — M. Kober : *S. Z. in Männedorf.* — Barth II, p. 391.— 3. EUGEN, * 22 mai 1864, neveu du n° 2, pasteur, puis directeur de l'institut de Beuggen, auteur de *Andachten für Kinder*, 1903 ; *Worte an Kinderherzen*, 1925 ; *Aus sieben Jahrhunderten der Gesch. Beuggens*, 1920. — 4. KONRAD, petit-neveu du n° 2, * 18 juin 1897 à Beuggen, directeur du séminaire évangélique pour instituteurs de Zurich-Unterstrass dès 1922. [E. D.]

Samuel Zeller.
D'après une photographie.

B. **Canton de Berne.** Familles très répandues, connues dès la fin du XV^e s., dont les membres sont bourgeois dans de nombreuses communes des districts d'Aarberg, Berne, Büren, Berthoud, Cerlier, Fraubrunnen, Frutigen, Porrentruy, Haut-Simmental, Signau et Thoune. — RUDOLF, de Zweisimmen, * 6 juil. 1869, professeur au gymnase de Berne, professeur de géographie à l'université dès 1919. Vice-directeur du Musée historique de Berne ; auteur de travaux scientifiques parus dans le supplément du rapport de ce musée. — *DSC.* — *AHS* 1920, 4. [L. S.]

C. **Canton de Saint-Gall.** I. Famille éteinte de Saint-Gall. CUNRAT, 1395. — II. Famille de l'Alte Landschaft. ANTON, curé de Goldach 1756, camérier du chapitre de Saint-Gall. — III. Famille de l'Oberland saint-gallois. KASPAR, 1826-1911, de Quarten, instituteur, député au Grand Conseil 1872-1891, déploya une grande activité dans tout l'Oberland. — *UStG* III-V. — *MVG* XXXV. — *LLH.* — *St. Gall. Nbl.* 1912, p. 67. [J. M.]

D. **Canton de Zurich.** I. Famille d'industriels à Hirslanden-Zurich. — 1. RUDOLF, † 1735, de Hundwil (Appenzell), acquit la bourgeoisie de Rümlang et se fixa à Hirslanden comme tisserand de coton. Son fils RUDOLF, 1713-1768, acheta en 1748 le domaine du Balgrist, à Hirslanden, sur lequel il édifia une tissanderie de coton. Bourgeois de Hirslanden 1748. — 2. HEINRICH, 1746-1820, fils du précédent, fabricant de soieries ; fut le premier à entreprendre cette industrie sur une grande échelle et à introduire les métiers Jacquard dans la campagne, lorsque celle-ci eut été émancipée de la tutelle de la ville. — *Schw. Monatschronik* V, 96. — 3. CONRAD, 1807-1856, petit-fils du n° 2, peintre de genre, de paysages et surtout de portraits. — *ADB.* — *Nbl. der zürch. Kunstges.* 1857. — 4. HEINRICH, 1810-1897, frère du n° 3, fabricant de soieries à Balgrist, connu comme alpiniste et excellent dessinateur de panoramas. — *Nbl. des Waisenhauses Zürich* 1900. [H. Sch.-H.]

II. Famille de conseillers de Zurich. *Armoiries*, dès 1517 : d'or à une croisette d'azur au pied terminé en serre d'aigle, accompagnée en pointe de 3 coupeaux de sinople, chapé ployé d'azur à 2 étoiles d'or. — *Wappenbuch* D. Meyer, 1605. — L'ancêtre est — 1. HANS, au Lindenhof, venu probablement de Saint-Gall. † avril 1487. — 2. JAKOB, fils du n° 1, maître tisserand, prévôt de corporation 1519, conseiller. † 1520. — 3. STEFFAN, fils du n° 2, orfèvre, zélé partisan de la Réforme. Conseiller 1525, capitaine de 2000 hommes au siège de Musso sur le lac de Côme 1531, prévôt de corporation 1532, bailli d'Andelfingen 1533-1538, intendant de l'arsenal 1543. † 1552. *Nbl. der Feuerwerker* 1883. — 4. STEFFAN, fils du n° 3, *Amtmann*

d'Embrach. † 1606. Souche de toutes les branches actuelles de la famille, qui a donné, notamment au XVII[e] s., de nombreux théologiens de valeur. — 5. PETER, 1655-1718, antistès, eut une importance considérable en matière ecclésiastique au moment du rationalisme zuricois. — P. Wernle : *Protestantismus*. — 6. JAKOB-CHRISTOF, 1652-1717, fondateur d'une teinturerie de soieries au Bierhaus, laquelle resta à ses descendants pendant plus de deux siècles. — *AHS* 1904, p. 66. — 7. HEINRICH, arrière-petit-fils du n° 6, 1746-1795, fonda avec son frère Rudolf (n° 8), en 1784, au Drahtschmiedli, une deuxième teinturerie Zeller, du Grand Conseil. — 8. RUDOLF, frère du n° 7, 1758-1832, dès 1797 propriétaire de la troisième teinturerie Zeller, au Stampfenbach. — 9. JOHANNES, fils du n° 7, 1777-1866, propriétaire de la teinturerie du Bierhaus, député au Grand Conseil ; un des fondateurs de la société technique. — *ADB*. — *AHS* 1904, p. 66. — 10. CHRISTOF, fils du n° 7, 1779-1841, propriétaire dès 1791 de la maison Hch. Zeller à la Walche ; ouvrit en 1811 la première teinturerie en rouge turque de la Suisse. Une des douze cautions zuricoises pour la contribution imposée par la Diète à la ville de Bâle à la suite des troubles de 1833. Cofondateur de la fabrique de papier de la Sihl en 1836. — 11. JOHANN-JAKOB, fils du n° 10, 1806-1879, copropriétaire de la teinturerie à la Walche. Après la disparition de celle-ci (1855), il s'occupa d'œuvres d'utilité publique. Promoteur de la société pour la construction de maisons ouvrières 1861. Beau-père d'Adolf Guyer-Zeller. — 12. JOHANN-HEINRICH, frère du n° 11, 1814-1856, copropriétaire de la teinturerie à la Walche, colonel d'artillerie, chef d'arme de l'artillerie zuricoise. — 13. CÆCILIE, 1800-1876, née von Elsner, épouse du pasteur Johannes Zeller, 1807-1839, à Stäfa, auteur de poésies religieuses. — *ADB*. — Sur son époux voir *Nbl. Waisenhaus* 1842. — 14. HEINRICH Zeller-Werdmüller, fils du n° 12, 2 avril 1844-27 févr. 1903, négociant, éminent généalogiste et historien, D[r] phil. h. c. de l'université de Zurich 1893 ; il prit une grande part à la fondation du Musée national, classa la collection d'armes et le médaillier de ce dernier, co-éditeur des *Zürcher Stadtbücher*. — Voir *Zum Andenken... an H. Z.-W.*, 1903. — Liste de ses œuvres dans *ASG* 9, p. 180. — *ZT* 1905, p. 286. — Rapport du Musée national 1904. — *ASG* X, p. 161. — 15. HEINRICH, fils du n° 14, 1874-26 févr. 1920, D[r] jur., procureur général 1913, privat-docent de droit public et administratif à l'université de Zurich ; il a publié un commentaire du code pénal zuricois. — *ZT* 1922. — *NZZ* 1920, n° 336, 352, 382. — 16. EUGEN, * 1849, arrière-petit-fils du n° 8, ingénieur en chef des corrections de rivières dans le canton de Zurich 1877-1923. — 17. EUGEN, fils du n° 16, * 3 nov. 1889, artiste peintre. — *SKL*. — *DSC* 1932. — Une branche collatérale de la famille est établie à Stammheim depuis la fin du XVII[e] s., tout en conservant la bourgeoisie de Zurich. Elle a compté des sous-baillis et a fait don de vitraux armoriés à la salle de commune de Stammheim. — Voir en général *AGS* I. — Dürsteler G. — Tabelles généal. de Hofmeister, aux Archives de la ville de Zurich. — Esslinger : *Promptuarium* (mns.). [H. Sch.-H.]

Peter Zeller (n° 5).
D'après une gravure sur cuivre de J.-J. Reutlinger.

Heinrich Zeller-Werdmüller.
D'après une lithographie (Bibliothèque Nationale, Berne).

ZELLWEGER. Vieille famille, particulièrement répandue dans les Rhodes-Extérieures d'Appenzell. De toutes les familles appenzelloises, c'est celle qui a donné le plus de landammann ; elle a exercé une influence prépondérante sur le développement politique et intellectuel des Rhodes-Extérieures ; c'est à elle que Trogen est en grande partie redevable de son importance et de ses monumentales maisons d'habitation et de commerce. C'est à Trogen que se rencontrèrent deux branches de la famille, dont les chefs avaient quitté les Rhodes-Intérieures pour des motifs religieux à l'époque de la Réformation ; l'une arrivait de Herisau-Teufen, l'autre de Gais-Altstätten. Le nom, qui apparaît pour la première fois dans un document de 1435, provient du lieu-dit *Zellweg* = chemin de la cellule de l'abbé (Appenzell), qui se trouve aux environs de Gais (*Klaus am Zellweg*, dans un document du 14 juil. 1563). *Armoiries* du n° 2 : d'azur à une tente d'argent fourrée de sable frangée d'or, une balance d'or à l'intérieur, soutenue de trois coupeaux de sinople (variante). — 1. ***Hans***, landammann d'Appenzell 1492, délégué par Appenzell comme ancien landammann à Zurich, Lucerne et Glaris au sujet de la situation du Rheintal 1494, entra en 1500 comme capitaine au service du duc Ludovic Sforza ; avec deux autres Appenzellois, il fut inculpé de trahison à Novare, arrêté par le gouvernement d'Appenzell sur l'ordre de la Diète et soumis à la question. Il fut relâché moyennant caution. Dans l'acte du 12 avril 1492, il est encore désigné sous le nom de *Hans Geppenstainer*, dit Zellweger, plus tard, sous celui de Hans Zellweger, ancien ammann ou ammann Zellweger. — Joh.-Kasp. Zellweger : *Urk.* II, 2. — Le même : *Gesch.* II. — *AS* I. — 2. KONRAD, d'Appenzell, 1569-1648, vint à Herisau avec son père, partisan de la Réformation ; il fut aubergiste et peintre verrier et devint capitaine de la commune. Dans la suite, il devint bourgeois de Teufen ; landammann en charge ou sortant de charge 1613-1642, député à la Diète 1613-1631, envoyé en mission aux Grisons et à Lindau 1621-1622. — J.-C. Schäfer : *Materialien*, 1810. — Joh.-H. Tobler : *Regenten- und Landesgesch.* — *LL*. — 3. JOHANNES, de Trogen, 1589-1673, aubergiste et capitaine de la rhode, intendant des bâtiments 1634-1639, trésorier 1639-1652. Son père, Konrad, s'était établi à Trogen en 1582, venant de Gais et après avoir séjourné plusieurs années à Altstätten. Selon Joh.-K. Zellweger, il serait l'ancêtre de la branche aînée des Zellweger de Trogen. — Joh.-K. Zellweger : *Gesch.* III, 2, p. 28. — *LL*. — 4. JOHANNES, de Teufen, établi à Trogen depuis 1646, fils du n° 2, 1591-1664, intendant des bâtiments 1628-1642, député à la Diète 1631-1644, landammann 1642-1646, année où il dut résilier sa charge à la suite d'une ordonnance sur les successions qu'il avait fait voter. — J.-C. Schäfer : *Materialien*, 1810. — Joh.-H. Tobler : *Regentengesch.* — 5. BARTHOLOME, fils du n° 3, 1625-1681, député à la Diète 1674-1679. — *LL*. — *AS* I. — 6. KONRAD, fils du n° 3, 1630-1705, fabricant de toile, trésorier 1668-1681, vice-landammann 1681-1697, fondateur du commerce de toiles de Trogen. — *LL*. — 7. KONRAD, de Trogen, fils du n° 4, 1631-1711, bailli du Rheintal 1680-1682, où sa bonne administration lui valut l'affection de la population, landammann en charge ou sortant de charge 1683-1697, député à la Diète 1683-1695. — Joh.-H. Tobler : *Regentengesch.* — J.-C. Schäfer : *Materialien*, 1810. — 8. KONRAD, fils du n° 6, 1659-1749, fabricant de toile, trésorier 1704-1721, vice-landammann 1721-1732, chef des « doux » avec le landammann Konrad Zellweger lors de l'affaire du *Landhandel* ; en nov. 1732, il fut, malgré son âge avancé, menacé et injurié par les

partisans des « durs » à une séance du Conseil à Herisau. La landsgemeinde extraordinaire du 20 nov. 1732 le déposséda de sa charge avec les autres chefs des « doux »; en 1734, il fut exclu à vie des tribunaux et du Conseil et condamné à une forte amende. — *LL.* — *LLH.* — *AJ* 1917. — Aug. Eugster : *Gem. Herisau*, p. 110. — 9. ***Konrad***, fils du n° 7, 1664-1741, vice-landammann 1702-1710, landammann en charge ou sortant de charge 1710-1732. En sa qualité de membre de la triple députation appenzelloise qui avait conclu en 1714 le traité de Rorschach, il fut particulièrement en butte aux attaques des « durs » lors du *Landhandel* ; à une séance du Conseil, à Herisau, il fut contraint, par les menaces des « durs », de déclarer publiquement que ce traité fut une erreur et à en demander pardon. Il fut dépossédé de sa charge par la landsgemeinde extraordinaire du 20 nov. 1732, qui fut très agitée. La landsgemeinde ordinaire de 1733 confirma cette déposition ; celle de 1734 l'exclut à vie, avec cinq autres chefs des « doux », de toutes charges honorifiques, malgré les services reconnus. — *LL.* — *LLH.* — J.-C. Schäfer : *Materialien*, 1810.— J.-H. Tobler : *Regentengesch.* — *AJ* 1904, 1917. — *RHS* 1933.— 10. ***Laurenz***, fils du n° 8, 2 août 1692-14 mai 1764, Dr med. de l'université de Leyde 1713. Après un court séjour en France, il s'établit à Trogen où il devint un médecin très couru et occupa en même temps les fonctions d'archiviste. Ayant fait, par l'entremise de Hans Leu, secrétaire de la ville de Zurich, la connaissance de J.-J. Bodmer, il adressa à ce dernier, en 1721 - 1722, deux contributions pour les *Diskurse der Mahler* et lui fit don, en 1723, de son exemplaire anglais du *Paradis Perdu*, de Milton, ce qui eut des conséquences importantes pour l'histoire littéraire de la Suisse allemande et de l'Allemagne. En sa qualité de major du pays, il fut mêlé en 1729-1732 au *Landhandel* ; avec son vieux père, il n'évita qu'avec peine de graves sévices lors de l'orageuse séance du Conseil à Herisau en 1732 ; ainsi que les autres chefs des « doux », il fut privé de sa charge par les trois landsgemeinde suivantes, frappé d'une forte amende et exclu à vie du Conseil et des tribunaux. Plein d'amertume, déçu des excès du pouvoir populaire, il écrivit, vers 1736, en français, langue qu'il employait généralement dans sa correspondance et dans ses ouvrages, un récit du *Landhandel*, avec une description du pays et du peuple d'Appenzell (mns., en partie imprimé dans *AJ* 1903) ; un peu plus tard, il écrivit encore : *Gedanken über die Freyheit demokratischer Ständen* (mns., en partie imprimé dans *AJ* 1904). Membre de la Société helvétique, il fut lié d'amitié avec de nombreux hommes remarquables de son temps, notamment J.-J. Breitinger, Salomon Gessner, J.-C. Hirzel, J.-J. Scheuchzer, le peintre J.-C. Füssli de Zürich, le professeur J.-J. Laufer, de Berne, Isaac Iselin, de Bâle ; de 1750 à 1758, il fut en relations avec Klopstock et Wieland, qui dans leur correspondance, sont pleins d'éloges pour « Philoclès », comme ils appellent entre eux Laurenz Zellweger ; son plus intime ami était Bodmer, avec lequel il entretint un important commerce épistolaire, de 1721 à 1764 ; cette correspondance est une source de grande valeur pour l'histoire d'Appenzell ; elle est considérée comme une des plus instructives de l'histoire littéraire moderne de la Suisse allemande. Les lettres originales de Zellweger à Bodmer sont déposées à la Bibliothèque centrale de Zurich, les lettres à Laurenz Zellweger à la Bibliothèque cantonale de Trogen. — *LLH.* — J.-C. Hirzel : *Denkmal*, 1765. — J.-C. Schäfer : *Materialien* 1812. — *ADB.* —

Laurenz Zellweger (n° 10). D'après un portrait à l'huile à la Bibl. cant. de Trogen.

AJ 1907, 1917, 1924. — *RHS* 1930. — *NZZ*, 15 janv. 1933. — 11. Johannes, fils du n° 8, 1695-1774, fabricant de toile, entretint de vastes relations d'affaires avec Lyon, où il habita généralement jusqu'en 1740 ; *Landeshauptmann* 1744, banneret 1745, landammann 1746 ; il fut dépossédé de ses charges par la tumultueuse landsgemeinde de 1747, qui rappela le temps du *Landhandel*, député à la Diète 1746. — J.-H. Tobler : *Regentengesch.* — *AS* I. — 12. ***Jakob***, fils du n° 11, commerçant, possesseur de très importantes entreprises à Lyon et Gênes. Son mariage avec la fille du landammann AdrianWetter, de Herisau, contribua à l'apaisement du pays, en mettant un terme à la rivalité des familles Zellweger, de Trogen, et Wetter, de Herisau. Trésorier 1781, vice-landammann 1782, landammann en charge ou sortant de charge 1794-1797 ; il démissionna en 1797, fut élu à nouveau en 1799 lors du rétablissement de la constitution cantonale ; réélu en 1802, il demanda à être relevé de sa charge en raison de son grand âge. Député à la Diète 1794-1796, membre du Sénat helvétique 1801 ; fondateur de la maison des indigents de Trogen et constructeur de la cure actuelle, qui contient une riche décoration intérieure et qui, achetée en 1825 par un membre de la famille Honnerlag, fut donnée à la commune. — J.-H. Tobler : *Regentengesch.* — G. Rüsch : *Kt. Appenzell*, p. 233. — *AJ* 1909. — 13. Johannes, fils du n° 11, 1730-1802, propriétaire avec son frère (n° 12) et plus tard avec ses fils, d'une des plus grandes maisons de commerce de Suisse, avec succursales à Lyon, Gênes et en d'autres villes. Porte-bannière 1766-1767, auteur de plusieurs ouvrages populaires, président de la Société helvétique 1776. Ami de l'Autriche, il s'enfuit avec sa famille à Bregenz au printemps de 1798, et y demeura un an. A son retour en Suisse, il fut inculpé de trahison par les Français et emprisonné à Bâle où, son innocence reconnue, il fut mis en liberté. Il était l'homme le plus riche du pays. — *Appenzell. Monatsblatt* 1839. — *AJ* 1909, p. 55 ; 1910, p. 12. — 14. Johann-***Kaspar***, fils du n° 13, 4 mars 1768 - 31 janv. 1855, commerçant, philanthrope et historien ; avec Titus Tobler, la personnalité la plus éminente du canton d'Appenzell dans le domaine intellectuel. Il se distingua par son activité et ses initiatives dans tous les domaines de l'utilité publique, aussi bien que dans les lettres et les arts, soit par les œuvres qu'il produisit lui-même, soit par celles qu'il suscita. En 1799, il rentra de Gênes à Trogen et rendit à son pays d'importants services, au péril de sa vie parfois, pendant l'occupation des troupes étrangères. Sa santé l'obligea à se retirer de plus en plus des affaires. Il adressa de nombreux articles de politique sociale aux *Appenzell. Monatsblätter* et à d'autres périodiques ; il consacra des sommes importantes à la fondation d'établissements d'instruction et d'utilité publique, à la création de sociétés de bienfaisance. Fondateur de l'école cantonale de Trogen 1821, de l'établissement d'instruction pour enfants pauvres 1824, de la Caisse d'épargne de Trogen, encouragea la construction de la route de Trogen à Altstätten, fondateur de la Société industrielle et patriotique, co-fondateur de la Société appenzelloise d'utilité publique et président de la Société suisse d'utilité publique, etc. Ami de Fellenberg, de Hofwil, dont il s'inspira. A l'âge de cinquante ans, il acquit encore, avec une rare énergie, les connaissances indispensables à l'historien et consacra vingt ans à écrire sa *Gesch. des appenzellischen Volkes* (allant jusqu'au partage du pays en 1597, 3 vol. 1830-1840) ; il publia, sous le titre de *Urkunden*, les sources de son

Johann-Kaspar Zellweger (n° 14). D'après une lithographie.

ouvrage (3 vol. 1831-1838), ainsi que de nombreux articles dans des périodiques (*Schweizer. Geschichtsforscher*; *ASGA*, etc.). Fondateur et premier président de la Société générale suisse d'histoire 1840, Dr phil. h. c. de l'université de Berne 1844 (désigné parfois à tort comme Dr med.), membre honoraire de nombreuses sociétés cantonales. De son dernier ouvrage : *Gesch. der diplomatischen Verhältnisse der Schweiz mit Frankreich 1698-1784*, qui devait être en trois volumes, seul le premier, embrassant la période de 1698 à 1716, a paru (1848-1849). Zellweger ayant été empêché par l'âge et la maladie de mettre au point les matériaux qu'il avait déjà réunis pour les deux derniers volumes. Sa correspondance avec l'élite intellectuelle de la Suisse et des étrangers éminents (Wessenberg, Lassberg, Jakob Grimm) comprend plus de 5000 lettres, déposées à la Bibliothèque cantonale de Trogen. — *AJ* 1855. — *JSG* 1891. — *ADB*. — 15. ***Jakob***, fils du n° 13, 25 déc. 1770-3 avril 1821, commerçant, député du canton du Säntis à la Diète 1801, landammann en remplacement de son oncle (n° 12), 30 août 1802. Il s'opposa au gouvernement helvétique, avec le landammann Reding, de Schwyz, et d'autres chefs politiques de la Suisse primitive, et fut emprisonné sur l'ordre de Bonaparte à la forteresse d'Aarbourg du 12 nov. 1802 au 13 févr. 1803, avec le trésorier Hirzel, de Zurich, le landammann Wyrsch, d'Unterwald, et Reding. Après l'adoption de l'Acte de médiation, il fut alternativement landammann en charge et sortant de charge 1803-1818. Il fut alors dépossédé de sa charge pour avoir entrepris, sans consulter la landsgemeinde, une révision du recueil des lois et coutumes du pays, décidée par le Conseil. Député au couronnement de Napoléon en 1804, à la Diète 1804-1816, membre de diverses missions diplomatiques, protecteur de la reine Hortense, il fit construire une magnifique maison, de caractère monumental, sur la place de la landsgemeinde, où il se plaisait à recevoir, avec des honneurs militaires, des hôtes de marque, notamment le comte Capo d'Istria, en 1814. Cette maison fut achetée en 1841 par le canton d'Appenzell et sert actuellement d'hôtel du gouvernement. — Joh.-R. Steinmüller : *Zur Erinnerung an Landammann J. Zellweger*, 1821. — *MVG* XXIII. — *Nbl. Stadtbibl. Zürich* 1908 et 1909. — *AJ* 1863, 1910-1912. — *JSG* 1891. — *ADB*. — *AS* II. — *Bürgerhaus* III. — 16. Johann-Konrad, de Trogen, 1801-1883, fut élevé à Hofwil et préparé à l'enseignement sous le patronage de Joh.-Kasp. Zellweger ; instituteur et directeur de l'orphelinat de Trogen 1824-1851, directeur du séminaire de Gais 1852-1864, puis directeur de sa propre maison d'éducation jusqu'en 1872. Auteur de : *Die schweizer. Armenschulen nach Fellenberg'schen Grundsätzen*, 1845 ; *Der Kt. Appenzell, sein Land, Volk und Gesch.*, 1867. Rédacteur des procès-verbaux *(Verhandlungen)* de la Société appenzelloise d'utilité publique 1833-1852, dont il fut co-fondateur et président. — *AJ* 1883, 1904. — *ASG* IV, p. 214. — 17. Johann-Ulrich, fils du n° 15, 1804-1871, commerçant et associé d'une maison de commerce à la Havane 1831-1845, propriétaire d'une banque à Paris 1848-1858, puis banquier à Bâle, domicilié ensuite à Trogen où il fit de nombreuses donations, créa des institutions d'utilité publique et les entretint à ses frais, notamment une école professionnelle et réale pour jeunes filles, des écoles enfantines, etc. ; il contribua généreusement à la construction de la maison des indigents et de l'hôpital du district ; en 1862, il fonda l'*Appenzeller Sonntagsblatt*. — *AJ* 1863. — *NZZ* 1871, n° 67. — 18. ***Jakob***, fils du n° 15, 1805-1873, Dr med., oculiste et chirurgien de marque, vice-landammann 1833-1839, landammann en charge ou sortant de charge 1839-1848, président du tribunal cantonal 1859-1872, député à la Diète 1839-1847, adversaire des jésuites. — *AJ* 1873, 1877. — *KSA* 13, p. 544. — 19. Johann-Georg, petit-fils du n° 14, 1835-1869, médecin à Trogen, puis à Speicher, député au Grand Conseil 1861-1864, juge cantonal 1864-1869, membre de nombreuses commissions. — *AJ* 1870. — 20. Johannes, de Herisau, * 1856, commerçant, député au Grand Conseil 1891-1903, conseiller d'État 1903-1909. — Voir *AU*. — J.-Kasp. Zellweger : *Gesch.* — Le même : *Urk.* — Gabr. Walser : *Chronik*. — J.-H. Tobler : *Regenten- u. Landesgesch. mit « Regierungs Etat » d. Kts. Appenzell A. Rh. 1597-1797*. — Gabr. Rüsch : *Kt. Appenzell*. — Koller et Signer : *Appenzell. Geschlechterbuch*. [A. M.]

Jakob Zellweger (n° 15). D'après un portrait à l'huile.

Johann-Konrad Zellweger (n° 16). D'après une lithographie de Buff (Bibliothèque Nationale, Berne).

Jakob Zellweger (n° 18). D'après une lithographie de J.-C. Scheuchzer (Bibliothèque Nationale, Berne).

A un rameau fixé à Bâle appartient — Otto, 1858-1933, fils du n° 17, pasteur de Reute (Appenzell Rh.-Ext.) 1881-1886, de Heiden 1886-1894, directeur de la rédaction de l'*Allgemeine Schweizer Zeitung*, à Bâle 1894-1902, et des *Basler Nachrichten* 1902-1925 ; de l'*Appenzeller Sonntagsblatt* 1884-1932 ; député au Grand Conseil de Bâle dès 1914. — *Basler Nachrichten* 1933, nos 45 et 74. — *AGS* V. [C. Ro.]

ZELTNER. Diverses familles éteintes d'*Altbürger* de Soleure. — I. Urs, du Gäu, devint bourgeois en 1509. *Armoiries* : de gueules à une tente ouverte d'argent accompagnée de trois trèfles de sinople, celui de la pointe mouvant de trois coupeaux du même. — 1. Wolfgang, bailli de Tierstein 1542-1554. — 2. Hans, frère du n° 1, * 1511, bailli du Lebern 1560-1568. — 3. Johann-Jakob, organiste à Romont 1577, prêtre et organiste à Rheinfelden 1580, chantre à Soleure 1581, chanoine 1586, prévôt 1599. † 1623. — II. Christian, de Niederbuchsiten, devint bourgeois en 1561. *Armoiries* : de gueules à la tente ouverte d'argent accompagnée de trois trèfles du même, celui de la pointe mouvant de 3 coupeaux de sinople. — 1. Johann-Peter, 1657-1733, secrétaire du Conseil 1690, avoyer d'Olten 1709. — 2. Franz-Viktor, prêtre 1696, à Ifental 1698, vicaire de Flumental 1698, de Kriegstetten 1711, prévôt de Schönenwerd 1729. † 1731. — 3. Franz-Xaver, 1695-1775, curé de Kriegstetten 1729, sextaire du chapitre de Willisau 1731, Dr theol. ; protonotaire apostolique, sous-diacre. — 4. Franz-Peter, fils du n° 1, 1700-1770, bailli de Flumental 1748, *Thüringenvogt* 1751, bailli de Buchegg 1736, de Kriegstetten 1758. — 5. Franz-Xaver-Josef-Anton, fils du n° 4, 1734-1801,

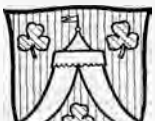

bailli de Gösgen 1776, *Jungrat* 1777, bourgmestre 1781, bailli du Lebern 1783, *Altrat* 1784, bailli de Flumental 1789, maître monnayeur ; député à la Diète 1792, intendant des bâtiments 1794. — 6. FRANZ-PETER-ALOIS, fils du n° 4, 1736-1801, secrétaire de la ville 1777, maître monnayeur, administrateur de la caisse du sel. — 7. URS-PETER-JOSEF-LUDWIG, 1765-1830, vice-bourgmestre 1798, chargé d'affaires helvétique à Paris 1798-1802, officier de la garde en France 1822. — 8. URS-XAVER-ANTON-JOSEF, frère du n° 7, 1764-1834, bailli de Lugano 1793, membre du gouvernement provisoire, sénateur helvétique, administrateur de district, lieutenant en France 1781, commandant de l'artillerie à Soleure 1792. — Voir en général *LL.* — *LLH.* — P. Wirz : *Bürgergeschlechter*, mns. — Alex. Schmid : *Kirchensätze*. — G. v. Vivis : *Bestallungsbuch*, aux Arch. d'État Soleure. — [† v. V.] — III. Vieille famille de Niederbuchsiten. — ADAM, * 2 août 1605, prit part à l'affaire de la Clus 1632, sous-bailli d'Oberbechburg 1642, porte-parole des paysans en 1653, délégué aux landsgemeinde de Sumiswald et Huttwil ; fut livré au tribunal fédéral de guerre à Zofingue après la défaite des paysans soleurois, condamné à mort et décapité le 2 juil. 1653. — F. v. ARX : *Untervogt A. Zeltner*. — Josef Joachim : *A. Zeltner*, drame. [H. TR.]

ZEM ANGEN. Voir ANGEN, ZEM.

ZEMP. Familles de l'Entlebuch depuis 1456. — 1. KLAUS, secrétaire du bailliage à Schüpfen 1548-1571. — 2. KASPAR, administrateur de Hochwald 1572, porte-bannière 1601. — 3. NIKLAUS, garde des sceaux de l'Entlebuch 1639. — 4. HANS-JOST, * 1708, *Landeshauptmann* 1779, 1780. — 5. JOST-JOHANN-BERNHARD, * 1803, député au Grand Conseil 1831. — *Gfr.* Reg. — Arch. d'État Lucerne. — *JSG* XVIII-XX. — 6. ***Josef***, fils du n° 5, d'Entlebuch, 2 sept. 1834-8 déc. 1908, Dr jur., avocat à Entlebuch, député conservateur au Grand Conseil 1867-1891 et président 1871, 1875, 1885 ; préfet 1871-1873, juge criminel 1881-1882, député au Conseil des États 1871-1872, au Conseil national 1872-1877 et 1881-1891, président du Conseil national 1887 ; conseiller fédéral 11 déc. 1891-17 juin 1908, président de la Confédération en 1895 et en 1902. Zemp fut le premier représentant du parti conservateur-catholique au Conseil fédéral. Il fut le champion du rachat des chemins de fer par la Confédération, et cette étatisation a été son œuvre principale. Il avait comme *armoiries* : d'azur à une fleur de lys d'or accompagnée en chef de deux étoiles du même et en pointe de trois coupeaux de sinople. — J. Winiger : *Bundesrat Dr. Zemp*, 1910. — *Gfr.* 64, p. XVII. — 7. JOSEF, * 17 juin 1869 à Wolhusen, Dr phil., assistant au Musée national suisse 1894, professeur à l'université de Fribourg 1898, vice-directeur du Musée national 1904, professeur à l'École polytechnique fédérale et à l'université de Zurich 1912. Membre de la commission du Musée national et de la commission fédérale des beaux-arts, restaurateur de monuments historiques. Auteur de *Die Wallfahrtskirchen des Kts. Luzern* ; *Die schweiz. Bilderchroniken u. ihre Architekturdarstellungen* ; *L'art de la ville de Fribourg au moyen âge* ; *Das Kloster St. Johann zu Münster* ; *Das Restaurieren*, etc. — *DSC* 1932. — *Vaterland* 1929, n° 140. — *NZZ* 1929, n° 1168. — 8. JOSEF, d'Entlebuch, chapelain de Hergiswald 1909, auteur de *Gesch. des Wallfahrtsortes Hergiswald*, 1913 ; *Geschichtliche u. kulturelle Erinnerungen aus dem alten Luzern*, 1920. [P.-X. W.]

Josef Zemp.
D'après une lithographie.

ZENADA (ZENENDA, ZE ENNET A). Vieille famille uranaise éteinte au XVIe s., établie à Silenen (mentionnée au XIVe s.), Schattdorf et Altdorf. HEINRICH ZENNENT A représenta Schattdorf en 1474 au tribunal des XV. † vers 1508. — JOHANN, du Conseil, gouverneur du village d'Altdorf 1522-1524, de même que — JAKOB, 1526-1528. — F.-V. Schmid : *Gesch. d. Freistaates Uri*. — *Gfr.* 22, p. 254 ; 43, p. 120. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1913, p. 74, 77 ; 1914, p. 43-60. — *ZSK* 1910, p. 279. [F. GISLER.]

ZENAGEL. Famille de Baar et de Zoug, éteinte probablement au XVIe s. — JOHANN, administrateur de l'église Saint-Michel à Zoug vers 1250. — HEINRICH, ammann de la ville et du bailliage de Zoug 1371-1373. — JOHANN, du Conseil 1387, ammann 1411-1413. — *LL.* — E. Zumbach : *Die zuger. Ammänner*, dans *Gfr.* 85. [W.-J. MEYER.]

ZENAUVA (C. Fribourg, D. Sarine. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1217, *Chinova*, *Chinauva* ; 1228, *Chianova* ; *Tschinouw*. La *Casa nova*, cité dans un document de 993-996 dans *FRB* pourrait bien être la localité fribourgeoise. L'abbaye de Hauterive avait des possessions à Zenauva, qui fit partie des Anciennes Terres jusqu'en 1798, du district de la Roche 1798-1803, de celui de Fribourg 1803-1848, puis de celui de la Sarine. Il était régi par la Municipale ; statuts communaux 1807, 1840. Au spirituel, Zenauva relève de la paroisse de Praroman. — F. Kuenlin : *Dict.* I. — J. Stadelmann : *Études de toponymie romande*, dans *ASHF* VII. — H. Jaccard : *Essai de toponymie*, dans *MDR* VII. [RÆMY.]

ZENDER (ZENDERE, ZENDERS, ZEHNER). Vieux nom de famille du Haut-Valais ; les Zehner sont encore florissants à Münster et éteints à Tourtemagne. JOHANN Zenders, châtelain de Viège 1513. — RUDOLF Zender, châtelain de Sierre 1550. — CAMILL Zehner, de Tourtemagne, 1869-1926, marianiste, directeur de l'école primaire de Sierre, Sion, Monthey. Auteur de *Hist. ill. de la Suisse* et de *Précis d'hist. valaisanne*, 1922. — Gremaud. — Furrer III. — *L'Écho de Sierre* 1926, n° 79. [D. I.]

ZENDRALLI (ZEN DRALL). Famille de Roveredo (Grisons), où on la retrouve jusque dans le XVIe s., sans qu'il soit possible de déterminer si elle est apparentée aux *Santrailles* ou *Xantrailles* français. Elle a donné des prêtres, médecins et magistrats ; en Allemagne des maîtres maçons et des peintres portent ce nom. — 1. MARTINUS zen Drall, † 1735 et — 2. JOSEPHUS, son fils, † 1755, furent peintres de la cour à Munich. — 3. ARNOLDO-MARCELLIANO, Dr phil., * 1887, maître d'italien à l'école cantonale de Coire 1911, se voua à l'étude de l'histoire politique et de la civilisation des vallées italiennes des Grisons. Auteur de *Tommaso Ghuardi del Testa 1814-1881*, 1910 ; *Il Grigione e le sue vallate italiane*, 1925 ; *Augusto e Giovanni Giacometti*, 1928 ; *Appunti di storia mesolcinese*, 1929 ; *Graubündner Baumeister u. Stukkatoren in deutschen Landen zur Barock- u. Rokokozeit*. Co-fondateur de l'*Associazione pro Grigione italiano*, de l'*Almanacco dei Grigioni*, 1919 ; des *Quaderni grigioni italiani*, 1931, revue trimestrielle. [L. J.]

ZENEGGEN (C. Valais, D. Viège. V. *DGS*). Com. et paroisse. La localité a été constituée en 1798 avec 9 hameaux, dont trois : Schallmatten, Esch et Drolern ne sont plus habités depuis 1890. Autrefois l'on connaissait surtout celui de Sisetsch, où l'on a trouvé depuis, de nombreuses tombes de l'âge du fer, bracelets, anneaux et bagues. La première corporation des paysans date de 1586 ; elle a été renouvelée en 1604. Zeneggen appartenait à la paroisse de Viège ; un rectorat y fut fondé en 1719, auquel Th. Schaller fit un don de 2000 livres et de terres en 1723. La paroisse a été érigée en 1754 et l'église reconstruite en 1879. *Population* : 1798, 170 hab. ; 1930, 211. — Gremaud. — Archives locales. [L. MR.]

ZENETTINI (ZANETTINI). Famille bourgeoise d'Ascona (Tessin). — 1. PIETRO-ANTONIO, † 2 mai 1805 à Ascona, âgé de 33 ans environ ; notaire, membre du Grand Conseil helvétique 1798, député au Grand Conseil

tessinois dès 1803. — 2. GIOVAN-BATTISTA, fils du n° 1, 20 août 1803 - 16 janv. 1865 ; archiprêtre d'Ascona dès 1828 à sa mort ; du Grand Conseil 1834-1839. — 3. PACIFICO, 19 oct. 1850 - 30 août 1925 à Ascona, avocat, procureur général 1878, juge d'instruction 1880, membre et président de la Chambre d'accusation 1886-1893. Prit une grande part à l'accession du parti conservateur au pouvoir en 1875-1877. — *BStor.* 1883, 1894. — A. Baroffio : *Storia.* — *ASHR.* — S. Dotta : *I Ticinesi.* [C. T.]

ZEN GAFFINEN. Voir CABANIS, DE.

ZENGER, MARIE, d'Oberstocken (Berne), * 25 juil. 1867 à Genève, diaconesse, se rendit à Siwas, en Arménie, en 1897, après les persécutions des chrétiens et y dirigea un orphelinat suisse qui y avait été fondé. Elle le réédifia en 1914, à l'ouverture des hostilités. † 23 mars 1915 à Erzingian (Arménie), en soignant des blessés turcs. — Fr. Stucky : *Sie hat getan was sie konnte. Frl. M. Zenger.* [H. TR.]

ZENGERLING, FRANÇOIS-XAVIER, * 1843 dans le diocèse de Paderborn, prêtre qui, après avoir occupé divers postes en Allemagne, offrit ses services à l'évêque de Lausanne et Genève. Directeur de l'école régionale de Cormondes. Desservant de la paroisse de Saint-Sylvestre 1889, curé de Cormondes 1890-1901. Il reconstruisit l'église de Cormondes et s'occupa activement de la fondation d'un asile de vieillards dans cette localité. — *Semaine catholique* 1901, p. 244. [RÆMY].

ZEN HOFEN. Voir HOFEN (ZUM).

ZENO, de Campione, architecte, travailla de 1387 à 1399 à la construction du dôme de Milan ; jusqu'en 1391, il travailla aussi au dôme de Côme, où l'on cite en 1401 un Zenino de Campione, qui est peut-être identique au précédent ou son fils. — *SKL.* [C. T.]

ZEN ROSSEN (ROSSER). Vieille famille valaisanne éteinte à la fin du XIX^e^ s., qui posséda la moitié de la majorie de Mörel de 1411 à 1452, qu'elle céda ensuite à la commune. Furent majors de Mörel : MARTIN 1411, PETER 1421, MARTIN 1435 et 1441, AMBROSIUS 1476, ANDREAS 1519 et 1522 et VALENTIN 1622. — *BWG* II. — Furrer III. [D. I.]

ZEN RUFFINEN (autrefois Z'RUFFINEN, ZENRUFFINEN). Vieille famille de Loèche (Valais) qui a donné, depuis deux siècles, de nombreux hauts fonctionnaires. *Armoiries* : d'azur à un bouquetin d'argent gravissant une montagne du même, accompagnée en chef de trois étoiles d'or. — 1. JOHANN, gouverneur de Saint-Jean d'Aulph en Savoie 1562. — 2. JOHANN-FRANZ, 1693-1751, camérier épiscopal, châtelain de Vionnaz et Bouveret, major de Loèche 1730 et 1740, porte-bannière 1742-1750. — 3. ***François-Melchior,*** fils du n° 2, 1729-1790, chanoine de Sion, chantre 1753, doyen de Valère 1773, évêque de Sion 1780. Il enrichit les églises d'ornements précieux. Les châteaux de Majorie et de Tourbillon ayant été détruits par un incendie en 1788, il fit dresser les plans de reconstruction du château de Majorie, mais la mort l'empêcha de commencer les travaux. — 4. PHILIBERT, fils du n° 2, major de Loèche 1776, de Nendaz et Hérémence 1778. † 1790. — 5. FRANZ-JOSEF, fils du n° 4, * 1779, grand-châtelain du dizain. — 6. KASPAR, fils du n° 5, 1803-1861, député à la Diète 1839, conseiller d'État 1840-1843, 1848-1856, président du gouvernement 1842, 1843, 1852, 1854 ; député au Grand Conseil 1848, juge fédéral 1848-1861. — 7. ***Augustin-Sulpiz,*** petit-fils du n° 2, 1765-1829, chanoine de Sion, doyen de Valère 1816, évêque de Sion 1817 ; fonda le séminaire de Valère 1817. — 8. ALEX, frère du n° 7, 1767-1827, juge d'arrondissement 1813, grand châtelain du dizain 1818-1819, président du dizain 1824-1825. — 9. IGNAZ, fils du n° 8, 1808-1890, député à la Diète 1840, au Grand Conseil 1840 et 1852-1870, 1879-1890, président 1870, conseiller d'État 1844-1847, 1871-1875, président du gouvernement 1844-1845, 1871, député au Conseil des États 1859-1861, 1876-1879, au Conseil national 1873-1876 ; préfet 1857-1871, juge au tribunal cantonal 1879-1889, président 1887-1889. — 10. JULES, fils du n° 9, 1847-1926, conseiller d'État 1897-1905, président du gouvernement 1901, député au Grand Conseil 1905-1921, au Conseil des États 1917-1921, président de Loèche 1908-1917. — 11. LÉON, fils du n° 9, 1849-1888, président de Loèche 1879-1888, député au Grand Conseil 1885-1888, directeur des bains de Loèche. — 12. ÉMILE, petit-fils du n° 8, 1841-1915, député au Grand Conseil 1889-1913, juge cantonal 1890-1908, président du tribunal d'arrondissement 1908-1915. — 13. JOSEPH, frère du n° 12, 1856-1918, jésuite 1876, prêtre 1889, missionnaire en Autriche et supérieur à Steyer et à Vienne. — 14. PIERRE-MARIE, frère des n^os^ 12 et 13, 1862-1908, député au Grand Conseil 1905, président du tribunal d'arrondissement ; commandant d'arrondissement. — Furrer. — Archives d'État à Sion. — Archives de Loèche. [J. EGGS.]

François-Melchior Zen Ruffinen (n° 3). D'après un portrait à l'huile.

Alex Zen Ruffinen (n° 8). D'après un portrait à l'huile.

Ignaz Zen Ruffinen (n° 8). D'après un portrait à l'huile.

ZENTNER. Vieille famille d'Elm (Glaris) peut-être d'origine Walser. *Armoiries* : d'argent à deux rameaux de sinople fruités de gueules accompagnés en pointe de 3 coupeaux de sinople. Plusieurs membres de la famille appartinrent au Conseil au XVII^e^ s. HANS, † 1499 dans la guerre de Souabe. — GILG, 31 août 1843 - 20 oct. 1914, administrateur d'église et membre du landrat. — *LL.* — J.-H. Tschudi : *Chronik*, 346. — Gottfr. Heer : *Zur Gesch. glarn. Geschlechter*, 119. — J.-J. Kubli : Œuvres généal. (mns.). [Paul THÜRER]

ZENTRALBAHN (SCHWEIZERISCHE). Une société fut fondée en 1852 à Bâle et obtint la concession pour construire une ligne de chemin de fer Bâle-Olten, Olten-Murgental et Aarbourg-Zofingue. La constitution de la société du chemin de fer du Central *(Zentralbahngesellschaft)* eut lieu en 1853. Les tronçons suivants furent construits : Bâle-Olten-Berne 1854-1858, Olten-Aarau 1856, Berne-Thoune-Scherzligen 1859-1861, Aarbourg-Lucerne 1856-1859, Herzogenbuchsee-Soleure-Bienne 1857, Berne-Thörishaus (frontière cantonale) 1860. Le réseau fut complété plus tard par la construction du tronçon Olten-Soleure-Lyss *(Gäubahn)*, commencé en 1872. Le Central construisit en commun, avec la compagnie du Nord-Est, la ligne du Bötzberg en 1875 et celle du Sud de l'Argovie en 1874-1882, avec les chemins de fer de l'État badois : la ligne de raccordement à Bâle, qui traverse le Rhin, en 1873. La ligne du Central

fut rachetée en 1903 par la Confédération. — Pl. Weissenbach : *Das Eisenbahnwesen der Schweiz.* — Ferd. Gubler : *Die Anfänge der Schweiz. Eisenbahnpolitik.* — R. Leupold : *Mitteil. über die Gründung der Schweiz. Centralbahnges.* — William Speiser : *Mitteil. über die Anfänge des Schweiz. Eisenbahnwesens und über die ersten Jahre der schweiz. Centralbahn.* [C. Ro.]

ZENTRIEGEN. Vieille famille du dizain de Rarogne (Valais), qui tient son nom du hameau de zen Trögen (zen Triegen) à Bürchen. — 1. JOHANN, de Rarogne, notaire, major de Rarogne 1511 et 1515 ; grand bailli 1521, gouverneur de Saint-Maurice 1530. † 1531. — 2. JOHANN, fils du nº 1, major de Rarogne à plusieurs reprises entre 1536-1564 ; grand bailli 1536, 1537 ; gouverneur de Saint-Maurice 1543, 1544. Furent encore majors de Rarogne : — 3. CHRISTIAN, 1560 ; — 4. JOHANN, 1666 ; — 5. THEODUL, 1672 ; — 6. JOHAN, 1704. — Arch. d'État Sion. — D. Imesch : *Landratsabschiede* I. — Furrer III. [D. I.]

ZENZÆUNEN (ZENZINEN, ZINER). Voir SEPIBUS, DE.

ZEPPELIN (COMTES DE). Famille noble originaire du village de Zepelin près de Bützow en Mecklenbourg-Schwerin ; elle reçut le titre de comte en 1806. — FRIEDRICH, 1807 - 1852, épousa en 1834, Amélie, fille de David Macaire, fabricant à Constance, d'origine genevoise ; il hérita de son beau-père le domaine de Girsberg près d'Emmishofen. — ***Ferdinand,*** fils du précédent, Dr h. c. de Tubingue, * 8 juil. 1838 à l'Ile à Constance, † 8 mars 1917 à Berlin. Il s'occupa dès 1873 de la construction d'un ballon rigide, fonda en 1899 la société de navigation aérienne et édifia le hangar de Manzell, fit son premier vol le 2 juil. 1900. Son second dirigeable fut anéanti le 17 janv. 1906 près de Sommersried en Allgäu. Le 1er juillet 1908, il exécuta son célèbre raid sur Lucerne. Durant la guerre de 1914-1918, ses ballons furent anéantis. Dès 1930 le nouveau dirigeable *Graf Zeppelin* entreprit avec succès des vols jusqu'au Brésil et autour du monde ; à maintes reprises il survola la Suisse. — L. Frommel : *Familie von Zeppelin*, 1876. — A. Vömel : *Graf F. v. Zeppelin.* — H. Schützinger dans *SVB* 46. — EBERHARD, Dr h. c. de Tubingue, frère du précédent, 22 mai 1842 - 30 oct. 1906, fut d'abord au service du Wurtemberg, puis s'occupa d'histoire ; vécut sur son domaine d'Ebersberg à Emmishofen. Président de la société d'histoire du Bodan 1892-1905, auteur de mémoires sur ce lac et la Thurgovie. — *Bodensee u. Rhein* V, nos 12-14. — Joh. Meyer dans *SVB* 36. — *Thurg. Ztg.* 1906, nos 258-259. [LEISI.]

ZERBRIGGEN. Voir ZURBRIGGEN.

ZE RHIN. Voir ZU RHEIN.

ZERLINDEN (ZER LINDON). Famille fribourgeoise que l'on rencontre dans la bourgeoisie de Fribourg en 1350 dans la personne de NICOLAS de la linda qui, avant 1394, avait germanisé son nom en Zerlinden. — 1. NIQUILLINUS, membre du Conseil auquel étaient dévolus les cas réservés 1398, recteur de la Grande Confrérie du Saint-Esprit 1405. — 2. HENSLI, banneret du quartier de l'Auge 1414, conseiller 1423. — Archives d'État Fribourg. [RÆMY.]

ZERMATT (en français PRABORGNE) (C. Valais, D. Viège. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 1280, *Pratobornum* ; 1285, *ecclesia de Pra Borno* ; 1350, *praborgne, Praborny* ; dès le XVe s. *zer Matt, zur Matte.* En 1798, la commune se composait de onze hameaux, dont la plupart sont aujourd'hui abandonnés. L'ancien sceau communal portait un lion entre deux étoiles et la légende : VALLIS PRATO BORNI. Les *armoiries* rappellent celles de la famille Asperlin, qui avait des droits sur Zermatt. On y a trouvé des objets de l'âge du bronze, des pierres à écuelles, des monnaies romaines sur le col du Saint-Théodule, et lors des agrandissements de l'hôtel Monte-Rosa en 1868 et 1884, des tessons de poterie et des déchets des anciens ateliers de potiers. La vaisselle de pierre fabriquée à Zermatt fut mise dans le commerce. Les droits de souveraineté sur Zermatt et la vallée appartenaient à l'évêque de Sion. Ils furent reconnus

Zermatt et le Cervin vers le milieu du XIXe s.
D'après une gravure de R. Huber (Bibl. Nat., Berne).

en 1368 par une sentence arbitrale du comte de Savoie dans un conflit entre l'évêque Tavelli et Joh. et P. de la Tour. Les droits de seigneurie furent exercés, entre autres, par les comtes de Savoie avant 1249, les Rarogne, les de la Tour-Châtillon, les Blandrate, les Platea de 1355 à 1528, puis les Kalbermatten. Les Asperlin y eurent également des droits. Les gens de Zermatt rachetèrent tous ces droits en 1538 et organisèrent la majorie en 1580. Statuts communaux 1538, corporation des paysans en 1579. Les quatre quartiers furent réunis en une seule commune (bourgeoise) en 1791. Primitivement Zermatt dépendait au spirituel de l'église de Saint-Nicolas, mais il fut érigé en paroisse en 1280 déjà. La dernière contribution à l'église-mère a été payée en 1921 ; elle s'élevait à 100 fr. L'ancienne église Saint-Maurice, avec son clocher de 1609 et son ossuaire de 1651, a été démolie en 1913 et remplacée par un nouvel édifice. La chapellenie date de 1716. Zermatt était autrefois le point de jonction des routes commerciales des cinq dizains de Sion, Sierre, Loèche, Rarogne et Viège, d'où le trafic passait en Italie, entre autres par le Saint-Théodule. Zermatt est aujourd'hui un centre d'alpinisme et de tourisme de réputation universelle. La première auberge, Monte Rosa, a été construite en 1838. Le chemin de fer Viège-Zermatt a été ouvert à la circulation en 1891, celui du Gornergrat en 1898. *Population* : 1476, 182 ménages ; 1900, 741 hab. Registres de baptêmes dès 1654, de mariages dès 1647, de décès dès 1555. — Chr.-M. Engelhardt : *Naturschilderungen*, Strassburg, 1840. — R. Ulrich : *Seitentäler des Wallis u. des Monte Rosa.* — Th. Wundt : *Das Matterhorn.* — G. Rey : *Le Mont Cervin.* — J. Ruden : *Familienstat. v. Zermatt.* — St. Kronig : *Familienstat. u. Geschichtliches über Zermatt.* — Leo Meyer : *Zermatt in alten Zeiten*, dans *JSAC* 1923. [L. MR.]

ZERNEZ (C. Grisons, D. Inn, Cercle Obtasna. V. *DGS*). Com. et Vge. La localité doit avoir déjà été peuplée antérieurement à l'époque romaine, ainsi qu'en témoignent les dernières fouilles de l'ingénieur Conrad à Clüs et Chasté Muottas, près de Zernez, qui ont mis au jour des traces de retranchements et d'un village fortifié. Zernez est mentionné pour la première fois en 1161 dans un acte de donation de Gebhard de Tarasp au couvent de Marienberg. Par des dons et des achats, l'évêque de

Coire devint le plus grand propriétaire foncier de la Basse-Engadine ; à la fin du moyen âge Zernez était en majeure partie propriété épiscopale. Le village relevait de la juridiction épiscopale d'Ardez. Au XIII[e] s., les seigneurs de Wildenberg possédaient à Zernez une tour fortifiée, qui devint plus tard propriété épiscopale et passa enfin aux Planta, qui l'incorporèrent à leur château de Wildenberg, à Zernez. La vieille famille des Mohr possédait, de son côté, à Zernez, une tour, servant actuellement encore d'habitation. Le pont de Pontalt, séparant le territoire de Zernez de celui de Scanfs, marque aussi la frontière entre la Haute et la Basse-Engadine ; au commencement du moyen âge, il formait déjà la limite politique, mais non pas ecclésiastique, entre la *Rhætia prima* (Rhétie curiale) et la *Rhætia secunda* (Tyrol). C'est jusqu'à ce pont que les comtes de Tyrol, puis, à partir de 1363, les Habsbourg, faisaient valoir leurs prétentions territoriales à l'égard de l'évêque de Coire. En 1652, les droits territoriaux de l'Autriche furent rachetés. C'est à Zernez que fut conclu, en 1367, entre l'évêque de Coire et ses sujets un accord qui fut à la base de la Ligue de la Maison-Dieu. Zernez n'adhéra à la Réformation qu'en 1552, après avoir détruit les images. Grâce à sa situation à l'issue de la route de l'Ofenberg, Zernez acquit une situation importante dans la vie économique de l'Engadine. Son rôle politique grandit aussi, grâce aux familles influentes qui y résidaient, les Planta-Wildenberg, et les Mohr. Le prédicateur Bonaventura Toutsch, qui figura dans les troubles du premier tiers du XVII[e] s., était originaire de Zernez. Le village fit autrefois partie de la juridiction d'Obtasna ; depuis 1851, il est rattaché au cercle de ce nom. En 1872, Zernez fut presque complètement détruit par un incendie. C'est la commune la plus riche en forêts du canton des Grisons ; sa superficie sylvestre est de 5678 hectares. Une partie considérable de ses alpages et de ses forêts forme aujourd'hui le Parc national. Registres d'église dès 1758. — Mohr : *Cod. dipl.* — P.-C. Planta : *Churrät. Herrschaften.* — E. Camenisch : *Ref. Gesch.* — E. Pöschel : *Burgenbuch.* — R.-O. Tönjachen : *Baldiron u. die rätischen Bünde.* [P. Gillardon].

ZERZUBEN, Jakob, de Sion, bourgmestre 1478 et 1495, châtelain 1485 et 1487, à plusieurs reprises lieutenant du grand bailli 1493-1501. — Furrer III. — D. Imesch : *Landratsabschiede* I. [D. I.]

ZESIGER. Familles du canton de Berne, qui sont bourgeoises de quelques communes du district d'Aarberg, ainsi qu'à Schoren (D. Aarwangen) et Eggiwil. — Alfred, de Bargen, Dr. phil., * 1882, à Berne, adjoint aux archives d'État de Berne 1910-1914, rédacteur au *DHBS*, à Neuchâtel, 1919-1920. † 7 juillet 1929 à Bâle. Historien, auteur de : *Die Stube zum roten guldinen Mittlen Löüwen*, 1908 ; *Die Ges. zu den Zimmerleuten*, 1909 ; *Das bernische Zunftwesen*, 1914 ; *Die Ges. zu den Webern*, 1914, ainsi que d'un assez grand nombre d'articles sur l'histoire locale bernoise dans des revues historiques spéciales et dans la presse. Il édita avec Ad. Pochon, le *Schweizer Militär.* — Catal. de la Bibl. de la ville de Berne. — *DSC.* — *Bund* 1929, n° 303. [H. Tr.]

ZETTEL. Famille du canton de Lucerne, établie vers 1300 à Lutertal près de Dagmersellen, répandue ensuite dans le district de Willisau. *Armoiries* : d'or à une marque de maison de sable. Josef-Leonz, 1752-1842, aubergiste à Gross-Dietwil, préfet de district 1798-1801, fut blessé lors du soulèvement populaire de 1798 à Altishofen, provoqué par la prestation de serment des bourgeois ; du Grand Conseil 1803-1817. — Josef-Leonz, fils du prénommé, 1782-1849, président de tribunal à Zell 1814-1836. — *Gfr.* Reg. — Kas. Pfyffer : *Gesch. d. Kts. Luzern* II. [P.-X. W.]

ZETTER. Famille venue vers 1800 de Mulhouse à Soleure. — 1. Franz-Anton, * 6 sept. 1808 à Soleure, † 12 mai 1876, négociant, peintre décorateur, ami des arts et collectionneur ; c'est lui qui découvrit la Madonne de Holbein dans la chapelle d'Allerheiligen près de Granges (1864), aujourd'hui au musée de Soleure. Publiciste, commissaire des travaux publics de la ville de Soleure. — 2. Johann-Telesphor, frère du n° 1, 5 janv. 1814 - 5 avril 1873 à Berne, ingénieur, professeur de mécanique et de dessin technique à l'école supérieure cantonale de Soleure, membre du Conseil d'administration de la ville de Soleure. — 3. Franz-Anton Zetter-Collin, fils du n° 1, * 9 févr. 1851 à Soleure, historien et critique d'art, conservateur de la collection de peinture du musée de Soleure, président de la société des beaux-arts de Soleure et de la confrérie de Saint-Luc ; poète sous le pseudonyme de Ernst Wolfram. Œuvres : *Der Landvogt von Speyer*, pièce de théâtre, 1877 ; *Der Burgerzopf*, pièce de théâtre, 1896 ; *Die Zettersche Madonna von Solothurn*, dans *Denkschrift zur Eröffnung von Museum... Solothurn*, 1902 ; *Gregorius Sickinger*, en collaboration avec Jos. Zemp, 1896. — Voir en général *AGS* V. [H. Dietschi.]

ZETZWIL (C. Argovie, D. Kulm. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1173, *Zeinzwile* ; 1236, *Ezwile* ; 1246, *Zezwilere. Armoiries* : d'azur à un soc de charrue d'argent, accosté de deux étoiles du même accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople. A l'époque des Habsbourg, la localité dépendait du bailliage de Villmergen et fut rattachée au bailliage de Lenzbourg après la conquête bernoise en 1415. Les couvents d'Engelberg et de Beromünster, ainsi que de nombreux nobles d'Argovie y possédaient des terres au moyen âge. En 1360-1370, Zetzwil figure comme annexe de la paroisse de Kulm. Toutefois, une partie de la commune était paroissienne de Birrwil, mais ses habitants ayant pris, dès 1560, l'habitude de se rendre à l'église de Gontenschwil, elle y fut rattachée en 1617. En 1636, elle se racheta de l'église de Birrwil. Dans la partie de Zetzwil paroissienne de Kulm, se trouvait une chapelle qui fut démolie au XIX[e] s.— W. Merz : *Gemeindewappen.*— *Arg.* 26, p. 27 ; 28, p. 41. — W. Merz : *Rechtsquellen Aargau* ; *Landschaft* I. [H. Tr.]

ZEUGHERR. Famille de Buch am Irchel (Zurich), qui se faisait aussi appeler Zeugheer au XIX[e] s. — 1. Hans-Jakob, * 13 févr. 1786, directeur de musique à Zurich, bourgeois de cette ville 1819. — 2. Hans-Jakob, fils du n° 1, * 20 juil. 1803 à Zurich, † 15 juin 1865 à Liverpool, directeur de musique à Munich, maître de chapelle à Manchester 1831, puis, dès 1838, à Liverpool. Compositeur. — Ed. Refardt : *Musikerlex.* — 3. Leonhard, frère du n° 2, * 11 janv. 1812 - 16 déc. 1866 à Zurich, architecte, construisit entre autres l'hôpital cantonal, l'église du Neumünster, la maison Bodmer-Stockar à Zurich. — *SKL.* — *Chronik Neumünster.* [E. D.]

ZEUMER, Carl-W., de Thüringe, * 1844, maître de musique à l'institut Wiget de Rorschach, puis s'établit à Genève en 1888. A publié un recueil de cantiques et composé des chants, des chœurs d'hommes et le psaume *Gloire à Dieu.* † 25 mai 1894 au Caire. — *SM* 1894, p. 108, 128. [P. Meintel.]

ZEUNER, Gustav, * 30 nov. 1828 à Chemnitz, † 17 oct. 1907 à Dresde, D[r] phil., professeur de mécanique à l'École polytechnique fédérale à Zurich 1855-1871, directeur 1865-1867, directeur de l'académie des mines de Freiberg 1871, professeur à Dresde 1873. La ville de Zurich lui fit don de la bourgeoise en 1863. Œuvres principales : *Die Schiebersteuerung* ; *Technische Thermodynamik.*— Poggendorff II-V. — *Vierteljahrschrift Naturf. Ges. Zürich* 1907.— *SB* 1898, 1907.— *Chronik Neumünster*, p. 485. [W. G.]

ZEYNER. Voir Zeiner.

ZEZI, ZEZIO. Famille mentionnée à Lugano en 1314, à Bellinzone 1409, à Locarno 1420, et à Ascona. La famille de Lugano était originaire d'Osteno (lac de Lugano). *Armoiries* des Zezio de Bellinzone : coupé de gueules à une aigle d'argent et d'argent à deux fasces ondulées de gueules (XV[e] s.) ; des Zezio d'Ascona : une fasce cintrée soutenant une colonne surmontée d'une vache passante et contournée, au chef chargé d'une aiglette (émaux inconnus, variantes). — 1. Johanolus, de Zezio de Hosteno, notaire à Lugano 1365. — 2. Beltramo, du Conseil de la ville de Bellinzone 1409. — 3. Donatus, pharmacien, à plusieurs reprises du Conseil de Bellinzone de 1430 à 1452, procureur en 1452. — 4. Marco, archiprêtre de Bellinzone 1544-1560. — 5. Giovan-Giulio, de Bellinzone, se distingua dans la rébellion de la ville contre la domination française 1500 ; député de la ville auprès du duc de Milan 1487, 1498, 1499, des cantons suisses 1501 et 1502 ; du Conseil de

ville 1498, 1500. † avant 1542.— 6. GEROLAMO, de Bellinzone, propriétaire d'une compagnie de 300 hommes au service de France, eut des démêlés avec les officiers français, dont la Diète s'occupa en 1550. — 7. GIOVAN-PIETRO, de Locarno, fondeur de cloches, fondit entre autres, en 1690, la grosse cloche de Brissago. — 8. CARLO-GIUSEPPE, de Locarno, sculpteur sur bois, fit en 1697 le tabernacle, orné de 17 statues, de l'église paroissiale de Loco. — 9. GIUSEPPE-ANDREA, d'Ascona, * 18 nov. 1713 à Ascona, † à Côme 10 juin 1787, prêtre, Dr jur. utr., protonotaire apostolique, canoniste de valeur. Curé de Sessa 1744-1746, prieur de l'église San Bartolomeo de Côme, pro-vicaire et de 1771 à sa mort vicaire-général du diocèse de Côme. Visiteur des paroisses tessinoises pour Mgr Neuroni ; professeur de droit canon au séminaire de Côme dès 1776. A laissé plusieurs manuscrits de droit.— 10. FRANCESCO-GIUSEPPE, d'Ascona, 22 août 1753 - 10 avril 1811, archiprêtre et doyen de Balerna de 1790 à sa mort, commissaire apostolique.— 11. GIACOMO, de Locarno, † 3 avril 1890 âgé de 70 ans environ, avocat et notaire ; capitaine au Sonderbund, prit part en 1848 à la révolution de Milan et combattit contre l'Autriche à Peschiera, Pastrengo et Somma Campagna. Fit la campagne de Garibaldi en 1860. Procureur général à Locarno 1841-1845, commissaire pour le même district dès 1854. — *AHS* 1914, 1919, 1925. — *BStor.* 1884, 1889, 1897, 1909, 1928. — S. Borrani : *Bellinzona, la sua chiesa.*— Le même : *Ticino sacro.*— K. Meyer : *Die Capitanei von Locarno.*— *RHE* 1918.— G. Pometta : *Briciole di storia bellinz.* — E. Pometta : *Come il Ticino.* — G. Turazza : *La successione dei Vescovi di Como.* — *AS* I. — V. De Vit : *Il Lago Maggiore.* — E. Motta : *Bibliografia.*— G. Buetti : *Note stor.*— A. Oldelli : *Dizion. — Archiv. stor. Svizzera ital.* 1928, 1929. — Respini-Tartini : *Storia pol. Ticino.*— *Educatore* 1890.— *Alm. ticin.* 1926. — St. Franscini : *Svizzera ital.* [C. TREZZINI.]

ZEZIKON, von. Ministériaux thurgoviens des comtes de Toggenbourg et de l'abbaye de Reichenau.

Armoiries : de gueules au rameau de sinople issant de trois coupeaux d'or portant trois lys d'argent aux calices d'or. Des douze représentants connus de 1205 à 1348, quelques-uns, à partir de 1270, prennent le nom de leur château de Wildenrain. — 1. ***Ulrich*** v. Zazikhoven, chapelain de Lommis 1214, le premier représentant en Suisse de la poésie courtoise, composa vers 1210 un poème intitulé *Lanzelet*, que l'on a conservé. C'est une adaptation du roman français de Lancelot apporté en Allemagne en 1194 par Hugo v. Morville. — J. Bächtold : *Der Lanzelet des Ulrich v. Zatzikofen.* — K. Gödeke : *Grundriss* I. — *ADB.* — H. Schmid : *Ich fahr in die Welt.* — 2. HEINRICH, v. Wildenrain, dernier de la famille, céda en 1348 le château et les droits de seigneurie au comte Frédéric de Toggenbourg. Les Eppenstein sont probablement une branche collatérale des Zezikon ; ils portaient en partie les mêmes armes et montraient la même préférence pour le prénom Eppo (Eberhard) ; ils n'apparaissent que peu avant l'extinction des Zezikon-Wildenrain. On ignore si l'identité des armoiries Zezikon avec celles des In der Bünd, de Constance, repose également sur un lien de parenté. — *TU.* — A. Naef : *Burgen.* — J.-R. Rahn : *Architekturdenkmäler.* — J. Nater : *Aadorf.* — Pup. Th. — *Zürcher Wappenrolle* 1930. — *OBG* I (Bünd). — Art. WILDENRAIN. [HERDI.]

ZGRAGGEN (Z'GRAGGEN). Vieille famille du canton d'Uri, encore fort nombreuse, qui tient son nom des domaines zu Graggen, à Gurtnellen, et de l'actuel Graggi à Schattdorf. Le registre du Fraumünster mentionne en 1300 un *ze Gracun* à Schattdorf, en 1321. le nom de *ze Graggen. Armoiries* : I. écartelé aux 1 et 4 d'azur à une étoile à six rais d'or accompagnée en pointe d'un croissant figuré du même, aux 2 et 3 d'or à un choucas de sable posé sur trois coupeaux de sinople ; II. de sinople à un ours passant contourné, tenant dans ses pattes antérieures une croix de Lorraine de gueules ; III. tranché d'azur à un Z majuscule d'argent accosté de deux étoiles d'or et d'argent à une pie de sable, tenant dans son bec un anneau d'or et posée sur trois coupeaux de sinople, une bande de gueules brochant sur le trait du tranché.

I. *Branche de Schattdorf.* L'ancêtre est — WÆLTI ze Graggen, du Conseil, à Schattdorf. WALTER, son fils, * 1460, du Conseil. † 1515 à Marignan. — 1. HEINRICH, * 1495, à Schattdorf jusqu'en 1550, † vers 1573 à Silenen ; du Conseil, député à la Diète, figure fréquemment comme médiateur de 1552 à 1557. Du tribunal des Quinze, du Conseil secret ou Conseil de guerre dès 1554, bailli de la Riviera 1522-1524, de la Léventine 1538-1540 ; bienfaiteur de l'église de Silenen et de la chapelle d'Obersilenen. — 2. JOST, * vers 1500, frère du n° 1, revêtit de nombreuses charges dans la commune de Schattdorf et dans le canton, fit don d'un vitrail à l'église de Silenen en 1565 ; construisit sa maison de Geilenbiel en 1577, ainsi qu'en atteste une inscription. † vers 1585. — 3. JOHANN, l'aîné, du Conseil, député du Conseil et à la Diète 1577-1587. † 14 avril 1617. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1910, p. 129. — 4. JOHANN-JAKOB, 1620-1693, du Conseil, administrateur de Schattdorf, capitaine. — 5. JOHANN-JOSEF-ANTON, * 22 juil. 1738, maître d'école et organiste à Schattdorf, avoué de l'église, tué par les Français lors de l'invasion de 1799. — 6. ANTON, 16 nov. 1824 - 11 janv. 1890, président de l'assistance 1866-1868 et 1884-1886, du landrat 1878-1888, vice-président du tribunal de district d'Uri 1878-1884. — 7. MAX, de Schattdorf, * 14 mars 1881, bourgeois de Bâle 1903, fonctionnaire postal, puis député au Grand Conseil de Bâle dès 1913, au Conseil national dès 1919.

II. *Branche de Silenen*, qui essaima à Erstfeld, Altdorf et dans l'Unterwald. — 8. JAKOB, de Silenen, du Conseil, député à la Diète 1607-1619, bailli du Freiamt 1609-1612. — 9. JOHANN-JOSEF, au Hof, à Silenen, * 1671, du landrat, député en 1717 à Lugano et Locarno. — 10. AMBROS, 1780-1833, s'établit à Erstfeld, aubergiste de la Croix-Blanche à la Klus, titulaire de nombreuses charges dans la commune, le district et le canton. — 11. ***Josef-Maria,*** * 15 mars 1772 à Silenen, administrateur de Silenen, courrier cantonal 1794 ; il se fixa à Flüelen, où il acquit le petit château de Rudenz ; du landrat, trésorier et administrateur du district d'Uri 1800-1803, avocat général 1803, trésorier cantonal 1808-1821, vice-landammann 1821-1825, landammann 1825-1829. C'est sous son administration que fut construite la nouvelle route du Susten, qu'on réédifia l'école de district et la tour sur la place d'Altdorf. Depuis 1808, Zgraggen était membre à vie du Conseil secret et du Conseil de guerre ; il était membre de la Commission scolaire générale et de l'assistance cantonale d'Uri ; député à la Diète 1825-1840. Commissaire fédéral et administrateur extraordinaire du gouvernement provisoire de Bâle-Campagne 1832 ; président de la Commission fédérale de conciliation du conflit entre l'Ancien Pays de Schwyz et les districts extérieurs août 1832. En oct. 1826, Zgraggen présida une conférence intercantonale qui élabora un concordat entre les cantons intéressés à une nouvelle route du Gothard ; c'est sous son énergique direction que fut commencée et heureusement terminée la construction de la route actuelle du Gothard, de Flüelen jusqu'à la frontière tessinoise. Il s'est ainsi acquis la reconnaissance de son canton. † 28 janv. 1844 à Flüelen. — *Wochenbl. v. Uri* 1844, n° 5. — *Urner Wochenblatt* 1933, n° 15. — *Hist.*

Josef-Maria Zgraggen.
D'après un portrait à l'huile.

Nbl. v. Uri 1915, p. 9.— 12. ***Franz-Xaver,*** fils du n° 11, 26 févr. 1802 - 16 mars 1896, imprimeur à Flüelen, puis à Altdorf, administrateur postal, président de la commune d'Altdorf, du landrat 1839-1882, trésorier cantonal 1839, vice-landammann et président du tribunal de district d'Uri 1842-1845, landammann et président du tribunal cantonal 1846-1847. Après la dissolution du Sonderbund, les commissaires fédéraux déposèrent le gouvernement ; Zgraggen fut rappelé à la tête du gouvernement provisoire ; il fit partie du gouvernement de 1850 à 1881. Directeur des sels 1844-1853. De même que son père, il travailla au rétablissement des finances cantonales et à l'amélioration des transports en développant notamment le service des diligences du Gothard. Fort âgé, il écrivit encore une histoire du château de Rudenz à Flüelen. — *Urner Wochenblatt* 1896, n^{os} 13-15. — *ASA*, N. S. XIII, p. 165. — 13. JOSEF-MARIA, au Brindli à Silenen, 7 avril 1824 - 30 avril 1886, du landrat 1862, président de commune de Silenen 1866-1868, conseiller d'État 1866-1870, juge cantonal 1872-1876. — 14. ALOIS, d'Erstfeld, fils du n° 10, 26 févr. 1822 - 24 mai 1888, conducteur de la poste fédérale du Gothard depuis 1850. C'est lui qui est mis en scène dans la chanson : « Je suis du Gothard le dernier postillon ». — 15. XAVER, d'Erstfeld, fils du n° 10, * 28 mai 1829 à Erstfeld, entrepreneur, du landrat, revêtit diverses fonctions communales et cantonales, s'établit à Hergiswil, où il mourut le 2 janv. 1902. Souche des Zgraggen d'Unterwald. — 16. ANTON, fils du n° 15, * 24 juin 1873, député au landrat 1919, vice-président 1920-1921, conseiller d'État et directeur de l'instruction publique depuis 1921, landammann de Nidwald 1927, 1929, 1931 et 1933. Bourgeois d'honneur de Nidwald 1928. Son épouse, NATALIA-BRIGITTA, née Blättler, femme de lettres, s'occupe d'œuvres d'utilité publique. Ouvrage : *Von Blühen, Reifen u. Blätterrauschen*, poésies.

Franz-Xaver Zgraggen.
D'après une photographie.

III. *Branche d'Altdorf* : — 17. KARL-JOSEF, 10 mars 1685 - 22 déc. 1734, professeur de grammaire à Altdorf 1709-1720, vicaire 1721, licencié en théologie, notaire apostolique, procureur de la nonciature à Altdorf. — *Gfr.* 79, p. 223-234. — 18. ANTON, d'Altdorf, 16 mai 1829, D^{r} med., s'établit en 1867 à Köniz, près de Berne, où il jouit d'une grande popularité. † 18 sept. 1889 à Köniz. — 19. KARL, d'Altdorf, fils du n° 18, 2 avril 1861-2 déc. 1929, avocat à Berne 1898, procureur général, juge cantonal, suppléant au Tribunal fédéral 1913, juge fédéral 1920 ; homme politique socialiste, conseiller municipal 1900-1920, député au Grand Conseil 1900-1915. — *LL.* — *LLH.*— *AS* I, II. — W. Œchsli : *Origines*, p. 197. — G. ab Egg : *Beiträge z. Schulgesch.* — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit.*— *ZSK* 1910, p. 283. — *Gfr.* Reg. — *Festgabe z. Museumseröffnung in Altdorf* 1906, p. 51, 70.— *Urner Wochenblatt* 1886, n° 18 ; 1888, n^{os} 19, 42 ; 1889, n° 38 ; 1890, n° 3 ; 1896, n^{os} 13-15 ; 1922, n^{os} 19, 20 ; 1924, n° 31 ; 1933, n° 15. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1895, p. 28 ; 1897, p. 38 ; 1899 ; 1906, p. 43-108 ; 1908, p. 48 ; 1909, p. 79, 88 ; 1910, p. 126, 129, 156 ; 1912, p. 44-51 ; 1913, p. 66, 67, 107 ; 1914, p. 39-60 ; 1915, p. 9 ; 1916, p. 85 ; 1917, p. 48-55 ; 1918, p. 35 ; 1919, p. 83. — *Bürgerhaus in Uri.* — E. Huber : *Urner Wappenbuch.* [FR. GISLER.]

ZIBOL. Voir ZYBOL.

ZICK. Famille uranaise établie au Schächental, puis à Attinghausen et Altdorf, éteinte au XVII^{e} s. WELTI, † 1443 devant Rapperswil ; HEINI, † 1499 à Rheineck. L'ancêtre est PETER, de Spiringen. Son fils — 1. PETER, de Bürglen, dut comparaître devant le tribunal ecclésiastique de Constance en 1392, pour avoir empiété sur les droits du Fraumünster de Zurich. † 1422 à Arbedo. — 2. HEINI, grand propriétaire foncier, patron de l'église d'Attinghausen 1469, bienfaiteur de St. Leonhard d'Ingenbohl. † 1490. — 3. HANS, fils du n° 2, du Conseil, trésorier 1509, député à la Diète 1509-1517, bailli du val d'Ossola 1512. — 4. HEINI, fils du n° 3, du Conseil, membre du tribunal des XV, propriétaire du château de Schweinsberg à Attinghausen. † vers 1563. La famille s'éteignit dans les mâles avec HANS, à Schattdorf 1636 et HANS, à Attinghausen 1640. — *LL.* — *AS* I. — F.-V. Schmid : *Gesch. des Freistaates Uri.* — *ZSK* 1910, p. 278. — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit*, p. XXIV, 7, 9. — *Gfr.* Reg. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1908, p. 22 ; 1909, p. 68, 87 ; 1910, p. 30 ; 1912, p. 45 ; 1913, p. 77, 79 ; 1914, p. 63 ; 1922, p. 103 ; 1926, p. 86. [FR. GISLER.]

ZICKENDRAHT, HANS, * 28 déc. 1881 à Bâle, D^{r} phil., professeur de physique appliquée à l'université de Bâle dès 1915, en même temps maître au gymnase supérieur, spécialiste pour la radiotélégraphie, auteur d'écrits sur ce sujet. — *DSC.* [L. S.]

ZIDLER (ZYDLER). Vieux nom de famille appenzellois, surtout des Rh.-Int. — 1. HERMANN, d'Appenzell, sautier 1448, souvent landammann dans la période de 1451 à 1488, député à nombre de Diètes et conférences, bailli de Rheineck ; après l'affaire du couvent de Rorschach, il négocia encore la paix entre Appenzell et les IV cantons protecteurs de l'abbaye de Saint-Gall en février 1490. † avant 1493. — *AU.* — J.-K. Zellweger : *Gesch.* — *AM* II. — *AJ* 1918. — *LL.* — 2. MATHIAS, fils du n° 1, secrétaire d'État 1517-1531, député à divers arbitrages et Diètes ; partisan ardent de la Réforme et ami du landammann Ulrich Eisenhut, il fut impliqué dans le *Banner-* ou *Büchlerhandel* 1535, arrêté et torturé, puis réhabilité. — *AU.* — J.-K. Zellweger : *Gesch.* III. — Le même : *Urkunden.* — Joh. Willi : *Reformation in Appenzell*, p. 52-58. — Koller et Signer : *Appenzell. Geschlechterbuch.* [A. M.]

ZIEFEN (C. Bâle-Campagne, D. Liestal. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1226, *Civenna* ; au XIII^{e} s., *Civenna, Zivinna* ; 1318, *Zivenne* ; 1347, *Zivennen* ; 1373, *Zifen*. Le nom de Civenna semble indiquer un établissement gallo-romain. Il existe des traces romaines : à Ebnet (Heidenkapelle en langage populaire), où l'on a fait des trouvailles de tuiles romaines ; au lieu dit *steinenbül* (tuiles, petites plaques, fragments de tuyaux d'hypocaustes), au *wolffstal* également ; en 1931 des bâtiments ruraux romains. Aux environs du village, le nom de Ruglingen (1447) ou Ruckhlingen (1608) désignant un champ, indique un établissement alémanne. Des traces de culte alémanne sont restées dans les noms de *guottenspuel* (= *Wodansbühl* = colline de Wotan) et de *heisser Stein* (1689). Le village a dû appartenir primitivement aux Frobourg, car en 1318, le comte Volmar von Froburg donne en gage le moulin de Ziefen, et en 1347, Johann von Froburg fit donation à son épouse Adelheit von Ramstein d'une somme gagée entre autres par une partie de la moisson de Ziefen. Au XIV^{e} s., une branche des Eptingen possédait le village et prit de lui le nom de *Zivenner*. Les Eptingen habitaient un château se trouvant sur la colline où s'élève aujourd'hui l'église. Le nom de *Burgweg*, qui est celui d'un champ (1534), perpétue le souvenir de l'existence de ce château. En 1341, le chapitre de la cathédrale de Bâle avait droit à une partie des dîmes. La collation de l'église de Ziefen, dédiée à saint Blaise, passa à Margaretha Rich von Richenstein, née Rotberg, qui la vendit, le 3 avril 1486, à Heinrich Strübin, le futur avoyer de Liestal. La souveraineté sur Ziefen ayant passé à Bâle avec la seigneurie de Waldenbourg, cette ville chercha à s'emparer de la collation de Ziefen. Elle s'assura en 1515 le droit de préemption et acheta, le 13 mars 1535, ce qui se trouvait encore aux mains de la famille Strübin. Le 20 mars de la même année, Ziefen fut réuni à Bubendorf. Le premier pasteur des communes formant la nouvelle paroisse fut Leonhard Strübin (pasteur à Ziefen depuis 1525). En 1608, on accorda à la famille Strübin le privilège de fournir toujours, en la personne d'un de ses membres, le pasteur de la commune. En 1810, Ziefen fut séparé de Bubendorf et forma une paroisse avec

Lupsingen et Arboldswil. — *ULB.* — Archives de l'État de Bâle-Campagne. — D. Bruckner : *Merkwürdigkeiten*, p. 1705. — L. Freivogel : *Die Landschaft Basel*, p. 118. [K. Gauss.]

ZIEGELBRÜCKE (C. Glaris, Com. Nieder-Urnen et G. Saint-Gall, D. Gaster, Com. Schännis. V. *DGS*). Village situé sur les deux rives du canal de la Linth. La région était déjà occupée à l'âge du bronze. Les Romains fortifièrent le Biberlikopf pour assurer le passage du fleuve ; un petit établissement se forma vraisemblablement au pied de cette colline, ainsi que l'indiquent plusieurs trouvailles. Un pont et une ancienne souste ou entrepôt de marchandises sont mentionnés dans une ordonnance glaronnaise sur la pêche de 1451. Le chef de la souste était primitivement désigné par le Conseil, plus tard par la landsgemeinde et habitait la maison du péage qui existe encore actuellement du côté glaronnais de Ziegelbrücke. Jusqu'en 1848, le chef de la souste prélevait les droits de péage et de pontonnage sur les marchandises. Le pont fut plusieurs fois reconstruit. Son entretien incombait au bailliage de Gaster et au pays de Glaris. Zurich fournit souvent d'importantes contributions aux frais. Le canal de la Linth, construit de 1807 à 1811 par Hans-Conrad Escher délivra le pays des inondations et des fièvres paludéennes qui l'affligeaient. Le confluent de la Linth et de la Maag se trouvait près du Biberlikopf. Près de là, a été placée une plaque commémorative. La société auxiliaire évangélique du canton de Glaris fonda, le 8 avril 1819, sur le terrain gagné sur les eaux, la colonie de la Linth ou Maison Escher, établissement d'éducation pour enfants indigents. L'essor industriel du village date de la fondation, en 1835, de la filature et tisserie de la maison Enderlin et Jenny, qui occupa dans la suite plus de 700 ouvriers. Ziegelbrücke étant située sur la grande route (impériale) Bâle-Zurich-Walenstadt-Coire possédait un important trafic de véhicules et de bateaux. La localité est devenue, depuis l'établissement d'une gare de chemin de fer en 1859, un nœud important pour les communications en Suisse orientale. — *JHVG* 28 et 30. — J. Blumer-Heer : *Gemälde*, p. 629 et 662. — *AS* I. — G. Heer : *Die glarn. Schiffahrt bis 1774.* — Jost Wichser : *Gesch. der evang. Hilfsges. des Kts. Glarus.* — A. Jenny : *Handel u. Industrie des Kts. Glarus*, p. 244, 297, 674. [P. Thürer.]

ZIEGERER. Famille de Maienfeld (Grisons). — 1. Johann-Baptist, 1716-1771, pasteur de Parpan 1738-1741, de Fanas 1741-1752, ensuite de Maienfeld ; doyen de la Ligue des Dix Juridictions 1764, ardent partisan du mouvement de Zinzendorf au Synode, comme aussi son fils — 2. Christian, 1741-1779, pasteur de Grüsch 1764-1768, révoqué à cause de son adhésion sans réserves aux idées de Zinzendorf ; successeur de son père à Maienfeld 1771. — P. Wernle : *Schweiz. Protestantismus im 18. Jahrh.* [J.-R. T.]

ZIEGLER. Nom de famille provenant du métier de tuilier et répandu dans les cantons de Berne, Fribourg, Saint-Gall, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, Uri et Zurich.

A. **Canton de Berne.** Plusieurs familles de la ville de Berne. — I. Famille éteinte au XVI^e^ s., représentée aux Deux-Cents dans la seconde moitié du XV^e^ s. — Peter, avoyer de Büren 1530, économe de Hettiswil 1536. — *LL.* — II. Famille originaire de Mulhouse. Hans, tisserand en lainage fut reçu habitant perpétuel 1643. *Armoiries* : de gueules au moule à tuile d'or accompagné de deux roses d'argent tigées de sinople mouvantes de trois coupeaux du dernier. La famille devint bourgeoise en 1777. Le dernier d'une branche fut — Georg-Emanuel-Ludwig, * 1807, marchand de fer, propriétaire du domaine de Bellevue à Wabern, † 25 nov. 1867. Il destina sa grande fortune principalement à la fondation de l'hôpital qui porte son nom, en faveur des habitants pauvres de la commune de Berne. — *Pilger aus Bern*, 17 janv. 1868. — A la branche de l'abbaye du Maure se rattache — Franz-Adolf, 17 janv. 1833 - 17 mai 1899, D^r^ med., méd. à Berne 1858, lieut.-colonel et méd. divisionnaire 1875, méd. en chef de l'armée suisse 1876, plusieurs fois délégué du Conseil fédéral à des congrès et des conférences à l'étranger. — *ZZ* 40. — *KSA* 29, p. 431. — *ASMZ* 1899, p. 167. — III. Famille venue de Longeau en 1629 et bourgeoise de Berne avec Bendicht, tisserand en lainages ; elle ne fit jamais partie du gouvernement. *Armoiries* : d'azur au bas d'argent accompagné de deux roses du même boutonnées d'or. Cette famille a produit plusieurs ecclésiastiques, tels — 1. Albert-Samuel, * 23 mai 1776, pasteur de Gebensdorf (Argovie) 1799-1817, puis de Gsteig près d'Interlaken 1842 ; s'occupa surtout de culture populaire. — 2. Samuel, fils du n° 1, * 1804 à Gebensdorf, pasteur de Grindelwald 1834-1844, y développa l'école, pasteur d'Oberbipp 1844, doyen de la classe de Langenthal 1851, écrivain. † 1852. — 3. Jakob, frère du n° 2, * 5 août 1809 à Gebensdorf, pasteur de Messen 1846-1879, inspecteur des écoles du Bucheggberg, auteur d'un écrit sur la secte des Antoniens. † 25 juil. 1879. — Voir en général *SBB* V. — *Alpenrosen* 1879, n^os^ 38 et 39. — *Volksblatt für die deutsche ref. Kirche der Schweiz* 1879, n° 32. [H. Tr.]

B. **Canton de Fribourg.** Nom de famille cité déjà en 1258, 1356, 1433, 1451, et qui apparaît dans la bourgeoisie de Fribourg en 1524.

I. Famille éteinte, reçue dans la bourgeoisie privilégiée de Fribourg en 1585. *Armoiries* : d'azur à un moule à tuile d'argent à la bordure d'or, chargé de trois étoiles d'or (variante). — 1. Balthasar, bourgeois privilégié de Fribourg, 1585 ; ohmgeltner 1578 ; du Conseil des Soixante 1583 ; des Secrets 1585-1586 et 1592-1595 ; bailli de Montagny 1586-1591 ; directeur de la fabrique de Saint-Nicolas 1593-1595. † 1595. — 2. Emo, fils du n° 1, verrier, bourgeois privilégié de Fribourg 1607, du Conseil des Soixante 1604, bailli de Vuippens 1602-1607, 1608.— 3. Gaspard, * 1607, bourgeois privilégié de Fribourg 1631, ohmgeltner 1632, des Deux-Cents 1632, 1635 - 1646. † 21 juin 1646. — 4. Marguerite, sœur probable du n° 3, * 1608, religieuse dominicaine, à Estavayer, prieure du couvent 1648-1650, vivait encore en 1656.— 5. Pierre, fils du n° 3, * 1631, bourgeois privilégié de Fribourg 1651, ohmgeltner 1654, du Conseil des Soixante 1666-1674. † 19 mars 1674. — 6. Jean-Jacques, fils du n° 3, * 1633, bourgeois de Fribourg 1654, ohmgeltner 1656, directeur des grains 1662-1667, bailli de Châtel-Saint-Denis 1668-1669. † 1669. — 7. Jean-Nicolas, chanoine de Saint-Nicolas 1707. — *LL.* — *Recueil diplomatique du C. de Fribourg* VIII, 39. — G. Studerus : *Die alten deutschen Familiennamen*, p. 95, 157. — J.-K. Seitz : *Reg. der Johanniter-Komturei Freiburg in U.*, p. 194. — A. Weitzel : *Répert.*, dans *ASHF* X. — *Livre des ordonnances de la Confrérie de Saint-Luc*, p. 24. — Alb. Büchi : *Freiburger Studenten*, dans *FG* XIV, 144, 149, 150. — Adrien Daubigney : *Le monastère d'Estavayer*, p. 145, 146 et 434. — A. Dellion : *Dict.* VI, p. 343. — G. Brasey : *Le chapitre de St. Nicolas à Fribourg*, p. 169. — Archives d'État Fribourg : Généalogies par Daguet, et fichier.

II. — Wilhelm Ziegler, de Rothenburg, peintre, apparaît à Fribourg de 1525 à 1530 ; il y fut reçu comme peintre de la ville dans laquelle il exécuta divers travaux d'art. — H. Reiners : *Un portrait de Wilhelm Ziegler*, dans *AF* 1929, p. 76. — Arch. d'État Fribourg : fiches par J. Niquille sur Wilhelm Ziegler, peintre.

III. Une famille Ziegler, originaire de Schiltach (Grand-Duché de Bade), fixée dans le canton de Fribourg dès la seconde moitié du XIX^e^ siècle, fut naturalisée fribourgeoise et reçue bourgeoise de Burg (district du Lac) en 1904. [G. Cx.]

C. **Canton de Saint-Gall.** Famille du chef-lieu, auquel elle fournit, du XVI^e^ au XVIII^e^ s., plusieurs prévôts de corporation et conseillers. — *LL.* — *LLH.* — [L. S.] — Arnold, architecte, * en 1883, † à Lugano 19 janv. 1931. Il déploya toute son activité professionnelle à Lugano, où il construisit, entre autres, la banque

du Crédit suisse. — *Educatore* 1931. — [C. T.] — OTTO, de Niederbüren, * 1883, curé à Thal, Flawil, président du *Kathol. Volksverein* du canton de Saint-Gall, chanoine 1932. — ALFRED, Dr jur., de Saint-Gall, * 1884, ammann du district de Saint-Gall, président du Conseil de la commune bourgeoise de Saint-Gall. [J. M.]

D. **Canton de Schaffhouse.** Le nom fait son apparition dans le canton de Schaffhouse en 1316 déjà, avec le frère KONRAD, économe du couvent de Paradies ; à partir du XIVe s. il fut porté par deux familles bourgeoises de la ville. L'une d'elles, de source bourgeoise, descend sans doute de JOHANS (Hans) le *Ziegler* (tuilier), de Wattwil, dit Jünteler (1390, 1397) ; cette famille s'éteignit vers 1750. Un Ziegler, de Hünen, près de Baden, fut admis dans la bourgeoisie en 1547. Le fondateur des Ziegler devenus nobles est peut-être PETER, le marchand, de Constance (1392-1432). Par sa richesse et la qualité de ses membres, cette seconde famille acquit rapidement une grande considération et une forte influence dans la ville. En 1487, elle reçut des lettres d'armoiries de Maximilien Ier. Au XIXe s. elle essaima au Locle, à Marseille, dans la Hesse prussienne et en Russie. *Armoiries*, bourgeoises : parti d'or à une marque domestique de sable et d'azur à un croissant tourné d'or ; nobles : originairement une marque domestique dans le sceau ; depuis 1487 : coupé-ondé de sable à une étoile d'or à six rais, et d'or plein. — De la famille bourgeoise faisait partie : — HANS, prévôt des forgerons, du Conseil et grand-bailli de Neuhausen 1526, 1531. — La généalogie des Ziegler nobles part de — 1. KONRAD, fils de Peter (?), qui, à partir de 1421 figure régulièrement comme caution pour la ville ; du Conseil 1439, trésorier. † 1458 ou 1459. — 2. ***Hans,*** petit-fils du n° 1, reçut en 1487 de Maximilien les lettres armoriales indiquées ci-dessus pour services de guerre. Conseiller 1492, député à la Diète 1502-1543, envoyé en mission auprès du pape Jules II en 1512 après l'expédition de Pavie, capitaine dans l'expédition de Milan et député dans les bailliages tessinois 1513, bourgmestre 1515-1546, envoyé en mission à Paris pour jurer l'alliance avec François Ier, capitaine dans la « guerre d'Allerheiligen « 1521 ; figura au colloque de Baden de 1526 comme adversaire de la Réformation, hôpitalier 1523-1545, curateur du couvent de Paradies 1529, député à la signature de la paix de Saint-Julien 1530, à la signature de la paix de 1531 avec les V Cantons et à celle de la convention entre Rottweil et Hans von Landenberg 1539. † 20 avril 1550. — J. Wipf : *Schaffh. Reformationsgesch.* — 3. ITELHANS, fils du n° 2, bailli de Buch 1531, 1535, 1556 de Gailingen 1548-1549 bailli, impérial 1551, *Obherr* et conseiller secret 1553, vice-bourgmestre 1555, curateur du couvent d'Allerheiligen 1557, du Petit Conseil 1559-1563. † 10 juil. 1563. — 4. FRANZ, fils du n° 3, juge de ville 1567, député dans les bailliages tessinois 1569. † 9 sept. 1584. — 5. HANS-WILHELM, fils du n° 4, 18 oct. 1574 - 8 févr. 1653, juge baillival et *Obherr* 1629, bailli de Herblingen 1642, vice-bourgmestre 1648, auteur d'une biographie du banneret Hans Im Thurn, d'une *Beschreibung des Fürüberzugs der Kayserl. Spanisch- u. Bayerischen Armee an den Grenzen der Landschaft Schaffhausen im Oct. 1633* (mns.) et d'un petit volume de vers. Il ne laissa aucun descendant mâle. La famille fut continuée par — 6. ***Hans-Jakob,*** seul fils du frère du n° 3, 1522 - 12 janv. 1599, trésorier 1554-1570, bailli de Thayngen 1558, hôpitalier 1563, *Obherr* et du Petit Conseil depuis 1565, bailli de Löhningen 1570 et 1577 et du château de Herblingen, vice-bourgmestre 1587, bourgmestre 1590-1598, institua diverses fondations. Ses fils fondèrent quatre lignes.

1. Ligne de — 7. FRANZ, 5 nov. 1550 - 7 mai 1626, bailli de Neuenkirch 1595. — 8. HANS-JAKOB, fils du n° 7, 23 août 1611 - 27 juil. 1685, bailli de Neunkirch 1669, juge baillival 1684. Cette branche s'éteignit au milieu du XVIIIe s.

2. Ligne de Hans. *a)* Rameau de — 9. HANS-JAKOB, neveu du n° 7, 2 janv. 1586 - 25 févr. 1661, administrateur du couvent d'Allerheiligen 1612, bailli de Neunkirch 1624, bailli impérial 1642, trésorier 1644, *Obherr* 1645, bailli de Rüdlingen et Buchberg 1648, député dans les bailliages tessinois. — 10. HANS, fils du n° 9, 30 août 1617 - 24 juil. 1679, bailli de Neunkirch 1648. — 11. JOH.-KONRAD, 1 sept. 1778 - 27 janv. 1832, pasteur à Hemmental et Neuhausen et professeur au gymnase. — 12. FRANZ (Ludwig), fils du n° 11, 10 juin 1814 - 5 juin 1886, pasteur à Burg, près de Stein am Rhein, auteur de : *Gesch. der Stadt Stein am Rhein*, 1860. — Voir Hch. Wanner : *Die Schaffh. Geschichtsschreiber im 19. Jahrh. — b)* — 13. HANS-KONRAD, neveu du n° 9, 17 sept. 1621 - 24 déc. 1677, envoyé en Savoie et dans les vallées vaudoises du Piémont avec Hans-Jakob Stokar 1655. — 14. FRANZ, petit-fils du n° 13, 11 mars 1700 - 25 avril 1758 (1761 ?), Dr med. professeur à Rinteln (Hesse) 1732, recteur de l'université 1737, médecin particulier du landgrave de Hesse, auteur de diverses publications médicales. — *ADB* 45.

3. Ligne de — 15. CHRISTOF, 25 nov. 1559 - 2 nov. 1634, juge baillival 1626, *Obherr* 1629. — 16. ALEXANDER, fils du n° 15, 23 mai 1596 - 18 avril 1673, bailli impérial 1653 et *Obherr* 1661 ; demeura sans descendants mâles. Trois autres fils du n° 15 fondèrent des branches dont deux se sont perpétués jusqu'à nos jours. Le fondateur de la première branche fut — 17. ***Hans-Jakob,*** 8 juin 1587 - 3 juin 1656, Dr jur., secrétaire de ville 1623-1634, *Obherr* 1634, trésorier 1641, bailli de Herblingen et vice-bourgmestre 1642, bourgmestre 1645-1656. Il fut vingt fois représentant de sa ville aux Diètes et à maintes reprises envoyé en mission en Suisse et à l'étranger (au Tessin 1631, pour l'affaire Kluser, en 1632, à Paris en 1634 avec les représentants d'autres cantons protestants, commissaire en Thurgovie pendant les troubles de 1634 et pour la paix religieuse de 1656) ; pendant la guerre de Trente ans, il s'entremit avec zèle et succès pour les intérêts de Schaffhouse. Son nom ayant été prononcé comme représentant de la Suisse au congrès de Westphalie, il échangea avec J.-R. Wettstein une intéressante correspondance. Son despotisme et l'attaque d'une mission saint-galloise par son fils Christof provoqua une longue querelle avec Saint-Gall (1645-1660). — *Festschrift des Kts. Schaffh.* 1901. — E. Wüscher-Becchi : *Schaffh. Stadtgeschichten.* — De son premier fils descend : — 18. HANS-JAKOB, 23 août 1646 - 9 avril 1722, *Obherr* 1694, institua divers fonds, notamment celui des bourses Ziegler pour les commerçants. D'autres fils du n° 17 fondèrent des rameaux qui prospérèrent longtemps.

Rameau a. — 19. TOBIAS, petit-fils du n° 17, 12 déc. 1661 - 1720, architecte de la ville 1710. — 20. BERNHARDIN, neveu du n° 19, 6 déc. 1678 - 31 oct. 1736, juge baillival 1724, *Obherr* 1735. — 21. HEINRICH, fils du n° 19, 25 juin 1687 - 3 mars 1768, *Obherr* 1741, banneret 1749. — 22. LAURENZ, fils du n° 20, 8 août 1709 - 15 juin 1760, professeur au *Collegium humanitatis*, bailli impérial en 1749. — 23. JAKOB, arrière-petit-fils du n° 20, 20 sept. 1769 - 13 mars 1843, officier au service de France, chevalier de Saint-Louis, colonel cantonal, du Petit Conseil et du Conseil de ville, chef de la police. — 24. JOH.-KONRAD, arrière-petit-fils du n° 20, 28 mars 1786 - 15 juil. 1847, lieutenant-colonel. — 25. OSKAR-AUGUST, petit-fils du n° 23, 17 mars 1843 - 1 août 1919, commerçant, lieutenant-colonel, du Conseil de ville 1873-1905, du Grand Conseil, membre du Directoire commercial et du Conseil d'arrondissement des chemins de fer, président de la Banque cantonale. — *Schaffh. Intelligenzblatt* 1919, n° 178. — *Schaffh. Tageblatt* 1919 n° 179. — Trois petits-fils du n° 20 fondèrent les rameaux du Locle, de Marseille et de la Hesse prussienne.

Rameau b. — 26. JOH.-JAKOB, 15 août 1769 - 27(29) avril 1849, forestier, lieutenant-colonel, commandant de place 1814, du Conseil de guerre 1823, du Petit Conseil 1827, du Conseil de ville 1835. — 27. JULIUS-KASPAR, neveu du n° 26, 16 févr. 1806 - 6 janv. 1862, président du tribunal de district 1835, du tribunal cantonal 1837, du Conseil de ville, s'occupa activement du

développement des communications et de l'utilisation des forces hydrauliques de la ville. — 28. EUGEN, fils du n° 27, 1 oct. 1847 - 11 nov. 1921, président du tribunal de district jusqu'en 1888, de la commune bourgeoise et de la Banque de Schaffhouse, administrateur du chemin de fer du Nord-Est. — *Zum Andenken an E. Ziegler zur Obern Tanne.* — *Schaffh. Intelligenzblatt u. Tageblatt* 1921, n° 266.

Le rameau c essaima d'Alsace en Russie où — 29. KARL-AUGUST, 19 févr. 1795 - 7 févr. 1858, fut architecte du gouvernement à Kuopio (Finlande) et son fils — 30. KARL-FRIEDRICH, 9 août 1826 - 6 oct. 1906 († à Riga) devint architecte de la cour du tsar Alexandre II, reçut le titre de conseiller d'État et la noblesse héréditaire (Ziegler von Schaffhausen). — 31. EMIL, fils du n° 30, directeur du département des chemins de fer Nicolaï. † peu avant la guerre mondiale. — 32. MAXIMILIAN, 8 oct. 1870 - 1920, fils du n° 30, ingénieur des chemins de fer, constructeur d'un tronçon important du transsibérien. — Communications personnelles de Hugo von Ziegler à Schaffhouse.

Le rameau d remontant à — 33. HANS-KONRAD, 5e fils du n° 17, 19 avril 1629 - 27 nov. 1695, juge baillival 1688, *Obherr* 1691, devint la famille *von Ziegler* (voir ci-dessous). — Le rameau e s'est éteint au XVIIIe siècle.

IIe branche. — 34. CHRISTOF, 29 juin 1689 - 1 févr. 1763, descendant du nv 15, professeur au *Collegium humanitatis* 1717-1721, puis pasteur à Herblingen et maître à l'école latine, dont il fut recteur en 1745. — 35. KARL - FRIEDRICH, arrière - petit-fils du n° 34, 18 mars 1807 - 5 nov. 1873, commerçant, directeur des douanes fédérales.

IIIe branche (éteinte au XVIIIe s.). — 36. HANS-KONRAD, neveu des nos 16 et 17, 22 août 1641 - 24 oct. 1690, bailli du val Maggia 1687.

4. Ligne de Hans-Konrad. — 37. FRANZ, neveu des nos 7 et 15, 12 déc. 1591 - 18 sept. 1629, préposé à l'assistance et *Amtmann* de Neuburg et Mammern.— 38. HANS-KONRAD, 4 sept. 1692 - 1731, cand. theol., le plus distingué des piétistes de Schaffhouse, conseiller du Bâlois Annoni, auteur de *Zeugniss d. Wahrheit* et de chants religieux ; il fut expulsé en 1717. Dernier de sa lignée. — *Festschrift des Kts. Schaffh. 1901.* — J.-J. Schalch : *Erinnerungen.* — Reg. généal. de Schaffhouse. — J.-J. Rüeger : *Chronik.* — *LL.* — *US.* — H.-O. Huber : *Chronik.* — *Festschriften der Stadt u. des Kts. Schaffh.* 1901. — Th. Pestalozzi-Kutter : *Schaffh. Kulturgesch.* — *Zum Andenken an Eugen Ziegler zur Obern Tanne* (supplément). — C. Mägis : *Schaffh. Schriftsteller.* — *SKL.* — Armoriaux schaffhousois de 1819 et 1852.

Von Ziegler(n), (de Ziegler). Nom des descendants de Hans-Konrad Ziegler (n° 33), dont les quatre fils HANS-JAKOB, ALEXANDER, CHRISTOF et HEINRICH (ce dernier représenté par son fils cadet FRANZ) furent anoblis et reçurent une augmentation d'armoiries lors du renouvellement des anciennes lettres d'armories, le 23 mars 1717. Des membres de cette famille fondèrent des rameaux à Genève (bourgeois de Plainpalais), en Allemagne (Hesse électorale, vers la fin du XVIIIe s.) et en Hollande (vers la fin du XVIIIe s.). *Armoiries* : écartelé aux 1 et 4 coupé enté de sable à l'étoile d'or et d'or plein, aux 2 et 3 de gueules à la barre d'or chargée de trois quartefeuilles de gueules ; enté en pointe d'argent à une tour de gueules. Les lignes suivantes ont eu de la durée et de l'importance :

a) Ligne de Hans-Jakob : — 1. JOH.-KONRAD, fils du prénommé, 2 mai 1684 - 25 mai 1742, secrétaire de ville 1722. — 2. HANS-JAKOB, frère du n° 1, 29 oct. 1697 - 8 juin 1759, juge baillival 1741, *Obherr* 1757. — 3. DIETEGEN, fils du n° 2, 5 janv. 1726 - 2 déc. 1793, juge baillival 1768, secrétaire de ville 1777.

b) Ligne de Christof, dont descendent tous les von Ziegler vivant actuellement en Suisse : — 4. JOHANN-RUDOLF, 14 déc. 1815 - 26 janv. 1880, président du tribunal cantonal. [STIEFEL.]

Au rameau genevois de cette ligne appartiennent : — 5. JOHANN-CHRISTOPH von Ziegler, * 1810 à Schaffhouse, † 1888 à Genève, où il s'était établi en 1838 et dont il devint citoyen en 1854. — 6. Christophe-FRANÇOIS, fils du n° 5, 1855-1909, peintre et peintre sur émail ; inventa un perspecteur mécanique, pour lequel il obtint une médaille d'or aux expositions de Paris 1900 et Milan 1906. Professeur de dessin à l'école professionnelle de Genève. Plusieurs de ses œuvres sont au Musée de Genève. — 7. HENRI, fils du n° 6, * 1885 à Genève, homme de lettres et professeur au collège de Genève et au séminaire français de l'université ; auteur de poèmes, d'essais et de romans, parmi lesquels : *Nostalgies et conquêtes*, 1923 ; *Les deux Romes*, 1925 ; *L'Invention du bonheur*, 1928 ; *La Véga*, 1929 ; *Le bourdon du pèlerin*, 1931 ; *Le monde occidental ou poésie de l'Amérique*, 1932 ; *Idylle*, 1933 ; *Le Collège de Genève*, 1933. A traduit *Mes premiers souvenirs*, de Carl Spitteler, 1921 ; *Les contes tessinois*, de Francesco Chiesa, 1924 ; *Les Légendes tessinoises*, de Giuseppe Zoppi, 1931. A fait aux États-Unis et au Canada près de 60 conférences relatives à la Suisse romande. A reçu un prix d'honneur de la Fondation Schiller pour l'ensemble de son œuvre. — 8. CHARLES, fils du n° 6, * 1890, peintre aquarelliste. [H. G.]

c) Ligne de Heinrich : — 9. JOHANN-JAKOB, 16 févr. 1731 - 17 mars 1788, Dr med., juge baillival, *Obherr* 1779.— 10. JOHANN-JAKOB, fils du n° 9, 18 nov. 1765 - 2 août 1814, juge de ville 1799, président du tribunal de ville 1803, juge cantonal et du Petit Conseil 1805, chef de la police 1814, du Petit Conseil (gouvernement) 1814. — 11. JOHANNES, 22 déc. 1769 - 11 févr. 1850, quartier-maître régimentaire au service de Hollande. — 12. HANS (Johannes), fils du n° 11, 17 mai 1810 - 16 déc. 1865, président de la ville 1851-1865, juge cantonal, président du Grand Conseil 1865, major d'état-major judiciaire fédéral, conseiller aux États 1859-1864. — *Mitt. aus dem Schaffh. Stadtarchiv*, n° 1. — *Alpenrosen* 1866, n° 11. — *Tageblatt für den Kt. Schaffh.* 1865, n° 301. [STIEFEL.]

E. **Canton de Schwyz.** Vieille famille de la Marche, communière de Lachen, Galgenen et Tuggen. HANS et ANDREAS, du territoire zuricois, furent reçus bourgeois de la Marche en 1541. *Armoiries* : d'or à une tuile de gueules. — [M. STYGER.] — JOSEF, originaire de Seelisberg, * 1859, prêtre 1883, chapelain et maître secondaire à Arth 1884, curé d'Arth 1891, prélat de la maison du pape 1901, déploya une grande activité ecclésiastique et sociale. † 5 mars 1924 à Lugano. — *KKZ* 1924, p. 95. [H. Tr.]

F. **Canton de Soleure.** I. Vieille famille bourgeoise de la ville de Soleure. PETER devint bourgeois en 1357. *Armoiries* : de sinople à une fleur de lys de gueules enclose dans un moule à tuile d'argent accompagné en pointe de 3 coupeaux du même. — 1. HEINRICH, *Jungrat* 1501, *Gemeinmann* 1501, bailli de Flumental 1503-1504. — 2. PETER, avoyer d'Olten 1545-1562. — 3. LUDWIG, avoyer d'Olten 1599. † 1613. — 4. BENEDIKT, 1663-1740, du Grand Conseil 1714, chirurgien et Dr med., médecin de la ville. — *LL.* — *LLH.* — Prot. Wirz : *Bürgergeschlechter* (mns.). — Alex. Schmid : *Kirchensätze.* — F. Schubiger : *Gesch. der medizin. Gesellschaft des Kts. Solothurn.* — G. von Vivis : *Bestallungsbuch* (aux Arch. d'État, Soleure).— [† v. V.] — 5. RUDOLF-OSKAR, * 1828, médecin à Soleure 1852-1862, depuis 1872 agent général de la *London Union* à Berne, rédacteur temporaire du *Sonntagsblatt des Bund*, auteur de nouvelles. † 13 oct. 1881. — *KSA* 1881, p. 761. — *ASG* III, p. 460.

II. — JAKOB, de Unterramsern (Bucheggberg), *1823, dessinateur et peintre, élève de Disteli, publia de 1846 à 1851 son *Schweizer Kalender (Ziegler Kalender)* illustré par lui-même. † 1856 à Arlesheim. — *SKL* Suppl. avec bibliographie. [H. Tr.]

G. **Canton d'Uri.** Familles bourgeoises de Seelisberg, Bauen, Sisikon, Flüelen, Altdorf, Erstfeld, Gurtnellen, Seedorf et Unterschächen. *Armoiries* : coupé-ondé de sable à une étoile d'or et d'or plein (variante : d'azur à trois tuiles de gueules et une étoile d'or). L'ancêtre commun est HANS, de Zofingue, établi à Seelisberg à

l'époque de la Réformation et qui reçut l'indigénat cantonal en 1531 avec ses trois fils. — 1. JOHANN, à Seelisberg, du landrat pendant 52 ans. † 18 déc. 1699. Les lignes existant encore à Erstfeld et Seelisberg descendent de lui.

I. *Ligne de Seelisberg.* — 2. JOSEF-MARIA, 16 janv. 1839 - 3 févr. 1911, aubergiste à Treib 1863, du landrat 1880-1887 et 1892-1900, président de la commune de Seelisberg, juge de district 1878-1882, conseiller d'État 1887-1892, juge cantonal 1893-1901, prit l'initiative de la construction de la route de Treib jusqu'à la frontière cantonale. — 3. JOSEF, 25 avril 1859 - 5 mars 1924, chapelain à Arth et maître secondaire 1884, curé d'Arth 1891, directeur des conférences et inspecteur scolaire du district de Schwyz 1893-1898 et du cercle d'Arth 1896-1916, camérier apostolique novembre 1904, restaura l'église paroissiale et la chapelle de la Sainte-Croix, construisit la chapelle Saint-Adrien. Fondateur de sociétés et d'établissements d'utilité publique. — *Urner Wochenblatt* 1924, nos 10 et 11. — *Gedenkblätter zur 2. Säkularfeier der Kirchweihe in Arth 1896.*

II. *Ligne d'Erstfeld.* — 4. JOHANN, du landrat et hospitalier à Erstfeld, fit don en 1641 de 15 tableaux à l'huile à la chapelle de Jagdmatt. — 5. JOHANN-JOSEF-NIKOLAUS, * 3 nov. 1741, courrier du canton 1777, grand sautier à Bellinzone 1788, grand sautier d'Uri 1790. † 1800. — 6. JOHANNES, * 22 janv. 1752, du Conseil, juge au tribunal des Quinze 1783. — 7. FERDINAND, 1er janv. 1870 - 16 févr. 1933, chapelain à Amsteg 1894, missionnaire à Männedorf 1904-1913 et 1920 - 1er janv. 1933, curé de Wangen 1913-1920 ; doyen du décanat de l'Oberland zuricois 1932. — *LL.* — *LLH.* — *ZSK* 1910, p. 50, 52. — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit*, p. 41. — *Gfr.* 39, p. 311 ; 61, p. 212 ; 66, p. XX ; 68, p. 316, 233 ; 79, p. XL. — *Hist. Nbl. von Uri* 1899, VI, p. 2 ; 1906, p. 43 ; 1912, p. 49 ; 1913, p. 108 ; 1919, p. 5 ; 1923, p. 23. — *Urner Wochenblatt* 1911, n° 6. — E. Huber : *Urner Wappenbuch.* [FR. GISLER.]

H. **Canton de Zurich.** I. Famille de conseillers de la ville de Zurich, descendant de — 1. HEINI *im Werd*, boulanger, de Bremgarten, bourgeois 1419, prévôt de la corporation *zum Weggen* 1445, vice-landammann 1460. Ses petits-fils, tous tuiliers à la porte du Rennweg, changèrent le nom de famille en Ziegler. *Armoiries* : de gueules à trois tuiles d'or accompagnées d'une étoile d'azur (*ZT* 918, p. 92). La famille a donné une série de fonctionnaires et de baillis, au XVIIe s. beaucoup de médecins et de pharmaciens ; membre des *Schildner zum Schneggen* jusqu'en 1924. — 2. HEINRICH, petit-fils du n° 1, capitaine à la guerre de Souabe, chevalier du Saint-Sépulcre 1523. — 3. RUDOLF, frère du n° 2, fit comme capitaine les guerres milanaises et les campagnes papales de 1512 et 1521. — 4. HANS, dit *Pfäffli*, 1484-1552, mercenaire, capitaine, prévôt des charpentiers, des dix-huit des *Konstaffel* 1533. — 5. KLEINHANS, 1490-1585, frère du n° 4, prévôt des charpentiers, bailli dans le Freiamt, bailli de Horgen. — 6. JOHANNES, neveu du n° 5, 1533-1609, prévôt de la corporation du Safran 1568, intendant des bâtiments 1577, bailli de Kibourg 1584, vice-bourgmestre 1599, serait l'instigateur du voyage à Strasbourg avec la bouillie de millet ; propriétaire des bains d'Urdorf ; envoyé à la cour de France 1597. *Armoiries* de la branche descendant de lui : coupé, de gueules à deux étoiles d'or et d'or. — 7. HEINRICH, 1535 - 1586, bailli de Laufen 1562, bailli de Locarno 1578. — 8. ADRIAN, 1546-1633, frère du n° 6, conseiller et intendant de l'arsenal, bailli du Rheintal 1602, *Amtmann* du Fraumünster 1613, ancêtre commun des Ziegler de Sax et du Pélican. — 9. HEINRICH, fils du n° 7, 1576-1624, conseiller et bailli de Bülach 1607, bailli de Lugano 1609, banneret 1617.

A la branche des *schwarze Ziegler* appartiennent : — 10. HANS-RUDOLF, 1695-1762, *ludimoderator* au Carolinum et chanoine de la cathédrale, auteur de nombreux écrits de théologie, de poèmes et de *Neujahrsblätter*. — 11. HANS-KASPAR, 1730-1802, fils du n° 10, capitaine et imprimeur, éditeur du *Donstagsblatt* et des *Monatliche Nachrichten*, écrivain et poète comme son père. Son imprimerie devint plus tard le *Berichthaus*. — 12. ADRIAN, 1584-1654, fils du n° 8, pharmacien au Psalter, bailli de Sax dans le Rheintal 1626 ; ses descendants se dénommèrent Ziegler von Sax. Il travailla à la fabrication du salpêtre et de la poudre ; auteur d'un art de construire des canons : *Archeley*, et d'une *Pharmacopœa*. — 13. ADRIAN, 1610-1687, fils du n° 12, s'établit à Sax comme *Landeshauptmann*. — 14. ADRIAN, * 1632, fils du n° 13, Dr med. à Padoue 1652, conseiller et capitaine de rhode à Gais. — 15. SALOMON, 1643-1713, fils du n° 13, bailli de Sax 1685, colonel 1699, bailli de Sargans 1700. — 16. HANS-KONRAD, 1666-1731, fils du n° 14, capitaine, *Sihlherr*, bailli de Schwamendingen et du Kelleramt. — 17. JOHANNES, 1673-1749, fils du n° 15, Dr med., à Bâle 1697, auteur d'une *Dissertatio de verrucis* ; député de la bourgeoisie lors des troubles de 1713. — 18. ADRIAN, 1674-1753, fils du n° 14, Dr med. à Utrecht 1697, médecin à Zurich, *Amtmann* à Winterthour, intendant des bâtiments et prévôt de la corporation *zum Kämbel*. — 19. BEAT, 1681-1762, petit-fils du n° 13, avoyer de la ville 1726, bailli de Sax 1727, de Sargans 1748, s'établit plus tard à Wil. — 20. LEONHARD, 1786-1863, conseiller de ville et intendant des bâtiments de Zurich 1837-1857. — 21. JAKOB, 1591-1670, fils du n° 8, Dr med. à Königsberg 1615, prévôt des bateliers 1634, auteur de dissertations médicales et astronomiques et d'un remarquable mémoire sur le tabac ; ancêtre de la branche des *Ziegler zum Pelikan*. — 22. ADRIAN, 1620-1693, fils du n° 21, capitaine et *Obmann*, peintre et graveur. — 23. CHRISTOPH, 1628-1708, fils du n° 21, pharmacien au Psalter, Dr med. à Padoue 1650, capitaine lors de la guerre de Rapperswil 1655, médecin de la ville de Berne 1657, à Zurich 1662, bâtit la maison du Pélican. — 24. HANS-JAKOB, 1640-1683, fils du n° 21, Dr med. à Valence 1663, médecin extraordinaire de la ville à Zurich 1664, auteur d'une série de descriptions des bains suisses, et d'un opuscule sur les tremblements de terre, d'un autre sur les comètes. — 25. JAKOB-CHRISTOPH, 1647-1718, fils du n° 23, négociant en soieries à Zurich et Bergame, premier titulaire de la poste de Zurich en Italie, représentant de la bourgeoisie lors des troubles de 1713. — 26. LEONHARD, 1678-1756, petit-fils du n° 23, commerçant important, conseiller au Pélican. — 27. JAKOB-CHRISTOPH, 1710-1782, fils du n° 26, acquit la fabrique de papier de la Limmat ; prévôt des bateliers 1752-1778, inspecteur général, directeur des écuries ; membre du Directoire commercial. — 28. LEONHARD, 1749-1800, petit-fils du n° 26, fabricant de papier et libraire, député au Tessin 1789-1791, représentant de la Confédération en ce canton 1797. — 29. ***Jakob-Christoph***, 1er oct. 1768 - 10 févr. 1859, petit-fils du n° 27, au service français 1785-1791 ; volontaire au service impérial 1792-1793, fut au siège de Lille et à la bataille de Neerwinde, revint en 1799 sous les mêmes drapeaux comme *Oberstwachtmeister* au régiment Bachmann, attaqua Feldkirch et l'Engadine comme commandant d'avant-garde ; membre du gouvernement intérimaire et colonel durant le siège de Zurich 1802, contribua à la défense de la ville ; député au Grand Conseil 1804, commandant des troupes fédérales durant le Bockenkrieg, chef d'une division fédérale lors de l'occupation des frontières 1805 et 1809, à la tête d'un détachement chargé de surveiller la frontière orientale 1813 ; du Petit Conseil de Zurich 1814, commandant du 30e régiment suisse en Hollande :

Jakob-Christoph Ziegler (n° 29). D'après une lithographie de C.-F. Irminger (Bibliothèque Nationale, Berne).

régiment von Ziegler 1814, major général 1816, commandant de brigade 1817 ; commandant de la province de Liége 1818, de Namur 1819 ; chevalier de l'ordre néerlandais du lion ; son régiment fut licencié en 1829 ; conseiller de ville à Zurich 1831, soutien de la société des artistes qu'il présida de 1835 à 1842, auteur d'un cours de tactique. — Autobiographie dans *Nbl. d. Feuerwerker* 1884-1885. — 30. LEONHARD, 1782-1854, arrière-petit-fils du n° 26, soutint les beaux-arts comme bibliothécaire de la société suisse de musique et directeur de la société qui construisit en 1833 le théâtre de la ville ; directeur de la construction de l'hôpital cantonal zuricois 1837-1843. — 31. HANS-SALOMON, 1789-1882, fils du n° 29, capitaine en Hollande jusqu'en 1829, artiste peintre, vice-président du Petit Conseil de la ville 1831. — 32. ***Paul-Karl-Eduard***, 11 déc. 1800 - 21 août 1882, fils du n° 29, connu sous le nom de colonel Ziegler, officier en Hollande 1814-1829, conseiller de ville à Zurich 1831-1840, président de ville durant l'affaire Strauss et commandant des troupes à Zurich ; colonel d'infanterie 1840, conseiller d'État 1840-1868 ; chef de la 4e division fédérale lors du Sonderbund, son énergie lors de la rencontre décisive de Gislikon fit que cette dernière ne fut pas sanglante ; conseiller national 1848-1866. — 33. KARL Ziegler-Wegmann, fils du n° 32, négociant et propriétaire d'une filature. La famille, pour autant qu'elle était restée à Zurich, s'éteignit avec lui dans les mâles, le 23 nov. 1924. — *Nbl. d. Feuerwerker* 1886. — Généalogie, mns. — Dürsteler St. — Tables généal. de Hofmeister, mns. — *ZT* 1918. — *Nbl. Waisenhaus* 1926. — W. Tobler et H. Zeller : *Gesch. der Schildnerschaft zum Schneggen*. [HANS PESTALOZZI.]

Paul-Karl-Eduard Ziegler (n° 32). D'après une lithographie de Irminger (Bibliothèque Nationale, Berne).

II. Famille d'artisans de Winterthour, surtout de tanneurs et de bouchers ; elle fut souvent représentée aux Grand et Petit Conseils de la ville. *Armoiries* : I. de gueules au chevron renversé d'argent chargé de trois étoiles d'or et accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople ; II. coupé d'or à deux étoiles d'azur et de gueules à une tuile d'or. — *Wappenbuch der Stadt Winterthur* 1855. — 1. ULRICH, du Grand Conseil 1405. — 2. ULRICH, directeur de l'hôpital 1518. † 1528. — 3. FELIX, juge de ville 1530, prit part à la première guerre de Musso et à l'expédition contre Genève 1530. — L. Bosshart : *Chronik*. — 4. HANS-HEINRICH, chirurgien, juge de ville 1751, médecin de ville 1762. — 5. HANS-JAKOB, fils du n° 4, 1727 - 15 mai 1811, chirurgien, du Petit Conseil et auditeur des comptes 1776, intendant des bâtiments 1780 ; construisit en 1782 l'Obertor, en 1785 l'hôtel de ville et l'Untertor à Winterthour. — 6. HEINRICH, frère du n° 5, 1733 - 21 mars 1813, juge de ville 1766, *Amtmann* de Widen 1785. — 7. CHRISTOPH, 3 oct. 1734 - 17 févr. 1808, du Petit Conseil et auditeur des comptes 1776, avoyer dès 1782, *Amtmann* de Pfungen 1785, seigneur justicier de Mörsburg 1786. Il renonça, le 21 mars 1798, à sa charge d'avoyer et devint plus tard président de la municipalité. — *Nbl. der Stadtbibl. Winterthur* 1919. — *Mon. Nachr.* 1808, p. 24. — 8. JOHANN-HEINRICH, neveu du n° 4, 23 mars 1738 - 4 nov. 1818, pasteur français de Zurich, puis étudiant en médecine et chimie à Londres, Dr med., à Bâle 1769 ; du Petit Conseil 1780, trésorier 1785, membre de la municipalité 1798. Il fonda en 1778, avec Johann-Sebastian von Clais et Johann-Jakob Sulzer, la première fabrique suisse de produits chimiques (fabrique de vitriol et laboratoire), créa en 1802, au Hard près de Wülflingen, avec Clais, la première filature mécanique de coton du continent, liquidée en 1840. Il introduisit à Winterthour l'usage des paratonnerres, découvrit en 1782 et exploita une mine de lignite près de Birmenstall près d'Elgg. Auteur de traductions d'ouvrages anglais. — 9. HANS-HEINRICH, fils du n° 5, 1765 - 17 mai 1846, juge de ville et intendant des bâtiments 1824, *Amtmann* à Pfungen. — 10. JOHANNES, 1768 - 25 août 1830, imprimeur et libraire, racheta en 1791 la célèbre librairie Steiner. De ses presses sortit depuis 1798 le *Wochenblatt*, depuis 1836 le *Landbote* ; député au Grand Conseil. — *Landbote* 1927, nos 14, 19. —11. ***Jakob*** Ziegler-Pellis, fils du n° 8, 25 juil. 1775-18 janv. 1863, maître d'histoire naturelle à Winterthour 1799, reprit en 1818 les entreprises industrielles de son père, fonda en 1828, à Schaffhouse, une fabrique de poterie, la teinturerie en rouge de Neftenbach, créa à Paris, avec la maison Bonjour, une fabrique d'eau minérale artificielle, en 1830 une verrerie. En 1808, il avait acheté de l'abbaye de Salmansweiler des orgues pour l'église de la ville. Président du collège musical 1825-1862, président de la Société suisse de musique 1830, dirigea cette année-là la fête suisse de musique de Winterthour ; député au Grand Conseil vers 1830, membre fondateur de la société et de l'école des arts et métiers 1833 ; une fabrique de poudre qu'il fonda en 1853 sauta en 1857 ; une seconde catastrophe eut lieu en 1862. Auteur de plusieurs mémoires sur les eaux minérales. — Biographie par Ed. Ziegler 1888. — *Rapp. du Musée national* 1926. — *Neues Winterthurer Tagbl.* 1931, n° 59. — 12. JOHANN-RUDOLF, 1788 - 22 août 1856, pasteur de Veltheim 1816, où il édifia une nouvelle cure, de Winterthour 1829, doyen 1839-1844 ; publia divers sermons. — F. Zündel : *Gedächtnisrede...* — 13. ***Jakob-Melchior***, 27 nov. 1801 - 1er avril 1883, maître de mathématiques et d'histoire naturelle à Winterthour 1828-1834, inspecteur forestier 1834-1847 ; fonda en 1842, avec Wurster, un institut lithographique auquel Randegger s'associa encore en 1863. La maison s'occupa surtout de cartographie ; elle ouvrit en 1852 une librairie à Zurich et acquit une grande renommée. Ziegler reçut en don en 1880 la bourgeoisie de Bâle. Député au Grand Conseil 1839-1842. Auteur de nombreux écrits de géographie, sur les chemins de fer, les forêts, et de biographies (Aberli, Hegner). Ziegler édita de nombreuses cartes à hachures, des cantons de Saint-Gall, Appenzell, Glaris, de l'Engadine ; des cartes d'ensemble et hypsométriques de la Suisse, un atlas sur les données de Karl Ritter, des car-

Christoph Ziegler (n° 7). D'après un portrait à l'huile (Bibl. de la ville, Winterthour).

Johann-Heinrich Ziegler (n° 8). D'après une lithographie de J. Brodtmann (Bibliothèque Nationale, Berne).

tes géologiques et hypsométriques du globe, etc. — Biographie de G. Geilfus, 1884. — 14. ***Gottlieb,*** 9 août 1828 - 22 juin 1898, pasteur à Hedingen 1852, à Eglisau 1858-1863, député au Grand Conseil 1859 ; maître de religion et de latin au gymnase de Winterthour 1863, prit une grande part au mouvement démocratique. Député à la Constituante 1868, conseiller d'État 1869-1877, directeur des finances, puis de l'instruction publique, député au Conseil national 1871-1877, président 1873-1874 durant les discussions relatives à la revision de la constitution. Après avoir quitté le gouvernement et le Conseil national, il fut encore rédacteur du *Landbote* et député au Grand Conseil 1877-1883. Auteur de *Meine Stellung u. Tätigkeit im Verwaltungsrate der N. O. B.* 1878 ; *Briefe von der schweiz. Landesausstellung*, 1883 ; *Johann-Sebastian Clais*, 1887. — A. Locher : *G. Ziegler.* — K. Wirz : *Etat.* — A. Ziegler et R. Keller : *Festschrift Gymnasium Winterthur* III. — 15. THEODOR, petit-fils du n° 11, 1832 - 9 déc. 1917, avocat, député à la constituante 1868, au Conseil des États en 1869, président de Winterthour 1873-1875, président du chemin de fer National 1875, député au Grand Conseil 1869-1877. Auteur de quelques brochures sur la question des chemins de fer. La faillite de la *Nationalbahn* l'obligea à se retirer de la vie publique. — *Landbote* 1917, n° 290. — *NZZ* 1917, n° 2330. — *ZT* 1918, p. 252. — O. Herold : *Zur Erinnerung an Th. Ziegler.* — 16. DIETHELM, 1843-1911, négociant, d'abord en Amérique du Sud, puis à Winterthour, président de la Tösstalbahn 1895. — *Landbote* 1911, n° 249. — *NZZ* 1918, n° 1294. — 17. HEINRICH, neveu du n° 14, 19 déc. 1850 - 3 nov. 1928, Dr med., médecin d'hôpital 1879-1887, de district 1896-1906, puis médecin de la Winterthour, société d'assurances contre les accidents ; colonel 1897, médecin de corps d'armée, élabora avec le Dr Bircher une nouvelle ordonnance des troupes sanitaires. — *Landbote* 1928, nos 259, 264. — *NZZ* 1928, n° 2073. — *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1932, p. 115. — 18. HEINRICH, 20 mars 1852 - 23 juin 1921, architecte à Zurich où il mourut ; exécuta les travaux de sculpture sur pierre du Musée national et de l'hôtel de ville, construisit la maison d'école d'Unterstrass, l'immeuble de la *NZZ* et l'église d'Oberstrass. — *NZZ* 1921, nos 971, 1018. — *SB* 78, 1921, n° 2. — 19. ALFRED, frère du n° 18, * 13 nov. 1856 à Olten, † 24 févr. 1913 à Zurich, Dr jur. et procureur de district à Winterthour 1881, juge cantonal 1894, président du tribunal cantonal 1897-1911. — 20. ***Johann-Heinrich,*** descendant du n° 5, * 1857, chimiste, Dr phil., inventa les colorants à la pyrazolone. Auteur de *Die universelle Weltformel*, 1902 ; *Die wahre Einheit von Religion und Naturwissenschaft*, 1904 ; *Die Struktur der Materie und das Welträtsel*, 1908 ; *Die Umwälzung in den Grundanschauungen der Naturwissenschaft*, 1914 ; *Die Hauptaufgabe der Naturwissenschaft*, 1928 ; *Der grosse Welt- und Selbstbetrug der Physiker*, 1931 ; *Das Urlicht*, 1932. — Voir A. Saager : *Der Winterthurer Naturphilosoph J. H. Ziegler.* — *Neues Winterthurer Tagblatt* 1917, n° 41. — *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1932, p. 115. — 21. HEINRICH Ziegler-Sulzer, * 1er avril 1859 à Neftenbach, † 22 févr. 1930 à Bâle, ingénieur mécanicien 1883, travailla à Manchester, Newcastle, Winterthour et Ludwigshafen, directeur des fabriques Sulzer 1914-1922. — *Neues Winterthurer Tagblatt* 1930, n° 45. — *Nbl. Stadtbibliothek Winterthur* 1932, p. 115. — 22. ALFRED, * 18 déc. 1863 à Aarau, Dr phil., historien, professeur au gymnase de Winterthour 1887-1928 ; auteur de *Bemühungen der Burgunder für Erweiterung der burg.-eidg. Erbeinung 1579* ; *Die kirchlichen Zustände in Winterthur am Ende des 15. und Anfang des 16. Jahrh.* ; *Winterthurs Lage im Winter 1799-1800* ; *Die geogr. und topogr. Namen von Winterthur* ; *Albanitag und Albanifeier in Winterthur 1269-1874* ; *Die Gesellschaft der Herrenstube in Winterthur* ; *Winterthur zur Zeit des 30jährigen Krieges* ; le *Festschrift zur Feier des 50j. Bestehens des Gymnasiums und der Industrieschule in Winterthur*, 1912, en collaboration avec Robert Keller (contient la liste des œuvres de A. Ziegler). — *Nbl. Stadtbibl. Winterthur* 1932, p. 115. — *Landbote* 1928, nos 92, 232. — 23. RICHARD, 31 déc. 1872 - 24 oct. 1931, chimiste, directeur du contrôle fédéral des remontes à Thoune, colonel 1919. — *Neues Winterthurer Tagblatt* 1931, n° 251. — Voir en général A. Künzli : *Bürgerbuch*, mns. à la Bibl. de Winterthour. — Généalogie d'A. Ernst, mns. (propriété d'Ed. Ziegler, Schaffhouse). — *LL.* [E. DEJUNG.]

Jakob-Melchior Ziegler (n° 13). D'après une gravure sur cuivre de J. Burger (Bibl. de la ville, Winterthour).

Gottlieb Ziegler (n° 14). D'après une photographie.

ZIEGLER, PAUL, de Nördlingen, administrateur de Coire 1506-1509, évêque 1509-1541, vécut depuis 1526 à Fürstenburg en Vintschgau ; ne fut pas à la hauteur de sa tâche difficile dans ces années troublées. † 1541. — J.-G. Mayer : *Gesch. des Bistums Chur* II, p. 2-83. [J. SIMONET.]

ZIELEBACH (C. Berne, D. Fraubrunnen. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse d'Utzenstorf. La localité fut vendue par le comte Eberhard de Kibourg au chevalier Johann von Aarwangen, lequel fit donation en 1341 de ses biens de Zielebach au couvent de Saint-Urbain. Les droits juridictionnels passèrent aux Grünenberg et plus tard à Berne avec le bailliage d'Aarwangen (voir ce nom). En 1803, Zielebach fut incorporé, avec Utzenstorf sa paroisse, au district agrandi de Fraubrunnen. — *AHVB* 19, p. 76. [H. Tr.]

ZIELEMP (ZIELEMPEN). Famille noble de la région de Ferrette. *Armoiries* : coupé d'argent à une étoile de gueules et d'azur. La famille, qui est mentionnée depuis la fin du XIIIe s., possédait des mines dans le Fricktal ; au XIVe s., ses membres étaient ministériaux et vassaux des Tierstein. Plus tard ils possédèrent aussi des fiefs des Habsbourg-Laufenbourg. Après la fondation de la Farnsbourg dans les premières années du XIVe s. par les Tierstein, une partie du château passa à titre de fiefs à la famille Zielemp, laquelle dut assurer le service de défense du manoir. Le personnage le plus important de la famille est — HEINZMANN, qui acquit entre autres, en 1398, le château de Hagberg près de Trimbach ; il habitait tantôt Hagberg, tantôt Olten, où sa maison est encore conservée en partie. Bailli d'Olten 1407-1412. A la suite de son mariage avec Agnes Zürcher, d'Aarau, il sefixa dans cette ville dont il devint avoyer en 1418. La famille s'éteignit à la fin du XVe s. — W. Merz : *Burgen des Sisgaus* II. — J.-R. Rahn : *Kunstdenkmäler Solothurn.* — *LL.* — Bruckner : *Merkwürdigkeiten der Landschaft Basel.* [O. G.]

ZIELI. Famille éteinte de Berne, probablement originaire de Nice et immigrée avec WILHELM, tondeur de drap, dans la seconde moitié du XVe s. — WILHELM, son fils, des Deux-Cents 1502, économe du chapitre 1530, traduisit en allemand les romans français *Olivier et Artus* et *Valentin et Orsus* ; première impression à Bâle 1521 ; il figure comme mendiant dans la Danse des morts de Manuel. La famille doit s'être éteinte à Berne avec lui vers 1540. *Armoiries* : d'or à une étoile à six rais de gueules dans un anneau de sable sommé et soutenu d'une croisette pattée du

même, accompagné à dextre et à senestre d'une larme de gueules en fasce. — *LL.* — *SBB* III. — *ADB* 45. — *Wappenbuch Bern* 1932. — *BT* 1901, 203. [H. Tr.]

ZIERACK. Vieille famille unterwaldienne, paroissienne de Kerns. — 1. Un nommé *Zierak* possédait en 1326 une remise près de la maison de la dîme à Beromünster. — 2. Heini, parut en tribunal en 1437 comme mandataire des paroissiens de Kerns ; sautier 1441. — A une époque plus récente, des membres de la famille ont adopté le nom de Cysat et ont prétendu à des rapports avec la famille de patriciens lucernois, qui est bien plus jeune.— A. Küchler : *Chronik von Kerns.* — *Gfr.* Reg. [R. D.]

ZIERI (ze Jœrgen, Georgii, Gergen, Zgœrgen, Ziœrien). Familles uranaises actuellement bourgeoises d'Altdorf, Erstfeld, Gurtnellen et Silenen, originaires du dizain de Conches en Valais. *Armoiries* : coupé d'or à l'aigle de sable armée de gueules et échiqueté d'argent et d'azur. — I. Famille éteinte de la vallée d'Urseren. — 1. Gerig Jœrgen, plénipotentiaire d'Urseren dans le litige au sujet d'alpages avec les Grassig du Valais 1498. — 2. Georg Zjergen, ammann de la vallée 1536-1537 et 1538-1542. — 3. Hans Ziörgen s'établit à Silenen et reçut en 1562 la bourgeoisie uranaise. — II. Familles de l'ancienne partie du canton. — 1. Welti ze Joerien, † 1443 à la bataille du Sihlfeld près de Zurich. — 2. Gilg Ziörgen, du Valais, à Unterschächen, bourgeois uranais 1565 ; bienfaiteur de la chapelle de Riederthal. † vers 1610. — 3. Balthasar Ziörien, de Faido, à Seelisberg, reçut la bourgeoisie uranaise 1583. — 4. Jakob, à Unterschächen, du Conseil, bailli de la Léventine 1655-1658 et 1668-1671. † 1684 au château d'Apro à Seedorf. — 5. Joseph, d'Altdorf, 14 mai 1858 - 7 oct. 1930, secrétaire d'État dès 1880, archiviste d'État 1892-1906, directeur de la chancellerie 1892-1908, administrateur du fonds scolaire cantonal dès 1890, membre du tribunal cantonal 1914-1927. — *LLH.*— *Gfr.* Reg. — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit*, p. 43, 69. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1899, V, p. 7 ; 1901, p. 55, 56, 65 ; 1908, p. 23 ; 1912, p. 44, 50. — *Ammannbuch*, aux Arch. d'État. — Rentiers du couvent de Seedorf et de l'église paroissiale d'Altdorf. [Fr. Gisler.]

ZIERLER, Sebastian, du Tyrol, custode de la cathédrale de Coire 1623-1629, fut élu par Rome en 1630 prévôt de Coire, mais ne fut pas admis par le chapitre de la ville et reçut en dédommagement la paroisse de Schluderns en Tyrol, où il mourut en 1637. — J. Tuor : *Reihenfolge der Domherren.* [J. Simonet.]

ZIGANES ou **TZIGANES.** Depuis au moins le début du XV^e^ s., nous avons connu en Suisse, ces nomades, appelés habituellement en français Tziganes ou Tsiganes, Bohémiens ou Romanichels ; en allemand *Zigeuner*. Cette « race » est très vraisemblablement venue d'Asie, du Nord-Ouest de l'Indoustan. Mais nous ne savons pas exactement à quelle date elle a touché le sol de l'Europe. On a émis, au sujet de l'arrivée des Tziganes sur notre continent, de nombreuses suppositions. Il en est une qui a fait quelque bruit : les Tziganes auraient été, d'après Gabriel de Mortillet, les importateurs du bronze. Si cette supposition pouvait être démontrée, ce peuple aurait joué un rôle considérable dans l'histoire primitive de l'Europe. Mais nous n'avons, pour l'heure, aucun moyen certain de faire cette démonstration.

On a essayé, entre autres hypothèses, de rattacher les Tziganes aux Sigynnes qu'Hérodote signale sur les bords de l'Ister (le Danube actuel), aux Sinties qu'on mentionne à Lemnos vers le X^e^ s. avant J.-C. Pour des périodes plus rapprochées, il semble que Bataillard ait démontré l'existence des Tziganes dans certaines îles méditerranéennes, Chypre en particulier, dès les débuts du XIV^e^ s. A cette époque, ils sont certainement fixés dans la Péninsule des Balkans, et peut-être depuis longtemps déjà, puisqu'en 1386 et en 1387, les Voïvodes de Valachie, Vlad II et Mircea I, renouvelaient une dotation de 40 tentes de Tziganes faite au monastère de Saint-Antoine (ancien Banat de Craïova, Valachie), par leur oncle Wladislas qui avait régné en 1370.

Dès le début du XV^e^ s., on les rencontre assez rapidement dans divers pays d'Europe. Leur nomadisation les a disséminés un peu partout. Et, partout, ils ont été repoussés par les sédentaires ; avec souvent les pires violences. Dans les archives de tous les pays européens, on retrouve des édits pris contre eux sous des noms divers : Bohémiens, Tatars, Sarasins, Égyptiens. Ils ont été généralement les victimes d'abominables sévices. Non seulement on leur refusait l'hospitalité, mais on les condamnait « par le fer et le feu ». Toutes les accusations, les plus stupides et les plus sauvages, ont été lancées contre eux. L'une d'elles a dû agir puissamment sur l'âme de nos prédécesseurs : on les dénonçait comme les espions des Turcs ! Cette haine et cette peur ont fait exagérer singulièrement la quantité d'individus dont se composaient les bandes tziganes qui erraient au travers de l'Europe. Pour ce qui concerne la Suisse, quand Stumpf, parlant des Bohémiens qui apparurent près de Zurich, en 1418, dit qu'on en comptait 14 000, il est certainement dans l'erreur. Jamais une bande pareillement nombreuse n'aurait pu accomplir ses nécessaires déplacements. Comment ces 14 000 individus auraient-ils trouvé leur nourriture ? ils n'avaient tout de même pas le droit de réquisitionner comme des armées ennemies sur territoire envahi ! Ils n'avaient pourtant pas des services de ravitaillement ! Au surplus, ces nomades avaient besoin, pour tirer leurs chariots, de nombreux chevaux. Comment les auraient-ils conduits à la pâture ? Wurstisen raconte que, lorsqu'en 1422, ces Bohémiens se trouvaient près de Bâle, ils avaient avec eux environ 50 chevaux. Pour une armée de 14 000 individus, ce n'est pas beaucoup ! Je crois que, dans toutes les archives de nos cantons du Plateau suisse, on retrouverait des ordonnances contre les Tziganes. A Genève, il y en a de 1477, de 1514, de 1613, de 1665, etc. Et là, non plus, on n'était pas tendre pour eux. Mais tout de même, il semble qu'en Suisse on ne les ait pas molestés avec les violences qu'on eut ailleurs, notamment dans l'ancienne Hongrie.

Il ne faudrait pas croire que tous les nomades, vanniers, chaudronniers, maquignons, etc., que l'on rencontre déambulant avec leurs mauvais chariots et leurs haridelles pitoyables sur tous les chemins de l'Europe soient de véritables Tziganes. Parmi ces chemineaux, il y a des représentants de toutes les nationalités : ce sont des outlaw, des gens épris de liberté, qui imitent les Tziganes dans leur genre de vie et dans leurs moyens de transports. Même parmi les populations fixées que l'on considère comme de véritables Tziganes, il y a beaucoup d'individus qu'il faut appeler des « Tziganisés » parce que, vivant avec eux, incorporés dans la tribu, ils ont pris les habitudes et l'aspect extérieur des Tziganes. Ainsi parmi les fameux Gitanos d'Espagne, il y en a un grand nombre qui auraient bien de la peine à se réclamer, anthropologiquement, de tels ancêtres. Ainsi dans beaucoup d'autres endroits encore.

Une statistique exacte des Tziganes est très difficile à établir. Elle n'aurait de valeur, et encore, que pour les représentants de ce groupe qui sont devenus sédentaires et qui pourraient être, à cause de cela même, recensés régulièrement comme les autres habitants du pays. Mais pour les Tziganes nomades une statistique qui se voudrait précise est quasiment impossible. Miklosich évaluait leur nombre à 600 000 (*Dictionnaire de géographie*, de Vivien de Saint-Martin). Dans le premier tiers du XIX^e^ s., Domény de Rienzi estimait la population tzigane en Europe à près d'un million d'individus (*Revue encyclopédique*, Paris 1832). De son côté, Ami Boué fixait ce nombre, dans la Péninsule des Balkans il est vrai, de 150 à 200 000 (Ami Boué : *La Turquie d'Europe*, Paris 1840). Beaucoup plus près de nous, Guido Cora comptait 779 000 Tziganes en Europe, sur lesquels 429 000 dans la Péninsule des Balkans (*Die Zigeuner*, Turin 1895). Ces chiffres suffisent pour montrer l'amplitude des variations présentées par les statistiques. Et ces variations sont inéluctables, à cause de l'état nomade des individus qu'on veut recenser et des moments divers auxquels se font les enregistrements des populations.

Aujourd'hui les Tziganes deviennent de plus en plus des sédentaires. L'augmentation des surfaces cultivées restreignant la liberté des parcours, l'obligation du service militaire, les règlements restrictifs apportés par les divers États à la nomadisation, éloignent de plus en plus de nos yeux, et éloigneront toujours davantage, un spectacle qui rappelle l'existence patriarcale la plus primitive.

Je crois qu'aucune population n'a été l'objet de tant d'opinions quant à ses origines : Canaanites, Mauritaniens, Amorites, Huns, Avares, Chaldéens, descendants de Caïn, descendants des colons de Trajan, Juifs échappés par l'errance aux exécutions, Tatars séparés des bandes de Timour, Circassiens chassés par les Mongols, Égyptiens, gens venus de la Zeugitane (partie orientale de la Tunisie) ou de Singara, ville de Mésopotamie, d'où ils auraient été chassés par Julien l'Apostat, combien d'autres suppositions encore !.. Une société s'est fondée à Liverpool, *The Gypsy Lore Society*, qui s'est donné pour tâche exclusive l'étude des Tziganes. On trouvera, dans les nombreux volumes qu'elle a publiés d'abondants renseignements sur l'histoire, la linguistique, le folklore et l'anthropologie de ce groupe humain énigmatique. La bibliographie des Tziganes a été publiée par Georges-F. Black : *Gypsi Bibliography*, London, 1914. — Voir aussi Eug. Pittard : *Les Tziganes ou Bohémiens*. [E. P.]

ZIGERLI. Familles des cantons de Berne et de Zoug.

A. **Canton de Berne.** I. Famille patricienne éteinte de Berne. Voir art. RINGOLTINGEN, VON. — II. Famille de vignerons, bourgeoise de Gléresse, descendant d'un membre de la première famille qui avait des biens à Gléresse. Un membre se fixa à Berne et y fut reçu bourgeois en 1571. Plusieurs de ses descendants siégèrent au Deux-Cents. Cette famille s'éteignit vers 1700. *Armoiries* : de gueules à une fleur de lys accompagnée en chef d'une couronne, à dextre et à senestre d'une étoile à six rais et soutenue en pointe de trois coupeaux, le tout du même. — III. KARL, bijoutier, de Gléresse, devint bourgeois de Berne en 1903. Son père KARL-ABRAHAM, * 1848, maître à l'école normale de Münchenbuchsee, directeur de la nouvelle école des filles de Bienne 1872, se noya sur un vapeur qui coula dans le lac de Bienne, le 25 juil. 1880. — *Bern. Schulblatt* 13. — *LL.* — Gr. — *Wappenbuch Bern* 1932. — *Bürgerbuch Bern.* [H. Tr.]

B. **Canton de Zoug.** Vieille famille d'Ægeri, déjà citée en 1280. HANS, devint bourgeois de Zoug en 1465. — HEINRICH, d'Ægeri, député auprès du pape Jules II 1512, bailli de Baden 1515-1517. — APOLLINARIS, fils du précédent, ammann 1558-1560, 1566-1568, 1575-1577, travailla à la rédaction du *Stadt- u. Amtbuch* de 1566. — *LL.* — *Gfr.* 23, p. 346. — Alb. Letter : *Beiträge zur Ortsgeschichte des Ægeri-Tales*, p. 163, 338. — E. Zumbach : *Die zugerischen Ammänner*, dans *Gfr.* 95, p. 55. [W.-J. MEYER.]

ZIGŒLI. Voir GLINZ, ANDREAS.

ZIHLMANN. Familles lucernoises du Freiamt depuis le XIV^e^ s., et de l'Entlebuch depuis le XVI^e^ s. — JOHANN, sautier à Schüpfen 1775-1792, juge cantonal 1798, député à la Diète 1821. — Kas. Pfyffer : *Gesch.* II. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

ZIHLSCHLACHT (C. Thurgovie, D. Bischofszell. V. *DGS*). Vge et Com. En 817, Louis-le-Débonnaire fit donation au couvent de Saint-Gall de deux terrains à *Zilleslata*. Plus tard, le couvent possédait deux petits domaines dans la localité. Il y avait aussi le droit de lever un contingent. C'est pourquoi les Appenzellois pillèrent le village en 1404 et 1405. Pendant la guerre de Trente ans, les hommes de Zihlschlacht furent levés en 1633, avec les autres contingents thurgoviens, pour la garde de la frontière. Pendant la seconde guerre de Villmergen, la commune, qui avait accepté la Réformation à la fin de 1528, refusa de combattre du côté de l'abbé. La victoire des cantons protestants lui évita l'amende qu'elle aurait encourue. De tout temps, la basse juridiction appartint aux tenanciers du château de Blidegg, qui relevaient des évêques de Constance. La situation ne se modifia qu'au XVIII^e^ s., lorsqu'en 1736, la seigneurie de Zihlschlacht passa aux Muralt du château d'Œttlishausen ; puis, de 1769 à 1798, elle fut la possession de la ville de Zurich. La chapelle Sainte-Afra, actuellement église dépendante de Sitterdorf, est mentionnée en 1352 déjà. Depuis la Réformation, elle servit toujours au culte protestant, bien que le seigneur justicier Albrecht von Hallwil, de Blidegg, de 1695 à 1709, se fût efforcé d'y réintroduire la messe. De 1606 environ à 1834, le pasteur de Sitterdorf y faisait un sermon un jour de semaine, de 1715 jusqu'à aujourd'hui, il s'y tient aussi un service le dimanche. La petite église fut reconstruite en 1716 et 1874 ; en 1823, le clocheton fut remplacé par un clocher ; un cimetière fut créé en 1872. Une école existait antérieurement à 1650 ; la maison d'école ne fut construite qu'en 1810. Pendant l'année de famine de 1771, les protestants distribuaient chaque jour huit florins aux nécessiteux. En 1795, lorsque les droits de servage purent être rachetés en Thurgovie, Zihlschlacht contenait 107 ménages assujettis à la taille et à la dîme ; trois ans après, le nombre total des habitants était de 473. Coutumier de 1576 (publié dans *TB* 8). — *TU.* — Pup. Th. — H. Sulzberger : *Evang. Kirchgemeinden* (mns.). — K. Kuhn : *Thurgovia sacra* (Sitterdorf). [LEISI.]

ZILI (ZILY, ZYLI). Famille de Saint-Gall, éteinte en 1876. *Armoiries* : d'azur à deux croissants adossés d'or. PETER Zili, à Zilisegg près d'Appenzell, vers 1350. Le nom dérive probablement de Cäcilia. — 1. JOHANN, secrétaire de ville, mentionné de 1367 à 1389. † après le 15 nov. 1408. — 2. HEINZLI, neveu du n° 1, architecte de la cathédrale 1424, vice-bourgmestre 1429. — 3. HEINRICH, dit Schriber, fils présumé du n° 1, commerçant en toiles, prévôt de corporation 1436, mentionné jusqu'en 1468. — 4. HEINRICH, fils du n° 3, du Petit Conseil 1456, membre de la société du Notenstein 1466, architecte de la cathédrale 1469-1473, un des plus riches commerçants saint-gallois. — 5. ***Heinrich,*** fils du n° 4, prévôt de corporation 1473, bailli de Steinach 1475, de Sax-Forsteck 1478, vice-bourgmestre 1483, bourgmestre 1485 et 1488, commandant des troupes saint-galloises dans la guerre de Saint-Gall 1490, mentionné jusqu'en 1500. — 6. FRANCISCUS, frère du n° 5, mentionné de 1480 à 1513, commerçant, en relations avec Vienne, ammann de la ville. — 7. ***Dominik,*** peut-être un fils illégitime du n° 5, maître d'école de la ville 1521, fut le premier laïque à prêcher dans l'église Saint-Laurent, suffragant 1525, pasteur 1527, participa aux colloques de Baden et Berne, s'opposa à Zwingli dans la question de l'excommunication ; auteur du premier recueil de cantiques de l'église protestante de Suisse 1533. † 15 août 1542. — 8. ANTON, * 13 févr. 1494, pasteur à Saint-Laurent 1542, doyen du corps pastoral saint-gallois 1554-1563. † 29 mars 1571. — 9. ***Jakob,*** fils du n° 6, 1481-1563, ammann de la ville 1546-1550, du Petit Conseil 1551, fonda en 1559 avec ses cinq fils une société commerciale de famille, qui, en 1565 déjà, possédait le troisième chiffre d'affaires des maisons de toile de la ville. — 10. JAKOB, fils du n° 9, 1537-1609, teneur de livres des commerçants suisses de Lyon 1566, conseiller 1579, bailli de Bürglen 1580, préposé aux impositions 1591. Au XVII^e^ s. la position de la famille fut ébranlée par plusieurs faillites. Un retour de fortune commença avec — 11. HANS-ANTON, 1677-1744, qui unit au commerce

Jakob Zili (n° 9).
D'après un portrait à l'huile.

des toiles une maison d'expédition, qui devint bientôt importante ; juge de ville 1718, du Grand Conseil 1719, du Petit Conseil 1740, capitaine d'artillerie 1743. — 12. HANS-ANTON, 1747-1811, petit-fils du n° 11, ami de Johann-Caspar Lavater, caissier du Directoire commercial 1804, construisit le *Notveststein* pour sa maison de commerce. — 13. GEORG-LEONHARD, 1774-1860, fils du n° 12, commerçant et fondateur de la Société saint-galloise des sciences naturelles, juge de district 1819. — 14. WILHELM, 1813-1876, fils du n° 13, dirigea la transformation de la maison d'expédition en maison de banque. † 30 avril 1876, dernier représentant mâle de sa famille. — Voir W. Ehrenzeller : *Gesch. der Familie Zili von St. Gallen.* — *LL.* — *LLH.* — *St. Gall. Nbl.* 1925. [J. M.]

Hans-Anton Zili (n° 12). D'après un portrait à l'huile (Musée hist., Saint-Gall).

ZILLIO. Voir GILIO.

ZILLIS (rom. ZIRAUN) (C. Grisons, D. Hinterrhein, Cercle Schams. V. *DGS*). Com. et Vge. Zillis est mentionné pour la première fois dans le rentier de Louis-le-Débonnaire de 831. En 940, Othon I^er fit don de l'église Saint-Martin de Zillis à l'évêque de Coire, Waldo. C'est à cette église, la plus ancienne de la région de Schams, qu'ont dû appartenir les quatre fermes de Saint-Martin et non pas à une église inconnue dédiée à saint Martin à Andeer, comme l'admet Muoth. En 1219, fut conclu à Zillis un pacte de paix et d'amitié entre les gens de Schams, Rheinwald, Safien et Domleschg et ceux de Chiavenna et du val San Giacomo. Plus tard, Zillis devint, avec Reischen, une des quatre petites juridictions de Schams. C'est là que se réunissait le tribunal criminel de la juridiction de Schams ; le plus ancien hôtel de ville de Schams existe encore à Zillis. L'église, restaurée et agrandie à la fin du XV^e s., est célèbre pour les peintures de son plafond. Une maison du village est encore décorée de *graffiti* du peintre, chroniqueur et maître d'école Hans Ardüser, de Davos. Avec la juridiction de Schams, Zillis passa à la Réformation vers 1530. Au XVII^e s., on exploita dans les alpages au-dessus de Zillis de l'argent, du plomb et du minerai (Nüscheler). En 1865, ces exploitations furent reprises par une compagnie anglaise qui, en 1870 déjà, revendit avec de grandes pertes toutes ses installations aux habitants de la vallée. Jusqu'en 1920, le village eut beaucoup à souffrir de glissements de terrain, d'avalanches et d'inondations. Registres de paroisse dès 1660. — Voir Mohr : *Cod. dipl.* — P.-C. Planta : *Die currät. Herrschaften.* — E. Camenisch : *Ref. Gesch.* — P.-J. Bener : *Beitr. zur Hebung der bündn. Volkswirtschaft*, fasc. 1. — J.-C. Muoth : *Ämterbücher*, dans *JHGG* 1897. — Fridol. Purtscher : *Der graue Bund*, dans *BM* 1924. — *Die Deckengemälde in d. Kirche zu Z.*, dans *MHGS* 17. — *MHK* 5 et 6. — *AHS* 1892, 40. — Regestes des archives communales (aux Archives d'État de Coire). [P. GILLARDON.]

Zillis au commencement du XIX^e s. D'après une aquatinte de Ls. Bleuler (Bibliothèque cantonale, Coire).

ZILLWEGER (ZELLWEGER). Familles fribourgeoises encore existantes, originaires du Rheinthal (Saint-Gall), reçues à Fribourg en 1596, avec CONRAD, marchand de drap, et, en 1598, avec LIENHARD, teinturier. Des rameaux de ces familles furent admis dans la bourgeoisie secrète ou privilégiée de Fribourg en 1631 et 1635. *Armoiries* : de gueules à une tente d'argent fourrée de sable, cordée d'or, terrassée de sinople. La branche de Lienhard, qui compte plusieurs générations de teinturiers, a donné — 1. Pierre-JOSEPH, horloger-mécanicien, auteur et inventeur de quantités de machines, montres et horloges très intéressantes. Exécuta divers travaux pour le gouvernement en 1762 et 1764. Auteur d'un mémoire pour l'établissement des arts 1774. † accidentellement à Fribourg 1798. — 2. PIERRE-JOSEPH, 1755-1828, curé de Saint-Véron (dioc. de Paris) ; chanoine de Saint-Nicolas à Fribourg 1784-1828, secrétaire, bibliothécaire et édile du chapitre de Saint-Nicolas. Délégué à Aarau auprès de la commission de liquidation pour défendre les intérêts du chapitre. Membre de la cour épiscopale, dès 1804. Auteur d'une description du Jeu des Rois à Fribourg, publié dans les *Étrennes fribourgeoises* 1809. — *LLH.* — *Étr. frib.* 1808, p. 185 ; 1809, p. 154. — *ASHF* IV, 193. — A. Dellion : *Dictionnaire* VI, 349. — G. Brasey : *Le Chapitre de Saint-Nicolas*, 179. — Alf. Rœmy : *Livre d'or*, p. 63. — Archives d'État de Fribourg : Daguet : Généalogies ; Fonds Schneuwly. [G. Cx.]

ZILTENER. Familles des cantons de Saint-Gall et de Schwyz.

A. **Canton de Saint-Gall.** Famille venue de Schwyz en 1600 et établie à Weesen avec HANS, sous-bailli de ce village, maître batelier sur le lac de Zurich. — ALFONS, * 18 juin 1848, hôtelier, travailla au développement du tourisme, député au Grand Conseil et juge de district. [J. F.]

B. **Canton de Schwyz.** Famille du quartier d'Arth, communière de l'Unterallmend. *Armoiries* : d'abord une marque de maison ; depuis la fin du XVIII^e s., d'azur à l'épée d'argent à la poignée d'or, accompagnée à dextre d'une fleur de lys d'or et à senestre d'un cœur au naturel. — 1. MARTIN, d'Arth, † à Marignan 1515. — 2. JOHANNES, bourgmestre d'Arth 1627. — 3. JOHANN-FRANZ, peintre verrier, bailli de Bellinzone 1652. — *SKL.* — La famille d'Arth émit avant la Révolution un rameau dans la Marche, où il devint bourgeois de Schübelbach. — 4. MEINRAD, de Schübelbach, 15 févr.

1869 - 2 déc. 1931, président du Vordertal depuis 1906, député au Grand Conseil 1898-1920, conseiller d'État 1916, directeur du département de l'économie publique, vice-landammann 1920-1922, landammann 1922-1924, principal promoteur de l'école d'agriculture de Pfäffikon. — M. Dettling : *Chronik.* — M. Styger : *Geschlechter und Wappen des Artherviertels*, mns. — *Anzeiger der March*, décembre 1931. [M. Styger.]

ZIMIKON (C. Zurich, D. Uster, Com. Volketswil. V. *DGS*). Vers 1210, *Ziminchon*. Zimikon qui, au XVII^e s. encore, n'était composé que d'une seule ferme, se rattachait avant la Réformation à Uster ; il fit partie du bailliage de Kibourg jusqu'à la Révolution. *Population* : 1634, 20 hab. ; 1930, 141.

Le nom de la localité était porté par des ministériaux des comtes de Kibourg. Le chevalier C. von Ziminchon est témoin en 1243 ; *Teodericus de Ciminchon* est témoin en 1268. Ensuite, la famille devint paysanne ou s'établit dans des villes. Aux XIII^e et XIV^e s., on mentionne des familles Zimikon à Zurich, Lucerne et Thoune. Il semble qu'une branche des Zimikon soit revenue à meilleure fortune dans le canton de Berne : en 1338, le donzel Lütold von Zimekon est cité comme témoin ; en 1343 et 1348 une Clara von Zimenkon est mentionnée comme supérieure du couvent de Rüegsau. *Armoiries* : bandé d'or et de sable de quatre pièces. — Voir *FRB*. [Hch. Bühler.]

ZIMMER, Heinrich, * 1774 à Roosdorf près de Göttingue, peintre et modeleur, maître de dessin à Zofingue 1810, Hofwil 1817, Berne depuis 1820 ; bourgeois de Dättwil (Argovie) 1815. † 4 févr. 1851 à Bienne. Ses deux fils devinrent bourgeois de cette ville en 1872. — *SKL*. [H. Tr.]

ZIMMERLI. Familles d'Argovie et Lucerne.

A. **Canton d'Argovie.** Zimmerli(n). Très ancienne famille bourgeoise de Zofingue, mentionnée en 1273 déjà ; de Zofingue, elle essaima, particulièrement depuis le début du XVI^e s., dans les localités voisines : Aarbourg, Brittnau, Oftringen, Murgenthal, Rothrist, Safenwil, Unterentfelden et Vordemwald ; elle devint bourgeoise de ces communes. *Armoiries* : d'azur à une tour d'argent couverte de gueules mouvant de trois coupeaux de sinople. — G. Schauenberg-Ott : *Stammregister von Zofingen.* — Le même : *Wappenrolle von Zofingen.* — *AHS* 1910, 143. — Hans, trésorier, † 1486, et Heinrich, conseiller, trésorier, † 1509, se distinguèrent dans les guerres de Bourgogne. — 1. Samuel, de Zofingue, pelletier, du Conseil 1675-1731, auteur de nombreux manuscrits historiques et généalogiques sur Zofingue (Bibl. de Zofingue). — E.-F. v. Mülinen : *Prodromus.* — 2. David, * 1792 à Aarbourg, entra au service de France en 1810, fit en 1812 la campagne de Russie, dont il laissa un récit ; 1816-1825 au service de Hollande. Chef de l'infanterie du canton d'Argovie 1825, lieutenant-colonel fédéral 1828, colonel fédéral 1832, colonel-inspecteur des milices bernoises 1835-1850, puis conseiller communal et président de la ville d'Aarau. † 15 févr. 1875. — *Oberst D. Zimmerli*, 1875. — Barth, n° 16 844. — 3. Pauline Zimmerli-Bäurlin, à Aarbourg, 1829-1914, inventa des perfectionnements à la machine à tricoter, ce qui fut l'origine de l'importante maison Zimmerli & C° à Aarbourg. — J.-Oskar Zimmerli : *Das Lebenswerk von Frau P. Zimmerli-Bäurlin.* — 4. Franz, de Zofingue, D^r med., 30 mars 1858 - 17 juin 1932, médecin à Zofingue depuis 1884, conseiller communal 1921, conservateur des antiquités du musée de Zofingue depuis 1901, zélé collaborateur du *Zofinger Nbl.* Auteur d'ouvrages médicaux et d'une série de publications sur le passé de Zofingue. Œuvre principale : *Zofingen, Stift u. Stadt im Mittelalter*, 1930. — Bibliogr., dans *Zofinger Nbl.* 1933. — *DSC* 1932. — *Arg.* 45. — [H. Tr.] — 5. Jakob, d'Oftringen, * 1860, pasteur à Gebensdorf (Argovie) 1886-1894, directeur de l'Institut évangélique de Schiers (Grisons) 1894, auquel il donna une grande impulsion ; auteur de : *Die Idee von Schiers*, etc. † 16 mai 1918. — *SL* 63, p. 181. — *Kirchenfreund* 52, p. 180. — [J.-R. T.] — 6. Jakob, * à Aarbourg 1863, bourgeois de Lucerne, du Grand Conseil de Lucerne (président 1915), conseiller communal 1918, président de la ville de Lucerne 1919, conseiller national 1919. — *DSC* 1932. — 7. Samuel, * 1871 à Bottenwil, instituteur à Brittnau, maître à l'école de district à Muri depuis 1900, recteur à Aarau 1919. † 10 févr. 1926, auteur d'une biographie de Karl-Rud. Tanner. — *SL* 1926. — *55. Jahrb. des Vereins schweizer. Gymn.-Lehrer.* [H. Tr.]

David Zimmerli (n° 2).
D'après une lithographie de J.-F. Wagner
(Biblioth. Nationale, Berne).

Franz Zimmerli (n° 4).
D'après une photographie.

B. **Canton de Lucerne.** Famille de Reiden depuis le XVI^e s. — Melchior, sous-bailli de Wykon 1586 ; Ulrich, sous-bailli de Reiden 1594-1624. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

ZIMMERMANN. Nom de famille provenant du métier de charpentier et répandu notamment dans les cantons d'Argovie, Bâle, Berne, Fribourg, Glaris, Lucerne, Saint-Gall, Schwyz, Unterwald, Uri, Valais, Vaud et Zurich.

A. **Canton d'Argovie.** Depuis le XIV^e s. déjà, le nom de Zimmermann apparaît fréquemment comme nom de profession ou de famille ; aujourd'hui encore, il est fort répandu. Ceux qui le portent sont bourgeois de Baden, Birmenstorf, Bellikon, Böttstein, Brougg, Döttingen, Fisibach, Kaiserstuhl, Künten, Leibstadt, Oberflachs, Oberbözberg, Stetten, Tägerig, Unterbözberg, Unterehrendingen, Villigen, Widen, Würenlos et Wohlenschwil. — *LLH.* — W. Merz : *Wappenbuch... Aarau.* — Le même : *Wappenbuch... Baden.* — *AHS* 1922, 128. — Le même : *Rechtsquellen.* — Georg, de Brougg, en latin *Carpentarii*, chartreux à Bâle 1500, auteur de deux chroniques latines sur la chartreuse de Bâle. — E.-F. von Mülinen : *Prodromus.* — ***Johann-Georg,*** de Brougg, * 8 déc. 1728 à Brougg, étudia la médecine avec Haller à Göttingue, D^r med., médecin à Berne 1752, médecin de la ville de Brougg 1754, auteur d'ouvrages populaires de philosophie et de sciences naturelles, répondant si bien aux goûts de son temps qu'ils furent traduits dans de nombreuses langues et firent de leur auteur un des écrivains les plus appréciés de son siècle. Il fut en rapports personnels ou épistolaires avec les esprits les plus éminents de son temps : Haller, Bodmer, Lavater, Gessner, Breitinger, Herder, Wieland, Gœthe, Lessing, etc. Membre des sociétés savantes les plus considérées de son époque. Appelé en 1768 à Hanovre comme médecin

Johann-Georg Zimmermann
en 1771. D'après un portrait
d'Anton Graf
(Bibl. de l'université, Leipzig).

particulier du roi George III d'Angleterre, il s'y créa une grande clientèle, entretint une vaste correspondance et devint le médecin à la mode des cours princières d'Allemagne. Catherine II de Russie chercha vainement à l'attirer à sa cour. En 1786, il assista à Potsdam le roi Frédéric-le-Grand dans sa dernière maladie. † aliéné le 7 oct. 1795. Œuvres principales : *Das Leben des Herrn von Haller*, 1755 ; *Betrachtungen über die Einsamkeit*, 1756 ; *Von dem Nationalstolz*, 1758 ; *Von der Erfahrung in der Arzneikunst*, 1763 ; *Von der Ruhr unter dem Volke*, 1765. Bibliographie complète jusqu'en 1925 dans Aug. Bouvier : *J.-G. Zimmermann*. — Voir aussi Rud. Ischer : *J.-G. Zimmermann's Leben und Werke*. — *BT* 1904-1912. — L. Haller : *Die Briefe von Julie Bondeli an J.-G. Zimmermann*. — Nombreuses notices dans *Schweiz. Medizin. Wochenschrift* 1928. — M. Rychner : *Vier Jahrhunderte Orell Füssli*, p. 101. [H. Tr.]

B. **Canton de Bâle.** — Jules-Eugène, * à Bâle 21 août 1873, menuisier-modeleur à Fribourg 1904 ; organisa en 1905 l'Office cantonal du travail, du Grand Conseil pendant 8 ans. [J. N.]

C. **Canton de Berne.** Nom de famille très répandu dans dix-sept districts, surtout dans ceux d'Interlaken, Seftigen et Thoune, cité dans *FRB* depuis 1275. Une famille de conseillers de quelque importance vécut à Berne du milieu à la fin du XVI^e^ s. *Armoiries* : de gueules à la hache d'argent emmanchée d'or. Nouvelles réceptions de bourgeois, de Wohlen (Berne) 1879, d'Ebikon (Lucerne) 1904. — *LL.* — *LLH.* — Gr. — *Wappenbuch Bern* 1932. — Représentants d'autres lieux : — 1. Heinrich, de Wattenwil, 1673-1750, émigra en 1698 en Pennsylvanie où il fut colon. Sa famille s'y fit naturaliser en 1729 sous le nom de *Carpenter*. Elle s'établit vers 1800 dans l'Ohio où elle fonda la ville de Lancaster et le village de Berne. Ses descendants sont actuellement répandus dans tous les États-Unis. — *SBB* V. — 2. Johannes, de Lyss, *1853, président du tribunal d'Aarberg 1878-1922, conseiller national 1887-1911. † 5 août 1927. — *Bund* 1927, n^os^ 334-339. — *Berner Woche* 1927, p. 555. — 3. Wilhelm, de Belp, D^r^ med., * 10 avril 1861, professeur d'anatomie à l'université de Berne 1898, professeur et directeur à l'institut d'anatomie depuis 1927, auteur de travaux scientifiques. — *DSC.* — 4. Werner, de Lyss, * 21 juin 1893, maître d'école, puis voyageur en Amérique et en Asie, écrivain à Ringgenberg ; apôtre d'une nouvelle morale sexuelle et du nudisme. A publié dès 1924 la revue *Tau* ; *Lichtwärts* 1922 ; *Liebesklarheit*, 1927, etc. — *DSC.* — 5. Werner, de Wattenwil, * 31 déc. 1900 à Belp, maître d'école en ce lieu 1920, écrivain, composa des pièces et des nouvelles, spécialement pour la radio. — *DSC.* — [H. Tr.] — 6. Jean-Paul, d'Oberwil, * 10 mai 1889 à Cernier (Neuchâtel), professeur au gymnase de La Chaux-de-Fonds dès 1919, auteur de : *Déparis*, poèmes, 1927 ; *L'étranger dans la ville*, 1931 ; *Progrès de la Passion*, 1932. A traduit : *Henri Le Vert*, de Gottfr. Keller, 1931. [L. M.]

D. **Canton de Fribourg.** Familles actuellement ressortissantes de Guin et de Macconnens. Ce nom est mentionné à Fendringen (Bösingen) dès 1356, à Fribourg dès 1372. A une famille de la bourgeoisie privilégiée de Fribourg, qui s'éteignit au XVII^e^ s., appartiennent : — 1. Josse, notaire 1499, chancelier de l'État de Fribourg 1515-1525. Il reçut, en 1516, une lettre d'armoiries de l'empereur Maximilien pour les services qu'il avait rendus à l'empire. Ces *armoiries* sont : d'or à un bouquetin rampant de sable, soutenu de trois coupeaux d'azur. † en janvier 1525. — 2. Rodolphe, du Conseil des Soixante 1506-1513, des Secrets 1507-1513. † 1513. — 3. Peterman, du Conseil des Soixante 1531-1536, bailli de Font 1531-1536, banneret du quartier du Bourg 1536, membre du Petit Conseil 1539-1541, délégué fribourgeois à la Diète de Ratisbonne 1541, seigneur de Prévondavaux. † 8 juin 1541. — 4. Pierre, secrétaire du tribunal, des Soixante 1537-1546, des Secrets 1541-1546. — 5. Hans, des Soixante 1531-1572, saunier 1531-1537, des Secrets 1534, banneret du quartier des Places 1538-1541, seigneur de Prévondavaux. † 10 août 1572. — 6. Josse, percepteur de l'ohmgelt 1559, capitaine au service de Charles IX 1562, prit part à la bataille de Dreux et au siège d'Orléans. † 1563. — 7. Pierre, petit-fils du n° 3, bailli de Surpierre 1581-1586, des Soixante 1587-1592, grand sautier 1587-1590, des Secrets 1588-1592, membre du Petit Conseil 1592-1625, bourgmestre 1600-1603, trésorier 1608-1622. † 9 déc. 1625. Sa femme Marguerite, née Weck, donna aux ursulines la maison de la Cigogne, près de Jaquemart, où elles s'installèrent en 1638. — 8. Nicolas, frère du n° 7, percepteur de l'ohmgelt 1581, bailli de Surpierre 1586-1591, des Soixante 1600-1616. † mai 1616. — 9. Jean-Ulric, bailli de Surpierre 1614-1616. — G. Studerus : *Die alten deutschen Familiennamen von Freiburg*. — A. d'Amman : *Lettres d'armoiries*, dans *AHS* 1924. — *LL.* — A. Weitzel : *Répertoire*, dans *ASHF* X. — P. de Zurich : *Catalogue*, dans *AF* 1919. — *FA* 1897. — Fuchs-Rœmy : *Chronique*. — Généalogies Daguet (mns. aux Archives d'État Fribourg). [J. N.]

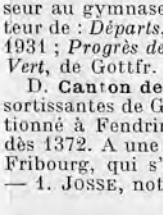

E. **Canton de Glaris.** Vieille famille de Schwändi et Glaris, originaire, dit-on, de Weesen. — Thomas, 1734-1796, conseiller 1769 ; Peter, * 8 déc. 1855, du landrat, juge civil. — J.-J. Kubli : Regestes et œuvres généalogiques, mns. [Paul Thürer.]

F. **Canton de Lucerne.** Nom de famille répandu depuis le XIII^e^ s., à Lucerne, Sempach, Sursee, Willisau, Kriens, Ebikon, Weggis, Neuenkirch et Schenkon. — I. La plus ancienne famille Zimmermann entrée dans les Conseils (*armoiries* : d'or à une équerre de sable) semble remonter au sellier Michael, d'Ueberlingen, devenu bourgeois de Lucerne en 1460. — 1. Peter, du Petit Conseil 1499, bailli de Weggis 1507, député à la Diète 1513. † 1514. — 2. Niklaus, du Grand Conseil 1514. † 1515 à Marignan. — 3. ***Johann***, 1490-8 août 1526, dit *Xylotectus*, bachelier en philosophie à Bâle 1508, magister 1510, chapelain à Hochdorf, chanoine à Münster et Lucerne, entreprit en 1518 avec Vadian, Konrad Grebel et Myconius un voyage au lac du Pilate, fut lié avec Collinus, Zwingli, Glarean, etc. ; s'établit vers 1523 à Bâle, où il fut emporté par la peste. Dernier de sa famille. Son portrait, peint par Holbein-le-Jeune vers 1520, se trouve au Musée germanique de Nuremberg. — *Gfr.* 79. — Theod. v. Liebenau : *Das alte Luzern*. — Melch. Estermann : *Pfarrgesch. von Hochdorf*. — Kas. Pfyffer : *Gemälde* I. — P.-X. Weber : *Der Pilatus und seine Gesch.* — *Zw.* I, III. — Theod. Hampe : *Xylotectus* dans *NZZ* 1929, n° 2118 et 2134.

Johann Zimmermann (*Xylotectus*). D'après un portrait de Holbein-le-Jeune (au Mus. germanique, Nuremberg).

II. De la famille de conseillers venue de Neuenkirch (*armoiries* : une hache) font partie : — 1. Jakob, bailli de Kriens 1571, membre de la confrérie de Saint-Luc. — 2. Balthasar, bailli de Habsbourg 1603, de Büron 1611, d'Ebikon 1627, de Weggis 1629, 1633, du Petit Conseil 1615. † 7 févr. 1640. — 3. Hans, bailli de Kriens 1609. — 4. Jakob, bailli de Kriens 1601, 1603, 1609, 1611, de Malters 1613. † 1614. — 5. Johann, porte-bannière des arquebusiers 1614, grand sautier 1616, du Petit Conseil 1617, bailli du Rheintal 1620, capitaine au service de France, colonel 1643. † 1644. — 6. Balthasar, capitaine baillival de Wil 1630. — Georg v. Vivis dans *AHS* 1905, p. 104. — *JSG* XVIII. — Cette famille s'éteignit au XVII^e^ s. — Jost-Josef-Maria-Xaver, 1750-1835, mécanicien et armurier. — P.-X. Weber : *Jubiläumsschrift der Schützenges.* — *SKL.*

III. *Zimmermann de Weggis.* Famille qui a donné dès

le XIVe s. de nombreux magistrats locaux. — 1. LUDWIG, * 1883, avocat, du Conseil de ville, auteur de : *Richard Wagner in Luzern*, 1910. — 2. JOSEF, 1849-1921, missionnaire au Dahomey, fondateur et supérieur d'une maison missionnaire à Cork (Irlande). — 3. JOSEF, sergent-major de la Garde suisse du Vatican 1861-1870, peintre. — 4. ANDREAS, * 23 mars 1869, hôtelier, du Grand Conseil, écrivain, fondateur du théâtre en dialecte à Weggis, auteur de pièces en patois : *De Landsturm-Lütenant*, 1914 ; *Ælplerchilbi*, 1916 ; *De Wittlig*, 1922 ; *De Patriot*, 1924 ; *De Tierbändiger*, 1931 et *Wilhälm Täll*, 1933. — *DSC.* — Ant. Bucher : *Die Bürgeschlechter von Weggis.*

IV. *Zimmermann d'origines diverses.* — ***Christian-Emanuel,*** de Hilferdingen, 1730-1815, prit part à la guerre de Sept ans jusqu'en 1760, participa à diverses batailles et campagnes en Allemagne, en Italie et en Corse en 1767-1769, colonel au service de France 1768, chevalier de Saint-Louis, auteur de : *Essai des principes d'une morale militaire* (traduction allemande 1771), brigadier 1781, maréchal de camp 1787 ; avec trois membres de sa famille, il participa à la journée du Dix-Août aux Tuileries. En 1793, l'empereur le fit comte de l'empire ; propriétaire d'un régiment suisse au service de Sardaigne 1793. — JOSEF, frère du précédent, 1733-1819, lieutenant-colonel 1768, lieutenant-général 1793. † 1819. — EMANUEL-ALEXANDER, 1759-1820 environ, sous-aide major 1792, adjudant-général et gouverneur de la Calabre 1818, colonel au service de Sicile. — Theod. v. Liebenau : *Die Zimmermann von Hilferdingen*, dans *KSB* 1887. — *Biographie universelle* 52. — P. de Vallière : *Honneur et Fidélité.* — KUNZ, de Sursee, bailli de Münster 1417-1418, envoyé en mission 1421, avoyer de Sursee entre 1422 et 1443. — *Gfr.* 18. — *BStor.* 1886. — ALOIS, de Schenkon, ammann 1765, du Grand Conseil 1814. — Mark. Lutz : *Nekrologe.* — *Luz. Wochenblatt* 1781-1793. — Kas. Pfyffer : *Gemälde* I, II. — *ADB.* — O. Hunziker : *Gesch. der schweiz. Volksschule.* — Bächtold. — [P.-X. W.] — JOSEF-IGNAZ, jésuite, de Schenkon, maître d'école et poète dramatique, * 15 oct. 1737, prêtre 1765, professeur à Soleure 1766, à Lucerne 1773. † 9 janv. 1797 à Merenschwand. — *ADB.* — C. Sommervogel : *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* VIII. — O. Hunziker : *Gesch. der schweiz. Volksschule* I, p. 268. — L.-R. Schmidlin : *Kirchensätze*, p. 315. — J. Mösch : *Die Solothurn. Volksschule* III, p. 14. — J. Wasmer, dans *Monat-Rosen* LXIII. [J. T.]

Josef-Ignaz Zimmermann. D'après un portrait à l'huile (Bürgerbibl., Lucerne).

G. **Canton de Saint-Gall.** Nom de famille répandu dans tout le canton. — I. Ville de Saint-Gall. OSWALD 1378. Au début du XVIe s., la famille a donné quelques prévôts de corporations. Nouvellement admis à la bourgeoisie : — OTTO, 1834-1898, de Darmstadt (Hesse), directeur de l'usine à gaz de la ville de Saint-Gall 1866, dès 1887 aussi directeur de l'usine électrique de la ville, président de la Société des techniciens du gaz. — *USt G* IV, p. 204. — *St. Gall. Nbl.* 1899, p. 40. — Livres de bourgeoisie de Saint-Gall.

II. Commune de Wil. — 1. MAGDALENA, abbesse du couvent de Feldbach 1582-1590, ainsi que — 2. ANNA, 1590-1591. — 3. SCHOLASTIKA, professe au couvent de Wonnenstein 1603, réforma, à l'instigation du Conseil de Zoug, le couvent de Mariä Opferung, supérieure de ce couvent 1611-1629. — K. Steiger : *Schweizer. Æbte aus Wiler Geschlechtern*, p. 99, 130. — *Gfr.* XV, p. 226.

III. Commune de Rapperswil. — 1. JOHANN-PETER, historien, généalogiste au XVIIe s. — 2. MATHÆUS, médecin des bains de Pfäfers, secrétaire de Rapperswil, auteur de *Unda Jordanis Fabariana*, 1689. — 3. HANS-JAKOB, avoyer 1714. — E.-F. v. Mülinen : *Prodromus.* — *LL.*

IV. Commune de Weesen. — JOSEPH, 1830-1912, ammann 1885, juge de district 1889. — *St. Gall. Nbl.* 1913, p. 31. [J. M.]

H. **Canton de Schwyz.** Famille de l'ancien canton et de la Marche. HEINRICH, de la Marche, † à Ragaz 1446. — JOHANNES, ammann schwyzois de la Marche 1469. — Coll. généal. et héraldiques de l'auteur. — *LLH.* [M. STYGER.]

J. **Canton d'Unterwald.** Nom de famille cité de bonne heure dans le canton. — I. Vieille famille éteinte, bourgeoise de Sachseln. — 1. HEINI, l'un des témoins du Conseil 1387. — 2. HEINI, † à Arbedo 1422. — 3. HANS, d'un tribunal arbitral choisi par le gouvernement, membre du Conseil 21 mai 1423. — 4. HEINI, † à la *Letzi* du Hirzel 1443. — 5. KLAUS, † à Nancy 1477. — 6. JAKOB, † à Novare 1513. — 7. RUDOLF, sautier 1463, landammann 1467, 1471, 1476, 1479, ancien landammann et député à la Diète jusqu'au 7 déc. 1484. C'est par erreur que Küchler, dans *Gfr.* 54, p. 248, le fait tomber devant Fornone en 1495 lors de l'expédition de Charles VIII en Italie. La famille s'éteignit à la fin du XVIe s.

II. — GLAUS, d'Oberdorf, membre fondateur d'une messe matinale à Stans 1396. — Une famille Zimmermann possédait en 1428 à Stansstad des droits de transports. Celle de Buochs et Ennetbürgen est citée depuis 1402 ; au XVe s., elle était déjà apparentée aux premières familles et fut souvent représentée plus tard au Conseil et au tribunal. — 1. MELCHIOR, d'Ennetbürgen, établi à Mettenweg à Stans, trésorier cantonal de 1848 à sa mort 1865. — 2. EDUARD, petit-fils du n° 1, sculpteur, * 1872 à Stans, vit à Zurich ; auteur du monument de la garde suisse dans la cour de la garde au Vatican 1927. [R. D.]

K. **Canton d'Uri.** Familles de Flüelen, Altdorf, Erstfeld et Schattdorf, éteintes au XVIIIe s. ERNI, † 1422 à Arbedo ; EGLI, † 1522 devant Milan. Le capitaine WALTHER, d'Airolo, obtint en 1532 la bourgeoisie uranaise. † après 1553. — HANS, à Flüelen, du Conseil, bailli dans les bailliages libres 1539. — *LLH.* — *AS* I. — *Gfr.* Reg. — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit.* — *Hist. Nbl. v. Uri* 1901, p. 24 ; 1906, p. 77, 78, 109 ; 1908, p. 25 ; 1909, p. 77, 82, 83 ; 1912, p. 48 ; 1913, p. 65, 70, 78 ; 1926, p. 84-87 ; 1927, p. 69, 70. [Fr. GISLER.]

L. **Canton du Valais.** Famille de Viège dont elle est bourgeoise dès le XVIe s., et de Sion. *Armoiries* : d'azur au lion d'argent (ou d'or) issant, portant sur le col une hache du même. — 1. JEAN-BARTHÉLEMY, † 1669, sautier de Viège, ammann de Gehren. — 2. SEBASTIEN, 1657-1711, fils du n° 1, ammann de Gehren. — 3. JOSEPH, 1700-1754, fils du n° 2, châtelain de Viège. — 4. CHRISTIAN-JOSEPH, 1706-1769, fils du n° 2, gouverneur du Bouveret. — 5. JEAN-SEBASTIEN, * 1736, † 1793 à Sassari, fils du n° 3, officier au service du Piémont, lieutenant-colonel avec rang de colonel dans le régiment Courten. — 6. ADRIEN-SÉBASTIEN, 1777-1829, fils du n° 5, officier au service du Piémont, prit part, en qualité d'aide-major, aux combats du col Sainte-Anne et de Mondovi 1796, passa en 1798 au service de France dans les légions helvétiques d'Italie. Fait prisonnier devant Vérone en 1799, libéré en 1801. Entra au service fédéral, devint colonel en 1822 et commanda les troupes valaisannes en 1828. Établi à Sion, il organisa les postes valaisannes et les dirigea jusqu'à sa mort. — 7. GUSTAVE, 1877-1926, prêtre, professeur au collège de Brigue, musicien, compositeur de talent, a laissé de nombreuses œuvres religieuses et profanes. —

Adrien-Sébastien Zimmermann. D'après un portrait à l'huile.

— 8. JÉROME, 1880-1921, frère du n° 7, prêtre, Dr theol., professeur au collège, puis professeur et supérieur du grand séminaire de Sion. A publié : *Essai sur l'histoire du collège de Sion*, 1914. — 9. André, frère des nos 7 et 8, * 1883, bénédictin sous le nom de DOM BENNON, recteur du collège grec pontifical Saint-Athanase à Rome 1919-1927. [A.-B. Z.]

M. **Canton de Vaud.** Nom d'une dizaine de familles vaudoises venues toutes du canton de Berne ou d'Allemagne. La plus ancienne, originaire de Wattenwil (Berne), admise à la bourgeoisie de Chavannes-le-Veyron a donné — BENJAMIN, 1786-1867, député au Grand Conseil 1816-1836, juge à Cossonay, membre du Conseil de guerre dès 1829. — *Livre d'Or.* [M. R.]

N. **Canton de Zurich.** Familles de la ville et du canton. *Armoiries* : de gueules à une échelle double d'or (variantes). Divers bourgeois venant du canton furent reçus à la bourgeoisie de Zurich dès le XIVe s., surtout aux XVe et XVIe s. Il existe diverses branches dont on n'a pu déterminer l'origine commune. L'une, à laquelle se rattachent aussi les Zimmermann du district d'Affoltern, revêtit pendant plusieurs générations la charge de *Wachtmeister* à Oberstrass. Les branches les plus importantes ont compté de nombreux pasteurs. Un rameau dont les membres furent chirurgiens pendant plusieurs générations, s'éteignit en Frise au XIXe s. — 1. KASPAR, 1608-1675, directeur des travaux, prévôt des charpentiers 1649, *Sihlherr* 1652, bailli de Wollishofen 1654, de Laufen 1663, juge matrimonial 1671. — *Nbl. Stadtbibliothek Winterthur* 1923. — 2. MATHIAS, premier pasteur d'Egg vers 1528. — 3. HANS-RUDOLF, * 1582, médecin, recteur des écoles de Kaiserslautern en Palatinat, publia divers ouvrages. — 4. JOHANN-RUDOLF, 1776-1846, pasteur de Steinmaur 1799, inspecteur des écoles 1801, doyen 1825, publiciste. — Voir J.-J. Burkhard : *Gedächtnisrede.* — 5. HANS-RUDOLF, 1792-1867, pasteur de Witikon 1817-1821, maître à l'école d'art Kürass à Zurich 1822, pasteur de Wipkingen 1823, St. Jakob 1834, Wollishofen 1840, vicaire au Grossmünster 1848, pasteur de l'orphelinat 1855 ; aussi maître et recteur de l'école des jeunes filles de Zurich. Auteur de *Erzählungen aus der Kirchengeschichte* ; *Kurze Erzählungen aus der Schweizergesch.* — *Nbl. Waisenhaus Zürich* 1897. — 6. GEORG-RUDOLF, fils du n° 5, 1825-1900, pasteur du Fraumünster 1852, doyen 1866, prédicateur connu ; auteur de *J. C. Lavater* ; *J. R. Zimmermann* ; *Die Zürcher Kirche von der Reformation bis zum 3. Ref.-Jubiläum* et de divers recueils de sermons. — *Kirchenfreund* 34, p. 198. — *NZZ* 1925, n° 876. — 7. ARNOLD, fils du n° 6, * 1872, pasteur de Weiach 1897, Rorbas 1903, de Neumünster-Zurich dès 1913. Auteur de *Bilder aus der Kirchengesch.* ; *Die kanaresische Mission* ; *Die Zwingligedenkfeier 1931.* —

Hans-Rudolf Zimmermann (n° 5). D'après une lithographie (Bibl. Nationale, Berne).

Hans-Jakob Zimmermann (n° 10). D'après une gravure à la manière noire de J.-J. Haid (Bibl. Nationale, Berne).

A une autre branche appartiennent : — 8. LEONHARD, 1647-1720, tisserand, prévôt de la corporation *zur Waag*, premier bailli d'Altikon 1693, bailli de Knonau 1712. — 9. ANDREAS, neveu du n° 8, † 1771, médecin à Helmstädt, publia divers ouvrages en latin. — 10. ***Hans-Jakob,*** 1695-1756, professeur de droit naturel, d'histoire ecclésiastique et laïque 1731, professeur de théologie et chanoine au Grossmünster 1737 ; membre de l'académie des sciences du royaume de Prusse 1746, représentant à Zurich de la révélation directe et ennemi de l'orthodoxie. Voir la liste de ses nombreux écrits dans *LL.* — *ADB.* — *Nbl. Chorherren* 1794. — *Monatl. Nachrichten* 1756, p. 115. — 11. HANS-KONRAD, 1732-1770, neveu du n° 10, chirurgien en Frise, souche des Zimmermann de ce pays. — 12. CHRISTOPH, 1752-1807, aumônier au service de France 1774-1792, écrivain et homme politique français. — 13. JOHANN-HEINRICH, 1804-1873, pasteur de Zumikon 1829, maître de religion aux écoles de garçons et de filles à Zurich 1833, membre fondateur de la *Neue Kirchenzeitung für die ref. Schweiz* 1836 ; député au Grand Conseil 1839, publiciste. — 14. KARL, de Zurich et Vitznau, * 1892, pasteur à Rickenbach 1917, au Neumünster de Zurich dès 1922 ; auteur de *Not und Hilfe, Gedanken über Liebe, Ehe und Familie.*

ALFRED, 1865-1927, de Wetzikon, pasteur de Pfungen 1890, d'Aarbourg 1910-1921, député au Grand Conseil argovien, auteur de *Die innere Not des Protestantismus* ; *Eine missglückte Waisenhausgründung*, dans *Nbl. der Hülfsges. Winterthur* 1910. — *NZZ* 1927, n° 1656. — Voir en général K. Wirz : *Etat.* — J.-P. Zwicky : Geneal. d. Fam. Zimmermann v. Zürich (mns. chez l'auteur). — Tables généal. de Hofmeister (mns. aux Arch. de la ville Zurich). — Liste des bourgeois de Zurich-Ville. — *LL.* — *AGS* I. [J.-P. ZWICKY.]

ZIMMERN (BARONS DE). Famille noble de Souabe, éteinte dans les mâles en 1594. *Armoiries* : d'azur au lion issant d'or, armé de gueules, tenant une hallebarde d'argent au manche de gueules. — 1. KONRAD, abbé de Reichenau 1234-1253. — *Die Kultur der Reichenau*, p. 155. — 2. HANS-WERNER, l'aîné, * vers 1444, au service de l'archiduc Sigismond d'Autriche-Tyrol depuis 1484 environ, fut l'un des conseillers mis au ban de l'empire par celui-ci en 1488 ; s'établit en 1491 à Weesen avec toute sa famille à la demande de la Diète. Son cas occupa fréquemment cette dernière sans qu'un accord intervînt. Avec le comte Jörg de Werdenberg-Sargans proscrit comme lui, il contribua à la conclusion du traité de neutralité des Confédérés avec le duc de Bavière du 23 août 1491. † à Munich 1495 ou 1496 comme conseiller du duc Albert de Bavière-Munich. — 3. KATHARINA, fille du n° 2, 1478-1545 (?), princesse-abbesse de Zurich 1496 à l'âge de 18 ans, fit cession de son couvent à la ville 1524 étant partisan de la Réforme ; ce don lui valut la bourgeoisie d'honneur et un douaire ; elle épousa en 1525 le chevalier Eberhard von Reischach. — 4. WILHELM-WERNER, fils du n° 2, 1485-1575, recteur de l'université de Fribourg-en-Brisgau, auteur de travaux d'histoire : *Chronik des Erzstiftes Mainz und seiner Suffraganbistümer* en 5 vol., et de contributions à la célèbre Chronique de Zimmern. — H. Ruckhaber : *Gesch. der Grafen von Zimmern.* — F. Hegi : *Die geächteten Räte*, avec bibliogr. — G. Meyer von Knonau : *Aus mittleren und neueren Jahrhunderten.* — *OBG* III. — *ASG* 1870, p. 33. — *Gfr.* 40, p. 41 ; 55, p. 27. — *MAGZ* VIII, p. 110 ; XXV, p. 150. — *Zwinglis Werke* VIII, p. 203. — *ZT* 1907, p. 171. — *Bewerbung Zürichs ums schweiz. Landesmuseums*, tables XIX, XXXVI. [H. SCHULTHESS.]

ZIMMERWALD (C. Berne, D. Seftigen. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. En 1257-1258, *Cimberwalt* ; 1297, *Cimerwalt.* Plusieurs villages et hameaux disséminés sur le Längenberg font aussi partie de la commune. On y a trouvé quelques objets romains. Appartenant à la juridiction foraine de Seftigen, le village, avec Obermuhlern et Niedermuhlern était rattaché à la juridiction de la ville de Berne. Le manoir patricien de Zimmerwald fut construit en 1641 par Abraham von Werdt comme pavillon de chasse ; il a souvent changé de propriétaire. Originairement, Zimmerwald était rat-

taché à la paroisse de Belp ; en 1699, la localité devint une paroisse autonome avec le petit village de Muhleren. L'église et la cure se trouvent à Zimmerwald. En 1905, l'église fut décorée de vitraux d'Aloïs Balmer, de Lucerne. Du 5 au 10 sept. 1915, siégea à Zimmerwald une conférence internationale socialiste, où Lénine et ses partisans formèrent la « gauche zimmerwaldienne » qui fut à l'origine de la IIIe Internationale socialiste. — *FRB.* — W.-F. v. Mülinen : *Beiträge* IV. — A. Jahn : *Chronik.* — Le même : *Kt. Bern*, p. 240. — C.-F.-L. Lohner : *Kirchen. — Heimatkunde von Seftigen*, p. 144. — R. v. Stürler : *Die vier bern. Landgerichte.* — E. Schenker : *Die sozialdem. Bewegung in der Schweiz.* — *DHBS* VI, p. 213. [H. Tr.]

ZINDEL. Familles des cantons de Glaris, des Grisons et de Saint-Gall.

A. **Canton de Glaris.** Famille venue du pays de Sargans, bourgeoise d'Oberurnen. Les Zindel de Sargans renouvelèrent la bourgeoisie de Glaris en 1772. *Armoiries* : de gueules à la flamme d'or accompagnée de deux étoiles du même et en pointe de trois coupeaux d'argent. — Franz-Joseph, 1724-1786, conseiller. — Karl-Franz, 1747-1800, sautier 1786, conseiller. — J.-J. Kubli : Reg. et œuvres généal., mns. [Paul Thürer.]

B. **Canton des Grisons.** Zindel, Zyndel. Familles de Tschappina et Maienfeld. — Fortunat, Dr phil., géologue, * 21 juillet 1882 à Maienfeld, maître secondaire à Flims 1901-1904, à l'école secondaire de jeunes gens à Bâle 1906-1911, professeur de minéralogie et de géologie au gymnase de Bâle 1908-1913, se voua particulièrement à l'étude de la géologie des Grisons. Fut chargé notamment d'études géologiques préparatoires en vue du percement du tunnel du Splügen, reçut en 1913, d'une compagnie pétrolifère anglaise, la mission de faire des recherches scientifiques dans l'île de la Trinité (Antilles). † 25 févr. 1917 sur la côte irlandaise, lors du torpillage du vapeur anglais *Laconia*, qui le ramenait de la Trinité. — *ASN* 1917, avec bibliographie. [F. P.]

C. **Canton de Saint-Gall.** — Joseph-Anton, de Sargans, 1812-1899, chapelain et maître à l'école réale de Rorschach 1838, curé à Vilters 1844, Mels 1851-1898, doyen 1866, chanoine. — Voir *St. Galler Nbl.* 1900, p. 33. [J. M.]

ZINGG. Familles des cantons de Glaris, Grisons, Lucerne, Saint-Gall, Schwyz, Thurgovie, Unterwald, Uri et Zurich.

A. **Canton de Glaris.** — Michael, de Glaris, 30 sept. 1599 - juil. 1676, pasteur de Sax 1626, de Bülach 1628, de Saint-Gall 1630, de Fischental 1640, d'Altstetten 1650, de l'église Saint-Jacques à Zurich 1653-1661 ; reçut en 1648 la bourgeoisie de Zurich gratis ; naturaliste et mathématicien, dut quitter le canton de Zurich pour avoir professé des doctrines erronées et trouva finalement accueil chez Mme Effinger von Wildegg à Möriken. — *LL.* — Melchior Schuler : *Gesch. des Landes Glarus*, p. 255. — K. Wirz : *Etat.* — Gottfried Heer : *Glarn. Naturkunde*, fasc. VII. — R. Wolf : *Biographien.* — *Nbl. der Stadtbibl. Zürich* 1873, p. 12. — *NZZ* 1898, no 261, annexe. [Paul Thürer.]

B. **Canton des Grisons.** Famille de Jenaz, récemment aussi bourgeoise de Coire. — Johann-Heinrich, landammann de la haute-juridiction de Jenaz 1774. — Christian, chirurgien, d'abord au service de l'étranger, puis à Jenaz. [J.-R. T.]

C. **Canton de Lucerne.** Familles de Lucerne, Pfaffnau, Münster depuis le XIIIe s., de Weggis et Meggen depuis le XIVe s., de Schötz, Hitzkirch depuis le XVIe s. Diverses familles du dehors furent reçues bourgeoises du chef-lieu. — 1. Niklaus, du Conseil 1261-1314. — *Gfr.* Reg. — *UZ.* — 2. Heinrich, du Conseil 1311-1345. — J.-E. Kopp : *Gesch. V.* — *Arch. SG* XIX. — 3. Ferdinand, franciscain, 1756-1826, auteur de *Gesch. der Strassburger Franziskaner Provinz.* — E.-F. v. Mülinen : *Prodromus.* — 4. Aloïs, de Meggen, 29 mai 1829 - 24 sept. 1921, bourgeois de la ville depuis 1891, conseiller d'État 1872-1891, avoyer 1884, membre fondateur de l'école d'agriculture de Sursee 1885, député au Grand Conseil 1891-1921. — *Luz. Tagblatt* 1921, no 227. — 5. Josef, de Meggen, 5 févr. 1828 - 21 janv. 1891, secrétaire de ville 1853-1860, rédacteur du *Luz. Tagblatt*, conseiller d'État 1863-1871, avoyer 1864, 1867, 1870, conseiller national 1872-1878, vice-directeur de la compagnie du Gothard 1871-1879, président de l'administration de la ligne depuis 1879, député au Grand Conseil 1883-1891 et président 1886, dirigea en 1863 la fondation de l'association du Gothard. — Franz Zelger : *An der Schwelle des modernen Luzern.* — *Vaterland*, 21 janv. 1891. — 6. Robert, fils du no 5, 1865 - 20 déc. 1922, Dr jur., député au Grand Conseil 1902 et président 1912, rédacteur du *Luz. Tagblatt* 1905, colonel 1915, juge cantonal 1917. — *Luz. Tagblatt* 1922, no 301. — *Gfr.* Reg. — *Zeitgloggen* 1927. — A. Bucher : *Bürgergeschlechter v. Weggis.* [P.-X. W.]

Josef Zingg (no 5).
D'après une lithographie.

D. **Canton de Saint-Gall.** I. Familles éteintes de Saint-Gall ; nouveaux bourgeois venus de Thurgovie admis en 1869. Hans, 1420. Une branche zuricoise fut reçue en 1531 avec Heinrich. — 1. Michael, bourgeois 1630, voir sous A. Glaris. — 2. Heinrich, prévôt de corporation 1610, bailli de Bürglen 1612. — 3. Barthol-omæus, 1713-1771, armurier et graveur sur acier, premier maître de son fils — 4. ***Adrian,*** 16 avril 1734 - 26 mai 1816, dessinateur et graveur, élève de Rud. Holzhalb à Zurich, puis de Ludwig Aberli à Berne 1757, accompagna ce dernier à Paris 1759. Fut appelé par Hagedorn à l'académie de Dresde 1766, nommé professeur 1803 ; membre des académies de Berlin et Vienne. Il forma bien des élèves. — *UStG* V, p. 189. — *St. Galler Bürgerbuch.* — *LL.* — *LLH.* — *SKL.* — *ADB.* — *JSG* XVI, p. 33. — *Die Schweiz* 1909. — *Das Stammbuch Adrian Zinggs*, Leipzig, 1923. — U. Diem : *Hundert Jahre Kunstpflege in St. Gallen*, p. 11, 115. [J. M.]

Adrian Zingg (no 4).
D'après un portrait de A. Graff, gravé par Thönert (Bibl. Nationale, Berne).

II. Vieille famille de Kaltbrunn. Christian est cité dans le *Glückshafenrodel* de Zurich de 1504. — 1. Johann-Jakob-Leonz, * 5 mars 1810, conseiller d'État saint-gallois 1851, chancelier d'État 1852-1879, juge au tribunal cantonal 1852, lieutenant-colonel. † 5 sept. 1879. — 2. Johann-Karl, Dr med., * 21 sept. 1828, médecin de district, s'occupa d'œuvres d'utilité publique. † 22 avril 1891. — 3. Ferdinand, * 25 juil. 1856, curé d'Amden, auteur d'un livre des familles de ce village. — *Summarium des Amtes Kaltbrunnen*, archives d'Einsiedeln. — Obituaire d'Oberkirch. — Registre de bourgeoisie Kaltbrunn. [J. F.]

Eduard, 1847-1923, de Mörschwil, maître de district et recteur des écoles d'Olten 1877-1886, inspecteur des écoles à Liestal 1887, maître à l'école supérieure des jeunes filles à Bâle 1896, auteur de *Gesch. d. Schulwesens der Stadt Olten*, 1883 ; *Das Schulwesen der Landschaft Basel*, 1898 ; *Latein. Lesebüchlein für Anfänger*, 1896 ; *Die Elemente der lat. Formenlehre und Syntax*, 1896. — Voir *Jahrb. d. Ver. schw. Gymn.-Lehrer* 1924, p. 29. [H. D.]

E. **Canton de Schwyz.** Vieille famille d'Einsiedeln,

où le nom est cité dans le rentier du couvent depuis le XIV^e s. *Armoiries* : d'or à trois cors de sable (dits *Zinggen*). JOHANNES, abbé de Rüti (Zurich) 1439. — ***Franz***, au service du pape Jules II en 1512, à Einsiedeln depuis 1513, ami personnel de Zwingli et de l'administrateur Diepold von Geroldseck ; curé de Freienbach 1519, qu'il fit administrer par un vicaire. Favorable à la Réforme, il se maria en 1523, s'établit à Zurich avec Geroldseck en 1525, devint diacre, participa à la dispute de Berne 1528 et à la première guerre de Cappel 1529 comme aumônier ; prédicateur à Wil (Saint-Gall) 1529, à Zurzach 1529. † 31 janv. 1530. — Joh.-Baptist Müller : *Diebold von Geroldseck*, dans *MHVS* VII. — Odilo Ringholz : *Einsiedeln.* — *Zwinglis Werke* VII, p. 467. — *LLH.* — [M. STYGER.] — MAURUS, d'Einsiedeln, 2 mars 1715 - 12 mai 1769, abbé d'Engelberg 1749-1769. — *Album Engelbergense.* [R. D.]

F. **Canton de Thurgovie.** Familles bourgeoises de diverses communes, surtout dans la haute et moyenne Thurgovie, citées depuis le XIV^e s. — JAKOB, * 26 mars 1867, de Bürglen, syndic 1912, député au Grand Conseil 1914, au Conseil national 1914-1920 et 1931, président de la société cantonale d'agriculture 1925. — *AAF.* — *DSC.* [HERDI.]

G. **Canton d'Unterwald.** Vieilles familles éteintes, communières de Giswil. — HANS, landammann 1419. — KLAUS, HENSI et JOHANN, représentants de la corporation de *Kleinteil* dans un litige au sujet d'alpage 1429.— PETER, du Conseil 1447-1453. — KASPAR, représentant des paroisses devant le tribunal 1501. — *Armoiries* : de sinople à la tête de cerf d'argent. [R. DURRER.]

H. **Canton d'Uri.** ZING, ZINK. Famille uranaise éteinte au XVIII^e s. — HANS Zinck, de Vals (Grisons) et son fils BARTHOLOMÆUS, d'Erstfeld, reçurent la bourgeoisie cantonale en 1587. — ERNI (Arnold) Zing, dit Schmid, participa à la bataille de Marignan 1515 et obtint en 1521 la bourgeoisie cantonale. — MAGDALENA, fille du précédent, * 1536, nonne à Nollenberg (Saint-Gall), prieure du couvent de Steinen (Schwyz), s'occupa beaucoup de la reconstruction de celui-ci après l'incendie de 1576 ; supérieure 1570-1581, 1584-1591 et 1599-1610. † 8 sept. 1626. — *Ammannbuch*, aux Arch. d'État Uri. — Rentiers de l'église paroissiale d'Altdorf et du couvent de Seedorf. — *ZSK* 1913, p. 129. — *Gfr.* 7, p. 162 ; 26, p. 266 ; 37, p. 297, 298. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1906, p. 108. [F. GISLER.]

J. **Canton de Zurich.** I. Famille de Zurich, d'où elle émigra avec les descendants de Michael sous-nommé. *Armoiries* : d'or à trois cors de sable posés en pal (*Wappenbuch D. Meyer*, 1605). — ULRICH, conventuel à Rüti, adopta la Réforme, pasteur à Dürnten, à St. Jakob 1542, bourgeois de Zurich 1545, pasteur du Grossmünster 1547. † 1549. — E. Egli : *Actensammlung.* — MICHAEL, voir sous canton de Glaris. — II. Famille éteinte de Winterthour. — HEINRICH, du Petit Conseil 1412, avoyer 1428-1445. — *Nbl. der Stadtbibl. Winterthur* 1919. [H. HESS.]

ZINGGELER. Vieille famille d'Elgg (Zurich), déjà citée en 1463. VIT devint en 1594 bailli de la seigneurie d'Elgg. — *ZStB.* — Hauser : *Gesch. der Stadt, Herrschaft und Gem. Elgg*, p. 200. — [J. FRICK.] — RUDOLF, 24 nov. 1819 - 11 oct. 1897, maître secondaire à Kilchberg 1845-1851, s'établit à Wädenswil, acquit en 1873 l'ancienne filature Mühlenen, passa à Richterswil et y édifia une fabrique pour la préparation du fil de soie ; député à la Constituante 1869, au Conseil national 1875-1878. — *NZZ* 1897, n° 294. [G. STRICKLER.]

ZINK. Voir ZINGG.

ZINSLI. Familles grisonnes, bourgeoises de Safien, Valendas, Ilanz, Tschappina, Urmein, Untervaz, Zizers et Masein, éteintes à Riein. — 1. CHRISTOPH, landammann de la haute juridiction des IV Dörfer. Plusieurs membres de la famille furent officiers aux services de France, de Sicile, de Sardaigne et de Gênes. — 2. JOHANNES, ammann de la haute juridiction de Safien 1793. — 3. AUGUST-EMIL, D^r jur., * 10 oct. 1877 à Coire, depuis 1920 vice-directeur de l'Agence télégraphique suisse, publia en 1908 des études sur le referendum en Suisse, spécialement le referendum législatif fédéral. † 8 nov. 1932. — 4. PHILIPP, D^r phil., pasteur, * 12 janv. 1874, à Coire, auteur de : *Die Beschäftigung der schulpflichtigen Kinder in der Hausindustrie* ; *Polit. Gedichte aus der Zeit der Bündner Wirren* ; *Kinderarbeit* ; *Bildungsstätten für junge Protestanten in der Schweiz*, etc. [F. P.]

ZIPPERT. Familles de Saas et Langwies (Grisons). Celle de Filisur y joua un certain rôle au XVI^e s. — 1. LAURENZ, de Filisur, podestat de Plurs 1529. — 2. JOHANN-GEORG, de Filisur, podestat de Tirano 1541. — 3. CHRISTIAN, de Langwies, landammann de la haute juridiction de Langwies 1764. — 4. JOSIAS, de même 1773. — *LL.* — *LLH.* — Mns. M. Buol et coll. Willi à la Bibl. cant. de Coire. [L. J.]

ZIRAUN. Voir ZILLIS.

ZIRKELS, de (anciennement DE CIRQUILES, CIRQUILLIES). Famille fribourgeoise éteinte ; elle doit son nom au hameau de Zirkels, près de Schmitten. Au XIII^e et au XIV^e s., elle possédait de grandes propriétés dans le district actuel de la Singine. — 1. THOMAS, 1249-1267, membre du Conseil de Fribourg 1264, bienfaiteur de l'abbaye de Hauterive. — 2. PAUL, 1340-1367, donzel, au service du comte Pierre III de Gruyère. — J. Gumy : *Regeste de Hauterive.* — P. de Zurich : *Les fiefs Tierstein*, dans *ASHF* XII. — M. de Diesbach : *Regeste fribourgeois.* — Généalogies Schneuwly (mns. aux Archives d'État, Fribourg). [J. N.]

ZITEIL (C. Grisons, D. Albula, Com. Saluz. V. *DGS*). Église, lieu de pèlerinage à une altitude de 2434 m. au pied du Piz Curvèr, dépendant de l'église-mère de Saluz. Sa création remonte à une vision d'une jeune fille, qui, alors qu'en 1580 la peste régnait dans la vallée, y vit la Vierge apparaître et lui ordonner une pénitence et une procession. Le bailli de Reams organisa cette dernière ; l'évêque de Coire et le nonce Bonomini furent mis au courant des choses. La semaine suivante, un jeune garçon, Giatgen Dietegen, de Marmels, eut la même vision ; la Vierge lui commanda cette fois d'élever une église. Selon la tradition, une petite chapelle fut achevée en 1581. Un nouvel édifice a été érigé en 1679 et peu après agrandi. Il existe aux archives paroissiales de Saluz un acte de consécration du 24 juin 1710. Rénovations de 1846-1848, en 1898 et 1914. 2 à 3000 pèlerins s'y rendent annuellement. — Tristan Egg : *Ziteil, ein seltsamer Wallfahrtsort.* — P. Tuor : *Igl origin dil pelegrinadi de Ziteil*, dans *Igl Ischi*, 1912. [L. J.]

ZIZERS (C. Grisons, D. Unterlandquart, Cercle V Dörfer. V. *DGS*). Com. et Vge. Le nom de Zizers apparaît pour la première fois dans un document de 825 par lequel le roi Louis-le-Débonnaire restitue à l'évêque de Coire les biens qui lui avaient été enlevés par le comte Roderich, parmi lesquels une ferme à *Zizuris*. En 955, l'évêque Hartbert de Coire reçoit en don de l'empereur Otto I^er le domaine royal de Zizers auquel appartiennent également Igis, le château de Marschlins et d'autres biens. Cette donation est confirmée par l'empereur et ses successeurs en 972, 976, 988 et 1005. Comme l'évêque administrait au nom de l'empereur le bailliage impérial de la juridiction de Coire, il possédait alors déjà, en fait, la souveraineté territoriale de Zizers. En 1283, le roi Rodolphe engagea cette juridiction aux barons de Vaz, mais l'empereur Albert autorisa l'évêque en 1299 à la racheter, de sorte que Zizers fit retour à la seigneurie épiscopale (voir art. VIER DŒRFER). Outre les possessions épiscopales, il y avait à Zizers des seigneuries appartenant à divers seigneurs temporels, ainsi qu'aux couvents de Pfäfers, Churwalden et Schännis. Par un acte de 1526, Zizers et les autres villages obtinrent leurs pleines franchises. Lorsque fut créée une haute juridiction, Zizers sut se faire concéder des privilèges en invoquant d'anciens droits. C'est ainsi que le landammann (juge criminel) devait constamment avoir son siège à Zizers ; le village revendiquait aussi le privilège de nommer le commandant des expéditions militaires. Ces avantages provoquèrent en 1539, 1590 et de 1715 à 1717 notamment, de vives contestations avec les autres villages. Zizers

se racheta en 1527, puis en 1649, des dîmes et redevances demeurant encore à l'évêque, en 1526. En 1644, les droits du chapitre cathédral et en 1677 ceux du couvent de Pfäfers furent également rachetés. La Réformation ne fut acceptée qu'au commencement du XVII[e] s. par une minorité de la population, ce qui donna lieu à de longues querelles religieuses. En 1616, les protestants obtinrent la petite église. En 1650, les deux partis religieux conclurent un accord au sujet de la nomination de l'ammann et du tribunal. En 1619, un tribunal criminel s'assembla à Zizers et en 1622 lors du soulèvement du Prätigau des combats eurent lieu sur son territoire. Le village actuel de Mastrils appartenait à Zizers tout en conservant une certaine indépendance. En 1707, ces rapports avec Zizers furent réglés, Mastrils participant désormais pour un septième aux revenus des biens communaux. Les endiguements soulevèrent de nombreuses contestations avec les autres villages de la haute juridiction ; les droits de décharge des blés et des sels venant de Zurich, revendiqués par Zizers, donnèrent lieu aussi à des difficultés avec Coire, Maienfeld, Ragaz et d'autres communes. Près de Zizers se trouvait la tour d'habitation de Friedau, élevée vers 1250 par l'évêque de Coire, Henri de Montfort. En 1649, elle fut vendue à la haute juridiction et utilisée comme prison. De date plus récente sont les deux châteaux de Salis, l'inférieur construit en 1683, le supérieur, édifié entre 1685 et 1690. Au moyen âge existait une famille seigneuriale portant le nom de von Zizers, qui s'éteignit rapidement. Depuis le remaniement administratif de 1851, Zizers constitue une commune du cercle des V Dörfer. Grands incendies en 1623, 1767, 1894 et 1897. Registres de naissances et mariages dès 1617, de décès dès 1646, pour les protestants ; de naissances dès 1753, de décès et mariages dès 1759 pour les catholiques. — Voir Th. von Mohr : *Cod. dipl.* — P.-C. v. Planta : *Die Churrätischen Herrschaften.* — E. Camenisch : *Ref. Gesch.* — Fort. Sprecher : *Chronik.* — E. Pöschel : *Burgenbuch.* — *Neuer Sammler*, vol. V et VI. — Rich. Kirchgraber : *Das Gebiet des ehemal. Hochgerichtes IV Dörfer.* — J. Michel : *Gesch. der kirchlichen Kämpfe und Verhältnisse in den paritätischen Gemeinden des Kreises der V Dörfer im 17. und 18. Jahrh.*, dans *BM* 1881. — J.-F. Fetz : *Gesch. der kirchenpolit. Wirren im Freistaat der 3 Bünde.* — Chr. Kind : *Die Pacification des rät. Freistaates in Religionssachen 1640-1649*, dans *Rätia* 1863. — Nik. v. Salis : *Das untere Schloss in Zizers* dans *BM* 1902. — Regestes des arch. com. aux Arch. d'État, Coire. [P. Gillardon.]

ZMILACHREN (Milacher, Müllacher, z'Milachren). Noms de trois familles du Haut-Valais, tirés de lieux-dits, à Stalden, Rarogne et Ernen. Les deux premières sont éteintes. Furent majors de Rarogne : Theodul, 1670-1672 ; Johann-Christian, 1722-1724 et 1728-1730 ; Theodul, 1746-1748. — Arch. d'État Sion. — *BWG* III. — Furrer III. [D. I.]

ZMUT. Vieille famille éteinte de Zermatt, tenant son nom du hameau du même nom, établie aussi à Sion au XIV[e] s. — Simon, de Sion, notaire 1567-1594, bourgmestre de Sion 1581. — Arch. d'État Sion. — Arch. de Valère. — Furrer III. [D. I.]

ZNIDERIST (ze Niderist). Vieille famille éteinte d'Unterwald, originaire de Wiesenberg et Dallenwil, plus tard établie à Buochs. *Armoiries* : d'or au bouquetin de sable passant sur trois coupeaux de sinople. — 1. Burkard zu Nidrost et son frère — 2. Heinrich habitaient Wiesenberg en 1336, tenant leur nom du petit domaine encore actuellement dénommé z'Niderist, près de la chapelle. Heinrich fit don de ce fonds à Johannes von Kienberg, ermite. Les deux frères étaient collateurs du fonds de l'ermitage. Leur descendant fut indubitablement — 3. Bartli Heintzina, à Wiesenberg ; il est cité en 1419 sous le nom de Bartolome ab Wisaberg comme landammann du Nidwald et apparaît le 9 janv. 1422, avec d'autres chefs du gouvernement, lors du rachat des gens de la vallée dépendant d'Engelberg, et en 1422 à la bataille d'Arbedo, où il tomba en portant la bannière. Sa veuve Agnes vivait en 1454 sur le domaine d'Acheri à Buochs. — 5. Heinrich ze Nidrest, fils du n° 4, possédait beaucoup de terres à Buochs et Beckenried. Il gouverna la première fois probablement en 1448, puis en 1457, 1462, 1465 ; ancien ammann et homme d'État considéré cité dans les actes officiels et député aux Diètes jusqu'en 1483. — 6. Jenni, de Wolfenschiessen, du Conseil et bailli d'Engelberg 1446-1486. — 7. Uli, †1515 à Marignan. — 8. Un autre Uli habitait Engelberg déjà en 1485 ; il représenta les associés de l'alpage de Gerschni dans un procès contre ceux de Trübensee. Ancêtre présumé des Zniderist actuellement bourgeois d'Engelberg. — Voir A. Odermatt : *Kollektaneen.* — *Gfr.* Reg. [R. D.]

ZOBRIST, Théophile (Gottlieb), de Ruperschwil (Argovie), * 30 juin 1855 à Boudevilliers (Neuchâtel), † à Porrentruy, le 30 mars 1915, professeur au gymnase de l'École cantonale du Jura bernois dès 1886 à sa mort, collaborateur au *DGS* pour tous les articles de cette région, géographe ; président de la Société jurassienne d'Émulation, auteur de diverses publications géographiques. — *ASJ* 1915. [G. A.]

ZOCCOLANTI ou **OBSERVANTS.** Branche de l'ordre des franciscains, qui remonte à 1368 et dont la séparation d'avec le reste de l'ordre fut confirmée en 1517 par Léon X. Au Tessin il n'y eut comme couvent des *zoccolanti*, que celui de Santa Maria della Grazie à Bellinzone. Il doit sa fondation à saint Bernardin de Sienne, mais il semble que la vie conventuelle commença effectivement plus tard, vers 1480. Le bâtiment était achevé en 1495. Le couvent eut une école de belles-lettres et de philosophie ; il fut supprimé par le régime radical en 1848. Un deuxième couvent des observants fut celui de Santa Maria degli Angeli à Lugano, fondé vers la fin du XV[e] s. En 1602, il embrassa la réforme franciscaine de 1531 et dès lors les religieux s'appelèrent mineurs observants réformés. Ce couvent fut lui aussi supprimé en 1848. — *BStor.* 1880, 1887, 1890. — S. Borrani : *Ticino Sacro.* — *LL.* — L. Brentani : *Misc. storica.* [C. T.]

ZODRELL (autrefois Zadrell). Famille bourgeoise d'Ilanz et Süs (Grisons). Elle a donné nombre de pasteurs, dont — Dominic, * 1743, pasteur de Stuls, Cinuskel, Kästris, secrétaire de la dispute d'ob dem Wald ; auteur d'un mémoire sur la préparation du tabac, paru à Coire en 1782. — *LL.* [F. P.]

ŒBELI. Famille des communes d'Oberweningen et d'Unterweningen, mentionnée dès 1634 et déjà en 1512 à Schöflisdorf. — Hans, d'Oberweningen (Zurich), * 1865, juge au tribunal cantonal dès 1917, député au Grand Conseil 1902-1923 et dès 1929. [K.-G. M.]

ŒLLIG. Familles des cantons de Saint-Gall et Thurgovie. — Gerhard-August, * 30 août 1873 à Berg (Saint-Gall), D[r] theol., professeur et préfet au collège de Schwyz 1899-1904, recteur et professeur à l'école cantonale réale catholique de Saint-Gall 1904-1907, curé de Lichtensteig 1907-1913, de Rorschach 1913, doyen et chanoine. [F. S.]

ŒRNIG, Heinrich, de Barmen (Allemagne), * 1866, professeur de pharmacognosie et de chimie pharmacologique à l'université de Bâle dès 1916, directeur de l'institut pharmaceutique, collaborateur à *Hagers Handbuch der Pharmazeutischen Praxis.* — Voir *DSC.* [C. Ro.]

ŒRNLIN. Famille éteinte de Saint-Gall venue de Bâle. Elle acquit la bourgeoisie de Saint-Gall avec Hans-Jakob qui était en 1623 capitaine de la ville, mais qui retourna à Bâle et mourut avoyer de Liestal en 1659. Elle redevint bourgeoise avec — 1. Hans-Jakob, en 1660, secrétaire et médecin à la cour d'Anhalt, puis secrétaire du tribunal à Saint-Gall en 1664, secrétaire de ville 1670. † 1699. — 2. Georg, petit-fils du n° 1, 1705-1762, secrétaire de ville 1754. Fut exécuté le 22 mars 1762, après un procès assez sommaire pour détournements. — Barth n° 20219. — La famille s'éteignit avec son fils — 4. Hans-Jakob, † en 1829 à Saint-Gall. — *LL.* — *LLH.* — T. Schiess : *Gesch. der Stadt St. Gallen*, dans G. Felder : *Die Stadt St. Gallen*, p. 515. — J.-J. Bernet : *Der Stadtschreiber Zörnlin.*

— P. Ehrenzeller : *Jahrbücher der Stadt St. Gallen* 1829, p. 91. [J. M.]

ZOFINGUE (C. Argovie. V. *DGS*). Ville et chef-lieu de district. En 1190, *Zuovingen* ; 1201, *Zovingen* (peut-être de l'ancien haut-allemand *Zobo*, nom d'un chef

Premier sceau de Zofingue, 23 juil. 1278.

de tribu alémanne. — Förstemann). Au lieu dit Eigen, on a découvert des monnaies romaines, des urnes cinéraires et des statuettes. En 1826-1827, on a mis au jour les vestiges d'une maison romaine, avec mosaïques, installations de chauffage et de bain. Un trésor en monnaies romaines aurait été trouvé en 1836 (*Argovia* 27). Le plus ancien sceau attaché à un document de 1278, porte les armoiries des comtes de Frobourg, écu à l'aigle, casque et cimier et la légende *S. consulum et universitatis de Zovingen*. Le deuxième sceau de la ville date des Habsbourg et porte à dextre le lion des Habsbourg, à senestre saint Maurice, patron de la ville. Le troisième sceau, datant de 1387, porte les *armoiries* actuelles de la ville : fascé de gueules et d'argent de quatre pièces. Zofingue se forma comme village et centre d'un district alémanne ; bien avant l'an 1000, la plus ancienne église de la ville servait de paroissiale à un vaste territoire. Aarbourg fit partie de la paroisse jusqu'en 1484, Niederwil et Oberwil (Rotrist) jusqu'en 1712 - 1715 et Oftringen jusqu'en 1920. Actuellement, outre Zofingue, la paroisse comprend Mühletal, Vordemwald et Strengelbach. — Vers 1145, Zofingue passa par mariage des comtes de Lenzbourg aux comtes de Frobourg, dont une branche s'intitula constamment de Zofingue. C'est dans la seconde moitié du XII[e] s. probablement, qu'ils firent de Zofingue une ville fortifiée. Un mur d'enceinte est mentionné pour la première fois en 1257. Des membres de la famille comtale, ainsi qu'un fonctionnaire des Frobourg, habitaient la ville. Sous les comtes de Frobourg, Zofingue avait une constitution urbaine, mais pas de droit municipal particulier. Les comtes possédaient la haute et la basse justice. En 1242, on mentionne un Conseil de ville ; depuis 1255, existent des avoyers, généralement choisis dans la bourgeoisie. A la fin du XIII[e] s., Zofingue passa des Frobourg aux Habsbourg, probablement à la suite d'une vente forcée. Le 22 nov. 1363, le duc Rodolphe IV octroya à Zofingue une charte de franchises, ajoutant divers droits à ceux accordés par les Frobourg. Cette charte est le plus ancien document connu accordant à l'avoyer de Zofingue la juridiction criminelle. Elle lui reconnaissait le droit d'évoquer en justice toutes les

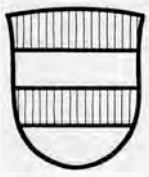

affaires de la ville de Zofingue, excepté celles concernant les alleux, les héritages et les fiefs. Sur ces matières, il ne pouvait prononcer de jugements qu'avec l'autorisation du duc ou du bailli autrichien d'Argovie. Seuls l'église, le cimetière et les bâtiments du chapitre de Zofingue étaient exclus du droit municipal et se trouvaient sous la juridiction ecclésiastique. En 1379, le roi Wenceslas libéra Zofingue et d'autres villes argoviennes des juridictions étrangères. Ainsi, au XIV[e] s. déjà, la ville jouissait d'une grande indépendance sous les Habsbourg-Autriche ; le commerce et l'industrie prospéraient, des corporations prirent naissance ; pendant de longues années le droit de battre monnaie appartint à l'avoyer, au Conseil et aux bourgeois. On ignore depuis quand la bourgeoisie élisait l'avoyer et le Conseil, primitivement désignés par le seigneur ; en 1407, le duc Frédéric IV confirma à la ville ce droit, désigné comme fort ancien, et accorda en outre à l'avoyer le pouvoir de prononcer sur les affaires d'héritage et d'alleux. La charge d'avoyer ne demeurait généralement pas longtemps dans la même famille ; l'autorité avait un caractère très démocratique ; il n'existait pas de patriciat à Zofingue. La ville assista les ducs d'Autriche dans leurs nombreuses entreprises guerrières. C'est ainsi qu'en 1386, notamment, 12 bourgeois de Zofingue trouvèrent la mort à Sempach en combattant pour les Autrichiens ; parmi les morts, figurait l'avoyer Niklaus Tut, qui sauva la bannière de la ville. Zofingue entretenait de bons rapports avec les ducs. Le duc Rodolphe IV gratifia la ville, en janvier 1361, d'une brillante journée de tournois et de jeux équestres ; en 1381, le duc Léopold tint à Zofingue un magnifique tournoi. Le 28 sept. 1393, un incendie détruisit une grande partie de la ville ; le 15 juil. 1396, elle fut presque tout entière la proie des flammes. Une seule maison fut épargnée. Le duc Léopold IV aida la ville à se relever de ce malheur, lui faisant don de 1200 florins pour reconstruire le mur d'enceinte et les tours. Six ans plus tard, il lui accorda le droit de prélever un ohmgeld et d'employer à son usage les revenus de cette contribution. Mais les deux grands incendies compromirent fortement le développement de la ville. Le nombre des habitants diminua. Le Petit Conseil, qui avait 18 membres, n'en eut plus que 12 ; le Grand Conseil passa de 60 membres à 40.

En 1415, les Bernois entrant en vainqueurs en Argovie, Zofingue capitula le 18 avril, après un court siège. Berne maintint intégralement les droits et franchises de la ville, ne conservant que la souveraineté militaire. D'autres droits, jusqu'alors exercés par l'Autriche, revinrent à la ville elle-même. Vers 1440 de nouveaux statuts urbains vinrent élargir la charte précédente. Avec Berne aussi, Zofingue entretint de bons rapports, bien que la ville dût souvent défendre ses franchises. Elle assista fidèlement ses nouveaux souverains dans toutes leurs campagnes militaires, combattant pour la dernière fois à leurs côtés le 5 mars 1798 à Neuenegg. Zofingue fut dévasté par de grands incendies au XV[e] s., soit le 24 févr. 1423, le 16 oct. 1462 et le 23 nov. 1473.

A plusieurs reprises, les droits et franchises de la ville furent confirmés par Berne auquel l'hommage fut renouvelé. En l'espace de trois siècles, Zofingue eut à souffrir de graves épidémies de peste, notamment en 1348 (persécution des Juifs), 1439, 1492, 1519, 1526, 1552, 1576, 1606, 1611 et 1628.

Dans la guerre des Paysans de 1653, Zofingue prit le parti de Berne, mais réclama en vain une garnison et dut livrer passage à Leuenberger à la tête de 700 hommes. Trois ans plus tard, Zofingue perdit 13 hommes dans la première guerre de Villmergen. Pendant la seconde guerre de Villmergen en 1712, Zofingue fut une des principales places d'arme des Bernois. Dans l'organisation militaire bernoise du XVIII[e] s., la ville fournissait à l'élite un contingent d'environ 130 hommes, dont les officiers, fournis presque exclusivement par elle, étaient nommés par le Conseil de Berne. Il existait en outre une compagnie, dite de la ville, commandée par un capitaine, nommé, comme les autres officiers, par le Conseil de Zofingue. Ce corps se distin-

gua pour la dernière fois sous le capitaine Cornelius Suter, le 5 mars 1798 à Neuenegg.

Après la Révolution, Zofingue devint une municipalité de la République helvétique et perdit ses droits de juridiction. La ville eut fort à souffrir des cantonnements et des réquisitions des années de guerre. En 1799 seulement, la nourriture des troupes coûta au trésor de la ville 200 000 fr. de l'ancienne monnaie. En 1803, Zofingue devint chef-lieu de district dans le nouveau canton d'Argovie. En 1819, fut fondée à Zofingue, la société d'étudiants suisses qui porte son nom. La ville vécut encore des journées inquiétantes lors de la guerre du Sonderbund en 1847 : elle pouvait craindre d'être assaillie du territoire ennemi qui l'entourait. En 1848, lorsqu'il s'agit de procéder au choix de la capitale de la Suisse quelques voix furent, chose remarquable, données à Zofingue.

Dans la seconde moitié du XIX^e^ s. la ville connut un important essor économique par la fondation des diverses industries ; plusieurs maisons de produits textiles, brasserie, industrie chimique, moulins, imprimerie (voir art. RINGIER). Toutefois, elle ne se releva que lentement du grand revers économique que fut pour elle la perte de 4 ½ millions de francs dans la faillite de la *Nationalbahn*. Il avait été primitivement prévu que Zofingue serait le point de croisement des voies ferrées Berne-Zurich et Bâle-Lucerne, mais les sacrifices demandés à cet effet parurent trop élevés à la commune qui ne put même se résoudre à fournir gratuitement le terrain pour la construction d'une gare centrale. Elle fut prévenue par la commune d'Olten, mais dans la suite elle chercha à récupérer ce qu'elle avait perdu en participant au projet de la *Nationalbahn*.

Église, chapitre et ordres religieux. On ignore la date de la construction de la plus ancienne église de Zofingue. Elle peut avoir été édifiée au VII^e^ s. déjà ; elle était consacrée à saint Pierre et occupait l'emplacement de la chapelle Saint-Pierre qui fut plus tard construite dans un angle du cimetière. Sous les comtes de Lenzbourg, une nouvelle église fut bâtie non loin de l'ancienne : elle était dédiée à saint Maurice. La première église devint une simple chapelle, mais conserva d'importants privilèges ; elle servit surtout pour les cérémonies funèbres et remplaça aussi plus tard de temps à autre la paroissiale. Les derniers vestiges de cette chapelle Saint-Pierre ne furent démolis qu'à la fin du XIX^e^ et au commencement du XX^e^ s. Vers 1200, les comtes de Frobourg firent de l'église Saint-Maurice une collégiale, en y adjoignant un chapitre de chanoines. Les premiers chanoines sont mentionnés en 1201. Ils comptèrent plus tard des noms illustres, comme Hesso von Rinach, Rudolf von Liebegg, Félix Hemmerlin, etc. La famille des fondateurs fournit les premiers prévôts et conserva l'avouerie du chapitre. Après les Frobourg le chapitre passa, avec la ville, sous la souveraineté des Habsbourg. Les prévôts de l'époque habsbourgeoise étaient choisis dans les familles de ministériaux du voisinage. Au début, le prévôt était en même temps curé de ville ; plus tard, à partir de 1279, ces fonctions furent dévolues au doyen. Le prévôt et le chapitre avaient chacun leur sceau. Le chapitre avait été richement doté par les Frobourg ; au XIV^e^ s. encore, il augmenta ses biens, dont faisaient, entre autres, partie les collations d'Olten, de Trimbach et d'Arisdorf. En 1325, le chapitre posséda, en outre, la collation de Knutwil. Il exerçait à Zofingue la surveillance des poids et mesures. A maintes reprises, le chapitre fut désigné comme protecteur des intérêts du couvent de Saint-Urbain, ce qui était un signe de sa puissance. Comme corporation, le chapitre était exempt de la juridiction temporelle. Il entretenait une école, consacrée spécialement à la préparation des ecclésiastiques. Après 1325, on commença la construction d'une nouvelle grande église en remplacement de l'ancienne, devenue caduque et dont la partie orientale fut transformée en crypte. Cette église dura jusqu'au grand incendie de 1396. Pendant tout le XV^e^ s., on se contenta d'un édifice de fortune, fréquemment réparé. En 1520 une nou-

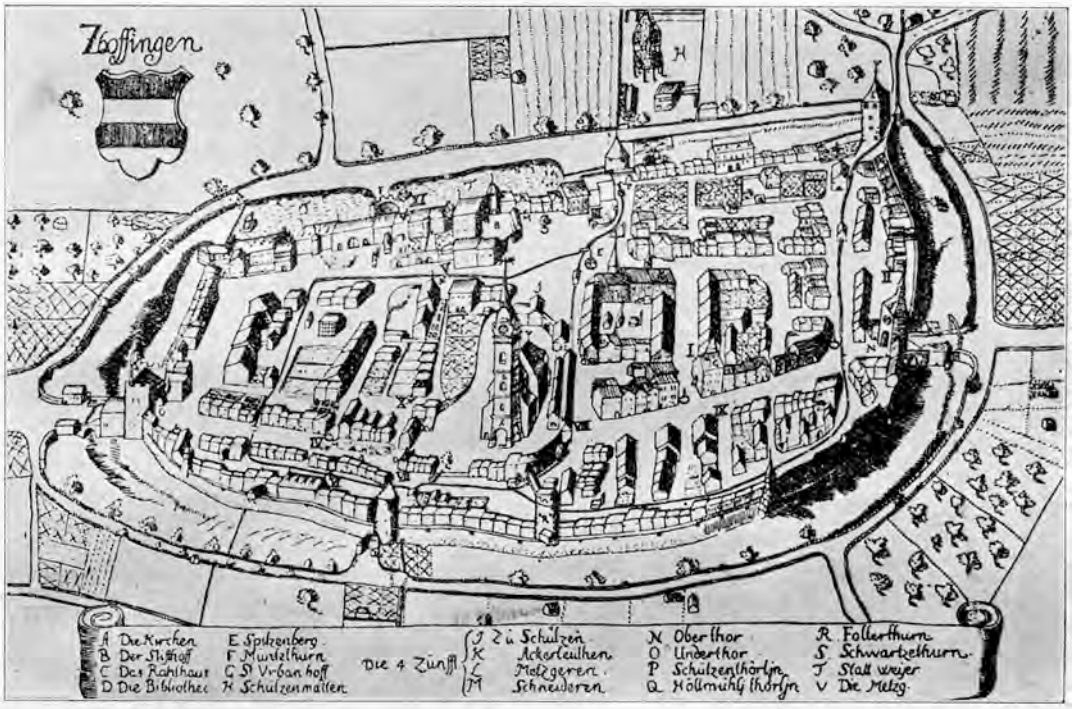

Zofingue au XVIII^e^ s. D'après une gravure sur cuivre dans F. Zimmerlin : *Zofingen im Mittelalter*.

velle église put être consacrée. L'ancienne crypte fut comblée. Lorsqu'elle fut dégagée en 1912, on y trouva encore des fresques du XIVe s. Les fenêtres du chœur de la nouvelle église ont été décorées de superbes vitraux (H. Lehmann : *Die Glasgemälde in Zofingen*). En 1860, à l'occasion d'une fête de musique, le jubé fut supprimé de l'église. La tour fut reconstruite de 1646 à 1649. L'application du mandement bernois sur la Réformation en 1528 amena la suppression du chapitre des chanoines de Zofingue, dont les prérogatives avaient été précédemment considérablement rognées par Berne en faveur de l'autorité temporelle. Le gouvernement s'appropria les biens du chapitre qui furent administrés par un fonctionnaire spécial. Les chanoines furent indemnisés et remplacés par deux pasteurs et un suffragant. Mais la foi nouvelle ne pénétra que lentement à Zofingue et eut de grands obstacles à surmonter.

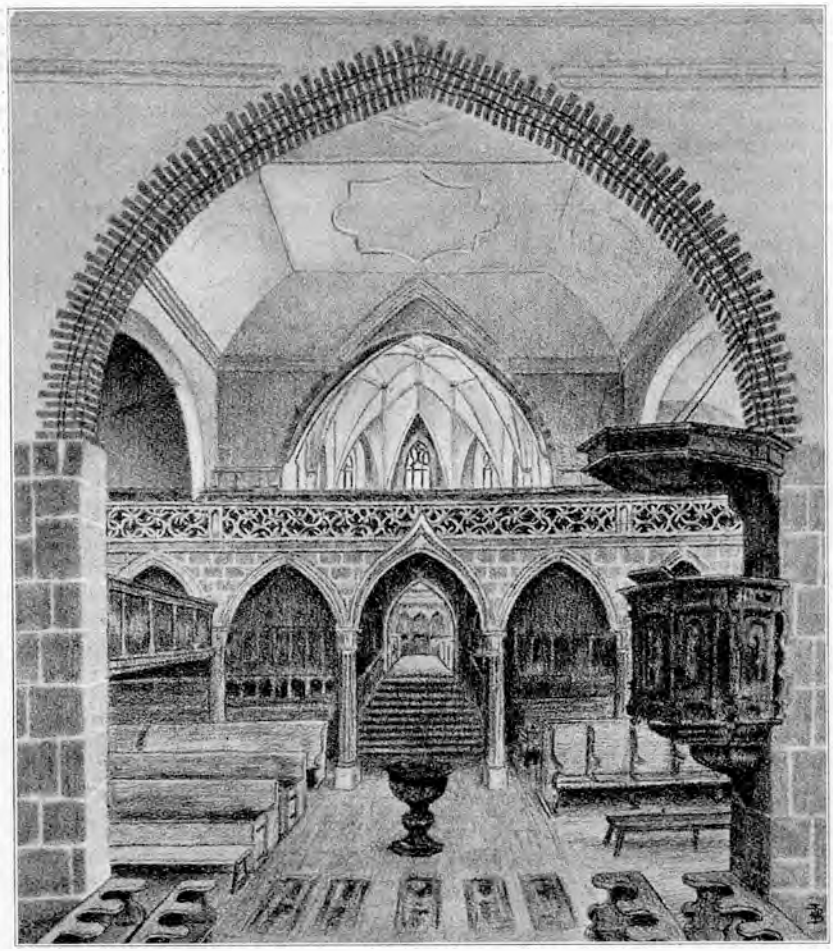

Le jubé en pierre de l'orgue de Zofingue avant 1860 (aujourd'hui démoli).
D'après F. Zimmerlin : *Zofingen im Mittelalter.*

Au moyen âge, il existait à Zofingue d'autres fondations pieuses et monastiques : en 1250 les franciscains, en 1279 les augustins, à partir de 1286 les dominicains qui y avaient acheté la résidence urbaine des Frobourg. Entre eux et le chapitre s'engagea un long conflit, dont les dominicains finirent par sortir vaincus ; ils quittèrent la ville au milieu du XIVe s. L'ordre des religieuses de la Samnung exista à Zofingue de 1317 environ jusqu'à la Réformation.

Écoles. L'ancienne école latine des chanoines était destinée non seulement au chapitre, mais aussi à la ville. Berne la continua après la suppression du chapitre et l'entretint sur le produit des biens sécularisés des chanoines. En 1815, l'école latine fut réunie à l'école dite des arts, fondée à cette époque, qui enseignait les sciences. Elles formèrent ensemble l'école secondaire qui, depuis la loi scolaire de 1835, porte le nom d'école de district. La première école allemande ou populaire apparaît au milieu du XVe s. En 1645, l'enseignement fut séparé selon les sexes. Un fonds d'école existe depuis 1809. Depuis 1829, les écoles dispersées dans la ville furent réunies dans l'ancien bâtiment du chapitre ; en 1877, elles ont été installées par la ville dans un nouveau et vaste bâtiment. — *Zof. Nbl.* 1907.

Monnaies. A l'époque des comtes de Frobourg et plus tard, sous les ducs d'Autriche, Zofingue eut le droit de battre monnaie. On ignore lequel des comtes de Frobourg octroya ce privilège à la ville. Ce ne fut qu'à l'époque des Habsbourg que la monnaie de Zofingue parvint à circuler au delà des murailles de la ville. Au XIVe s., ce fut d'abord à Lucerne et dans la Suisse centrale ; en 1344, la convention monétaire de Brougg la fit pénétrer dans le domaine de la monnaie zuricoise ; la convention de Schaffhouse de 1377 lui donna accès dans tout le territoire des VIII anciens cantons. Souvent, la ville battait monnaie pour le compte et au nom de son souverain ; lorsqu'elle devint bernoise, elle se considéra comme propriétaire de sa régale monétaire. Effectivement, tous les droits de l'Autriche, exception faite de celui de lever des troupes, lui revinrent ; cependant, il n'est pas question de monnaie dans la capitulation. Pendant les premières années du régime bernois, Zofingue continua à battre monnaie sans soulever de contestations ; toutefois, les nouvelles conditions politiques eurent pour effet de restreindre toujours davantage le domaine de circulation de la monnaie de Zofingue. La frappe cessa vers le milieu du XVe s. Zofingue frappa des bractéates portant diverses effigies. On en connaît plus de 30 espèces. Au commencement du XVIIIe s., l'avoyer Johann-Rudolf Suter voulut remettre en honneur l'ancien droit de monnayage de la ville, et Zofingue recommença à frapper de petites pièces, mais Berne mit fin par une interdiction à cet essai. De 1627 au commencement du XIXe s. on frappa à Zofingue des jetons scolaires et des médailles.

Divers. Chœur d'hommes depuis 1828 (W. Burgherr : *Hundert Jahre...*) ; corps de cadets depuis 1825 (Rud. Schwarz : *Das K. Korps in Zofingen*) ; Banque de Zofingue fondée en 1863 ; Fanfare municipale depuis 1880 (G. Gross : *Das Volksmusikwesen unserer Heimat*) ; Bibliothèque de la ville depuis 1731 (*Zof. Nbl.* 1931).

Il ne reste des anciennes fortifications que la tour dite *Pulverturm* ou tour noire, le *Münzturm* et le *Streckerturm* ou *Folterturm*. *Population* : 1798, 1939 hab. ; 1850, 3559 ; 1880, 4465 ; 1900, 4602 ; 1920, 5116 ; 1930, 5632.

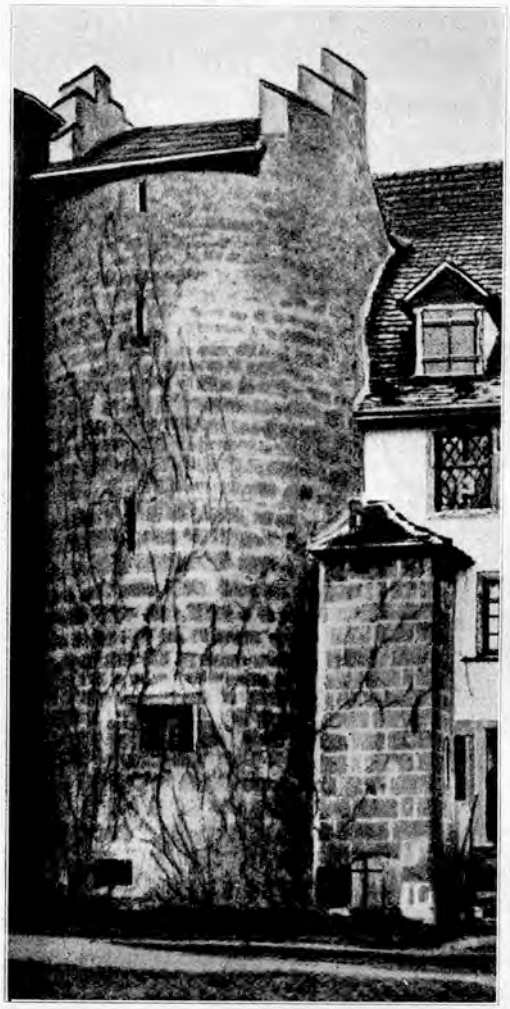

Tour de la Monnaie à Zofingue. D'après F. Zimmerli : *Zofingen im Mittelalter.*

Bibliographie. W. Merz et J.-L. Meyer : *Die Anfänge Zofingens*, dans *BZ* XII. — W. Merz : *Die Urk. des Stadtarchivs Zofingen.* — Le même : *Die Waldungen der Stadt Zofingen.* — Le même : *Rechtsquellen... Aargau* V. — Le même : *Burganlagen und Wehrbauten* II-III. — Le même : *Inventar des Stadtarchivs Zofingen.* — Fr. Zimmerlin : *Stift Zofingen.* — Le même : *Recht und Verfassung im alten Zofingen.* — Le même : *Aus der Gesch. von Zofingen im 15. Jahrh.*, dans *Zof. Nbl.* 1930. — Le même : *Die Reformation in Zofingen*, dans *TA* 1925. — Le même : *Die Münze in Zofingen*, dans *Zof. Nbl.* 1923. — Le même : *Zofingen zur Zeit des Uebergangs.* — Le même : *Zofingen, Stift und Stadt im Mittelalter.* — Le même : *Vom Stift Zofingen und wie es an den Kt. Aargau kam.* — H. Türler : *Rechtshistor. Gutachten über das Verhältnis der ref. Kirchgem. Zofingen zum Fiskus des Kts. Aargau.* — Fritz Siegfried : *Zofingen zur Zeit der Helvetik.* — Th. Gränicher : *Die Stadtrechnungen von Zofingen.* — Th. Gränicher et G. Gross : *Die Ortsbürger von Zofingen.* — Carl Schweizer : *Allerlei aus der Vergangenheit der Kirche von Zofingen.* — Carl Brunner : *Das alte Zofingen und sein Chorherrenstift.* — Friedr. Graf : *Gesch. der Stadt Zofingen*, 1884. — *Arg.* 33. — *Zofinger Nbl.* à partir de 1905. [H. Tr.]

ZOFINGUE (SOCIÉTÉ D'ÉTUDIANTS DE). Pendant l'époque de la Restauration, la jeunesse académique éprouvait une vive déception au spectacle que présentait la situation politique de la Suisse. Elle aurait voulu une patrie plus digne des aïeux, plus forte et plus unie. Quelques étudiants songèrent à réaliser cet idéal en travaillant en commun avec les autres étudiants qui partageaient leurs idées. Ils les engagèrent à se rencontrer, comme se rencontraient les hommes faits dans les séances de la Société helvétique. C'est ainsi que, les 21, 22 et 23 juillet 1819, 26 Zuricois et 34 Bernois se réunirent à Zofingue. On décida de faire de même l'année suivante. En 1820, des étudiants de Lausanne et de Lucerne se joignirent à eux ; en 1821, ce furent ceux de Bâle, en 1822, ceux de Neuchâtel et de Saint-Gall, en 1823, ceux de Genève et de Soleure.

Au début, les étudiants n'avaient pas d'autre assemblée que la réunion annuelle à Zofingue ; de là leur nom. Ils ne portaient pas d'insignes et évitaient tout ce qui aurait pu les faire confondre avec la *Burschenschaft* allemande. Mais l'extension même de leur groupement les obligea à se donner une organisation ; un comité central fut créé (1820) ; les sections eurent des règlements ; les statuts centraux furent rédigés en 1825 ; les étudiants se mirent à porter les couleurs fédérales et à tenir, dans chaque ville, des séances régulières.

La Société de Zofingue était une société patriotique ; les étudiants voulaient une Suisse fière vis-à-vis de l'étranger et unie à l'intérieur de ses frontières ; le cantonalisme leur paraissait dangereux pour l'indépendance de la patrie. Ils espéraient grouper en un seul corps toute la jeunesse académique et préparer ainsi l'unité morale de la Suisse. Mais ils ne réussirent pas à pénétrer dans les cantons catholiques ; ils ne purent fonder de sections durables ni à Saint-Maurice, ni à Sion, ni à Fribourg. Ce fut une première déception.

Les événements de 1830 et 1831 semblaient devoir combler les vœux des Zofingiens ; une nouvelle ère commençait et l'on entrevoyait la possibilité de reviser le Pacte. Mais, tandis que les éléments modérés, parmi les Zofingiens, étaient disposés à attendre patiemment la réalisation de leurs rêves, d'autres plus pressés voulaient réaliser immédiatement « le bien de la patrie ». Une scission se produisit dans plusieurs sections. L'Helvétia se fondait, qui groupait les étudiants aux idées plus avancées (1832). Un peu plus tard, les étudiants catholiques créèrent la Société suisse des étudiants catholiques. C'en était fait du rêve de l'unité au sein de la jeunesse académique.

Comme il est naturel pour une société patriotique, toutes les crises politiques de notre pays eurent leur répercussion dans la Société de Zofingue. En 1847, il y eut une nouvelle scission et une Société de Zofingue rajeunie chercha à grouper les éléments radicaux. Lorsque les passions furent calmées, on tenta de renouer les liens distendus. En 1855, l'Helvétia fusionna avec Zofingue, qui prit le nom de Nouvelle-Zofingue avec des couleurs nouvelles (casquette bleue). Mais l'accord ne dura pas. Dès 1857, l'Helvétia se reconstitua ; à Zofingue, la casquette blanche réapparut ; la société reprit son ancien nom en 1867.

En 1872, en 1874 et plus tard encore, il y eut de fortes tensions entre les éléments centralisateurs et les éléments fédéralistes. Plus tard, dès le début du XX^{e} s., les tendances socialisantes de certains esprits provoquèrent de vives discussions au sein des sections comme au sein de la société tout entière.

Société patriotique, Zofingue n'a jamais voulu s'inféoder à aucun parti ; longtemps, son attitude a été formulée ainsi : « école libre de convictions libres ». Cette formule a été remplacée par une autre, plus développée, mais l'esprit est resté le même. Cela laisse toute liberté à toutes les opinions, mais cela empêche toute action immédiate. L'atmosphère de Zofingue ne

convient pas aux jeunes hommes aux opinions politiques arrêtées, ni à ceux qui sont pressés de réaliser leur idéal politique.

La Société de Zofingue a joué un rôle utile dans notre pays ; elle a éveillé et entretenu l'intérêt pour les questions nationales ; elle a habitué ses membres à les traiter dans un esprit de concorde ; elle a créé des liens d'amitié durable entre des jeunes gens qui se sont rencontrés plus tard, parfois dans des camps différents, sur les champs de bataille de la politique.

En 1829, Zofingue avait 10 sections et 357 membres ; en 1837, 322 membres ; en 1854, 228 et 9 sections ; en 1862, 375 et 12 sections ; en 1879, 320 membres ; en 1893, 575 ; en 1918, 620 avec 9 sections. Voici les chiffres de 1933 : Bâle 100, Berne 88, Genève 118, Lucerne 18, Neuchâtel 54, Saint-Gall 25, Tessin (Bellinzone, fondée en 1916) 12, Lausanne 166, Zurich 85. Total : 9 sections et 666 membres.

La société est dirigée par un Comité central de trois membres qui alterne de ville en ville et d'année en année ; l'assemblée générale se réunit une fois par an à Zofingue. Les sections jouissent d'une grande autonomie. L'organe de la société est, depuis 1861, la *Feuille centrale de la société de Zofingue*. La devise de la société est : Patrie, Amitié, Science *(Patriæ, Amicitiæ, Litteris)* ; les couleurs : casquette blanche avec liseré rouge-blanc-rouge et filet d'or ; ruban rouge-blanc-rouge, avec liseré d'or. Les archives centrales ont été déposées aux Archives de l'État de Bâle-Ville.

La Société de Zofingue est une société dont on reste membre toute sa vie. Jusqu'en 1872, au sortir de ses études, le Zofingien devenait membre honoraire ; depuis cette date, il devient Vieux-Zofingien. Les Vieux-Zofingiens, au nombre de 2000 environ, forment 15 sections, avec un comité central, élu tous les cinq ans, lors de l'assemblée générale, à Zofingue.

Bibliographie. O. Hunziker : *Gesch. des Zofingervereins*, traduit et complété en 1910, sous ce titre : *Hist. de la Société de Zofingue.* — Ulrich Beringer : *Gesch. des Zofingervereins*, 2 vol. — *Statist. Jahrbuch der Schweiz*, 1899. — Charles Gilliard : *La Société de Zofingue 1819-1919.* [Ch. GILLIARD.]

ZOGER. Famille du Seetal qui devint bourgeoise de Lucerne en 1357 et 1451. — RUDOLF, de Müswangen, bourgeois de Lucerne 1451, du Petit Conseil 1468, bailli de Kriens 1461-1465, de Weggis 1467, de Habsbourg 1471, de Büron 1473, d'Entlebuch 1477-1480, 1483, 1485, de Ruswil 1487, 1491-1493, capitaine à Wil et dans le Rheintal 1490. En 1475, il fut chargé du soin du butin pris à Héricourt. † après 1503. — HANS, tanneur, député à Stans 1481, du Petit Conseil 1521, bailli de Merenschwand 1521, de Locarno 1522-1524, d'où il renseignait les cantons sur des mouvements de troupes hostiles ; bailli d'Entlebuch 1525-1527 et 1529-1531. Fut accusé en 1531 d'avoir proféré des injures à l'adresse de Berne. † 1531. — *Gfr.* Reg. — *AS* I, vol. IV. — Archives d'État Lucerne. [P.-X. W.]

ZOLA, GIUSEPPE, médecin et naturaliste italien, * à Brescia 1789, se suicida à Lugano 19 janv. 1831. Il fut des *carbonari* et dut quitter l'Italie. Il se fixa à Mendrisio, où il se fit recevoir citoyen suisse. A traduit le manuel d'histoire naturelle de Blumenbach. Une partie de son herbier se trouve au musée du lycée cantonal de Lugano. — St. Franscini : *La Svizzera italiana.* — A. Barolfio : *Storia.* — M. Jäggli : *Cenni sulla flora ticinese.* — *BStor.* 1883, 1930, 1932. [C. T.]

ZOLLBRÜCKE (C. Grisons). A propos du pont inférieur voir TARDISBRÜCKE. — Le pont supérieur fut construit sur le Rhin en 1509 par l'évêché de Coire près de Landquart. Un incendie le détruisit en 1799 et il fut remplacé en 1802 par celui que fit construire le général français Grouchy. Le droit de péage tomba en 1849 ; dès lors, le canton versa annuellement au chapitre un droit de rachat de 2200 fr., jusqu'en 1874. Le pont passa au canton en 1877 et fut remplacé par un nouveau en fer en 1896. — F. Jecklin : *Materialien* I. — Campell : *Topographie.* — *Neuer Sammler* VI. — C. Denoth : *Die bündn. Zölle und Gefälle...* — *Bundesgericht. Entscheide* VIII, n° 112. — Archives d'État Coire. [P. GILLARDON.]

ZOLLER, MATHIS. Voir ZOLLNER.

ZOLLER. Familles des Grisons, Thurgovie, Zurich.

A. **Canton des Grisons.** — JOHANN-GEORG, d'Obersaxen, prêtre 1650, curé de Zizers et Untervaz 1652-1654, de Vals 1656-1664, curé et commissaire épiscopal à Andermatt 1665, chapelain de St. Peter 1688. † 14 août 1689. — J.-J. Simonet : *Weltgeistliche*, p. 205. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1904, p. 23 ; 1905, p. 72 ; 1906, p. 93, 96. [Fr. GISLER.]

B. **Canton de Thurgovie.** — OTTO, * 1864 à Frauenfeld, Dr jur., avocat à Zurich, précédemment rédacteur de la *Basler Ztg.* et député au Conseil national. Auteur de *Jan Peter Bruns Abenteuer in den Tessiner u. Graubündner Bergen*, 1911 ; *Das Völkerrecht und der Krieg*, 1915. — *DSC* 1932. [E. D.]

C. **Canton de Zurich.** Famille de Zurich, éteinte en 1792. Elle portait le titre de donzel et appartenait aux constables et à la corporation des *Schildner zum Schneggen*. Elle posséda de 1476 à 1507 la seigneurie et juridiction de Bonstetten. *Armoiries* : d'or à une grappe de raisin de sinople (*Wappenbuch D. Meyer*, 1605).

— 1. ULRICH Bock, dit Zoller, de Laufenbourg, cité de 1363 à 1373, vint comme *Amtmann* d'Einsiedeln à Zurich, reçu bourgeois de cette ville 1366. — 2. KONRAD, fils du n° 1, cité de 1363 à 1410, du Conseil 1384-1410, bailli de Thalwil 1391, de Männedorf 1406. — 3. JOHANNES, fils du n° 2, cité de 1410 à sa mort 1443, du Conseil 1411-1443, député à Lucerne 1418, bailli de Thalwil 1418, bailli impérial de Zurich 1420-1430, bailli de Meilen 1432, de Rümlang 1435, 1439, 1441. — 4. WIGAND, fils du n° 3, † 1492, acquit Bonstetten 1476 ; du Conseil 1470-1489, fut destitué lors du soulèvement contre Waldmann ; bailli de Rümlang 1470, Männedorf 1472, Erlenbach 1474, Höngg 1476-1484. — *Dok. Waldmann* I-II. — 5. HANS-WILPERT, fils du n° 4, † 1531 à Cappel ; partisan de l'ancienne foi, il vendit en 1507 Bonstetten aux Holzhalb. — *Zürcher Stadtbücher* II. — Bernh. Wyss : *Chronik.* — E. Egli : *Actensammlung.* — 6. HEINRICH, * 1512, fils du n° 5, *Amtmann* de l'évêque de Constance 1539, capitaine en France la même année. † en Navarre 1574. — 7. HANS-WILPERT, frère du n° 6, 1528-1577, du Petit Conseil 1561, 1571, bailli de Wädenswil 1564, de Höngg 1571. — 8. HANS-JAKOB, fils du n° 7, 1560-1625, bailli de Laufen 1591-1598, d'Eglisau 1606. — E. Stauber : *Herrschaft Laufen.* — 9. HANS-HEINRICH, frère du n° 8, 1564-1625, seigneur de Wetzikon 1598-1606. — 10. HANS-WILPERT, frère du n° 8, 1571-1629, bailli de Steinegg 1609. — 11. JOST, fils du n° 8, 1586-1659, bailli de Regensberg 1632-1637 et 1651-1656. — 12. HANS-HEINRICH, fils du n° 9, 1601-1664, *Amtmann* de Winterthour 1654. — 13. HANS-WILPERT, fils du n° 11, 1636-1709, *Amtmann* de Winterthour 1694. — 14. HANS-HEINRICH, fils du n° 13, 1671-1763, commandant d'Uznach, bailli d'Eglisau 1740, auteur de mémoires sur des sujets d'archéologie et de numismatique, propriétaire d'une belle collection de monnaies. — *Monatl. Nachr.* 1763, p. 78. — 15. DAVID, petit-fils du n° 11, 1673-1752, bailli du Freiamt inférieur 1738. — 16. HANS-WILPERT, fils du n° 13, 1673-1757, député à la cour de France 1716, secrétaire de ville 1720, bailli de Kibourg 1729, conseiller et bailli de Rümlang 1736 ; possesseur de riches collections historiques et archéologiques. — E.-F. v. Mülinen : *Prodromus.* — *AHS* 1900, p. 153 ; 1901, p. 77. — *ASA* N. S. II, p. 110. — 17. HANS-WILPERT, fils du n° 14, 1716-1785, capitaine en France 1752-1764, chevalier de l'ordre du Mérite 1762. — 18. HANS-JAKOB, fils du n° 16, 1721-1792, bailli de Baden 1761, dernier de la famille. — E.-F. v. Mülinen : *Prodromus.* — *Monatl. Nachr.* 1792, p. 129. — Voir en général C. Keller-Escher : *Promptuarium* VII, à la Bibl. centrale de Zurich. — Tables généal. de Hofmeister, aux Arch. de la ville, Zurich. — G. v. Wyss et W. Tobler : *Gesch. der Schildner zum Schneggen.* — *LL.* — *LLH.* — *ZT* 1900. — R. Durrer : *Kunstdenkmäler*, p. 704. — Mns. de la Bibl. centrale de Zurich, nos 74 et 143. [H. HESS.]

ZOLLERN (COMTES). I. Famille connue de dynastes souabes, probablement descendante des Burcharding rhétiques, devenus ducs en Alémannie. *Armoiries* : écartelé d'argent et de sable. La famille, citée depuis 1061, revêtit plus tard la charge de maréchal à la cour de l'abbé de Saint-Gall. Elle se scinda déjà en 1227 en lignes de Souabe et de Franconie. A cette dernière appartient — FRIEDRICH VI, burgrave de Nuremberg et premier prince-électeur de Brandebourg. En 1415, il occupa pour le compte du roi Sigismond, durant le concile de Constance, et alors que le duc Frédéric d'Autriche était mis au ban de l'empire, les villes suivantes de la Suisse orientale : Stein am Rhein, Diessenhofen, Frauenfeld, le 14 avril après un siège de sept jours, et Winterthour. — Voir article HOHENZOLLERN. — Pup. Th. [LEISI.]

II. — NICOLAUS, comte **de.** Georg, dernier baron de Rhäzüns, † 1458, laissait une sœur, Anna, épouse de Georg von Werdenberg-Sargans, laquelle n'avait pas d'enfant. Afin d'éviter tout litige au sujet de la succession, Werdenberg se fit donner par testament de sa femme en 1459, toute l'hoirie des Rhäzüns. Anna mourut en 1461 et les autres héritiers ne voulurent pas admettre la validité de son testament. Le comte Nicolaus de Zollern, neveu par sa mère Ursula du dernier Rhäzüns, avait déjà obtenu en 1458, par jugement du tribunal impérial de Rottweil, la seigneurie de Jörgenberg dépendant de la succession. Il racheta aussi, en 1468, pour 2500 fl., les droits successoraux de Georg et Wilhelm, échansons héréditaires de Limpurg, héritiers de Menta, seconde sœur de Rhäzüns. Le partage se fit ainsi entre Nicolaus von Zollern et le comte Georg von Werdenberg. Le premier obtint la seigneurie de Rhäzüns avec les villages de Rhäzüns, Bonaduz, Ems et Felsberg, les juridictions de Tenna et Obersaxen, la seigneurie déjà citée de Jörgenberg avec les villages de Waltensburg, Ruis, Schlans, Andest et Seth ; tandis que Georg reçut Heinzenberg avec Tschappina, Thusis et Safien. Le comte Nicolaus vendit en 1472 Jörgenberg à l'abbaye de Disentis et la seigneurie de Rhäzüns, avec Tenna et Obersaxen, en 1490, avec droit de rachat, à Conradin de Marmels. Eitelfritz, fils de Nicolaus, fit usage de ce droit en 1497, puis il céda Rhäzüns à l'empereur Maximilien en échange de la seigneurie de Haigerloch en Hohenzollern. — Voir P.-C. Planta : *Currätische Herrschaften.* — B. Vieli : *Geschichte der Herrschaft Rhäzüns.* [L. J.]

III. Un comte de Zollern-Schalesburg, époux d'une comtesse de Kibourg, devint seigneur d'Oberhofen, etc. à la fin du XIV^e^ s. et vendit ces seigneuries à un Scharnachtal. — Voir Art. OBERHOFEN.

ZOLLET. Nom de famille fribourgeois cité déjà sous cette forme en 1463. — I. Les familles patriciennes Chollet portèrent indifféremment les noms Chollet et Zollet jusqu'à la fin du XVIII^e^ s. *Armoiries* anciennes des Chollet patriciens : d'azur à 2 triangles évidés d'or posés l'un sur l'autre, celui du chef renversé et contenant une croisette du même (variantes). — II. Des familles Zollet sont actuellement bourgeoises de Schmitten, depuis 1924, et de Wünnewyl. A cette dernière appartient : — JOSEPH, * 22 juil. 1899, D^r^ en droit, notaire, auteur de : *Die Entwicklung des Patriziates von Freiburg im Ue.* 1926. — *LLH.* — G. Studerus : *Die alten deutschen Familiennamen von Freiburg im Ue.* — Archives d'État Fribourg. — Art. CHOLLET. [G. Cx.]

ZOLLIKOFEN (C. et D. Berne. V. *DGS*). Vge et Com. comprenant une série de hameaux, Reichenbach et son château entre autres. On y a trouvé des objets de l'âge du bronze et de l'époque romaine. En 1257, *Zollinchoven*, du ahd. *Zollo. Armoiries* : de gueules à la bande d'argent chargée de 9 (3, 3, 3) feuilles de buis de sinople. Les chevaliers de Saint-Jean de Buchsee y acquirent divers biens au XIII^e^ s., dont certains de la prévôté d'Interlaken. A partir de la fin du siècle, les d'Erlach y étendirent leurs possessions. Le village dépendait alors de leur seigneurie de Reichenbach et était considéré comme un ancien siège de tribunal de la Petite Bourgogne ; à ce titre, il donna son nom à la plus grande des quatre anciennes juridictions rurales bernoises, après avoir passé des comtes de Kibourg à Berne en 1406. Elle comprenait 13 paroisses : Krauchtal, Hindelbank, Jegenstorf, Grafenried, Limpach, Rapperswil, Schüpfen, Seedorf, Meikirch, Wohlen, Kirchlindach, Bremgarten et Münchenbuchsee ; les juridictions de Bremgarten, Reichenbach, Jegenstorf, Hindelbank ; et avant la Réformation, les couvents de Fraubrunnen, Torberg, Buchsee et Frienisberg. Jusqu'en 1798, elle était soumise pour la haute juridiction et le militaire, au banneret d'Obergerwern assisté de deux sautiers. Au spirituel, Zollikofen dépendit toujours de Bremgarten. L'école cantonale d'agriculture de Rüti existe depuis 1860. — *FRB.* — A. Jahn : *Chronik.* — Le même : *Kt. Bern*, p. 372. — W.-F. v. Mülinen : *Beiträge* IV. — R. v. Stürler : *Die vier bern. Landgerichte.* [H. Tr.]

ZOLLIKOFER. Familles des cantons de Saint-Gall et de Fribourg. Le nom provient du hameau disparu de Zollikofen près de Münsterlingen en Thurgovie,

A. **Canton de Saint-Gall.** Famille de Saint-Gall *Armoiries*, concédées par l'empereur Frédéric III à Jobst (n° 3) : d'or au franc-quartier senestre d'azur. Les Zollikofer sont une famille typique de commerçants saint-gallois. Le plus souvent ils ont constitué des sociétés commerciales ou des sociétés familiales de commerce, en Espagne, en France, Autriche, Pologne, etc. Le principal établissement se trouvait à Lyon avec des comptoirs à Genève, Toulouse, Marseille. Ils s'adonnèrent surtout au commerce de la toile, de l'argent et aux changes, ou s'intéressèrent financièrement à des entreprises industrielles. Au milieu du XVII^e^ s. la famille fut atteinte dans sa situation par plusieurs faillites, en 1644, 1665, 1675. — 1. KONRAD, de Constance, boucher, conseiller 1429, ancêtre de la famille. Ses fils transportèrent la famille à Saint-Gall. — 2. HANS, commerçant en 1432, figurait en 1446 au 8^e^ rang des contribuables. — 3. JOS, ou JOBST, mentionné à Saint-Gall en 1457, fonda des relations commerciales avec l'Espagne.

Première branche. Les Zollikofer noirs de Nengensberg. — 4. SEBASTIAN, fils du n° 2, dit le Noir, créa avec son frère Ludwig (n° 9), et Leonhard Keller une société commerciale. Souche des Zollikofer noirs. — 5. JAKOB, fils du n° 4, acquit en 1530 le *Bürgli*, sur le Brühl près de Saint-Gall, que sa veuve constitua en fidéicommis en 1553. Il fut vendu au début du XIX^e^ s. — 6. JAKOB, 1531-1612, fils du n° 5, reçut de l'empereur Rodolphe II, en 1594, un diplôme de noblesse pour cette branche. — 7. ULRICH, 1561-1606, neveu du n° 6, acquit en 1591 Nengensberg et Karrersholz avec la basse juridiction ; dès lors la première branche prit le nom de Zollikofer von Nengensberg. — 8. BARTHOLOMÆUS, fils du n° 6, 1575-1647, capitaine, député des commerçants saint-gallois à Paris 1608-1609. — H. Wartmann : *Bartholome Z's. Gesandtschaftsberichte*, dans *Beilage zum Jahresb. der Handelshochschule St. Gallen* 1913-1914.

Seconde branche. Les Zollikofer rouges, issus de — 9. LUDWIG, fils du n° 2, appelé le Rouge, cité de 1450 à 1514, conseiller, directeur des travaux publics. — 10. WALTHER, arrière-petit-fils du n° 9, 1551-1619, souche d'un rameau dit de Walther. — 11. ***Hans-Ludwig***, arrière-petit-fils du n° 9, capitaine au service de Savoie 1618, de Frédéric du Palatinat 1620, collabora au siège de Tabor, dont il a laissé un récit (mns. à la Vadiana) ; au service de Christian de Halberstadt 1622, capitaine de la ville de Saint-Gall 1624, lieutenant-général au Danemark 1629. Il inventa pour Zurich une nouvelle forme de pièce d'artillerie, la « pièce Zollikofer ». Colonel au service de Suède, il fut attribué en 1631, avec le grade de général d'artillerie, à l'armée de Guillaume de Hesse, à celle du maréchal Horn en 1632,

sous lequel il participa au siège de Constance en 1633. † 1633 à Zurich. — T. Schiess : *Oberst Johann-Ludwig Zollikofer*, dans *Schriften des Vereins zur Gesch. des Bodensees* XLVII. — 12. HEKTOR, frère du n° 11, Dr med., médecin de la ville 1625, secrétaire de ville 1645. † 1670, dernier du rameau dit d'Hektor. — 13. KASPAR, fils du n° 9, représentant de la ville à la dispute de Baden 1526, aux négociations de la seconde paix de Cappel 1531, et, avec l'abbaye de Saint-Gall, à Wil 1532. Son rameau s'éteignit avec son fils. — 14. GEORG, fils du n° 9, 1492-1539, souche des rameaux d'Altenklingen et de Sonnenberg, fut le personnage le plus riche de la famille. Directeur de la société commerciale Zollikofer. † 1539 à la foire de Lyon.

1. *Rameau d'Altenklingen. Armoiries* : écartelé, aux 1 et 4, de Zollikofer, aux 2 et 3, des barons de Klingen, soit de sable semé de billettes d'or, à un lion d'argent couronné d'or, lampassé de gueules, brochant. Cet important rameau s'est subdivisé en deux sous-rameaux : celui de Laurenz, issu du n° 16, et celui de Georg, issu du n° 17, qui n'ont pas été séparés ici. — 15. LEONHART, 1529-1587, fils du n° 14, conseiller et trésorier, fut député de la ville en 1582 au scellement de l'alliance entre la France et la Confédération. Riche commerçant, il acquit Pfauenmoos en 1564, le château et la seigneurie d'Altenklingen en 1585. Par testament du 2 sept. 1585, complété par l'interprétation du 1er mai 1586, il institua Altenklingen en fidéicommis pour les descendants de ses frères Laurenz et Georg. Construisit le château actuel d'Altenklingen 1586. — 16. LAURENZ, frère du n° 15, 1519-1577, épousa Dorothea, la fille unique de Vadian, cofondateur du fidéicommis. — 17. GEORG, frère des nos 15 et 16, 1525-1600, cofondateur du fidéicommis. — 18. JOACHIM, fils du n° 16, 1547-1631, juge de la ville 1585, conseiller 1595, bourgmestre 1613. — *St. Gall. Nbl.* 1925, p. 74. — 19. MICHAEL, * 1624, conseiller aulique autrichien 1679, inspecteur des mines de cuivre de Hongrie 1681. — 20. JOHANNES, 1633-1692, pasteur allemand à Genève 1653, diacre de St. Leonhard, à Saint-Gall 1657, pasteur de Herisau 1666. Auteur de *Himmlischer Weyrauchschatz*, qui fut souvent réédité. — Barth n° 16 888. — 21. KASPAR, 1707-1779, maître au gymnase, pasteur de la ville 1778 ; auteur et compositeur de chants, éditeur d'un recueil de cantiques. — *ADB.* — 22. GEORG-JOACHIM, 1730-1788, pasteur à Morat 1754, à Leipzig 1758 ; prédicateur célèbre, ami de Lavater. Ses sermons ont été publiés par Blankenburg, 7 vol., 1788-1789. Éditeur de *Neues Gesangbuch*, 1766. — Barth. — *ADB.* — 23. JULIUS-HIERONYMUS, 1713-1795, conseiller 1764, président du Directoire commercial 1766, bourgmestre 1783. — 24. JULIUS-HIERONYMUS, 1766-1829, administrateur du canton du Säntis 1801, conseiller d'État 1803. — P. Ehrenzeller : *St. Gall. Jahrbücher* 1829, p. 85. — 25. JOHANN-JAKOB, 1775-1854, secrétaire du gouvernement 1800, chancelier 1815, ammann de la ville 1822, du district 1833-1841. — 26. KASPAR-TOBIAS, 1774-1843, Dr med., président du Conseil sanitaire de Saint-Gall et de la Société helvétique des sciences naturelles. Fut aussi peintre aquarelliste et lithographe. — *SKL* (avec bibl.). — 27. HEKTOR, 1799-1853, instituteur, secrétaire du Conseil d'État 1826-1832, poète. — G. Jenny : *H. Z., ein vergessener St. Galler Dichter*, dans *St. Gall. Nbl.* 1917. — 28. GEORG-RUPRECHT, 1802-1874, architecte à Saint-Pétersbourg, où il construisit en 1833 l'église SS. Pierre et Paul. — *SKL.* — 29. FELIX-KIRK, 1812-1862, membre de la Chambre des représentants des États-Unis, général pendant la guerre de Sécession. — 30. JOHANN-EMIL, 1838-1919, chef de l'imprimerie Zollikofer et Cie, éditeur du *St. Galler Tagblatt*. — *St. Gall. Nbl.* 1920. — 31. LUDWIG-ARNOLD, 1839-1923, forestier, conseiller d'État, chef du département des travaux publics 1873-1906, colonel divisionnaire. — *St. Gall. Nbl.* 1924, p. 51. — 32. GEORG-DANIEL-HERMANN, * 1852, directeur des services du gaz et des eaux, Dr h. c.

Johannes Zollikofer (n° 20). D'après une gravure de J.-G. Seiller.

Georg-Joachim Zollikofer (n° 22). D'après un portrait de A. Graff, gravé sur cuivre par J.-F. Baux (Bibl. Nat., Berne).

Julius-Hieronymus Zollikofer (n° 23). D'après une lithographie de Brodtmann (Bibl. Nationale, Berne).

2. *Rameau de Sonnenberg.* Aux *armoiries* de la famille il a ajouté celles du château de Sonnenberg : d'azur à un soleil d'or accompagné en pointe de 3 coupeaux de sinople. L'ancêtre est — 33. JOS, frère des nos 15 à 17, 1535-1617. Fut exclu par Leonhart du fidéicommis d'Altenklingen parce que, contrairement à ce qui avait été convenu, il acquit le château et la seigneurie de Sonnenberg pour lui et non pour la fondation. Construisit le château actuel, sur le modèle de celui d'Altenklingen. — Voir en général E. Götzinger : *Die Familie Zollikofer*, dans *St. Galler Nbl.* 1887. — *Altenklingen*, 1925. — Livre des bourgeois de Saint-Gall. — *LL.* — *LLH.* — *AGS* V. [J. M.]

B. **Canton de Fribourg.** ZOLLIKOFER, ZOLLIKOFEN. Un rameau de la famille de Saint-Gall se fixa à Morat et y fut reçu bourgeois le 8 mars 1814 avec — JOHANN-JOACHIM, commerçant, inspecteur du lac *(Seevogt)* 1822, du Conseil de Morat et commissaire de police 1827. *Armoiries* : écartelé aux 1 et 4 d'or au canton senestre d'azur, aux 2 et 3 de sable semé de billettes d'or, au lion d'argent couronné d'or brochant sur le tout. — Joh.-Fried.-Ludw. Engelhard : *Chronik der Stadt Murten.* [G. Cx.]

ZOLLIKON (C. et D. Zurich. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. *Armoiries* : tranché d'azur à une étoile d'or et d'argent à la bande de gueules. (*Zürcher Gemeindewappen*, n° 97). En 837, *Zollinchovun* ; 942, *Collinchovin* ; 1251, *Zollinkon* ; 1315, *Zollinchon*. Tumulus celtiques sur le Fünfbühl, objets romains isolés (J. Heierli : *Arch. Karte*). Zollikon se rattachait au territoire du bailliage impérial de Zurich. L'empereur Louis de Bavière céda, le 20 sept. 1333, à Gottfried (Götz I) Mülner, de Zurich, à titre de fief impérial, la basse justice du village de Zollikon ; des Mülner, ces droits sur Trichtenhausen-Stadelhofen-Zollikon passèrent par vente à la ville de Zurich en 1357 ; celle-ci les fit exercer sous le nom de bailliage de Zollikon jusqu'à la réunion en 1384 au bailliage de Küsnacht. Coutumier du XIVe s. Lors de la guerre de Zurich en 1445, Zollikon fut incendié par les Confédérés, sauf l'église. Celle-ci dépendait du

Grossmünster de Zurich, qui possédait déjà des biens à Zollikon en 946. L'église est mentionnée en 1223 ; auparavant une simple chapelle dédiée à saint Pierre se dressait sur son emplacement actuel. D'autres chapelles existaient à Witellikon et Zollikerberg ; cette dernière cessa d'être utilisée à partir de la Réformation. Comme filiale du Grossmünster, Zollikon eut un chapelain depuis 1419 et un pasteur depuis 1528. La cure date de 1709, l'église actuelle de 1498. La Réforme trouva beaucoup de faveur et le village devint l'un des centres des anabaptistes, dont 14 furent arrêtés en 1525 et condamnés solidairement à 1000 fl. d'amende. *Population* : 1836, 1210 hab. ; 1930, 4476. Registres de baptêmes et de mariages dès 1561, de décès dès 1607. — A. Heer : *Heimatkunde v. Zollikon.* — Nüesch et Bruppacher : *Das alte Zollikon.* — *Zolliker Bote* 1919, nº 53. — *Zürcher Stadtbücher.* — A. Largiadèr dans *Festgabe P. Schweizer.* — *UZ.* — *Habsburg. Urbar.* — E. Egli : *Actensammlung.* — *ZWChr.* 1907, 1915, 1916, 1917. [K.-G. M.]

ZOLLINGER. Familles des cantons de Zurich et de Berne.

A. **Canton de Zurich.** Famille de la ville et du canton. *Armoiries* : d'or à une échelle à crochets de sable mouvant de trois coupeaux de sinople (les échelons s'appelaient à l'origine *Zollge* ; le nom de famille se rapporte peut-être à la profession de fabricant d'échelles). La famille bourgeoise de Zurich s'éteignit en 1789. Welti, de Wettschwyl, dit *der Löuffer*, fut reçu gratuitement bourgeois en 1558 pour services rendus. — 1. ***Heinrich,*** 22 mars 1818 - 19 mai 1859, de Feuerthalen, maître secondaire à Horgen et Herzogenbuchsee, explorateur à Java, fit progresser la connaissance de la flore et de la géologie de l'archipel des Indes orientales ; directeur du séminaire de Küsnacht 1849-1854 ; son monument est au jardin botanique de Zurich depuis 1860. Ouvrage principal : *Systematisches Verzeichnis der im indischen Archipel... 1842-1848 gesammelten, sowie der aus Japan empfangenen Pflanzen.* — Bibliogr. dans *ADB.* — Rost van Tonnigen : *Levensbericht von H. Zollinger*, Batavia 1861. — *NZZ* 1859, nos 237-239 ; 1862, nos 177-178. — 2. Johann-Caspar, 29 avril 1820 - 28 juil. 1882, de Zurich, originaire de Nänikon, pasteur d'Uitikon 1848, Winterthour 1856, député au Grand Conseil, conseiller d'État 1877-1882. Président de la société fédérale des beaux-arts. — *Reden bei der Beerdigung.* — *Bülach Dielsdorfer Volksfreund*, 19 août 1882. — *NZZ* 1882, nos 213, 215, 217. — O. Hunziker : *Schweiz. Volksschule* III, p. 300. — Barth III. — *Schweiz. Schularchiv* IV, p. 268. — 3. Heinrich, 30 mars 1821 - 28 avril 1891, de Pfäffikon, à Riesbach, dessinateur et graveur. — *SKL*, avec indications partiellement inexactes. — 4. Alphons, 1852 - 25 oct. 1930, de Feuerthalen, fils du nº 1, ingénieur, ingénieur en chef lors de la construction de la ligne du Lötschberg 1906, Dr phil. h. c. de l'université de Berne. — *NZZ* 1930, nº 2289. — *ZT* 1932, p. 183. — 5. Edwin, * 1857, de Riedikon-Uster et Bâle, Dr phil., maître à l'école secondaire de jeunes filles de Bâle, directeur du séminaire de Küsnacht 1907-1920, actuellement à Mexico. A publié de petits opuscules, et avec R. Luginbühl : *Heimatkunde der Stadt Basel.* — Barth III, p. 937. — 6. ***Friedrich,*** 6 janv. 1858 - 20 juil. 1931, de Nänikon et depuis 1892 de Zurich, maître primaire, secrétaire du département cantonal de l'instruction publique 1900, membre fondateur et longtemps président de la société Pestalozzi de Zurich, Dr phil. h. c. de l'université de Zurich 1905, Dr rer. pol. h. c. de celle de Berlin 1927. Auteur de nombreux écrits de pédagogie sociale, dont *Bestrebungen auf dem Gebiete der Schulgesundheitspflege und des Kinderschutzes* ; *J. J. Redinger und seine Beziehungen zu J. A. Comenius* ; *Gœthe in Zürich.* — *ZWChr.* 1914. — *NZZ* 1928, nº 29 ; 1931, nos 1393, 1395, 1414. — *ZT* 1932, p. 183. — 7. Friedrich, * 17 mai 1884, de Zurich, fils du nº 6, Dr med., privat-docent à l'université de Zurich, rédacteur de *Praxis.* Auteur de travaux scientifiques. — 8. Max, * 12 nov. 1886, de Zurich, fils du nº 6, Dr phil., professeur au gymnase de Zurich 1913, professeur extraordinaire de didactique pour les écoles du degré moyen à l'université de Zurich 1930. Auteur de *Eine schweizer. Nationalbühne ?* ; *Das literarische Verständnis der Jugendlichen*, 1926 ; éditeur des œuvres de Gottfried Keller chez Bong, à Berlin. — H. Bühler : *Gesch. d. Gem. Nänikon.* [H. Schulthess.]

Heinrich Zollinger.
D'après un daguerréotype de D. Stäbli (Bibl. Nat., Berne).

B. **Canton de Berne.** Famille originaire de Grüningen (Zurich), éteinte en 1805, bourgeoise de Berne 1625. *Armoiries* : d'azur à la fleur de lys accompagnée en chef d'un croissant et en pointe de 3 coupeaux, le tout d'or. — Albrecht, * 1630, pasteur de Leissigen 1661, de Champion 1669, publia en 1684 une carte du territoire bernois. † 1694. — Friedrich, petit-fils du précédent, 1700-1735, boulanger, aurait également publié 3 cartes bernoises. — *SKL* (avec bibliogr.). — *LLH.* — *Wappenbuch Bern* 1932. [H. Tr.]

ZOLLNER, Mathis, de Laufenbourg, établi à Berne, des Deux-Cents 1460-1507, † 1507 ou 1508. Auteur de chansons sur l'expédition de Blamont et les batailles de Morat et Nancy. — *LL.* — *ASA*, N. S. VII, p. 65. — R. v. Liliencron : *Hist. Volkslieder* II. [H. Tr.]

ZONES FRANCHES DE LA HAUTE SAVOIE ET DU PAYS DE GEX. Le territoire de l'ancienne République de Genève, fort exigu, formé de parcelles morcelées et enclavées dans les terres de Savoie, puis à partir de 1601 de parcelles toujours morcelées, enclavées, sur la rive droite du Rhône, dans les terres du roi de France (Pays de Gex), sur la rive gauche du Rhône dans les terres du duc de Savoie, puis du roi de Sardaigne, a nécessité, dès le moyen âge, des accords spéciaux, des franchises et des privilèges au profit des habitants de la ville de Genève pour la libre circulation des denrées destinées aux marchés genevois et pour le commerce de la ville. Du XIIIe au XVe s., les bourgeois de Genève apparaissent comme libres de droits de péages dans la région de leur voisinage. Le traité de Lausanne, du 30 oct. 1564, ayant restitué au duc de Savoie les territoires conquis en 1536 par les Bernois, sauf le Pays de Vaud, les Genevois eurent dès lors à lutter contre le blocus des péages savoyards établis à leurs portes. Après l'Escalade, ils obtinrent, par le traité de Saint-Julien, du 21 juillet 1603 (n. st.) l'exemption des péages savoyards, sauf la formalité de la consignation. Dans le Pays de Gex, acquis par Henri IV, ils furent confirmés dans leurs anciennes immunités et franchises par les lettres patentes de Poitiers du 27 mai 1602 qui contenaient à leur profit un certain nombre de franchises douanières.

Ces franchises des Genevois dans le Pays de Gex furent compromises dès la fin du XVIIe s., par la pratique des fermiers généraux, puis rétablies en fait par les lettres patentes du 20 janv. 1776 qui instituèrent le régime de l'abonnement, déclarèrent le Pays de Gex « pays étranger » au point de vue des fermes françaises et transportèrent leurs bureaux à l'intérieur, du côté de la France. La loi du 5 févr. 1790 replaça les douanes françaises à la frontière genevoise.

Du côté de la Savoie, les bureaux de perception des droits de douane institués par l'édit du 5 mars 1699, fonctionnèrent dès cette année même, avec certaines atténuations dues aux protestations de la République de Genève. En 1792, après la conquête de la Savoie par les troupes françaises, les douanes françaises remplacèrent les douanes sardes à la frontière genevoise. Le Directoire français se servit de ce cordon douanier pour établir le blocus de Genève et appuyer en 1798 la politique d'annexion pratiquée par le résident Félix Desportes. Le 15 avril 1798, la ville fut occupée par les

troupes françaises, et le traité du 26 avril 1798 annexa la République à la France.

Le gouvernement provisoire qui restaura l'indépendance genevoise le 31 déc. 1813, engagea immédiatement des négociations pour obtenir la réunion de Genève à la Suisse ; pour arriver à ce but, il fallait que la République restaurée obtînt une annexion de territoire qui la fît contiguë au territoire suisse ; en outre, il était indispensable que le nouveau canton suisse fût pourvu d'un territoire suffisamment étendu pour pouvoir subsister et doter la Suisse d'une bonne frontière militaire. Tel fut donc le but des négociations diplomatiques poursuivies dans les congrès européens, de même qu'avec les Puissances limitrophes, par Genève et par la Confédération suisse de 1814 à 1816 et dont le protagoniste habile et tenace fut le conseiller genevois Charles Pictet-de Rochemont. N'ayant pas pu obtenir, dans sa totalité, le territoire qu'il avait réclamé pour constituer le nouveau canton de Genève, Charles Pictet-de Rochemont fit compléter les annexions territoriales qui désenclavaient Genève et qui établissaient par Versoix sa contiguïté avec le canton de Vaud, par l'éloignement des douanes étrangères de la frontière genevoise, soit par la constitution de « zones » libres de douanes françaises et sardes, soit :

1. la zone de Gex, instituée par l'article 1er, § 3 du traité de Paris du 20 nov. 1815.

2. la zone sarde (terrestre et lacustre) instituée par le protocole de Paris du 3 nov. 1815 et l'article 3 du traité de Turin entre le roi de Sardaigne, la Confédération suisse et le canton de Genève, du 16 mars 1816.

3. l'interprétation de ce dernier article ayant fait l'objet d'un long litige entre le Valais et la Sardaigne qui avait installé un poste de douane à Saint-Gingolph, la Royale Chambre des comptes de Sardaigne, par son manifeste du 9 sept. 1829, recula la douane sarde à Locum et délimita la zone franche de Saint-Gingolph.

Le recul des douanes françaises et sardes n'avait entraîné aucune contre-partie à la charge de la Suisse au sujet des importations des produits des zones franches sur le territoire suisse. La centralisation des péages opérée au profit de la Confédération par les lois du 30 juin 1849 et du 27 août 1851 et l'institution de nouveaux tarifs amenèrent le gouvernement français et le gouvernement sarde à présenter des protestations au sujet des droits réclamés aux importations des zones sur territoire suisse ; ce fut l'origine d'une longue controverse et de réclamations auxquelles la Confédération suisse donna partiellement satisfaction, mais sans jamais admettre qu'elle fut obligée à des concessions en raison des traités de 1815-1816. Les facilités commerciales et les exonérations de droits de douane destinées au Pays de Gex, firent successivement l'objet d'une décision du Conseil fédéral du 16 août 1853, puis des règlements relatifs au Pays de Gex annexés aux traités de commerce franco-suisses du 30 juin 1864 et du 23 févr. 1882 ; la Chambre française ayant repoussé le traité du 23 juillet 1892, les relations commerciales se trouvèrent rompues entre la Suisse et la France ; les importations du Pays de Gex cessèrent de jouir de franchises spéciales jusqu'au 9 mai 1893 ; puis le règlement du 23 juillet 1892 fut remis en usage par la Suisse le 23 févr. 1895 ; enfin un nouveau règlement relatif au Pays de Gex prit place en annexe au traité de commerce du 20 oct. 1906.

Quant à la zone de Savoie, elle reçut au point de vue de ses importations sur le territoire suisse, un traitement spécial par l'application du traité de commerce entre la Suisse et la Sardaigne du 8 juin 1851.

L'annexion de la Savoie à la France entraîna la création d'une nouvelle zone franche, résultant du plébiscite des 22 et 23 avril 1860, du Senatus Consulte et du décret impérial du 12 juin 1860. Cette nouvelle zone dite « zone de 1860 » ou « zone d'annexion » englobait la zone sarde de 1816, mais elle était infiniment plus vaste puisqu'elle comprenait le 70 % de la superficie de la Haute-Savoie. La ligne douanière française fut encore rectifiée par la loi du 31 mars 1899 ; quant aux importations de cette grande zone sur le territoire suisse, elles furent réglées par la convention du 26 nov. 1869, ratifiée par l'Assemblée fédérale en 1870, mais qui ne fut pas ratifiée par la France, puis par la convention du 14 juin 1881. Un arrêté fédéral en date du 19 juin 1908, introduisit de nouvelles concessions unilatérales dans le régime des échanges entre la zone de Gex et la zone de 1860 d'une part et le territoire limitrophe suisse d'autre part.

Pendant la guerre de 1914-1918, le gouvernement français fut amené à prendre un certain nombre de mesures de surveillance à la frontière du canton de Genève. En 1917, il remplaça les gendarmes à la frontière des zones et de la Suisse par des douaniers, mais ceci à titre de mesures d'ordre présentant un caractère de nécessité politique.

Après l'armistice, le gouvernement français dénonça, le 20 sept. 1918, le traité de commerce de 1906, et le 18 déc. 1918 la convention de 1881 ; le 26 avril 1919, il communiquait au Département politique fédéral un avant-projet de convention qui supposait les douanes françaises reportées à la frontière et supprimait les zones franches ; en même temps, il faisait connaître au Conseil fédéral qu'il lui paraissait indispensable de profiter de la réunion des délégués des Puissances pour faire constater dans le traité de paix avec l'Allemagne la caducité des « servitudes imposées à la France en ce qui concerne la zone neutralisée aussi bien que les zones franches de la Savoie et du Pays de Gex ». Voir art. SAVOIE (NEUTRALISATION DE LA).

Cette proposition de la France fut formulée dans un projet d'article à insérer dans le traité de paix, article qui fit l'objet de discussions entre les deux gouvernements, notamment entre M. Gustave Ador, président de la Confédération, et M. St. Pichon, ministre français des Affaires étrangères ; la rédaction proposée le 4 mai 1919, fut acceptée par la Suisse sous la réserve des conditions que le Conseil fédéral énonçait dans sa note du 5 mai. Ce dernier texte suivi de la note suisse du 5 mai, devint l'article 435 du projet de traité remis le 7 mai aux délégués allemands. C'est l'article 435 du traité de Versailles du 28 juin 1919, l'alinéa 2 de cet article 435 concernant les zones franches de 1815-1816.

Les propositions françaises relatives au régime des zones franches, les contre-propositions suisses et l'exécution de l'article 435, alinéa 2, du traité de Versailles avec ses annexes firent dès lors l'objet de négociations directes entre la Suisse et la France ; les négociations de janvier et de juin 1920, poursuivies à Paris, firent constater le profond désaccord des parties sur l'interprétation de l'article 435 et sur la valeur des traités de 1815-1816 ; le 5 juillet 1920, la délégation suisse réserva les droits résultant pour la Confédération des actes de 1815, 1816 et 1829, et repoussant l'interprétation française, posa pour la première fois la question de l'arbitrage.

Les négociations interrompues furent reprises en septembre et en octobre 1920. Un nouveau projet français fut repoussé par la Suisse le 25 févr. 1921, après que le Grand Conseil de Genève, le 13 févr. 1921, eût voté à l'unanimité un arrêté législatif refusant son approbation au dit projet et recommandant une procédure d'arbitrage ou de conciliation.

En mars 1921, le gouvernement français annonça son intention de reprendre sa liberté d'action ; il déposa à la Chambre des députés un projet de loi relatif au régime des zones et reportant le cordon douanier à la frontière politique. Le Conseil fédéral protesta le 29 avril 1921, et le 10 mai, le gouvernement français annonça son intention de rechercher l'accord prévu par l'article 435 du traité de Versailles avec des compensations pour la Suisse.

Les négociations reprirent en mai 1921 ; elles furent conduites, pour la Suisse, par M. le conseiller national Albert Maunoir et M. Ernest Laur, directeur de l'Union des paysans, pour la France par M. le ministre Laroche ; elles aboutirent cette fois à la signature de la convention du 7 août 1921 qui acceptait le cordon douanier français à la frontière politique, supprimait les zones de 1815-1816 et instituait pour dix ans un régime spécial d'échanges commerciaux entre les régions limitrophes françaises et suisses. Cette convention fut immédiate-

ment très sévèrement attaquée en Suisse, notamment à Genève, où un comité pour le maintien des zones de 1815-1816 fut constitué, avec MM. Paul Pictet, député au Grand Conseil de Genève, et Lucien Cramer, ancien conseiller de légation, à la tête du mouvement. La convention fut ratifiée par le Conseil des États le 2 février et le 29 mars 1922, mais avec une faible majorité au Conseil national. Une campagne se déclencha alors de Genève pour demander que la Convention fût soumise par le referendum populaire ; le nombre des signatures prévu par la loi ayant été dépassé dans les délais voulus, le vote populaire eut lieu le 18 févr. 1923 ; par 414 305 voix contre 93 892 le peuple suisse rejeta la convention. Ce rejet entraîna un nouvel échange de vues par note diplomatique entre les gouvernements suisse et français, jusqu'à la mise en vigueur, le 10 nov. 1923, par le gouvernement présidé par M. Raymond Poincaré de de la loi votée par les Chambres françaises le 16 févr. 1923 transférant le cordon douanier français à la frontière politique. Le Conseil fédéral protesta contre cet acte qu'il considérait comme contraire au droit, par les notes du 17 octobre et du 12 nov. 1923. Il demanda que le litige fût soumis à la Cour permanente de justice internationale de La Haye. Le gouvernement français ne s'étant pas déclaré opposé à un arbitrage, le 22 janv. 1924, une nouvelle négociation s'engagea entre les deux États au sujet du compromis qui désignerait les arbitres et définirait leur mission. Cette négociation fut conduite pour la Suisse par M. le Prof. Paul Logoz, pour la France par M. Fromageot, jurisconsulte du ministère des Affaires étrangères ; elle aboutit à la signature, le 30 oct. 1924, d'un compromis saisissant la Cour permanente de justice internationale. L'acte d'échange des rectifications de ce compromis ayant eu lieu le 21 mars 1928, le compromis fut notifié à la Cour le 29 mars 1928.

La phase diplomatique de l'affaire des zones s'arrête donc en 1928 ; la phase judiciaire commence. En fait, et par un acte unilatéral du gouvernement français, les zones de 1815-1816 ont été supprimées le 10 nov. 1923, en même temps que la zone de 1860, au sujet de laquelle la Suisse ne pouvant invoquer de droits à son profit, n'éleva aucune protestation. A partir de 1923 donc, les douanes françaises se sont installées et ont fonctionné dans leur complet exercice à la frontière politique des zones de 1815-1816, sauf pour le lac de Genève où l'on n'a pas signalé de vedettes douanières françaises. Par contre, la Suisse se refusant à reconnaître cet acte contraire au droit, a continué à maintenir les populations des zones de 1815-1816 au bénéfice d'une partie des franchises dont elles jouissaient avant le 10 nov. 1923.

La période judiciaire de l'affaire des zones se divise en trois phases. Devant la Cour de La Haye, la Suisse a été représentée par M. le ministre A. de Pury et M. le prof. Paul Logoz, la France, par M. le prof. J. Basdevant, en qualité d'agents des gouvernements. L'échange des actes de procédure ayant eu lieu conformément à l'ordonnance du Président de la Cour, du 5 mai 1928, au cours des audiences publiques du 9 au 23 juillet 1929, la Cour entendit les plaidoiries de M. Paul Logoz pour la Suisse, de MM. Paul-Boncour et Basdevant pour la France ; le 19 août 1929, par 9 voix contre 3, la Cour rendit une ordonnance impartissant aux parties un délai expirant le 1er mai 1930 pour régler entre elles le nouveau régime des territoires visés à l'article 435, alinéa 2 du traité de Versailles. Les considérants de cette ordonnance déclaraient que l'article 435, alinéa 2 n'avait pas abrogé, ni eu pour but d'abroger les stipulations anciennes relatives aux zones franches et que la Suisse avait acquis un droit aux zones en vertu des dites stipulations.

Les négociations prévues par l'ordonnance du 19 août 1929 eurent lieu à Berne du 9 au 10 déc. 1929 ; elles furent conduites pour la Suisse par M. le prof. Eugène Borel et par M. W. Stucki ; pour la France, par M. l'ambassadeur de Marcilly ; elles n'aboutirent pas et la Cour en fut informée le 28 mars et le 29 avril 1930. La première phase était terminée et la seconde commençait.

Après avoir reçu les projets, observations et réponses des deux gouvernements, la Cour reprit ses audiences, le 23 oct. 1930 avec une nouvelle composition de ses juges ; elle entendit, du 23 octobre au 4 nov. 1930, les plaidoiries de M. Paul Logoz pour la Suisse, de MM. Basdevant et Paul-Boncour pour la France, puis le 24 nov. les observations des deux agents sur l'interprétation de l'article 2 du compromis d'arbitrage ; le 6 déc. 1930, elle rendit une nouvelle ordonnance, par 6 voix contre 6, à la voix prépondérante du président. Par cette ordonnance la Cour impartissait aux parties un nouveau délai expirant le 31 juillet 1931 pour régler entre elles les importations en franchise ou à droits réduits à travers la ligne des douanes fédérales ; dans ses considérants, l'ordonnance maintenait la Suisse dans ses droits relatifs aux zones de 1815-1816 et à celle de Saint-Gingolph ; mais le gouvernement français ayant réservé son assentiment au règlement prévu à l'article 2 du compromis, relatif aux importations des zones franches sur le territoire suisse, la Cour renonçait à rendre un arrêt sur ce point et invitait les parties à se mettre d'accord à ce sujet.

De nouvelles négociations s'engagèrent donc entre les deux gouvernements, à Paris, du 13 au 15 avril 1931, puis à Berne, du 13 juin au 3 juillet 1931 ; elles furent conduites pour la Suisse par M. W. Stucki, directeur de la division du commerce au Département fédéral de l'Économie publique, pour la France par M. Fighiera, directeur des affaires industrielles et commerciales au ministère du commerce, puis par M. l'ambassadeur de Marcilly. Les délégués suisses présentèrent le projet de règlement déjà proposé à la Cour en 1930 ; les délégués français formulèrent d'autres propositions comportant le report du cordon douanier français à la frontière politique et recherchant des solutions dans le domaine des échanges commerciaux, de la circulation et des chemins de fer. L'accord n'ayant pu être réalisé, le Conseil fédéral constata dans sa note du 26 juillet 1931, qu'il se refusait à donner son agrément au projet de règlement français et que le gouvernement français s'était refusé à négocier sur la base du projet suisse de règlement ou d'appliquer le droit strict. En conséquence, le Conseil fédéral demanda, le 29 juillet 1931, à la Cour, de rendre l'arrêt prévu par l'ordonnance du 19 août 1929.

Ainsi la deuxième phase du litige était close et la troisième ouverte. Les parties produisirent devant la Cour de nouvelles observations et les audiences publiques du 19 au 29 avril 1932, furent consacrées aux exposés, répliques, dupliques et réponses de MM. Paul Logoz et J. Basdevant. L'arrêt de la Cour fut rendu le 7 juin 1932 par 6 voix contre 5. Il confirme les précédentes ordonnances au sujet de l'interprétation de l'article 435, alinéa 2 du traité de Versailles, et ordonne pour la date du 1er janvier 1934 le recul du cordon douanier français conformément aux stipulations de 1815, 1816 et 1829 ; il déclare que ce recul ne préjuge pas le droit pour le gouvernement français de percevoir à la frontière politique des droits fiscaux n'ayant pas le caractère de droits de douane ; il prévoit, les zones franches étant maintenues, une importation de marchandises en franchise ou droits réduits à travers la ligne des douanes fédérales ; à ce sujet, il donne acte au gouvernement suisse de la déclaration de son agent près la Cour le 22 avril 1932, déclaration selon laquelle la Suisse déclare accepter d'assurer l'exécution de l'engagement qu'elle a pris par la note du 5 mai 1919, par une négociation franco-suisse, avec le concours et sous la médiation de trois experts.

L'arrêt du 7 juin 1932 a mis fin à la procédure judiciaire devant la Cour permanente de justice ; il a réglé le litige pendant entre la France et la Suisse au sujet de l'interprétation de l'article 435, alinéa 2, du traité de Versailles ; il a établi et maintenu le droit de la Suisse aux zones de 1815, 1816 et 1829 et réglé diverses questions relatives à la définition de ce droit.

Reste l'exécution de l'arrêt de la Cour et le rétablissement des zones de 1815-1816.

Par une note en date du 29 août 1932, le gouvernement français a fait connaître au Conseil fédéral que, tout en faisant des réserves sur ledit arrêt, il entendait cependant procéder à son exécution ; enfin, par une

note du 29 mai 1933 il a fait savoir au Conseil fédéral qu'il acceptait la procédure tendant à régler d'une façon mieux appropriée aux conditions économiques actuelles les modalités des échanges entre les zones franches de 1815-1816 et le territoire suisse, par une négociation franco-suisse sous médiation d'experts, conformément à la déclaration de l'agent du gouvernement suisse à La Haye, le 22 avril 1932.

Bibliographie. Les publications relatives à l'histoire des zones franches et au litige qui s'est élevé à leur sujet entre la Suisse et la France sont extrêmement nombreuses. On trouvera la plus riche collection de documents, de nombreuses références bibliographiques, les exposés historiques et les actes de la procédure dans : *Publications de la Cour permanente de justice internationale.* Série C 17 I., vol. 1-4 (1929) ; Série C 19 I., vol. 1-5 (1930) ; Série C nº 58 (1932).— Voir aussi : *Recueil des Arrêts.* A. nº 22 (19 août 1929) ; A 24 (6 déc. 1930) ; A/B nº 46 (7 juin 1932). — En outre, parmi les publications françaises on notera les titres suivants : F. Marullaz : *La vérité sur la zone franche de la Haute-Savoie*, dans *Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne*, t. 26 (1916). — Marius Ferrero : *Genève, Gex et Savoie. Neutralité douanière. Les zones franches*, Laval 1918, et *Annexes*, Laval 1918. — Georges Dejean : *La zone*, Genève 1919. — Victor Bérard : *Genève, la France et la Suisse (1815-1927)*, Paris 1927, 4 vol. — Le même : *Genève et les traités (1589-1921)*, Paris 1930, 2 vol. — Henry Trémaud : *La question des zones franches devant la Cour permanente de justice internationale*, Paris 1931. — Parmi les publications suisses : Lucien Cramer : *La question des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex*, 1919. — Le même : *Une capitulation du Conseil fédéral, l'abandon des zones franches*, 1921. — Paul Pictet : *Zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex. L'aspect véritable de l'affaire*, 1928.

Voir aussi les études plus particulièrement juridiques qui suivent : J. Paulus : *Les zones franches autour de Genève*, extrait de la *Revue de droit international et de législation comparée*, Bruxelles 1926. — E. v. Waldkirch : *Art. 435 des Versailler Vertrages in seiner rechtlichen Bedeutung*, 1924-1928. — Paul Kohler : *Der Genfer Zonen-Streit*, Berlin 1926. — W. Burckhardt : *L'affaire des zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex*, extrait de la *Revue internationale et de législation comparée*, Bruxelles 1930. — Raymond Geismar : *Die Freizonen*, Berlin 1931. [P.-E. M.]

ZOOLOGIE EN SUISSE (HISTOIRE DE LA). Dans les premiers siècles qui marquent le réveil de l'esprit scientifique, l'observation et la description de la nature ont été l'apanage de quelques érudits, médecins ou philosophes le plus souvent. Malgré la part très large qui y est faite à la fantaisie et à la superstition et malgré l'absence de toute conception systématique, l'ouvrage sur les vertébrés du Zuricois Conrad Gesner (1516-1565), paru en quatre volumes, de 1551 à 1558, est considéré comme point de départ de la science zoologique en pays de langue allemande. A plus d'un siècle de distance, un autre Zuricois, J.-J. Wagner, donne dans son opuscule *Historia naturalis Helvetiæ curiosa* (1680) un aperçu concis de la faune de la Suisse, telle qu'il la connaissait, en désignant souvent les animaux par un nom générique et un nom spécifique, procédé que Linné généralisa plus d'un demi-siècle plus tard. Ce petit livre porte encore la marque de son époque ; il admet en effet, comme l'avait fait Gesner, l'existence de dragons ailés et non ailés. En revanche, les écrits de deux médecins zuricois du XVIIIe s., émules de Linné et de Fabricius, marquent un progrès réel du sens critique et indiquent l'acheminement vers la spécialisation. Les ouvrages classiques de J.-G. Fuessli : *Archiv der Insektengeschichte* (1781-1786) et *Magazin für die Liebhaber der Entomologie* (1778 et 1779) peuvent être considérés comme le prototype du périodique zoologique. G. Sulzer, auteur de *Kennzeichen der Insekten* (1761) et *Abgekürzte Geschichte der Insekten nach dem Linnaeischen System* (1776), complète l'œuvre de Linné pour l'embranchement des arthropodes, en l'illustrant de planches coloriées qui pourraient de nos jours encore servir de modèles par la beauté et l'exactitude de leur exécution. Suivant des voies plus personnelles, L. Jurine, à Genève, donne dans sa *Nouvelle méthode de classer les Hyménoptères*, t. X (1807), par le texte et par l'image, l'exemple d'une classification rationnelle. Son *Histoire des Monocles qui habitent les environs de Genève* (1820) met en évidence la richesse animale de nos eaux douces, tout en faisant faire un grand pas à la connaissance morphologique et biologique des petits crustacés. Revenant au XVIIIe s., nous constatons chez les naturalistes genevois une prédilection pour l'observation des mœurs des insectes. Le philosophe Ch. Bonnet, auteur d'un *Traité d'Insectologie* (1745), est resté célèbre par la découverte de la parthénogenèse des pucerons. Égalant comme lui en sagacité et persévérance leur maître commun, Réaumur, les Genevois Huber, père et fils, posent les fondements de notre connaissance de la vie sociale des insectes. Les *Nouvelles Observations sur les abeilles* (1789 et 1810) de l'aveugle François Huber, qui guidait et interprétait les observations faites par son domestique « sont restées le trésor abondant et sûr où vont puiser tous les apidologues » (Maeterlinck). Pierre Huber publie en 1810 les *Recherches sur les fourmis* dont il découvre les mœurs sociales les plus étonnantes et tout particulièrement les expéditions guerrières. Ce champ d'investigations connaîtra plus tard un chef de file sur les bords du Léman même.

Le grand essor que prit la zoologie en Suisse pendant le XIXe s. ne peut être compris qu'en rapport avec l'évolution politique et intellectuelle du pays et les courants universels de la pensée. La restauration accomplie, un réveil général du sentiment public se manifeste dans tout le pays. L'enseignement des sciences est introduit dans les vieilles académies et les universités nouvellement fondées ; celui de la zoologie sera bientôt confié à des zoologistes de carrière et suscitera dès lors des vocations. Comme les instituts de zoologie, les associations de naturalistes tendent, elles aussi, à l'organisation et à la direction des recherches. Grâce au groupement des naturalistes en « écoles » et sociétés, la recherche collective vient s'ajouter à la recherche individuelle dans une rivalité de bon aloi qui assurera à l'exploration zoologique du pays, sinon une continuité absolue, au moins une suite indéniable dans son orientation et ses méthodes. L'exploration du pays, tel était bien le but principal des nombreuses sociétés cantonales de naturalistes qui vinrent se grouper autour de la Société helvétique des sciences naturelles, fondée à Genève en 1815. A peine en marche, la Société helvétique fait paraître ses *Mémoires* et puis, dès 1837, ses *Nouveaux Mémoires* qui en sont actuellement à leur 67e volume. On a recours à eux, ainsi qu'aux *Actes* de la Société pour faire la part de la zoologie dans l'œuvre commune. C'est sous l'égide de la Société helvétique que H.-R. Schinz (1771-1861) donna le premier élan à la publication d'une *Fauna helvetica* en faisant paraître, en 1837, son *Verzeichnis aller in der Schweiz lebender Wirbeltiere*, qui fut suivi du grand catalogue des coléoptères d'Oswald Heer (1809-1883) et de quelques autres. Le projet était prématuré et l'œuvre resta très incomplète ; mais elle fut reprise plus tard sous des formes diverses. Parmi les travaux entomologiques d'ordre général de cette époque, il convient de citer ceux de F.-J. Pictet (1809-1873) sur les phryganides et surtout son *Histoire naturelle générale et particulière des neuroptères* (1841-1845), le premier jalon important pour la connaissance de cet ordre d'insectes. En attendant, une orientation nouvelle de la recherche se dessina. L. Agassiz et Carl Vogt ouvrirent à l'anatomie comparée la porte de nos instituts universitaires, en même temps que le livre populaire de Fr. von Tschudi, *Das Tierleben der Alpenwelt*, 1853, par le pittoresque de son style comme par les faits qu'il rapporte, répandait dans le public l'intérêt pour la vie des animaux. Mais d'une manière générale, la période de 1825 à 1860 est une période de stagnation pour la recherche zoologique. L'impulsion nouvelle vint du dehors. Les idées transformistes trouvèrent auprès des zoologistes suisses un accueil enthousiaste, et le désir d'établir dans les domaines de la morphologie, de l'anatomie, de la répartition géo-

graphique ou de l'embryologie, les étapes d'une succession ininterrompue devint le leitmotive de toute la recherche. Nos anatomistes de la seconde moitié du siècle, les C. Vogt (1817-1895), E. Yung (1854-1918), A. Lang (1855-1914), Ed. Claparède (1832-1871), Th. Studer (1845-1922), H. Blanc (1859-1930), R. Burckhardt (1866-1908) ; les embryologistes H. Fol (1845-1892), E. Beraneck (1859-1920), furent tous des évolutionnistes convaincus. A la base de la grande œuvre systématique de H. de Saussure (1829-1905) sur les hyménoptères et orthoptères, de P. de Loriol (1828-1908) sur les échinodermes et de celle de Th. Studer sur les coraux se trouve la pensée transformiste. C'est dans l'esprit Lamarckien que E. Yung et son école recherchèrent l'action des facteurs physico-chimiques sur l'anatomie des animaux, que Standfus, E. Fischer et Arnold Pictet déterminèrent l'effet de la nourriture et de la température sur le dessin des papillons. Citons dans cet ordre d'idées une étude très récente de J. Piaget, sur l'adaptation de la limnée aux milieux lacustres, où l'auteur, sans revenir au Lamarckisme primitif, se refuse à voir dans les mutations le seul facteur d'évolution et fait intervenir le temps et la réaction animale pour faire le pont entre les effets du milieu et la fixation héréditaire du type.

De descriptive qu'elle était jusqu'alors, la zoologie devint dans la période postdarwinienne une science comparative et historique.

Elle fit comme telle ses preuves dans le concours qu'elle prêta à la préhistoire en précisant les caractères anatomiques des animaux domestiques des palafittes, découvertes en 1854. Les ossements fournis par les fouilles lacustres permirent à L. Rütimeyer (1825-1895) d'établir déjà en 1862, dans ses grandes lignes, la composition de la faune domestique des stations lacustres suisses. Son ouvrage fondamental, *Die Fauna der Pfahlbauten*, devint le point de départ d'une histoire des races bovines, des porcs, des chevaux et des cerfs, et la base d'une œuvre classique sur l'ostéologie et l'odontographie des ongulés. A Bâle même, l'étude de l'évolution des mammifères est poursuivie par H.-G. Stehlin sur une documentation fossile beaucoup plus étendue. Th. Studer, à Berne, qui fut le continuateur direct de Rütimeyer, étudia les ossements provenant du lac de Bienne (*Die Tierwelt in den Pfahlbauten des Bielersees*, 1883), fit compléter par ses élèves l'histoire des races du bétail et publia enfin, en 1901, son ouvrage classique : *Die prähistorischen Hunde in ihren Beziehungen zu den gegenwärtigen Rassen*. A Berne, la tradition est suivie par U. Duerst qui précise les méthodes des recherches zootechniques, tandis que l'étude des ossements lacustres est continuée à Zurich par K. Hescheler et ses élèves et à Genève par L. Reverdin et P. Revilliod. Les fouilles pratiquées par P. Vouga et L. Reverdin sur les grèves stratigraphiées de Saint-Aubin et d'Auvernier semblent ouvrir une ère nouvelle dans ce domaine. Au sujet de l'origine de nos races domestiques, il convient de citer l'œuvre de C. Keller qui prit sur plus d'un point la contre-partie des précédents (voir *Geschichte der schweiz. Haustierwelt*, 1919). Ses méthodes sont adoptées par H. Krämer, dont l'étude sur les fouilles de Vindonissa, 1900, de la période romaine, combla une grande lacune entre la documentation lacustre et celle de l'époque actuelle.

Vers la fin du siècle passé, les zoologistes suisses furent appelés à étudier les ossements d'animaux sauvages trouvés dans les cavernes préhistoriques de Schaffhouse, fouillées par J. Nüesch (voir *Denkschr. d. schweiz. naturf. Ges.*, t. 35, 39, 43), dans celles de la vallée de la Birse, explorées par F. Sarasin (*ibidem*, t. 54) ; enfin dans les deux plus anciennes, celles du Wildkirchli (Baechler, dans *ASN* 1906) et de Cotencher (Aug. Dubois et H.-G. Stehlin, dans *Mem. Soc. paléont. Suisse*, t. 52), où dominait l'ours des cavernes. Ils réussirent à reconstituer la faune sauvage des mammifères et oiseaux contemporaine de l'homme troglodyte et à suivre ses transformations successives depuis l'interglaciaire de Wildkirchli jusqu'à nos jours. Du tableau qu'ils en firent jaillit une lumière très vive sur les changements du climat à travers les âges. Les chevilles ouvrières de cette œuvre si importante furent, à ses débuts, Rütimeyer (1874), plus tard Th. Studer, V. Fatio, K. Hescheler, E. Baechler et H.-G. Stehlin.

A la lumière des faits révélés par les recherches génétiques, la connaissance exacte de la faune suisse de l'époque actuelle prend une signification et une importance nouvelles. Dès 1870 et surtout depuis 1896, les recherches faunistiques sont poursuivies sans interruption. Elles partent tantôt d'un groupe systématique déterminé, tantôt d'un milieu bien caractérisé. L'idée d'une *Fauna helvetica* est reprise par Victor Fatio (1838-1906) pour les vertébrés et mené à bien par ses propres forces. Dans son grand traité : *Faune des vertébrés de la Suisse*, 6 vol., de 1869 à 1890, il consacre à chacune de nos espèces de vertébrés une monographie descriptive, biologique et géographique, basée en grande partie sur ses propres recherches. En collaboration avec Th. Studer, il organise les observations ornithologiques dans tout le pays, pour les condenser, à partir de 1889, dans le grand *Catalogue des oiseaux de la Suisse*. La rédaction du catalogue fut confiée, à partir de la Ve livraison, à G. von Burg et passa enfin, avec la XVe livraison, à W. Knopfli. Dans cet ordre d'idées, il convient de citer l'ouvrage de K. Bretscher : *Der Vogelzug in Mitteleuropa*, 1920. Les nombreuses observations faites par nos ornithologistes sont publiées dans trois périodiques : *Der Ornithologische Beobachter*, dès 1902 ; *Nos Oiseaux*, dès 1913 ; *Archives suisses d'ornithologie*, dès 1933. Les vertébrés de la Suisse dans leur ensemble firent l'objet d'un traité de E.-A. Gœldi : *Die Tierwelt der Schweiz in Gegenwart und Vergangenheit*, t. 1. *Wirbeltiere*, 1914, qui met l'accent sur la distribution et la genèse de la faune actuelle. L'étude de nos poissons, à laquelle s'étaient déjà consacrés plus spécialement Hartmann (*Helvetische Ichtyologie*, 1827), G. Lunel (1874) et V. Fatio (1882 et 1890), se confond dès lors de plus en plus avec les recherches hydrobiologiques (Asper et Heuscher, P. Steinmann) et parasitologiques : (Zschokke, Fuhrmann, Surbeck, André). C'est en bonne partie à cet apparentement des disciplines qu'est due l'orientation scientifique de la Société suisse de Pêche et de Pisciculture et de ses organes la *Schweizerische Fischerei-Zeitung*, sous la direction de G. Surbeck, et le *Bulletin suisse de Pêche et Pisciculture*, rédigé par O. Fuhrmann et P. Vouga. La création de l'Inspectorat fédéral de la pêche témoigne de l'intérêt que prennent les autorités au développement de cette branche. Par l'ichthyologie nous touchons à un domaine dans lequel la Suisse a devancé ses voisins, l'exploration zoologique des lacs, dont F.-A. Forel (1841-1919) fut le pionnier. En précisant les notions fondamentales, les méthodes et la nature géophysique du milieu, dans ses ouvrages : *La faune profonde des lacs suisses*, 1885, et *Le Léman* (3 vol. 1892 à 1904), Forel ouvrit la voie à d'innombrables travaux sur la faune des lacs suisses. Ses méthodes furent appliquées aux lacs moyens et petits du Plateau, à ceux du Jura et des Hautes-Alpes. Les mémoires de F. Zschokke : *Die Tierwelt der Hochgebirgsseen*, 1900, et *Die Tiefseefauna der Seen Mitteleuropas*, 1911, marquent des étapes dans le progrès rapide de la biologie lacustre et font ressortir la part du mérite qui revient à chacun de ses nombreux artisans. L'exploration des lacs continue encore par ordre écologique ou systématique. Entre temps, les premiers jalons furent posés pour la connaissance des faunes des mares du Jura, du Rhin, des torrents, des sources et des eaux souterraines. L'étude de la faune terrestre ayant progressé dans la même mesure, l'énumération des travaux consacrés à nos invertébrés depuis cinquante ans sous forme de monographies régionales ou systématiques remplirait des feuillets. On les trouve cités dans l'œuvre collective et synthétique que publie le Muséum de Genève, depuis 1908, sous le titre *Catalogue des invertébrés de la Suisse* et dont 18 fascicules ou volumes ont déjà vu le jour. Cet ouvrage ne comprend pas les insectes. La Société entomologique suisse, fondée en 1858, entreprit elle-même la publication d'une *Fauna insectorum Helvetiæ*, qui suit son cours, et celle d'un bulletin : *Mitteilungen der Schweiz. entomol. Gesellschaft*, qui, avec les publications locales de Genève et Zurich, réunit la plupart

des études relatives à notre faune des insectes. La *Fauna insectorum* a été complétée par deux ouvrages importants de K. Vorbrodt et Müller-Rutz : *Die Schmetterlinge der Schweiz* (2 vol. 1911 et 1914) et H. Fruhstorfer : *Die Orthopteren der Schweiz*, 1921. Partant d'études sur notre faune indigène : *Les fourmis de la Suisse* (1874), Aug. Forel devint le maître incontesté de la myrmécologie systématique, biologique, psychologique et géographique. Fr. Ris s'acquit une réputation mondiale dans l'étude des libellules. L'œuvre utilitaire des entomologistes suisses a été considérable. Ils ont contribué à la lutte contre les insectes nuisibles aux arbres fruitiers (Hegetschweiler, 1833), organisé la statistique et la destruction des hannetons (Heer 1841-1843, Décoppet 1920), dirigé la lutte contre le phylloxera sur une base scientifique (V. Fatio de 1874 à 1881), étudié la biologie des insectes ravageurs des forêts (Aug. Barbey, C. Keller, H. Thomann), enfin engagé la guerre contre les mouches et les moustiques (E.-A. Gœldi, Galli-Valerio). Cet aspect de l'entomologie a reçu une consécration officielle par la création de chaires d'entomologie à Zurich et Bâle, d'un institut entomologique à l'École polytechnique et de stations d'essais fédérales et cantonales (nombreux travaux de H. Faes, O. Schneider-Orelli, etc.). La parasitologie animale n'a cessé depuis Carl Vogt d'occuper nos instituts universitaires, ceux de Bâle et de Neuchâtel en particulier. La découverte si longtemps attendue du premier hôte intermédiaire du Bothriocéphale de l'homme a été réalisée par F. Rosen et C. Janicki, en 1917.

Les faits récoltés durant cinquante années de recherches faunistiques en Suisse ont donné lieu à des synthèses de grand intérêt. Malgré l'absence de documents fossiles pour les invertébrés, Zschokke a réussi, en transposant dans ce domaine certaines notions acquises pour les vertébrés et en utilisant les données de la faunistique comparée et de l'écologie à établir les rapports de notre faune avec celle de l'époque glaciaire et à montrer les phases et les voies de son développement postglaciaire.

La Société helvétique n'a cessé d'encourager l'exploration zoologique. Elle a couronné, de 1865 à 1922, sept mémoires faunistiques ; elle surveille l'étude de la faune du Parc national qui a déjà fait l'objet de cinq mémoires et enfin elle a attribué à quatre zoologistes la bourse fédérale pour voyages scientifiques. A côté d'elle, la Société zoologique suisse, fondée en 1894, encourage la recherche zoologique par des prix et des subsides. Le programme général qu'elle a établi pour l'étude de la faune altitudinaire a suscité deux mémoires importants (E. Baebler, 1910, et Ed. Handschin, 1919). Son intervention valut des subsides fédéraux annuels au *Concilium bibliographicum* (dirigé par H. Field, actuellement par J. Strohl) ainsi qu'à la *Revue suisse de zoologie*, fondée par M. Bedot en 1893, organe officiel de la société depuis 1906. La revue, par la variété de ses articles, témoigne du changement d'orientation survenu dans l'activité des instituts zoologiques universitaires. Ceux-ci se consacrent de plus en plus aux grands problèmes de la vie (hérédité, évolution, sexualité, greffe, régénération), que la découverte des lois de Mendel, en 1900, a de nouveau mis au premier plan. Par leur nature très complexe, ces études nécessitent une collaboration dirigée et une suite rigoureuse dans la recherche, ainsi que des installations coûteuses en vue de l'expérimentation. Les résultats obtenus dans ce domaine à Zurich par A. Lang, à Genève par E. Guyénot et son école, à Berne par F. Baltzer et ses élèves, et la perspective de leur application ont valu à ces recherches la munificence des autorités et des particuliers. Les nouveaux laboratoires zoologiques de Berne et l'Institut de zoologie expérimentale que Genève vient d'inaugurer avec l'aide de la Fondation Rockfeller promettent à la zoologie suisse un brillant avenir dans le domaine de la biologie générale.

Pour être un petit pays, sans côtes et sans colonies, la Suisse a donné un nombre remarquable d'explorateurs de la faune marine : C. Vogt, Ed. Claparède, H. Foll, C. Keller, A. Lang, Fr. Baltzer, A. Naef (Méditerranée), P. et F. Sarasin (côtes de Ceylan), M. Bedot et C. Pictet (baie d'Amboine), Th. Studer (Océans indien et antarctique).

Plus nombreux encore ont été les explorateurs des faunes terrestres exotiques depuis le voyage au Surinam de Maria Sybilla Merian (1699-1701). Citons pour l'Amérique : Rengger (Paraguay, 1819-1825), J.-J. von Tschudi (Pérou, 1844-1846), H. de Saussure (Mexique et Antilles 1854-1855), E.-A. Goeldi (Brésil, 1893-1900), O. Fuhrmann (Colombie, 1910), O. Stoll (Guatémala, 1878-1883). A l'exploration zoologique de l'Afrique ont contribué : J. Büttikofer et W. Volz (Liberia), C. Keller (Somali), J. Carl (Afrique centrale), A. Monard (Angola). Dans la région indo-australienne, P. et F. Sarasin ont consacré des années à l'exploration zoologique de Ceylan et de Célèbes, F. Sarasin et J. Roux à celle de la Nouvelle Calédonie. J. Carl et K. Escher explorèrent les massifs de l'Inde méridionale. Citons encore les contributions d'Al. Humbert pour Ceylan, W. Morton pour Ceylan et Sumatra, W. Volz pour Sumatra, E. Handschin pour Java et le Nord de l'Australie. Enfin, c'est à Th. Studer que revient la plus grande part dans l'exploration des Iles Kerguelen, dans l'Océan antarctique.

Collections zoologiques. Grâce aux recherches sur les faunes indigènes et exotiques, la Suisse possède des collections zoologiques aussi riches que variées. A l'exception de celles de Zurich, elles se trouvent réunies avec les collections géologiques et minéralogiques dans nos Musées d'histoire naturelle. Ils sont presque tous issus des « cabinets de curiosités naturelles » du XVIII^e^ s. et se sont développés suivant les besoins et les traditions de nos villes, mais en progressant vers une conception scientifique de leur organisation et en s'adaptant de plus en plus à leur triple but : 1. être les dépositaires des collections documentaires ayant servi ou devant servir à des ouvrages classiques ; 2. servir à l'enseignement de la zoologie à tous les degrés et pour cela tenir compte du principe didactique *non multa sed multum* ; 3. Contribuer à l'instruction du public en général. Sous ce rapport, les musées de nos petites villes ont souvent donné l'exemple, en présentant les animaux non plus dans l'ordre systématique en séries monotones, mais sous forme de préparations dioramiques, comme on les voit à Saint-Gall, à Aarau et au Musée régional de Genève.

Jardins zoologiques. A côté des musées, les jardins zoologiques contribuent pour une large part à éveiller dans le public l'intérêt pour le règne animal et le goût de l'observation. Grâce à la libéralité de particuliers, le jardin zoologique de Bâle, ouvert en 1874, a pu se maintenir à travers plusieurs crises et progresser jusqu'à nos jours. Celui de Zurich, de date plus récente, est dû, lui aussi, à l'initiative privée. [J. Carl.]

Bibliographie. Voir *Bibliographie nationale suisse*, fasc. IV, 6. *Fauna helvetica.*

ZOPFI. Vieille famille glaronnaise, bourgeoise de Schwanden et de Mühlehorn. *Armoiries* : d'azur à trois plumes d'autruche d'argent mouvant de 3 coupeaux de sinople.

— I. Famille de Schwanden ; elle a donné des ecclésiastiques, des conseillers, des maîtres bateliers et autres fonctionnaires. — 1. Esajas, 1745-1812, administrateur d'église, conseiller, juge au tribunal des Cinq et à la cour d'appel, préfet sous la République helvétique, bailli de Baden 1788 ; médecin et philanthrope. — 2. Joachim, * 1771, † après 1806, inspecteur général des milices helvétiques et de l'élite du canton de la Linth 1799. — 3. Joachim, 25 nov. 1821 - 26 mai 1889, capitaine et conseiller, fonda en 1869 une filature et tisserie à Ranica près de Bergame. — 4. Melchior, 10 mars 1847 - 7 mars 1931, fondateur de la fabrique de chaux à Elggis dans le Netstal 1900. — II. Famille de Mühlehorn. — 1. Johann-Peter, 1685 - 1764, acquit en 1721 le droit de communier de Kerenzen ; conseiller 1725, capitaine à Wil 1730, du tribunal des Neuf 1735, bailli de Lugano 1742. — 2. Georg, 1721-1799, conseiller 1742, procureur, nommé bailli du val Maggia en 1797, il n'entra pas en fonction à cause de la révolution. — 3. Johann-Jakob, 1692-1750, du tribunal des Cinq,

Landeshauptmann, landammann du Hasli, où ses descendants se sont éteints. — M. Schuler : *Gesch. des Landes Glarus.* — *JHGG* III, p. 73, 77 ; V, p. 59, 71 ; VI, p. 17 ; VIII, p. 89 ; XI, p. 32 ; XXIII, p. 96 ; XXV, p. 84, 162. — *LL.* — *LLH.* — A. Jenny : *Handel u. Industrie* II. — *AS* I. — P. Thürer : *Gem. Netstal*, p. 48, 381, 385. — Le même : *Collectanea* (mns.). — Œuvres généal. de J.-J. Kubli (mns.). [P. THÜRER.]

ZOPP. Famille uranaise du val d'Urseren, d'abord établie à Realp, actuellement bourgeoise d'Andermatt. JAKOB, de la Léventine, † à Marignan 1515. — JOHANN-FELIX, aumônier, † 1778, créa à Hospental un fonds pour un anniversaire et l'envoi de missions. La famille a fourni à la vallée d'Urseren un certain nombre de juges et conseillers. — Rentier du couvent de Seedorf 1678. — *KKZ* 1857. — Wymann : *Schlachtjahrzeit*, p. 62. — *Nbl. v. Uri* 1917, p. 70. [Fr. GISLER.]

ZOPPI. Familles des cantons des Grisons et du Tessin.

A. **Canton des Grisons.**— PETER, de San Vittore, 1738-1789, prévôt de San Vittore 1768-1789, chanoine de Coire 1775. [J. S.]

B. **Canton du Tessin.** ZOPPI, ZOPPO. Famille d'Airolo et de Broglio, citée dans la Léventine au XV^e^ siècle, dans le bailliage de Locarno en 1526, à Bellinzone en 1544. JACOB Zop, d'Airolo, † à Marignan 1515. — GIUSEPPE, D^r^ ès-lettres, * à Broglio 12 sept. 1896, professeur au gymnase cantonal de Lugano 1919-1924, aux écoles normales de Locarno 1924, dont il devint directeur en 1928 ; professeur de littérature italienne à l'École polytechnique de Zurich dès 1933. Auteur de : *La poesia di Francesco Chiesa*, 1920 ; *Pagine manzoniane* 1921 ; *Il libro dell'Alpe*, 1922 ; *La nuvola bianca*, 1923 ; *Il libro dei gigli*, 1924 ; *Quando avevo le ali*, 1925 ; *Leggende del Ticino*, traduites en français par H. de Ziegler : *Valchiusa*, 1929. — *AS* I. — L. Brentani : *Codice diplomatico ticinese* II. — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit Uri.* — *DSC.* — Jakob Zeller : *Tessiner Zeitgenossen*, dans *Ber. d. Thurg. Kantonsschule* 1931-1932. [C. T.]

ZOPPO. Voir DISCEPOLI.

ZOSSO. Famille fribourgeoise, reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1438. En outre bourgeoise de neuf autres communes du canton. *Armoiries* : d'argent à trois poissons de gueules posés en pal, la tête en haut. A la branche de Heitenried appartient : — Pierre, qui entra dans l'Ordre des augustins sous le nom d'ANTOINE, * 1806, prêtre 1831, sous-prieur du couvent de Fribourg ; chapelain, puis curé de Wunnewyl après la suppression du couvent en 1848, 1855-1886, aumônier de la Gauglera 1888. — A. Dellion : *Dict.* — *Étr. frib.* 1875, 1893. — Archives d'État Fribourg. [RÆMY].

ZOUBALOFF, PIERRE **de,** * à Tiflis 25 déc. 1863, † à Fribourg 8 déc. 1925, ingénieur des mines, obtint la naturalisation fribourgeoise et la bourgeoisie d'Autigny en 1921. Insigne bienfaiteur de toutes les œuvres charitables de Fribourg ; on doit à sa générosité la fondation de la crèche Saint-Étienne dans le quartier de Beauregard. — Voir *La Liberté* 1925. — *Étr. frib.* 1927. [RÆMY.]

ZOUG (all. ZUG, voir *DGS*). Canton et ville, entré dans la Confédération en 1352, le septième dans l'ordre officiel des cantons. Le nom de la ville a été donné au canton ; à l'origine, elle n'était qu'un petit village de pêcheurs, dont la capture du poisson, le *Fisch-Zug*, était la principale occupation. Le nom de Zug en a probablement été tiré. — *Zuger Heimatklänge* 1929, p. 43. — *Zuger Nbl.* 1917, p. 17.

Sommaire : I. Armoiries, bannière et sceaux. — II. Préhistoire, période romaine et des invasions. — III. Histoire : 1. Avant l'entrée dans la Confédération. 2. De 1352 à la Réformation, 1519. 3. De la Réformation à 1798. 4. Révolution, Acte de médiation. 5. De 1813 au Sonderbund. 6. De 1848 à nos jours. — IV. Développement de la civilisation. A. Économie nationale : 1. Agriculture et élève du bétail. 2. Pêche et chasse. 3. Commerce, industrie, métiers. 4. Voies de communication. 5. Population. — B. Église. — C. Écoles. — D. Assistance publique. — E. Constitution et institutions judiciaires. — F. Militaire. — G. Presse. — H. Littérature. — J. Arts. — V. Historiographie. — VI. Monnaies. — VII. Costumes.

I. **Armoiries, bannière et sceaux.** Les armes de Zoug sont d'argent à une fasce d'azur, que l'on retrouve sur le sceau et la bannière. Un sceau apparaît relativement tard, pour la première fois sur la charte des prêtres de 1370 ; la bannière a toujours porté la fasce d'azur sur fond d'argent. Elle est ainsi représentée dans les chroniques illustrées de Tschachtlan, Diebold Schilling, Edlibach. Le territoire de la ville ne formait au début qu'un domaine des comtes de Lenzbourg ; à leur extinction (1173), il passa aux Kibourg et en 1264 aux Habsbourg. Les armoiries de Zoug ont sans doute été octroyées à la ville par ses seigneurs, les ducs d'Autriche, qui s'inspiraient de l'écu autrichien à la fasce d'argent dans le champ de gueules, tout en changeant les couleurs : argent et azur au lieu de gueules et argent. — Sur l'affaire de la bannière et du sceau en 1404, voir au chapitre HISTOIRE. — Paul Diebolder : *Das Zugerwappen*, dans *Zuger Nbl.* 1909, p. 21. [W.-J. MEYER.]

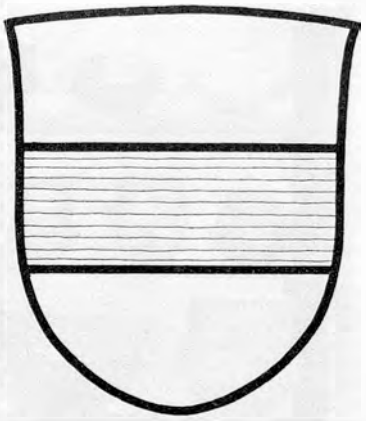

II. **Préhistoire, périodes romaine et des invasions.** Le canton de Zoug a été occupé depuis les temps préhistoriques. Les rives du lac forment le centre des premiers établissements.

1. *Époque paléolithique.* Le Baarerburg a livré des objets qui appartiennent au premier âge de la pierre, mais dont l'attribution est aujourd'hui fortement contestée. En 1933, on a découvert le premier établissement mésolithique au Hinterberg près de Steinhausen. De nombreux objets de silex ont été recueillis à la surface d'un champ. Une exploration méthodique est nécessaire. D'autres vestiges de l'âge moyen de la pierre seront certainement trouvés avec les années parmi les palafittes.

2. *Époque néolithique.* Elle est représentée par de nombreuses stations palafittiques sur les rives Nord, Ouest et Est du lac de Zoug. Elles appartiennent à la fin du néolithique et, d'après P. Scherer, à la période de 2500 à 1900 avant J.-C. Les palafittes connues jusqu'en 1932 se trouvent à Zoug, Steinhausen, Cham, Hünenberg, Risch, Zweiern. Toutes les stations n'ont pas encore été fouillées, et d'autres seront encore découvertes à l'avenir, notamment sur les rives Nord et Ouest. Aucun établissement n'a été signalé dans le haut lac. Les premiers vestiges de constructions sur pilotis ont été découverts en 1862 devant le faubourg de Zoug. Des villages lacustres étendus existaient probablement à cet endroit et à Kemmaten (Com. Hünenberg) ; la station de Saint-Andreas (Cham) est remarquable par la diversité des ustensiles et par les roches employées. C'est dans le lac de Zoug qu'on a recueilli les premières scies de pierre. Des exemplaires particulièrement beaux ont été trouvés à Bachgraben (Cham) et à Schützengel (Zoug). De la façon dont sont travaillés les objets et de la diversité des matériaux employés, on peut conclure que certaines stations sont d'époques séparées par un long espace de temps. C'est en particulier le cas pour les stations de Buonas et de Schwarzbach. Celles d'Otterswil et de Bachgraben durent exister jusque proche de l'âge du bronze ; la première a livré un fragment d'une hache de cuivre, tandis que la céramique de Bachgraben présente de la similitude avec les tessons trouvés dans la station de l'âge du bronze de Sumpf, située à proximité.

Il est remarquable de constater que les objets en os

manquent presque complètement dans les stations du lac de Zoug. A de rares exceptions, ils paraissent s'être enfoncés dans le sol. La céramique est aussi peu représentée ; on n'en a guère retrouvé que dans les stations lacustre. Celles-ci auront été détruites par le feu, ainsi qu'en témoignent des planches carbonisées. Les objets trouvés sont particulièrement nombreux et variés. Les armes manquent généralement, d'où l'on doit penser que Sumpf abritait une population pacifique. Les épées, poignards, casques et boucliers font complètement défaut ; seules quelques lances et pointes de flèches ont été trouvées. Par contre, haches, ciseaux, faucilles, couteaux, épingles, hameçons, anneaux, pendentifs, boutons, rasoirs, sont assez nombreux. De nombreux objets sont munis d'ornements et décorés de filets gravés. La découverte d'une forme à fondre des pendentifs montre que certains de ces objets étaient en partie au moins fabriqués sur place. Un riche choix de pesons de fuseaux, de bobines à fil, de poids de tisserands prouve que la population de la station n'ignorait pas l'industrie textile. On n'a cependant pas trouvé d'étoffe ou de lacets. Les instruments de bois manquent sauf quelques exceptions.

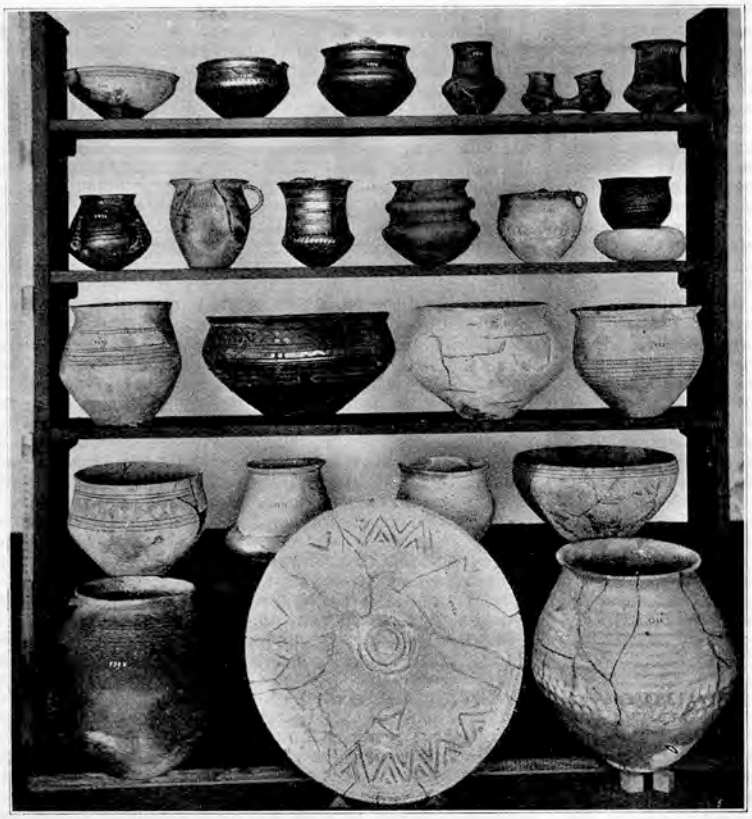

Zoug. Objets de l'âge du bronze au Musée de préhistoire de Zoug.

La céramique a donné lieu à une importante récolte. Elle étonne par la richesse de ses formes. Les habitants de Sumpf devaient posséder un sens inné de la décoration. On a trouvé des écuelles, des assiettes, des pots avec ou sans anse, de toutes les dimensions ; quelques types étaient jusqu'alors inconnus en Suisse. Fréquemment ces objets sont aussi décorés à l'intérieur. Il faut mentionner aussi les vases fumés et particulièrement un plat orné de méandres et d'un large filet au brillant remarquable. D'autres, très nombreux, sont munis de trous pour y passer un lacet. Une marque de propriété, ou de fabrication, se voit à la base de quelques objets, sous la forme de traits en croix. Des tessons de poterie innombrables sont pourvus d'ornements, en creux, et souvent ceux-ci sont remplis de chaux. Parmi les objets de parure, il faut citer les perles d'ambre et de verre, les anneaux, pendentifs, disques décorés, spiraux, bracelets de jais, etc.

situées proches d'un torrent et qui ont été recouvertes très tôt. Par contre, les haches de pierre sont extraordinairement nombreuses dans certaines stations et en très bon état de conservation ; ce sont surtout des haches quadrangulaires, les rondes sont moins nombreuses et les haches perforées n'existent qu'à quelques exemplaires. Les silex sont aussi fréquents, surtout à Kemmaten et dans les stations de Risch. Celle de Risch III Ouest a livré une lance de silex dont la pointe est marquée par un triple filet transversal ; elle était jusqu'alors inconnue en Suisse. On peut conclure des objets trouvés que les palafitteurs zougois sont venus de la Suisse occidentale. Les trouvailles faites depuis 1920, où un plan de fouilles méthodiques a été élaboré, ont été réservées presque toutes au musée cantonal de préhistoire, rouvert en 1930.

3. *Age du bronze.* Une seule station de l'âge du bronze existe dans le lac de Zoug ; elle est connue sous le nom de Sumpf-Koller, entre Kollermühle et Cham. Elle a été découverte en 1863, mais c'est seulement lorsque les fouilles ont commencé en 1923 qu'on a reconnu qu'elle appartenait à l'âge du bronze. Elle est de la fin de cette période et peut dater de l'an mille avant J.-C. environ. L'inventaire des objets trouvés permet de conclure qu'elle est contemporaine des stations de Zurich, Wollishofen, Seengen, Risi et Auvernier. Sumpf est actuellement en terre ferme, ce qui a permis une exploration méthodique et procuré des connaissances précises sur les bases des constructions encore existantes. Les habitants avaient élevé leurs maisons directement sur la craie

Une station de l'âge du bronze a probablement existé près du faubourg de Zoug. On y a trouvé un grand nombre de tessons qui, sûrement, appartiennent à cette époque, mais aucun objet de bronze. Par contre, quelques objets de ce métal ont été découverts dans le canton : une hache à Luegeten près Zoug, une autre à Reimatterwald (Com. Hünenberg) ; un poignard à Cham, et au Sud de Zoug, au Mennebach, une lance de la IV^e^ époque du bronze. Une autre provient d'Oberägeri ; elle a été retirée du lac au Schranken. Deux faucilles plates ont été découvertes au Rämsel (Unterägeri), une épingle de parure, perforée, avec son pommeau (bronze moyen), près d'Oberwil-Zoug ; enfin, à Kleinmattli (Walchwil) une lance et à Städtlerwald près de Cham une perle de verre.

4. *Premier âge du fer.* A Rost (Zoug), on a mis au jour des vestiges de la civilisation de Hallstatt, ainsi qu'en témoignent des tessons décorés. La station contient aussi des traces de l'âge du bronze. Le musée préhistorique possède une hache à douille provenant de Kiem sur le lac de Zoug (Com. Meierskappel, Lucerne).

5. *Second âge du fer ou période de La Tène.* A Unterfeld (Steinhausen) on a mis au jour dans les années 1885-1887, quatre tombes avec squelettes et mobilier. Celui-ci se compose de trois bracelets de bronze, douze fibules, dont une porte le *triquetrum* gaulois, un anneau d'argent

fendu, un petit anneau de bronze et une monnaie de potin. A St. Karl (Zoug), on a aussi découvert en 1932 une station de La Tène contenant des tessons et des ossements. Oberwil près Zoug a donné une petite pipe d'argile.

6. *Époque romaine.* La trouvaille de monnaies romaines à Zoug, Baar, Cham et Risch, celle d'un petit plat en terre cuite rouge à Hünenberg sont des témoignages de la colonisation romaine. Mais la preuve décisive a été fournie par la découverte, à Loretto près Zoug, d'une nécropole romaine de tombes à incinération datant du Ier ou du début du IIe s. après J.-C. On y a trouvé des objets de céramique, de verre, de bronze et de fer. La céramique comprend de la vaisselle courante ainsi que des objets de grand luxe. Une découverte des plus intéressantes est celle d'une assiette plate, lisse, avec des pieds droits, qui servait de couvercle à l'urne n° 13. Elle porte au centre la marque BELATULLUS (F). C'est le plus ancien document zougois écrit. Le potier Belatullus avait son atelier à Rheinzabern. Les objets de bronze se composent d'une clef massive, de deux fibules et de fragments de parures ; ils se trouvaient tous dans des urnes. Il y avait en outre une lance de fer, deux couteaux à crampons et un certain nombre de clous. Les monnaies manquent. Le siège de la localité romaine n'a pas encore été retrouvé. Au Konvikt, au-dessus de Zoug, on a mis au jour aussi des tessons de poterie romaine. De Baar et du Baarerburg proviennent des tuiles romaines et des tessons, un coq de bronze et deux plaques de ceinture, de sorte qu'on peut parler avec une quasi certitude d'une colonie romaine à Baar. Deux autres coqs de bronze ont été découverts à Zoug, et des tuiles romaines sur le Muracher (Cham) près de l'institut Heiligkreuz. Il y avait sûrement un établissement romain dans les environs, qui est encore à trouver.

7. *Période des invasions.* Les tombes alémanniques découvertes dans le gravier de Marlachen datent des Ve et VIe s. Il devait y en avoir au total six. La plupart des objets étaient en fer : 2 lances, 3 scramasaxes, 5 couteaux, une plaque de ceinture avec 3 clous de bronze, 3 boucles, 1 anneau, 2 autres plaques de ceinture, l'une en fer, l'autre en bronze, etc., 78 perles d'argile perforées, de couleur jaune, rouge, verte et bleue.

Bibliographie. Emanuel Scherer : *Die urgeschichtl. und frühgeschichtl. Altertümer des Kts Zug*, dans *ASA* N. S. XXII. — *JSGU* 1918-1932. — Emanuel Scherer : *Was ist Urgeschichte*, dans *Zuger Nbl.* 1928. — Eug. Tatarinoff : *Kulturdokumente der Bronzezeit* (ibid. 1928). — M. Speck : *Wasser- oder Landpfahlbauten* (ibid. 1928). — Karl Keller-Tarnuzzer : *Probleme der zuger. Pfahlbauforschung*, dans *Zuger Neujahrsblatt* 1931. — M. Speck : *Die ältesten Bewohner des Zugerlandes*, dans *Zuger Kalender* 1929. — Le même : *Urgeschichtsforschung im Kt. Zug im Jahre 1932*, dans *Heimatklänge* 1933, nos 20 et 21. [Mich. Speck.]

III. **Histoire.** 1. *Avant l'entrée dans la Confédération, 1352.* Les nombreuses corporations d'allmend du canton sont la preuve d'une colonisation alémannique. Il y avait une centurie divisée en un certain nombre de tribus. Des tombeaux remontant au Ve s. ont été trouvés à Drälikon et à Marlachen. L'unité de la marche s'est perpétuée jusqu'au moyen âge et même jusqu'aux temps modernes dans l'utilisation commune des allmend : Zoug avec Ægeri, Baar et Steinhausen, Steinhausen et Blickensdorf ; une partie de forêt, la Zanggenrüti, fut un objet de compétitions entre Zoug, Baar, Steinhausen et Cham. La landsgemeinde est une survivance de la marche alémannique, cette assemblée des anciens propriétaires fonciers qui décidait de l'entrée et de la sortie de la corporation. Sous la domination franque, la marche de Zoug fut divisée en un certain nombre de seigneuries ; toutefois les allmend et les biens communs furent conservés. Zoug appartenait au *pagus* de Thurgovie, sauf une petite partie de son territoire, de la rive Ouest du lac et de l'embouchure de la Lorze à la Reuss, qui faisait partie de l'Argovie. Dans la seconde moitié du IXe s., le Zürichgau fut détaché de la Thurgovie, et comprit Zoug, ainsi qu'en témoigne un document de 1036-1037. Louis-le-Germanique possédait un domaine à Cham ; le 16 avril 858, à la requête de sa fille Hildegard, il fit don de ce domaine, avec l'église, les maisons, les gens et les terres au couvent du Fraumünster de Zurich. Les abbesses de Zurich séjournèrent parfois dans leur domaine de Cham ; ainsi Bertha, la fille du roi et sœur d'Hildegard, qui scella à Cham, le 18 mars 877, le don de propriétés en Alsace. Le domaine se composa plus tard de deux parties, et fut donné en fief héréditaire. Au début du XVe s., le chapitre des chanoines en possédait une ; il reprit l'autre, à titre de fief héréditaire, des mains de Anna von Büttikon née Hünenberg. Le domaine royal comprenait au début le territoire de Cham et une partie de celui de Hünenberg avec Meierskappel et le Kiemenwald ; le couvent plaça à Cham ainsi qu'à Hünenberg un *Meier* ou administrateur. La maison seigneuriale devint par la suite le château et Vorburg de St. Andreas. On peut comprendre avec le domaine royal un autre domaine que l'abbaye possédait en propre à Steinhausen, avec gens, terres et droits de police ; c'était peut-être une dépendance du domaine d'Ægeri. L'abbesse Fides von Klingen l'inféoda aux seigneurs de Hünenberg. En 1313 encore, le couvent acquit plusieurs terres à Baar et les remit en fief. Le domaine de Baar est aussi mentionné très tôt. En 1045, le roi Henri III prit le couvent de Schännis sous sa protection, et avec lui la moitié du domaine et de l'église de Baar, et le pape Alexandre III confirma cette propriété au couvent le 24 oct. 1178. Les Habsbourg avait aussi à Baar des alleux. Les droits de Schännis au domaine et à l'église prirent fin, et les Habsbourg donnèrent Baar, avec ses dépendances, au couvent de Cappel, qui, au cours des temps devint le plus riche seigneur foncier de Baar. Il possédait en outre le moulin, la dîme et celle du vin, la basse justice de Blickensdorf et une partie de celle de Deinikon. Le couvent comptait 30 tenanciers de terres en 1525 dans la commune actuelle de Baar.

La grande communauté foncière de Zoug devait son existence à la colonisation primitive de la région par une forte tribu. Mais on n'est pas au clair sur la succession des droits seigneuriaux. Le registre des bourgeois de Zoug dit : « Les bourgeois peuvent de toute ancienneté donner ou enlever les allmend ». Les comtes de Lenzbourg et de Kibourg possédèrent les droits de souveraineté et de juridiction. La *villa* ou *curtis de Zuge* n'apparaît que tard dans les documents. La localité, mais avec quelques parties de son territoire seulement, est mentionnée dans le plus ancien rentier d'Engelberg, 1190-1197. Il faut en conclure que Zoug n'a pris de l'importance qu'avec l'octroi d'un droit urbain. En 1242, Zoug est un *oppidum* ; en 1255, il est question de son château. Il possédait une église paroissiale, une école et un droit de bourgeoisie. La ville de Zoug est une fondation des Kibourg à l'époque de l'ouverture du col du Gothard et de la route commerciale Zurich-lac de Zoug-Küssnacht, Flüelen-Saint-Gothard. Lors du partage des terres entre Hartmann l'Aîné et Hartmann le Jeune de Kibourg, Zoug parvint à ce dernier, Hartmann V. A la mort de celui-ci (1263), il passa à sa fille Anna, qui épousa le comte Eberhard de Habsbourg. Rodolphe de Habsbourg acquit en 1273 les droits des Kibourg sur Zoug, qu'il constitua en 1278, avec d'autres terres, en donaire de Jeanne, fille d'Édouard d'Angleterre et fiancée de son fils Hartmann. Ce document du 3 mai 1278 mentionne la ville et le domaine de Zoug, le bailliage extérieur, avec ses dépendances, et la vallée d'Ægeri. Les Kibourg et après eux les Habsbourg placèrent à Zoug un *Amtmann*, *minister*, pour exercer leurs droits et rendre la justice. Les Habsbourg possédaient comme gaugraves la haute juridiction dans tout le territoire de Zoug, et généralement aussi la basse justice. Les relations de la ville avec les Kibourg furent bonnes ; les Habsbourg lui concédèrent les droits de péage, d'entrepôt, de moulin et de marché, ainsi que celui de recevoir des bourgeois externes. La fidélité des bourgeois de Zoug à la maison de Habsbourg se manifesta dans la guerre de Morgarten et dans divers petits combats contre la jeune Confédération. Les ducs d'Autriche placèrent une garnison à Zoug, probablement permanente. A Ægeri et dans la communauté de la Montagne (Menzingen et Neuheim

jusqu'en 1848) le couvent d'Einsiedeln avait des possessions étendues. La plupart étaient des dons de la noblesse, notamment du comte Conrad de Lenzbourg et de ses épouses Luitgardis et Gisela, et d'Ulrich de Kibourg ; d'autres furent acquises par échange, en particulier à Finstersee. Le couvent possédait encore à titre d'alleux, sur la montagne, les domaines de Hinterburg, Brettigen, Neuheim, Œlegg, Finstersee et Menzingen (rentier de 1331). Les propriétés d'Einsiedeln étaient au nombre de 68 à Ægeri et de 152 sur la Montagne ; les sujets étaient soumis à sa basse juridiction, que présidait un *Amtmann* du couvent. Les monastères de Saint-Blaise et de Cappel possédaient aussi des alleux et des droits sur la Montagne. Les seigneurs de Hünenberg avaient d'anciennes propriétés allodiales à Hünenberg, où se trouvait leur château ancestral (à Oberhünenberg), à Walchwil, probablement comme ministériaux des Kibourg et des Habsbourg ; plus tard ils reçurent en fief du Fraumünster le château et le Vorbourg avec terres et cens à St. Andreas. A Risch, les terres étaient généralement des alleux des Habsbourg. Le domaine de Gangolfswil, composé de Holzhäusern, Zweiern et Waldrat, fut donné en 1055, par Werner de Habsbourg à l'autel Saint-Laurent de Strasbourg, mais, avant 1111, l'usufruit en fut remis au couvent de Muri par le comte Otto II. En 1150, ce monastère possédait, outre ce domaine, Niederdersbach et Oberdersbach, Neisidelon (près de Dersbach), Ibikon, Kemmaten et des droits de pêche dans le lac de Zoug. Immo v. Buonas lui fit don d'une propriété à Waldrat et à Wald (domaine près de Zweiern). Les seigneurs de Buonas possédaient la souveraineté et les droits de juridiction, sauf l'exécution capitale, à Buonas, Risch et Kirchberg, Oberrisch et Böschenrot. Ces droits passèrent à leurs successeurs. La ville de Zoug possédait depuis très anciennement les hameaux d'Ibikon (en partie), Küntwil et une partie de Waldeten. Enfin, des maisons religieuses et des ministériaux comme les Hünenberg, Wildenburg, Schwarzenberg, Eschenbach-Schnabelburg, étaient propriétaires de terres et de droits isolés. Le couvent de Frauental reçut et acquit dans le siècle de sa fondation (1231) la plupart de ses terres zougoises. Outre les sujets des seigneurs fonciers, il existait des hommes et des paysans libres *(viri liberæ conditionis* et *liberi censarii)*. Les rapports des seigneurs avec leurs sujets étaient déterminés par des coutumiers ; on possède ceux d'Ægeri, Neuheim, Blickensdorf, Gangolfswil et Buonas.

2. *De 1352 à la Réformation, 1519.* L'alliance des Waldstätten avec Lucerne et l'entrée de Zurich comme cinquième membre dans la Confédération eut pour conséquence l'encerclement du petit territoire de Zoug. Celui-ci fut le théâtre de guerres et de dévastations. Dans l'expédition contre Baden, les troupes schwyzoises empruntèrent le territoire zougois et y causèrent des dommages. La ville de Zoug, alors suffisamment fortifiée, servit de point d'appui et de refuge aux ducs d'Autriche dans toutes leurs querelles avec les Confédérés. Il en résulta une guerre de guerrillas qui porta obstacle aux relations entre ceux-ci et Zurich. On a conservé le souvenir des combats de Buonas et de Art, où les Zougois perdirent 16 hommes. Cette situation était devenue intenable pour les deux parties. Le 8 juin 1352, quatre jours après la conclusion de l'alliance avec Glaris, les Confédérés se présentèrent devant Zoug avec 2000 à 3000 hommes, dans l'intention de s'emparer de la ville par la force des armes. Le bailliage extérieur n'osa opposer aucune résistance et n'envoya aucun secours, mais il s'assura l'égalité politique avec la ville et réserva les droits des ducs d'Autriche. Réduite à la plus extrême détresse, la petite ville ouvrit ses portes, le 25 juin, après quinze jours de siège et une attaque avec catapultes et javelots enflammés. La garnison du duc obtint de pouvoir se retirer librement. Le Conseil et les bourgeois ne voulurent jurer l'alliance avec les Confédérés qu'à la condition que les effets de celle-ci resteraient en suspens pendant trois jours, afin de leur permettre de demander secours au duc Albert. Si ce secours était refusé, l'alliance entrerait immédiatement en vigueur. La tradition, rapportée par les chroniqueurs zougois et après eux par Tschudi, prétend que la députation zougoise reçut du duc un accueil inamical et indifférent. Il y a lieu toutefois de considérer que le duc, qui connaissait la stratégie des Confédérés, dut se rendre compte qu'il lui était impossible, dans un si bref délai, de lever une armée suffisante pour livrer combat ; en outre, un secours à Zoug devait lui paraître superflu tant que Zurich ne serait pas rentré sous son autorité. Il faut d'autre part convenir qu'une plus forte garnison aurait probablement sauvé la ville, ce qui a pu faire croire à une certaine indifférence de la part du duc à l'égard des Zougois. Les Confédérés firent une réception solennelle à Zoug dans l'alliance. Le traité passé à cette occasion était une répétition presque textuelle de celui passé avec Zurich ; il plaçait Zoug sur le même pied que les autres Confédérés, avec les mêmes droits et les mêmes obligations, très différent en cela de la réception faite, vingt-trois jours auparavant, à Glaris, qui n'avait qu'une situation inférieure. Quelques mois plus tard, le duc ouvrit les hostilités sur une vaste échelle et marcha sur Zurich ; seul le désaccord dans son camp sauva la jeune Confédération. La paix de Brandenbourg, des 1 et 14 sept. 1352, mit fin à la lutte. En vertu de ce traité, Zoug devait sortir de l'alliance fédérale et rentrer sous la domination de l'Autriche. Malgré les sentiments de fidélité qu'ils éprouvaient à l'égard de l'Autriche, les Zougois ne se trouvaient pas à l'aise dans cette situation équivoque ; ils avaient conscience du serment prêté aux Confédérés et dès lors ne prirent plus jamais les armes pour la défense des intérêts autrichiens. De leur côté, les Confédérés ressentirent le retour de Zoug sous la domination autrichienne comme une offense. Les Schwyzois, champions de la démocratie, n'attendaient que le moment favorable pour reprendre Zoug. Cela se produisit en 1364-1365. Le bailliage extérieur salua les Confédérés comme des amis, et la ville elle-même paraît avoir renouvelé l'alliance sans résistance. La paix de Torberg, du 7 mars 1368, rendit la ville et le bailliage de Zoug à la Confédération ; l'Autriche reconnut l'ammann, les bourgeois et tout ce qui dans le bailliage appartenait à la ville, comme membre de l'alliance, dont Zoug fut déclaré un des États contractants. Les Schwyzois poursuivaient, dans cette seconde campagne pour Zoug, encore d'autres visées politiques, qui furent exposées dans la convention passée entre eux et le duc, le 18 déc. 1368. Il fut convenu entre les deux parties que Zoug et le bailliage, quoique membre de la Confédération, devaient payer les impôts, cens et autres redevances au duc jusqu'à la prochaine Saint-Martin. Puis le duc devait décider s'il ne consentirait pas à hypothéquer la ville et le bailliage à Schwyz pour 3000 florins. Cette mise en gage n'eut pas lieu, de sorte que Zoug échappa au danger de devenir un pays sujet de Schwyz. Lors du renouvellement de la paix de Torberg, le 28 mars 1376, Zoug fut à nouveau déclaré dégagé de tous liens avec l'Autriche. Mais il dut introduire dans l'*Ammannbrief* du 15 mars 1371, l'obligation de nommer un ammann « sur le conseil et la volonté des Confédérés ». Cependant ces derniers laissèrent à Schwyz, probablement en raison du rôle joué par lui à Zoug, la faculté de désigner l'ammann pendant plus de trente ans. L'ammann avait le devoir de maintenir l'alliance fédérale à Zoug et d'y développer un esprit confédéral. Les événements facilitèrent sa tâche. Dans la guerre des Gugler, les Zougois combattirent à Buttisholz et à Fraubrunnen. Mais les villes de Zurich, Lucerne et Berne attirèrent l'attention de Zoug sur le fait que du sang autrichien coulait toujours dans les veines de ses vieux bourgeois. Zurich vint notamment au secours de Zoug lorsque la noblesse autrichienne entreprit, depuis l'Argovie, des expéditions en territoire zougois, à Hünenberg. Les Zougois prirent part, aux côtés de Lucerne, à la « petite guerre », dans laquelle les châteaux de St. Andreas, Hünenberg et Meienberg furent pris. Sous la bannière de Schwyz, ils combattirent à Sempach. Les ammann schwyzois méritèrent leur réputation de représentants de l'esprit confédéral à Zoug et participèrent aux combats contre les pillards autrichiens. Johann von Hospental perdit la vie au combat de Farwe. La ville parvint à une certaine aisance, entre autres par l'octroi du droit de bourgeoisie, et put acquérir, en 1379, son premier bailliage. La même année, le roi

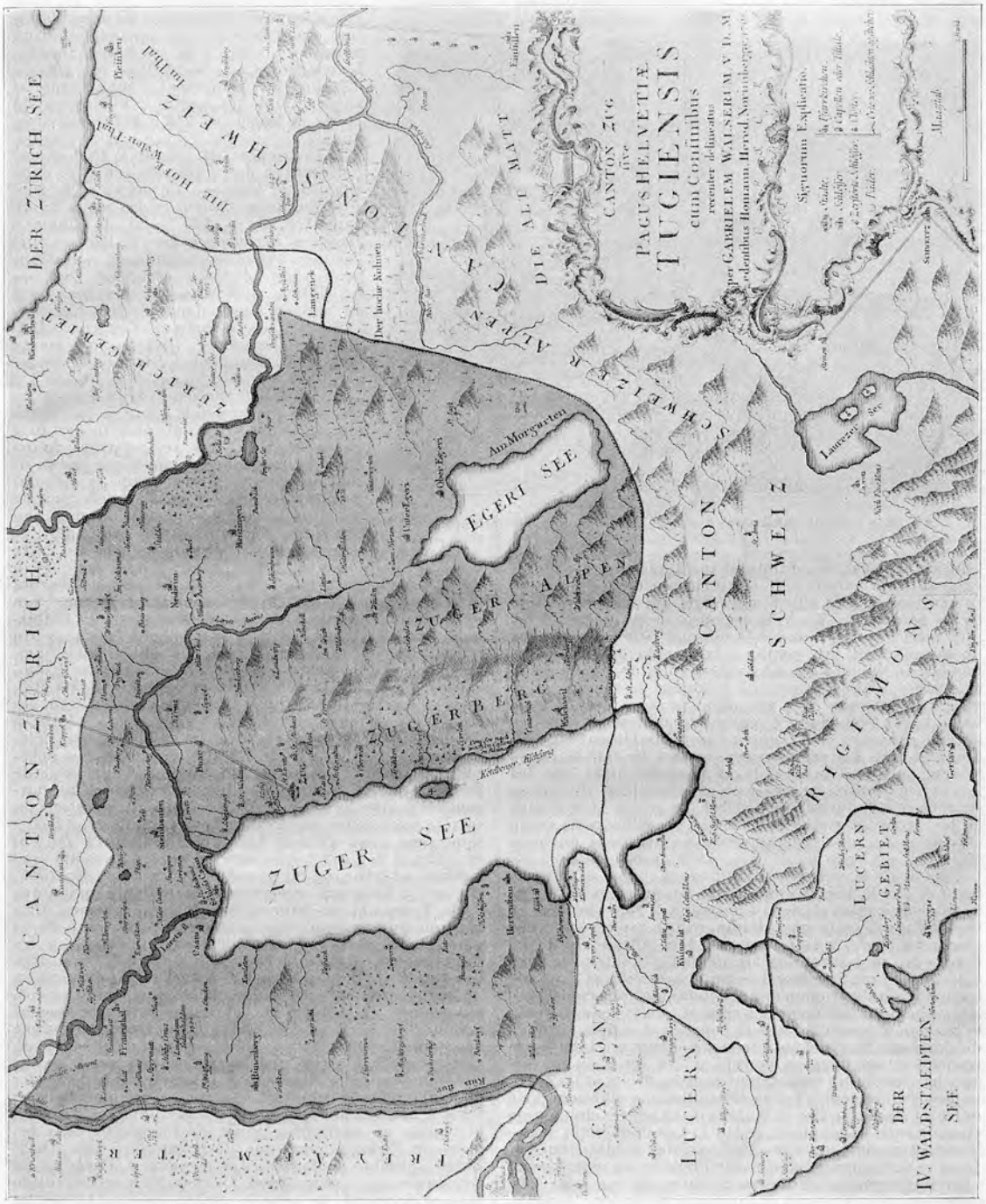

Carte du canton de Zoug en 1768. D'après Gabriel Walser.

Wenceslas accorda à la ville et au bailliage un tribunal en propre, puis la première acquit, en 1400, pour elle et le bailliage, le droit de rendre des condamnations capitales. Le bailliage considéra cet octroi comme une atteinte à son égalité politique et juridique avec la ville. Il exigea que la bannière, le sceau et les archives de l'État fussent sortis de la ville et conservés dans une commune de la campagne. La ville repoussa cette demande et réclama l'intervention des V cantons. Schwyz se sépara de ses alliés et prit parti en faveur du bailliage. Des bandes de volontaires schwyzois, unies aux troupes de ce dernier, s'approchèrent, à la faveur de la nuit, de la ville, qui fut prise sans grande résistance. Mais la nouvelle de cet événement se répandit rapidement dans les autres cantons ; ils levèrent immédiatement 10 000 hommes. Les Lucernois reprirent la ville, où ils pénétrèrent par une brèche de la muraille alors que les Schwyzois dormaient. Schwyz et le bailliage durent se soumettre à un arbitrage fédéral. Le sceau, la bannière et les archives restèrent déposés en ville, mais cette affaire ne fut pas sans apporter un avantage au bailliage. La sentence du 17 nov. 1404 accorda à tous les bourgeois de la ville et du bailliage le même droit électoral et par là l'égalité politique. En outre, dès que les V cantons eurent désigné l'ammann à tour de rôle, la nomination à cette charge importante revint à la ville et au bailliage, qui furent dès lors affranchis de la tutelle des cantons et mis sur un pied d'égalité avec eux. En 1415, le roi Sigismond octroya à la ville et au bailliage le droit de prononcer des condamnations capitales ; il les libéra du paiement des cens et autres redevances à la maison d'Autriche et leur concéda des fiefs au nom de l'empire. Maximilien I leur renouvela en 1489 leurs franchises, privilèges et coutumes. Au cours du moyen âge, les communes rachetèrent tous les droits et les redevances des couvents et des particuliers. La ville acquit en outre la basse justice à Walchwil, Cham, Steinhausen, Gangoltswil, Hünenberg et Rüti. Les Confédérés trouvèrent toujours dans les Zougois des soldats fidèles. Dans la campagne contre le duc Frédéric, ils marchèrent avec les premiers sur Baden et obtinrent une part à la domination du Freiamt et du comté de Baden. Dans les expéditions au Sud des Alpes, les Zougois se distinguèrent avec les Zuricois à Tranton (1411) ; à Arbedo (1422) ils perdirent 71 des leurs ; des volontaires de Zoug combattirent aussi à Crevola (1487). La guerre de Zurich s'étendit aux frontières du territoire zougois ; Blickensdorf fut incendié. Dans les guerres de Bourgogne, Zoug envoya un fort contingent à Grandson et à Morat (580 soldats à Morat). Zoug servit de place de rassemblement dans la guerre des plapparts. Par leur participation à la campagne de Saint-Gall et d'Appenzell (1490), les Zougois s'assurèrent une part à l'administration du Rheintal. Ils participèrent au nombre de 400 à la guerre de Souabe. Le contingent de Zoug dans les guerres d'Italie fut important, mais grandes aussi furent les pertes : à Novare 44 morts, à Marignan 212 à 215, à la Bicoque 37.

Zoug en 1548. D'après une gravure de la chronique de Stumpf.

Bibliographie. B. Staub : *Hist.-geogr. Beleuchtung der Urkunde von 858*, dans *Gfr.* 10, p. 159. — Le même : *Stadt u. Amt Zug beim Eintritt in den schw. Bund*, dans *Gfr.* 8, p. 163. — J.-J. Blumer : *Staats- u. Rechtsgesch.* I.— K. Rüttimann : *Die zug. Allmendkorporationen.*— R. Hoppeler : *Die Anfänge der Stadt Zug.* — A. Müller, différents articles sur Zoug au moyen âge, dans *Zuger Kalender* 1926-1932. — Le même : *Gesch. von Deinikon.* — Le même : *Gesch. von Frauenthal.* — E. Zumbach : *Die zug. Ammänner*, dans *Gfr.* 85, 87. [A. Müller.]

3. *De la Réformation (1519) à 1798.* La position que prendait Zoug à la Réformation était d'autant plus importante que ce canton, par ses relations politiques et économiques ainsi que par sa situation géographique, était la clef qui permettrait à la nouvelle confession de pénétrer dans les petits cantons. Son territoire, limitrophe de celui de Zurich, l'exposait aux influences de cette ville. Zwingli trouva très tôt des amis dévoués à Zoug. A leur tête se trouvait le prêtre Werner Steiner, d'une vieille famille connue de Zoug. Son père était l'ammann et le chef des Zougois à Dornach et à Marignan. Il y avait encore le chapelain Barth. Stocker, de Zoug, le curé Jost Müller, de Cham, et son vicaire Bernhardin (Benz), le savant Peter Kolin, à Zoug. Le curé de la ville, Andreas Winkler (1514-1538), était un caractère pacifique ; il n'intervint pas dans les troubles politiques et religieux, mais pensa plutôt à démissionner. Il envoya même sa démission en 1524, mais on insista auprès de lui et il conserva son poste jusqu'en 1538. Une opposition énergique aux idées de Zwingli, qui agitaient profondément l'église et la bourgeoisie, partit du Conseil et du peuple. La question du service mercenaire, qui avait à Zoug de nombreux partisans, pesa aussi dans la balance. Tandis qu'à Zurich, en 1520, il n'y avait que sept personnes recevant une pension du pape, on en comptait 156 à Zoug. En 1522, il y eut à Zoug un soulèvement, dans lequel partisans de la France et du pape s'affrontèrent en armes. Une effusion du sang put être évitée, grâce au curé de la ville qui s'interposa entre les adversaires avec les saints sacrements (*Zuger Nbl.* 1899, p. 1 ; *Gfr.* 65, p. 89). Lorsque Zwingli, qui avait lui-même reçu une pension du pape, entama avec succès la lutte contre le service mercenaire, il s'aliéna des partisans zélés comme les Schönbrunner et les Stocker et leurs amis, qui furent dès lors ses adversaires acharnés non seulement en matière ecclésiastique, mais aussi en politique. D'autres raisons s'opposèrent encore à l'introduction de la foi nouvelle. Berne comptait de nombreux mercenaires, mais il avait cependant adhéré à la Réforme. A Zoug, le peuple en particulier avait de l'aversion pour les idées de Zwingli, ainsi que l'écrivait, le 5 juil. 1522, Barth. Stocker à Zurich. La requête à l'évêque de Constance, que signa aussi Werner Steiner, accrut le mécontentement du peuple contre les novateurs. Le Conseil enjoignit aux prêtres de rester tranquilles et de prêcher comme de coutume. Zoug décida de se joindre aux IV Waldstätten. Les délégués d'Uri, Schwyz, Unterwald, Lucerne et Zoug se rencontrèrent pour la première fois, le 8 avril 1524, à Beckenried et décidèrent d'extirper la nouvelle confession de leurs cantons, de

défendre d'y adhérer et de punir ceux qui s'y rattacheraient. Les changements intervenus à Zurich : destruction des images religieuses, interdiction de la messe et des sacrements, confiscation des biens ecclésiastiques, persécution des prêtres et laïques restés fidèles, exaspérèrent les partisans de l'ancienne confession et les incitèrent à user de représailles. Après le sac de la chartreuse d'Ittingen, 18 juil. 1524, par les réformés, l'effervescence gagna le peuple à Zoug ; il s'assembla à Cham et à Hünenberg et décida de partir pour Cappel afin d'y brûler par vengeance, le couvent qui avait passé à la Réforme. Les délégués des autorités parvinrent à l'arrêter dans son dessein. Les anabaptistes se firent aussi remarquer à Zoug, mais ils échouèrent complètement. Un Lorenz Fürst, de Bülach, déclarait que le baptême était une cérémonie inutile et fausse ; il fut bientôt arrêté, remis au juge, conduit au lieu du supplice et jeté dans le lac pieds et poings liés. Cette exécution devait être un avertissement sérieux à chacun. L'issue, favorable aux catholiques, de la dispute de Baden, de 1526, les encouragea à tenir encore plus fermement à leur religion ; les écrits de Luther et de Zwingli furent interdits à Zoug. La Diète de Lucerne, du 20 mars 1526, avait décidé de prier Zoug et d'autres cantons encore hésitants de faire savoir par écrit à Lucerne s'ils participeraient à la dispute religieuse. Zoug répondit qu'il avait posé la question aux quatre communes de Zoug, Baar, Menzingen, Ægeri ; que celles-ci avaient décidé à la presque unanimité de rester fidèles à la foi des ancêtres, d'agir de concert avec les IV Waldstätten et de ne pas se séparer d'eux. Un député serait envoyé à Baden avec ces instructions-là. Les incidents de frontière et les plaintes allaient se multipliant. Les autorités zougoises cherchèrent à pratiquer une politique pacifique. Elles eurent à leur tête des ammanns avisés tels que Leonhard Steiner, 1522-1527, oncle de Werner Steiner partisan de Zwingli, et Oswald Toss, 1527-1541. Agissant en bons voisins, elles s'adressèrent à plusieurs reprises à Zurich, et lui envoyèrent même une députation, le 6 oct. 1528, pour mettre un terme aux propos injurieux qui s'échangeaient de part et d'autre, ainsi qu'aux voies de fait, et instituer un *modus vivendi* raisonnable. Schwyz fut surpris de cette démarche et fit demander au Conseil de Zoug si l'on pouvait compter sur lui en cas de guerre. Zoug n'avait jamais pensé à se séparer des IV cantons. Lorsque la guerre fut à craindre, en automne 1528, Zoug mit ses troupes sur pied, conformément à la décision de la Diète des V cantons, du 3 nov. 1528. Zurich exprima son étonnement de cette attitude de Zoug ; celui-ci répliqua qu'il avait été informé que les Zuricois marcheraient sur Zoug pour s'en emparer. Les conseillers zougois avaient de plus en plus la conviction que Zwingli ne cherchait pas un rapprochement, mais qu'il songeait seulement à étendre sa doctrine et ne reculerait pas devant une guerre civile. D'un côté et de l'autre on prenait toutes les précautions et l'on préparait la constitution d'alliances séparées. Les baillis zougois, Jakob Stocker, en Thurgovie, et Ulrich Staub, à Sargans, travaillèrent à la mise sur pied de l'Alliance chrétienne avec l'Autriche, qui fut conclue le 22 avril 1529. La situation devint toujours plus menaçante. Zurich devait tout d'abord s'attaquer à Zoug et à Schwyz. Le 8 juin, il déclara la guerre et fit marcher une armée de 4000 hommes sur Cappel, à la frontière de Zoug. Les cantons catholiques rassemblèrent leurs forces à Baar. Grâce à la médiation du landammann glaronnais Hans Æbli, l'effusion du sang put être évitée et le 26 juin 1529 fut conclue la première paix de Cappel. C'était un succès pour les réformés, mais les catholiques n'en restèrent pas moins attachés à leur confession. La situation restait tendue. Werner Steiner, qui avait été puni pour s'être rendu à Zurich, n'osait plus s'afficher pour la nouvelle foi ; ne se sentant plus en sûreté, il partit pour Zurich le 26 août 1529, y prit résidence et passa à la Réforme. Peter Kolin fit de même. Leurs partisans et amis à Zoug se soumirent aux ordonnances du Conseil et restèrent fidèles au catholicisme.

En 1531, l'antagonisme des partis entra dans une phase aiguë. L'agitation à la frontière zougoise était plus vive que jamais ; la fermeture du marché de Zurich aux V cantons poussa ceux-ci à engager une lutte décisive ; elle eut le territoire zougois pour théâtre. Afin de sortir d'une situation embarrassée, les cantons catholiques déployèrent une activité surprenante. Le 4 octobre, ils rassemblèrent leurs forces à Zoug, soit 8000 hommes, et adressèrent une déclaration de guerre à Zurich ; elle y causa une grande consternation. Le 11 oct. 1531, vers midi, l'armée des V cantons franchit la frontière zougoise et attaqua les Zuricois à Cappel. La bataille se termina par la défaite de ceux-ci et la mort de Zwingli. Puis les catholiques établirent un camp fortifié à Inwil, au Sud-Est de Baar ; l'armée des réformés, qui atteignit 20 000 hommes, se retrancha en face. Les Bernois occupèrent Bremgarten et brûlèrent dans leurs expéditions Cham, Steinhausen et Baar. Le 23 octobre, une partie de l'armée réformée, forte de 4000 hommes sous les ordres du capitaine Jakob Frei, passa le pont de la Sihl et se rendit au Gubel dans l'intention de prendre à revers le camp d'Inwil. Dans cette expédition, les villages zougois de Neuheim, Menzingen et Schönbrunn furent dévastés et pillés. Les catholiques envoyèrent en observation un détachement de 1500 hommes commandés par les avoyers Hug de Lucerne et Jakob Stocker, de Zoug ; le 23 octobre au soir il installa son camp au Grüt. De là, une bande entreprenante de 633 volontaires, la plupart des Zougois connaissant bien les lieux, fit une reconnaissance nocturne du côté du camp ennemi du Gubel et l'attaqua dans cette même nuit du 23 au 24 octobre. Ce combat du Gubel valut une seconde victoire aux catholiques ; il décida du sort de la guerre en faveur des V cantons, qui se termina par la seconde paix de Cappel. Celle-ci fut conclue à Deinikon, un hameau près de Baar, le 16 novembre et le traité signé à Zoug le 20 novembre. Les communes zougoises furent indemnisées par les réformés des incendies et pillages dont elles avaient eu à souffrir.

La contre-réformation catholique de la seconde moitié du XVI[e] s. développa en premier lieu à Zoug la vie religieuse. De Zurich, des écrits réformés se répandirent aussi à Zoug. Le Conseil de cette ville ordonna en 1555, ainsi que nous l'apprend un rapport du 28 janvier 1556 que toutes les Bibles zwingliennes et luthériennes fussent apportées à l'hôtel de ville, où elles seraient brûlées par un bourreau venu de Lucerne. Après le concile de Trente de 1562, l'église chercha à ranimer dans le peuple la vie religieuse par des prêtres exemplaires. Des envoyés pontificaux visitèrent les paroisses. Lorsque Charles Borromée se rendit dans un tel but de Lucerne à Zoug, le 24 août 1570, il célébra le curé de cette paroisse, Georg Vogt, comme un prêtre sans taches et gardien de la foi catholique. Le nonce Bonhomini, qui était à Zoug en août 1579, délivra également un témoignage honorable au curé Joachim Stabinger. La fondation d'un couvent de capucins à Zoug en 1595 donna une nouvelle impulsion à l'esprit de piété.

Zoug prit toujours une part active à la politique intérieure et extérieure. Ses chefs, ammanns et conseillers avaient généralement passé par le service étranger, surtout celui de France. Ils en revinrent souvent avec le rang d'officier, avec du savoir-vivre et des manières ; ils s'étaient créés des relations. Dans l'alliance fédérale et en politique étrangère, Zoug était l'un des V cantons ; en politique intérieure, il jouissait d'une pleine autonomie. Le coutumier de la ville et du bailliage fut soumis à une revision en 1566. La même année le Conseil édicta une loi somptuaire. Cela n'empêcha pas l'affaire Bachmann d'éclater en 1585. Adam Bachmann n'ayant pas été nommé par le Conseil secrétaire de la ville, réussit à gagner à sa cause la bourgeoisie de Zoug et à la persuader que c'était elle et non le Conseil qui avait le droit de nommer le secrétaire de la ville (les trois derniers secrétaires avaient été désignés par le Conseil sans opposition) ; jusqu'à l'introduction du libelle de 1604, celui-ci était aussi secrétaire d'État. A la suite d'une agitation populaire, Bachmann parvint à son but et obtint la place de secrétaire. A part cet incident, il y eut moins de conflits à l'intérieur de la ville qu'entre les trois communes (Baar, Menzingen et Ægeri) et

la ville, tels que l'affaire de la bannière et du sceau en 1404. La ville de Zoug avec ses cinq bailliages (Cham, Hünenberg, Gangoltswil, Walchwil et Steinhausen) formait un État dans l'État et prétendait jouer un rôle proportionné à son importance. Les trois communes rurales, de leur côté, restaient fidèles au principe de l'égalité des situations. Une intervention des VII cantons catholiques empêcha une scission du canton. Après de longues négociations un arbitrage fut rendu le 4 déc. 1604 ; ses dispositions sont contenues dans le libelle de 1604 qui pendant deux siècles, soit jusqu'à la Révolution française, servit de base à l'État zougois.

Les troubles des Grisons dans la première moitié du XVII^e^ s. (1600-1640) ne touchèrent Zoug qu'autant

Le XVIII^e^ s. débuta à Zoug sous le signe de l'affaire Tschurrimurri (1700-1703). Un différend personnel s'enfla au point de devenir un conflit entre le Conseil, la landsgemeinde et la ville ; il dut être tranché par des arbitres à Baden. La catastrophe de la seconde guerre de Villmergen (1712) fut plus grave pour Zoug. Quand les hostilités éclatèrent, les Zougois, au nombre de 900, commandés par le *Landeshauptmann* Beat-Jakob Zurlauben et le major Joh.-Rud. Kreuel, s'avancèrent le 19 avril 1712 dans la direction de Baar, dans le but d'occuper la frontière du côté de Zurich. Des troupes de secours d'autres cantons vinrent les rejoindre, si bien que le contingent atteignit 3000 hommes environ. Zurich avait placé la moitié de son effectif à la frontière zougoise. Au Conseil de Zoug, sous l'influence des

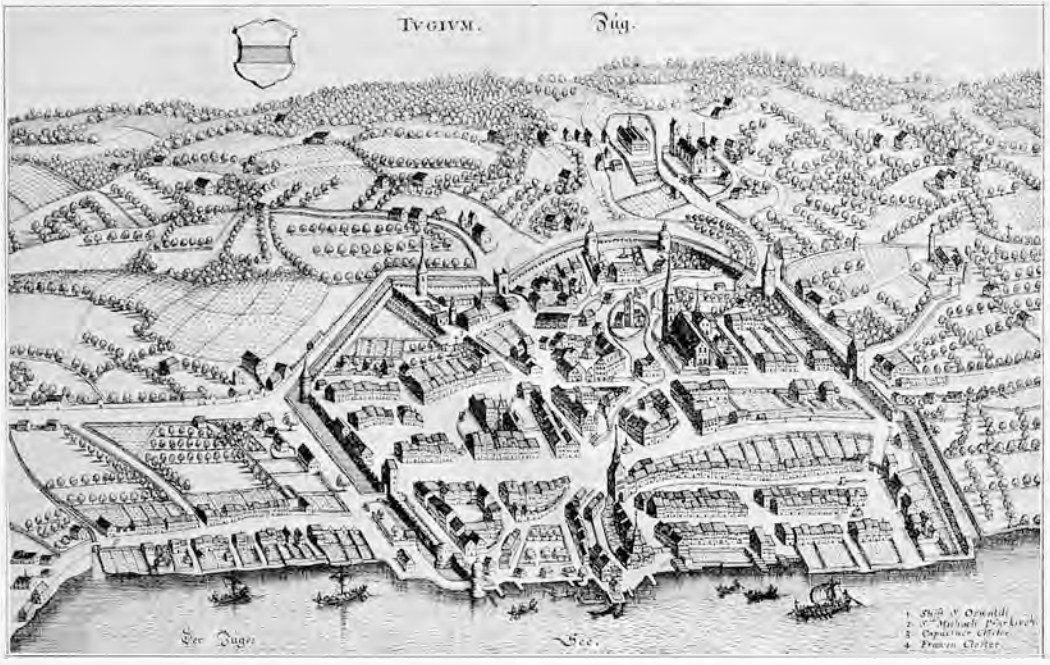

Zoug en 1652. D'après une gravure sur cuivre de Matth. Merian.

que les V cantons y prirent part. Le futur ammann Kaspar Brandenberg, qui se trouvait au service de Savoie en 1619, pénétra l'année suivante dans les Grisons avec 400 Zougois et prit part aux négociations de Coire et d'Ilanz des 23 nov. et 16 déc. 1620. Konrad Zurlauben était en 1626 à la tête d'un régiment sous le duc de Rohan. Zoug fut épargné par la guerre des Paysans de 1653, qui sévit dans les territoires de Berne et de Lucerne. L'ammann de Zoug, Jakob Andermatt, intervint avec succès et servit d'arbitre entre les Lucernois et les gens de l'Entlebuch. En récompense des services rendus, la ville de Lucerne lui accorda la bourgeoisie, pour lui et ses descendants. La première guerre de Villmergen se déroula sur un théâtre plus rapproché du territoire zougois. Le secrétaire du Freiamt était alors Beat Zurlauben. Il se mit à la tête de 1600 hommes du Freiamt, et lors de la bataille de Villmergen, 23 janv. 1656, contribua, par une attaque latérale, à la défaite des Bernois. Zoug, de son côté, avait levé 900 hommes, le 10 janv. 1656, sous la conduite du *Landeshauptmann* Karl Brandenberg et de Heinrich Zurlauben, pour garder les frontières du côté de Zurich. Son camp se trouvait à Baar. Une grande partie de cette troupe fut envoyée, au mois de février, au secours de Rapperswil. De petits engagements eurent lieu à Notikon près de Baar et à Frauenthal.

agents français et d'accord avec les autorités lucernoises un mouvement favorable à la paix se manifestait, mais le parti de la guerre, ayant à sa tête des gens de Menzingen, l'emporta par sa violence. L'ammann en charge, Christof Andermatt (1641-1714) et même l'ancien ammann Beat-Jakob Zurlauben, un homme de guerre expérimenté, furent chassés du Conseil et privés de leurs charges et dignités. Au premier combat de Sins (21 juil. 1712) les Zougois perdirent leur chef, le major Franz Müller. A la bataille de Villmergen, 25 juillet, ils se trouvèrent avec les Schwyzois et les Unterwaldiens à l'aile gauche de l'armée catholique ; elle eut à subir les attaques de la cavalerie bernoise et fut contrainte de fuir. Zoug eut à déplorer la mort de 68 soldats (liste dans Stadlin : *Gesch. d. Kts Zug* IV, 745) et un plus grand nombre de blessés. Après la défaite, les troupes des V cantons se retirèrent promptement, ainsi que celles de la protection des frontières zougoises. Zoug resta livré à lui-même ; son faible contingent, qui faisait face à des forces zuricoises supérieures, dut se replier derrière la Lorze. Les Zuricois envahirent le canton sans ménagement. Frauenthal fut pillé complètement ; à Rumentikon près de Cham, 22 maisons devinrent la proie des flammes ; à Deinikon près de Baar, le feu dévora 30 maisons et granges, une seule maison resta debout. Le Conseil de Zoug ne put obtenir un armistice qu'à des

conditions humiliantes et il dut livrer des otages jusqu'à la paix du 11 août 1712.

A peine le pays de Zoug s'était-il remis de l'effroi causé par la guerre que surgirent des troubles intérieurs. La famille Zurlauben et ses partisans s'acquirent une grande influence et puissance, grâce aux pensions reçues de la France ; une réaction se produisit. Sous l'impulsion de Josef-Anton Schumacher éclata un conflit violent, celui des Durs et des Doux, 1725-1736. Le régime qu'il institua n'eut pas une longue durée ; après moins de trois ans Schumacher fut déposé et banni, 1735. Sa chute était due, non seulement aux antipathies que soulevait sa personne, mais aussi à l'argent des pensions et à l'affaire des sels. Au lieu du sel bourguignon, auquel l'État pouvait prétendre, la France envoya 6000 livres en espèces à titre de cadeaux. Mais le Conseil, d'accord avec l'ambassadeur de France, dissimula que cet argent était la contrevaleur du sel et il en résulta une méfiance qui n'était pas injustifiée. Le mécontentement éclata à nouveau vers 1760, lorsque le despotique ammann Jos.-Kaspar Luthiger (1718-1798) se fit attribuer les pensions sa vie durant. L'examen et la révélation de cet état de choses en 1764 provoquèrent à Zoug des assemblées orageuses. Luthiger et ses amis du gouvernement furent punis d'amendes et quelques-uns bannis. Mais l'ambassadeur de France suspendit l'envoi des pensions jusqu'à ce que les condamnés eussent été réhabilités et rétablis dans leurs droits en 1768. Le canton dut alors choisir s'il voulait recevoir le sel ou sa contrevaleur, 6000 livres en espèces. Il se décida pour l'argent qu'il reçut jusqu'au début de la Révolution française.

Bibliographie. F.-K. Stadlin : *Gesch. d. Kts. Zug*, 4 vol., 1819-1824. — X. Uttinger : *Die Pfarrei Zug, Gedenkblatt* 1902. — Wilh.-J. Meyer : *Der Chronist Werner Steiner 1492-1542*, dans *Gfr.* 65. — Rud. Schmid : *Stadt u. Amt Zug bis 1798*, dans *Gfr.* 70. — Al. Müller : *Die Schlacht auf dem Gubel*, dans *ZSK* 1923. — Le même : *Feindliche Einfälle ins Zugerland zur Zeit der Villmergerkriege*, dans *ZSK* 1924. — *Alb. Büchi-Festschrift*, p. 93. — Le même : *Die Stellung des Standes Zug im Zwölfer- oder zweiten Villmergerkrieg und die Schreckenstage des Jahres 1712 im Zugerlande*, dans *Heimatklänge*, suppl. des *Zuger Nachrichten* 1924, nos 23-27.— M. Hauser-Kündig : *Das Salzwesen der Innerschweiz bis 1798*. — Phil. Etter : *Zur staatsgeschichtl. Entwicklung des Standes Zug.* — Ernst Zumbach : *Die zuger. Ammänner u. Landammänner*, dans *Gfr.* 85 et 87.— Al. Müller : *Der Landfriede von Deinikon, Festschrift* 1931. — Phil. Etter : *Die Schlacht am Gubel, Gedenkblätter 1531-1931.* [W.-J. Meyer.]

4. Révolution, Acte de médiation. On ne sait pas encore au juste jusqu'à quel point les esprits étaient gagnés au renversement de l'ordre établi dans la ville et le bailliage de Zoug. Mais on peut conclure des événements que les cercles dirigeants étaient favorables à un nouvel ordre de choses. Le clergé, en particulier, sous l'influence du commissaire Krauer, à Lucerne, approuva la nouvelle constitution ; les autorités temporelles aussi, notamment en ville, étaient assez disposées en sa faveur, bien qu'elles eussent approuvé les quelques mesures de défense prises par la Diète. Le peuple de la campagne, moins accessible de nature aux influences étrangères, s'éleva contre les nouveautés, encouragé qu'il était par la résistance qui s'organisait dans le pays de Schwyz.

Le 13 févr. 1798, le Conseil décida d'inviter la ville à proclamer l'indépendance de ses bailliages de Cham, Hünenberg, Steinhausen, Risch et Walchwil ; la ville donna suite à cette invitation par l'édit du 17 février. Le 14 eut lieu à Allenwinden une landsgemeinde extraordinaire des communes rurales ; après avoir pris connaissance du projet de constitution de Ochs, elle décida à l'instar de Schwyz et de Glaris, d'envoyer des secours à Berne menacé. Le contingent zougois (300 hommes) rentra dans ses foyers sans avoir rien fait. Le 11 mars, une nouvelle landsgemeinde extraordinaire approuva l'affranchissement des bailliages de la ville, puis elle décida des mesures à prendre pour résister à l'invasion menaçante. Les sentiments francophobes du peuple de la campagne se manifestaient toujours plus clairement ; le 6 avril, une bande mal armée, composée en grande partie de gens de Walchwil et Oberwil, tenta une surprise contre la ville sans défense, mais elle dut se retirer sans avoir réussi. Entre temps, le commissaire français Lecarlier et le commandant des troupes d'occupation, le général Schauenbourg, avaient adressé aux petits cantons une sommation d'accepter la constitution helvétique ; le délai expirait le 24 avril. Quoique le projet de constitution attribuât au canton de Zoug le Freiamt et le comté de Baden, la landsgemeinde du 17 avril 1798 décida tumultueusement, malgré les avertissements des autorités et du clergé, de s'opposer au nouvel ordre de choses et de résister par les armes aux maîtres étrangers.

Un Conseil de guerre réuni à Schwyz dirigeait la résistance armée. Le contingent zougois, commandé par le colonel Josef-Leonz Andermatt, le futur général helvétique, se porta à la rencontre des Français venant d'Aarau ; un combat eut lieu à Hägglingen, le 26 avril, qui démontra la supériorité de l'adversaire. Le 29 avril, les Français au nombre de 6000 environ, sous les ordres du brigadier Jordy, entraient à Zoug ; ils se firent remettre le trésor de l'État (environ 87 000 florins), ainsi que les armes en dépôt et tout le matériel de guerre. Dans les jours suivants les autres communes furent occupées et ainsi la soumission du canton devint complète. Toutefois, une partie de la population de la campagne prit part à la défense désespérée de Schwyz et aux combats de la Schindellegi et de St. Jost.

Cette invasion et les événements militaires ultérieurs qui se déroulèrent au centre et au Nord de la Suisse, valurent à la population une suite ininterrompue de charges de toute nature, qui jeta le discrédit sur l'œuvre de la constitution et dont le souvenir subsista longtemps dans la mémoire populaire. Les pertes, suivant les indications officielles postérieures, se sont élevées à 1 700 000 fr., sans compter les prélèvements à l'arsenal et la saisie du trésor.

Zoug ayant tout d'abord repoussé le projet de constitution de Ochs, le commissaire Lecarlier fit du comté de Baden et du Freiamt supérieur un canton de Baden ; peu après, son successeur Rapinat constitua les cantons primitifs et Zoug en un canton des Waldstätten, dont Schwyz fut la capitale. Le Directoire plaça à sa tête Aloïs Vonmatt, de Stans ; le sous-préfet du district de Zoug fut d'abord l'ancien ammann F.-M. Müller, que remplaça bientôt J.-M. Keiser im Hof.

Les troubles réactionnaires de Schwyz engagèrent le Directoire, en mai 1799, à désigner Zoug comme chef-lieu du canton des Waldstätten ; c'est là que pendant deux ans siégèrent la Chambre administrative et le tribunal du canton. Aujourd'hui encore, les archives du canton des Waldstätten se trouvent, pour cette raison, à Zoug. Le peuple ne se releva que lentement des durs coups que lui portèrent la révolution et ses suites. La constitution de la Malmaison, du 29 mai 1801, morcela le canton des Waldstätten en ses anciennes parties constituantes. La deuxième constitution helvétique, du 20 mai 1802, qui n'eut qu'une durée éphémère, prévoyait à nouveau le rattachement du Freiamt supérieur et du bailliage de Merenschwand au canton de Zoug. Sur la base de ce document, une nouvelle constitution cantonale fut élaborée, que la landsgemeinde du 23 sept. 1802 déclara provisoirement en vigueur. Le canton était divisé en deux districts, Zoug et Muri, comptant chacun cinq communes. L'annexion des nouveaux territoires avait eu lieu à la suite des déclarations expresses des communes, et le lendemain de la landsgemeinde des députés du Freiamt prirent part à Zoug à une séance du landrat. Mais ceux qui travaillaient à la constitution d'un grand canton d'Argovie l'emportèrent ; ils étaient soutenus par les cantons voisins de Zurich et de Lucerne, ainsi que par le couvent de Muri. Et l'Acte de médiation assigna définitivement la Reuss comme frontière au canton de Zoug. Les efforts déployés par le député zougois à la Consulta, le général J.-L. Andermatt, furent vains.

Entre temps, un fort mouvement était parti des communes de la campagne en faveur du rétablissement de l'ancien état de choses. La landsgemeinde du 23 septem-

bre avait nommé l'ancien ammann F.-M. Müller chef de l'État à titre provisoire. Il fut confirmé comme tel par le Premier consul qui le plaça à la tête de la commission d'État chargée d'appliquer la constitution du canton contenue dans l'Acte de médiation. Zoug connut enfin de nouveau le calme et la situation politique devint plus stable. La landsgemeinde du 11 avril 1803 élut les autorités prévues par la constitution et compléta celle-ci par une « Organisation ». Les bailliages de la ville furent élevés au rang de communes avec égalité de droits ; pour le reste, l'organisation du canton fut basée généralement sur l'état de choses antérieur à la révolution, sauf que le pouvoir législatif fut reconnu à la landsgemeinde. Les autorités helvétiques de Zoug avaient déjà déposé leurs fonctions bien avant leur retraite officielle qui eut lieu le 10 mars 1803.

Les dix années de l'Acte de médiation furent une époque paisible qui contrastait avec la période agitée de la République helvétique. Il s'agit tout d'abord de dut se contenter de ses anciennes frontières. La constitution rétablissait encore plus que l'Acte de médiation l'état de choses antérieur à 1798 ; la landsgemeinde était dépouillée de son autorité législative. La reconstruction intérieure de l'État avançait timidement ; elle fut arrêtée par plusieurs événements : par l'année de disette de 1817 et le *Geldhandel*, c'est-à-dire le conflit provoqué par l'emploi de l'indemnité que les nouveaux cantons durent payer aux anciens pour la perte de leurs droits seigneuriaux, et cela en vertu d'une décision du congrès de Vienne. Zoug reçut du canton de Vaud la somme de 81 000 fr. Ils furent attribués au canton, tandis qu'un mouvement, parti de Menzingen et dirigé par le curé Bumbacher, demandait qu'ils fussent remis aux communes dans la gêne. L'activité législative de cette époque se réduisit à régler la poursuite pour dettes et les affaires militaires ; le ménage de l'État était des plus simples. Sa direction était entre les mains des deux landammanns alternants : Franz-Josef Andermatt et

Zoug en 1777. D'après un dessin de Pérignon gravé par Née.

panser les blessures causées par l'invasion et surtout de fournir constamment les hommes que la France réclamait en vertu de l'alliance. Quoique Zoug ne fût pas à proprement parler un canton-ville, un partage de la fortune de l'État dut être fait entre la ville et le canton ; un acte fut dressé à cet effet le 9 mars 1804. On s'efforça aussi de créer une meilleure organisation scolaire en instituant, sur la proposition du vicaire général Wessenberg, un Conseil d'éducation, mais il disparut avec l'Acte de médiation. La seule institution de cette époque qui survécut jusqu'à nos jours est l'établissement cantonal d'assurance contre l'incendie, qui fut créé en même temps que l'assurance des bâtiments était rendue obligatoire par décret du 30 avril 1812.

Bibliographie. ASHR. — Dierauer V. — W. Œchsli : *Gesch. der Schweiz im XIX. Jahrh.* I. — E. His : *Gesch. des neuern schweizerischen Staatsrechts* I. — A. Weber : *Franzosenzeit im Zugerland*, dans *Zuger Kalender* 1899-1901. — Le même : *Anschluss des Freiamtes an Zug*, dans *Gfr.* 58. — E. Zumbach : *Ammännerkatalog*, dans *Gfr.* 85.

5. *De 1813 au Sonderbund.* L'Acte de médiation ne devait pas survivre à son auteur. Tandis que la longue Diète travaillait encore à la réorganisation de la Confédération, Zoug se donna une nouvelle constitution, non sans avoir tenté au préalable un dernier effort pour obtenir l'annexion du Freiamt. Après un échange de correspondance inamicale avec le gouvernement argovien, Zoug Georg-Josef Sidler. Ce dernier avait déjà représenté le canton à la Diète sous l'Acte de médiation, et il s'était acquis une grande considération par son intelligence et son éloquence. Mais lorsque, dans les années 1830, il travailla à la revision du Pacte fédéral, le peuple zougois, partisan de l'ordre établi, ne le suivit pas. Il perdit ses charges de landammann et de député à la Diète. Sous la conduite des landammanns F.-J. Hegglin et F.-X. Keiser, et encouragé par un tribun populaire très influent, Kaspar Brandenberg, Zoug prit résolument position, avec les petits cantons, pour le maintien de la situation actuelle dans la Confédération. Cette attitude s'affirma encore par la suite dans toutes les questions fédérales, en particulier lors de la suppression des couvents d'Argovie (Zoug accorda un asile hospitalier aux moines) et dans l'affaire des jésuites. Il fournit à Lucerne un secours militaire quand cette ville fut menacée par les Corps francs. Les 15 et 16 sept. 1845 eut lieu à Zoug une réunion de catholiques en vue présidée par l'homme d'État saint-gallois G.-J. Baumgartner. L'association catholique suisse y fut fondée dans le but de défendre les droits du catholicisme, ainsi que les dispositions juridiques générales du Pacte fédéral contre les atteintes de l'arbitraire.

Malgré cette attitude nette, Zoug ne voyait pas sans une certaine appréhension la succession des événements, en raison de sa situation exposée et d'une opposition toujours plus active. Il prit part aux conférences pré-

liminaires du Sonderbund, mais ses députés, en particulier le landammann Bossard, conseillèrent de ne pas conclure une alliance formelle. Lorsque celle-ci fut devenue un fait accompli, le 10 déc. 1845, la grande majorité du peuple zougois y adhéra (décision du triple landrat, du 13 mars 1846). Puis, le 23 oct. 1846, la fondation d'un nouveau couvent sur le Gubel fut accordée, tandis que deux ans auparavant avait été créé à Menzingen l'institut des sœurs de la Sainte-Croix par le père Theodosius Florentini.

La situation devenant très sérieuse, on ne manqua pas de prendre les mesures de sécurité nécessaires. Le 15 nov. 1846 fut instituée une commission d'État permanente, avec des pleins pouvoirs extraordinaires. Cependant Zoug déploya une activité médiatrice durant la Diète de juillet 1847, mais sans succès ; la majorité de la Diète voulait une décision par les armes. Une landsgemeinde extraordinaire très fréquentée, la dernière du canton, eut lieu le 3 octobre ; elle approuva à une grande majorité la manière d'agir du gouvernement et décida de rester fidèle au Sonderbund. Le 13 octobre, le landrat vota une loi pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité dans le canton. Les représentants envoyés par la Diète, le bourgmestre Jonas Furrer et l'ancien landammann J.-G. Sidler, durent se retirer sans avoir rien pu obtenir. On leur accorda cependant la publication de l'appel adressé par la Diète aux cantons du Sonderbund. Cela n'arrêta pas l'exécution des mesures prises par la majorité de la Diète.

Après la chute de Fribourg, Zoug devait s'attendre, d'après le plan du général Dufour, à subir la première attaque des troupes fédérales. La division Gmür avait l'ordre de marcher du bailliage de Knonau sur la ville de Zoug, qui était son objectif principal. Mais avant qu'une bataille fût livrée, les délégués zougois, J.-L. Schmid et S. Schwerzmann, signèrent, le 21 novembre, à Aarau, une capitulation en donnant l'assurance que leur canton se retirerait du Sonderbund. Le lendemain, le landrat ratifia la capitulation et aussitôt les troupes fédérales entrèrent dans le canton qu'elles occupèrent un certain temps. Avec elles arrivèrent deux représentants fédéraux, J.-M. Hoffmann et J.-J. Hegetschwiler, « pour le prompt rétablissement de l'ordre légal », comme ils l'annonçaient dans une proclamation. Ils exigèrent la démission du Conseil d'État, ce que le landammann K. Bossard refusa avec dignité. Là-dessus un comité de 23 représentants de l'opposition, ayant à sa tête G.-A. Keiser, convoqua une assemblée extraordinaire, pour le 5 décembre, sur la place de la landsgemeinde. Celle-ci nomma un gouvernement provisoire, présidé par G.-A. Keiser, et prit les mesures préliminaires à une revision de la constitution. Le gouvernement provisoire entra immédiatement en relations avec lesr eprésentants fédéraux, qui le reconnurent.

Bibliographie. AS II. — Dierauer V. — W. Œchsli : *Gesch. der Schweiz im XIX. Jahrh.* II. — E. His : *Gesch. d. neueren schweiz. Staatsrechts* II. — G.-J. Baumgartner : *Schweiz 1830-1850. — Amtliche Gesetzsammlung Zug* I. — Ph. Etter : *Staatsgeschichtl. Entwicklung des Standes Zug.* — E. Zumbach : *Ammännerkatalog*, dans *Gfr.* 87. — K. Hegglin : *Landammann F. J. Hegglin.*

6. *De 1848 à nos jours.* Après cette saisie du pouvoir on mit une hâte fébrile à élaborer une nouvelle constitution ; le 16 janvier 1848, quelques jours après son achèvement, on la soumit au vote populaire. Sous la pression des baïonnettes, le peuple l'accepta, mais avec une faible participation au scrutin. La constitution supprima la landsgemeinde et introduisit la démocratie représentative avec la séparation des pouvoirs. Elle approuva aussi, selon le vœu de l'ancienne opposition, la séparation des communes de Neuheim et Menzingen. Les élections eurent lieu dans les mêmes circonstances ; elles donnèrent une majorité nettement radicale. Cela n'empêcha pas les partisans de l'ancien gouvernement de regrouper leurs forces après le départ des troupes fédérales et d'obtenir un succès dans le vote du 20 août 1848 sur la Constitution fédérale, qui fut rejetée à Zoug à une forte majorité. Au premier renouvellement des autorités en 1850, ils reprirent le pouvoir.

Quand cette période de luttes violentes fut passée, le canton, dirigé par des hommes d'État éprouvés, dut adapter son organisation à la nouvelle situation. La commune, l'école et les impôts furent réorganisés et, plus tard, on mit aussi la main aux réformes les plus nécessaires de l'appareil judiciaire. On édicta une loi sur le service hypothécaire et les transferts immobiliers et une ordonnance sur la procédure civile ; enfin, on dressa un code de toutes les dispositions de droit privé destiné à remplacer le *Stadt- u. Amtbuch* devenu inutilisable. A ces lois s'ajoutèrent les dispositions prises par les autorités fédérales en vertu de la nouvelle constitution.

Le parti conservateur conserva sa majorité jusqu'au début des années 1860 ; aux élections de 1862, au Grand Conseil elle fut mise en question, puis, aux élections de janvier 1868, l'opposition radicale obtint la majorité au Grand Conseil et au Conseil d'État. Mais au renouvellement de 1870 déjà, les conservateurs reprirent le pouvoir. Dès lors, Zoug se tint dans toutes les questions fédérales aux côtés des cantons catholiques, notamment lors des votations sur la revision de la Constitution fédérale : en 1872, 1333 oui, 3234 non ; 1874, 1797 oui, 2740 non. Entre temps, la constitution cantonale fut soumise à une revision ; le système représentatif fut remplacé par la démocratie pure avec referendum facultatif et nomination du Conseil d'État et des députés au Conseil des États par le peuple (constitution du 15 mai 1876). En 1894, la constitution fut encore revisée, mais on n'y apporta pas de modifications essentielles ; la nomination des tribunaux fut remise au peuple, la représentation proportionnelle introduite pour l'élection des autorités et la durée des fonctions portée de 3 à 4 ans.

Malgré l'exiguïté de son territoire et la centralisation toujours plus accentuée qui s'est manifestée dans tous les domaines de l'administration et de la législation, Zoug a réussi à maintenir sa situation et à se conserver la sympathie des autres cantons. Celle-ci s'est clairement manifestée à maintes reprises : lors du tir fédéral de 1869 ; dans la catastrophe qui engloutit le faubourg de Zoug en 1887 (la solidarité témoignée à cette occasion par les Confédérés n'est pas encore oubliée) ; puis lors de l'inauguration du monument de Morgarten en 1908 et à la troisième journée des catholiques suisses en 1909.

A l'évolution de l'organisation politique correspondit dans toute la Suisse une amélioration de la situation économique. Elle était due au développement de l'agriculture et de l'artisanat, à la construction de voies de communication et surtout à l'essor de l'industrie. A Zoug, cette période de prospérité a été marquée par la construction d'édifices publics, l'acquisition de propriétés ou l'entreprise de travaux d'utilité générale : Hôtel du gouvernement 1867, pénitencier 1881, arsenal 1895, meilleures communications entre la montagne et la plaine 1905 et 1910, bâtiment administratif 1911, endiguement de la Reuss 1914, acquisition du domaine de l'école cantonale 1920, construction de routes de communication dès 1922.

Bibliographie. Dierauer-Schneider VI. — J. Hildebrand : *Gesetzgebung.* — E. Zumbach : *Ammännerkatal.*, dans *Gfr.* 87. — Le même : *Zugerische Mitglieder der Bundesversammlung*, dans *Zuger Kalender* 1930, 1931. — Ph. Etter : *Staatsgeschichtl. Entwickl. Zug.* — Bonif. Staub : *Der Kanton Zug. — Katastrophe von Zug 1887.* — E. Zumbach : *Zuger. Reussverbauung.* — W.-J. Meyer : *Erinnerungsschrift an den Aktivdienst der Zugertruppen 1914-1918.* — F. Spillmann : *Kriegsjahre 1914-1920*, dans *Zug. Nbl.* 1921. — *Chronik des Kts. Zug* (dès 1882), dans *Zuger Nbl.* 1884 et suiv. [E. Zumbach.]

IV. **Développement de la civilisation.** A. Économie nationale. 1. *Agriculture et élève du bétail.* Le développement de l'agriculture dans le canton de Zoug a été influencé par la situation qu'occupe celui-ci entre les préalpes et le plateau. En plaine, la culture des céréales a été dès longtemps intensive (ainsi que la culture des pommes de terre dès le XVIII[e] s.), mais dans les montagnes l'élève du bétail a la prépondérance. La culture des arbres fruitiers était insignifiante et suffisait à peine aux besoins locaux. La fabrication de boissons alcooliques telles que le cidre et l'eau-de-vie (kirsch de

Zoug) est de date récente ; au XVIII[e] s., elle était encore sans importance. Des expositions de fruits ont été organisées à Zoug en 1871 et en 1931. La culture de la vigne était autrefois assez répandue. C'est au couvent voisin de Cappel, de l'ordre de Cîteaux, que revientprobablement le mérite de cette acclimatation vinicole. Outre les écrits qui en témoignent, de nombreuses dénominations locales révèlent l'existence de ce genre de culture. Le rendement ne fut jamais assez considérable pour faire face aux besoins du pays. Au cours du XIX[e] s., la vigne a cessé d'être cultivée dans le pays, à l'exception d'un petit vignoble situé à Walchwil.

La branche la plus rentable de l'agriculture zougoise est l'élève du bétail ; on y élève exclusivement des bêtes de la race brune schwyzoise. Le jeune bétail était principalement exporté en Haute-Italie, le fromage et le beurre dans le plateau suisse. Depuis la création à Cham d'une fabrique de lait condensé en 1867 (famille Page), la culture des champs se réduisit à fort peu de chose dans les communes du bas pays et le paysan s'y adonna exclusivement à la production laitière, plus avantageuse pour lui. Il fallut les expériences des années de guerre et les limitations apportées à la condensation du lait, complètement supprimée en 1933, pour modifier cet état de choses.

De toutes les branches de l'agriculture, c'est l'élève du bétail qui a bénéficié la première et de la manière la plus abondante de l'appui et de la sollicitude des pouvoirs publics en même temps que se créaient et se développaient des organisations agricoles : Société d'agriculture fondée en 1852 ; la première exposition cantonale de bétail eut lieu en 1874, et chaque année depuis 1896 ; de nouvelles associations d'éleveurs virent le jour, à Risch en 1891, Unterägeri en 1893, etc. Le marché intercantonal de taureaux de Zoug remonte à 1897 (c'est actuellement la plus importante des institutions de ce genre en Suisse). L'école d'agriculture d'hiver est ouverte depuis 1917. Le *Zuger Bauernblatt* paraît depuis 1923. L'aide donnée par l'État à l'agriculture a été réglée d'une manière complète par une loi du 7 avril 1924. Dans les années 1890 à 1900, on a procédé à d'importants travaux d'amélioration foncière et de drainage (1898, 1904, 1915).

Bibliographie. Habsburg. Urbar. — K. Rüttimann : *Allmendkorporationen.*— A. Letter : *Ægeri.*— B. Staub : *Kt. Zug.*— J. Stutz : *Acker und Wiesenbau des Kts Zug.*— A. Weber : *Die Kartoffel und deren Einführung.* — *Zuger Nbl.* 1894. — Mühlberg : *Geistige Getränke der Zuger*, dans *Jahresb. der Kantonschule* 1864-1865. — J. Stutz : *Obstbau des Kts Zug.* — Le même : *Kirsche...* dans *Zuger Nbl.* 1932. — Schumacher : *Weinrodel in Baar 1683*, dans *Zuger Nbl.* 1883. — *Zuger Kalender* 1928. — *Schweiz. Alpstatistik*, XI[e] fasc. — *Ber. der landw. Winterschule*, dès 1919. [E. Zumbach.]

2. *Pêche et Chasse.* Il est prouvé qu'un droit de pêche dans le lac d'Ægeri fut octroyé au couvent d'Einsiedeln au X[e] s. ou au début du XI[e] s. ; on trouve aussi la preuve d'anciens droits de pêche dans le lac de Zoug concédés par exemple au couvent de Muri. D'autres droits de même nature furent octroyés plus tard, mais ils ne parvinrent jamais à supprimer l'usage général de la pêche. Le lac « ouvert » ou « non concédé » formait une partie de l'allmend et était administré comme tel par les communes qui édictaient les règlements sur la matière. Il existait à Zoug une confrérie spéciale des pêcheurs. Des conflits provenant d'un manque de clarté dans les délimitations des divers droits de pêche furent peu à peu aplanis par les tribunaux ou par la voie amiable ; dans le lac d'Ægeri, par exemple, par la convention de 1862 et par un arrêté du Tribunal fédéral du 21 déc. 1905, qui reconnut au canton le droit de souveraineté sur le lac, mais qui consacra un droit exclusif de pêche aux communes d'Oberägeri et d'Unterägeri, comme ayant droit de l'ancienne communauté d'Ægeri, sous réserve de certains droits privés légitimement acquis. Pour le lac de Zoug, certains droits privés furent réglés au moyen de contrats : pêche de Dersbach, de Buonas et d'Eielen. Une réglementation plus complète de la police de la pêche fut apportée par la loi fédérale de 1875 qui fut remplacée en 1888 par la loi actuellement en vigueur. Pour la pêche dans le lac de Zoug, un concordat fut conclu avec les cantons de Lucerne et de Schwyz en 1892, 1909, 1925.

Les premières limitations importantes apportées à la chasse, jadis entièrement libre, ont une origine fiscale (loi d'impôt de 1842) et ont fait dépendre le droit de chasse d'un permis. Mais la police proprement dite de la chasse fut créée par la loi fédérale de 1875, revisée en 1904 et en 1925. Une tentative de substituer dans le canton le système de l'affermage à celui des permis de chasse a échoué (1914).

Voir J. Hildebrand : *Gesetzgebung.*— Alph. Iten : *Fischereirechte der Stadt Zug im Zugersee.* — A. Brutschy : *Monographische Studien am Zugersee.*— E. Zumbach : *Fischereirechte im Ægerisee.*— J. Heuscher : *Monographie des Ægerisees.* — *Schweiz. Fischereizeitung* 1896. [E. Zumbach.]

3. *Commerce, industrie, métiers.* Lorsque Zoug se fut élevée au XIII[e] s. au rang de ville, elle devint tout naturellement le centre des transactions commerciales avec les environs, favorisée par sa situation de carrefour du trafic avec la Suisse centrale et le Sud. Ses principales marchandises étaient les céréales, le sel, le vin et les métaux ; les épices et les étoffes de luxe ne vinrent s'y ajouter que plus tard. On doit admettre que Zoug a possédé un marché depuis les temps les plus anciens. En 1485 deux marchés sont mentionnés, celui de Pentecôte et celui qui avait lieu après la Saint-Gall. Mais la proximité de Zurich et de Lucerne empêcha le commerce zougois de se développer au delà de son propre territoire.

Abstraction faite de la fabrication du papier, il n'existait à Zoug aucune industrie locale dans les siècles passés. Cette industrie du papier remonte au moins au début du XVII[e] s. et s'est maintenue jusqu'à nos jours. Une papeterie fut fondée en 1657 à Cham et est devenue l'actuelle papeterie de Cham S. A. Pour le surplus, l'industrie zougoise date d'une époque récente ; elle doit principalement son existence aux abondantes forces hydrauliques de la région. Filatures de coton d'Unterägeri 1834, de Neuägeri 1845, de Baar en 1854, filature d'Hagendorn 1862 (incendiée en 1888), filature mécanique de la Lorze à Zoug 1857, etc. Actuellement quarante fabriques sont soumises à la loi fédérale et une filature de soie a existé en tant qu'industrie locale de 1829 environ jusqu'au début de ce siècle.

Des corporations de métiers se formèrent aussi dans la ville de Zoug ; elles revêtirent à l'origine la forme de confréries qui imposaient à leurs membres la pratique de la religion. La première fut la confrérie des tanneurs, cordonniers et selliers, de 1407, qui disparut en 1864. Il y eut seize corporations diverses dont celle des tailleurs et tondeurs de drap de 1408, existe encore actuellement. La confrérie de Saint-Luc (1602-1866) groupait les artistes et les artisans d'art. Celle des boulangers et meuniers (1686), existe encore actuellement (liste des corporations, dans J. Mühle : *Festschrift*). Au XIX[e] s. les corporations furent sacrifiées au principe de la liberté de l'industrie ; les trois seules qui survécurent ne poursuivirent plus guère qu'un but social. Les corporations de Zoug n'eurent jamais d'influence politique. Les orfèvres, les imprimeurs, les fondeurs de cloches et les potiers d'étain ont acquis aux XVII[e] et XVIII[e] s. une assez grande notoriété ; ils faisaient partie de la confrérie de Saint-Luc, qui exerça une grande influence sur la vie artistique. L'association cantonale des arts et métiers fut fondée en 1899. Des écoles professionnelles furent créées à Zoug en 1830, à Unterägeri en 1885, à Menzingen en 1899, à Baar en 1896, à Cham en 1903. La première exposition zougoise d'industrie et d'agriculture eut lieu en 1910.— J. Mühle : *Festschr. d. Gewerbeschule Zug 1830-1930.*— *Gewerbeblatt* 1929-1930, n° 8. — G. Bossard : *Bericht... Ausstell. in Bern*, Zug 1858.

4. *Voies de communication.* La seule voie de communication de quelque importance fut, antérieurement au XIX[e] s., la route dite d'Horgen (Horgen-Sihlbrugg-Baar-Zoug) ; elle continuait par eau dans la direction Immensee, Küssnacht, Lucerne et Flüelen et reliait Zurich au lac des Quatre-Cantons. A Zoug, il existait un entrepôt, et un péage y était perçu pour l'entretien

de la route. Les pèlerinages d'Einsiedeln très florissants depuis la fin du moyen âge donnaient lieu aussi à un certain trafic. Comme les transports par voitures se substituaient toujours davantage aux transports par eau et que, dans l'intervalle, le chemin du Gothard avait été aménagé en une route importante, la ville de Zoug construisit en 1830 une route carrossable allant jusqu'à la frontière schwyzoise à St. Adrian. D'autres routes vinrent compléter celle-ci, de sorte que vers 1870, le canton disposait d'un réseau routier fort bien aménagé. La première ligne de chemin de fer fut celle de Zurich-Affoltern - Zoug - Cham - Rotkreuz, construite en 1864, suivie en 1882 de la ligne du Sud de l'Argovie jusqu'à Rotkreuz - Immensee et en 1897 de la ligne Zoug-Goldau et de celle de l'Albis. Toutes ces lignes ont été électrifiées en 1920-1932. Les efforts entrepris pour améliorer les communications des communes de montagne avec la vallée furent couronnés par la construction d'un pont sur le Lorzentobel achevé en 1910 et complétés par la construction de la ligne de tramway d'Oberägeri et de Menzingen (ouverte en 1913). Le trafic par eau sur le lac de Zoug existait déjà au moyen âge et contribuait à relier le Nord au Sud. Les bateaux à vapeur commencèrent à circuler en 1852. L'ouverture de la ligne d'Arth au Righi (1875), donna à ce territoire un essor considérable qui prit fin à l'ouverture de la ligne du Gothard. Un service de bateau organisé sur le lac d'Ægeri n'a duré que de 1891 à 1928.

Bibliographie. A. Weber : *Sihl und Horgenerstrasse*, dans *Zuger Nbl.* 1886.— R. Weiss : *Beitr. zur Verkehrsgesch. des Kts Zug*, dans *Jahresb. der Kantonsschule* 1912-1913.— *Zuger Kalender* 1897 et 1907.— E. Steimer : *Schiffahrtsrechte im Kt. Zug.* — E. Zumbach : *Dampfschiffahrt...* dans *Heimatklänge* VIII.— R. Weiss : *Führer durch den Kt. Zug.* — A. Weber : *Kuranstalten*, dans *Zuger Kalender* 1902-1907. [E. Zumbach.]

5. *Population.* Le premier recensement proprement dit de la population fut entrepris par le chroniqueur Jacob Billeter à Ægeri, qui y constata la présence de 1416 personnes en 1660. En 1817 le canton comptait 13 738 habitants ; 1850, 17 461 ; 1900, 25 093 ; 1930, 34 395. [W.-J. Meyer.]

B. Église. Une tradition fait de saint Béat et de saint Magne les introducteurs du christianisme dans le pays de Zoug. Une chapelle à Zoug est consacrée à saint Béat. On peut admettre avec certitude que le territoire zougois fut christianisé vers le VIII[e] s. du fait que le diplôme de 853, par lequel Louis-le-Germanique donna le domaine de Cham au Fraumünster de Zurich, mentionne aussi l'église comprise dans la donation. Des églises sont mentionnées à Baar (1045), Risch (1159), Neuheim (1179). Au début du XIII[e] s. existait une série de paroisses dotées de curés ou *Rectores ecclesiæ*. Les vieilles paroisses sont Zoug, Baar, Cham, Risch, Ægeri, Neuheim et Wipprechtswil (jusqu'en 1383). Le droit de patronat de Zoug et de Baar appartenait à la maison de Habsbourg-Autriche, qui donna celui de Baar en 1243 au couvent de Cappel, celui de Cham au Fraumünster de Zurich, de qui il passa pour peu de temps à l'évêque de Constance, puis parvint au chapitre des chanoines de Zurich ; celui d'Ægeri au couvent d'Einsiedeln ; celui de Neuheim à Einsiedeln, puis à Cappel ; celui de Wipprechtswil à la famille des *Meier* de Cham, ensuite à Cappel ; celui de Risch aux seigneurs de Hertenstein. A la fin du moyen âge, ces droits de patronat passèrent aux communes. Dans les bailliages de Walchwil, Cham, Steinhausen et Hünenberg, la ville de Zoug acquit le patronage et l'exerça jusqu'au temps récent. Pendant tout le moyen âge, le droit de présentation fut exercé suivant le droit ecclésiastique ; les communes présentaient les ecclésiastiques à l'évêque qui faisait la nomination. Dans la paroisse de Saint-Martin, l'assemblée générale élisait un *Kirchmeier* pour administrer les biens de l'église. La vie religieuse fut très intense durant le moyen âge et l'époque moderne. Il y eut un grand nombre de fondations de prébendes et d'anniversaires. On trouvait en général dans les paroisses les confréries de Saint-Sébastien et du rosaire. Le 9 janv. 1512, le pape Jules II, pour récompenser les Zougois de leur fidélité envers l'église, leur accorda de pouvoir nommer et présenter des ecclésiastiques à tous les bénéfices du canton.

La Réformation trouva peu d'appui à Zoug. Il y eut bien dans la ville une petite paroisse protestante qui fut tolérée un certain temps. Mais l'issue de la seconde guerre de Cappel en faveur des V cantons fortifia la

Zoug au commencement du XIX[e] s. D'après une aquatinte de J.-B. Isenring (Bibliothèque Nationale, Berne).

situation du catholicisme. Réunis encore au camp de Baar, les Zougois firent vœu de ne rien tolérer de contraire à l'ancienne foi et à ses institutions. La direction des affaires ecclésiastiques passa un certain temps aux communes : nomination des prêtres, institution et célébration des jours de fêtes religieuses, organisation de processions, réception des saints Sacrements, maintien de la pureté de la doctrine et de la vie morale. Le *Grosser Rat* a beaucoup contribué à maintenir la foi catholique et les bonnes mœurs ; il infligeait diverses peines pour infractions à la vie religieuse et à la vie morale. Charles Borromée visita les églises zougoises le 23 août 1570, les nonces Bonhomini et Paravicini en 1579 ; des visitations épiscopales eurent lieu en 1587. L'ordre des capucins fut introduit en 1595. Avec le curé Jakob Hauser se clôt à Zoug la période de la Contre-réformation.

Au cours des temps des nouvelles paroisses furent fondées : Menzingen 1479, Steinhausen 1611, Unterägeri 1714 ; Walchwil, qui avait obtenu en 1479 la concession de tous les droits d'une paroisse, ne fut définitivement détaché de Zoug qu'en 1804. La représentation des pièces religieuses contribua dans une grande mesure à relever la vie religieuse aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, ainsi *St. Oswald*, 1485 ; *Die Auffindung und Erhöhung des Kreuzes*, 1598 ; *St. Stanislaus*, 1620 ; *Der ägyptische Josef*, 1655 ; *Bruder Klaus*, 1662 ; *Der hl. Antonius von Padua*, 1719 ; *Siegeslorbeer göttlicher Gnade*, 1724 ; *St. Silvanus*, à Baar 1697.

En vertu de la constitution de 1873, le droit de collation passa des communes bourgeoises aux paroisses, qui furent autorisées à racheter les droits de collation privés. Les protestants du canton sont constitués en une seule paroisse. L'administration des biens d'église est placée sous le contrôle du gouvernement. Les couvents du canton sont : Frauental, fondé en 1231 ; un couvent de religieuses à Ægeri, mentionné en 1278 ; Mariæ Opferung à Zoug, incorporé en 1570 à l'ordre des franciscains ; les couvents de capucins de Zoug, 1595, du Gubel, 1843 ; les maisons des sœurs enseignantes de Menzingen, 1844, et de Heiligkreuz près Lindencham, 1849.

Après avoir été détaché de l'évêché de Constance en 1814, le canton de Zoug fut, avec d'autres cantons, dans une situation provisoire jusqu'en 1819, puis administré par l'évêque de Coire. En 1828, il fut rattaché à l'évêché de Bâle. Le traité du 26 mars 1828 lui attribua un chanoine non résident et un commissaire épiscopal. Zoug forme avec le Freiamt et Zurich un chapitre de l'archidiaconat d'Argovie ; depuis la Réformation il est appelé chapitre de Bremgarten-Zoug, du fait de la résidence du doyen.

Bibliographie. F.-X. Uttinger : *Die Pfarrei Zug.* — A. Nüscheler : *Gotteshäuser*, dans *Gfr.* 40. — R. Henggeler : *Die Patrozinien.* — Max Kuhn : *Die Kirchenrechtl. Verhältnisse von St. Wolfgang.* — W.-J. Meyer : *Der Chronist Werner Steiner*, dans *Gfr.* 65. — A. Müller: *Das Kirchenpatronatsrecht im Kt. Zug*, dans *Gfr.* 67. — Le même : *Hundert Jahre Bistum Basel*, dans *Zuger Kalender* 1929. [A. MÜLLER.]

C. ÉCOLES. Lorsqu'en 1798-1799, Stapfer, ministre de la République helvétique, fit son enquête sur la situation des écoles, toutes les communes du canton de Zoug furent en état de le documenter sur l'effectif des écoles du pays. La ville de Zoug avait quatre écoles, dont deux de garçons en ville, une de filles au couvent de femmes Mariæ Opferung et une école mixte à Oberwil ; Menzingen disposait d'une école dans la localité même et d'une seconde à Neuheim. Outre l'école du village, Baar en entretenait une à Allenwinden, Cham une dans le village et une autre à Niederwil, Hünenberg, une sur la Wart et une à Rumentikon. Plusieurs de ces écoles remontaient à un passé lointain. L'école allemande de Zoug existait déjà au XIV^e^ s. La liste des maîtres de l'école allemande de Zoug, publiée par Aschwanden, remonte à 1460 ; toutefois l'école est de date plus ancienne encore. L'école des filles du couvent de Mariæ Opferung a vu le jour en 1657. Certaines écoles de la campagne furent créées d'assez bonne heure. La fondation d'une prébende scolaire à Menzingen date du début du XVII^e^ s. La ville de Zoug possédait un gymnase depuis le milieu du XVII^e^ s., Baar et Menzingen avaient au XVIII^e^ s. déjà leurs écoles latines. Les maîtres étaient en général des ecclésiastiques. En 1799, le canton comptait 16 maîtres ecclésiastiques et 7 maîtres laïques, plus 3 institutrices religieuses de Mariæ Opferung. Les écoles de Zoug, d'Oberägeri, de Menzingen, de Neuheim, de Baar, de Risch et de Walchwil étaient ouvertes toute l'année, toutefois avec une assez longue interruption en automne. Les branches enseignées partout étaient la lecture et l'écriture, et dans certaines écoles, le calcul. L'école était facultative et cependant l'école d'Ægeri comptait en 1799, 106 élèves, celle de Menzingen, 100, celle de Cham, 109. Les moyens d'instruction étaient rudimentaires. L'instruction publique était exclusivement assurée par les communes. Les démarches entreprises par la République helvétique pour développer l'instruction publique firent rapidement monter, dans le canton de Zoug comme ailleurs, le niveau intellectuel. La constitution de 1803 créa une autorité cantonale de surveillance : le Conseil d'éducation, qui réalisa des progrès réjouissants dans le domaine du matériel scolaire, du programme d'instruction, des méthodes d'enseignement, de la formation des maîtres et des locaux scolaires. En 1803, le Conseil d'éducation élabora un plan général des études (rédigé par le doyen Bossard) ; il introduisit pour les maîtres des examens cantonaux sans lesquels personne n'était admis à enseigner et soumit toutes les écoles au contrôle et à l'inspection du Conseil d'éducation. De nombreuses circulaires adressées par celui-ci aux commissions scolaires des communes et aux curés, dans les premières années du XIX^e^ s. témoignent du zèle et du sentiment des responsabilités avec lesquels l'autorité scolaire cantonale accomplissait sa tâche. Le 8 oct. 1806, tous les maîtres du canton furent convoqués, pour la première fois, à une conférence cantonale.

La constitution de 1814 supprima le Conseil d'éducation et rendit aux communes, dans une mesure plus ou moins grande, leur ancienne autonomie. Cependant certaines communes vouèrent aux questions scolaires une réjouissante attention. L'instruction publique doit beaucoup à l'initiative dont fit preuve à cette époque un maître de Baar, Leodegar Zumbach (1784-1856). Il fonda, en 1804, à Baar une école privée et enseigna ensuite de 1805 à 1853 à l'école publique de la commune. La constitution de 1848 introduisit à nouveau un Conseil d'éducation cantonal et jeta les bases d'une nouvelle politique scolaire cantonale. En 1850 fut promulguée la première loi scolaire cantonale qui institua la scolarité obligatoire et érigea le principe de la gratuité de l'instruction. En 1859 le canton possédait 45 écoles primaires comportant 48 maîtres et 1958 élèves. Dans les années 1860 à 1870, cinq communes furent dotées d'écoles secondaires. En 1879, on introduisit les cours de répétition pour les futures recrues (école civique). La loi scolaire actuellement en vigueur date de l'année 1898. L'école est obligatoire dès la 7^e^ année révolue ; elle comprend sept années de 42 semaines scolaires. La fréquentation des deux classes de l'école civique est obligatoire pour les jeunes gens de 17 à 19 ans. La nomination des maîtres appartient aux communes ; ce sont elles qui les rétribuent. Toutefois le canton contribue pour un tiers au traitement des maîtres de l'école primaire, pour la moitié à celui des maîtres secondaires. A la tête de l'instruction publique cantonale se trouve le Conseil d'éducation. Le canton fournit gratuitement tout le matériel scolaire. La ville de Zoug a institué une classe spéciale pour les enfants retardés ou anormaux. En 1930, le canton comptait 107 écoles primaires et dix écoles secondaires. Depuis 1911 tous les apprentis des deux sexes sont tenus de fréquenter une école complémentaire de métiers ou de commerce. Des écoles professionnelles ont été instituées dans cinq communes ; celle de Zoug existe depuis plus de cent ans.

En 1861 fut fondée à Zoug l'école industrielle cantonale (école moyenne) qui absorba en 1917 le gymnase supérieur de la ville pour devenir l'école cantonale actuelle. Celle-ci comprend une école supérieure réale, une division de commerce et un gymnase qui prépare les

élèves à la maturité. Déjà au cours des années 1880 à 1890 une école d'agriculture cantonale ouvrait ses portes en hiver ; supprimée tôt après, elle fut réintroduite en 1917. L'instruction publique du canton reçut une notable impulsion grâce à la création des instituts de sœurs enseignantes de Menzingen et de Heiligkreuz près de Cham, et grâce à la fondation en 1880 du séminaire libre catholique de Saint-Michel à Zoug. Le couvent Mariæ Opferung à Zoug possède aussi un séminaire pour la pérparation d'institutrices. Tout récemment des maisons d'éducation ont été fondées au Zugerberg et à Oberägeri. Zoug possède une école secondaire libre pour les jeunes filles de religion protestante.

Bibliographie. J. Hildebrand : *Gesetzgebung.* — H. Baumgartner : *Schule u. Schulbestrebungen 1800*, dans *Zuger Nbl.* 1896. — A. Aschwanden : *Deutsche Schulmeister in Zug*, dans *Päd. Blätter* II. — Nuth : *Schulen u. Schulhäuser*, dans *Jahresb. d. Kantonsschule* 1880. — *Plan der öffentl. Knabenlehranstalten der Stadtgem.* 1830. — J. Mühle : *Jubil. Gewerbeschule Zug 1830-1930.* — H.-Al. Keiser : *Gesch. d. Kantonsschule.* — G. Abegg : *Gedenkblätter* 1911. — R. Weiss: *Das neue Heim*, dans *Zuger Nbl.* 1921. — Notices sur les écoles : Mariæ Opferung : J.-C. Fäsi : *Nachrichten*, 1811. — Saint-Michel : H.-Al. Keiser : *Geschichte (Festschrift* 1897). — Le même : *Festschrift St. Michæl* 1922. — W. Arnold : *Lehrerseminar.* — B. Landtwing : *Notizen* (concern. Menzingen). — A. Weber: *Lehrschwestern-Institut*, dans *Zuger Kalender* 1896. — B. Rohrer : *50. Jahresbericht.* — *Vergissmeinnicht* (publication de l'institut) dès 1902. — Heilig Kreuz (Cham) : Publication de l'institut dès 1903. [Phil. Etter.]

D. Assistance et utilité publique. Les plus anciennes institutions d'assistance publique ont un caractère confessionnel. En 1435 fut fondé la léproserie du Siehbach ; un nouveau bâtiment y fut édifié en 1520. Dans l'Obergasse de la vieille ville, près de la chapelle Notre-Dame, se trouvait l'hôpital du Saint-Esprit qui date probablement du début du XV^e s. En 1510-1511 un nouvel hôpital fut construit au Burgbach (actuellement maison d'école), asile de prébendaires en même temps qu'hôpital. En 1643 on décida de ne recevoir dans l'hôpital que des ressortissants. En 1854 fut construit l'hôpital bourgeois à la rue d'Arth. La première réglementation de l'assistance par la législation cantonale eut lieu en 1845. L'année 1880 vit paraître une loi sur l'assistance, selon laquelle la commune d'origine est tenue d'assister les nécessiteux, même s'ils résident en dehors de la commune. La commune de Steinhausen acquit en 1813 une maison au « Erli » pour y placer les malades nécessiteux. Cham fonda en 1824 un asile pour indigents qui a été revendu en 1875 ; les pauvres furent alors placés dans des familles. Risch et Hünenberg furent dotés d'orphelinats en 1828, Oberägeri et Unterägeri en 1870. Depuis la fondation en 1852 de l'orphelinat privé de Menzingen, dirigé par des Sœurs de la Sainte-Croix, quelques orphelinats ont été créés par des communes.

Dans le domaine du bien public, il importe de mentionner la fondation de la Société d'utilité publique du canton de Zoug, créée en 1884, qui se voua dès le début aux soins des malades ainsi qu'au patronage des détenus libérés. Grâce à l'appui d'une dame philanthrope, Adélaïde Page-Schwerzmann, à Cham, la Société d'utilité publique créa en 1912 le sanatorium d'Unterägeri pour tuberculeux et en 1918, dans la même localité, la clinique Heimeli pour les enfants délicats ou suspects de tuberculose. La même année fut créé à Zoug un dispensaire antituberculeux cantonal. En 1931, la Société d'utilité publique créa une colonie de vacances pour écoliers à Unter-Horbach au Zugerberg. Dans le domaine des soins aux aliénés, le père capucin Rufin Steimer eut le mérite de fonder à Oberwil la maison de santé Franziskusheim, ouverte en 1909.

Bibliographie. Jahresber. der Gemeinnützigen Gesellschaft Zug, dès 1892. — *Zuger Nbl.* 1882, 27 ; 1902, 21 ; 1904, 21 ; 1920, 26 ; 1933, 9. — *Nbl. Hülfsges. Zürich* 1891 et 1892. [J. Kaiser.]

E. Constitution et institutions judiciaires. 1. *La constitution jusqu'en 1798.* L'évolution de la constitution zougoise a été conditionnée par le dualisme existant entre la ville d'une part et les communes rurales d'Ægeri, Menzingen et Baar ou Zoug-campagne, de l'autre, qui, toutes ensemble, formaient l'État de Zoug. Depuis l'entrée dans la Confédération, la ville prétendait à une situation privilégiée, qu'elle chercha encore à augmenter. Elle voulait abaisser les communes au rang de minorités. Les trois communes se défendirent avec une ténacité et une opiniâtreté étonnantes contre les prétentions de la ville ; elles menèrent, pour le maintien de l'équilibre politique, un combat parfois aigu qui, à plusieurs reprises, menaça de tourner en guerre civile. Mais les cantons, à l'aide de sentences arbitrales, parvenaient à rétablir la paix et à créer un compromis amiable. Si dans ces sentences les trois communes de la campagne obtinrent la reconnaissance de leur situation indépendante et du principe de leur égalité politique avec la ville, elles le durent essentiellement à la forte influence de Schwyz qui ne voulait pas voir passer Zoug au rang des cantons-villes. Le Libelle du 4 déc. 1604, confirmé par la sentence du 23 mars 1610 et la décision de la Diète du 26 juin 1610, consacra la situation équivalente des deux parties. Il fut, jusqu'en 1798, à la base du droit constitutionnel zougois.

Zoug. Couvent de femmes (Mariæ Opferung) à Zoug au début du XIX^e s. D'après une aquatinte de J. Meyer, gravée par F. Hegi.

Dès lors la « ville et la campagne de Zoug » formaient en droit une confédération des quatre communes de Zoug, Ægeri, Menzingen et Baar. La souveraineté de l'État était partagée entre la ville et les communes, ce qui a marqué d'un caractère particulier l'ancienne législation zougoise. Les quatre communes étaient chacune presque un État souverain. Leur autonomie était toutefois limitée dans deux domaines : L'exercice de la haute juridiction qui avait été accordé en commun à la ville et à la campagne, et les relations avec la Confédération et avec l'étranger. C'est pourquoi le canton de Zoug, bien qu'il ait connu du XIV^e s. à 1848 l'institution de la landsgemeinde, ne peut pas sans autre être rangé parmi les démocraties à landsgemeinde. La structure interne du droit constitutionnel de Zoug, qui était celui d'un État composé d'une ville et de trois communes rurales, présentait un caractère très particulier.

La landsgemeinde de la ville et des communes est mentionnée en 1376. Il est probable que sa création comme organe suprême du jeune État remonte à l'entrée de Zoug dans la Confédération. Pouvaient y participer les bourgeois de la ville, les habitants de la vallée d'Ægeri, de la montagne de Menzingen et de la commune de Baar, au début dès l'âge de 14 ans et plus tard de 16 ans. Ils devaient porter le sabre au côté. Les conseillers y venaient à cheval, dans leurs costumes officiels et porteurs de bouquets de fleurs. Les ecclésiastiques en étaient exclus. Jusqu'en 1441, la landsgemeinde se réunissait occasionnellement à Zoug et le plus souvent sur une prairie au-dessous de Grüt (Com. Baar) appelée

Auf der Egg. Une sentence fédérale de 1441 désigna la ville de Zoug comme siège permanent de la landsgemeinde ; toutefois, elle se réunit exceptionnellement vers 1730 sur l'Ægertenwiese au-dessus du couvent Mariæ Opferung. On connaît la landsgemeinde « im Feld », qui édicta à Baar en 1531, après la seconde guerre de Cappel, les articles de Baar pour le maintien et la protection de la foi catholique. Les landsgemeinde ordinaires se réunissaient primitivement à la Saint-Jean, plus tard le premier dimanche de mai.

Au début, la landsgemeinde avait un pouvoir législatif, mais dans la suite elle n'eut plus aucune compétence dans ce domaine, sauf dans les rares cas où l'assemblée générale de la ville et des trois communes lui en donnait une par un vote unanime. La ville ne voulait pas, en vertu du principe de la majorité, être mise en minorité par les communes de la campagne sur des questions matérielles et de législation. Ce fut pour cette raison que le Libelle de 1604 enleva à la landsgemeinde toute compétence en matière législative. Il était défendu sous des peines sévères, de faire à la landsgemeinde, d'autres propositions que celles qui se rapportaient aux élections. La corruption des bourgeois dans les affaires électorales était aussi sévèrement punie. Au lieu d'être élus, ceux qui y avaient recouru, et notamment les baillis des bailliages communs, devaient payer à chaque bourgeois une somme déterminée.

Zoug. Le château, du côté de Löbern, vers 1830. D'après une aquatinte de J.-B. Isenring (Bibliothèque Nationale, Berne).

Le Conseil de la ville et bailliage comptait 40 membres élus à raison de 13 par la ville et 9 par chacune des trois communes rurales. Il était présidé par l'ammann. Il était l'autorité administrative et exécutive de l'État. Avec l'ammann, le Conseil représentait le pays à l'extérieur et soignait toutes les « affaires de la patrie » ; les plus importantes d'entre elles devaient, cependant, être soumises à l'approbation des quatre communes. C'étaient en particulier les mesures prises en matière législative.

Le Conseil était aussi chargé de l'administration de la haute justice ; il avait également certaines compétences de justice civile, notamment comme instance suprême d'appel.

L'ammann était le chef effectif de la petite république. Il dirigeait les délibérations de la landsgemeinde et présidait le Conseil, le Conseil restreint chargé de rendre la justice criminelle, et le grand tribunal civil. L'ammann possédait le droit de condamner à mort, il avait la garde du glaive du pays. A l'origine, il présidait aussi le Conseil de la ville de Zoug, mais il en résultait des frottements lorsque la charge était remplie par un représentant du bailliage ; aussi une sentence fédérale de 1610 accorda-t-elle au Conseil de la ville le droit de choisir son propre président, le *Stabführer*. Toutefois subsista pour l'ammann l'obligation de résider en ville pendant la durée de ses fonctions. Au début, la ville émettait la prétention que l'ammann devait être choisi seulement parmi ses bourgeois. Un accord de 1582 entre les quatre communes stipulait que la landsgemeinde ne pouvait plus élire librement l'ammann, mais qu'elle devait le choisir chaque année dans les communes suivant un ordre déterminé : durant trois ans à Zoug même, puis durant deux ans consécutifs dans chacune des communes de Menzingen, Ægeri et Baar. Cet accord resta en vigueur jusqu'en 1798. La landsgemeinde nommait encore le banneret, le porte-drapeau, le *Landeshauptmann* et le secrétaire d'État.

Les quatre communes avaient la compétence de légiférer sur l'étendue de leurs territoires ; elles en usaient souverainement. Elles connaissaient aussi des questions de guerre et de paix, d'alliance, de capitulation militaire et autres affaires semblables. Chacune d'elles, à l'exception de Menzingen, avait sa propre corporation d'allmend ; Ægeri en avait même deux et Baar cinq, qui existent encore. La ville de Zoug, avec ses cinq bailliages de Cham, Hünenberg, Steinhausen, Risch et Walchwil, formait une sorte d'État dans l'État. Elle plaçait à leur tête un bailli, nommé pour deux ans par la bourgeoisie et choisi dans son sein. Toutefois, Hünenberg qui s'était placé volontairement sous la protection de Zoug en 1416, avait le droit de désigner son bailli, un bourgeois de la ville aussi, et de l'assister d'un Conseil de quatre personnes de la localité pour l'exercice de la basse justice. A l'exception de la haute justice, Zoug possédait tous les droits souverains sur ses bailliages.

Les sources du droit. Les premières sources écrites remontent au XIV^e^ s. On connaît la coutume de Walchwil concernant la transmission héréditaire de l'équipement militaire, de 1398. Le val d'Ægeri avait déjà au XIV^e^ s. son propre coutumier ; il faut mentionner encore ceux de Blickenstorf (Baar) de 1381 et 1394, de Neuheim vers 1300 et 1331. Le livre des bourgeois de la ville de Zoug est de 1435 environ ; les *Gemeindsartikel* de Baar, de la fin du XVI^e^ s. ; le droit de la montagne de Menzingen, de 1517 ; le registre de la corporation de Hünenberg, de la fin du XVI^e^ s. probablement. La première codification importante du droit en vigueur dans la ville et les communes se trouve dans le *Stadt- u. Amtbuch*, de 1432, qui, en 74 articles, contient les principales dispositions de droit civil et pénal, ainsi que de procédure. Il fut porté à 152 articles en 1566, puis augmenté de dispositions sur des matières spéciales en 1645, 1665, 1675. Jusqu'à l'élaboration du code de droit privé de 1861, il forma la plus importante source de droit civil zougois.

Tribunaux civils. Par la lettre de franchise du roi Wenceslas, du 16 oct. 1379, la ville et le bailliage furent libérés de toute juridiction étrangère en matière civile. Les contestations pour dettes et concernant les propriétés relevaient du *Grossgericht*, composé de quatre jurés, deux de la ville, un d'Ægeri et un de Baar. Il était présidé par l'ammann ou son lieutenant, qui, cependant, n'avait pas droit de vote. Si les jurés étaient partagés, 2 et 2, l'affaire était renvoyée à un tribunal agrandi, composé de trois jurés de la ville et trois des autres communes. A l'origine, on appelait du *Grossgericht* au Conseil

de la ville et des communes; plus tard, ce droit d'appel fut abandonné et le nombre des membres du tribunal porté à huit et même à douze. La commune de Menzingen, avec la partie supérieure d'Ægeri, possédait son propre tribunal, le *Gotteshausgericht*, formé d'un président et de quatre juges. Les sujets du couvent d'Einsiedeln résidant sur la montagne de Menzingen s'étaient rachetés des droits seigneuriaux de l'abbaye ; ils avaient acquis les droits de juridiction de l'abbé et, de ce fait, ne relevaient pas du *Grossgericht*. Le Conseil de la ville et des communes avait aussi quelques compétences de droit civil, et la ville possédait un tribunal qui siégeait sous la présidence du grand sautier, le *Wochengericht*. Il paraît avoir abandonné avec le temps une partie de ses attributions au *Grossgericht*. Un tribunal particulier, qui se rattachait davantage à la justice pénale, était le *Grossmächtiger Rat*, qui se réunissait le jeudi gras sur la place de Zoug, élisait un avoyer, et punissait de peines plus burlesques que sévères les écarts de mœurs des gens de la ville et des communes. A l'origine c'était probablement une réunion de jeunes gens à l'occasion du carnaval, puis c'est devenu un tribunal de mœurs avec sa justice particulière, que l'on ne craignait pas sans raison.

Tribunaux pénaux. Le 24 juin 1400, le roi Wenceslas accorda à la ville de Zoug le droit de condamner à mort, et le 5 mai 1415, le roi Sigismond le concédait à la ville et aux communes. L'exercice de la justice pénale était confié au *Blutgericht* ou *Malefizgericht*, choisi dans le Conseil de la ville et du bailliage et comptant 18 membres, soit 6 de la ville et 4 de chacune des trois communes du bailliage. Le tribunal était présidé par l'ammann. Dans les premiers temps, il siégeait en plein air, sur la place des tilleuls, en dehors de la ville ; plus tard à huis clos, à l'hôtel de ville.

2. *Depuis 1798.* La constitution de 1803 supprima la confédération des communes zougoises pour créer l'unité cantonale ; les anciens bailliages de la ville furent érigés en communes. Depuis 1848, le canton compte onze communes : les quatre communes primitives, auxquelles s'ajoutèrent en 1803 les cinq bailliages de la ville ; en 1814, Ægeri se scinda en Oberägeri et Unterägeri, et en 1848, Neuheim fut détaché de Menzingen. La landsgemeinde subsista jusqu'en 1848 ; de 1803 à 1814 elle exerça le pouvoir législatif, qui passa ensuite au triple landrat. A partir de 1814, elle ne fut plus qu'un collège électoral chargé de nommer les principaux magistrats : landammann, appelé ainsi dès 1814, banneret, etc. Jusqu'en 1848, l'autorité exécutive fut le Conseil cantonal, présidé par le landammann, et composé de 54 représentants des communes ; il choisissait dans son sein le tribunal criminel, de 25 membres. L'autorité législative était le triple landrat, dont le noyau était formé du Conseil cantonal ; les communes adjoignaient deux représentants à chaque membre de ce dernier. Les procès civils relevaient d'un tribunal de sept membres et d'un tribunal cantonal. Le Conseil cantonal devait compter un nombre égal de représentants du bailliage intérieur et du bailliage extérieur. Le landammann, nommé pour deux ans, était choisi alternativement dans l'une et l'autre des parties du pays. La constitution de 1848 introduisit la séparation des pouvoirs. L'autorité législative fut confiée au Grand Conseil, de 67 membres, dont 5 étaient nommés par cooptation du Grand Conseil. Il élisait un gouvernement de onze membres et les tribunaux. Pour la première fois en 1848, le canton obtint de pouvoir prélever un impôt qui lui fût propre. La constitution de 1876 remplaça le Grand Conseil par le Conseil cantonal, dont les membres sont nommés sur la base du nombre d'habitants et non plus sur celui des bourgeois ayant droit de vote. Depuis 1876, les membres du Conseil d'État et les deux députés au Conseil des États, et dès 1894 les membres des tribunaux, sont nommés par le peuple. La constitution de 1876 introduisit l'initiative législative et constitutionnelle, ainsi que le référendum facultatif. Depuis 1894, toutes les autorités, à l'exclusion du gouvernement et des tribunaux, sont nommés sous le régime de la représentation proportionnelle ; les autorités communales le sont aussi si un dixième des électeurs le demande. Une innovation de la constitution de 1876 est la division des anciennes communes en communes d'habitants, de bourgeois, et en paroisses. Le code de droit privé élaboré en 1861 resta en vigueur jusqu'en 1912. Le code pénal date de 1876.

Bibliographie. *AS* I et II. — *Gfr.* — *UZ.* — Th. Schiess : *Quellenwerk* I. — *ZSR* I. — J. Hildebrand : *Gesetzgebung.* — J.-J. Blumer : *Staats- u. Rechtsgesch.* — F. Stadlin : *Topographie.* — R. Schmid : *Stadt u. Amt Zug bis 1798*, dans *Gfr.* 70. — E. Zumbach : *Ammännerkatal.* — K. Rüttimann : *Zuger. Allmendkorporationen.* — H. Ryffel : *Schw. Landsgem.* — Ph. Etter : *Staatsgechichtl. Entwickl.* — *ASG* N. S. XI. — B. Staub : *Stadt u. Amt Zug 1352*, dans *Gfr.* 8. — *Schweiz. Geschichtsforscher* X

Zoug. L'hôtel de ville et la tour de l'horloge vers 1830. D'après une aquatinte de J.-B. Isenring (Bibl. Nat., Berne).

(Chronique Ruess). — A. Weber : *Freiheitsbriefe*, dans *Zuger Nbl.* 1889. — A. Renaud : *Beitrag.* — Plattner : *Der Grosse Rat*, dans *Kantonsschulber.* 1864. — Koch : *Haushalt.* — B. Staub : *Zuger. Vermögenssteuer*, dans *Gfr.* 31. — Statuts communaux : *Ægeri*, dans Grimm : *Weistümer* I, 159, et A. Letter : *Ægeri* ; *Menzingen*, dans *Heimatklänge* 1922 ; *Baar*, ibid. 1922 ; *Hünenberg*, dans Stadlin I ; *Risch*, dans Stadlin II ; *Neuheim*, dans Grimm : *Weistümer* I, 816. — *Zuger Nbl.* 1907. — Eug. Huber : *System u. Gesch. d. Schweiz. Privatrechts* IV. — E. Stutz : *Strafrecht in Stadt und Amt Zug.* — *Bericht betr. Erlass eines zugerischen Strafgesetzbuches.* [Phil. ETTER.]

F. MILITAIRE. Tout citoyen de 16 à 60 ans était astreint au service militaire. Le commandant en chef des troupes du pays était le *Landeshauptmann*. Il était élu en cas de guerre par la landsgemeinde. Celle-ci désignait aussi le porte-bannière à qui incombait la garde de la bannière du pays ; cette charge honorifique était réservée, par tradition, aux membres de la famille Kolin. La bannière ne devait pas être portée au delà

des frontières de la ville et du bailliage de Zoug. En guerre, on partait en campagne avec le fanion du pays. La landsgemeinde désignait à cet effet un porte drapeau qui revêtait une véritable charge militaire et qui marchait en tête du contingent de Zoug. A la fin du XVI[e] s., ce contingent comprenait 300 hommes, la ville en mettait sur pied 100, les trois communes 200. En 1651, les forces militaires de Zoug furent réglementées à nouveau ; elles comportaient 600 hommes et étaient réparties en 12 compagnies de 50 hommes chacune. Dans la première guerre de Villmergen en 1656, les Zougois mirent sur pied 900 hommes, dont 300 de la ville ; 200 furent levés par chacune des trois communes Baar, Ægeri et Menzingen ; dans la seconde guerre de Villmergen le contingent zougois avait les mêmes effectifs. Chaque commune élisait un capitaine qui était soumis au *Landeshauptmann*. Dans l'organisation militaire de la ville et du bailliage, du 11 mai 1689, la troupe fut « pour tous cas de danger » élevée à 1290 hommes et répartie en trois bans, le premier ban était précédé du drapeau des fusiliers ; le deuxième, du fanion du pays et le troisième ban (landsturm) de la bannière. Chacun de ces trois bans comptait 400 hommes, dont 134 de la ville et 89 de chacune des trois communes (*Zuger Nbl.* 1884, p. 19). En 1757 parut chez J.-M. Blunschi, à Zoug, le *Reglement vor die Land-Miliz lobl. Stand Zug*, consacré à l'organisation, à l'équipement et à l'exercice. Selon ce règlement, le contingent était réparti en bataillons de 4 compagnies ; chaque compagnie comptait 100 hommes, plus tard 120 hommes. En 1798, Zoug disposait de 4 bataillons ; les bourgeois âgés de plus de 60 ans demeuraient sous la bannière du pays et étaient utilisés sur le territoire même ; à cette date, le pays disposait donc d'une force militaire de 3098 hommes. La répartition par bataillons fut maintenue dans les règlements militaires de 1804 et de 1805 (*Zuger Nbl.* 1916). Lorsque l'organisation militaire fut confiée à la Confédération, Zoug fournit le demi-bataillon d'élite 77, comprenant une compagnie de chasseurs et 2 compagnies du centre, plus 2 compagnies de réserve (fils de veuves) et le bataillon de landwehr 77. Sous l'organisation militaire de 1874, Zoug fournit le bataillon 48, 2 compagnies de landwehr 142 et un bataillon de landsturm.

Au début les armes devaient être fournies par chaque bourgeois. Au moment de son mariage il devait faire la preuve qu'il possédait des armes. En 1631, le Conseil de ville et du bailliage décida que celui qui se considérait comme un honnête homme devait paraître à l'église avec son sabre. A partir du XVIII[e] s., l'armement fut fourni par la commune ; celle-ci élisait un Conseil de guerre ; elle avait une chambre des armements et exerçait un pouvoir presque souverain dans l'organisation, l'armement et le contrôle des choses militaires.

L'uniforme dut pendant longtemps être fourni par le soldat lui-même. Les officiers qui revenaient du service étranger, entraient au service militaire de leur patrie dans leurs uniformes étrangers. Le simple soldat portait un costume civil. Dans la seconde guerre de Villmergen en 1712, les soldats portaient, comme signe de ralliement, un ruban blanc autour de leur chapeau. Le règlement de 1757 prescrivait aussi un costume uniforme. Les officiers et les militaires fortunés devaient donner le bon exemple. Uniforme : tunique bleue avec parements blancs, culottes bleues à boutons blancs, guêtres de drap blanc, chapeau noir avec bordure blanche. L'uniforme est demeuré le suivant depuis 1809. L'infanterie avait une tunique bleu foncé, un col et des parements rouges, un gilet rouge, des culottes noires, des guêtres de même couleur, des bas blancs légèrement visibles, un chapeau de laine noir, relevé devant et derrière avec une cocarde bleue et blanche, la buffleterie blanche. L'officier portait le même uniforme avec un plumet bleu et blanc au chapeau, un ceinturon blanc, deux épaulettes argent. La tunique et le pantalon des chasseurs et des carabiniers étaient vert foncé, le pantalon étroit, le col, les parements et le chapeau noir ; les officiers portaient un plumet vert ; les soldats avaient des chapeaux ronds relevés à gauche ; ils portaient des demi-bottes ; les officiers de longues guêtres noires. Le chapeau rond fut remplacé plus tard par le shako, puis par le képi, enfin par le casque.

Bibliographie. Ant. Weber : *Wehr und Waffen im Zugerlande*, dans *Zuger Kal.* 1912, 1913. — H.-Al. Keiser : *Grenzwacht der Schweizer zur Zeit Napoleons I., mit besonderer Berücksichtigung des Zuger Kontingentes* dans *Zuger Nbl.* 1916, 1917. — *Zugerische Kriegsmannschaft 1651 u. 1689*, dans *Zuger Nbl.* 1884. — A. Letter : *Ægeri, Historisches über Land und Leute.* — W.-J. Meyer : *Erinnerungsschrift an den Aktivdienst der Zugertruppen 1914-1918.* [W.-J. MEYER.]

G. PRESSE. La première imprimerie fut ouverte à Zoug vers 1670 par Jakob Ammann, de Nuremberg. Au XVIII[e] s. l'art d'imprimer atteignit un haut degré de développement. De nombreux imprimés sortirent des presses des maisons Roos, Muos, Schäll, Hiltensperger (connue par ses originales gravures sur bois), etc. La famille d'imprimeurs zougois la plus connue est celle des Blunschi. De 1747 au XX[e] s., durant cinq générations, elle s'adonna à cette profession. Dès 1770 l'imprimerie Blunschi édite le *Zuger Haus-Kalender*, qui existe encore. Un second calendrier zougois paraît depuis 1856, d'abord chez Elsener, puis aujourd'hui à l'imprimerie Speck et Co. Le premier journal zougois fut le *Wochenblatt der vier Kantone Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug*, édité de 1814 à 1821 par Beat-Josef Blunschi. La même maison publia ensuite la *Zuger Zeitung* 1823-1831, *Der freie Schweizer* 1832-1849. De l'imprimerie Alois Keiser sortit en 1848 la *Neue Zuger Zeitung*, conservatrice, qui devint en 1886 les *Zuger Nachrichten*. Le *Zuger Volksblatt* est depuis 1865 l'organe du parti radical. A Baar est publié le *Zugerbieter*, qui a succédé à la *Zuger Wochenzeitung* fondée en 1906. Le canton publie un *Amtsblatt des Kantons Zug* depuis 1858. Le *Zuger Neujahrsblatt* vit le jour en 1842, mais disparut 4 ans plus tard. Cette publication fut reprise en 1882 par la Société d'utilité publique. Elle contient des articles historiques, littéraires ou consacrés à l'art zougois. De nombreuses études historiques paraissent aussi dans les *Heimatklänge*, publiées à titre de supplément par les *Zuger Nachrichten* depuis 1921.

Voir B. Staub : *Buchdruckerkunst* dans *Kantonsschulber. Zug* 1869-1870. — H.-Al. Keiser : *Zuger Schriftsteller*, ibid. 1875, 1879. — *Zuger Volksblatt*, publication jubilaire du 2 janv. 1911. — *Das Buch der schweiz. Zeitungsverleger* 1925, p. 701. [Phil. ETTER.]

H. LITTÉRATURE. Une importance particulière doit être attribuée au théâtre de Zoug à l'époque baroque. Johann-Wilhelm Stapfer, † 1616, imita l'art théâtral de Lucerne et de Soleure. Les œuvres de Johannes Mahler († 1634) sont déjà complètement inspirées par l'influence des jésuites de l'époque baroque *(Bruder Klaus* et *Oswald)*, mais l'art atteint son apogée dans les œuvres de Johann-Kaspar Weissenbach (1633-1678). Outre des chansons et une pièce de circonstance intitulée *Das Eydgenössische Contrafeth*, Weissenbach traite en divers tableaux, l'ascension et la chute imminente de la Confédération. Dans sa Passion, c'est l'âme chrétienne qui ressent avec effroi les souffrances du Christ. Si l'on en croit Oscar Eberle, la scène de Zoug est au XVII[e] s. la seule scène politique de grand style, c'est là son caractère et sa haute signification. Le chant religieux fut cultivé par le P. Mauritius Zehnder (1654-1715), capucin de Menzingen : *Philomela Mariana* ; *Die Marianische Nachtigall* ; 36 chants.

A l'époque moderne, le Père jésuite Joseph Spillmann (1842-1905) a joué un rôle en vue comme écrivain populaire avec ses récits d'histoire. Isabelle Kaiser (1866-1925), écrivain bilingue, s'est fait connaître dans le public français aussi bien que dans les lettres allemandes.

Bibliographie. Staub : *Zugerdichter aus dem 17. Jahrhundert*, dans *Jahresber. Kantonsschule*, 1866. — H.-A. Keiser : *Die Zuger Schriftsteller*, dans *Jahresber. der Kantonsschule*, 1875. — Willi Burgherr : *Johannes Mahler, ein schweizerischer Dramatiker der Gegenreformation.* — Oskar Eberle : *Theatergeschichte der innern Schweiz*, Königsberg 1929. [J. MÜHLE.]

J. ARTS. 1. *Architecture.* Le clocher de Baar est le seul monument de style roman. L'art gothique, le primitif comme le flamboyant, a laissé peu de traces. La

fin du XV^e s. marque une activité constructrice intense. Un architecte de l'époque gothique postérieure, Hans Felder l'aîné, construisit de 1473 à 1475 St. Wolfgang près de Cham, de 1478 à 1483, les parties les plus anciennes (le chœur) de St. Oswald à Zoug, en 1483 l'église de Walchwil, qui fut remplacée, à deux reprises, en 1663-1666 et en 1836-1838, par un bâtiment neuf. A ce cycle appartiennent aussi l'église d'Oberägeri, terminée en 1492 et démolie en 1905, et celle de Menzingen, dont les plans sont aussi attribués à Felder et qui fut également remplacée en 1625-1637 par un édifice neuf. C'est Felder, d'origine souabe, qui introduisit dans plusieurs régions de la Suisse le style gothique tardif du Sud de l'Allemagne. Une des plus jolies œuvres issues de cette inspiration est l'église St. Oswald à Zoug. A la suite de transformations qui durèrent jusqu'au milieu du XVI^e s., la simple chapelle primitive devint un édifice à trois nefs qui donne une impression de parfaite unité. C'est de cette époque que datent aussi toute une série d'édifices profanes, dont le principal est l'hôtel de ville. L'architecte de la ville, Jost Knopflin (1552-1636), déploya son activité constructrice, vers la fin du XVI^e s. C'est à lui qu'on doit le couvent des capucins, le couvent de Mariæ Opferung, certaines parties du couvent de Frauental, et, suivant la tradition, l'hôtel de la famille Zurlauben. Ce type de maison survécut jusqu'au milieu du XVIII^e s. et caractérise les édifices de la région. Chose curieuse, la ville de Zoug ne possède pas d'édifice important de style baroque. En revanche, dès le début du XVIII^e s., une certaine tendance classique, d'inspiration italienne, se fit jour et trouva son expression complète dans l'actuel bâtiment de l'école industrielle et dans la chapelle Ste. Vérène. Zoug donna plus tard sa préférence aux styles qui s'affirmèrent en France après 1765 et qui sont généralement connus sous le nom de style Louis XVI et de style Empire. Les exemples les plus typiques sont l'Hôtel Hirschen et un certain nombre de maisons bourgeoises de la Dorfstrasse. Le style baroque tardif est représenté par la vaste église de Cham, œuvre du Lucernois Johann-Anton Singer (1783-1786).

2. *Peinture et sculpture.* Ulrich Rosenstein, de Lachen, sculpta en 1484 les stalles du chœur et en 1483 les quatre statues du chœur de St. Oswald. Les autres ornements plastiques, fort riches, de cette église datent de diverses époques ; les derniers en date, de 1711. Les Zougois, Bernhart Rihiner et Jörg Umuot, peignirent ensemble l'autel de 1519 qui se trouve au Musée de Zoug. Jakob Warttis (1570-1630) peignit le cycle de saint François dans le couvent des capucins. Mentionnons en outre le frère franciscain Séraphin Schön (tableau d'autel à Menzingen), Kaspar-Wolfgang Muos (1654-1728) et surtout Johann Brandenberg dont les œuvres existent à Einsiedeln, à Beromünster, à Aarau et à Zoug. Brandenberg se fit aussi connaître comme portraitiste avec Franz-Thadäus Menteler (1751-1794), Johann-Kaspar Moos (1774-1835), Joseph Stocker (1825-1908) et Meinrad Iten (1867-1932).

3. *Arts industriels.* Les orfèvres et potiers d'étain de Zoug ont joué dans l'histoire de l'art appliqué un rôle important. Parmi les orfèvres mentionnons les Wulflin, comme représentant de l'art gothique tardif, Nicolas Wickart († 1627) marque la transition entre ce style et celui de la Renaissance. A l'époque baroque se distinguèrent : Johann-Melchior Brandenberg (1626-1692), Johann-Ignaz Ohnsorg (1648-1718), Hans-Georg Ohnsorg (1654-1725), Karl-Martin Keiser (1659-1725), Franz-Anton Spillmann (1705-1783) et Franz-Mich. Spillmann (1734-1805). Les œuvres des orfèvres zougois sont répandues dans toute la Suisse.

Les ustensiles d'étain font honneur aux familles zougoises de potiers d'étain, les Vogt (1450-1681), les Schönbrunner (1625-1689), les Müller (1687-1746), et les Keiser (1644-1897). Les channes déposées au musée historique accusent des formes particulièrement intéressantes.

La céramique fut aussi représentée à Zoug et d'une manière particulièrement remarquable au XVI^e s. par la peinture sur poêles du maître Hans Weckerli, vers 1588. A l'époque moderne, l'industrie de la poterie à laquelle se consacra la maison Joseph Keiser (1895-1923) s'est acquise une juste renommée.

Bibliographie. J.-R. Rahn : *Gesch. der bildenden Künste in der Schweiz. — Das Bürgerhaus in der Schweiz* X. — Erwin Rehfuss : *Hans Felder*, Innsbruck, 1922. — Aug. Wyss : *Die Alte Münz.* — F.-X. Uttinger : *Die Pfarrei Zug, Gedenkblatt* 1902. — *Zuger Nbl.* 1885, 1886, 1890, 1892, 1907, 1910, 1912. — *Zugerkalender* 1863, 1891. — *Gfr.* 2, 11, 15. — Magnus Künzle : *Bauten und Bilder der Schweiz. Kapuzinerprovinz.* — Joseph Mühle : *Die Stadt Zug und Ihre Kunst*, Augsburg, 1929. — Johannes Kaiser : *Die Zuger Goldschmiedekunst.* — Gustav Bossard : *Die Zinngiesser der Schweiz und ihr Werk.* — Scheuber : *Die mittelalterlichen Chorstühle in der Schweiz*, p. 109 et 118, Strasburg, 1910. — Karl Frei : *Zuger Keramik*, dans *Zuger Nbl.* 1930 et 1931. — Ph. Etter : *Meinrad Iten.* [J. MÜHLE.]

Zoug. Vieilles maisons du mur d'enceinte. D'après un dessin de E. v. Rodt (Bibliothèque Nationale, Berne).

V. **Historiographie.** La plus ancienne relation historique est la chronique dite de Gessler, sur les origines de laquelle règnent encore certains doutes et qu'a invoquée au XVI^e s. Gaspard Suter ; il dit l'avoir « découverte récemment au château de Rüssegg » et déclare qu'elle a été rédigée par *Konrad Gessler.* Cette source historique, qui traite de l'époque postérieure à la mort de Rodolphe de Habsbourg (1291), donne l'impression d'un document contemporain. Dès le XVI^e s. les chroniques deviennent plus abondantes. *Werner Steiner* (1492-1542), a laissé des notes générales sur les guerres du Milanais et sur l'époque de la Réformation, et en outre, une précieuse collection de chants populaires ainsi qu'une autobiographie intimement mêlée à l'histoire de Zoug. Son contemporain, *Heinr. Schönbrunner*, a rédigé un bref journal jusqu'en 1537. *Gaspard Suter*, de Horgen, † 1554, a écrit une chronique suisse ainsi qu'une chronique de Zoug qui est généralement appelée du nom de son continuateur *Kolin* (*Zuger Nbl.* 1885). Le chroniqueur *Hans Wulflin* (vers 1490-1565), architecte, de Zoug, est moins connu ; il nous a transmis certains détails d'intérêt purement local.

Au XVII^e s., le chroniqueur le plus remarquable fut Jacob Billeter (1630-1712), curé d'Ægeri, dont les écrits renferment des renseignements précieux sur l'histoire de son temps. De Jacob Andermatt, ammann de Baar (1602-1680), nous possédons un journal des années 1641

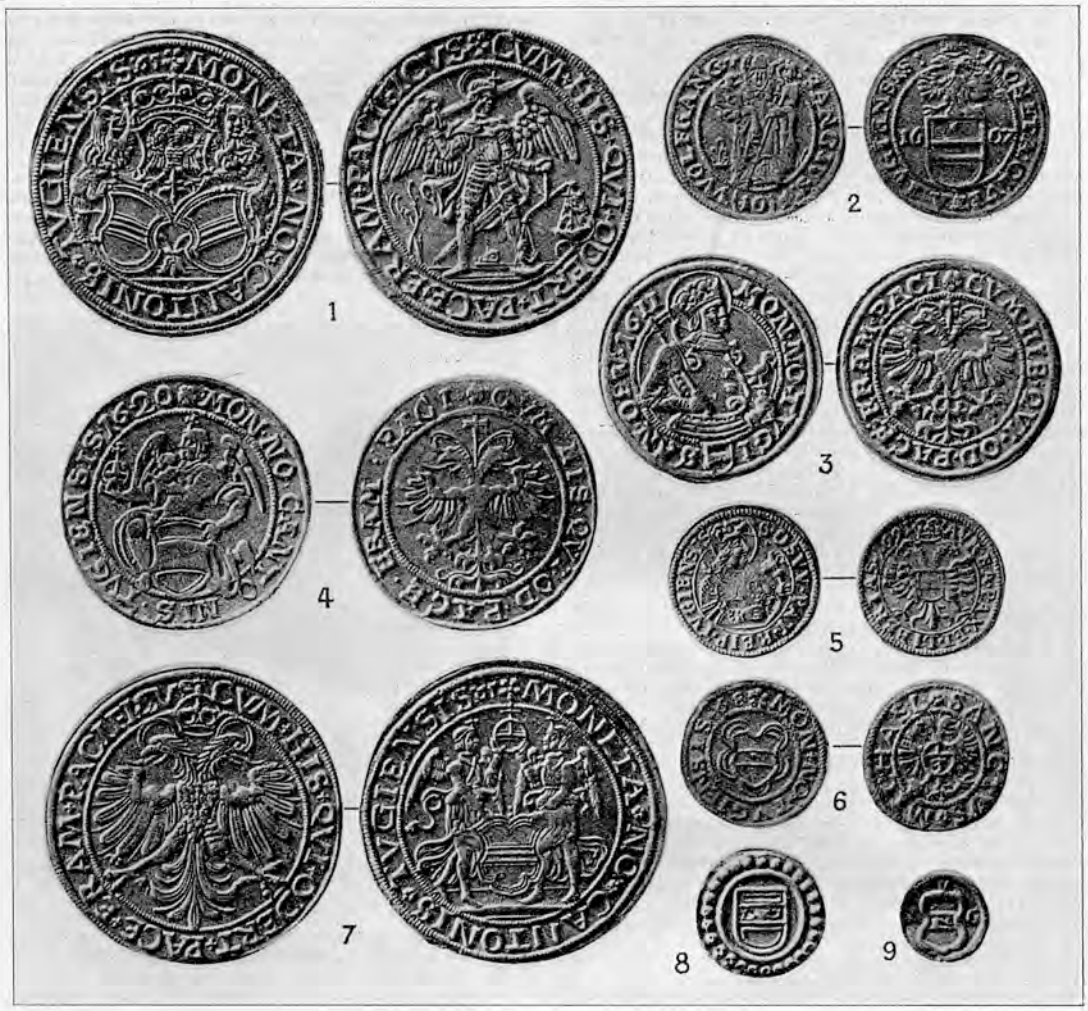

MONNAIES ZOUGOISES.

1. Taler, 1565. — 2. 10-Schilling, 1602. — 3. Teston, 1611. — 4. Demi-taler, 1620. — 5. Ducat or, 1691. — 6. Groschen, 1568. — 7. Taler, 1565. — 8. Bractéate, s. d. — 9. Demi-bractéate, s. d.

à 1660. Au XVIII[e] s., le général Zurlauben est de beaucoup l'historien le plus connu du pays de Zoug. Il n'a rien publié sur Zoug même, mais ses importantes collections de manuscrits contiennent beaucoup de renseignements sur son pays natal ; c'est notamment le cas de deux volumes in folio intitulés *Res Tugienses*, qui se trouvent actuellement à la Bibliothèque cantonale d'Aarau ; mais ces matériaux devraient être soumis à une étude critique. Au XIX[e] s., l'histoire de Zoug a été surtout traitée par Carl-Casp.-Nic. Kolin, Christ. Iten, Franz-Carl Stadlin, Carl-Gasp. Keiser, Kd. Bossard, Bonifaz Staub, Paul-Ant. Wickart, Xav. Uttinger, Jos. Hürlimann. W.-J. Meyer a consacré une étude à l'historiographie zougoise dans *Zuger Nbl.* 1913 et 1914. Il faut y ajouter les noms de l'ancien landammann Ant. Weber (1839-1924) et d'Heinrich-Aloïs Keiser (1844-1930).

Bibliographie. G. v. Wyss : *Gesch. d. Historiographie.* — W.-J. Meyer : *Der Chronist W. Steiner 1492-1542*, dans *Gfr.* 65. — B. Staub : *Hch. Schönbrunner von Zug und sein Tagebuch*, dans *Gfr.* 18. — Th. v. Liebenau : *Caspar Suter von Horgen*, dans *Zuger Nbl.* 1885. — Al. Müller : *Der Chronist Hans Wulflin und seine Aufzeichnungen*, dans *Zuger Kal.* 1933. — P.-A. Hürlimann : *Pfarrer Jak. Billeter von Ægeri, seine Zeit und seine Chronik*, dans *Zuger Nbl.* 1885. — *ZSK*, 1915, p. 219 ; 1916, p. 146. — Ed. Wymann : *Aus der Chronik des Pfarrers Jak. Billeter von Ægeri*, dans *Hist. Nbl. Uri*, 1916. — Carl Müller : *Aus Ammann Andermatts Tagebuch*, dans *Zuger Nbl.* 1900. — W.-J. Meyer : *Zuger Geschichtschreibung in neuerer Zeit*, dans *Zuger Nbl.* 1913 et 1914. — Voir la liste des publications de H.-A. Keiser, dans *Zuger Nbl.* 1919.— Karl-E. Lusser : *Zuger Geschichtsschreibung und Zuger Heimatkunde*, dans *Zuger Nbl.* 1928.— E. Zumbach : *80 Jahre zugerischer Heimatgeschichte*, dans *Zuger Nbl.* 1932. [W.-J. MEYER.]

VI. **Monnaies.** Zoug utilisait, ainsi que huit autres can-

Jos. Burkhard, vice-landammann et sa femme, de Buonas.

Franz Ludiger et sa fille, de Buonas.

Barbara Meyer et J. Maria Knüssel, de Buonas.

Peter Meyer et sa sœur, de Buonas.

Peints par Jos. Reinhard. Musée historique, Berne.

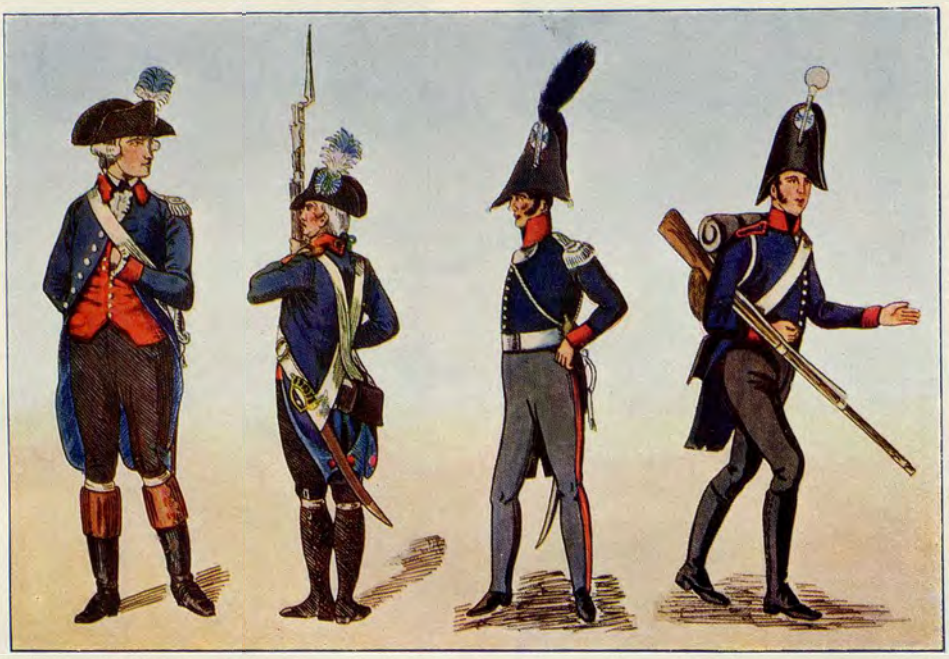

Infanterie

Officier 1792 | Soldat 1792 | Officier 1813 | Soldat 1813

Infanterie

Carabiniers (Réserve) 1809 | Tambour-major 1809 | Tambour 1815

(Collection A. Pochon-Demme, à la Bibliothèque Nationale, Berne.)

tons, la monnaie de l'abbaye du Fraumünster de Zurich, qui avait reçu le droit de frappe du roi Henri III (1039-1056). On admet que Uri, ainsi que Schwyz, obtint en 1424, du roi Sigismond, l'autorisation d'émettre de la monnaie et qu'il n'est pas impossible que Zoug ait reçu alors le même privilège. En tout cas, il est mentionné dans le concordat monétaire des VII anciens cantons, du 25 avril 1425. Zoug, toutefois, ne fit pas usage immédiatement de son nouveau droit et conserva encore longtemps la monnaie zuricoise. Par contre, il participa dès cette époque aux conférences monétaires et signa les ordonnances fédérales sur les monnaies. Le pied monétaire de Zoug était le florin, valant 1,85 franc suisse, qui ne fut, d'ailleurs, jamais frappé. Zoug a émis les monnaies suivantes. En or : pistole (1 ½ ducat) de 1692 ; ducats de 1615, 1692, 1783 ; ½ ducat de 1692, ¼ ducat 1692. En argent : *Zwittertaler* de 1564, 1565 ; taler de 1554 (d'après E.-G. Haller), 1564, 1565, 1620-1624 ; demi-taler de 1620-1622, 1692 (d'après E. Jenner, il en existerait aussi de 1617 et 1651) ; 1/6 de taler, de 1692 ; double testons épais de 1612, 1617 ; double testons de 1612, 1617 ; testons de 1609-1613, 1615-1624 et sans date ; demi-testons = 12 creuzers, de 1620-1621 et sans date. En 1569, on émit aussi des plapparts de 12 creuzers ou 3 batz, appelés *Rössler*, qui furent décriés parce que de mauvais aloi. Autres pièces d'argent : 20 creuzers = 5 batz, de 1692, 1694 ; 10 creuzers, de 1602 (d'après E. Jenner il en existerait aussi de 1693 et 1694) ; 10 schillinge = ¼ florin, de 1602 ; groschen = 3 creuzers de 1590, 1597-1608, 1617, 1691 (Haller en cite de 1526, dont on ne connaît pas d'exemplaire).

Zoug émit aussi, aux XVII[e] et XVIII[e] s., des pièces de cuivre ou de peu de valeur : batz, demi-batz, schilling, creuzers, demi-creuzers ou Vierer, Rappen, $^1/_6$ assis ou angster, angster, haller, deniers (bractéates). Il y a lieu de remarquer que Zoug fut le premier à employer la désignation « canton » sur ses monnaies.

Bibliographie. Rob. Weber : *Das Münzwesen von Zug* dans *RSN* VII. — F. Haas-Zumbühl : *Zur Münzgesch. von Luzern*, dans *RSN* VII-IX. — Viktor Luthiger : *Die Münzen u. Münzmeister von Zug*, dans *Zuger Nbl.* 1927, 1929. — G.-E. Haller : *Schweizerische Münz- u. Med. Kabinett.* — H. Meyer : *Die Bracteaten der Schweiz*, dans *MAGZ* III. — L. Coraggioni : *Münzgeschichte.* — Ed. Jenner : *Die Münzen der Schweiz*, 1901. [Viktor Luthiger.]

VII. **Costumes.** Les anciens costumes zougois n'avaient rien d'uniforme ni d'original. Les communes du plateau adoptèrent le costume du Freiamt, puis celui de Lucerne ; le costume des populations de la montagne trahit des influences schwyzoises. Comme ailleurs, la forme, la coupe et les signes distinctifs du costume étaient empruntés à celui des classes supérieures de la société et reproduisaient les modes surannées des citadins ; dans la ville de Zoug, le costume dénotait les influences de la cour de France. Les jours de fête, l'homme portait la veste à pans et les culottes bouffantes en usage à Lucerne et dans le Freiamt d'Argovie. Les jeunes paysans portaient un petit chapeau de paille plat orné de rubans et de fleurs, retenu par une mentonnière rouge. Les vestes vertes, portées à Menzingen, valurent aux habitants de cette localité le surnom de *Grünfäckler*, vestes vertes. Le vêtement de travail se composait, jusqu'à ces dernières années, de sandales de bois et de la courte chemise de pâtre, dernier vestige de la longue chemise de chanvre, tombant jusqu'aux genoux, portée le dimanche par les montagnards pour se rendre à l'église (voir le récit de la bataille du Gubel). L'ancien costume du Freiamt fut porté jusque vers 1840; il se composait pour les femmes, de la collerette, d'un ruban noir autour du cou, d'une courte chemise serrée à la taille, d'un plastron généralement rouge, d'une jupe en laine cardée de deux couleurs, dont la partie antérieure était sous le tablier. La coiffure était soit un bonnet de toile blanche sur lequel se posait la calotte, empruntée aux patriciennes, soit le bonnet rond avec des roses sur les oreilles, qui dégénéra en *Coifli* et devint plus tard le bonnet zougois. La proverbiale cape zougoise n'est autre que ce *Coifli*, la coiffure des femmes de conditions, dont la garniture était formée de rubans ondulés qui entouraient la tête d'une façon bizarre. Les célibataires, dont la tresse était entrelacée d'un lacet rouge, portaient sur la tête un chapeau de paille souple avec une calotte dissimulée. Le costume était complété de bijoux, tels que chaînette, ceinture avec pendentif, croix sur la poitrine, etc. La couronne de tête appartenait sans conteste aux toilettes portées dans les fêtes d'église par les filles célibataires depuis la première communion jusqu'au mariage ou à la mort. Avec l'apparition de la crinoline, le costume paysan du Freiamt céda la place au costume citadin, dit de Lucerne, avec la robe longue et le bonnet de satin des paysannes ; il subsista isolément jusque vers 1880. — J. Heierli : *Volkstrachten der Schweiz* I, V. [Alb. Iten.]

ZOUG (ville et chef-lieu du canton. V. *DGS*). La localité était déjà habitée plusieurs siècles avant J.-C., ainsi qu'il résulte des plus récentes recherches. Les objets trouvés sont déposés au musée de préhistoire de la ville, créé en 1930. Des vingt établissements néolithiques dont la présence a été constatée sur les rives du lac de Zoug, trois se trouvent dans le territoire de la ville : faubourg, gibet et Schutzengel. Selon Emmanuel Scherer, ils remonteraient aux années 2500-1900 avant J.-C. Les urnes romaines trouvées à Loretto près de Zoug démontrent que Zoug fut le siège d'une colonie romaine. De l'époque des invasions, on peut admettre l'existence d'établissements alémannes sur le territoire du village actuel, à quelque distance du lac. Il est certain que le village de Zoug possédait déjà à l'époque carolingienne une chapelle Saint-Michel qui devint plus tard l'église paroissiale de Zoug. Il est tout aussi certain qu'au temps de la féodalité quelques seigneurs construisirent des maisons ayant l'aspect de châteaux. Ce fut notamment le cas sur la colline de Löbern qui est désignée en 1291 comme frontière du pays, et de la Burg, construit probablement au XI[e] s. si ce n'est plus tôt, un des plus anciens édifices de Zoug, qui s'est maintenu jusqu'à ce jour sous son aspect primitif avec ses fossés, ses murs et sa tour. Sous la domination des Habsbourg, dès 1273, cette demeure servit de résidence aux baillis. Dans l'intervalle, la partie de la cité située au bord du lac était devenue place forte. En 1255, elle est mentionnée sous le nom de *Zuge castrum*. En 1293, un violent incendie détruisit une bonne partie des habitations. Les Zougois adressèrent alors à la duchesse Agnès, mère du jeune Jean de Souabe, une requête dans laquelle ils s'intitulaient « bourgeois appauvris et victimes de l'incendie » et la prièrent de leur restituer une somme d'argent que le duc Albert leur avait extorquée un an auparavant.

Dans le pacte d'alliance de 1352, les droits qu'avaient eus jusqu'alors le roi et l'empire, ainsi que ceux du duc, furent réservés. Les Zougois payèrent encore longtemps des impôts et des redevances aux ducs d'Autriche, mais ils ne furent plus contraints à servir contre les Confédérés. Ceux-ci redoutaient au début que Zoug, leur nouvelle alliée, leur fût à nouveau ravie par le roi ou par le duc. Les tentatives de reprise ne firent d'ailleurs pas défaut. Les Schwyzois en particulier exercèrent une sorte de tutelle sur la ville. En 1356 déjà, ils s'emparaient de la ville avec l'aide de leurs voisins d'Ægeri et firent renouveler le traité d'alliance. En 1371, les Zougois promirent de ne choisir comme ammann qu'un candidat proposé par les Confédérés et choisi dans les petits cantons. Celui-ci devait jurer fidélité à l'Autriche, aux Confédérés et à eux-mêmes. A partir de ce moment, Zoug eut des ammanns schwyzois jusqu'en 1401. Pour affaiblir l'influence des Confédérés, l'Autriche concéda à la ville, au XIV[e] s., de nouveaux privilèges. En 1379, elle fut libérée par le roi Wenceslas de toute juridiction extérieure et en 1400 et en 1415 le roi Sigismond lui accorda de pouvoir condamner à mort. La ville acquit rapidement considération et puissance et s'appropria toujours davantage, au cours des temps, les droits féodaux qu'avaient les Habsbourg sur son sol. Elle se donna une organisation et défendit ses droits à l'égard de la campagne, le bailliage externe. Son histoire est désormais liée à celle des cantons.

Constructions. La chronique de Stumpf (1542) et le plan de Johann-Franz-Fidel v. Lantwing, de 1770, don-

nent une image exacte de ce qu'était la ville. La petite cité était fortifiée du côté de la terre comme du côté du lac. La partie la plus ancienne des fortifications est certainement le rempart de la Seelikon, dont une portion existe encore sous le nom de Marienheim. Selon la légende, une tour païenne (romaine ?) s'élevait en cet endroit et sur des gravures plus récentes on distingue encore le castel au bord du lac. C'est de là que partait un rempart qui complétait le système de défense et qui embrassait la plus ancienne partie de la ville. Il est certain que la ville était complètement munie de tours et de murailles à l'époque où elle fut assiégée par les Confédérés, 1352. Ce noyau primitif de la ville se composait au XIVe s. de la vieille ville avec ses trois rues et d'une artère transversale dans la région du marché aux poissons. Le mur le plus ancien partait du castel, plus tard tour de la chapelle, dans la direction de la tour du trésor (plus tard tour des Archives à la Grabenstrasse) et de la tour de l'horloge vers le Kaibenturm et le lac. La chapelle Notre-Dame, dont l'origine est mal connue, compte parmi les bâtiments les plus anciens. Le côté Sud formait rempart et dans la tour moyenne se trouvait, chose curieuse, le chœur (Andr. Aschwanden : *Die Liebfrauenkirche*, mns). Après la catastrophe bien connue de 1435 où la rue basse de l'antique ville fut engloutie dans le lac et où 60 personnes disparurent en même temps que 26 bâtiments, les anciens murs se révélèrent insuffisants pour abriter une population qui ne cessait de s'accroître. Cette enceinte très limitée fut considérablement agrandie vers le milieu du XVe s. grâce à l'aménagement de nouvelles rues et de quartiers neufs entourés de murs fortifiés. Les nouveaux quartiers de la rue Neuve actuelle, de la rue de l'Arsenal, de la rue Saint-Oswald, de la rue Saint-Antoine, du Tilleul, du Village, etc., se développèrent et nécessitèrent une forte extension du système défensif. L'année même de la catastrophe la nouvelle porte fut aménagée en tour de l'horloge. En 1480 elle fut reconstruite et exhaussée par le maître architecte Felder, de Zurich, qui dirigea en outre la construction de l'église Saint-Oswald, de 1478 à 1480. Cette église a remplacé une église plus ancienne et plus petite, érigée lors d'une épidémie de peste, et ne fut terminée qu'en 1545. Elle passait pour être la plus belle église suisse de style gothique tardif. A l'époque même de la construction de l'église Saint-Oswald, vers la fin du XVe s., les nouveaux remparts de la ville furent commencés ; ils ne furent achevés qu'au temps de la Réformation. Ils partaient de la Seelikon pour se diriger vers la porte de Frauenstein ou d'Oberwiler construite en 1519, puis vers la Pulverturm jusqu'à la porte Saint-Michel ou la tour de Knopflin, de là jusqu'au Löberntor et la tour des Capucins, la porte d'Ægeri et la tour d'Huwil (construite en 1526) et de celle-ci, jusqu'à la porte de Baar, construite en 1522, en passant par la tour du Soufre, pour s'arrêter à la tour du Salzbüchsli sur le petit rempart situé au bord du lac (1538).Ce fut la belle époque de la construction à Zoug. C'est dans cette période qu'ont été édifiées les vieilles maisons qui existent encore aujourd'hui. Sur l'emplacement de la chapelle Saint-Michel, détruite par le feu le 20 mai 1457, s'éleva une nouvelle construction qui précéda celle qui fut plus tard démolie. La nouvelle et grande église Saint-Michel (consacrée en 1902) domine aujourd'hui toute la ville. En 1505 fut édifié le nouvel hôtel de ville au marché aux poissons, magnifique exemple d'un monument de style gothique tardif (J.-R. Rahn : *Gesch. der bildenden Künste*). Le couvent des capucins date de l'époque de la contre-réforme (construit en 1595, restauré 1932). La *Monnaie* est une création du maître de la monnaie Kaspar Weissenbach (fin du XVIe s., étude de M.-A. Wyss). Plus anciens sont le couvent de Mariæ Opferung, l'hôtel Zurlauben bien connu dans l'histoire, le *Hof im Dorf* et le Salesianum ainsi que la chapelle Saint-Charles, où fut composé le cantique suisse par le P. Alb. Zwyssig. L'ouverture des lignes de chemin de fer a favorisé le développement du nouveau quartier industriel au Nord de la ville. Après la récente catastrophe de 1887 où le faubourg s'effondra dans le lac et dans lequel disparurent 11 personnes et 30 bâtiments, Zoug, comme le phénix, sut renaître de ses cendres et est en pleine voie de prospérité.

Bibliographie. Notices sur l'histoire de la ville de Zoug dans *Zuger Nbl.*, voir la liste dans le Reg., *Nbl.* 1933,

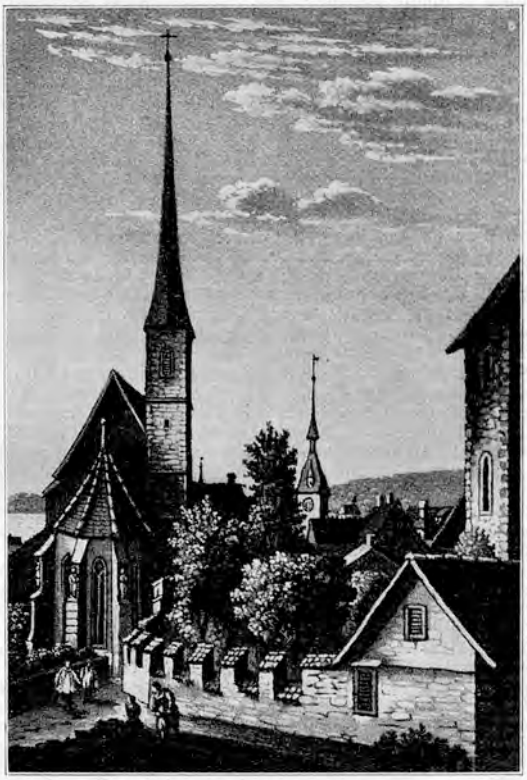

Zoug. L'église de St. Oswald à Zoug vers 1830. D'après une aquatinte de J.-B. Isenring (Bibl. Nat., Berne).

p. 67. — A. Müller : *Zur Gesch. der Gründung u. rechtl. Entwicklung der Stadt Zug*, dans *Zuger Kalender* 1926. — F.-X. Uttinger : *Die Pfarrei Zug.* — *Wappenbuch Zug* 1910. — Jos. Mühle : *Die Stadt Zug und ihre Kunst* dans *Schweizer Kunst-Führer* V. — *Bürgerhaus* X. — Karl Frey : *Histor. antiquar. Sammlung in Zug*, dans *Histor. Museen der Schweiz* VIII. [G.-J. Montalta.]

ZOYA (Zoja). Famille de Klosters et Splügen (Grisons), éteinte à Mons. — 1. Johann-Paul, vicaire en Valteline 1719-1721. — 2. Anton, *Landeshauptmann* 1755-1757. — 3. Christoph, banneret du Rheinwald et procureur du comte Trivulzio dans le pays de Safien avant 1645. — 4. Martin, 4 sept. 1894 - 30 nov. 1918, botaniste, auteur de *Floristische Notizen aus Graubünden*. — Voir *LL*. — Jecklin : *Amtsleute*. — Th. Mohr : notices mns. à la Bibl. cant. de Coire. — *JNGG* 60. [F. P.]

ZROTZ (Z'Rotz). Vieille famille autochtone d'Unterwald, communière d'Ennetmoos et primitivement de Wolfenschiessen-Altsellen, éteinte à la fin du XVIIe s. *Armoiries* : de gueules à un A accosté de deux étoiles et surmonté d'une croisette, le tout d'argent. Les Zrotz sont de la même souche que les Leuw et remontent comme eux à la famille Strübi de Hergiswil. L'ancêtre commun est : — 1. Werni Strübi, de Hergiswil, qui figure en 1396 parmi les fondateurs de la messe du matin à Stans. L'aïeule est

IDA, fille d'Ulrich, ammann de Wolfenschiessen. Leur fils — 2. WELTI, quitta Hergiswil pour Rotzloch, ce qui lui valut le surnom de ze Rotz, qui passa à son fils : — 3. JENNI Strübi, dit Zrotz, cité de 1487 à 1505, du Conseil, juge. Son fils — 4. HENSLI, 1497-1535, dit ZRotz im Feld, d'après la terre de Feld, l'actuelle *Leuwengrube*, héritée de sa mère ; épousa l'héritière de l'ancienne famille Leuw ; ses descendants prirent le nom de leur mère.— 5. PETER Z'Rotz de Leuw, fils du n° 4, inscrit dans le registre de l'alpage de Dürrenboden, participa à la bataille de Cappel 1531. De son cousin — 6. HANS Zrotz 1524 descend ANDREAS, établi à Altsellen, au Wilersdörfli, beau-fils du landammann Konrad Scheuber, qui fut en fonctions en 1558, 1563, 1568, puis se fit ermite. La famille fournit de nombreux conseillers, juges et magistrats communaux. [R. D.]

ZSCHEGGENBÜRLIN. Famille bâloise dont l'origine passe pour lombarde, et qui, enrichie par le commerce et les changes, jouit d'une grande considération aux XIV^e^ et XV^e^ s. *Armoiries* : d'argent à une chienne de gueules terrassée de sinople. L'ancêtre commun de la famille est HEINRICH *zem Tracken* (mentionné 1301, † 1347), fils présumé de HUGO Lamparter (mentionné de 1256 à 1305). — 1. HUG zem Tracken, dit *Scheckabura*, donzel, fils du précédent, changeur, du Conseil, en sa qualité de membre de la Haute Chambre, 1358, 1360 et 1368, du tribunal de ville 1370, caution de l'évêque Jean de Bâle 1351. — 2. HEINZMANN Zscheggenbürlin, † 1418, fils du n° 1, orfèvre et changeur, receveur des Rappoltstein à Ribauvillé, juge. — 3. HENMANN, † 1411, frère du n° 2, maître de la monnaie de la ville 1373-1404, du Conseil, prévôt de la corporation des *Hausgenossen*, du tribunal de ville et membre du collège des Sept. — 4. ***Hans***, † 1477, fils légitimé du n° 2, changeur, du tribunal de ville 1439, prévôt de la corporation du Safran 1442, du Conseil 1452, du collège des Sept, de l'office des députés, *Lohnherr*, *Oberstzunftmeister* 1469, fut associé à plusieurs exploitations de mines d'argent. Il fut souvent envoyé en mission ou choisi comme arbitre dans des négociations de commerce ou des conflits, arbitra entre autres un litige entre l'évêque et le comte Oswald von Tierstein et une contestation d'Adrien de Bubenberg contre l'évêque de Strasbourg et le comte palatin du Rhin ; il fut impliqué en 1474 dans le procès intenté au directeur des monnaies, ce qui le priva probablement de son office d'*Oberstzunftmeister*.— 5. LUDWIG, † 1492, fils du n° 4, marchand de drap et d'épices, du Conseil 1478, directeur des entrepôts, représentant de Bâle en 1481 dans un litige avec Hans-Bernhard von Eptingen et en 1484 dans une contestation entre Hans von Berwangen, bailli de Neueberstein, et la comtesse Anna von Tengen. — 6. ***Hieronymus***, * 1461, demi-frère du n° 5, lic. jur., étudia à Paris et Orléans, se retira subitement du monde en 1487 et entra à la chartreuse de Bâle, dont il fut prieur dès 1501. Sous son administration la chartreuse fut agrandie, décorée et prit un grand essor grâce à la large hospitalité exercée par son chef. Après la Réformation, il émigra à Fribourg-en-Brisgau ; il revint à Bâle en 1532 et mourut le 7 janv. 1536, dernier prieur et dernier descendant mâle de sa famille. — *UB.* — *Bas. C.* — Aug. Burckhardt : *Die Zscheggenbürlin, ein ausgestorbenes Basler Geschlecht*, dans *AGS* 1. — v. Mülinen : *Helvetia sacra*. — *WB.* — R. Wackernagel : *Gesch. der Stadt Basel* II, 2. [Adr. STÜCKELBERG.]

ZSCHETZSCHE, GUSTAV-FRIEDRICH, * 28 janv. 1826 à Meissen en Saxe ; professeur à l'école industrielle de Zurich 1851-1873, recteur 1855-1869, reçut la bourgeoisie d'honneur de Zurich 1859 ; rédacteur aux *Winterthurer Nachrichten* 1875. † à Winterthour 8 avril 1880. — Hug et Finsler : *Gesch. des zürch. Gymnasiums*. — *Winterthurer Nachrichten* 1880, n° 90. [W. G.]

ZSCHOKKE. Famille d'Aarau. Elle apparaît après 1620 à Rosswein (Saxe) où (d'après la tradition), elle serait venue de la Moravie après la bataille de la Montagne noire (1620). Vers 1645, elle s'est fixée à Oschatz (Saxe). JOHANN-GOTTFRIED, fabricant de drap, * 1722 à Oschatz, obtint gratuitement la bourgeoisie de Magdebourg en 1746.— 1. ***Heinrich***, fils du précédent, * 22 mars 1771 à Magdebourg, commença sa carrière littéraire comme étudiant en théologie déjà, à Francfort-sur-l'Oder ; il écrivit notamment à cette époque son *Abällino*, une pièce de théâtre qui fut représentée dans toute l'Allemagne. Il fut ensuite privat-docent de droit naturel, d'histoire, d'esthétique et de philosophie morale à Francfort-sur-l'Oder, vint pour la première fois en Suisse en 1795, puis une seconde fois après un séjour à Paris en 1796 ; il visita entre autres Berne, la Suisse centrale et Coire, où le président des Ligues, Tscharner, lui confia la direction de l'établissement d'instruction de Reichenau. Chassé par les troubles politiques de 1798, il se rendit, en août, à Ragaz, puis, en qualité de mandataire des réfugiés politiques grisons, à Aarau, pour solliciter la protection du gouvernement helvétique. Il entra au service du ministre Stapfer, devint, en 1799, commissaire gouvernemental en Unterwald, puis dans les Waldstätten, et en 1800 au Tessin. Il fut ensuite préfet de Bâle. Puis il vécut quelques années au château de Biberstein, se livrant à l'étude. Rédacteur du *Schweizer Bote* 1804-1842. En 1803, le gouvernement du nouveau canton d'Argovie lui fit don de l'indigénat ; en 1804, la commune d'Ueken le gratifia du droit de bourgeoisie. Zschokke devint en outre bourgeois d'honneur de Magdebourg (1830), Lausen (1833) et acquit la bourgeoisie d'Aarau (1823). Il s'établit définitivement à Aarau en 1807, fit partie de nombreux corps constitués du district et de la ville tout en poursuivant une carrière littéraire diverse et féconde ; en 1817-1818, il construisit sa maison de la Blumenhalde, où, devenu une célébrité européenne, il reçut de nombreuses notabilités politiques, artistiques et savantes de son temps. Vers la fin de la Restauration, Zschokke fit partie de l'opposition politique ; en 1829, il se démit de toutes ses fonctions officielles, mais resta du Grand Conseil où il avait été élu en 1816. Député à la Diète 1833, 1834, 1837, il joua encore un rôle dans l'affaire des couvents d'Argovie. † 27 juin 1848. Ses œuvres traitent des sujets d'histoire, d'histoire de la civilisation, de politique, de sylviculture, de sciences naturelles, de religion et de pédagogie ; il est également l'auteur de drames, de nouvelles, de poésies et de traductions. Ses ouvrages principaux sont : *Gesch. vom Untergang und Kampf der schweiz. Bergkantone*, 1801 ; *Hist. Denkwürdigkeiten der helv. Staatsumwälzung*, 1803-1805 ; *Die Alpenwälder*, 1804 ; *Der schweiz. Gebirgsförster* 1806 ; *Bayerische Geschichte*, 4 vol., 1813-1818 ; *Gesch. des Freistaates der drei Bünde*, 1817 ; *Des Schweizerlandes Geschichten*, 1822 ; les nouvelles historiques : *Der Freihof von Aarau* ; *Der Flüchtling im Jura* ; *Addrich im Moos* ; *Die Rose von Disentis* ; enfin son autobiographie : *Eine Selbstschau*, 1842. — Bibliogr. jusqu'en 1899 dans *ADB* 45, jusqu'en 1918 dans C. Günther : *H. Zschokke's Jugend- und Bildungsjahre*. — Le même : *H. Zschokke bis zu seinem Eintritt in die Schweiz*. — H. Schneiderreit : *H. Zschokke. Seine Weltanschauung*. — Ernst Trösch : *J. K. Lavater, H. Zschokke und die helv. Revolution*. — Rolf Zschokke : *Ueber H. Zschokke's Geschichtsauffassung*. — *Arg.* 40. — J. Müller : *Aargau* II. — Les histoires littéraires de la Suisse. — Les collections Z. à Aarau. — 2. THÉODOR, fils aîné du n° 1, 16 janv. 1806 - 18 déc. 1866, D^r^ med., médecin à Aarau 1830, professeur d'histoire naturelle à l'école cantonale 1840-1866, auteur de divers ouvrages de médecine et de sciences naturelles. —

Heinrich Zschokke.
D'après un portrait à l'huile de Jul. Schrader.

Barth III, p. 938. — Emil Zschokke : *Zur Erinnerung.* — *ADB* 45. — 3. EMIL, deuxième fils du n° 1, 5 juin 1808 - 10 mars 1889, pasteur à Lausen 1832, à Liestal 1838, à Kulm 1845, à Aarau 1849-1886, s'occupa d'œuvres d'utilité publique et scolaires, poète occasionnel ; auteur d'une continuation de l'*Histoire suisse* de son père, d'une *Gesch. der aarg. Kulturges.*, d'autres ouvrages historiques, d'une biographie de son père et de Joh.-Rud. Meier. — R. Wernly : *Nekrolog.* — *Aarg. Schulblatt* 1889. — *ADB* 45. — *TSRG* 1890. — Barth III, p. 937. — E.-F. v. Mülinen : *Prodromus.* — R. Weber : *Nationallit.* vol. 14. — 4. ALEXANDER, 4e fils du n° 1, 21 sept. 1811 - 26 sept. 1859, graveur, maître de dessin à l'école cantonale d'Aarau 1842-1859. — 5. ACHILLES, 10e fils du n° 1, 25 févr. 1823 - 13 mai 1896, pasteur à Gontenschwil de 1848 à sa mort, inspecteur scolaire, député au Grand Conseil dès 1885, s'occupa d'œuvres sociales et d'utilité publique. — *TSRG* 1897. — *Aarg. Schulblatt* 15. — *Worte der Erinnerung* 1896. — *ADB* 45. — 6. ALFRED, 11e fils du n° 1, 21 avril 1825 - 3 avril 1879, architecte à Aarau, architecte cantonal de Soleure 1855-1874, puis à Bâle. — *ADB* 45. — 7. OLIVIER, 12e fils du n° 1, 22 juil. 1826 - 9 avril 1898, ingénieur, constructeur de chemins de fer, particulièrement de chemins de fer de montagne (ligne du Righi), député au Conseil des États 1877-1886, au Conseil national 1886-1897, colonel d'état-major. — *SB* 31. — Barth III, p. 938. — *Eine Gabe des sel. Herrn O. Zschokke* 1898. — *ADB* 45. — 8. ARNOLD, fils du n° 3, 7 juin 1838 - 14 janv. 1917, Dr jur., chancelier d'État du canton d'Argovie 1875-1902. — 9. ***Konradin,*** fils du n° 4, 14 avril 1842 - 17 déc. 1918, ingénieur à Paris depuis 1865, construisit des ponts, des ports et entreprit des travaux hydrauliques en France, en Algérie, en Autriche-Hongrie, en Espagne, en Italie, au Danemark, en Suède, en Hollande, etc. ; dirigea notamment la régularisation du Tibre à Rome, construisit en Suisse les usines hydrauliques de Rheinfelden et Hagneck. Dr h. c. de l'université de Zurich, professeur d'architecture hydraulique à l'École polytechnique fédérale 1891-1899, député au Grand Conseil argovien 1892-1906, président 1896 ; au Conseil national 1897-1917, président 1903 ; du Conseil de l'École polytechnique fédérale 1905. — *VSNG* 1919. — Barth III, p. 938. — *SB* 72. — *Aarg. Tageblatt* 19 déc. 1918. — 10. ERWIN, fils du n° 5, 3 août 1855 - 9 juin 1929, vétérinaire, professeur d'art vétérinaire à l'université de Zurich 1881-1925, Dr med. h. c. 1896 ; recteur de l'université 1916-1918. — *NZZ* 1925, n° 1106. — *DSC* 1920. — *Festschrift zum 70. Geburtstag*, 1925. — 11. FRITZ, fils du n° 7, * 27 mai 1860, Dr phil., professeur de zoologie à l'université de Bâle 1893-1931, recteur de l'université 1900 ; Dr h. c. de l'École polytechnique fédérale, membre et honoraire de plusieurs corps savants de Suisse et de l'étranger, auteur d'ouvrages médicaux et de plusieurs œuvres littéraires. — *DSC* 1932. — *Festschrift zur Feier des 60. Geburtstages.* — 12. BRUNO, fils du n° 6, 23 oct. 1860 - 12 févr. 1926, ingénieur et chimiste, adjoint de l'établissement fédéral d'essais des matériaux à Zurich 1894, assistant à l'École polytechnique fédérale 1902, professeur titulaire 1918 ; auteur d'un *Handbuch der Sprengtechnik.* — *SB* 87. — *DSC* 1920. — *Zur Erinnerung* 1926. — 13. RICHARD, fils du n° 5, * à Gontenschwil 11 févr. 1865, ingénieur, fut quelques années au service de la maison Konradin Zschokke (n° 9), puis travailla pour son compte ; construisit, entre autres, le tronçon Eismeer-Jungfraujoch du chemin de fer de la Jungfrau, le chemin de fer des Schöllenen, les usines électriques de Burglauenen et de Stechelberg, établit des projets de chemins de fer pour l'Allemagne, le Vorarlberg, la Savoie, etc., député au Grand Conseil, au Conseil national dès 1919. — *DSC* 1932. — *AAF.* — 14. ERNST, petit-fils du n° 3, * 26 mai 1864 à Aarau, Dr phil., professeur à l'école cantonale d'Aarau depuis 1900, recteur 1919-1925, rédacteur de l'*Aarauer Nbl.* depuis 1927 ; historien, auteur de : *Gesch. des Aargaus* dans la *Festschrift* de 1903. — *Die Schweiz. Offizierges. 1833-1933.* — *DSC* 1932. — Voir en général Ernst Zschokke : *Die Blumenhalde in Aarau.* [H. Tr.]

Emil Zschokke (n° 3).
D'après une photographie.

Olivier Zschokke (n° 7).
D'après une photographie.

Konradin Zschokke (n° 9).
D'après une photographie.

ZUAN. Familles de Sils-Maria (Grisons) et Coire. Le nom dérive de *Giovanni, Giuvan.* — 1. RUDOLF, * 9 nov. 1800 à Casaccia, s'établit jeune encore à Eperies, en Hongrie, participa en 1849 au soulèvement de la Hongrie contre l'Autriche et fut commandant de la garde nationale d'Eperies. Après la capitulation de Világos il fut condamné à mort avec de nombreux officiers supérieurs, put s'enfuir, fut repris, mais gracié par l'intervention du général Lederer, commandant de Kaschau. † 9 mai 1861 à Eperies. Cette ville lui a consacré une plaque commémorative. — 2. RUDOLF, neveu du n° 1, * 15 mai 1822 à Autun (France), commerçant, se livra à des études d'histoire et de sciences naturelles ; membre de plusieurs sociétés savantes. Il collectionna de nombreux et précieux documents d'histoire locale et nationale dont un grand nombre furent employés comme maculature dans son commerce. Il fit don du reste aux collections publiques d'Autun. Rentré à Coire en 1866 il acheta la maison patricienne des Albertini et, et en 1870, la bourgeoisie. † 17 juin 1894 à Coire. — *JNGG* 1894-1895. — 3. RUDOLF, neveu du n° 1, * 11 janv. 1840 à Biala (Galicie), commerçant, s'établit à Kaschau, puis à Coire. Vint habiter Zurich en 1882, où il fut chargé en 1883 de la direction de l'Exposition nationale. † 11 janv. 1896 à Zurich. — *BM* 1896. — 4. ANDREAS, fils du n° 2, * 16 mars 1855 à Autun, commerçant à Coire, lieutenant-colonel 1906, commandant de la place de Coire 1904-1913 ; patrona la vie musicale à Coire. — Papiers de famille de A. Zuan. [L. J.]

Rudolf Zuan (n° 2).
D'après une photographie.

ZUBEN, von. Famille de magistrats unterwaldiens d'origine libre, tenant son nom du hameau de Zuben,

actuellement St. Niklausen près de Kerns. *Armoiries* : le n° 4 avait pour *sceau* une sorte de monogramme en S, devenu dans l'écu du n° 5 un serpent cornu ; plus tard parti de sinople à un croissant contourné d'argent et d'or à une étoile à six rais d'argent, à une bisse du même contournée brochant sur la partition (variantes). La branche d'Alpnach porte dans l'écu, avec le n° 7, une arbalète. — 1. BURKARD, cité en 1257, se disait *magister* ; il était donc un fonctionnaire de la communauté libre et membre du tribunal des échevins. — *JSG* XXXV, p. 99. — 2. HEINRICH, *Amtmann* en 1315 avec Klaus v. Wisserlon. — 3. JOHANNES, fut arbitre en 1348 lors de la délimitation de la frontière entre Uri et Schwyz. — 4. BERCHTOLD, cité depuis 1362 parmi les chefs de l'Obwald ; presque toujours envoyé et arbitre dans les négociations fédérales, landammann après la révolution démocratique 1381, 1382, 1383 et 1387, probablement après une interruption de quelques années. — 5. HEINRICH, député à la Diète 1396, 1398, 1404, 1413. — 6. ***Georg***, peut-être frère du précédent, personnage important, fut fréquemment député à la Diète depuis 1404, apposa son sceau à bien des actes officiels. Les vieilles listes de landammann lui donnent ce titre en 1409, 1411, 1415, mais il ne le porte jamais dans les documents ; premier bailli de son canton à Baden 1420. — 7. ***Nikolaus***, d'Alpnach, bailli de Sargans 1470, représenta souvent l'Obwald à partir de 1478, les paroissiens d'Alpnach en justice en 1478 et 1486 ; landammann 1480, 1488, 1494.— 8. ***Anton***, de Kerns, 1545-1629, bailli de Mendrisio 1598, landammann 1611, 1619, 1625, 1629. — 9. LEONZ, trésorier cantonal 1714, bailli de Sargans 1725. † 1731. — 10. FRANZ-JOSEF, de Kerns, intendant des bâtiments 1785. † 1794. — 11. JOSEF-MARIA, porte-drapeau cantonal 1795, intendant des bâtiments 1796. † 7 janv. 1815. — A. Küchler : *Chronik v. Kerns.* — *Gfr.* Reg. — *AS* I. — Documents de l'auteur et protocoles de l'État d'Obwald. [R. D.]

ZUBER. Familles des cantons de Saint-Gall, Unterwald, Valais et Zurich.

A. **Canton de Saint-Gall.** — JOHANNES, d'Ebnat, 1773-1853, mécanicien, publia en 1827 une carte du canton d'Appenzell, puis dressa un grand plan illustré de Saint-Gall et de ses environs ; il publia un plan de la ville en 1833, et plus tard un autre de la ville et du district. — *SKL.* [L. S.]

B. **Canton d'Unterwald.** Voir ZUBEN, VON.

C. **Canton du Valais.** ZUBER, ZUBERO, VON ZUBEN, ZEN ZUBEN, ZERZUBEN. Vieilles familles du haut Valais encore existantes dans les dizains de Brigue, Viège, Loèche et Sierre, tenant leur nom du lieu-dit fréquent Zubo. — 1. SEBASTIAN, de Viège, gouverneur de Saint-Maurice 1599 et 1600, châtelain de Viège 1604, secrétaire d'État 1604, lieutenant du grand bailli 1616, capitaine du dizain de Viège 1619, grand bailli 1621-1623. — 2. SEBASTIAN, châtelain de Viège 1637. — 3. FELIX, châtelain de Viège 1712. — 4. ANTON, de Brigue, châtelain de ce lieu 1599, 1605, banneret 1603. — 5. MORITZ, de Sion, châtelain de ce lieu 1760, bourgmestre 1763. — *BWG.* — Gremaud. — Arch. d'État Sion. — Furrer III. [D. I.]

D. **Canton de Zurich.** Vieille famille de Laufen-Uhwiesen, où elle était déjà établie en 1452.— [J. FRICK.] — Une branche, éteinte en 1815, était bourgeoise de Zurich depuis 1572. *Armoiries* : d'azur à une seille d'or surmontée d'un besant d'argent. — HANS-ULRICH, boulanger, 1612 - 1689, bailli de Laufen 1677-1684. — *Wappenbuch K. Meyer*, 1674. — Esslinger : *Promptuar.* — Dürsteler St. — Tables généal. de Hofmeister, mns. aux arch. de la ville Zurich. — *LL.* — *LLH.* — E. Stauber : *Laufen.* [H. Hess.]

ZUBERBÜHLER. Vieux nom de famille appenzellois, cité en 1432 sous la forme Zubenbüler ; quelques-uns des Zuberbühler furent d'éminents médecins. *Armoiries* de 1609 : de gueules à une épée d'argent la poignée d'or, posée en pal. — 1. HANS-JAKOB, de Herisau (Schwänberg), 1651 - 1729, célèbre médecin et conseiller. — 2. BARTHOLOME, de Gais, 1678-1738, aumônier en France, pasteur à Grub 1703, à Teufen depuis 1726, où il entra en lutte en 1735 avec les autorités cantonales par son intervention contre le recrutement français ; relevé de sa charge malgré la protestation de sa commune, il émigra en septembre 1736, avec Johann Tobler le fondateur de l'*Appenzeller Kalender*, et une centaine d'autres personnes, en Caroline du Sud. — Art. TEUFEN. — *Der Republikaner*, dans *Volkskalender*, 1929. — 3. JOHANN-JAKOB, de Herisau, fils du n° 1, 1684-1755, médecin à Herisau, vice-landammann 1738-1755. — 4. JOHANNES, de Herisau, fils du n° 1, 1688-1740, bourgeois de Speicher 1718, médecin renommé même à Saint-Gall. — 5. JOHANN-JAKOB, de Herisau, fils du n° 3, 1719-1781, Dr med., *Landeshauptmann* 1774-1776, vice-landammann 1776-1781. — 6. JOHANN-JAKOB, de Speicher, fils du n° 4, 1723-1803, Dr med., *Landeshauptmann* 1762-1780, introduisit de notables réformes dans la police et l'administration de la justice criminelle ; landammann en fonctions ou en disponibilité 1782-1794, député à la Diète 1771-1793. — J.-H. Tobler : *Regentengesch.* — 7. JOHANN-KONRAD, de Gais, 1787-1858, élève de Pestalozzi, instituteur à Morges, Mulhouse et Hofwil, directeur de la nouvelle école cantonale de Trogen 1821-1822 ; instituteur à Heiden jusqu'en 1828, directeur de l'école réale de jeunes filles de Saint-Gall 1829-1837, puis de l'école cantonale de Trogen jusqu'en 1842 ; ensuite inspecteur scolaire. — *AJ* 1895.— 8. ***Sebastian***, de Trogen, 1809 - 15 oct. 1868 à Rorschach, pédagogue éminent, instituteur à Trogen 1830-1833, à Liestal jusqu'en 1836, y fonda et présida la conférence du personnel enseignant. Maître supérieur et vice-directeur du séminaire de Münchenbuchsee pour instituteurs 1837 ; inspecteur des écoles et membre de diverses sociétés cantonales, travailla par des mémoires et conférences au développement de l'enseignement et de la situation des pédagogues. Il se retira après la victoire du parti conservateur 1852 et devint directeur de l'école normale de Coire, puis de celle du canton de Saint-Gall 1861. Publia les *Pädagogische Blätter.* — *AJ* 1870. — *ADB.* — N. Senn : *Die stille Stadt.* — 9. JOHANNES, de Gais, 1837-1904, conseiller d'État 1884-1892, 1895-1898, juge cantonal 1894-1895, landammann 1889-1892 et 1895-1898, député au Conseil national 1890-1896. — *AJ* 1906. — Voir en général *AU.* — *LL.* — *LLH.* — G. Walser : *Chronik* III. — B. Tanner : *Gem. Speicher.* — J.-C. Schäfer : *Materialien*, 1810. — A. Eugster : *Gem. Herisau.* — Koller et Signer : *Appenzeller Geschlechterbuch.* [A. M.]

FRÉDÉRIC, d'Appenzell, * 6 nov. 1822 au Locle, † 23 nov. 1896, à Paris, peintre portraitiste au Locle, puis à Neuchâtel ; séjourna en Italie de 1844 à 1849 et se fixa dès lors à Paris. — *Messager boit. de Neuchâtel* 1898. [L. M.]

ZUBLER. Familles des cantons d'Argovie et de Zurich.

A. **Canton d'Argovie.** Vieille famille de Hunzenschwil et de quelques communes du Freiamt. *Armoiries* : de gueules au soc de charrue d'argent accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople. — JOHANN-ALBERT, voir sous Zurich. [H. Tr.]

B. **Canton de Zurich.** Famille bourgeoise de Zurich, éteinte en 1720. *Armoiries* : I. coupé de sinople à une demi-bêche d'argent et d'argent à deux fasces d'azur, II. de gueules au soc de charrue d'argent accompagné en chef d'une roue de moulin de sable et en pointe de 3 coupeaux de sinople (*Wappenbuch K. Meyer*, 1674, p. 11, 54). N. ZUBLER, de Bonstetten, est cité dans l'acte de fondation de l'autel de saint Blaise au Grossmünster, le 8 juil. 1284. — *UZ.* — HEINZ, bourgeois de la ville 1357. — *ZStB.* — RUDI, crieur du vin, acquit la bourgeoisie de Zurich en 1415. — 1. HANS, de Wohlen, sous-bailli dans le Freiamt, combattit avec les Zuricois à la seconde guerre de Cappel et obtint pour ce fait la bourgeoisie gratuitement en 1531. Prévôt de corporation,

1545-1546. *Amtmann* de Stein 1546. † 1557. — Bullinger : *Ref. Gesch.* III, p. 112. — *LL.* — 2. LEONHARD, † 26 août 1611, orfèvre et mathématicien ; liste de ses écrits dans *LL.* — *SKL.* — 3. HANS, orfèvre, † 1633. — *SKL.* — 4. FRANZ, † 1647, prévôt de corporation 1612-1616, *Amtmann* de Cappel 1616, administrateur du Grossmünster 1640. — 4. BLÆSI, † 1629, prévôt de corporation 1623-1629, bailli de Höngg 1627. — 5. JOHANN-ALBERT, 3 févr. 1880 - 12 mars 1927, d'Oberwil (Argovie), artiste peintre, copiste connu ; exposition commémorative à Winterthour 1928. — Autobiographie, publiée par G. Gamper. — Voir aussi *NZZ* 1927, n° 422. — *SKL.* — *Neues Winterthurer Tagblatt* 1927, n°s 60, 63. [H. SCHULTHESS.]

ZÜBLIN. I. Famille de Saint-Gall, bourgeoise en 1545 avec FELIX, du Toggenbourg. *Armoiries* : tranché d'azur et d'or à la zibeline au naturel. — 1. HANS, fils de Felix, 1544-1621, juge de la ville 1583, prévôt de corporation 1594, conseiller 1600. — 2. JAKOB, petit-neveu du n° 1, 1653-1729, prévôt de corporation et vice-bourgmestre 1713, bourgmestre 1720. — 3. FRIEDRICH, frère du n° 2, 1671-1745, prévôt de corporation 1732, vice-bourgmestre 1734. — 4. AMBROSIUS, neveu des n°s 2 et 3, 1699-1781, prévôt de corporation et vice-bourgmestre 1752. — 5. HANS-JOACHIM, 1724-1781, se rendit en 1744 dans l'Amérique du Nord et devint en 1759 le premier pasteur de la ville de Savannah. — 6. PAULUS, 1736-1809, vice-bourgmestre 1788, bourgmestre 1792-1798, député aux Diètes de Frauenfeld et Aarau. — 7. JOHANNES, 1779-1834, acquit en 1817 du gouvernement, avec son associé Johannes Zollikofer, l'imprimerie du couvent de Saint-Gall, qui prit le nom de Zollikofer et Züblin. Du Conseil d'administration de la bourgeoisie de Saint-Gall 1831, président du tribunal de première instance 1831. — *St. Gall. Jahrbücher* 1834, p. 70. — 8. FRIEDRICH, 1803-1883, grand fabricant de textile dans le Sud de l'Italie. — 9. JOHANN-JAKOB, fils du n° 7, 1819-1891, ammann de district, juge cantonal. — 10. GEORG-EMIL, 1844-1903, ingénieur occupé à la correction du Rhin et à la construction du chemin de fer du Toggenbourg ; ingénieur en chef au chemin de fer du Nord-Est. — [J. M.] — 11. WILHELM, neveu du n° 8, * 5 avril 1846 à Castellamare près Naples, † 11 nov. 1931 à Winterthour, ingénieur à Varsovie 1868-1872, puis à la fabrique de machines Sulzer à Winterthour. Il devint par la suite, et jusqu'en 1913, ingénieur en chef pour la construction des machines pour bateaux à vapeur. Dr h. c. de l'École polytechnique fédérale. — *SB* 99, n° 10. — *NZZ* 1930, n° 1734 ; 1931, n° 2140. — *Neues Winterth. Tagblatt* 1931, n° 264. — [W. G.] — 12. KARL-EUGEN, 1856-1922, pasteur à Scherzingen (Thurgovie), à Alt-St-Johann 1883, à Londres ; rédacteur du *Volksfreund*, député au Grand Conseil. Un des chefs spirituels du parti radical dans la lutte pour l'introduction de la représentation proportionnelle. — F. Rothenflue : *Toggenburger Chronik*, p. 66. — *St. Gall. Nbl.* 1923, p. 55. — *Zur Erinnerung an E. Z.* — *LL.* — *LLH.* — *AGS* V. — Reg. des bourgeois de Saint-Gall.

II. Famille du Toggenbourg, spécialement de Mogelsberg ; bourgeoise de Hemberg 1607. — F. Rothenflue : *Toggenb. Chr.*, p. 181. — 1. ALBERT, de Mogelsberg, 1842-1877, Dr med., chirurgien-chef de l'hôpital cantonal. — *KSA* 1877, p. 468. — 2. ERNST, de Mogelsberg, * 1876, Dr med., professeur de médecine interne à l'université de Maryland 1912, à celle de Cincinnati 1917, médecin-chef à Davos-Platz 1920, établi plus tard à Zurich. — *DSC.* — 3. ELSE, née Spiller, voir art. SPILLER. [J. M.]

ZUCALLI (ZUCCOLI, ZUGALLI, CIGALLI, SONCALLI, etc.). Famille de Roveredo et San Vittore (Grisons), qui donna une série de remarquables stucateurs et architectes, connus en pays germaniques aux XVIIe et XVIIIe s., surtout en Bavière. Les principaux sont — 1. KASPAR, auteur des plans du couvent et de l'église de Gars en Haute-Bavière ; travailla depuis 1657 avec son cousin ; maître-maçon de la cour de Munich 1666. Il fit en 1672 les plans du couvent de Wang (Haute-Bavière), travailla au couvent des chanoines d'Altötting et à l'église d'Oswald à Traunstein depuis 1675. † 1678. — 2. DOMINIKUS-CHRISTOPHORUS, cousin du n° 1, travailla de 1674 à 1685 à la maison des chanoines à Altötting en Haute-Bavière, fit les plans de celle d'Au après 1685 ; maître-maçon sous les ordres d'Enrico Zucalli à la construction de l'église conventuelle des bénédictins de St. Veit 1687-1691, fit en 1700 la sacristie de l'église de l'Ascension de Marie à Bodenkirchen. † à Munich au commencement du XVIIIe s. — 3. JOHANN-KASPAR, fils du n° 2, fut appelé en 1685 par l'archevêque Gandolf, de Munich, dans sa résidence de Salzbourg pour y édifier l'église des théâtins, le couvent et le séminaire ; auteur des plans de l'église d'Erhardt à Nonntal, construite de 1685 à 1689. Il entreprit en 1685 la construction de l'église, du couvent et du séminaire d'Im Kai, sur la place Cajétane ; le successeur de l'archevêque le congédia peu gracieusement en 1693. Ayant acquis en 1695 les bains d'Adelholzen, il y mourut en 1717. Lui et ses descendants se nommaient *von Zucalli*. — 4. ***Enrico,*** * vers 1642 à Roveredo, cousin du n° 1, vint en 1669 avec lui à Munich ; architecte à la cour 1673, auteur de l'église de pèlerinage d'Altötting, termina l'église des théâtins de Munich (commencée par Barelli) en style baroque italien, qui fut dès lors beaucoup employé ; construisit le petit château de Lustheim près de Munich 1684-1689, le centre du château de Nymphenburg, transforma la résidence municoise 1680-1701, éleva l'église du château de Berg am Laim 1689-1695 ; construisit la résidence de chasse de Lichtenberg sur le Lech, le château de Berchem ; transforma la résidence du prince-électeur Joseph-Clemens de Cologne à Liége, éleva le château de Bonn de 1697 à 1700 pour ce prince. En 1695, il fut créé échanson, conseiller et premier architecte à la cour de Munich ; il bâtit le château de Schleissheim près de Munich 1701-1704. L'investissement de la Bavière par l'Autriche en 1705 le priva de travail ; il retrouva en 1715 ses charges et honneurs, construisit l'église des franciscains de Schleissheim et celle de la Trinité à Munich. † 8 mars 1724 dans son domaine de Mayrhofen, portant le titre de de Zucalli von Mayrhofen. — A.-M. Zendralli : *Graubündner Baumeister u. Stukkatoren in deutschen Landen.* — *BM* 1927. — *Almanaco dei Grigioni* 1922. — Richard et L. Paulus : *Henrico Zucalli.* — *SKL.* [L. J.]

ZUCCHINI, GIACOMO, de Locarno, officier dès 1807 sous Napoléon, fit les campagnes d'Espagne et de Portugal, fait prisonnier à Baylen et transféré en Angleterre en 1809. Servit ensuite sous les Bourbons où il était encore en 1824 ; entre temps fut capitaine-lieutenant dans la garde hollandaise 1818. Lieutenant-colonel au Tessin en 1836. — *BStor.* 1884, 1910-1915. — P. de Vallière : *Honneur et fidélité.* [C. T.]

ZUCCOLI, GIOVANNI, de Ponte-Capriasca, † en octobre 1899, peintre, travailla pendant quinze ans dans l'Amérique du Sud. — P. Vegezzi : *Esposizione storica.* — Benois-Simona : *Lugano, un semenzaio d'artisti.* — *Educatore*, 1899. [C. T.]

ZUCHWIL (C. Soleure, D. Kriegstetten. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. On y a trouvé un poignard en bronze, des monnaies et des vestiges romains. Au bord du Birchi se trouvait une colonie romaine. Originairement, la juridiction de Zuchwil appartenait au chapitre de Saint-Ours, depuis la première moitié du XIVe s. à la ville de Soleure. Le chapitre posséda aussi la collation jusqu'en 1874. Elle faisait partie des bénéfices du prévôt de Saint-Ours, qui la donnait en fief à un des chapelains du chapitre. Jusqu'en 1724, Luterbach fit partie de la paroisse de Zuchwil. L'église, consacrée à saint Martin, construite en 1580-1581, fut complètement restaurée en 1890-1891. Le cimetière de Zuchwil contient un monument à Kosciuszko, héros de l'indépendance polonaise († 1817). — *MHVSol* II, p. 87 ; VIII, p. 56. — Alex. Schmid : *Kirchensätze.* — J. Amiet : *Das St. Ursenpfarrstift*, p. 70. — L.-R. Schmidlin : *Kriegstetten*, p. 218. [H. Tr.]

ZUCK ou **ZUGG.** Famille établie à Coire au XIVe s. — GAUDENZ était chancelier épiscopal 1361-1366. Un Zuck fut avocat à Reams au milieu du XVe s. Le nom devint à Celerina Züch ou Zuccki. — *LL.* — Th. v. Mohr : *Dokumentensammlung.* — *AHS* 1897. [L. J.]

ZUCKENRIED (SEIGNEURS DE). *Armoiries* : d'argent à une fasce de gueules. — Voir art. LŒWEN, VON.

ZUCKENRIET (C. Saint-Gall, D. Wil, Com. Niederhelfentswil. V. *DGS*). Petit Vge avec château. En 782, *Zuckinreod*. Le château et la basse juridiction du village passèrent des seigneurs de Zuckenriet, dits Löw à Rudolf von Rosenberg, qui, en 1355, prit le nom de Zuckenriet. A la mort du dernier des Rosenberg, Rudolf, † 1445, le château et la seigneurie parvinrent à Albrecht von Landenberg, qui les vendit en 1478 à Ulrich Muntprat. Les propriétaires suivants furent Ludwig von Helmsdorf en 1510, puis Jos. Singenberg, dit Köchlin, et Hans Moser. L'abbé de Saint-Gall acquit la basse justice en 1543. Le château et son domaine était en 1559 la propriété de Leonard Mundprat von Spiegelberg ; en 1618, celle de Christoph Giel von Gielsberg. L'abbé de Saint-Gall l'acquit en 1755 de Benedikt Gell pour 11 000 florins. La commission de liquidation de la fortune du couvent vendit château et domaine en 1806. — *UStG* I, 93 ; III, 630. — M. Gmür : *Rechtsquellen des Kts. St. Gallen* I, 532. — I. von Arx : *Gesch. St. Gallen* III, 342, 352. — A. Näf : *Chronik*, 626. — *St. Gall. Nbl.* 1907, p. 33. — J. Kreienbühler : *Die Gesch. der Gem. Niederhelfenschwil-Lenggenwil*, p. 14. [J. M.]

ZUCKLER. Famille de Lucerne. HANS, d'Altbüron, couvreur, serf des chevaliers teutoniques jusqu'en 1441, fut donné par eux à la ville, devint bourgeois. — LORENZ, architecte, bailli du val Maggia 1538-1540, du Petit Conseil 1552 ; auteur du pont de Langnau 1521-1522 ; bienfaiteur de la confrérie de Saint-Luc. † 1557. — *Gfr.* Reg. — P.-X. Weber : *Gesch. der Zilstatt Luzern.* — Le même : *Luzerner Bau- und Werkmeister bis zur Helvetik.* — *AS* I, vol. IV. [P.-X.-W.]

ZUFIKON (C. Argovie, D. Bremgarten. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. En 1353, *Zuffinkon*. La commune est constituée de Oberzufikon et Unterzufikon. La juridiction et la collation appartenaient originairement aux seigneurs de Seengen, qui vendirent peu à peu leurs droits de basse juridiction à la ville de Bremgarten, tout en conservant le bâtiment dit « château », maison seigneuriale du moyen âge. Celle-ci, devenue la propriété de H.-L. v. Zurlauben, de Zoug, secrétaire du Freiamt, fut reconnue fief noble par les VIII Cantons. Après Zurlauben, elle changea fréquemment de mains. La collation aussi fut vendue par les seigneurs de Seengen à Bremgarten en 1450. L'église fut reconstruite vers 1860, mais on en conserva le clocher. — *Arg.* 27, p. 98 ; 30, p. 55. — *Gfr.* 39, p. 94, 101. — *LL.* — F.-X. Bronner : *Aargau* I, p. 56, 225. — W. Merz : *Burganlagen und Wehrbauten.* [H. Tr.]

ZÜGER. Vieille famille de la Marche (Schwyz), commune de Lachen, Altendorf, Galgenen, Vordertal, Innertal, Schübelbach, Tuggen et Wangen ; probablement originaire d'Altendorf, elle s'établit déjà au XIV^e^ s. dans le Wäggital. *Armoiries*: d'abord d'azur à la croix d'argent accompagnée en chef de deux étoiles d'or, plus tard de gueules à une main jurée au naturel accompagnée en chef de deux étoiles d'or. M.-A. Züger, de Lachen, non cité par *SKL*, fut artiste peintre et portraitiste au milieu du XVIII^e^ s. — O. Ringholz : *Einsiedeln.* — M. Dettling : *Chronik* — M. Styger : *Geschichte der Gemeinde Galgenen, Wägital und Schübelbach*, dans *Bote der March* 1930-1931. — [M. STYGER.] — EMIL, d'Innertal, * 13 juin 1879 à Oberurnen, professeur au séminaire pour instituteurs de Schwyz 1909-1912, curé de Flüelen depuis 1912, inspecteur cantonal des écoles 1919, bourgeois d'honneur de Flüelen et du canton d'Uri 1930, travailla beaucoup au développement de l'instruction publique dans le canton. Fondateur et directeur de la centrale suisse des congrégations 1913-1927, président central suisse de la société des jeunes gens 1917-1926, auteur de nombreux ouvrages d'édification et d'éducation, éditeur du livre de la congrégation *Im Dienste Mariens*, fondateur du journal *Das Marienkind* (aujourd'hui *Unsere Führerin*). [Fr. GISLER.]

ZUGG. Voir ZUCK.

ZUGMEIER. Famille éteinte d'Eschenbach (Lucerne) depuis le XIV^e^ s., bourgeoise de Lucerne 1357. — ELISABETH, abbesse de Rathausen 1396-12 avril 1408. — HEINRICH, fondateur de la chapellenie d'Eschenbach 1472. — Voir *Gfr.* Reg. — E.-F. von Mülinen : *Helvetia sacra* II. — *Gotteshaus zu Ober-Eschenbach*, 1910. [P.-X. W.]

ZUKÆS (à l'origine ZUKES). Familles des cantons de Schwyz et Lucerne.

A. **Canton de Schwyz.** Famille éteinte de l'Altviertel. *Armoiries* : d'argent à une échelle de gueules à trois échelons. PETER participa à la landsgemeinde du 25 déc. 1281 à Schwyz. — HANS, † à la guerre de Zurich 1443 ; WERNI et BERNARDIN, † à Marignan 1515. — HANS, député à la Diète 1419, 1428. — MARTIN, bailli de Sargans 1552, plus tard secrétaire d'État, vicelandammann. — M. Styger : *Eine heraldische Kuriosität aus dem 16. Jahrh.*, dans *MHVS* X. [M. STYGER.]

B. **Canton de Lucerne.** Famille de Lucerne originaire de Schwyz. — 1. PETER, bourgeois de Lucerne 1455, envoyé à Schwyz au sujet de Weggis 1463, du Petit Conseil 1474, bailli de Beromünster 1497, Rotenburg 1507, 1509, 1511, du Rheintal 1508, de l'Entlebuch 1515, acquit Wartensee 1514. Arbitre entre Saint-Urbain et Roggwil 1517, bailli de Willisau 1519, député à Bâle 1521, avoyer 1520, 1522, envoyé des XIII cantons au baptême d'un fils du roi François I^er^ en 1522. † 1531. — 2. LUDWIG, maître d'école, chapelain du Hof jusqu'en 1490, curé de Sempach 1492, chanoine de Beromünster. — 3. PETER, bailli de Weggis 1501, du Petit Conseil 1533, titulaire du fief mâle de Wohlenschwil 1533. † 1559. — 4. NIKLAUS, fils du n° 3, du Petit Conseil 1570, bailli de Weggis 1563, Malters 1571, Entlebuch 1575. † 1581. — Voir *Gfr.* Reg. — *AS* I, vol. IV 1 A et II. — Th. v. Liebenau : *Das alte Luzern.* — G. von Vivis : *Wappen der ausgestorbenen Geschlechter Luzerns.* [P.-X. W.]

ZÜLLI. Familles des cantons de Berne et de Lucerne.

A. **Canton de Berne.** Famille de Berne, plusieurs fois représentée au Conseil des Deux-Cents dans le XV^e^ s., éteinte vers 1700. *Armoiries* : d'or à une marque de maison de sable accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople. — ANDREAS, du Petit Conseil 1529, 1536, 1543, châtelain de Frutigen 1535, landammann du Hasli 1539. † 1565. — *LL.* — Gr. — *Wappenbuch Bern* 1932. — Une vieille famille de ce nom est encore bourgeoise de Finsterhennen. [H. Tr.]

B. **Canton de Lucerne.** Familles du district de Rotenburg depuis 1323, à Sursee depuis environ 350 ans. BALZ, STOFFEL, MELCHIOR et HANS-JAKOB à Sursee, furent punis en août 1653 pour avoir pris part à la guerre des Paysans. — *JSG* XX. — MICHAEL, sculpteur à Munich 1815-1836. — MICHAEL, donna vers 1862, à la Société d'histoire des V cantons, diverses antiquités trouvées dans le canton. — *Gfr.* XI, XII, XIX. — FRANZISKA, peintre sur verre 1850, 1855. — Kas. Pfyffer : *Gemälde der Schweiz* I, 289. — *SKL.* — Jos. Schneller : *Lukasbruderschaft.* [P.-X. W.]

ZULLIGER. Famille de Madiswil (Berne), citée depuis 1600 comme propriétaire de son domaine familial de Wellenbach. *Armoiries* : un soc de charrue. — HANS, * 1893, maître d'école à Ittigen, écrivain, auteur de récits, poèmes et pièces de théâtre en dialecte : *Unghüürig* ; *Für all Fäll* ; *Het en Yscher* ainsi que d'études psychologiques. — *DSC* 1932. [H. Tr.]

ZULLWIL (C. Soleure. D. Tierstein. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse d'Oberkirch. Vestiges romains, tombes alémannes. Cette localité, avec sa haute et sa basse juridiction, ainsi que tous les autres droits, appartenait au château et à la seigneurie de Gilgenberg dont elle partagea les destinées. Avec la seigneurie, elle fut achetée en 1527 par Soleure. — *MHVSol.* II, p. 88 ; VIII, p. 199. [H. Tr.]

ZUM ANGEN. Famille bourgeoise de Bâle, déjà citée au XIII^e^ s., entrée au XIV^e^ s. dans le patriciat. *Armoiries* : de sable à la barre de gueules et à la bordure d'or. — 1. KONRAD, † 1343, conseiller patricien 1309 déjà. — 2. HENMANN, fils du n° 1, 1343-1414, conseiller des *Achtburger*. — 3. PETERMANN, fils du n° 2, † 1409.

conseiller des *Achtburger*, *Oberstzunftmeister* 1403. — *WB.* — *OBG* I, p. 15. [C. Ro.]

ZUMBACH. Familles des cantons de Berne, Lucerne, Unterwald et Zoug.

A. **Canton de Berne.** Le nom apparaît fréquemment dès 1291 dans *FRB.* Aujourd'hui les Zumbach sont bourgeois de nombreuses communes des districts de Seftigen, Thoune, Interlaken et Niedersimmental.

Sur la famille noble originaire de Bach, voir art. Bach, von. *Armoiries* : de gueules à une bande ondée accompagnée en chef d'une étoile et en pointe d'un fanion, le tout d'argent. — I. Famille éteinte de conseillers de la ville de Berne, qui fut florissante aux XIVe-XVIe s. — Georg, appelé aussi Hubelmann, capitaine au service de France 1527, se signala dans les campagnes d'Italie. Bailli du val Maggia 1530, du Petit Conseil 1534, capitaine à la conquête du Pays de Vaud 1536, puis bailli d'Yverdon. Prit part à la dispute de Lausanne 1536. † 1543, dernier de la famille. — *LL.* — Gr. — Tillier. — Armoriaux de la ville de Berne. — *FRB.* — II. A une famille de Toffen, encore existante, appartient : — Charles - Jean - Jacques, * 21 sept. 1859 à La Neuveville, † 24 mai 1931, banquier à Saint-Blaise, dont il acquit l'indigénat, puis à Neuchâtel, propriétaire du château d'Hauterive (Neuchâtel), fondateur de nombreuses sociétés immobilières (Bel Air, Villamont, Carrières d'Hauterive, etc.) ; fixé à Berne dès 1910, il fonda entre autres la Gartenstadt Bellevue S. A. au Gurten. Une rue du Gurten porte son nom. — *Journal du Jura* 1931, n° 122. [H. Tr.]

B. **Canton de Lucerne.** — Hans, fils du peintre Niklaus, peintre et bourgeois de Lucerne 1357, auteur et illustrateur du *codex pictoratus* du *Schachzabelspiel* de Conrad von Ammenhausen et d'une petite chronique universelle. — Burkard, † à Arbedo 1422. — *Gfr.* Reg. — H. v. Liebenau : *Urk. u. Regesten zur Gesch. des St. Gotthardweges.* — *Arch. SG* XX, p. 117. — J. Zemp : *Schweiz. Bilderchroniken.* [P.-X. W.]

C. **Canton d'Unterwald.** Voir Bacher.

D. **Canton de Zoug.** Vieille famille de Baar. *Armoiries* : de gueules à une bande ondée d'argent accompagnée de 3 étoiles (autrefois d'une seule).

Un rameau vivant à Zoug s'appelle aussi Bachmann. — *DHBS* I, p. 493. — Peter ze dem Bache 1364. — 1. Mathias, ammann 1639-1641. † 2 sept. 1651. — 2. Jakob, fils du n° 1, 8 oct. 1615 - 15 févr. 1689, conseiller et député à la Diète, ammann 1666-1668. — 3. Cæcilia, fille du n° 1, 1617-1670, bénédictine à Seedorf (Uri), abbesse 1661-1670. — 4. Franz, fils du n° 1, 1626-1694, chapelain à Baar 1654-1675, aumônier à la guerre de Villmergen, curé, doyen, commissaire de Gossau jusqu'en 1694. — 5. Adam, 1657 - 1698, peintre verrier. — 6. Bonifaz, 1748-1794, conseiller et député à la Diète. — 7. Leodégar, 2 oct. 1784 - 27 déc. 1856, maître d'école à Baar 1805-1853 ; l'instruction publique de Zoug doit beaucoup à son initiative (voir art. Zoug, Écoles). — 8. Ernst, * 11 juil. 1894 à Unterägeri, Dr jur., secrétaire d'État et archiviste cantonal à Zoug 1921, auteur d'un catalogue des ammanns et d'autres travaux historiques. — W.-J. Meyer : *Zuger Biographie.* — Ph. Andermatt : *Korporationsbürger v. Baar.* — C. Schumacher : *Das geistliche Baar.* — E. Zumbach : *Die Zuger-Ammänner u. Landammänner*, dans *Gfr.* 85 et 87. — *Zuger Nbl.* 1902, 1923. [E. Z.]

Leodegar Zumbach.
D'après un portrait à l'huile.

ZUMBRUNNEN. Familles des cantons de Fribourg, Lucerne et Uri.

A. **Canton de Fribourg.** Famille éteinte, originaire de La Roche. *Armoiries* : de... à une marque de maison de... — 1. Emman, reçu dans la bourgeoisie privilégiée de Fribourg en 1518, ohmgeltner 1519. — 2. Hans, fils du n° 1, du Conseil des Soixante 1553, bailli de Vaulruz 1551-1556, d'Illens 1561-1566. † 1567. — Archives d'État Fribourg. [Ræmy.]

B. **Canton de Lucerne.** Familles des districts de Lucerne et Rotenbourg, du XIVe au XVIe s. — Anton, fondateur de la chapelle de Gerliswil 1472. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

C. **Canton d'Uri.** Zum, zem Brunnen. Vieille et notable famille de magistrats uranais, descendant selon d'anciens historiens (F.-V. Schmid) des barons d'Attinghausen. D'abord citée à Attinghausen, Seedorf, Isenthal et Unterschächen, elle figure ensuite dans les rôles de cens du Fraumünster de Zurich avec Werner et Arnold 1257, Walter 1290, etc., ainsi que dans les obituaires de Seedorf et Attinghausen. *Armoiries* : I. d'or à un moulinet de gueules ; II. de gueules à la fontaine d'argent (variantes).

Konrad, lazariste, et Burkhard témoins en 1296 devant le commandeur de Seedorf ; Konrad, abbé de Saint-Urbain 1349-1356 ; Heinrich, † 1339 à la bataille de Laupen. — 1. Walter, cité avec sa femme, Hemma Fürst, dans l'obituaire de Schattdorf, est l'ancêtre de la famille éteinte en Uri au XVIIIe s. — 2. Walter, fils du n° 1, député à la Diète et du Conseil 1431-1439, landammann 1434-1438. — 3. Johann l'ancien, fils du n° 2, du Conseil, député à la Diète et du Conseil 1474-1494, bailli de la Léventine 1475-1478, landammann 1481 et 1482, représenta Uri à la célèbre journée de Stans du 22 déc. 1481 ; il habitait la maison de sa famille à Attinghausen. On lui attribue sans raison une chronique de 1469. — 4. Johann le jeune, fils du n° 2, du Conseil, bailli de Sargans 1466. † en charge 1467. — 5. Heinrich, du Conseil, bailli de la Léventine 1469-1472. — 6. ***Johann,*** fils du n° 5, bailli de Baden 1477, député à la Diète 1475 et 1481, landammann 1515. † à Marignan 1515 comme chef des Uranais. — Jovius I, p. 699. — 7. Ulrich, fils du n° 4, bailli de Sargans 1494-1496. — 8. Mansuet, fils du n° 6, du Conseil, trésorier général 1530, député à la Diète et du Conseil 1530-1548, bailli de Thurgovie 1536-1538, économe du couvent de Feldbach 1538-1540, landammann 1548-1549. † en fonctions. — 9. Josue, fils du n° 8, fit construire sur son domaine d'Allenwinden à Altdorf, une maison qui existe encore ; légua, en 1583, 1000 florins à l'hôpital des étrangers pour une « distribution de soupe » et y fit aménager une chapelle ; secrétaire d'État à Lugano 1554-1567, administrateur de l'église d'Altdorf 1566-1568. † 1588. — *Bürgerhaus von Uri.* — F. Lusser : *Die Herbergen im Urnerlande und der Fremdenspital in Altdorf*, dans *Gfr.* 31. — 10. Hugo-David, fils du n° 8, secrétaire d'État. † 1564. — 11. Mansuet, fils du n° 8, secrétaire des XII cantons à Lugano. † en févr. 1576. — 12. ***Johann,*** fils du n° 8, secrétaire d'État à Lugano 1550, trésorier général 1558, bailli de Thurgovie 1564-1566, chevalier de Saint-Michel 1567, vice-landammann 1570, landammann 1579-1581, député à la Diète et député du Conseil 1558-1587, fut envoyé auprès du roi Henri III de France en 1582 et à la prestation d'alliance avec le roi Philippe II à Milan 1588 ; durant le concile de Trente, de mai 1562 à juin 1563, il représenta les VII cantons catholiques à Rome auprès du pape Pie IV. Il fut probablement l'homme d'État uranais le plus éminent de l'époque, ami intime du cardinal Borromée, et, avec le chevalier Melchior Lussi, l'un des principaux défenseurs des intérêts catholiques dans la Suisse primitive. Dégoûté de la duplicité de la politique, il se retira de bonne heure de la vie publique et se voua surtout à la réforme de l'église. Il fit don en 1580 d'un vitrail armorié au couvent d'Einsie-

deln et de 2000 florins à l'église d'Altdorf ; avec son frère Josue, il donna une cloche à St. Martin d'Altdorf. † 1588. — *Gfr.* 79. — 13. WALTER, fils du n° 8, durant 22 ans capitaine à la garde papale jusqu'en 1591. — 14. HEINRICH, fils du n° 9, du Conseil, député à la Diète 1613, administrat. de l'église d'Altdorf 1592-1594. † 1619 au siège d'Orléans. — 15. JOSUE, fils du n° 9, du Conseil, administrateur de l'hôpital d'Altdorf 1586-1588, *Landeshauptmann* 1604. † 1608. — 16. JOHANN, fils du n° 11, propriétaire de la Couronne à Altdorf, du Conseil, bailli du val Blenio 1626-1628. † 1629. — 17. ***Johann-Heinrich***, fils du n° 14, Dr med., du Conseil, chevalier de Saint-Michel 1618, colonel en France, propriétaire d'un régiment 1621-1637, trésorier 1611, vice-landammann 1617-1621, landammann 1621-1623 et 1637-1639, *Landeshauptmann* de 1638 à sa mort, 18 avril 1648 ; député à la Diète et député du Conseil près de 240 fois de 1612 à 1648, entre autres au congrès de Lindau 1622 avec l'Autriche au sujet des affaires grisonnes : fondateur du fonds familial des Zumbrunnen 1644. — 18. FRIDOLIN, bénédictin, fils du n° 14, 7 avril 1602 - 1er juil. 1678, capitulaire à Rheinau, professeur de théologie, prieur 1646. Auteur du *Catalogus abbatum Rhenoviensium* ; *Miscellanea Monasterii Rhenoviensis* ; *Tractatus de statu religiosorum* ; *Diarium ab Anno 1654 usque ad 1677.* — G.-E. v. Haller : *Bibliothek* III, n° 1505. — C. Lang : *Histor. theolog. Grundriss*, p. 1085. — *Catal. religiosorum... Rhenaniensis*, dans *Diöz.-Archiv Freiburg* 14, p. 13. — 19. JOSUE, fils du n° 14, * 1585, du Conseil, capitaine, envoyé des cantons catholiques à Sion en octobre 1616, député à la Diète et député du Conseil 1616-1635, administrateur de l'hôpital d'Altdorf 1616-1618, avoyer de la société des bourgeois 1616, bourgeois d'Obwald 1627. † 26 oct. 1643. — 20. JOHANN, fils du n° 14, * 1585, capitaine en France. † en Flandres 1648. — 21. BURKHARD, fils du n° 15, * 1602, secrétaire d'État 1630-1669, député à la Diète et député du Conseil 1650-1669, capitaine, administrateur de l'église d'Altdorf 1640-1643, bailli de Sargans 1663-1665, député dans les bailliages tessinois 1638 et à Bellinzone 1650. † 15 févr. 1672. Son portrait appartient à la famille Jauch d'Altdorf. — 22. ANTON, fils du n° 17, capitaine de la garde en France, de 1639 à sa mort 23 janv. 1645. — *AHS* 1922. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1917, p. 89. — 23. JOSUE, fils du n° 21, secrétaire d'État, bailli de Sargans 1663-1666, du Conseil, député par celui-ci à diverses conférences et Diètes 1675-1681. † 21 déc. 1684. — 24. BERNHARD, 25 mai 1617 - 23 avril 1657, capitulaire de Muri, professeur à l'école conventuelle, auteur d'une *Historia universalis*. — M. Kiem : *Gesch. v. Muri-Gries*, p. 102, 494. — 25. MARIA-CÆCILIA, nonne à St. Peter de Schwyz, rédigea avec Margretha Reding une chronique de la maison allant jusqu'en 1706. — La famille s'éteignit au pays d'Uri avec KARL-FRANZ, petit-fils du n° 21, le 1er sept. 1743. — *LL.* — *LLH.* — *AS* I. — J.-F. Girard : *Nobiliaire* I, p. 27. — *Hist. des off.* III, p. 241. — J.-A. Imhof : *Liber genealog.*, aux Arch. d'État d'Uri. — F.-V. Schmid : *Gesch. des Freistaates Uri.* — K.-F. Lusser : *Gesch.* — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit.* — *ZSK* I, p. 284 ; IV, p. 279 ; VII, p. 129. — *Festg. z. Museumseröffnung in Altdorf* 1906. — *Urn. Wochenbl.* 1930, n° 11. — *Gfr.* Reg. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1898, p. 14 ; 1901, p. 51 ; 1903, p. 84 ; 1905, p. 94 ; 1908, p. 61 ; 1909, p. 33-72 ; 1910, p. 60-156 ; 1911, p. 69, 70 ; 1913, p. 79, 80 ; 1914, p. 60, 61 ; 1916, p. 10, 43 ; 1917, p. 89 ; 1919, p. 62, 69 ; 1924, p. 46, 60, 61 ; 1928, p. 68 ; 1929, p. 52. — E. Huber : *Urner Wappenbuch.* [FR. GISLER.]

Johann-Heinrich Zumbrunnen. D'après un portrait d'Augustin Suter au Mus. hist. d'Altdorf.

ZUM BÜEL, ZUMBÜHL. Familles des cantons de Lucerne, Unterwald, Uri et Zurich.

A. **Canton de Lucerne.** ZUMBÜHL. Famille du district de Rotenbourg depuis le XIVe s. — OSWALD, JŒRG et HANS, de Hochdorf, chefs populaires 1570. — EDUARD, de Hochdorf, 3 mars 1851 - 23 janv. 1928, journaliste, rédacteur du *Luz. Tagblatt* 1888-1918. — *Luz. Tagblatt* 1928, n° 22. — *Luz. Chronik*, n° 25. — *Gfr.* Reg. — M. Estermann : *Gesch. der Pfarrei Hochdorf.* [P.-X. W.]

B. **Canton d'Unterwald.** ZUM BÜEL, ZUMBÜHL, ZUM BÜEL (voir aussi AMBÜHL). Vieille famille autochtone, à ne pas confondre avec les AMBÜHL. *Armoiries* : d'azur à une étoile d'or à six rais soutenue en pointe de trois coupeaux de sinople. — 1. ERNI zum Büel se noya en mai 1391 avec 45 de ses compatriotes en se rendant au marché de Lucerne. — 2. ULRICH, fils du n° 1, du Conseil, député à la Diète dès 1427, landammann 1435, 1438, 1440, 1442. — 3. HEINRICH, landammann 1486, 1488, 1490, 1491, 1494, 1497, 1498 et 1500, souvent député à la Diète. — 4. HANS, du Conseil 1511, arbitre entre les corporations des alpages de Trübensee et d'Engstlen ; ancien bailli d'Engelberg 1518. — 5. JOST, député à la reddition des comptes à Bellinzone 1595, juge et membre du Conseil, bailli d'Engelberg, souvent député à la Diète 1595-1610. — 6. ANTON, de Wolfenschiessen, * 1863, établi à Stans, conseiller d'État 1904-1907, député au Conseil des États depuis 1925. — 7. JOSEPH, frère du n° 6, 1867-1933, conseiller d'État et directeur des travaux publics jusqu'en 1932. [R. D.]

C. **Canton d'Uri.** ZUMBÜEL, ZUM BIEL. Vieille famille uranaise éteinte au XVIIIe s. *Armoiries* : d'azur à la croix de Jérusalem d'argent mouvant de trois coupeaux de sinople et accompagnée de deux étoiles d'or. — 1. MELCHIOR, du Conseil, administrateur d'église à Altdorf 1562-1564, député à Bellinzone 1550, messager du Conseil et député à la Diète 1577-1585, bailli de Blenio 1572-1574. † entre 1591 et 1594. — 2. NIKOLAUS, d'Altdorf, fils du n° 1, du Conseil, fit le pèlerinage de Jérusalem 1583, avec le futur landammann Peter Gisler, et fut créé chevalier de Jérusalem ; administrateur de l'hôpital d'Altdorf 1580-1582. † 5 juin 1619. — 3. WALTER, fils du n° 1, administrateur de l'hôpital d'Altdorf 1604-1606, remplit diverses fonctions communales et cantonales. † 31 mai 1619. — 4. LEANDER, d'Altdorf, du Conseil, capitaine, député dans les baillages tessinois 1606, messager du Conseil et député à la Diète 1612-1627, bailli du val Blenio 1620-1622, chevalier des SS. Maurice et Lazare. † 1629. — Rentiers des églises paroissiales d'Altdorf et du couvent de Seedorf. — *Gfr.* 2, p. 215 ; 20, p. 83 ; 39, p. 287 ; 64, p. 125. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1910, p. 83, 149 ; 1911, p. 70 ; 1912, p. 53 ; 1918, p. 44 ; 1920, p. 29. [FR. GISLER.]

D. **Canton de Zurich.** Voir AMBÜHL.

ZUMDORF (C. Uri, Com. Hospental. V. *DGS*). Hameau, ancienne communauté autonome (filiale) ayant sa propre chapelle, sa chapellenie et son école, puis réuni à Hospental à la suite des dégâts causés par les avalanches. La chapelle Saint-Nicolas, de 1720, est encore bien conservée. [E. W.]

ZUM HAUPT. Famille patricienne de Bâle. — KONRAD, donzel, de Laufon, pharmacien, cité de 1392 à 1441, bourgeois de Bâle 1392 ; patricien, créateur de l'auberge pour indigents au Petersberg à Bâle, prêta des fonds à Colmar et au duc Frédéric d'Autriche ; pharmacien de la duchesse Catherine de Bourgogne. *Armoiries* : coupé de sable à une étoile d'or et d'or à un anneau de sable. — *WB.* — *AHS* 1917, p. 77. [C. RO.]

ZUM HOFEN. Voir HOFEN, ZUM.

ZUMHOLZ (C. Fribourg, D. Singine. V. *DGS*). Com. et Vge. Lors de la guerre de Laupen, Zumholz acheta la neutralité des sires Rodolphe et Jean de Weissenbourg afin de se mettre à l'abri des déprédations des Bernois et de leurs alliés. Le grand hôpital de Fribourg possédait des droits à Zumholz. Statuts commu-

naux de 1733, 1812, 1839, 1843. Zumholz fut érigé en commune en 1832. Il fit partie des Anciennes Terres jusqu'en 1798, du district de Fribourg 1798-1830, du district allemand 1830-1848 dès 1848, du district de la Singine. Il était régi par la Municipale. Au spirituel, il fit partie de la paroisse de Dirlaret jusqu'en 1885 et, dès cette date, de celle de Planfayon. *Population* : 1885, 234 hab. ; 1930, 275. — A. Dellion : *Dictionnaire* IX, 86, 90. — Archives d'État Fribourg. [Ræmy.]

ZUMHOLZ. Famille éteinte reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1548. *Armoiries* : I. D'azur à deux pals d'or et à une bande du même brochant, trois coupeaux de sinople en pointe. II. Parti de gueules à un soc de charrue d'argent sommé d'une étoile d'or et d'argent à un rencontre de bœuf de sable ; trois coupeaux de sinople en pointe. — 1. Georges, tuilier, du Conseil des Soixante 1579, des Secrets 1587. † 1597. — 2. Pierre, des Soixante 1587, directeur des bâtiments 1586, bailli de Bossonnens 1588-1589 ; des Secrets 1588, ohmgeltner 1582. † 1589. — 3. Pierre, des Soixante 1605, bailli de Planfayon 1609-1614, des Secrets 1610. † 1616. — 4. Melchior, des Soixante 1608, des Secrets 1617, ohmgeltner 1601, maître de la confrérie des Ames 1615. † 1637. — 5. Georges, fils du n° 3, des Soixante 1635, des Secrets 1636, bailli de Bellegarde 1637-1642, directeur de la léproserie de Bourguillon 1645, ohmgeltner 1623. † 1653. — 6. Nicolas, fils du n° 5, directeur de la léproserie de Bourguillon 1676, ohmgeltner 1652. † 1692. — *LL.* — Archives d'État Fribourg. [Ræmy.]

ZUMIKON (C. Zurich, D. Meilen. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. *Armoiries* : d'azur à deux clefs d'argent en sautoir (*Zürch. Gemeindewappenkarten*, n° 137). En 942, *Zuminga* ; 1348, *Zumingen*. Sépultures alémannes dans une gravière au-dessus du village (Heierli). Zumikon faisait partie, avec Zollikon, des fiefs impériaux remis en 1333 par l'empereur Louis de Bavière à Götz Mülner, de Zurich. La basse justice passa en 1384, avec Zollikon, à la ville de Zurich (voir art. Zollikon). En 1271, une chapelle, consacrée à saint Apollinaire, est mentionnée à Zumikon. Après la Réformation, la commune fut rattachée aux paroisses de Küsnacht et de Zollikon ; en 1597, la chapelle ruinée fut reconstruite et Zumikon devint une dépendance paroissiale de Zurich qui la desservait. La collation appartenait au chapitre du Grossmünster dont l'antistès nommait le pasteur. Depuis 1868, Zumikon constitue une paroisse autonome. De même qu'à Zollikon, les anabaptistes y étaient particulièrement nombreux. Leur chef le plus remuant, Konrad Winkler, d'Ab dem Kapf près Zumikon, fut condamné à mort par noyade le 20 janv. 1530. Registres de mariages dès 1598, de baptêmes dès 1616, de décès dès 1665. — A. Largiadèr dans *Festgabe Paul Schweizer*. — Alb. Heer : *Die Kirche Zumikon*. — *Dok. Waldmann* I-II. — E. Egli : *Actensammlung*. — *Zürcher Stadtbücher* I. [K.-G. M.]

ZUM LUFT. Famille d'*Achtburger* de Bâle. — 1. Rudolf, donzel, † 1424, *Oberstratsknecht*. — 2. Peter, fils du n° 1, Dr en droit canon, chanoine et doyen de St. Peter à Bâle, chanoine de la cathédrale, vicaire général du chapitre cathédral, professeur de droit canon à l'université dès sa fondation 1460, recteur 1461 et 1467. — 3. Arnold, neveu du n° 2, † 1517, Dr en droit, official épiscopal, professeur de droit, vice-chancelier de l'université, chanoine, recteur de l'université 1500 et 1508. — *WB.* — *Athenæ Rauricæ*, 1778. — R. Thommen dans *Festschrift zur Feier des 450jähr. Bestehens d. Universität Basel*, 1910, p. 487, 488, 495, 497. [C. Ro.]

ZUMOBERHAUS (Oberhuser). Vieille famille du dizain de Rarogne (Valais), dont le nom provient de sa demeure à Bürchen ; un rameau est établi à Oberwald. Furent majors de Rarogne : Johannes, 1566-1568 ; Christian 1592, 1602 et 1616 ; Johannes 1626, 1630, 1640 et 1646. — Archives d'État Sion. — Furrer III. [D. I.]

ZUMOFEN. Vieille famille du dizain de Loèche (Valais) ; le nom s'écrit Zumoffen à Salgesch et Monthey. — Gottfried, de Salgesch, * 2 oct. 1845, jésuite 1871, missionnaire en Arménie 1887, professeur à l'université de Beirouth 1890. Son œuvre principale est l'étude géologique du Liban, sur lequel il a publié un certain nombre de travaux et *Die Geologie des Libanon*, 1926. † 1er sept. 1928. — Arch. d'État Sion. — *Walliser Jahrbuch* 1932. [D. I.]

ZUMSTEG. Familles éteintes, des XIVe au XVIIe s. — 1. Andreas, tanneur 1398, bienfaiteur du couvent de franciscains 1411. — 2. Peter, de Prismell, † 1540, tailleur de pierres, directeur des travaux publics à Lucerne de 1517 environ à 1535 ; bourgeois 1523, construisit le pont de Langnau près de Malters 1521. — 3. Ulrich, frère du n° 2, tailleur de pierres. † à la bataille de Cappel 1531. — 4. Jakob Antonietta ou zum Steg, de Prismell, cité de 1529 à 1546, tailleur de pierres, bourgeois 1529, auteur de l'hôtel de ville de Sursee 1538-1546. — F. Bossardt : *Alt Sursee*. — *ASA* 1883, 1886. — 5. Peter, parent du n° 2, obtint en don la bourgeoisie 1535, maître des artilleurs 1548 ; éleva la fontaine près de l'arsenal 1546 ; directeur des travaux publics depuis 1549, vivait encore en 1557. — 6. Jost, bailli de Malters 1581, 1585. † 15 janv. 1599. — 7. Peter, curé de Ballwil, chanoine de Beromünster 1630, inspecteur des écoles. † 1652. — *Gfr.* Reg. — P.-X. Weber : *Die Luzerner Baumeister bis zur Helvetik*. — M. Riedweg : *Beromünster*. — M. Estermann : *Pfarrei Hochdorf*. — Th. v. Liebenau : *Das alte Luzern*. [P.-X. W.]

ZUMSTEIN. Nom de famille des districts de Wangen, Gessenay, Interlaken et Berthoud. Une famille éteinte de Berne est citée depuis le milieu du XVIe s. avec Franz, de Vevey, qui construisit la maison à échauguette de la Kramgasse. *Armoiries* : d'azur à une croisette ou marque de maison de sable accompagnée de deux étoiles d'or et en pointe de trois coupeaux du même. — Johannes, conseiller de guerre 1635, bailli de Landshut 1637. — Christoph, fils du précédent, bailli de Laupen 1664. La famille disparut vers 1700. — *LL.* — *LLH.* — *Wappenbuch Bern* 1932. — Fritz, de Seeberg, agriculteur à Enggistein, * 12 mai 1858, député au Conseil national 1899-1919. — *DSC* 1932. [H. Tr.]

ZUM THOR. Familles de Schaffhouse, Thurgovie et Zurich. Voir Thor, Zum et Thorer.

ZUMTROG (zem Trog). Famille uranaise, de Seelisberg, Isental et Attinghausen, éteinte au XVIIe s. Hans, † à Marignan 1515. — Jakob, de Seelisberg, du Conseil, député à la Diète 1395-1396, arbitre du litige entre Lucerne et Schwyz au sujet des gens de Weggis, Vitznau et Gersau, 1er avril 1395. — *Gfr.* 17, p. 264 ; 42, p. 39. — Klaus, du Conseil, député à Ulm 1447. — *Gfr.* Reg. — Obituaires de Seelisberg et Seedorf. — *AS* I. — Ed. Wymann : *Schlachtjahrzeit*. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1909, p. 15 ; 1913, p. 78. [Fr. Gisler.]

ZUMWALD. Familles fribourgeoises dont le nom provient d'un lieu-dit ; elles sont actuellement ressortissantes de Fribourg, Guin, Saint-Ours et Saint-Antoine. La plupart d'entre elles sont originaires de l'ancienne paroisse de Tavel ; des rameaux furent reçus dans la bourgeoisie de Fribourg en 1713, 1737 et 1754. Une famille de ce nom originaire de Praroman, devint bourgeoise de Fribourg en 1737. *Armoiries* : I. Écartelé aux 1 et 4 de gueules à un soc de charrue d'argent surmonté d'une étoile à six rais du même, aux 2 et 3 d'or à un rencontre de taureau de gueules surmonté d'une étoile d'argent ; 3 coupeaux de sinople en pointe. II. Trois sapins mouvant de 3 coupeaux accompagnés en chef, à dextre et à senestre de 2 étoiles (émaux inconnus). — 1. Guillaume, de Fribourg, habile charpentier et sculpteur, auteur de divers travaux d'art, entre

autres à l'église des cordeliers de Fribourg 1745-1746. — 2. PIERRE, de Guin, *1878, prêtre 1904, curé de Chevrilles 1905, de Bellegarde 1914, préfet et professeur au collège de Schwyz 1918, chapelain à Saint-Loup 1920, à Guschelmuth dès 1922. — G. Studerus : *Die alten deutschen Familiennamen.* — *FA* 1896. — *SKL.* — A. Dellion : *Dict.* IV, 334, 341, 357, 358 ; VI, 364 ; IX, III. — *Semaine cathol.*, 1904, p. 437 ; 1905, p. 597 ; 1917, p. 629. — *Catalogues du clergé*, 1913, 1925. — Archives d'État Fribourg, Fonds Schneuwly : Généalogies Daguet ; généalogies diverses. [G. Cx.]

ZUM WISSENBACH. Voir WISSENBACH, ZUM.

ZUN, de (VON). Voir VONZUN.

ZÜND, JOSEF, d'Altstätten (Saint-Gall), 19 déc. 1793 - 20 janv. 1858, établi à Lucerne 1812, bourgeois de Büron 1820, colonel, commissaire fédéral des guerres 1841, conseiller d'État 1842-1847. — JOSEF, fils du précédent, 16 juil. 1825 - 5 nov. 1903, président du Conseil des bourgeois 1871-1880. — *Gfr.* 59, p. XVIII. — ROBERT, frère du précédent, 3 mai 1827 - 15 janv. 1909, artiste peintre ; Dr h. c. de l'université de Zurich 1907. — *Gfr.* 64, p. XVIII. — *Neue Zürcher Nachrichten* 1933, n° 169. — *Nbl. d. Zürch. Kunstges.* 1910. — *SKL.* — R. W. : *Studien v. Jul. Coulin* 1912. [P.-X. W.]

ZÜNDEL. Famille bourgeoise de Schaffhouse dès 1582, originaire d'Adlikon (Zurich). *Armoiries* : d'or au bœuf au naturel. — 1. TOBIAS, bailli de Neunkirch 1704. — 2. JOHANN-KONRAD, 10 janv. 1721- 9 avril 1793, juge baillival 1756, prévôt de corporation 1761, député dans les bailliages tessinois 1767, colonel. — 3. JOHANN - HEINRICH, 13 déc. 1762-22 nov. 1840, du Petit Conseil (conseiller d'État) 1818, trésorier 1822-1829, bourgmestre 1835-1837. — Th. Pestalozzi-Kutter : *Kulturgesch.* III.

— 4. JOHANN-KONRAD, 27 mars 1789 - 3 avril 1853, banquier, président du tribunal de la ville. — 5. JOHANN-BERNHARD, 26 nov. 1791 - 29 mai 1863, banquier, colonel. — 6. JOHANNES, fils du n° 4, 30 août 1813 - 9 juin 1871, professeur de grec et de littérature à l'académie de Lausanne 1838-1846, maître de grec et de latin à l'école réale de Berne. Auteur de nombreux travaux critiques et de mémoires dans les *Heidelberger Jahrbücher der Litteratur*, dans les *Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande*, et dans le *Rheinisches Museum.* Ses études de prédilection portèrent sur l'Égypte et ses hiéroglyphes. — *BT* 1872. — *Katal. der Schaffh. Stadtbibl.* — 7. JULIE Ziegler-Zündel, 21 juil. 1820 - 16 févr. 1898, peintre. — *SKL.* — Reg. généal. de Schaffhouse. — *LL.*— *LLH.*— *Schaffh. Wappenbuch* 1852.— *Nbl. d. hist.-ant. Ver. u. d. Kunstver. v. Schaffh.* 1911. — [STIEFEL.] — 8. FRIEDRICH, 26 mars 1827 - 9 juin 1891, pasteur à Sevelen (Saint-Gall) 1859, Oberglatt (Zurich) 1865, à la maison de l'association évangélique de Winterthour de 1874 à sa mort. Auteur d'écrits religieux, il est connu surtout par sa biographie du pasteur *Christoph Blumhardt* et son *Jesus in Bildern aus seinem Leben.* — *Allg. Schweizerzeitung* 1891, n° 134. — *Kirchenfreund* 1891, n° 13. — *Evang. Wochenblatt* 1891, nos 26, 45.— *Jahresber. d. Evang. Ges. Zürich* 1926. — K. Wirz : *Etat.* — *Nbl. Stadtbibl. Wthr*, p. 115. [H. HESS.]

David Zundel (n° 4).
D'après une lithographie de K.-F. Irminger
(Bibl. Nationale, Berne).

ZUNDEL (à l'origine ZINDEL). Famille devenue bourgeoise de Zurich 1501 avec CLAS, coutelier de Sargans ; elle a donné une série d'ecclésiastiques et de médecins. *Armoiries* : de gueules au mont d'argent entouré de flammes accompagné en chef de deux étoiles d'or (*Wappenbuch K. Meyer*, 1674). — 1. NIKLAUS, † 1758, acquit la juridiction de Mauren en Thurgovie, que son fils — 2. NIKLAUS, 1716-1795, Dr med., revendit. — 3. HANS-RUDOLF, 1751-1807, fils du n° 2, Dr med., médecin cantonal. — 4. DAVID, 1784-1844, Dr med., professeur à l'institut de médecine, médecin cantonal 1817, député au Grand Conseil 1817, 1828-1830, 1834, président de la société médicale cantonale 1831-1841. — *Nbl. des Waisenhauses* 1872. — Voir en général *LL.* — *LLH.* — K. Wirz : *Etat.* — G. Sulzberger : *Evang. Geistl. des Kts. Thurgau.* — Tabelles généal. mns. de Hofmeister. — Dürsteler St. — Esslinger : *Prompt.*, mns. [H. HESS.]

ZÜNEN, zen. Voir SEPIBUS, DE.

ZUNZGEN (C. Bâle-Campagne, D. Sissach. V. *DGS*). Com. et Vge. En 1323, *Zunzkon* ; 1327, *Zunckon* ; 1371, *Zuntzikon.* Les *Willhalden* du XVe s. rappellent l'époque romaine, de même que le *Künschbronnen*, *Künschboum* (*Königs-Brunnen*, *Königsbaum*), et *fons regis* près de Waldenburg. La colline de Zunzgen, au sujet de laquelle on fit autrefois bien des hypothèses, portait un château au XVe s. ; il est cité encore en 1534, mais en 1703 son souvenir n'est plus conservé que dans des lieux-dits : *hinder der burg*, *burchalten*, *Burgmatten* et *Burgrein.* On ignore qui habitait ce château. Zunzgen appartenait aux Habsbourg-Laufenbourg, probablement à titre d'héritage de la vieille famille des Honberger. Hans von Frick et son fils Werner tenaient en fief d'eux le village avec la basse juridiction. Ils le cédèrent, le 24 avril 1406, à Heinzmann von Eptingen. Le couvent d'Olsberg tenait aussi des Habsbourg une propriété à Zunzgen. Bâle chercha à acquérir le village. Ludwig von Eptingen l'obtint avec la juridiction lors du partage entre lui, Hartmann et Bernhard. Bâle obtint la basse juridiction de Zunzgen en 1461, avec la seigneurie de Farnsbourg. Ludwig von Eptingen vendit à Bâle, le 21 mars 1464, son village de Zunzgen avec la basse justice, et le 28 févr. 1467, le duc Sigismond d'Autriche renonçait à la suzeraineté. Bâle incorpora sa nouvelle possession à la seigneurie de Farnsbourg. Au spirituel, le village dépendait de St. Jakob de Sissach, tout en ayant sa propre chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste ; elle existait encore en 1530, mais fut démolie peu après. Le prêtre de Tenniken fut tenu, à partir de 1504, d'y lire une messe chaque semaine. Zunzgen fut réuni à la paroisse de Tenniken en 1830. Une première école avait dû être fermée ; une nouvelle fut créée en 1805. — *ULB.* — Arch. d'État Bâle-Campagne. — *Bruckners Merkwürdigkeiten*, p. 2081. — L. Freivogel : *Landschaft Basel*, p. 69. [K. GAUSS.]

ZUOZ (C. Grisons, D. Maloja, Cercle Haute-Engadine. V. *DGS*). Com. et Vge. Dans le rentier impérial de 831 : *Zuzes.* Zuoz devint propriété de l'évêque de Coire en 1139 par la vente des propriétés des comtes de Gamertingen en Haute-Engadine. L'évêque y possédait déjà des droits et des domaines. A cette époque, une des trois églises principales de l'Engadine se trouvait à Zuoz ; le commissaire épiscopal y présidait annuellement deux cours de justice. Zuoz formait aussi le centre de la grande association épiscopale des fermiers et était le siège du receveur de l'évêque. La résidence seigneuriale des comtes de Gamertingen, avec sa tour fortifiée, (*la tuor*), qui devint plus tard propriété de la famille Planta et porte, aujourd'hui encore, le nom de Tour Planta, existait déjà à cette époque. La position de Zuoz comme chef-lieu de la Haute-Engadine fut consolidée par l'inféodation à la famille Planta de Zuoz en 1295, avec tous les droits de juridiction, ainsi que des charges de chancelier et d'ammann. Lorsque, en 1470, la famille Planta renonça à ses droits seigneuriaux en Haute-Engadine, elle conserva encore certains privilèges touchant la nomination aux emplois communaux de Zuoz et cela jusqu'en 1798. La lutte contre la prééminence de Zuoz dans la haute juridiction, soit le conflit entre les régions en-deçà et en-delà de Fontana Merla, fut mené de Samaden par les Salis et donna lieu à d'importants arbitrages en 1438, 1462, 1542 et 1577. La médiation du 19 nov. 1577, qui fut prononcée après

cinq ans de vives contestations, dans lesquelles furent entraînées les III Ligues et même les cantons confédérés, confirma d'une façon générale la situation de Zuoz. Cet acte demeura en vigueur, dans ses parties essentielles, jusqu'en 1798 et ne fut pas ébranlé par de nouvelles et vives querelles, survenues en 1654, 1675-1680, 1683, 1765 et 1786-1790. Depuis lors, trois landammanns furent en fonctions en Haute-Engadine : 1. Le landammann de toute la haute juridiction de la Haute-Engadine, siégeant à Zuoz ; 2. le landammann d'Unter Fontana Merla à Zuoz ; 3. le landammann d'Ob Fontana Merla à Samaden. Originairement, l'Unter Fontana Merla relevait en totalité de l'église principale de Zuoz, mais à la Réformation les églises de Madulein et Ponte-Campovasto, plus tard aussi celle de Scanfs, s'en séparèrent. En 1554, Zuoz passa au protestantisme grâce surtout aux efforts de Joh. Travers. Zuoz est le lieu d'origine de plusieurs familles qui ont joué un rôle éminent dans l'histoire des Grisons, les Planta, les Juvalta, les Travers, les Jecklin, les Schucan, les Raschèr et les Geer. En 1565, le village fut le siège du tribunal criminel qui eut à juger les participants à la grande révolte de l'Engadine.

Jusqu'au partage de 1543, Scanfs, Madulein et Ponte-Campovasto appartinrent à Zuoz. Le village était le centre de l'association de la *Porte* de Zuoz (société de transports), dont faisaient partie également Madulein, Scanfs et Campovasto, formée pour l'expédition des marchandises par le col de l'Albula. Avec la République helvétique, tous les privilèges de Zuoz dans la juridiction de la Haute-Engadine, ainsi que ceux de la famille Planta dans la commune, furent supprimés. Ils furent expressément déclarés nuls dans l'article premier de la nouvelle constitution de la juridiction de la Haute-Engadine du 1er mai 1816. De 1803 à 1813, Madulein, soutenu par Scanfs et Campovasto, mena une vive campagne contre Zuoz au sujet du droit de siéger dans le Grand Conseil de la vallée de la Haute-Engadine. Depuis 1851, Zuoz est une commune du cercle de la Haute-Engadine. La localité prend de nos jours une part croissante au mouvement touristique de la Haute-Engadine. Le lycée alpin, qui y a été fondé en 1904, lui a fait un nom en pédagogie. Registres de naissances dès 1723, de décès dès 1749, de mariages dès 1750. — Voir Mohr : *Cod. dipl.* — P.-C. Planta : *Churrätische Herrschaften.* — P.-C. Planta-Hägi : *Die Rechtsgesch. des Oberengadins.* — Anne-Marie Schwarzenbach : *Beiträge zur Gesch. des Oberengadins.* — E. Camenisch : *Reform.-Gesch.* — Reg. des arch. com. (aux Arch. de l'État). — Ant. Meuli : *Die Entstehung der autonomen Gem. im Oberengadin.* [P. GILLARDON.]

ZUPPINGER. Vieille famille de Fischental (Zurich) où elle habitait déjà en 1469 ; probablement originaire du domaine de Zuppingen (Com. St. Gallenkappel). — HEINI tenait en fief du couvent de Rüti la dîme d'Eschenbach (Saint-Gall) en 1428. A Fischental, la famille tint en fief depuis 1502 et pour plus d'un siècle le Widumshof avec la charge de sacristain. Elle est aussi représentée à Männedorf depuis le milieu du XVIIIe s. — [J. FRICK.] — *Armoiries* :

coupé d'azur au lion contourné passant d'or et de gueules à quatre têtes de lion léopardées, rangées en fasce. Au XIVe s., la famille était aussi représentée à Rapperswil et aux environs. — 1. HANS-KASPAR, de Fischental, 1763-1827, préfet helvétique 1798, propriétaire du château d'Uster 1812-1820. — 2. WALTER, de Männedorf, 1814-1889, ingénieur mécanicien, inventeur de la roue hydraulique qui porte son nom. — 3. JOHANN-KASPAR, 1839-1926, de Fischental, maître d'école à Rüti (Zurich), auteur de *Die Prämonstratenser-Abtei Rüti* ; *Schulgesch. von Rüti* ; *Schulgeschichtliches aus dem Zürcher Oberland.* — 4. WALTER, de Männedorf, 1845-1908, maître de violon et de chant à l'école normale de Küsnacht, compositeur de chants, publia une méthode d'enseignement du violon. — 5. KARL, de Männedorf, 1845-1916, directeur de la police à Zurich et Saint-Gall, statisticien en denrées alimentaires. — 6. ERNST, * 22 mars 1875, de Zurich, peintre à Locarno. — *SKL.* — 7. FRITZ, * 27 déc. 1875, bourgeois de Zurich, architecte, colonel du génie, député au Grand Conseil, membre de la Commission supérieure fédérale d'estimation. † 28 mai 1932. — *NZZ* 1906, nº 325; 1908, nº 134 ; 1922, nº 1077 ; 1932, nos 996, 1010. — *SB* 1932, nº 23. — O. Hunziker : *Unruhen*, p. 250. — *SL* 1908, nº 49. — *DSC* 1932. [G. STRICKLER.]

ZURBRIGGEN (ZER BRIGGEN, ZUR BRÜCKEN). Vieille famille valaisanne de la vallée de Saas, très répandue aussi dans d'autres communes. — 1. MORITZ, député du dizain de Viège 1516. — Les suivants furent châtelains de Viège : — 2. JOHANN, 1732, 1741, 1750 ; — 3. NIKOLAUS, 1747 ; — 4. PETER-JOSEF, 1756 et 1768 ; — 5. JOHANN-JOSEF-PETER, 1777 ; — 6. MORIZ, 1792 ; gouverneur de Saint-Maurice 1797, 1798, membre de la Cour suprême de la République helvétique 1799. — 7. PETER-JOSEF, de Saas-Grund, 1760-1813, recteur de Tamatten 1783-1788 et 1800-1813, curé de Saas-Grund 1788-1800, auteur d'une chronique de la vallée de Saas. — Arch. d'État Sion. — Arch. paroissiales de Saas-Grund. — Furrer III. — D. Imesch : *Landratsabschiede* I. — H. Dübi : *Saas-Fee.* [D. I.]

ZURBRUGGEN (VON DER BRUGG, DE PONTE), ANTON, du Val Maggia, curé de Spiringen (Uri), 1635-1637, curé de Quinto de 1657 à sa mort 1666. — *ZSK* 1918, p. 125. [L. S.]

ZURBUCHEN. Familles de Habkern et Ringgenberg (Berne). — MATTHÆUS, 3 sept. 1845 - 23 déc. 1902, à Ringgenberg, avocat et notaire à Interlaken, procureur général de l'Oberland 1877, député au Conseil national 1883, au Grand Conseil, colonel brigadier. — *SBB* V. [H. Tr.]

ZUR BURG (C. Grisons, D. Hinterrhein, Cercle Rheinwald, Com. Splügen. V. *DGS*). Château en ruines sur l'ancienne route du Splügen, entre Sufers et Splügen. Ce château, probablement construit dans la seconde moitié du XIVe s. par les barons de Vaz, était situé non loin de la frontière du Rheinwald inférieur, qui faisait partie du comté de Schams et appartenait aux Vaz, tandis que la partie supérieure de la vallée, avec l'église de Hinterrhein faisait partie des terres de l'église des SS. Jean et Victor à Mesocco, relevant ainsi, territorialement, des comtes de Sax-Mesocco. Gardant la frontière du Mesocco et protégeant la route du Splügen, le château avait une importance militaire. Ce n'est qu'au XIVe s. qu'un accord a dû intervenir pour unifier la vallée en une seule juridiction. — Karl Meyer : *Ueber die Anfänge der Walserkolonien in Graub.* dans *BM* 1925.

Zur Burg est également le nom d'une localité près de Gün, dans la vallée de Safien, où se trouvait, au moyen âge, une fortification. — Fort. Sprecher : *Rhetische Cronica*, p. 266. [L. J.]

ZURBURG, KARL, * 19 janv. 1859 à Ragaz, avocat à Altstätten (Saint-Gall), député au Grand Conseil 1891-1915 et président 1914, au Conseil national 1905-1925. — *DSC.* — *AAF* 1925. [L. S.]

ZÜRCHER. Nom de famille des cantons d'Appenzell, Berne, Lucerne, Uri, Zoug, attestant toujours l'origine zuricoise de ses porteurs. Voir aussi ZÜRICHER.

A. **Canton d'Appenzell.** ZÜRCHER, ZÜRICHER. Nom de famille fort répandu, cité depuis 1426 ; les Zürcher possédaient la bourgeoisie dans dix communes des Rh.-Ext. en 1840. — 1. GEBHARD, de Teufen, 1701-1781, agriculteur et charpentier, *Landeshauptmann* 1740-1744, bailli du Rheintal où il acquit un grand renom par son administration sage et paisible, 1744-1746 ; landammann en charge ou en disponibilité 1747-1781, député à la Diète 1747-1775. — J.-H. Tobler : *Regentengesch.* — *LLH.* — 2. ADOLF-FRIEDRICH, de Teufen, 1820-1888, médecin à Herisau, *Landeshauptmann* 1859-1864 ; landammann en charge ou en disponibilité 1864-1867, député au Conseil national 1859-1875, président du tribunal cantonal 1872-1880 ; auteur de l'ordonnance cantonale de procédure civile et pénale. — *AJ* 1890. — A. Eugster : *Gem. Herisau.* — 3. Johann-Jakob-***Emil,*** de Grub (Rh.-Ext.), * 11 juin 1850 à Wildberg (Zurich), † à Zurich 4 oct. 1926, Dr jur. 1872, avocat à Winterthour 1876, membre du tribunal cantonal zuri-

cois 1881-1890 et de la Cour de cassation 1890-1926, professeur de droit pénal et de procédure civile et pénale à l'université de Zurich 1890-1920, député au Conseil national 1899-1919. Auteur de *Kritische Darstellung der bundesrechtl. Praxis betr. das Verbot der Doppelbesteuerung u. Vorschläge zur Regelung dieser Frage*, 1882, couronné par la Société des juristes suisses ; *Strafgesetzbuch für d. Kt. Zürich*, 1886 ; *Schweizer Anwaltsrecht*, 1920, etc. ; collaborateur à diverses revues. Expert du Conseil fédéral au sein de la commission du Conseil national pour le Code pénal suisse, il y accomplit des travaux préparatoires d'une importance fondamentale. — *ZP* 1920, n° 232. — *NZZ* 1920, n°s 972 et 996. — *AJ* 1927. — 4. ERNST, de Bühler, 1851-1899, médecin à Gais depuis 1877, Dr med. 1887, auteur de nombreux mémoires dans *KSA* et d'autres revues spéciales, médecin de la 7e division. Promoteur de la construction d'un asile cantonal d'aliénés. — *KSA* 1899. — *AJ* 1900. — 5. KARL, de Teufen, 1865-1924, fabricant de broderies, chef de la maison Zürcher Frères à Teufen ; promoteur de l'assurance vieillesse, invalidité et chômage, et des colonies de vacances. Légua plus de 350 000 francs à des œuvres de bienfaisance. — *AJ* 1925. — Voir aussi *AU*. — *LLH*. — *Appenzell. Monatsblatt* 1840. — Koller et Signer : *Appenzellisches Geschlechterbuch*. [A. M.]

Adolf-Friedrich Zürcher (n° 2). D'après une lithographie (Bibl. Nationale, Berne).

Emil Zürcher (n° 3). D'après une photographie.

B. **Canton de Berne.** ZÜRCHER, ZÜRICHER. Nom de famille très répandu dans les districts de Berthoud, Frutigen, Oberhasli, Signau, Haut-Simmental, Thoune et Trachselwald. — 1. ULRICH (ULI), le *Wasendoktor*, * 16 juil. 1801, agriculteur à Lugenbach près de Wasen. Il acquit par lui-même quelques connaissances médicinales et soigna, à partir de 1847 d'abord les animaux domestiques, puis aussi les personnes ; il fit preuve d'un remarquable don de guérir et s'acquit une grande réputation. † 19 juil. 1876. — *SBB* I. — R. Wyss : *Zürcher Uli*. — 2. L.-FRIEDRICH, 1825-1893, de Trub, député au Grand Conseil, préfet de Langnau 1882-1886. — 3. CARL, 1840-1916, de Trub et Berne, député au Grand Conseil, fondateur de la fabrique de lainages de Langnau. — J. Odermatt : *Die Emmentaler Alpen*, p. 44. — *Alpenhorn*, suppl. de l'*Emmenthaler-Blatt*, 1933, n° 24. — 4. JOHANN, de Eriswil, 1831 - 6 déc. 1892, ingénieur de district à Thoune de 1863 à sa mort, président de la commune de Thoune, député au Conseil national. Il construisit entre autres la route du Brünig, le canal du Bödeli, la route du Beatenberg, etc. — *SB* 20. — W. Senn : *Chronicon* 1892, suppl. — 5. JAKOB, de Sumiswald, * 1834, artiste peintre, vécut surtout en Italie. † à Rome 28 mai 1884. — *ADB* 45. — *SBB* I. — *SKL*. — *Bericht Bern. Kunstges.* 1885, p. 52. — 6. JOHANN, de Trub, * 1878, Dr phil., maître au gymnase de Berne 1907-1916, directeur de l'école normale supérieure de Berne 1916. — *DSC* 1932. [H. Tr.]

C. **Canton de Lucerne.** Familles des districts de Sursee et Willisau depuis le XIVe s. — 1. KUNZ, cordier, bourgeois de Lucerne 1370, du Grand Conseil 1396. — 2. KLAUS, juge à Willisau 1482, du Conseil de cette ville et lieutenant de l'avoyer 1492. — 3. FELIX-LEONZ, de Lucerne, 6 juil. 1714 - 14 févr. 1778, curé de Marbach 1743, Wolhusen 1452 ; auteur de *Arithmetica oder Rechenkunst*, 1776. — N. Zimmermann : *Heimatkunde von Wolhusen*, p. 160. — Arch. d'État Lucerne. — *Gfr.* Reg. [P.-X. W.]

D. **Canton d'Uri.** Famille éteinte au XVIIIe s., établie à Silenen. L'ancêtre est maître HANS-HEINRICH, de Zurich, boulanger à Amsteg, bienfaiteur de l'église de Silenen, qui acquit la bourgeoisie uranaise en 1583. — HEINRICH et son fils JAKOB, * 1603, furent membres du Conseil et occupèrent nombre de charges dans la commune et le district. — Rentiers du couvent de Seedorf 1630, 1678 ; de l'église paroissiale d'Altdorf 1605. — *Landleutenbuch* aux Arch. d'État. — *ZSK* 1910, p. 171. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1908, p. 61. [Fr. GISLER.]

E. **Canton de Zoug.** Nom de famille très répandu dans les communes de Menzingen et Neuheim. *Armoiries* : d'azur au Z d'or accompagné de deux fleurs de lys du même. Selon A. Weber, ces familles remontent à des *zer Keri* ou *Zurkehri* cité dans le domaine de Brättigen à Menzingen au commencement du XIVe s. déjà. Le nom a subi diverses modifications aux XVe et XVIe s., mais depuis 1600, c'est généralement la forme Zürcher qui prédomine. Un rameau est fixé à Baar (Büssikon) depuis le XVIe s., d'autres étaient bourgeois de Zoug. — 1. HEINRICH Zurkehri, de Brättigen, ammann pour Einsiedeln au Menzingerberg 1443-1449, probablement aussi en 1462. De nombreux Zurkehri tombèrent dans les campagnes des XVe et XVIe s. — 2. JAKOB, du Conseil, député aux Diètes de Lucerne 1586-1587, chef d'une compagnie au régiment Pfyffer au service de la Ligue en France 1589-1590. D'autres Zürcher furent députés à la Diète ou ecclésiastiques. — 2bis. JOHANN-MELCHIOR, 1705-1763, secrétaire communal de Menzingen, dernier peintre verrier zougois. — *Zuger Nbl.* 1932. — 3. FRANZ-XAVER, 3 déc. 1773 - 13 févr. 1846, professeur à l'école allemande de Zoug 1800-1818, directeur d'école à Arbon jusqu'en 1825, directeur du chœur de la cathédrale de Saint-Nicolas à Fribourg jusqu'à sa mort. — 4. JOHANN-JOSEF-NEPOMUK, 19 sept. 1780 - 11 déc. 1844, professeur à Rapperswil et Saint-Gall, curé à Gauen et Mörschwil, à la cathédrale de Saint-Gall 1832, régent du séminaire et inspecteur des écoles ; administrateur de l'évêché et vicaire apostolique après la mort de l'évêque Buol v. Schauenstein. † curé de Wil. — 5. JOHANN-BAPTIST, 21 août 1788 - 19 sept. 1859, médecin, vice-président du Grand Conseil et juge cantonal à Zoug. — 6. FRANZ-KARL, administrateur de la Caisse d'épargne de Zoug, conseiller d'État 1858 - 1869. — 7. KARL, fils du n° 6, 29 juin 1849-26 juin 1892, président de la ville de Zoug 1882-1892, conseiller d'État 1886-1892, défendit avec succès les intérêts ferroviaires de son canton. — 8. JOHANN, fils du n° 6, 4 déc. 1845 - 4 juil. 1917, rédacteur du *Zuger Volksblatt*, professeur d'histoire à Aarau et Zoug. Auteur de publications historiques. — 9. JOHANN-MELCHIOR, 10 janv. 1821 - 3 déc. 1901, médecin à Zoug, fondateur et promoteur de l'Association pour la mission intérieure en faveur des catholiques disséminés ; ardent

Johann-Joseph-Nepomuk Zürcher en 1815 (n° 4). D'après un portrait à l'huile de Fridolin Grob.

pionnier dans la presse catholique. — 10. MAXIMILIAN, 29 mai 1808 - 13 déc. 1863, prêtre à Lucerne, rédacteur de la *Schweiz. Kirchenzeitung* 1835-1848. — 11. ALFRED, 21 déc. 1838 - 19 févr. 1925, fils du n° 5, médecin, rédacteur du *Zuger Volksblatt*, à Aarau depuis 1874 ; médecin chef de la section d'ophtalmologie de l'hôpital cantonal 1887-1909. — 12. JOHANN, 2 mai 1842 - 8 déc. 1923, fils du n° 5, éditeur du *Zuger Volksblatt* et de l'*Amtsblatt*, depuis 1889 des *Zuger Nachrichten* ; président du tribunal cantonal. — 13. WERNER, fils du n° 12, 15 déc. 1874 - 14 déc. 1926, éditeur, président du tribunal cantonal. — 14. HANS, * 14 mai 1880, peintre d'histoire, de paysages et de fresques, maître à l'école d'art appliqué de Lucerne. — *Zug. Nachrichten* et *Zug. Volksbl.* 1891, 1892, 1901, 1902, 1903, 1906, 1908, 1917, 1923, 1926. — H.-J. Keiser : *Zug. Schriftsteller* dans *Jahresber. d. kant. Industrieschule* 1874-1875, 1878-1879. — Mns. de A. Weber à la Bibl. cant. zougoise. — *LL.* — W.-J. Meyer : *Zug. Biogr.* [W. ZÜRCHER.]

ZÜRCHERISCHE FREITAGSZEITUNG. Journal fondé en 1674 sous le titre d'*Ordinari Wochenzeitung*, par Michael Schaufelberger ; était au troisième rang des journaux de Zurich par l'ancienneté. Il s'appela plus tard *Freytägliche Wochenzeitung* et prit en 1799 son dernier nom. Propriété des imprimeurs Bürkli 1724-1890, il devint, sous la direction de David Bürkli, rédacteur de 1791 à 1821, l'un des journaux les plus lus du pays. Cessa de paraître en 1914. — A. Jakob, S. Markus et M. Uebelhör : *Beitr. zur Gesch. des zürch. Zeitungswesens*, dans *Festschrift zur Vierteljahrhundertfeier des Vereins der Schweizer Presse*, 1908. — *Bürkli-Kalender* 1887. — *Die Schweizer Presse*, p. 463. — Zurlinden in *ZWChr.* 1915, nos 1-9. [HILDEBRANDT.]

ZÜRCHER KALENDER (BÜRKLI-KALENDER). Il est sorti du *Neuer und alter Geschichtskalender* imprimé à Zurich au commencement du XVIIIe s. déjà par Joseph Lindinner, et fut édité depuis 1781 dans la célèbre officine de Bürkli. Depuis 1881, il se dénomme *David Bürklis Züricher Kalender*. — Éditions de 1887, p. 18 ; 1927, p. 22. — *NZZ* 1896, n° 294. [H. SCHULTHESS.]

ZÜRCHER NACHRICHTEN (NEUE). Organe des catholiques zuricois, paraissant avec diverses annexes, deux fois par semaine depuis sa fondation 1896, quotidien depuis 1904. [H. ODERMATT.]

ZÜRCHER POST. Organe du parti démocratique de la ville et du canton de Zurich, fondé par Theodor Curti et Reinhold Rüegg. Le premier numéro parut le 29 mars 1879. [E. H.]

ZÜRCHER VOLKSBLATT. Organe démocratique de Zurich-Aussersihl jusqu'à la fin de 1905, puis organe de l'union bourgeoise ; il parut dès 1907 sous le nom de *Schweizer Bürgerzeitung* et quand il eut cessé de paraître, fut en quelque sorte continué par la *Zürcher Volkszeitung*. — S. Zurlinden : *Zürcher Jahrbuch* 1905-1909, p. 203. [E. D.]

ZÜRCHER VOLKSZEITUNG. Organe démocratique paraissant depuis le 15 mars 1919. [L. S.]

ZÜRCHER ZEITUNG (NEUE). Fondé en 1780 sous le nom de *Zürcher Zeitung*, ce journal parut d'abord deux fois par semaine et à partir de 1821 prit le titre actuel. Sous la Restauration, il fut avec Johann-Heinrich Füssli et Paul Usteri le champion des idées libérales, qu'il n'a cessé de défendre au premier rang de la presse suisse, restant toutefois indépendant de tout parti politique. Grâce à sa partie commerciale, la *NZZ* joue également un rôle dominant depuis un grand nombre d'années. Elle eut deux éditions quotidiennes depuis décembre 1869, et trois depuis janvier 1894. L'entreprise se constitua en société anonyme en 1868. — *150 Jahre NZZ*, publication commémorative 1930. [A. WELTI.]

ZUR EICH. Famille de conseillers de Zurich, sur le point de s'éteindre. *Armoiries* : d'azur à une marque de maison en forme de croix d'or, accostée à dextre d'un rameau de chêne de sinople fruité de trois glands d'or, à senestre de trois anneaux de gueules posés en pal (*Wappenbuch* D. Meyer 1605).— 1. HEINRICH, prévôt de la corporation *zur Waag* 1433-1437. — 2. HANS, tisserand, conseiller de guerre lors de l'expédition de Gênes 1507, du Conseil 1513, prévôt de la corporation *zur Waag* 1515-1518. — 3. LAURENZ, de Rheinau, boucher, bourgeois 1500, du Conseil 1525, 1531, prévôt de corporation 1528. † 1554. — 4. HANS-JAKOB, petit-fils du n° 2, tisseur de laine, 1539-1611, du Conseil 1585, *Amtmann* du Fraumünster 1586, prévôt de la corporation *zur Waag* 1593, 1608, vice-bourgmestre 1594, intendant des bâtiments 1597, bailli de Grüningen 1600. — 5. HANS-HEINRICH, arrière-petit-fils du n° 4, 1630-1683, blanchisseur, *Amtmann* d'Œtenbach 1676, capitaine de cavalerie. — 6. HANS-JAKOB, serrurier, au service de la compagnie de la Côte d'Or en Afrique pour le Danemark 1660-1666. Il écrivit une relation de son voyage en 1677. — 7. HANS-JAKOB, petit-fils du n° 4, 1636-1718, *Amtmann* de Stein 1691. — 8. SALOMON, descendant du n° 7, 1804-1864, Dr med., médecin à Volketswil et Dübendorf, député au Conseil, médecin de division. — Voir en général *LL.* — *LLH* (sous *Ei h, zur*). — Tabelles généal. de Hofmeister (Mns aux Archives de la ville de Zurich). — Dürsteler St. — Esslinger : *Promptuarium* (mns à la Bibl. Centrale, Zurich). — Frère SEBASTIAN, bailli pour le couvent de Rheinau à Altenburg, sculpteur et stucateur à Rheinau, sculpteur sur bois au couvent de Katharinental dès 1734. — *TB* 1929, p. 96. — Rothenhäusler : *Zur Baugesch. des Klosters Rheinau*, p. 133. [H. HESS.]

ZURENSELLER (ZURISELLER, ZE HURNSELLEN). Vieille famille considérée de Schattdorf (Uri), qui jusqu'au XVe s. porta le nom de von ou ze Hurnsellen. *Armoiries* : d'or à un briquet de sable. — 1. HEINRICH, partisan des Gruoba contre les Izzelin, jura, le 23 déc. 1257, la paix entre les deux familles ennemies. — 2. HEINRICH, arbitre 1373, témoin 1365, 1374, 1380. — 3. HEINRICH, avoué de l'église de Schattdorf 1468, représenta la commune devant le tribunal des Quinze en 1473. — 4. HANS, avoué de l'église 1527, représenta en 1524 les gens de Schattdorf devant le tribunal, bailli de la Léventine 1529-1532, médiateur entre Altdorf et Attinghausen 1539. — 5. MATHIAS, à Altdorf, avocat, avoué de l'église d'Altdorf 1540-1542, bailli de la Léventine 1547-1550, juge au tribunal des Quinze. † vers 1576. — 6. HEINRICH, du Conseil 1577, bailli de la Léventine 1595-1598. † 1626. — 7. SEBASTIAN, frère du n° 6, du Conseil, député dans les bailliages tessinois 1586, député à la Diète 1587, avoué de l'église de Schattdorf 1577, bienfaiteur de la chapelle de Riedertal. † vers 1588. — 8. HEINRICH, fils du n° 6, du Conseil, juge au tribunal de la Reuss 1624-1654, messager du Conseil et député à la Diète 1627-1644, du Conseil de guerre 1635, bailli de Sargans 1635-1638. † 10 janv. 1663. — 9. JOHANNES, fils du n° 8, du Conseil, bailli de la Léventine 1688-1692. † 25 févr. 1692. — 10. ADRIAN, du Conseil, du Conseil secret, fonda en 1733 l'autel de la Vierge dans la nouvelle église paroissiale de Schattdorf. — Cette famille ne se composait plus que d'une seule personne en 1930. — *LL.* — *AS* I. — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit*, p. 36, 43. — W. Œchsli : *Anfänge*. — *ZKZ* 1910, p. 283. — *Gfr.* Reg. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1899, V, p. 7 ; 1900, III, p. 17 ; 1906, p. 39, 45, 48 ; 1909, p. 8, 10, 85, 86 ; 1910, p. 6, 153, 156, 159 ; 1911, p. 68 ; 1912, p. 2, 43, 47 ; 1913 ; 1914, p. 43, 45. — Emil Huber : *Urner Wappenbuch*. [F. GISLER.]

ZURFLUH. Vieille famille uranaise, bourgeoise d'Altdorf, Attinghausen, Erstfeld, Gurtnellen, Isental, Silenen et Sisikon. *Armoiries* : d'or à un faucon de sable armé, becqué et langué de gueules, chaussé d'azur à 6 feuilles d'or mouvant de la partition, 3 à dextre et 3 à senestre, posées en fasce l'une sur l'autre. — HANS, de la Léventine, fut reçu bourgeois avec ses fils en 1532 et MARTIN, de Cava (Riviera) en 1565. Le surnom de *Gardi*, usité

au XVII[e] siècle par diverses branches, a été conservé jusqu'à nos jours par celle qui est établie à Inschi. — 1. FRANZ (Jakob-Anton), * 1678, capucin, travailla avec un grand dévouement à l'éducation, au soin des malades et à la cure d'âmes dans la province milanaise de son ordre. † 1761 *operarius* au grand hôpital de Milan. — *Eidg. kath. Kirchenregiment* 1761, II, p. 323. — *Nbl. v. Uri* 1928, p. 70. — 2. JOSEF, de Silenen, 7 avril 1844 - 7 janv. 1913 à Alpnach, maître d'école à Euthal, Ingenbohl et Kerns 1866-1893, auteur de poèmes et de nouvelles sous le pseudonyme *Uli am See*, parus surtout dans l'*Urner Wochenblatt* 1877-1885 ; *Aus Uris Bergen* ; *Der Mann vom Rinn* ; *Zu viel verlangt* ; *Hildebrand und Hadubrand* ; dans l'*Obwaldner Volksfreund* et dans des calendriers. A laissé aussi une autobiographie manuscrite. — 3. JOSEF, de Gurtnellen, 14 déc. 1864 - 27 août 1930, professeur et préfet au collège de Schwyz 1889-1891, vicaire à Altdorf, curé 1915, commissaire épiscopal dès 1916 ; inspecteur scolaire cantonal 1901-1912, conseiller diocésain dès 1911, président du Conseil d'éducation uranais 1924-1930, fondateur du journal paroissial *Die Sonntagsklänge*, depuis 1921 *Martins-Glocken*. — F. Gisler : *Die Pfarrherren von Altdorf*. — *Urner Wochenblatt*. — *Gotthardpost* 1930, n° 35, 36. — La famille a donné beaucoup de conseillers et de prêtres. Cinq de ses membres tombèrent en 1799-1800 devant les Français. — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit*. — *LL*. — *LLH*. — *Gfr. Reg*. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1897, p. 29 ; 1899, V, p. 7 ; 1906, p. 41 ; 1908, p. 46 ; 1912, p. 45, 49 ; 1913, p. 107 ; 1918, p. 35 ; 1919, p. 80 ; 1923, p. 21 ; 1928, p. 70. — *Urner Wappenbuch*. [F. GISLER.]

Josef Zurfluh (n° 2). D'après un dessin de Wilhelm Britschgi.

ZURGILGEN. Familles de Lucerne et Unterwald.

A. **Canton de Lucerne.** Voir GILGEN, ZUR.

B. **Canton d'Obwald.** Vieille famille citée depuis 1563, d'origine inconnue, éteinte dans les mâles. MELCHIOR, tambour du pays 1643, ainsi que plusieurs de ses descendants. La loi de 1850 sur les habitants accorda la bourgeoisie cantonale aux Zurgilgen, bourgeois de Sarnen, Kerns, Sachseln, Giswil et Lungern 1853, ayants droit à la Schwändi et au Freiteil 1867. — IGNAZ, conseiller pour Sarnen et administrateur du collège 1850, conseiller d'État 1857. † 1857. — Protocoles d'État d'Obwald et notices de A. Truttmann et K. Diethelm. [R. D.]

ZU RHEIN ou **ZE RHIN.** Famille de ministériaux des évêques de Bâle, mentionnée à Bâle dès le XII[e] s. ; depuis le XIII[e] s., les Zu Rhein étaient seigneurs de Häsingen, en Alsace, en leur qualité de vassaux du couvent de Murbach. *Armoiries* : d'argent à un lion de sinople armé de gueules. Une branche s'établit au XIII[e] s. à Brisach, une autre au XIV[e] s. à Mulhouse. De cette dernière sont issues, aux XVI[e] et XVII[e] siècles les branches de Morschwiler, de Dornach près Mulhouse, et de Pfastatt. Au XVIII[e] s., un rameau bavarois se détacha de la ligne de Morschwiler ; ses membres parvinrent en Bavière, à de hautes charges militaires et civiles. A Bâle, on trouve des Zu Rhein jusqu'à la fin du XV[e] s. Font partie des Zu Rhein de Bâle : — 1. JOHANS, cité de 1230 à 1253, seigneur de Häsingen, chevalier et bourgmestre de Bâle. — 2. PETER, cité de 1379 à 1389, commandeur de l'Ordre teutonique à Beuggen et Bâle. — 3. FRITSCHMANN, † 1404, frère présumé du n° 2, seigneur de Häsingen, au service du margrave de Hochberg. — 4. RUDOLF, cité de 1382 à 1410, intendant et commandeur de l'Ordre teutonique à Hitzkirch. — 5. CLARA, † 1455, fille du n° 3, prieure du couvent de Klingental à Bâle. — 6. URSULA, citée de 1452 à 1458, sœur du n° 5, abbesse de Heiligkreuz. — 7. ***Friedrich***, † 1451, fils du n° 3, chanoine de Bâle et de Constance, évêque de Bâle 1437-1451. Son bréviaire figure parmi les manuscrits enluminés les plus précieux de la Bibliothèque universitaire de Bâle. — 8. HANS, † 1411, neveu du n° 3, commandeur de l'Ordre teutonique à Rheinfelden, Bâle, Mulhouse et Sulz, suppléant du grand maître dans les pays allemands. — 9. BURKHART, † 1446, frère du n° 8, seigneur de Häsingen, bourgmestre de Bâle. — 10. JAKOB, † 1468, fils du n° 9, seigneur de Häsingen, bourgmestre de Bâle. — 11. ***Kaspar***, 1432-1502, neveu du n° 9, prévôt de Saint-Ursanne, recteur de l'université 1461, évêque de Bâle 1479-1502. — 12. FRIEDRICH, † 1507, frère du n° 11, seigneur de Häsingen, majordome de l'évêque de Bâle. — 13. MELCHIOR, cité de 1485 à 1510, fils du n° 12, prévôt du chapitre de Bâle. — *WB*. — Ernest Meininger dans *Bull. du Musée histor. de Mulhouse* 9, 1886. — *AHS* 1913, p. 96. — K. Escher dans *BZ* 1915, p. 279. — *AGS*. [C. RO.]

La branche de Marschweil a donné plusieurs abbesses au couvent de Schänis : — 14. MARIA-FRANZISKA I, 30 mars 1664 - 27 sept. 1771 ; — 15. MARIA-SUSANNA II, 1701 - 20 août 1711 ; — 16. MARIA-FRANZISKA II, 14 févr. 1735 - 7 juil. 1763. — A. Eichhorn : *Episc. Curiensis* 341. — *LL*. [J. M.]

ZURICH. Ville et canton, entré dans la Confédération en 1351, le premier dans l'ordre officiel des cantons (voir *DGS*).

I. **Nom, armoiries, sceaux et bannières.** La plus ancienne mention du nom de Zurich remonte au II[e] s. de notre ère ; elle se trouve sur une pierre tombale découverte en 1747 au Lindenhof à Zurich, *Turicensi*. Puis sous la forme allemande *Zurigavia* 744, et dès lors Zurich *(Zurih)*. En latin on obtient les formes *Turigum*, 807 ; *Turegum*, vers 820, ou *Thuregum*, qui sont restées en usage jusqu'au XVIII[e] s. ; *T(h)uricensis* apparaît pour la première fois en 1153. A la fin du XV[e] s., à la suite d'une confusion avec le nom de la tribu helvète des Tigurins, on fit usage des expressions *Tigurum* et *Tigurinus* qui, cependant, ne supplantèrent pas complètement les premières. La forme romanche préalémannique *Turitg* = Zurich, ferait croire à une origine celtique. *Turegum*, serait ainsi un terme semi-romanche, dérivé du celtique *dur* = eau ; *Turicum* = ville d'eau. Les philologues écartent toute origine germanique du nom de Zurich. — *UZ*. — Hch. Meyer : *Die ältesnte*

Sceau actuel de la ville de Zurich.

Münzen von Zürich. — G. Meyer v. Knonau : *Zürcher Ortsnamen in der mittelalt. Namensform.* — H. Meyer : *Die Ortsnamem des Kts. Zürich.*— S. Vögelin : *Das alte Zürich* II. — F. v. Wyss : *Gesch. des schweiz. öffentl. Rechts*, 340. — *NZZ* 1920, n° 1869.

Les premiers sceaux du Conseil sont appendus à deux actes de 1225 et 1230. Ils portent la légende SIGILLUM CONSILII THURICENSIUM et les deux saints patrons de la ville, Félix et Régula, debout, vêtus d'une tunique plissée. Ils tiennent devant eux, dans les mains, leurs têtes nimbées. Exuperantius apparaît aussi sur un sceau en 1225 et dans la même attitude, mais ce saint ne se rencontre plus sur le sceau de 1242 ni sur ceux de 1253 et 1259. Le sixième sceau, de 1348, avec les trois saints et la légende SIGILLUM CIVIUM THURICENSIUM et un modèle réduit qui servit de sceau de secret, furent employés dès lors jusqu'à la révolution de 1798 par l'État de Zurich. A partir de cette date, seul le premier fut utilisé comme sceau d'État. Sur l'un et sur l'autre, les saints portent le nimbe, non autour de la tête, mais sur le cou.

Les *armoiries*, tranché d'argent et d'azur, n'apparaissent jusqu'en 1798 que sur des sceaux de commissions, des imprimés et autres produits industriels. On les trouve pour la première fois sur un sceau du tribunal de Zurich en 1389. Cette partition de l'écu est probablement tirée du drapeau. Les registres de la ville témoignent qu'elle possédait une bannière en 1315 et l'on sait qu'en 1292 déjà, les Zuricois avaient perdu leur emblème dans un combat près de Winterthour. D'anciens livres d'anniversaires mentionnent qu'au XIII[e] s. les Zuricois rejoignaient l'armée impériale sous le drapeau bleu et blanc. Son existence n'est prouvée qu'en 1434. On ne sait pas si le fanon ou flamme rouge que portait déjà alors le drapeau (voir art. DRAPEAUX) était un signe honorifique ou honteux. La bannière donnée en 1512 par le pape Jules II nous autorise à penser que ce fanon rappelait très probablement une action honorable.

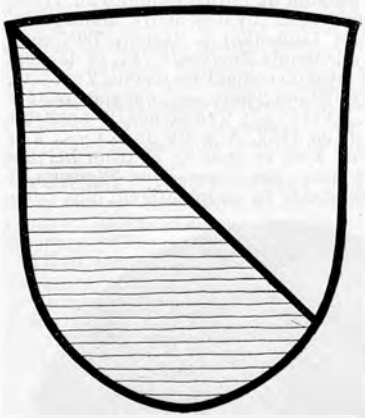

La commune de Zurich porte sur son sceau depuis 1798, et d'une façon ininterrompue depuis la décision du Conseil communal de 1803, l'écu tranché d'argent et d'azur ; celui-ci est souvent surmonté d'une couronne murale et tenu par deux lions. Après la fusion des communes suburbaines de 1893, le Conseil de ville fit faire un nouveau sceau en 1896, qui est encore en usage.

Bibliographie. E. Schulthess : *Die Städte- und Landessiegel der XIII alten Orte*, dans *MAGZ* IX.— *UZ.*— *Siegelabb.* — *Zürcher Stadtbücher* I.— P. Ganz : *Gesch. der heraldischen Kunst in der Schweiz.* — P. Keller : *Die zürcher. Staatsschreiber* (Suppl. *Das zürcher. Staatssiegel*).— *AHS* 1924, p. 130. — *Zürcher Gemeindewappenkarten*, n° 91. — E.-A. Gessler : *Zürcher Feldzeichen*, dans *Zürcher Monatschr.* 1932. — Archives d'État Zurich. [E. H.]

II. **Préhistoire.** *Le canton de Zurich aux époques préhistorique, romaine et des invasions.* Durant la dernière période glaciaire, le canton avait été entièrement recouvert d'un épais manteau de glace qui, en se retirant, laissa un paysage de pierres et de gravier, inhabitable. Les hommes de l'époque du renne (époque magdalénienne) s'établirent dans le Jura soleurois (Olten) et schaffhousois (Schweizersbild, Thayngen), mais ne paraissent pas avoir pénétré dans le canton : jusqu'à ce jour, on n'a encore constaté aucun reste de leur habitat et il est peu probable que l'on en découvre. De même, pendant la période encore si obscure qui succède à l'époque paléolithique (époque mésolithique), le canton ne paraît pas avoir été parcouru par ces pauvres familles dont quelques traces ont été retrouvées aux environs d'Olten.

Le canton de Zurich fut habité pour la première fois à l'arrivée des tribus néolithiques qui venaient probablement de l'Est par la voie du Danube et aussi du Nord. Ces premiers occupants sont en possession d'une civilisation déjà très évoluée, si évoluée qu'elle ne se modifiera plus guère au cours des siècles suivants. Les néolithiques emploient des haches de pierre polie, des lances, flèches, couteaux et scies de silex, des harpons, poignards et poinçons en bois de cerf ou en os, des arcs et massues de bois. Ils savent filer et tisser le lin, fabriquer de la poterie cuite à feu libre. Ils connaissent les animaux domestiques (chien, bœuf, porc, chèvre et brebis) et les plantes cultivées (blé, millet). Ces nouveaux venus s'établissent sur les rives de nos lacs et construisent leurs demeures sur l'eau (voir art. PALAFITTES). La station la plus importante du canton est celle de *Robenhausen* près Wetzikon, sur le lac de Pfäffikon, qui fut détruite à trois reprises par le feu, et qui, complètement envahie par la tourbe, nous a livré quantité d'objets de bois, des textiles, des débris de plantes. Sur le *lac de Greifensee*, on compte 7 stations et 13 sur celui de *Zurich*. De petits lacs comme le *Türlersee*, dans l'Albis, ou le *Hausersee*, près d'Ossingen, furent aussi habités.

Les néolithiques vivent non seulement de l'élevage et de l'agriculture, mais aussi de la chasse, surtout du cerf, du sanglier et de l'ours. Ils parcourent tout le pays surtout les larges vallées de la Töss, de la Thur, de la Glatt et de la Limmat, mais ils ne pénétrèrent pas dans l'Oberland au sol trop accidenté, aux vallées profondes et boisées. Ils restent toujours dans le fond des larges vallées, ou à mi-côtes. Ils ne s'établissent au sommet des collines qu'en cas de danger : on connaît de nombreuses fortifications de terre dont plusieurs remontent à cette époque *(Uetliberg, Stadlerberg)*. A *Seen*, on a trouvé un atelier de tailleur de silex en plein air. Pendant l'époque néolithique toutes les régions découvertes sont habitées. On constate que ces gens parcoururent toutes les grandes vallées jusqu'au point où ils rencontrèrent un lac sur lequel ils s'établirent.

Vers 2500 se produisit un événement qui devait avoir une influence considérable sur l'évolution de la civilisation : les néolithiques apprennent à connaître le métal, d'abord le cuivre, puis le bronze : haches et poignards à *Meilen*, haches à *Robenhausen*, *Wollishofen*, *Bauschanze*. A cette époque pénétrèrent dans le canton quelques familles, venues du Sud de l'Allemagne, qui avaient pour coutume d'incinérer leurs morts et de déposer leurs cendres sous une butte artificielle ou tumulus *(Schöfflisdorf)*.

Vers 2000, notre pays est envahi par de nouvelles tribus qui usent uniquement d'armes et d'outils de bronze. L'âge du bronze dure chez nous jusque vers 700 avant notre ère. Durant ces treize siècles notre pays est habité par plusieurs groupes humains. C'est une époque de sécheresse qui amène un abaissement du niveau de nos grands lacs et la disparition de la plupart des petits lacs transformés en tourbières et qui servent de pâturages : c'est ce que prouve l'abondance d'objets de bronze perdus sur ces tourbières.

Les stations lacustres néolithiques qui s'étaient maintenues jusque vers 1800 avant notre ère, disparaissent alors complètement et les rives de nos lacs paraissent n'avoir plus été habitées pendant quelques siècles. Vers 1300, on recommence à construire des villages lacustres ; ceux-ci sont peu nombreux, mais beaucoup plus importants que ceux de l'époque précédente : dans le canton, on n'en connaît que trois, tous sur le territoire de *Zurich* : ceux de *Wollishofen*, *Alpenquai* et *Grosser Hafner*.

Nous ne connaissons encore aucun établissement de plaine de cette époque, mais quelques refuges fortifiés, comme les villages du *Jösli* et de l'*Ebersberg* près de

OBJETS TROUVÉS DANS LE CANTON DE ZURICH.

Néolithique : 1. Pic en bois de cerf (Zurich-Bauschanze). — 2. Hache perforée en pierre (Erlenbach). — 3. Hache avec gaîne en bois de cerf (Meilen). — 4. Lance en silex (Meilen). — 5. Scie en silex, poignée de bois (Zurich-Utoquai). — 6. Vase en terre (Robenhausen). — Bronze : 7. Hache à bords droits (Freienstein). — 8. Pendeloque (Wetzikon). — 9. Lance (Dachsen). — 10. Hameçon (Zurich). — 11. Hache à ailerons (Bertschikon). — 12. Epée (Dietikon). — I^{er} âge du fer : 13. Urne peinte (Zurich-Burghölzli). — 14. Crochet de ceinture (Illnau). — 15. Fibule à timbale (Trüllikon). — 16. Plat décoré en terre (Trüllikon). — II^{me} âge du fer : 17. Bracelet. — 18. Fibule. — 19. Bague coudée. — 20. Bracelet tors. — 21. Torques à cabochons d'émail (Andelfingen). — Tous ces objets sont au Musée national à Zurich, sauf le n° 7 à Winterthour.

Berg a. I. ou les refuges de l'*Uetliberg* ou d'*Aatal*. Les sépultures sont plus nombreuses, mais presque toujours isolées, ce qui semblerait indiquer que les hommes vivaient par famille dans des huttes isolées. Au bronze II appartiennent la tombe à inhumation de *Rümlang* et les tumulus à incinération de *Weiach* et de *Rickenbach* ; au bronze III, la tombe de *Wallisellen*. Du bronze IV datent les tombes de *Neftenbach*, *Unter-Stammheim* et *Dachsen*. Un groupe particulier de sépultures est constitué par les tombes à incinération de *Glattfelden*, *Thalheim* et *Egg*. Les tumulus à incinération de *Gossau* appartiennent à l'extrême fin de cette époque. Cette diversité de sépultures démontre la variété des groupes humains qui habitent notre canton pendant l'âge du bronze. Ces gens, comme les néolithiques, sont des agriculteurs et des éleveurs. Le métal a complètement remplacé la pierre et l'os. Les haches, poignards, lances et flèches, les outils, ciseaux, marteaux et enclumes, les ornements corporels, épingles, pendeloques et bracelets se font de bronze. Les moules découverts nous montrent, comme l'étude des objets, que ces gens étaient d'habiles fondeurs. Une seule arme nouvelle : l'épée qu'il était impossible de réaliser en pierre. Le cheval a été domestiqué, comme le prouvent les nombreux mors en bronze et en corne. La poterie, extraordinairement abondante, est élégante de formes, bien cuite et décorée d'ornements géométriques. L'âge du bronze est une période de richesse et de bien-être.

Vers 700, notre pays est envahi par de nouvelles hordes, venues de l'Allemagne du Sud, armées de l'épée de fer. Ce sont les gens de l'époque du premier âge du fer ou de Hallstatt. Ceux-ci incinèrent leurs morts, déposent les urnes cinéraires sur le sol et les recouvrent d'une butte de terre ou tumulus. Le groupe le plus nombreux (63 tumulus) se trouve à la frontière du canton, à *Unter-Lunkhofen*. D'autres tumulus ont été fouillés à *Ossingen*, *Trüllikon*, *Ellikon*, *Hettlingen*, *Uster*, *Pfäffikon*, *Grüningen*, *Höngg*, *Zurich*, *Zollikon*, *Obfelden*, etc. On connaît aussi quelques rares tombes à inhumation *(Illnau, Russikon)*. Ces gens sont sans doute aussi des agriculteurs, mais nous ignorons à peu près tout de leur vie, car nous ne connaissons pas leurs demeures. Les tumulus à incinération ne renferment guère que de la poterie, souvent peinte en rouge et noir. A la fin de cette période, apparaît la coutume d'inhumer les morts ; les femmes devaient porter un riche costume agrémenté d'épingles à tête d'ambre, de fibules ou épingles de sûreté, de bracelets, de brassards et de plaques de ceinture estampées en bronze.

A leur tour les Hallstattiens sont chassés du pays par l'arrivée de nouvelles populations, les Celtes et sans doute par une tribu celtique, les Helvètes, qui s'établissent en Suisse vers 450.

Les Helvètes inhument leurs morts dans des tombes souterraines et souvent dans des cercueils de bois. C'est une population belliqueuse. Les guerriers sont vêtus d'un pantalon (braie) et d'un manteau (sagum), armés de la grande épée et de la lance de fer ; pour se protéger, ils ont un bouclier de bois avec au centre une pièce métallique (umbo). Les femmes portent une tunique et un manteau ; elles aiment les bijoux : torques ou colliers de bronze, bagues, bracelets de bronze et de verre, chaînes-ceinture, fibules, anneaux de jambes ; les bijoux de bronze sont ornés parfois de corail, souvent d'émail rouge. Nous savons par César que les Helvètes vivaient dans des localités fortifiées *(oppida)*, des villages ouverts et des fermes isolées. Nous n'avons pas, dans le canton, d'oppidum comme l'Enge près Berne, mais *Zurich (Turicum)* et *Ober-Winterthur (Vitodurum)* furent sans doute des bourgades helvètes. Un petit village fortifié se trouvait sur un éperon près d'*Andelfingen* où l'on a fouillé un cimetière de 30 sépultures. Un refuge fortifié existait sur l'*Uetliberg*, où l'on a détruit aussi quelques sépultures. Il devait y avoir près d'*Altstetten* un cimetière qui fut détruit lors de la construction du chemin de fer. Sans cela, on ne rencontre que des sépultures isolées, dépendant sans doute de fermes : à *Horgen* (bagues d'or et d'argent, monnaie d'or), *Dietikon*, *Schlieren*, *Brüttisellen*, *Weisslingen*, *Bülach*, *Fehraltorf*, *Rheinau*, etc.

En 58, les Helvètes brûlèrent leurs villages et fermes pour tenter d'émigrer en Gaule. Battus par les Romains, ils furent forcés de rentrer au pays et peu à peu ils adoptèrent la civilisation de leurs maîtres.

Administrativement le canton dépendait d'Aventicum, chef-lieu de la *Civitas Helvetiorum*. *Turicum* et *Vitodurum* devinrent des *vici* (bourgs ouverts) et au III^e^ s., ils furent fortifiés, tandis qu'au IV^e^ s., la frontière du Rhin était munie de postes d'observation et qu'à l'intérieur du pays les Romains élevaient une forteresse : *Irgenhausen* près Pfäffikon. Le canton était traversé de l'Ouest à l'Est par la grande route militaire de Vindonissa en Rhétie. Une autre route secondaire partait de Baden et par la vallée de la Limmat, gagnait Coire en touchant Zurich. On connaît encore dans le canton plusieurs voies de moindre importance. Le pays se couvrit de *villae* et d'établissements agricoles. Des 187 communes du canton, 122 ont fourni des traces de l'occupation romaine et l'on connaît l'emplacement d'une centaine de *villae*, dont quelques-unes très luxueuses comme celle de *Kloten*.

Ces établissements se rencontrent toujours dans les positions élevées d'où l'on jouit d'une vue étendue et jamais dans le fond des vallées. On les rencontre surtout dans les vallées larges de la Reuss, de la Limmat, de la Glatt. Celle de la Thur semble avoir été relativement peu habitée. Quelques communes possèdent deux, parfois trois et jusqu'à cinq *villae*. Ces établissements étaient, sans doute, propriétés de riches Romains qui les faisaient exploiter par les gens du pays. Les habitants de la Suisse orientale paraissent avoir été plus rebelles à la romanisation que ceux de la Suisse occidentale : les inscriptions sur pierre sont rares dans le canton de Zurich, sans doute parce que le système routier y était moins développé et le contact avec les vainqueurs moins intime. *Turicum* (Zurich) était une petite bourgade *(vicus)* qui s'étendait au pied du Lindenhof à peu près dans le périmètre de la ville du moyen âge. C'était un poste de douane.

Nous connaissons aussi des habitations d'Helvètes romanisés : à *Œrlingen* on a découvert la cave d'une maison rectangulaire entourée de murs en pierres sèches ; la partie supérieure devait être de bois.

La période romaine fut pour notre pays une période de tranquillité et de bien-être. Mais bientôt les Helvètes durent subir les invasions des peuplades germaniques établies au delà du Rhin. Déjà en 260 le pays fut ravagé par les Alémannes qui s'y installèrent définitivement au cours du V^e^ s. Leur présence sur notre sol se révèle non seulement par leurs sépultures, mais aussi par l'origine du nom d'un grand nombre de localités. Les Alémannes s'établirent de préférence dans le voisinage des établissements romains où le sol était déjà défriché : 71 des 122 communes dans lesquelles on a constaté la présence des Romains nous ont aussi livré des sépultures germaniques. On a retrouvé de ces sépultures dans 83 communes du canton. Certaines de celles-ci comptent plusieurs groupes de sépultures : ainsi à *Uster* on connaît neuf de ces groupes. Un seul cimetière important, celui de *Bülach*, comptant 300 tombes étagées au flanc d'un coteau, avec une tombe de femme renfermant de riches bijoux (poissons) en or et grenats ; de nombreuses sépultures de guerriers avec l'épée et d'hommes d'armes n'ayant qu'un scramasax. Un autre cimetière, celui d'*Œrlingen* (50 tombes) avait été pillé dès l'antiquité. On connaît trois cimetières dans la ville de *Zurich* (Bäckerstrasse, Wiedikon et Balgrist). Les sépultures par petits groupes ou isolées sont nombreuses dans la vallée de la Reuss, jusqu'au pied de l'Albis, dans celle de la Limmat, et sur les deux rives du lac, très abondantes dans la vallée de la Glatt, jusqu'à *Dürnten*, fréquentes dans les vallées de la Töss et de la Thur. L'extrême dispersion de ces tombes démontre que les Alémannes vivaient par familles dans des fermes isolées ; de l'abondance des armes on peut déduire que notre pays fut une sorte de boulevard au pied des Alpes pour protéger la frontière du Rhin au delà de laquelle les nobles étaient demeurés, ce qui explique la rareté des bijoux d'or dans nos régions.

Les guerriers alémannes étaient armés de la grande

ZURICH

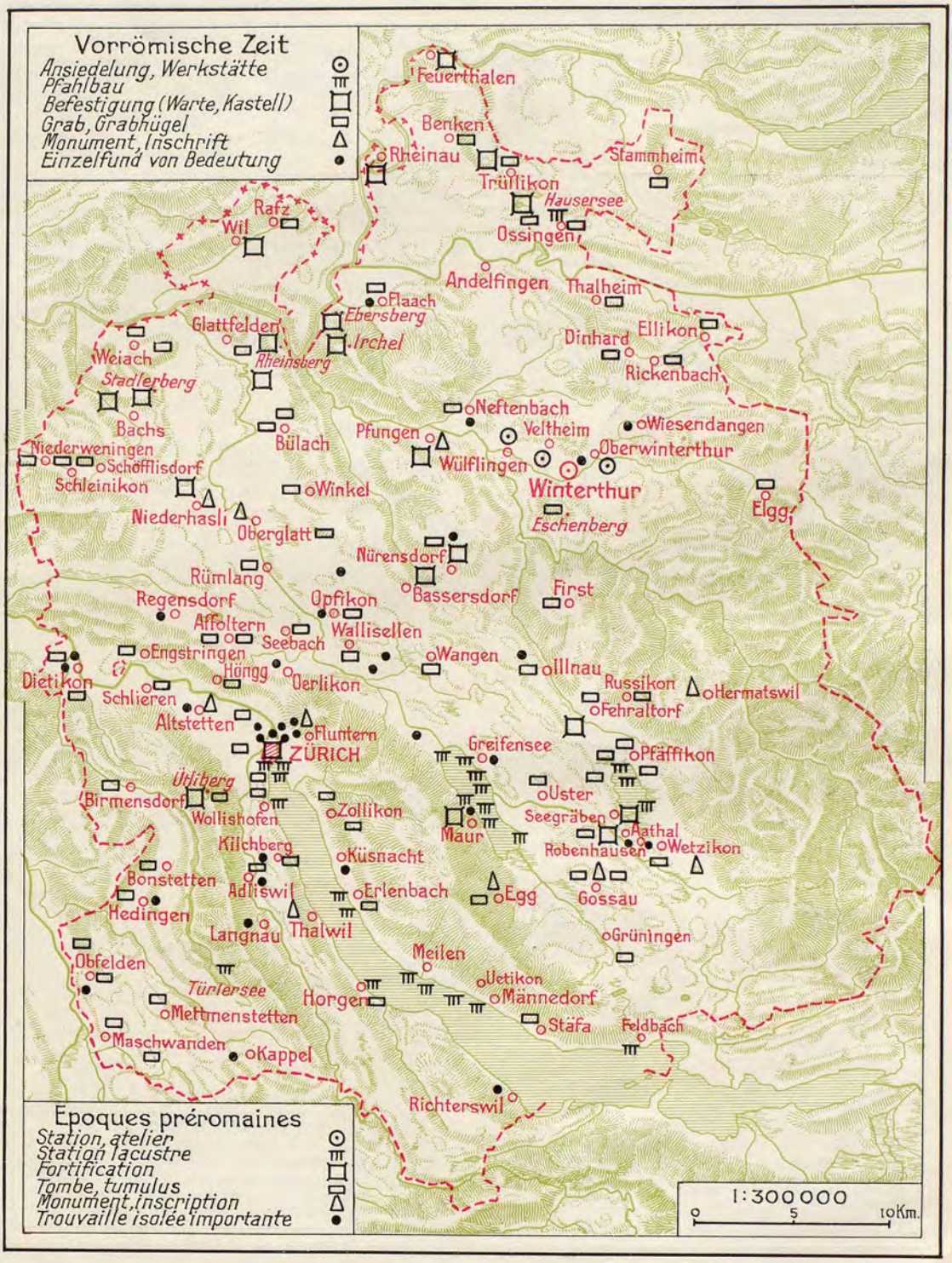

Le canton de Zurich avant l'époque romaine.

D'après J. Heierli, complétée par E. Dejung.

ZURICH

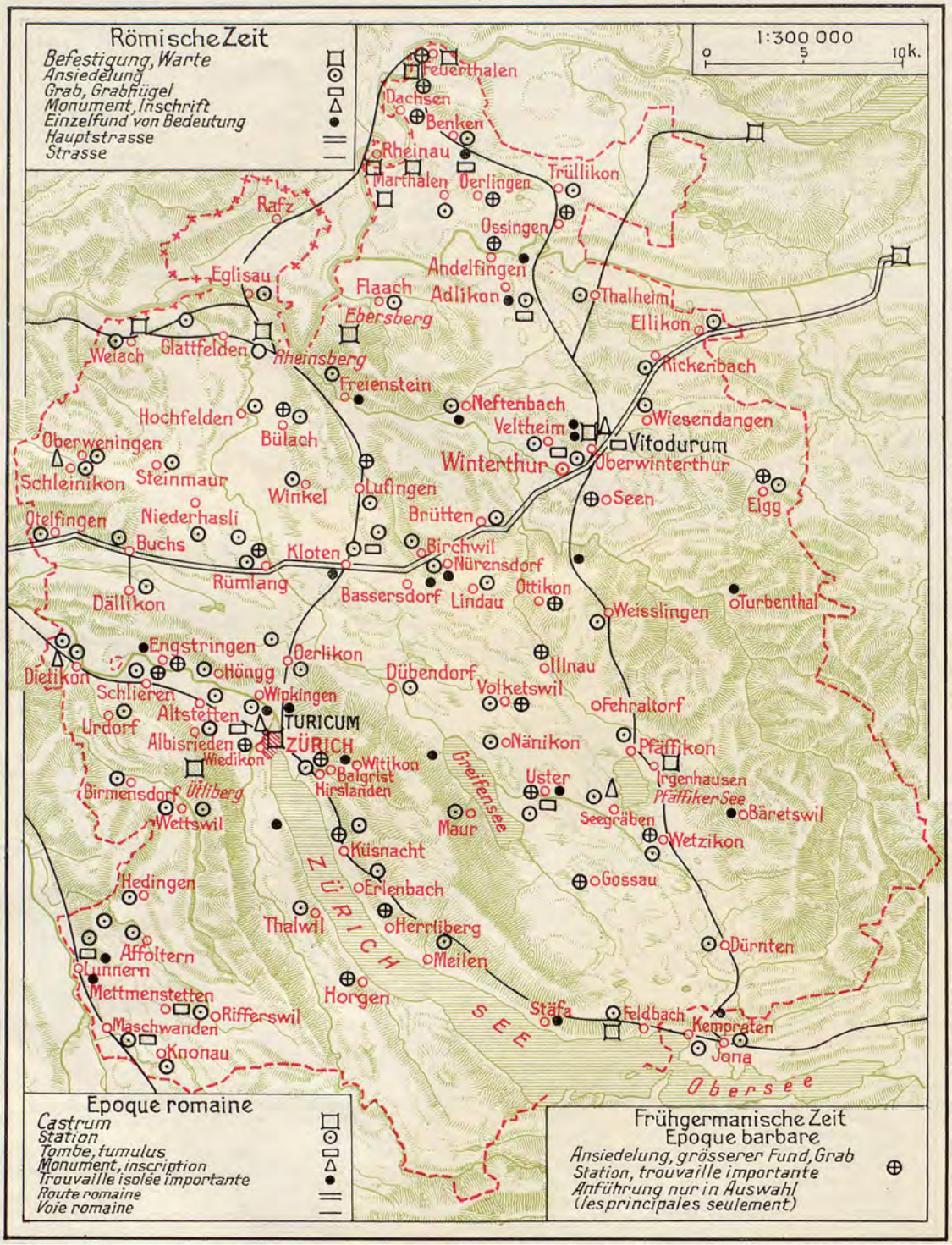

Le canton de Zurich aux époques romaine et barbare.

D'après J. Heierli, complétée par E. Dejung.

épée à deux tranchants, du scramasax ou couteau de guerre à un tranchant, de la lance de fer ; ils se protégeaient à l'aide d'un bouclier de bois ayant au centre un umbo circulaire. Une plaque de ceinture en fer, souvent damasquinée, fermait leur ceinturon.

On ne connaît encore aucun établissement alémanne, sans doute parce que les demeures étaient en bois et que sur leurs ruines se sont édifiés nos villages modernes. [D. V.]

III. **Histoire.** 1. *Origines.* La ville de Zurich est mentionnée pour la première fois en 670. Nous savons par une notice qui nous est parvenue indirectement qu'à cette époque le couvent de Disentis a envoyé à Zurich des livres et objets précieux pour les sauver du pillage par les Huns. Il est toutefois probable que la localité romaine a survécu aux invasions et est parvenue aux Alémannes. Ce qui nous autorise à l'admettre est l'importance de sa situation géographique, sur un fleuve navigable, et le fait que les plus vieux documents appellent Zurich un *vicus*, c'est-à-dire une place de commerce ouverte. A partir de 876, Zurich est appelé régulièrement *castrum* ou *castellum*. A côté de la forme allemande Zürich, les documents donnent aussi la forme latine *Turegum*, puis, dès le XIII^e^ s., *Turicum*. L'histoire de Zurich repose sur un terrain plus solide depuis la seconde moitié du IX^e^ s. Le territoire actuel de la ville, avec les environs, était alors un domaine fiscal des rois francs. D'après la tradition, un palais royal s'élevait au Lindenhof. Les bâtiments administratifs qui en dépendaient se trouvaient probablement entre le Lindenhof et in Gassen. Selon une autre hypothèse, il faudrait chercher à Stadelhof, sur la rive droite du lac, le domaine royal et son palais.

La création de deux couvents : la prévôté du Grossmünster et l'abbaye du Fraumünster, fondations royales qui étaient en étroites relations avec le domaine fiscal, fut de la plus grande importance pour le développement ultérieur de la ville. D'après la tradition, la fondation de la prévôté serait due à Charlemagne, tandis que son petit-fils, Louis-le-Germanique, aurait transformé un petit couvent de religieuses en abbaye du Fraumünster (853), auquel il aurait donné son domaine de Zurich. L'origine de la prévôté remonte certainement à une époque très ancienne. Le fait que les deux couvents étaient dédiés aux SS. Félix et Regula et que leurs possessions ne furent définitivement séparées qu'au X^e^ s., tandis que jusqu'alors une partie de leurs terres était possédée en indivision, rend plausible l'hypothèse que la fondation primitive concernait un double couvent. Ce n'est que plus tard que les chanoines formèrent une congrégation séparée.

La prévôté devait assurer le service religieux de la partie de la ville située sur la rive droite de la Limmat et des localités sises entre les vallées de la Limmat et de la Glatt. Les paroisses étaient desservies par des chanoines. Les propriétés de la prévôté étaient disséminées, sur la rive droite du lac, de Meilen à Höngg ; sur la rive gauche elle possédait Albisrieden et la localité disparue de Rüfers près de Rüschlikon. Elle exerçait sur ses terres les droits de basse justice et possédait, en outre, la haute juridiction à Meilen, Fluntern, Schwamendingen, Albisrieden et Rüfers. L'avouerie était en mains du bailli du domaine royal, mais après la mort de Rodolphe de Habsbourg elle passa à la ville de Zurich, de sorte que la prévôté entra sous la protection de celle-ci.

La situation de l'abbaye était semblable. L'église Saint-Pierre qui lui avait été incorporée était paroissiale pour la partie de la ville sise sur la rive gauche et les communes de Horgen à Schlieren. Les fonctionnaires administratifs des deux couvents étaient choisis dans les familles de ministériaux habitant la ville et les environs, les Hottingen, Manesse, Biber, Brun, Kloten, Trostberg, Schönenwerd, etc. Les Mülner, ministériaux de l'abbaye, parvinrent à une certaine considération.

Le pouvoir baillival sur le domaine royal et sur les propriétés des deux couvents était exercé par un fonctionnaire établi par le roi. Mais, par suite de la disparition de l'autorité du comte du Zürichgau dans le territoire de Zurich, ce fonctionnaire prit rang de bailli impérial. Au X^e^ s., la population de Zurich subit un accroissement à la suite de l'établissement de marchands à la Marktgasse, qui, à leur tour, attirèrent des artisans. A la même époque, les différents éléments de la population qui se trouvaient encore à l'extérieur de la ville furent réunis à celle-ci par la construction du mur d'enceinte qui groupa en une seule agglomération leurs maisons, les bâtiments des deux couvents et le castrum. En 929, Zurich porte pour la première fois le titre de ville *(civitas)*. Au début du XI^e^ s., Zurich était une des villes les plus importantes de Souabe. Cela ressort de la chronique d'Otto von Freising et du fait que les rois Henri II, Conrad II et tout particulièrement Henri III y réunirent la cour et la Diète d'empire. A la fin du X^e^ s. et durant le XI^e^ s., les comtes de Lenzbourg possédaient à titre héréditaire la charge de bailli impérial. En 1098, ils furent subordonnés aux ducs de Zähringen qui, dès l'extinction des Lenzbourg (1173), exercèrent directement les fonctions de bailli. Bertold V étant mort sans descendants en 1218, le sort ne permit pas à Zurich de devenir la capitale du duché de Zähringen qui était en voie de formation.

L'empereur Frédéric II ne confia pas le bailliage impérial à une autre famille noble, mais il garda la ville en mains, ce qui plaçait les deux couvents et toute la population de la ville sous la dépendance directe de la maison royale. Dès lors l'abbesse se considéra comme la maîtresse de la ville. Elle possédait depuis le début du XI^e^ s. les droits de monnaie, de péage et de marché, et faisait rendre la basse justice par un avoyer. Elle trouva toutefois un compétiteur à la domination de la ville dans la bourgeoisie, et plus particulièrement dans la classe des commerçants. Dès la seconde moitié du X^e^ s. au moins, celle-ci possédait son propre droit de faire du commerce et d'administrer ses intérêts professionnels. A cette époque, le tissage de la soie devenait une industrie d'exportation florissante. La prospérité économique éveilla des désirs d'autonomie. En 1220, on trouve les premières traces d'un Conseil de bourgeoisie, qui apparaît régulièrement dès la seconde moitié du XIII^e^ s. Il était composé également de ministériaux de l'abbaye et de représentants des commerçants. Tous les quatre mois il se renouvelait par tiers de 12 membres. On put dès lors dire que l'abbesse avait accordé à la bourgeoisie une part à l'administration de la ville. En outre, les diverses régales dont jouissait l'abbesse passèrent au Conseil de la ville, d'abord à titre de gage hypothécaire, puis à la suite de résignation volontaire. A la fin du XIII^e^ s., la situation s'était complètement modifiée et c'est la bourgeoisie qui se trouvait à la tête de la ville, tandis que l'abbesse était tombée sous sa protection. Cette transformation avait été favorisée par la lutte entre Frédéric II et le pape. Les maisons religieuses avaient pris le parti du pape et la bourgeoisie était restée fidèle à l'empereur ; le clergé, y compris l'abbesse fut expulsé temporairement de la ville, ce qui renforça la situation politique de la bourgeoisie. Le nouvel état de choses fut reconnu par le roi pour la première fois en 1262 ; la même année, le roi Richard de Cornouailles confirma expressément les privilèges des deux couvents, comme l'avaient déjà fait ses prédécesseurs, et aussi l'immédiateté impériale de la bourgeoisie. La situation autonome de la ville apparaît avec netteté en 1267, lors de sa lutte contre le baron de Regensberg. Cette puissante famille se proposait de faire de Zurich la capitale d'un territoire qu'elle cherchait à se constituer, mais cette tentative échoua grâce au concours du comte Rodolphe de Habsbourg. Les relations de Zurich avec ce puissant voisin se gâtèrent lorsque Rodolphe, ayant été élu roi, mit durement la ville à contribution, pour l'exécution de ses projets politiques et sans se préoccuper de la capacité financière de la cité. Aussi quand Rodolphe mourut en 1291, Zurich s'empressa-t-il d'adhérer à la ligue anti-habsbourgeoise qui se constituait ; à cette occasion il entra en relations, passagères il est vrai, avec les cantons primitifs. La guerre, conduite énergiquement par le fils de Rodolphe, Albert, contraignit la bourgeoisie, après que ses troupes eurent été battues en 1292 près de Winterthour, à conclure la paix avec les Habsbourg-Autriche. Cet accord fut

le point de départ d'une politique amicale avec l'Autriche, qui dura 60 ans. Par contre, l'alliance de 1351 avec les petits cantons signifiait le début d'un détachement progressif de la cause des Habsbourg. La première codification du droit urbain qui nous ait été conservée est le *Richtebrief* qui date d'avant 1291.

La campagne. Le territoire actuel du canton forma dès le haut moyen âge une partie de la Thurgovie, qui s'étendait du Rhin à la Reuss. Le Rafzerfeld, situé au Nord du Rhin, appartenait au Klettgau. Le Zürichgau en fut détaché au début du IX^e^ s., de sorte que le territoire zuricois était soumis à deux administrations distinctes. La frontière était formée par la ligne de partage des eaux entre la Glatt et la Töss. Dans le Zürichgau, les pouvoirs comtaux passèrent aux Lenzbourg à la fin du X^e^ s., tandis qu'à la même époque les Kibourg administraient la Thurgovie. A l'extinction des Lenzbourg (1173), les pouvoirs sur les deux comtés passèrent pour peu de temps aux Kibourg, puis aux Habsbourg. Seul le bailliage impérial de Zurich fit exception ; il avait été constitué au temps des Zähringen et comprenait un territoire allant de Horgen et Meilen à Höngg et à Altstetten. Il fut morcelé en plusieurs fiefs impériaux, dont les principaux tenanciers étaient au XIV^e^ s., les Mülner, ministériaux de l'abbaye, sur la rive droite, et les barons de Schnabelburg sur la rive gauche. Les Habsbourg divisèrent leurs deux possessions de Thurgovie et du Zürichgau en un certain nombre de petits bailliages qu'ils remirent, à titre de gages hypothécaires, à des ministériaux et à des nobles comme les Hallwyl, Tengen, Toggenbourg, Gessler, Landenberg, etc. Quelques-uns d'entre eux parvinrent à ériger leurs terres en petites seigneuries. Grâce à ce morcellement de territoires primitivement d'un seul tenant, la ville de Zurich parviendra peu à peu à étendre son autorité sur les différentes parties qui les composaient.

2. *De 1336 à 1400. La révolution de Brun et l'avènement du régime des corporations.* Au commencement du XIV^e^ s., Zurich, comme d'autres villes, eut sa révolution des corps de métier. Dans cette cité enrichie par le commerce et l'industrie de la soie, s'était constitué un artisanat prospère, supportant avec une impatience grandissante son exclusion de toute participation à l'administration urbaine. Le mouvement corporatif de la ville de Zurich se présente sous l'aspect d'un soulèvement commun de la noblesse citadine et de l'artisanat contre les familles privilégiées de la bourgeoisie marchande et de quelques métiers nobles (orfèvres, fabricants de soieries, changeurs), qui étaient seules admises à siéger au Conseil. Au début, le Conseil de ville était constitué, à parts égales, de ces éléments, mais les marchands y avaient acquis une influence toujours plus prononcée : des 12 membres de chaque groupe du Conseil, trois à quatre seulement faisaient encore partie de la noblesse. Le Conseil cherchait en outre à étendre son pouvoir sur les propriétés territoriales et les fiefs des bourgeois nobles de la ville et à constituer, aux dépens de l'autonomie des seigneurs féodaux, une souveraineté territoriale au delà des murs de la cité. L'insurrection éclata le 7 juin 1336 par l'attaque de la maison de ville. Le lendemain, la bourgeoisie s'assembla près du couvent des cordeliers (aujourd'hui *Obmannamt*), nomma bourgmestre le chevalier Rodolphe Brun, qui précédemment avait déjà été en conflit avec le Conseil dissous et avait assumé, dès lors, la direction du mouvement. Il fut chargé de préparer une nouvelle constitution. Celle-ci fut acceptée par la commune le 16 juillet (première lettre jurée). Elle exprime le caractère du mouvement révolutionnaire, accompli par l'action commune de la noblesse et de l'artisanat. Brun ne songeait nullement à livrer la puissance politique aux corporations. Son dessein était au contraire de restituer à la noblesse ses droits antérieurs et de se servir des corporations comme contrepoids à un retour des familles marchandes au pouvoir. A cet effet, le nouveau Conseil fut constitué de 13 membres choisis parmi les familles nobles et les familles marchandes à raison de 6 nobles et 7 bourgeois, désormais réunis dans la corporation des *Constaffel* et qui avaient précédemment détenu le pouvoir exclusif, et de 13 autres membres, appartenant à la partie de la population jusqu'alors exclue du gouvernement. L'élection des 13 membres des *Constaffel*, qui conservèrent leur titre de conseillers, fut attribuée à une commission de 6 membres, désignée par le bourgmestre, et dont deux devaient appartenir à la noblesse. L'artisanat fut réparti en 13 corporations politiques, désignant chacune un représentant, mais comprenant chacune plusieurs corps de métier : 1. Marchands (Safran). 2. Tailleurs et pelletiers. 3. Aubergistes, selliers, peintres et courtiers *(Meisen)*. 4. Boulangers et meuniers. 5. Tisseurs de laine et chapeliers *(Waag)*. 6. Tisserands. 7. Forgerons, ferronniers, tondeurs et baigneurs. 8. Tanneurs. 9. Bouchers *(Widder)*. 10. Cordonniers. 11. Charpentiers et autres artisans du bâtiment, ainsi que les vignerons (Aigle rouge). 12. Bateliers, pêcheurs, cordiers, carriers et porteurs. 13. Jardiniers, marchands d'huile, revendeurs *(Kämbel)*.

Chaque corporation élisait un prévôt, qui était en même temps membre du Conseil. Mais, chose curieuse, les élus des corporations ne recevaient pas le titre de conseiller ; le nouveau gouvernement était désigné sous l'expression : « conseillers et prévôts » *(consules et scabini)*. Au début, on employait régulièrement la désignation : « les prévôts qui siègent aux Conseils ». La durée des fonctions était de 6 mois, à l'expiration desquels les conseillers précédents étaient de nouveau rééligibles. Ainsi, deux groupes de conseillers alternaient tous les six mois, en juin (à la Saint-Jean-Baptiste), en décembre (à la Saint-Jean l'Évangéliste).

La situation du bourgmestre était très particulière. Il était élu à vie. Tous les bourgeois devaient prêter serment d'obéissance au Conseil et au bourgmestre. Le serment prêté au bourgmestre, devait précéder tous les autres. Afin de conserver la charge de bourgmestre aux familles nobles, la lettre jurée désignait nominativement 4 chevaliers, dont l'un devait être le successeur de Brun (on a souvent affirmé que la constitution introduite à Strasbourg en 1334, avait servi de modèle à celle de Zurich. En fait, il existe certaines analogies. Toutefois, la situation quasi monarchique du bourgmestre est une particularité de la constitution de Zurich. Il semble que sur ce point, Brun se soit plutôt inspiré des attributions conférées au podestat des villes italiennes). La constitution de Brun subsista dans ses lignes principales jusqu'en 1798.

La plupart des membres de l'ancien Conseil furent bannis de la ville pour un certain nombre d'années ; il fut décidé que ni eux, ni leurs fils ne pourraient rentrer au Conseil. Bien qu'ils se fussent engagés, sous la foi du serment, à ne rien entreprendre contre la ville de Zurich, plusieurs des bannis réussirent à inciter la noblesse avoisinante, conduite par le comte de Rapperswil, à faire la guerre à Zurich. Dans un combat, près de Grinau, le comte Jean de Rapperswil, paya son entreprise de la vie. Mais l'hostilité des « extérieurs » et des « intérieurs » subsista. Plusieurs des bannis firent leur paix avec la ville à l'expiration de leur période de bannissement et y furent de nouveau reçus, mais la plupart persistèrent dans leurs mauvais sentiments, de sorte que Zurich se trouva dans un état de guerre prolongé et latent. En 1350, la situation parut favorable aux bannis pour tenter un coup de main, destiné à rétablir l'ancien état de choses. Ils parvinrent, avec des nobles et des membres de la famille comtale de Rapperswil, à se glisser dans la ville. Mais l'attaque nocturne échoua, Brun en ayant été avisé en temps utile. Après un court et vif combat, les conjurés furent défaits par les corporations armées (23 févr. 1350).

Brun répondit à cette tentative, entreprise avec la complicité des comtes de Rapperswil, en occupant la petite ville de Rapperswil, dont les habitants jurèrent fidélité à Zurich. Les conjurés s'étaient laissés guider dans le choix du moment de leur entreprise par les difficultés qui, alors, menaçaient la ville. Elle se trouvait engagée, du fait de ses bourgeois Johann et Æberhard Mülner, dans une querelle avec Bâle, ainsi qu'avec les villes alliées de cette dernière : Strasbourg, Fribourg et Brisach. Pour se prémunir contre cette menace, Brun engagea des pourparlers avec les ducs d'Autriche en

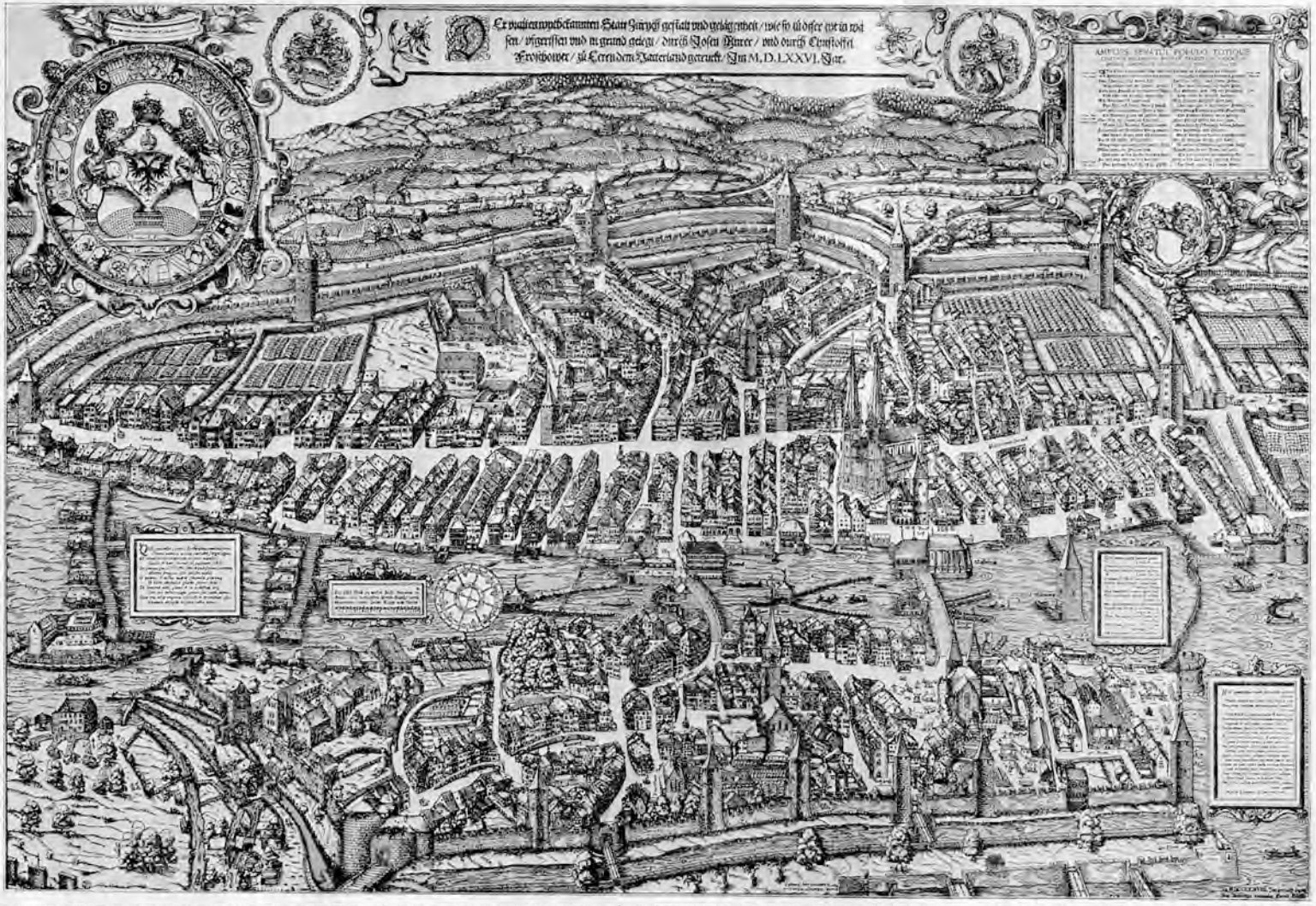

Zurich en 1576. D'après une gravure sur cuivre de Jos. Murer.

vue d'une alliance. Un projet était déjà élaboré par écrit lorsque les négociations furent suspendues, à l'instigation sans doute du comte de Rapperswil. Brun lui attribuait certainement l'échec de son projet ; il se hâta d'engager de nouvelles hostilités contre les comtes, détruisit Alt-Rapperswil, surprit Neu-Rapperswil, en fit abattre une partie des murailles, livra la ville au pillage et emmena une partie des habitants en otages à Zurich. Ces représailles d'une cruauté inutile amenèrent une rupture complète entre Zurich et les ducs d'Autriche, alliés et suzerains des comtes de Rapperswil. Isolé, Brun chercha de nouveaux alliés. Il les trouva dans les Quatre Waldstätten et conclut avec eux, le 1er mai 1351, une alliance perpétuelle. Les Confédérés, en constante hostilité avec la maison d'Autriche, étaient tout disposés à nouer des relations amicales avec l'importante ville de Zurich et consentirent également à accorder au bourgmestre la garantie de sa constitution.

Zurich eut à assumer la charge principale de la guerre qui s'ouvrit contre l'Autriche. A trois reprises, la ville fut assiégée sans succès par des troupes autrichiennes (en sept. 1351, juil. 1352, sept. 1354). L'empereur Charles IV prit part à ce dernier siège. D'autre part, Zurich et les Confédérés firent des expéditions de pillage dans les territoires autrichiens. En déc. 1351, des troupes zuricoises cherchèrent à s'emparer par un coup de main de la petite ville autrichienne de Baden. En se retirant, elles se heurtèrent à des forces autrichiennes assez considérables, mais parvinrent à s'ouvrir leur route sur Zurich (combat de Dättwil). La légende selon laquelle Brun aurait fait partie de l'expédition et s'y serait conduit lâchement n'est née que beaucoup plus tard, à une époque où l'opinion de la ville était mal disposée à l'égard du bourgmestre. Les Confédérés occupèrent, en outre, la vallée de Glaris et la ville de Zoug et les firent entrer dans leur alliance.

Discutée inutilement à plusieurs reprises, la paix fut enfin conclue à Ratisbonne, le 23 juin 1355. Zurich l'avait signée sans le concours des cantons confédérés. Les deux parties se restituèrent leurs conquêtes. Zurich alla jusqu'à promettre au duc de l'assister pour la reconquête de ses droits perdus dans les cantons primitifs. En revanche, le duc assura son aide à la ville au cas où elle entrerait en conflit avec les Confédérés au sujet de cet engagement. Le traité de paix fut renouvelé en 1359. A cette occasion, Brun fut nommé conseiller intime du duc, titre lié à une pension annuelle.

Toute l'attitude du bourgmestre démontre qu'en faisant avec les Waldstätten l'alliance de 1351, il n'avait aucunement l'intention de nouer des relations étroites avec les cantons primitifs et de rompre définitivement avec l'Autriche. Le seul objectif de l'alliance était de lui permettre de sortir d'une situation momentanément dangereuse. Le but de la politique zuricoise était plutôt d'entretenir des relations amicales avec ses deux voisins en perpétuel conflit. Brun mourut le 7 sept. 1360. Il avait dirigé la politique zuricoise en homme d'État avisé. Les adversaires de sa constitution avaient été réduits à l'impuissance ; à sa mort, le régime nouveau était assuré. Brun fut moins heureux dans ses entreprises guerrières. Il échoua dans ses tentatives répétées pour s'emparer de Rapperswil et de Baden comme points d'appui d'un futur territoire zuricois.

Son successeur, Rüdger Maness, reprit la politique territoriale de Brun et s'employa méthodiquement à donner à la ville un domaine qui lui fût soumis. Il obtint du roi Charles IV pour la ville, le don du lac de Zurich jusqu'à Hurden, avec les droits de pêche et de navigation ; en outre, le droit de recevoir à titre de combourgeois les seigneurs du voisinage et celui, fort important, de confisquer les fiefs impériaux devenus vacants dans un rayon de trois milles et de les pourvoir de nouveaux titulaires (1362-1365). Par là, la ville avait la possibilité de faire rentrer dans sa souveraineté l'ancien bailliage impérial de Zurich. Elle reçut, enfin, le droit de tenir dans ses murs un grand tribunal *(Landgericht)*, qui cessa d'ailleurs de fonctionner au XVe s.

En 1375, Berne et Zurich firent avec l'Autriche une alliance pour combattre les Gugler ; douze ans après, Zurich renoua des relations étroites avec les villes de Souabe.

Lors de la guerre de Sempach (1386-1388), Zurich fut obligé, en vertu de son alliance avec les cantons primitifs, de prendre parti contre l'Autriche. Toutefois, la bourgeoisie se borna à mettre la ville en état de défense et à entreprendre, occasionnellement, des expéditions de pillage dans les territoires autrichiens. Des tentatives contre Rapperswil et Baden échouèrent de nouveau. Zurich ne prit aucune part à la bataille de Sempach.

La paix rétablie, le bourgmestre d'alors, Rudolf Schön, ne se contenta pas de renouveler l'ancienne alliance avec l'Autriche ; il prit vis-à-vis d'elle des engagements qui excitèrent à juste titre la colère et la réprobation des Confédérés. Zurich s'engageait notamment à n'accorder aucun secours aux Confédérés, et à « rester tranquillement assis » au cas où l'Autriche tenterait de reprendre des territoires perdus dans la guerre de Sempach. La ratification de ce traité fut empêchée par des envoyés fédéraux qui, arrivés à Zurich, s'élevèrent dans les assemblées corporatives contre les projets du Conseil et réussirent à y former une majorité qui se prononça pour la rupture des pourparlers d'alliance avec l'Autriche et décida la déposition du bourgmestre Schön, remplacé par Heinrich Meiss, favorable aux Confédérés.

La politique de Brun, basée sur un compromis entre l'Autriche et les Confédérés permettant de rester en bons termes avec les deux parties, s'était révélée à la longue impraticable. Zurich devait choisir entre ses deux alliés ; la ville se décida pour les cantons confédérés, scellant ainsi son destin.

L'orientation définitive de la politique extérieure de Zurich donna lieu à une lutte mêlée de conflits internes. Un parti austrophile, formé surtout des familles nobles et marchandes, était en compétition avec un parti favorable aux Confédérés, composé surtout d'artisans. La victoire du parti confédéré eut sa répercussion sur les affaires intérieures de la ville. En 1373 et 1393, les corporations modifièrent la constitution et prirent en outre une série de décisions qui concouraient à éliminer la prépondérance du bourgmestre et de la Constaffel Un acte de violence commis par des membres de la famille Brun sur la personne de l'avoyer de Lucerne, Peter von Gundoldingen, avait excité le mécontentement des artisans, qui s'accrut du fait des hésitations du Conseil à demander des comptes aux coupables (1370). Prenant prétexte de l'attitude dilatoire du Conseil, les corporations s'arrogèrent de leur propre autorité le droit d'agir indépendamment au cas où le Conseil tarderait à s'occuper d'une affaire qui leur paraîtrait urgente. Les pouvoirs considérables accordés au bourgmestre furent successivement réduits. La disposition selon laquelle le serment prêté au bourgmestre devait précéder tous les autres ne fut pas reprise dans la lettre jurée de 1373. L'influence du premier magistrat dans l'élection des représentants de la Constaffel au Conseil avait été précédemment éliminée par la modification constitutionnelle accordant au Conseil sortant de charge et aux prévôts des corporations, siégeant sous la présidence du bourgmestre, le droit d'élire les conseillers nouveaux. A la mort du bourgmestre Maness en 1383, le Conseil décida que son successeur ne serait élu que pour six mois comme les conseillers, mais pourrait être rééligible à l'expiration de cette période. Depuis lors, deux bourgmestres alternèrent tous les six mois, ainsi que les deux sections du Conseil. La prépondérance de la Constaffel dans le Conseil fut supprimée par la deuxième revision de la constitution (troisième lettre jurée, de 1393) qui stipula que des représentants de l'artisanat pourraient être élus dans la section du Conseil jusqu'alros exclusivement réservée aux constables. C'est aux corporations que passait désormais l'influence au Conseil. Mais une autre innovation fut plus importante encore. Lorsqu'il s'agissait de trancher des questions importantes, le Conseil avait depuis longtemps coutume de recourir à une délégation des bourgeois, qui délibérait avec lui, non comme instance supérieure, mais simplement pour

permettre au Conseil de ne pas porter l'entière responsabilité de sa décision. Cette institution de la délégation bourgeoise est mentionnée expressément pour la première fois en 1351 ; plus tard, elle figure sous la désignation de « bourgeois » ou « Conseil des Deux-Cents ». C'est dans la lettre jurée de 1393 que cette représentation des bourgeois est mentionnée comme institution d'État. Le Conseil des Deux-Cents ou Grand Conseil, siégeant avec le bourgmestre, les conseillers et les prévôts élisaient le bourgmestre. Les affaires donnant lieu à des divergences entre les conseillers et les prévôts pouvaient être portées par un membre du Petit Conseil devant le Grand Conseil, qui décidait. La nomination des membres du Grand Conseil fut réglée par une décision de 1401. De 1498 à 1798, il fut constitué par les 24 membres des deux sections du Petit Conseil, des 18 représentants de la Constaffel et des 144 députés des corporations, dont le nombre avait été réduit à 12 en 1448 ; les représentants de la Constaffel furent désignés sous le nom d'*Achtzehner*, ceux des corporations sous celui de *Zwölfer*. Avec le temps, la direction supérieure des affaires d'État passa de plus en plus au Grand Conseil. Le Petit Conseil devint une autorité à caractère plus administratif, chargée de l'exécution des décisions du Conseil des Deux-Cents. Les fonctions juridiques demeurèrent dans les attributions du Petit Conseil.

Vers la fin du XIV^e^ s., on trouve des traces de l'existence d'un Conseil secret, chargé en première ligne des affaires extérieures. Cette institution disparaît au XV^e^ s. pour reparaître à l'époque de la Réformation.

Depuis la révolution de Brun, on avait vu à plusieurs reprises l'assemblée des bourgeois fonctionner comme autorité suprême. En 1401, ses attributions furent réduites, sur décision du Grand Conseil. Ses compétences se limitaient aux relations avec l'empereur, l'empire et les Confédérés, aux alliances nouvelles, à la paix et à la guerre. Toutes les autres affaires relevaient exclusivement du Conseil des Deux-Cents. La participation de l'assemblée des bourgeois aux affaires politiques fut encore réduite par l'habitude qui s'intronisa de nommer à vie, sinon en droit, du moins en fait, les membres des deux Conseils, ainsi que les prévôts. Les vacances qui se produisaient parmi les conseillers élus par les corporations étaient comblées par cooptation.

En 1400, l'autonomie de la ville à l'égard de l'empire, qui, en fait, existait depuis longtemps, fut formellement confirmée par le souverain. Le roi Wenceslas octroya à Zurich le droit de choisir parmi les bourgeois le bailli impérial fonctionnant comme président du tribunal de haute juridiction.

3. *Le XV^e^ siècle. Conquête de la campagne zuricoise. Guerre de Zurich. Affaire Waldmann.* A la fin du XIV^e^ et au commencement du XV^e^ s., la ville de Zurich acquit un important pays sujet. Le commerce et l'industrie d'exportation déclinèrent lorsque la ville se détacha de l'Autriche et que les corporations assumèrent le rôle principal dans l'État. L'industrie de la soie, naguère florissante, disparaît au XV^e^ s. Les tisserands en laine et en toile diminuèrent au point de pouvoir être réunis en une seule corporation en 1442. Le collège des prévôts des corporations, de même que le Conseil, furent réduits à 12 membres chacun.

Le Conseil, où prédominaient les marchands, travaillait à faire passer sous l'autorité de la ville zuricoise une partie aussi importante que possible du territoire traversé, au Nord et au Sud de la ville, par la route commerciale venant de la Suisse occidentale et de Bâle et qui, remontant la Limmat, conduisait à Zurich et de là en Italie par Coire. Les corporations, par contre, s'inquiétaient moins d'assurer la sécurité de la route commerciale que d'acquérir un hinterland, susceptible d'absorber une partie de la production de l'artisanat urbain et de livrer son blé à la population citadine. Comme ailleurs, ces visées expansionnistes ne se manifestèrent tout d'abord pas par l'acquisition de territoires nouveaux. La ville chercha bien plutôt à étendre son influence au-delà de ses murs en créant des bourgeois forains et en signant des traités de combourgeoisie avec la noblesse et les couvents du voisinage. A partir de 1350, la ville accorda la bourgeoisie à des centaines

Zurich à la fin du XV^e^ s. D'après un tableau à l'huile de Hans Leu l'aîné. A gauche : territoire de l'abbaye du Fraumünster ; au centre : *Mindere Stadt* avec l'église Saint-Pierre et la Weinplatz ; à droite : le Lindenhof et la *Schipfe*.

d'habitants des villages voisins, surtout sur les deux rives du lac, sans les obliger à prendre domicile à Zurich. L'admission de bourgeois forains était un moyen de briser la puissance de l'Autriche, qui entourait la ville de toutes parts. En outre, dans les territoires que la ville avait déjà acquis, elle admit dans la bourgeoisie un certain nombre d'habitants pour les récompenser de l'aide qu'ils lui avaient apportée dans plusieurs guerres. Depuis la fin du XIV^e^ s., des traités de combourgeoisie furent périodiquement renouvelés avec les maisons religieuses suivantes : Bubikon, Wädenswil, Rüti, Cappel, Küsnacht, Einsiedeln, Wettingen, Saint-Blaise, Allerheiligen de Schaffhouse, Pfäfers, Schänis, Wurmsbach, Tänikon et Rheinau. Parmi les combourgeois laïcs on comptait les comtes de Rapperswil (temporairement), les Landenberg, les Bonstetten, les Hinwil, les Tengen, les Meyer von Knonau.

Un autre moyen de développer l'influence de la ville sur la campagne consistait dans l'acquisition de droits seigneuriaux par des familles de la noblesse citadine. C'est ainsi que les Mülner possédaient la basse justice de Stadelhofen, Zollikon et Küsnacht, les Brun celles de Niederhasli et Mettmenhasli dans la vallée de la Glatt, de Stäfa et Uetikon sur la rive droite du lac de Zurich, de Pfäffikon, Freienbach et Wollerau sur la rive opposée, temporairement aussi celle de Talwil.

A l'époque de Brun, déjà, la ville se mit à acquérir directement, sans l'intermédiaire des familles nobles, des territoires sujets. Les circonstances favorisaient cette politique. A l'extinction des Zähringen en 1218, le bailliage impérial de Zurich avait été dissous et réparti en diverses mains ; en outre, les ducs d'Autriche avaient commencé à remettre des parcelles de leurs possessions de la rive droite du Rhin en gage à leurs nombreux ministériaux. A la fin du XIV^e^ et au commencement du XV^e^ s., ces familles nobles furent atteintes par la dépression économique qui pesait sur cette catégorie sociale ; elles tombèrent dans des embarras financiers et se montrèrent disposées à remettre leurs gages autrichiens à la ville de Zurich contre des avances d'argent. Ainsi, sans sacrifices très considérables, la ville acquit des territoires étendus qui, ne pouvant être dégagés, demeurèrent sous la souveraineté zuricoise. Le Conseil se procurait les moyens financiers nécessaires à ces acquisitions par des impôts sur la fortune et la vente de rentes viagères aux bourgeois de la ville.

L'acquisition par la ville des domaines circonvoisins de Wiedikon, Wollishofen, Wipkingen, Zürichberg, Hottingen, Oberstrass, Unterstrass, fut facilitée par le privilège, déjà mentionné, que l'empereur Charles IV accorda à Zurich en 1365. Généralement, la basse justice sur ces localités appartenait à des familles zuricoises. Grâce au privilège impérial, elles passèrent sous la suzeraineté de la ville.

Celle-ci acquit en 1358 Stadelhofen et Zollikon des Mülner, en 1384 Küsnacht de la même famille ; Meilen de la baronne d'Ebersberg et Höngg du couvent de Wettingen. L'année suivante, ce fut l'acquisition de Thalwil ; en 1393, les fermes de Freienbach, Wollerau, Pfäffikon et Bäch furent acquises de Hans v. Schellenberg. Erlenbach fut acquis en 1400. En 1402, la ville acheta le bailliage de Greifensee des comtes de Toggenbourg, en 1405, Männedorf des Gessler, en 1406 Maschwanden-Eschenbach et Horgen des Hallwyl, en 1408, la seigneurie de Grüningen des Gessler, en 1409, le bailliage de Regensberg ainsi que la petite ville de Bülach du duc Frédéric d'Autriche. La seule acquisition faite par la force des armes eut lieu en 1415. Participant à l'expédition armée des cantons contre le duc d'Autriche Frédéric « à la poche vide », qui avait été mis au ban de l'empire, Zurich occupa le Freiamt, le Kelleramt et Steinhausen, soit les territoires faisant partie de l'actuel district d'Affoltern qui n'avaient pas encore passé à la ville avec Maschwanden ; en outre, Birmensdorf et Æsch.

D'autres acquisitions pacifiques eurent lieu en 1424 : Rümlang, des seigneurs de ce nom, puis la vaste seigneurie de Kibourg, fief autrichien qui avait passé par de nombreuses mains avant Zurich. En 1432, la ville acquit de son combourgeois Thumb le village d'Altstetten et en 1434, des Hohen-Landenberg, la seigneurie d'Andelfingen, comprenant Andelfingen, Ossingen, Guntalingen, Waltalingen, Humlikon, Henggart, Dorf, Adlikon et Dorlikon (Thalheim). De plus, la ville fit valoir ses droits souverains sur tous les territoires dont les propriétaires étaient ses combourgeois ; ainsi à l'égard des chevaliers de Saint-Jean pour la seigneurie de Wädenswil, ou de la prévôté de Zurich à l'égard des communes rurales de Rüschlikon, Meilen, Fluntern et Albisrieden.

En prenant possession de tous ces territoires, la ville ne touchait généralement pas à l'administration existante. Ainsi, chaque acquisition constituait un territoire administratif distinct, un bailliage. Quelques modifications peu importantes à cette division territoriale furent apportées au cours des siècles. Selon le mode de l'administration, on distinguait les bailliages internes et les bailliages externes. Les premiers étaient peu étendus, ne comprenant qu'un seul village ou un petit nombre de localités, sans demeure servant de résidence seigneuriale au bailli. Ce bailli était généralement un membre du Conseil, portant le titre de grand bailli et administrant son territoire tout en habitant la ville. Au bout d'un an, il devait céder sa charge à un autre membre du Conseil et n'était rééligible que 3 ou 5 ans plus tard. Peu à peu, l'usage s'établit que le nouveau bailli faisait appel dans les affaires importantes à son collègue sortant de charge. Ainsi, en fait, depuis le XVI^e^ s., les bailliages internes étaient administrés par deux grands baillis. Juridiquement, les habitants des bailliages internes relevaient du tribunal du Conseil de la ville. Certains grands bailliages possédaient une basse juridiction.

Les grands territoires administratifs étaient régis par un bailli, résidant dans un château de son bailliage, et dont les fonctions duraient plusieurs années. Depuis le milieu du XVI^e^ s., la durée de ces fonctions avait été fixée, après de longues variations, à six ans. Ces bailliages avaient leurs tribunaux civils particuliers. Les affaires criminelles étaient déférées au tribunal pénal de la ville. Seuls Kibourg, Grüningen et Wädenswil possédaient une juridiction criminelle spéciale.

La guerre de Zurich. La politique expansionniste, méthodiquement pratiquée par la ville de Zurich, la mit en conflit avec le pays de Schwyz qui cherchait, de son côté, à s'agrandir. Ce fut l'origine de la guerre de Zurich. A l'Est du territoire des cantons suisses, le comte Frédéric VII de Toggenbourg s'était créé une seigneurie territoriale composée de ses propres terres, de fonds remis en gage et de fiefs impériaux, s'étendant du Sud du lac de Zurich jusqu'en Engadine. Le comte était sans enfants et n'avait que des parents éloignés : Zurich projeta de s'assurer une partie de cet héritage. La ville voyait s'ouvrir devant elle la possibilité de reprendre l'ancien programme de sa politique territoriale en cherchant à placer sous sa souveraineté une partie nouvelle de la route commerciale conduisant à Coire. En 1400, le Conseil conclut avec Frédéric de Toggenbourg un pacte d'amitié, renouvelé en 1416 avec la clause qu'il demeurerait en vigueur trois ans après la mort du comte. Celui-ci reconnaissait à la ville le droit d'occuper, après sa mort, le territoire s'étendant entre Zurich et le lac de Walenstadt. En outre, le Conseil obtint en 1423 du roi Sigismond l'autorisation de reprendre, moyennant paiement de l'hypothèque, les fiefs impériaux d'Uznach et de Gaster, avec Weesen, engagés au comte de Toggenbourg. Ces traités devaient servir à favoriser le dessein de Zurich de s'assurer en Suisse orientale une prépondérance analogue à celle que Berne avait établie avec succès sur la Suisse occidentale. C'est dans ce but aussi qu'une alliance avait été conclue en 1419 avec l'évêque de Coire. A partir de 1430, ces visées politiques furent poussées par le bourgmestre Rudolf Stüssi avec une prétention et une forfanterie qui indisposèrent contre Zurich le comte de Toggenbourg et l'incitèrent à se rapprocher de son autre voisin, le pays de Schwyz. L'habile landammann schwyzois, Ital Reding, réussit à amener le comte à conclure une alliance avec Schwyz en son nom personnel et en celui de ses sujets d'Uznach et Gaster. Lorsque

Frédéric mourut en 1436, Schwyz parvint, en vertu de ses accords avec le comte, à prendre pied dans les territoires mêmes convoités par Zurich, soit la région entre cette ville et le lac de Walenstadt. Tous les efforts de Zurich pour expulser Schwyz de ces positions demeurèrent infructueux. Les dirigeants de la politique zuricoise ne virent pas d'autre moyen que la guerre pour réparer leur échec.

Les hostilités s'ouvrirent en mai 1439. La ville repoussa les tentatives de conciliation des cantons confédérés. Ceux-ci prirent parti pour Schwyz et Glaris. Ce dernier canton avait, dès le début, fait cause commune avec son voisin. Dans la première phase de la guerre, qui dura jusqu'en décembre 1440, les troupes confédérées battirent celles qui gardaient la frontière zuricoise près du Hirzel, pénétrèrent dans le territoire zuricois, pillant et dévastant la rive gauche du lac et le bailliage d'Affoltern ; d'autres forces armées occupèrent le bailliage de Grüningen et un troisième contingent confédéré mit à contribution le Nord de la campagne de Zurich. En même temps, Schwyz occupait les Höfe du haut lac, dépendant de Zurich. Aux termes d'un armistice, conclu par l'intermédiaire des Confédérés, Schwyz restitua ses conquêtes à l'exception des Höfe.

Inconsolables de leur défaite, les Zuricois cherchèrent à récupérer leurs domaines perdus du lac de Zurich en engageant des négociations avec le suzerain de ces territoires, le duc d'Autriche. Ils conclurent une alliance avec l'empereur Frédéric III, qui était le chef de la maison ducale autrichienne. Les pourparlers furent conduits par le chancelier de la ville de Zurich, Michael Stebler, dit Graf, homme influent, originaire de Souabe. Zurich s'engagea à restituer à l'Autriche la partie de la seigneurie de Kibourg située au Nord de la Glatt. En revanche, l'empereur promettait d'acquérir Uznach et le Toggenbourg des héritiers du comte de Toggenbourg et de les rétrocéder à Zurich. La ville obtint en outre une petite garnison autrichienne et le concours de deux chefs militaires expérimentés, Hans von Rechberg et Thüring von Hallwyl.

Zurich refusa de renoncer à cette alliance qu'elle avait le droit formel de conclure en vertu des dispositions du pacte fédéral d'alliance, mais qui était incompatible avec la manière de penser et d'agir des Confédérés. Ce refus ralluma la guerre, en mai 1443. Des troupes confédérées ravagèrent une bonne partie du territoire cédé par la ville ; puis, après la fenaison, une armée fédérale fit son apparition sous les murs de la ville et battit, à Saint-Jacques sur la Sihl, les troupes zuricoises qui se portaient en désordre au-devant d'elle (22 juil. 1443). Le bourgmestre Stüssi et le chancelier Graf se trouvaient parmi les morts. Les Confédérés n'étaient pas équipés pour un siège de la ville et se retirèrent sur la petite ville autrichienne de Rapperswil. Mais celle-ci repoussa victorieusement tous les assauts des Confédérés. Des pourparlers de paix, dirigés par l'évêque de Constance à Baden en mars 1444, échouèrent. Les négociateurs zuricois qui rapportaient à Zurich un projet d'accord, furent exécutés comme félons. Une armée fédérale vint mettre le siège devant le château de Greifensee. Après un siège de près de quatre semaines, la garnison de 72 hommes commandée par Hans von Breitenlandenberg, décida de se rendre. Cette reddition volontaire n'empêcha pas les défenseurs d'être tous décapités. Mais les Confédérés ne parvinrent pas à s'emparer de la ville de Zurich qu'ils assiégeaient depuis le 24 juin et qui était défendue par Hans von Rechberg.

Le siège fut levé à la fin d'août à la nouvelle du désastre des troupes confédérées à Saint-Jacques sur la Birse. Les deux parties, lasses de la guerre, n'étaient plus capables de grandes entreprises. De leur base d'opérations de Pfäffikon, sur le lac de Zurich, les Confédérés assiégèrent Rapperswil sans pouvoir s'en emparer ; les Zuricois, de leur côté, mirent les bailliages libres à contribution. La tentative faite par une armée autrichienne pour reconquérir le pays de Sargans occupé par les Confédérés fut anéantie par la victoire de ces derniers à Ragaz (6 mars 1446).

En novembre 1444 déjà, l'évêque de Bâle, le commandeur des chevaliers de Saint-Jean à Wädenswil et le prince électeur s'étaient efforcés d'amener une conciliation. La cessation des hostilités fut négociée au congrès convoqué à Constance par le comte palatin du Rhin (12 juin 1446). Mais il fallut encore quatre ans de pourparlers avant que les parties belligérantes se fussent entendues sur tous les points. Zurich s'était obstinément défendu contre la condition qu'on voulait lui imposer de renoncer à son alliance avec l'Autriche. Lors de la conclusion définitive de la paix, Zurich rentra en possession de son territoire sujet, sauf les Höfe du lac. La politique d'expansion, si maladroitement inaugurée par Stüssi, se terminait par une perte appréciable de territoire, des campagnes dévastées et la renonciation de Zurich à son rêve de primauté en Suisse orientale.

Zurich pendant la seconde moitié du XV^e siècle. Depuis lors, Zurich s'attacha, avec ses adversaires d'hier, à déloger ses anciens alliés des territoires de la rive gauche du Rhin (occupation de Rapperswil et conquête de la Thurgovie). Ces entreprises valurent à la ville quelques acquisitions territoriales importantes. En 1467, le duc Sigismond d'Autriche lui vendit sa dernière place en territoire suisse, la ville de Winterthour. En 1459, Stein am Rhein s'était placé sous le protectorat de Zurich et Schaffhouse ; en 1484, cette petite cité reconnut formellement la souveraineté de la ville de Zurich. Ainsi, l'important passage du Rhin tombait sous l'autorité de Zurich. En 1496, la ville acheta la seigneurie d'Eglisau et entra par là en possession du passage du Rhin à l'Ouest de Schaffhouse. La seigneurie d'Eglisau possédait la basse juridiction du Rafzerfeld, tandis que la haute juridiction de cette région appartenait au landgrave du Klettgau. Mais comme la souveraineté était exercée en fait par Zurich, les comtes de Sulz, landgraves du Klettgau, renoncèrent en faveur de Zurich en 1681 à leurs droits souverains sur le Rafzerfeld.

La ville prit part à la guerre de Waldshut, en 1468. Elle joua un rôle important dans les guerres de Bourgogne. Pour combattre le dangereux ennemi des Confédérés, Zurich fit preuve d'un grand esprit de sacrifice, mettant toutes ses forces à la disposition de la cause commune. Ainsi furent dissipés les derniers nuages qui, depuis la guerre civile, projetaient leur ombre sur les relations entre Zurich et les Confédérés. C'est dès cette époque que la ville prit rang de Vorort de la Confédération. Cette évolution fut l'œuvre du plus éminent homme d'État du moyen âge zuricois, Hans Waldmann.

L'affaire Waldmann. Hans Waldmann, originaire de Blickensdorf, dans la campagne zougoise, venu avec sa mère à la ville comme demi-orphelin, n'arriva pas sans peine à conquérir dans sa cité adoptive une situation correspondant à ses grands talents et à son ardente ambition. Il dut surtout son ascension à ses grandes qualités de chef militaire et d'habile négociateur dans les tractations qu'il conduisit au nom des Confédérés avant et après les guerres de Bourgogne. Ce ne fut qu'après avoir acquis une haute considération dans la Confédération et à l'étranger qu'il parvint à s'imposer à ses compatriotes. Il tenta vainement d'acquérir de l'influence dans la corporation de la Constaffel. Son insuccès fit de lui un partisan passionné de la prépondérance des corporations sur les anciennes familles. Depuis 1473, il faisait partie du Conseil en qualité de prévôt. Depuis 1480, il présidait le collège des chefs de corporations comme premier prévôt. Sous sa forte impulsion, ce collège cessa peu à peu de s'occuper de la discussion des questions exclusivement professionnelles, rôle que lui assignait la constitution, et se transforma en un véritable second gouvernement, luttant non seulement contre l'influence de la Constaffel, mais aussi contre celle du Grand Conseil. Aux élections de déc. 1482, Waldmann fut nommé bourgmestre, supplantant Heinrich Göldli dont c'était le tour de l'être. Pendant trois ans, trois bourgmestres (Röist, Göldli et Waldmann) alternèrent tous les six mois. Puis, aux élections de juin 1486, Göldli fut définitivement éliminé au profit de Waldmann, de sorte que désormais, ce furent de nouveau deux bourgmestres qui alternèrent

tous les six mois au pouvoir. Waldmann et ses partisans profitèrent de leur victoire pour diminuer encore, en faveur des corporations, la position de la Constaffel. Le nombre de leurs conseillers fut réduit de 12 à 3.

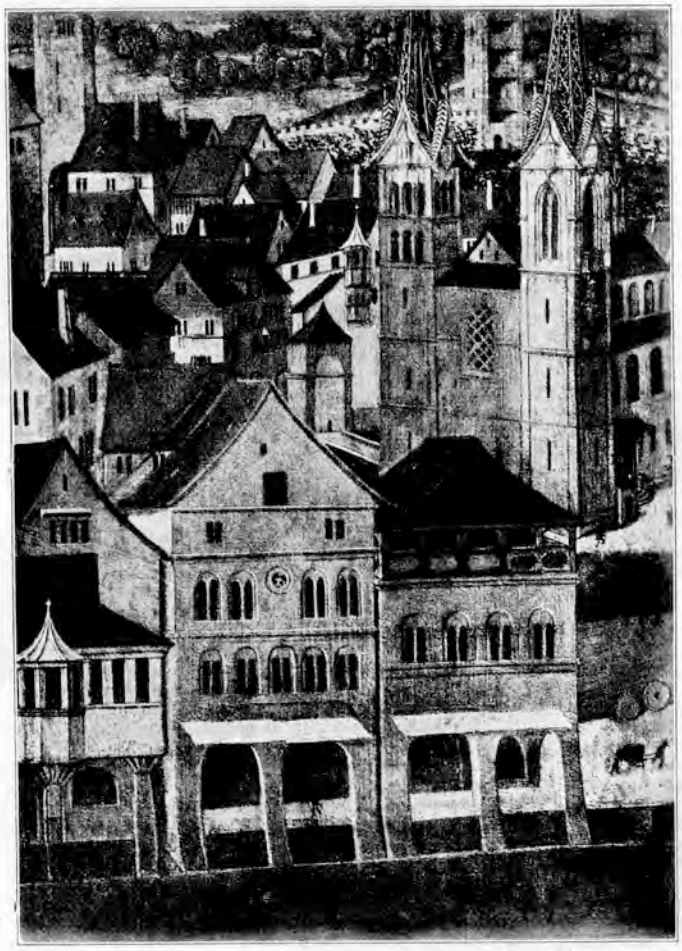

Zurich. Le Grossmünster et ses environs à la fin du XV[e] s. D'après un tableau à l'huile de Hans Leu, l'aîné.

En même temps, le Conseil fut partiellement exclu des affaires et Waldmann commença, entouré de ses confidents, à mener un régime personnel et arbitraire. Il s'attira non seulement l'hostilité de la Constaffel, mais aussi celle des corporations où le tout-puissant bourgmestre suscitait un nombre toujours croissant d'envieux.

Waldmann s'attira en outre l'inimitié de la campagne. Avant l'élection de Waldmann à la charge de bourgmestre, le Conseil avait commencé à simplifier l'administration des bailliages, supprimant les droits particuliers qu'ils possédaient, travaillant à les placer sous un régime unifié et à renforcer l'action directe du Conseil sur l'administration des diverses parties du pays. Avec Waldmann, cette politique fut poursuivie plus énergiquement et plus rigoureusement encore. Un monopole économique, institué en faveur des corporations urbaines, comprimait l'industrie textile des campagnes. Il souleva un vif mécontentement. La révolte éclata lorsque l'ordre fut donné d'abattre les chiens errants des paysans qui causaient des dommages au gibier (4 mars 1489). Ce mouvement incita les ennemis de Waldmann en ville à soulever contre le bourgmestre une foule ignorante et vile. Les médiateurs fédéraux, envoyés à Zurich, prirent parti contre Waldmann qui avait à leurs yeux le tort d'avoir énergiquement soutenu, dans la politique fédérale, l'empire contre l'influence française et combattu le régime sans frein des mercenaires qu'il voulait remplacer par des capitulations réglées par l'État. Il s'était attiré par là de violentes inimitiés. C'est ce qui explique sa mise en accusation devant un tribunal d'exception, rapidement constitué, lequel, après une procédure mêlée de comédie, de cruauté et de grossièreté, le condamna à mort et l'exécuta le 6 avril 1489.

La chute de Waldmann entraîna la dissolution du Petit et du Grand Conseil. Les affaires publiques furent dirigées par une commission exécutive de 60 membres environ, composée de gens de condition modeste pour la plupart, complètement incompétents en politique. Sa lamentable gestion lui valut le surnom de « Conseil cornu ». Fonctionnant comme cour extraordinaire de justice, elle prononça la peine de mort contre quatre prévôts ; les autres collaborateurs intimes de Waldmann furent condamnés au cachot et à de fortes amendes.

L'ordre normal ayant été rétabli, le Conseil fut reconstitué comme précédemment. Quelques réformes, introduites par Waldmann, furent consacrées par une revision constitutionnelle. Il ne fut plus accordé que trois sièges fixes du Petit Conseil à la Constaffel, six autres étaient réservés aux corporations, mais les trois derniers étaient au libre choix de la Constaffel ou des corporations. Au Grand Conseil, la Constaffel avait 24 sièges, tandis que chaque corporation possédait 12 représentants (Quatrième lettre jurée du 26 mai 1489).

Après de laborieuses négociations, une entente fut conclue le 9 mai 1489, grâce à l'intervention des délégués fédéraux, avec la campagne zuricoise ; tous les points qui restèrent en litige entre le souverain et les sujets furent réservés à l'arbitrage des représentants fédéraux. Cet accord figure dans l'acte appelé *Spruchbriefe* de Waldmann. Les concessions accordées aux paysans étaient sans importance. En revanche, l'accord mit fin à toute tentative centralisatrice nouvelle du Conseil. L'agitation des campagnes persista. Les paysans riverains du lac, qui se considéraient comme des bourgeois forains et non comme des sujets, désiraient participer au gouvernement sous une forme ou une autre. Leur vœu ne fut pas réalisé. Par contre, le Conseil se fit un devoir de soumettre toutes les questions importantes au préavis non seulement des corporations réunies, mais aussi des populations rurales, par l'entremise des baillis. Cet usage des consultations populaires permit au Conseil, à quelques dizaines d'années de là, de réaliser la réforme religieuse en contact étroit avec le peuple des campagnes. La lettre jurée de 1489 fut revisée le 14 janvier 1498 (cinquième lettre jurée). Son objet principal fut d'instituer, au lieu d'un seul premier prévôt, qui avait déjà existé du temps de Waldmann, le collège des premiers prévôts des corporations. Ce corps de trois magistrats était élu par le bourgmestre, les conseillers, les prévôts et le Conseil des Deux-Cents. Il était choisi parmi les prévôts. Les premiers prévôts avaient le droit de réunir le collège des chefs de corporations, mais seulement pour la discussion des questions professionnelles. Ils assistaient à toutes les séances du Conseil et étaient autorisés à déférer du Petit Conseil au Conseil des Deux-Cents toutes les affaires

Carte historique du canton de Zurich.

Vue de Zurich avec la chaîne des Alpes, vers 1840.
D'après une gravure coloriée de Jakob Suter, gravée par H. Hausheer.

de leur choix. Un des trois premiers prévôts était remplacé chaque année ; le premier élu était le représentant du bourgmestre. Les prérogatives anti-constitutionnelles que s'étaient arrogées le collège des prévôts de corporations furent ainsi brisées, non pas au profit de la Constaffel, dont l'influence fut définitivement diminuée, mais à celui du Grand Conseil. C'est à cette époque aussi que fut créé un Conseil secret, composé des deux bourgmestres et de deux prévôts de corporations. Il était chargé de discuter et de préparer les questions de politique extérieure.

Malgré la chute de Waldmann, Zurich conserva son rôle de Vorort de la Confédération. Contrairement à Berne, qui inclinait vers la France, Zurich continua la politique de Waldmann, basée sur de bons rapports avec l'Allemagne. Toutefois la tentative de l'empereur Maximilien d'unir plus étroitement la Confédération à l'empire provoqua un revirement au Conseil de Zurich. En 1499, dans la guerre de Souabe, des troupes zuricoises combattirent partout au premier rang contre l'armée de Maximilien.

C'est pendant les guerres de Milan que Zurich devint véritablement le centre de la Confédération. La plupart des Diètes furent alors tenues à Zurich, où se rencontraient également les envoyés des souverains étrangers. Les expéditions d'Italie exercèrent une influence sur les relations entre le Conseil et les sujets. Jusqu'alors, ces derniers n'avaient été mobilisés que pour la défense de leur propre territoire ; désormais, ils durent servir en Italie sur l'ordre de l'autorité. Chaque fois qu'une campagne était entreprise, le Conseil s'en expliquait devant le peuple des bailliages ; de cette façon, il put gagner à sa politique italienne des populations auxquelles ces questions extérieures étaient complètement étrangères. Mais la défaite de Marignan, où 800 Zuricois de la ville et de la campagne restèrent sur le champ de bataille, provoqua un soulèvement parmi les paysans, qui se portèrent devant les murs de la ville. Le Conseil se vit obligé de demander des comptes à quelques chefs mercenaires, rendus responsables par la voix publique de l'échec d'Italie et de les punir (*Lebkuchenkrieg*, déc. 1515).

4. *La Réformation, 1519-1531.* Pendant les expéditions dans le Milanais, Zurich avait été constamment du parti du pape et avait combattu les agissements des agents recruteurs au service de France. De plus, la ville avait pris la tête du mouvement en faveur de la suppression générale des pensions (lettre sur les pensions), le mal rongeur de cette époque, mais n'avait pu empêcher un retour à ce système.

Cette attitude prise dans la politique extérieure joua un rôle dans l'appel à Zurich d'Ulrich Zwingli, qui était alors à Einsiedeln. Dans cette dernière localité et à Glaris déjà, Zwingli avait vivement combattu le parti français, ainsi que le régime des services étrangers et des pensions. Il y voyait un danger matériel et moral pour le peuple. A Zurich, il développa son activité réformatrice dans le sein de l'église (voir le chapitre sur l'histoire de l'église zuricoise et l'art. ZWINGLI ; il ne sera question ici que des aspects politiques de la réforme religieuse). A Zurich, les artisans, alors au pouvoir, se prononcèrent en faveur de ces tendances nouvelles, qui furent combattues dans leurs points essentiels par les familles nobles. La sécularisation des fondations ecclésiastiques, inaugurée par Zwingli, avait été précédée d'une ardente polémique contre la raison d'être des couvents et des redevances qu'ils prélevaient. Elle était menée par des ecclésiastiques qui excitaient le peuple en réclamant des mesures radicales et attisaient son mécontentement. En invoquant la parole divine, les paysans réclamèrent la suppression du servage, de ses charges, le droit de rachat des redevances foncières, la suppression des petites dîmes (Zwingli les avait convaincus de la légitimité des grandes dîmes), la suppression de toutes les innovations apportées par le Conseil dans l'administration des bailliages, le rétablissement des droits particuliers et des anciennes coutumes. Ces revendications avaient été précédées d'un assaut des maisons religieuses de Rüti et Bubikon. Le couvent de Töss fut préservé du même sort par la sagesse du bailli de Kibourg, Hans-Rudolf Lavater. Le gouvernement transigea, promettant d'examiner les articles issus des pourparlers des paysans avec les envoyés du Conseil. Cependant, les révoltes paysannes qui avaient éclaté peu auparavant dans le Sud et le centre de l'Allemagne avaient été réprimées dans le sang. Cet exemple intimida les paysans zuricois, qui se contentèrent d'un nombre très restreint de concessions : suppression du servage et des petites dîmes, à l'exception des droits appartenant à des seigneurs laïques ou ecclésiastiques n'habitant pas le territoire zuricois. La résistance fut abandonnée.

La sécularisation des couvents avait mis l'État en possession de territoires étendus et d'importants revenus. Aussi, jusqu'au XIX^e^ s., on ne préleva qu'exceptionnellement des impôts. De plus, la Réformation élargit considérablement les attributions de l'État. Il est vrai qu'avant la réforme religieuse déjà, l'État avait commencé à s'attribuer un droit de surveillance sur l'Église et ses institutions, à réclamer les comptes d'administration des biens ecclésiastiques et à intervenir, par des ordonnances sur les mœurs, dans la vie privée des ecclésiastiques. Toutefois, toutes les questions relatives à la foi demeuraient l'attribution exclusive du pape et de ses organes. La Réformation fit passer à l'État la surveillance des églises et lui donna la haute main sur les écoles et l'assistance qui, jusqu'alors, relevaient des autorités religieuses. Ces matières furent désormais confiées par délégation d'État à une commission des examinateurs, composée du corps pastoral de la ville, présidé par l'antistès, et au synode des pasteurs de l'ensemble du territoire zuricois. En sa qualité d'interprète de la parole divine, le clergé avait en outre le devoir de donner son avis sur toutes les décisions importantes du Conseil, même lorsqu'elles étaient purement politiques, et de présenter ses objections orales ou écrites par l'entremise de la commission des examinateurs, chaque fois qu'il estimait que les mesures prises par l'autorité n'étaient pas conformes aux préceptes bibliques. Ce contrôle du pouvoir politique par le pouvoir ecclésiastique se perpétua jusqu'à la fin du XVIII^e^ s.

La vive résistance des V cantons primitifs de la Suisse centrale à la propagation de la foi nouvelle, non seulement dans leur territoire, mais aussi dans les bailliages communs, et leur proposition d'exclure l'hérétique Zurich de l'alliance fédérale amenèrent une situation politique des plus tendues. Par contre, Saint-Gall, Schaffhouse, Bâle et Berne, ainsi que les villes alliées de Mulhouse et Bienne resserrèrent leurs liens avec Zurich après avoir accepté la Réforme. Sur les conseils de Zwingli, Zurich chercha en outre à s'appuyer sur les protestants des villes de l'Allemagne du Sud. De concert avec Schaffhouse, Zurich s'allia avec la ville de Constance, qui avait passé à la foi nouvelle (1527). La défiance mutuelle des deux partis confessionnels amena les villes des cantons protestants à conclure à Constance (du 25 juin 1528 au 3 mars 1529) la « Combourgeoisie chrétienne » et les cantons catholiques à former avec l'Autriche l'« Alliance chrétienne » (22 avril 1529). Lorsque les V cantons catholiques empêchèrent par la force la prédication des doctrines nouvelles dans les bailliages communs et dans les territoires de l'abbé de Saint-Gall, Zurich recourut aux armes, sur l'avis de Zwingli. Mais les autres villes protestantes ne purent se résoudre à tirer toutes les conséquences de leur accord, de sorte que pour les protestants, l'occasion fut perdue d'utiliser leur supériorité militaire momentanée pour porter à leurs adversaires un coup décisif. La première guerre de Cappel se termina, avant un recours aux armes, par un accord négocié par l'entremise des cantons restés en dehors du conflit (25-26 juin 1529). La clause la plus importante de cette première paix de Cappel fut la renonciation des cantons catholiques à empêcher la propagation des doctrines réformées dans les bailliages communs et leur engagement de s'en remettre à la décision des communes. Interprétant cette disposition rédigée en termes peu clairs, Zwingli crut en tirer la conclusion que les cantons catholiques s'engageaient à autoriser, dans leur propre territoire aussi, la prédication de la foi nouvelle. D'autres divergences

d'interprétation se produisirent au sujet du paiement des indemnités de guerre, auquel les cantons de la Suisse primitive avaient dû consentir. Redoutant en outre l'intervention de l'Autriche et de l'empereur en faveur des cantons catholiques, Zwingli entrevoyait de nouveaux conflits. Pour pouvoir y faire face, le réformateur conçut le plan d'une puissante ligue de tous les adversaires de la maison d'Autriche. La France et Venise devaient être gagnées à ce projet. Mais ce dessein audacieux ne put être que partiellement réalisé. Les Luthériens firent preuve de la plus grande réserve ; ni la France, ni Venise n'y adhérèrent.

Tandis que le Conseil de Zurich, influencé par Zwingli, ne cessait d'engager des négociations d'alliances avec l'étranger, la situation intérieure s'était à ce point tendue qu'un nouveau conflit armé n'était plus qu'une question de temps. Le Conseil de Zurich travaillait méthodiquement et inflexiblement, en se référant à la paix de Cappel, au triomphe de la Réforme dans les bailliages communs de la Suisse orientale, et soutenait ouvertement le Toggenbourg en révolte contre l'abbé de Saint-Gall. Les cantons catholiques en furent ulcérés. Zwingli poussait de nouveau à la guerre, mais les villes protestantes, influencées par Berne, se prononcèrent simplement pour un blocus alimentaire. Mais cette mesure, dont on espérait le découragement de l'adversaire, ne fit que fortifier les V cantons dans leur résolution de se libérer de cette contrainte par la force des armes. La seconde guerre de Cappel se termina par la défaite de Zurich (11 oct. 1531). Quelques jours plus tard, le combat du Gubel (23-24 octobre) eut une issue tout aussi malheureuse pour les Zuricois.

La seconde paix de Cappel, conclue après ces événements (20 nov. 1531), consacra le *statu quo* des confessions religieuses, tel qu'il était au moment de la conclusion de la paix, mais dans les bailliages libres, à Rapperswil, au Toggenbourg, dans le Gaster et à Weesen, les V cantons eurent toute latitude pour le rétablissement de l'ancienne foi. Toute extension territoriale des doctrines nouvelles devenait impossible ; bien plus, les minorités catholiques des communes des bailliages communs obtenaient le droit de rétablir le culte catholique.

5. *Époque de l'absolutisme et des guerres religieuses, 1531-1715.* Sous le gouvernement de bourgmestres prudents et sages, Diethelm Röist (1524-1544), Jakob Haab (1542-1560), Johann-Rudolf Lavater (1544-1557), Bernhard von Cham (1560-1571), Kaspar Thomann (1584-1594), Johannes Keller (1594-1601), Zurich se releva de ses durs revers de Cappel. Immédiatement après la défaite, le peuple des campagnes s'était soulevé de nouveau. Il réclamait notamment la limitation de l'influence du clergé, jugé responsable des malheurs publics et présenta toute une série de ses précédentes revendications. Par la Lettre dite de Cappel, du 3 févr. 1532, le peuple obtint que désormais le Conseil ne prendrait aucune décision importante, notamment au sujet de la paix et de la guerre, sans en référer aux populations des campagnes. La paix de Cappel, déjà, conclue avec les cantons catholiques, avait été signée par cinq représentants de la campagne, à côté de six citadins. Le Conseil s'engagea en outre à respecter à l'avenir les franchises et les droits anciens des sujets, comme ceux-ci le demandaient. Toutefois les tentatives faites par le gouvernement pour simplifier l'administration des bailliages restaient en suspens.

D'autre part, le Conseil réussit habilement à arrondir le territoire sujet de la ville au cours du XVI^e^ s. Les acquisitions les plus importantes furent le bailliage de Laufen (1544), le territoire des chevaliers de Saint-Jean de Wädenswil (1549) et Steinegg (1583). Il y faut ajouter, au XVII^e^ s., des acquisitions en dehors des limites zuricoises : Weinfelden et Pfyn (1614), Sax-Forsteck dans le Rheintal (1615), et Neunforn, Wellenberg et Hüttlingen (1693).

Malgré la paix, les relations avec les cantons catholiques demeurèrent d'autant plus tendues que ces derniers travaillaient à extirper la doctrine réformée partout où ils n'étaient pas liés par les stipulations du traité de Cappel. Dans un tel état d'esprit, la guerre de Smalkalde (1546), éclatant en Allemagne entre les deux confessions, menaçait de s'étendre sur le territoire suisse. Contrairement à Berne, Zurich se prononça pour une stricte neutralité. Une conséquence de cette politique fut d'obliger les cantons réformés à assister impuissants à la conquête de la ville alliée de Constance par les Impériaux et à son retour forcé au catholicisme. Mais Zurich renforça ses liens avec les villes protestantes de Suisse. L'éloignement qui s'était produit entre Zurich et Berne en raison de la réserve manifestée par la cité de l'Aar pendant les deux guerres de Cappel fit place, en 1535, à des rapports étroits. Les deux villes nouèrent de concert des liens avec la Genève calviniste (1584) et renouvelèrent leurs alliances avec Mulhouse et Strasbourg. A plusieurs reprises, Zurich et Berne vinrent au secours de leurs alliés menacés de succomber sous la réaction catholique : en 1587, ils portèrent aide à Mulhouse, en 1589-1602 à Genève, en 1592 à Strasbourg.

Fidèle aux principes de Zwingli, le Conseil repoussa, par contre, toutes les propositions de capitulations militaires et défendit à tous les citoyens d'accepter des pensions, Trois capitaines qui avaient amené des troupes de soldats zuricois aux Huguenots, furent exécutés à leur retour (*Tampiskrieg* 1587-1588).

La ferme direction de l'église de Zurich, confiée à Heinrich Bullinger, l'essor de l'institut théologique fondé par Zwingli et l'hospitalité accordée par la bourgeoisie aux protestants chassés du Tessin, de France et d'Angleterre, firent de la ville au XVI^e^ s. un centre du protestantisme de tendance calviniste.

La fin du XVI^e^ et le commencement du XVII^e^ s. furent marqués par un certain ralentissement économique, qui fit sentir aussi ses effets dans le domaine politique. En 1545, 1556, 1566 et 1593 furent promulguées des ordonnances toujours plus restrictives au sujet des admissions dans la bourgeoisie de la ville ; aussi, aux XVII^e^ et XVIII^e^ s., les admissions furent-elles extrêmement rares. C'est à cette époque que s'établit le régime absolutiste. Depuis le temps de Zwingli, les corporations et les communes rurales avaient été consultées au sujet de chaque décision importante du Conseil. Cette coutume cessa vers la fin du XVI^e^ s. De plus en plus les autorités zuricoises s'imprégnaient de l'idée que seul le gouvernement était responsable du bien et de la prospérité de ses sujets et qu'il ne leur devait aucun compte de ses actes.

L'acuité croissante des conflits confessionnels à l'intérieur du pays et la guerre de Trente ans sévissant au delà des frontières engagèrent le gouvernement zuricois à remplacer les murailles de la ville, inutilisables dans la guerre moderne, par un système de remparts, de fossés et de bastions. Ces ouvrages, décidés en 1624, furent achevés en 1678. L'impôt perçu pour payer les frais de ces constructions, ainsi que d'autres mesures prises par le gouvernement sans s'être mis préalablement d'accord avec la campagne, attisa les sentiments de révolte qui couvaient dans le peuple des bailliages. Les paysans du comté de Kibourg tinrent des assemblées pour discuter comment ils pourraient se libérer de la contrainte du gouvernement. Le bailli Wolf parvint à conjurer la révolte (1645). L'année suivante, l'insurrection éclata plus violemment à Wädenswil et dans le Freiamt. En se basant sur le fait qu'au XV^e^ s. déjà les chevaliers de Saint-Jean de Wädenswil avaient été admis dans la bourgeoisie urbaine avec leurs sujets, les gens de Wädenswil demandaient l'égalité des droits avec les bourgeois de la ville et faisaient dépendre de cette condition le paiement de leurs contributions. Le Conseil menaçant de réprimer la sédition par la force, les paysans se mirent sur la défensive, dans l'espoir d'être soutenus par les Schwyzois. Un contingent armé de gens de la ville, renforcé par les habitants des bailliages fidèles auxquels le Conseil avait promis la libération des impôts pour les maintenir dans l'obéissance et fort de 5300 hommes, s'avança dans la seigneurie de Wädenswil. La population ne faisant aucune résistance, les troupes citadines s'emparèrent des principaux chefs révoltés, qui n'avaient pu fuir, et les ammena à Zurich. Quatre meneurs de Wädenswil et trois du Freiamt furent exécutés ; les autres furent condamnés

à de fortes amendes. En outre, une forte contribution fut imposée à la population des deux bailliages.

L'attitude des autorités témoignait fortement du nouvel esprit absolutiste qui avait pris la place des tendances plus démocratiques de l'époque de la Réformation. La rigueur de la répression impressionna à tel point le peuple des campagnes que le grand et dangereux soulèvement des paysans qui éclata en 1653 dans les cantons de Lucerne, Berne, Soleure et Bâle ne rencontra aucun écho dans les bailliages zuricois. Bien plus, le gouvernement put envoyer dans le Freiamt au secours des gouvernements menacés, une armée d'environ 8000 hommes, bien munie en cavalerie et en canons. Au combat de Wohlenschwil, cette troupe put arrêter la marche des paysans bernois et lucernois.

Dans leur lutte contre les paysans révoltés, les gouvernements des cantons catholiques et protestants avaient si étroitement coopéré qu'ils en vinrent même à l'idée de remplacer par une charte unique, contenant des engagements communs et réciproques, les différentes alliances sur lesquelles reposait la Confédération d'alors. Le bourgmestre de Zurich, Johann-Heinrich Waser, avait même reçu la mission de préparer un projet. Mais quelques années plus tard, déjà, les conflits confessionnels devaient provoquer une nouvelle guerre, celle de Villmergen. Zurich souffrait tout particulièrement de la situation créée par la seconde paix de Cappel ; elle était surtout critique dans les bailliages communs où les cantons catholiques exerçaient une prépondérance marquée sur les villes protestantes, beaucoup plus peuplées et disposant de moyens matériels bien supérieurs. Tous les efforts tentés pour assurer aux minorités protestantes des bailliages communs le droit de libre exercice de leur culte, garanti aux catholiques, échouèrent devant la résistance opiniâtre des cantons catholiques. La rigueur avec laquelle Schwyz avait procédé en 1655 contre un certain nombre de familles d'Arth, qui, au temps de Zwingli déjà, avaient passé à la foi nouvelle, incita Zurich à prendre énergiquement le parti des persécutés. Toutes les démarches de Zurich échouèrent pour obtenir du gouvernement schwyzois la restitution de la fortune des réfugiés qui avaient gagné cette ville. Ayant épuisé tous les pourparlers, Zurich déclara la guerre (10 janv. 1656). La première guerre de Villmergen se termina par un échec pour les protestants. A l'exception de Berne, les autres cantons réformés s'étaient refusés à prendre les armes contre leurs confédérés catholiques. Une autre cause de la défaite incombe au chef des troupes zuricoises, le général Hans-Rudolf Werdmüller, qui au lieu de réunir ses forces à celles des Bernois, lesquels s'étaient avancés jusque vers Wohlen sous les ordres du général Sigismond d'Erlach, marcha sur Rapperswil. Tandis qu'il y perdait ses forces en un siège long et inutile, les Bernois se laissèrent surprendre et battre par l'armée catholique, le 23 janv. 1656 à Villmergen. La paix conclue le 7 mars confirma la prépondérance des cantons catholiques.

Deux ans après, Zurich effectua une évolution considérable dans sa politique extérieure. Un parti français, formé de représentants des familles nobles et marchandes, s'était constitué dans la ville, grâce aux habiles manœuvres de l'ambassadeur français de la Barde. En 1658, les cantons confédérés invitèrent Zurich à participer aux négociations engagées avec Louis XIV pour le renouvellement de l'alliance française. Après d'orageux débats, qui se déroulèrent dans la salle du Conseil et au dehors, le Grand Conseil finit par décider d'adhérer à l'alliance française. Elle fut jurée à Paris en 1662. Le chef de la nombreuse délégation confédérée était le bourgmestre de Zurich, Johann-Heinrich Waser, qui, premier magistrat de la ville depuis 1652, en dirigeait la politique avec une grande autorité.

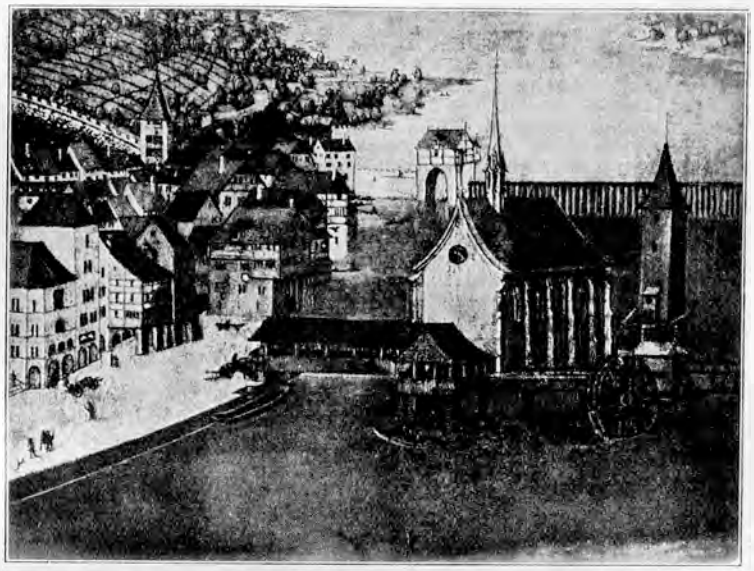

Zurich. La *Wasserkirche* et la rive droite à la fin du XV[e] s. D'après un tableau à l'huile de Hans Leu, l'aîné.

La révocation de l'Édit de Nantes (1685) fit affluer les réfugiés huguenots à Zurich. Avec l'aide des petites villes de la campagne, Zurich fit son possible pour atténuer la détresse de ces malheureux. Une Chambre des réfugiés, spécialement constituée, collecta de grandes sommes d'argent (140 000 florins environ) pour subvenir aux besoins les plus pressants. Cette générosité porta des fruits abondants. Les huguenots introduisirent en Suisse des connaissances techniques inconnues jusqu'alors dans le domaine de l'indnstrie textile, permettant aux filatures zuricoises de prendre le grand essor qui établit la prospérité économique de Zurich aux XVII[e] et XVIII[e] s.

La seconde guerre de Villmergen (1712) fut causée par les violents démêlés de l'abbé de Saint-Gall avec ses sujets du Toggenbourg, luttant pour leur autonomie. Zurich, avec l'appui de Berne, prit énergiquement fait et cause pour les protestants du Toggenbourg. La victoire qui, cette fois-ci, fut le partage des villes de Berne et Zurich, lesquelles étaient seules à supporter les charges de la guerre, brisa la prépondérance des cantons catholiques. Leur défaite fut consommée par la paix d'Aarau.

6. *La revision constitutionnelle de 1713.* Au XVII[e] s., un certain nombre de familles d'artisans et de négociants de la ville de Zurich étaient parvenues à une condition sociale supérieure, grâce à la manufacture du coton et de la soie. Outre les Muralt, les Orelli et les Pestalozzi, originaires de la Suisse italienne, c'étaient les Werdmüller, les Escher vom Glas, les Hirzel, les Bodmer, les Rahn, les Hess, les Heidegger, les Holzhalb, les Füssli, etc. Il se forma ainsi une aristocratie d'argent qui transforma Zurich, de simple cité d'artisans, en un centre industriel et fut à l'origine de l'essor intellectuel pris par la ville dans la seconde moitié du XVIII[e] s. Cette nouvelle couche sociale cherchait à obtenir dans le gouvernement de la ville une influence politique en rapport avec son rôle économique. Son ascension politique fut facilitée par le fait que ces manufacturiers ne faisaient pas partie d'une corporation prévue par la constitution ; ils pénétrèrent dans diverses

corporations grâce auxquelles ils réussirent assez facilement, par l'influence qu'ils y exerçaient, à obtenir des sièges dans le Conseil. C'est ainsi qu'ils gagnèrent la prépondérance dans les autorités. Après la seconde guerre de Villmergen, les corporations, dirigées par l'administrateur des couvents, Hans-Heinrich Bodmer et par le célèbre médecin et naturaliste J.-J. Scheuchzer, s'insurgèrent contre cette influence nouvelle. Une grande assemblée populaire, réunie au Lindenhof, obligea le Conseil à accepter une revision constitutionnelle (8 sept. 1713). Mais le résultat des pourparlers, menés pendant plusieurs semaines, fut des plus modestes, la résistance tenace des éléments conservateurs s'étant montrée la plus forte. La sixième Lettre jurée endigua quelque peu la prépondérance de l'aristocratie d'argent, mais pour le reste, les choses demeurèrent ce qu'elles étaient.

Pendant les discussions revisionnistes, de nombreux vœux annonçant un esprit nouveau avaient été exprimés : fondation d'une Banque d'État, postes d'État, remplacement des émoluments par des traitements en espèces, rachat des cens fonciers et des dîmes. Ils furent écartés et le Conseil continua comme par le passé à gouverner dans un esprit absolutiste. Cet esprit se manifesta d'une façon particulièrement rigoureuse en 1777, lorsque le Conseil conclut une nouvelle alliance avec la France, sans demander son préavis à l'assemblée des bourgeois compétente, ainsi que le prescrivait la Lettre jurée. Le pasteur Johann-Heinrich Waser, qui critiquait les mesures prises par l'autorité fut sacrifié à la même mentalité autocratique.

Mais le gouvernement ne vint pas si facilement à bout des mouvements séditieux qui se manifestaient dans les campagnes. Généralement, l'administration des baillis était consciencieuse et bienveillante. Les paysans jouissaient en outre d'une large autonomie en matière d'économie rurale. La basse juridiction était exercée par de nombreux tribunaux locaux, composés de paysans. Ce qui touchait à la religion et aux mœurs seulement était réglé dans tous ses détails par des mandements longs et compliqués et par une sévère police de mœurs. En outre, la ville veillait jalousement au maintien de son monopole économique. L'exercice de métiers de luxe, ne servant pas exclusivement aux besoins journaliers de la population agricole, toute fabrication pour le commerce, ainsi que le commerce lui-même, étaient rigoureusement interdits aux habitants des campagnes. Mais des milliers de paysans, du district du lac et du Freiamt particulièrement, travaillaient à domicile pour les fabricants de la ville. Tous leurs efforts pour se rendre indépendants de leurs patrons de la ville et pour s'adonner, pour leur propre compte, à l'industrie textile, furent rigoureusement réprimés et impitoyablement punis. Cet égoïsme économique souleva du mécontentement parmi les habitants des rives du lac, que l'industrie à domicile avait mis à leur aise. Incités par la Révolution française et les exemples venant de France, ils suggérèrent au gouvernement, dans un mémoire rédigé en termes fort déférents, une série de réformes : constitution pour les campagnes, suppression du monopole industriel de la ville, possibilité pour les campagnards doués de faire des études et d'être nommés officiers, suppression des charges féodales, faculté de racheter, moyennant indemnités raisonnables, les cens fonciers et les dîmes, remplacement des redevances en nature par des impôts en espèces (*Mémorial* de Stäfa, rédigé en automne 1794). Avant même que ce mémoire eût été remis au gouvernement, celui-ci en avait eu connaissance ; il fit arrêter les chefs du mouvement et les condamna à des peines sévères. Mais le mouvement ne s'arrêta pas pour cela. Ses inspirateurs, se souvenant des lettres jurées de Waldmann, se mirent à la recherche d'anciens documents permettant d'apporter la preuve que la ville et la campagne devaient être traités sur pied d'égalité. Stäfa, foyer de l'agitation, fut occupé militairement. Des condamnations rigoureuses furent prononcées contre les chefs qui n'avaient pu se mettre en sécurité en prenant la fuite. Le plus considéré d'entre eux, le trésorier Bodmer, fut condamné à mort, peine commuée en réclusion perpétuelle. En outre, un certain nombre de particuliers, ainsi que les communes qui avaient participé au mouvement, durent payer de fortes amendes (Affaire de Stäfa 1795). Cette rigoureuse procédure du gouvernement avait excité dans la ville elle-même, de violentes controverses. Des bourgeois considérés de la ville, spécialement les jeunes, prirent le parti de la campagne et demandèrent qu'on lui accordât des concessions. L'esprit qui avait soufflé en 1713 fit, depuis ces derniers événements, de rapides progrès.

7. *La révolution de 1798.* Les sévérités à l'égard de la population riveraine n'avaient qu'intimidé les gens des campagnes ; le mécontentement persistait. Il s'aviva avec les événements qui se déroulaient en 1797 et au commencement de 1798 dans d'autres parties de la Suisse (occupation de l'évêché de Bâle et du Pays de Vaud par les troupes françaises, demande de secours du gouvernement bernois contre l'avance menaçante des Français, déclaration de l'égalité des droits dans le canton de Bâle). Les esprits devinrent nettement révolutionnaires. Ce fut en vain que le gouvernement tenta de calmer l'excitation en graciant les condamnés de Stäfa. Le contraire se produisit. Le chirurgien J.-K. Pfenninger, de Stäfa, amnistié et rentré d'exil, prit la tête d'un mouvement tendant à obtenir l'égalité des droits de la ville et des campagnes. Sous la pression de cette campagne, à laquelle applaudissait un groupe de jeunes bourgeois libéraux de la ville, le gouvernement se mit lui-même en disponibilité et ordonna la convocation d'une commission nationale, composée pour les trois quarts de représentants de la campagne, chargée de préparer une constitution nouvelle. Ainsi, la constitution de Brun, qui pendant 460 ans, avait été le fondement de l'État zuricois, était supprimée. Avant que cette commission pût terminer ses travaux, la nouvelle arriva de la chute de la ville de Berne (5 mars 1798). Le 29 mars, l'État de Zurich se soumit à la constitution helvétique, dictée par la France, et devint un district administratif de la République helvétique. Le Directoire helvétique confia l'importante charge de préfet à Johann-Kaspar Pfenninger, le chef radical des campagnes, ci-dessus mentionné.

En 1799, le canton de Zurich fut le théâtre de la guerre entre les troupes françaises d'occupation commandées par Masséna et les forces autrichiennes de l'archiduc Charles. Le 21 mai celui-ci franchit le Rhin avec 53 000 hommes environ et suivit les troupes françaises qui se retiraient lentement sur Zurich. La première bataille de Zurich, livrée le 4 juin 1799, aboutit à l'occupation de la ville par l'archiduc Charles, qui contraignit son adversaire à se retirer au delà de l'Albis. Ces opérations furent suivies d'un temps de repos durant lequel l'archiduc Charles, appelé en Allemagne avec ses troupes, fut remplacé par une armée russe commandée par Korsakof. Sur celle-ci, Masséna remporta, les 25 et 26 septembre, une victoire décisive, la seconde bataille de Zurich. Korsakof fut obligé de repasser le Rhin.

Ces opérations militaires causèrent de grandes souffrances aux populations de la ville et de la campagne. Les Français avaient imposé une contribution de trois millions de francs aux anciennes familles régnantes de la ville. Les deux cinquièmes de cette somme devaient être payés dans un très court délai, ce qui obligea ces familles à livrer une partie de leur argenterie et de leurs objets de valeur. Le restant de la contribution leur fut remis après de laborieuses négociations. Les familles qui possédaient dans les campagnes des seigneuries avec revenus en nature, les perdirent sans indemnité ; l'arrêt du commerce et des communications causa de grands dommages aux fabricants. Ces années virent la ruine de la plupart des familles aisées de la ville. Quant à la population des campagnes, elle souffrit grandement de la présence constante des troupes étrangères, étant obligée de subvenir à une partie de leur entretien. C'est ainsi que pendant deux mois de l'année 1798, il fallut fournir contre des bons, pour 570 000 francs de nourriture pour les hommes et les animaux. A cela s'ajoutaient des livraisons de bois de feu et des charrois dans lesquels les bêtes de trait des paysans furent épuisées d'efforts

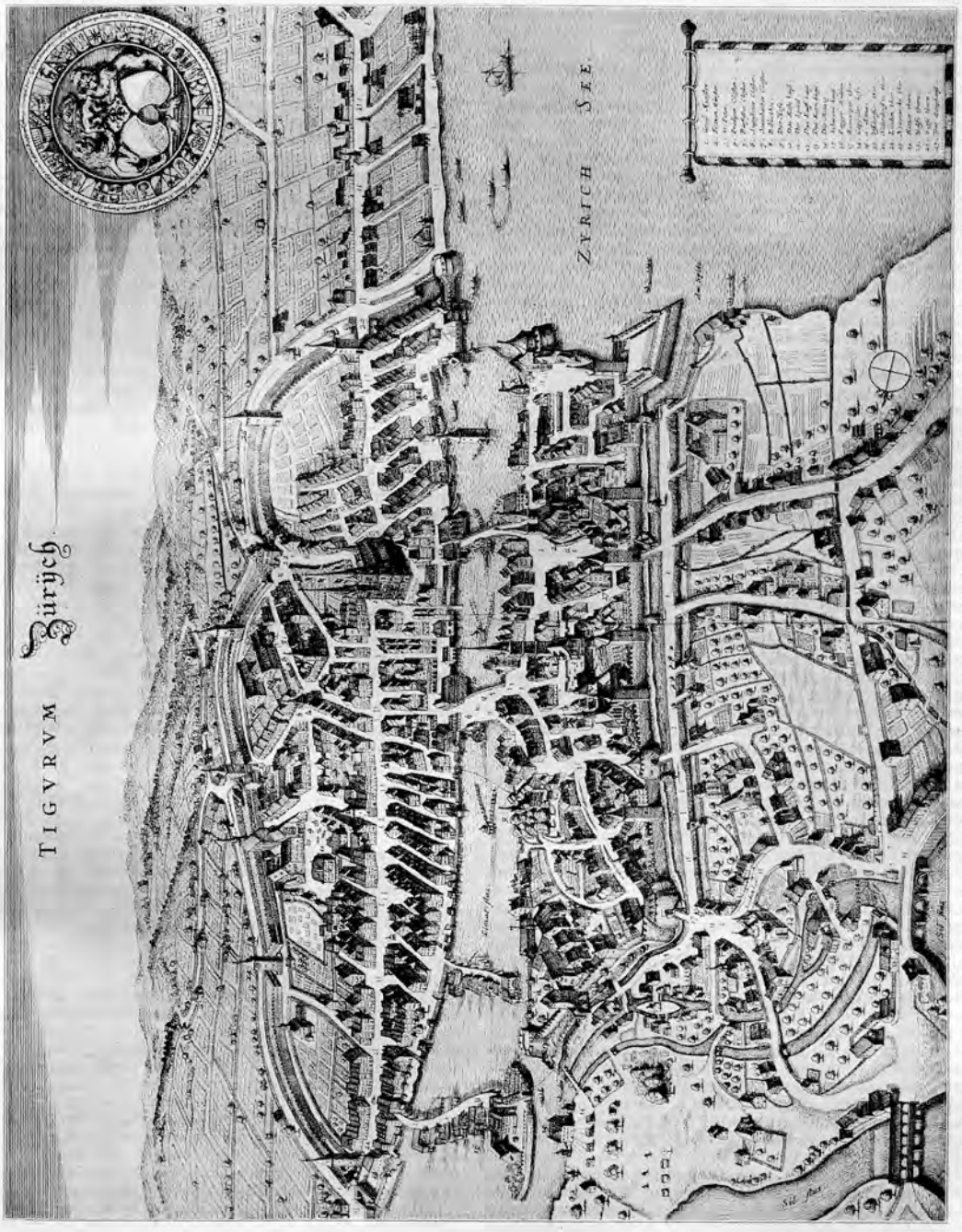

Zurich en 1654. D'après une gravure sur cuivre de Matth. Merian.

et de mauvais traitements. L'action du gouvernement helvétique était complètement paralysée. Ses organes avaient d'ailleurs été renversés par les Autrichiens lorsqu'ils occupèrent la ville ; un « gouvernement intérimaire » administrait, selon les méthodes d'avant la révolution, les parties du canton non occupées par les Français. Il dut faire place aux autorités helvétiques après la nouvelle occupation de la ville par les Français, consécutive à la seconde bataille de Zurich. De 1800 à 1802 se succédèrent dans le Directoire helvétique des coups d'État qui firent alterner des gouvernements révolutionnaires et des gouvernements conservateurs. Ces événements eurent leur répercussion dans la ville et la campagne zuricoise, qui virent des révolutions analogues. La retraite des troupes françaises, en juillet 1802, consacra la victoire du parti conservateur de la ville. Une tentative des troupes du gouvernement helvétique, commandées par le général Andermatt, de contraindre la ville à l'obéissance par un bombardement échoua (sept. 1802). Un soulèvement de la campagne contre le gouvernement conservateur prévint une nouvelle occupation des troupes françaises.

Ces troubles continuels avaient paralysé toutes les tentatives de réformes. La constitution helvétique avait bien proclamé l'égalité politique de la ville et de la campagne ; le servage et les servitudes féodales qui y étaient liées, avaient été supprimées sans indemnité ; mais les charges pesant sur la propriété foncière demeuraient ; à la grande déception des populations, le cens et la dîme durent de nouveau être payés.

8. *L'époque de la Médiation.* L'Acte de médiation, dicté par Bonaparte à la Suisse (1803) mit fin au bouleversement général. Il restituait aux cantons l'essentiel de leur autonomie antérieure. Mais ils recevaient des constitutions nouvelles. Dans le canton de Zurich, le pouvoir gouvernemental fut remis à un Grand Conseil de 195 membres « chargé de faire les lois et les ordonnances et d'exercer les autres prérogatives du pouvoir suprême ». Il nomma, choisi dans son sein, une autorité exécutive, le Petit Conseil, composé de 25 membres, présidé par deux bourgmestres, dont les pouvoirs alternaient tous les six mois. Bien que l'égalité politique ne fût pas supprimée, un système compliqué, comportant un cens électoral assura dans le nouveau Grand Conseil 75 représentants aux 11 000 habitants de la ville et 120 aux 182 000 habitants de la campagne. Le Grand Conseil n'étant réuni que tous les six mois, l'influence prépondérante passait au Petit Conseil, composé de 15 représentants de la ville, 2 de Winterthour et 8 de la campagne. La ville possédait donc une majorité incontestée.

La disposition constitutionnelle rétablissant le cens foncier et la dîme, tout en prévoyant qu'ils pourraient être rachetés « à leur vraie valeur », souleva les paysans des rives du lac et du Freiamt. La révolte fut réprimée par une armée fédérale d'intervention. Deux chefs furent condamnés à mort, deux autres, à la détention perpétuelle, en vertu des dispositions pénales de la Caroline de 1532 *(Bockenkrieg)*. Cette répression prouvait que l'ancien esprit absolutiste avait repris le dessus. Dans les métiers, le régime corporatif fut rétabli. L'administration se fondait de nouveau sur les impôts fonciers. Quant au reste, le Petit Conseil, dirigé par le bourgmestre Hans Reinhard, gouvernait avec bienveillance et économie ; la ville et la campagne se relevaient de leurs graves blessures des années précédentes.

9. *L'époque de la Restauration.* L'abrogation de l'Acte de médiation, conséquence de la chute de Napoléon, restitua aux cantons la liberté de régler leurs affaires intérieures à leur guise. Le Petit Conseil de Zurich élabora une constitution nouvelle qui fut acceptée en juin 1815 par le Grand Conseil après de vifs débats. Elle portait nettement la marque du courant réactionnaire de l'époque, sans toutefois abandonner toutes les conquêtes révolutionnaires. L'égalité politique fut admise dans la constitution sous une forme très compliquée, mais la population des campagnes était mise sur un pied de complète égalité avec la ville en matière économique. Un nouveau système électoral composait le Grand Conseil pour les deux tiers de représentants de la ville. L'administration des districts fut confiée à des préfets, munis de prérogatives administratives et judiciaires qui leur conféraient la même forte situation que les anciens baillis, dont ils occupaient les châteaux. L'essentiel des recettes publiques était constitué, plus fortement encore que sous l'Acte de médiation, par les contributions imposées à la propriété rurale. L'organisation politique des corporations demeura, mais fut étendue aux artisans des villages.

La campagne s'accommoda d'autant plus facilement de l'ordre nouveau que des hommes intelligents et entreprenants surent tirer profit de la liberté économique pour introduire la machine dans l'industrie textile et créer, dans les régions du canton abondantes en forces hydrauliques, des filatures qui prospérèrent, grâce à l'énergie de leurs fondateurs. Mais les conditions économiques nouvelles créaient des besoins nouveaux. Elles exigeaient principalement une meilleure préparation scolaire pour les nouveaux fabricants et leurs employés et un meilleur réseau routier pour les relations commerciales toujours plus fréquentes avec la capitale.

La réserve témoignée par le gouvernement où dominait l'élément citadin et qui montrait peu d'empressement à favoriser la concurrence faite à la ville par les produits de l'industrie campagnarde en accédant aux vœux des populations rurales, excita le mécontentement des milieux industriels des districts. Ceux-ci furent soutenus par les paysans dont le désir de racheter leurs dîmes et leurs cens à de bonnes conditions se heurtait également au mauvais vouloir du Conseil. L'opposition fut renforcée par un certain nombre de bourgeois de la ville, vieux lutteurs révolutionnaires, comme Paul Usteri, ou jeunes juristes, qui avaient étudié en Allemagne et qui, influencés par la nouvelle école juridique allemande, réclamaient l'adaptation de l'administration d'État aux exigences de l'époque et surtout une nette séparation des pouvoirs administratif et judiciaire. Le chef intellectuel des jeunes était Friedrich-Ludwig Keller. Ce parti libéral en formation prenait ses inspirations dans les ouvrages du réveil politique allemand et les exposait d'abord dans des cercles privés, puis dans la presse, lorsque celle-ci fut devenue libre en 1829. Ainsi, le terrain était bien préparé lorsque, en juillet 1830, la révolution éclata à Paris, donnant dans plusieurs cantons suisses, le signal de l'insurrection des populations rurales. A la grande assemblée populaire d'Uster (22 sept. 1830), la campagne résuma en termes dignes et fermes ses vœux dans un mémoire au gouvernement. Le résultat de cette journée fut la décision du gouvernement de faire élaborer une nouvelle constitution par un nouveau Grand Conseil, composé pour les deux tiers de représentants de la campagne. Le 20 mars 1831, cette constitution fut acceptée en votation populaire par 40 503 voix contre 1721. La nouvelle charte cantonale, à l'élaboration de laquelle Paul Usteri et F.-L. Keller avaient pris une part éminente, consacrait l'application conséquente, jusque dans les rouages inférieurs de l'organisation de l'État, des principes de souveraineté populaire, d'égalité politique et de séparation des pouvoirs. Une abondante législation vint ensuite supprimer les derniers vestiges médiévaux de l'État féodal et patrimonial. On travailla au rachat complet des charges foncières. Les finances et l'administration de l'État furent centralisées ; les impôts directs devinrent la base des recettes publiques. La suppression du régime corporatif prépara la liberté du commerce et de l'industrie, qui ne fut toutefois appliquée que prudemment et par étapes. La construction d'un réseau de bonnes routes permit de faire face aux besoins de la vie économique qui se développait dans les campagnes. L'école fut libérée de la tutelle de l'Église et reconstituée sur de nouvelles bases. Un séminaire fut fondé à Küsnacht pour la formation du corps enseignant. L'école secondaire vint compléter l'instruction primaire. Les écoles moyennes du canton subirent une réforme complète. L'édifice scolaire fut couronné par l'ouverture de l'université, le 27 mars 1833.

La grande masse du peuple ne put, à la longue, suivre la rapide allure d'un gouvernement assuré de sa victoire et conscient de ses destinées. Les travailleurs à domicile et les ouvriers manuels étaient lésés et déçus

par les conséquences de la liberté économique. Mais c'étaient surtout les innovations scolaires appliquées, sans égard aux sentiments populaires, par l'Allemand Thomas Scherr, directeur du séminaire, qui provoquaient l'indignation et l'inquiétude des milieux religieux (la destruction des nouveaux manuels scolaires par les paysans de Stadel en 1834 était un indice de cet état d'esprit). Et comme, pour faire déborder la coupe, le gouvernement décida d'appeler à l'université le théologien David-Friedrich Strauss, originaire du Sud de l'Allemagne, dont l'ouvrage contestant la personnalité historique de Jésus avait causé une grande sensation. La population des campagnes s'organisa sous la direction du fabricant Hürlimann-Landis pour la défense de sa foi. Bien que le gouvernement, tenant compte de l'excitation, eût pensionné le nouveau professeur de théologie avant qu'il fût entré en charge, le mouvement ne se calma pas. Grâce à une excellente organisation et à une propagande passionnée, la grande majorité de la population des campagnes finit par se rallier à l'idée d'obliger le gouvernement à rétablir la tutelle de l'Église sur l'ensemble de l'instruction. Comme le gouvernement hésitait à céder à ce vœu, formulé par une grande assemblée populaire réunie à Kloten, et délibérait de faire appel à l'intervention des troupes fédérales, le pasteur Bernhard Hirzel, de Pfäffikon, donna de sa propre initiative et sous sa propre responsabilité le signal de la révolte en faisant sonner le tocsin dans sa paroisse, l'après-midi du 5 septembre. Les communes avoisinantes répétèrent le signal ; dans la nuit du 5 au 6 septembre, une foule de plusieurs milliers d'hommes, armés pour la plupart de gourdins, marcha sur Zurich pour obliger l'autorité à céder. Décidé à résister, le gouvernement fit avancer les troupes se trouvant en ville à l'instruction, contre les paysans affluant sur le Münsterhof. Quelques salves sur une foule qui n'était nullement préparée au combat, mit la panique parmi les émeutiers qui prirent la fuite en laissant 23 morts sur la place. Toutefois, comme la population urbaine menaçait de faire cause commune avec les paysans et que les gens du district du lac, mobilisés pour le 6 septembre, marchaient sur Zurich, le gouvernement céda la place à un nouveau Conseil, irrégulièrement élu.

Sous la direction de Johann-Kaspar Bluntschli et d'Emanuel Mousson, le nouveau gouvernement s'efforça de replacer l'instruction publique sous l'autorité ecclésiastique. Scherr, le directeur du séminaire, fut remplacé par un ecclésiastique de stricte orthodoxie. Le Grand Conseil repoussa une proposition de supprimer l'université. Il évita, au surplus, de toucher à la constitution de 1831. Le nouveau gouvernement perdit rapidement la considération populaire en faisant cause commune sur le terrain fédéral avec le parti conservateur-catholique. Son président, J.-K. Bluntschli, se prononça, dans un mémoire juridique, contre la suppression des couvents d'Argovie et eut une attitude peu décidée dans l'affaire de l'appel des jésuites à Lucerne. Ces circonstances permirent au parti radical, qui avait perdu le pouvoir, de réorganiser ses partisans dans de nombreuses assemblées populaires, de gagner des adhérents et d'obtenir la majorité dans le Grand Conseil de 1845. Ce revirement amena la retraite des deux bourgmestres Bluntschli et Mousson. A leur place, les chefs du mouvement radical, le Dr med. Zehnder et Jonas Furrer, de Winterthour, prirent, comme nouveaux bourgmestres, la direction de la politique zuricoise.

La seconde ère du gouvernement libéral, qui s'ouvre alors, coïncide avec les débuts du nouvel État fédératif de 1848. La Confédération issue du Sonderbund écarta de nombreux obstacles qui retardaient le libre développement économique du pays et, grâce à la concentration des forces nationales, mit la Suisse en meilleure position à l'égard de la concurrence étrangère. Ces effets bienfaisants se firent tout particulièrement sentir dans le canton de Zurich, où le commerce et l'industrie prirent un brillant développement. De 1853 à 1865, la construction d'un important réseau ferroviaire fit de Zurich le centre commercial de la Suisse orientale et le nœud de ses communications. Le dirigeant de la politique et de l'économie du canton fut Alfred Escher, président du gouvernement de 1848 à 1855. C'est à son instigation que Johann-Kaspar Bluntschli, revenu à Zurich à la suite de son exclusion de l'université de Munich, rédigea le code civil zuricois (1852-1855), qui devint un modèle pour les autres cantons. Un autre représentant éminent de la tendance libérale, Johannes Dubs, codifia en 1859 les dispositions sur l'instruction publique, œuvre législative qui est encore en vigueur. La même année fut élaborée la première loi sur les fabriques. L'École polytechnique fédérale, ouverte en 1855, devint une source nouvelle de vie intellectuelle et économique.

10. *Création de l'État populaire démocratique.* Ces diverses innovations profitèrent en première ligne au commerce et à l'industrie. L'artisanat et l'agriculture avaient des raisons de se sentir tenus à l'écart et réduits à l'impuissance. Le parlement, en effet, qui gouvernait au nom du peuple, mais indépendamment de lui, était dominé par les représentants du commerce et de l'industrie. Un nouveau parti des mécontents se forma, recruté surtout dans les districts ruraux. Ses rangs furent augmentés par les publications de J.-J. Treichler et Karl Bürkli. Les pamphlets de l'avocat zuricois Friedrich Locher contribuèrent fortement à ébranler les positions du parti libéral. Locher attaquait en termes sarcastiques et mordants ce qu'il appelait le « système », c'est-à-dire le pouvoir presque illimité exercé par Alfred Escher avec un certain nombre de comparses dociles, qui n'étaient pas tous inattaquables dans leur vie privée. Ses pamphlets, perfidement mêlés de vérités et de fictions, anéantissaient moralement ses adversaires. C'est dans la ville de Winterthour, qui se sentait lésée dans son développement économique par l'essor de Zurich, que les mécontents s'organisèrent en parti politique. Sous la conduite de Salomon Bleuler et de Johann-Jakob Sulzer, le nouveau parti, qui s'intitulait démocratique, tint ses assises générales en 1867 en organisant quatre grandes assemblées populaires à Zurich, Winterthour, Bülach et Uster. Il réussit à imposer une revision constitutionnelle dont le principe fut adopté à une grande majorité par le peuple zuricois. La revision fut confiée à une constituante où les démocrates dominaient. La constitution sortie de ces délibérations fut acceptée en votation populaire, le 18 avril 1869, par 35 500 voix contre 22 500.

En instituant le referendum et l'initiative, en élargissant l'application du suffrage populaire, la constitution de 1869 transforma l'État représentatif en démocratie pure. Le Petit Conseil fut remplacé par le Conseil d'État, organisé en départements administratifs ; le Grand Conseil prit le nom de Conseil cantonal. On tint compte des revendications agricoles et artisanes en réduisant le prix du sel et en fondant une Banque cantonale, destinée essentiellement à fournir des crédits à l'agriculture et aux métiers. La constitution accordait aux ouvriers l'appui du canton à leurs œuvres corporatives et la promesse d'une amélioration de leur situation par une législation ouvrière. Pour alléger les charges des classes inférieures, on étendit le système de l'impôt progressif à la fortune et on institua un droit de succession.

Tandis que le mouvement régénérateur de 1831 avait presque complètement anéanti le parti alors au pouvoir, qui se voyait condamné à l'impuissance, le parti libéral se releva rapidement de sa défaite après le revirement de 1869. D'autre part, le fiasco complet de l'entreprise ferroviaire de la *Nationalbahn* ébranla la situation du parti démocratique. En 1879, les libéraux reconquirent la majorité ; depuis lors, les deux partis luttèrent pendant plusieurs dizaines d'années pour la suprématie. Le referendum, institué par la constitution de 1869, alla à fins contraires des espérances de ses promoteurs : il agit dans un sens conservateur et ralentit la législation. Plusieurs projets législatifs, qui devaient unifier de vastes matières et apporter des solutions nouvelles, furent repoussés par le peuple, ce qui obligea le gouvernement à ne procéder que prudemment et par étapes. Quelques années plus tard, les cantons devaient être en bonne partie déchargés d'une matière importante de la législation, celle relative à la prévoyance sociale ;

en effet, les autorités fédérales, réorganisées en 1874, et munies de pouvoirs nouveaux, purent intervenir dans la vie économique par d'importantes mesures législatives en faveur des classes inférieures.

L'essor économique amena un rapide accroissement de la population, particulièrement au cours des vingt dernières années du XIX^e s. En 1850, le canton comptait 251 000 habitants, en 1880, 337 000. Ce chiffre s'éleva à 538 000 en 1920, à 618 000 en 1930. La ville de Zurich surtout participa à cette augmentation. En 1871, elle comptait 56 700 habitants, avec les communes suburbaines aujourd'hui incorporées. En 1930, elle avait 251 000 habitants. A cet afflux, correspondit une répartition nouvelle de la population en classes sociales : les salariés de l'industrie et de la banque se firent beaucoup plus nombreux. Ce changement dans la structure sociale de la population amena la création de partis politiques nouveaux. La seconde moitié du XIX^e s. avait été dominée par la lutte des libéraux et des démocrates ; en 1899, les ouvriers, qui jusqu'alors avaient coopéré avec les démocrates, s'en détachèrent pour former un parti socialiste autonome. L'apparition de ce nouveau parti amena les deux grands partis bourgeois à unir temporairement leurs forces, ce qui leur était d'autant plus aisé que le parti libéral se plaçait désormais, lui aussi, sur le terrain de la souveraineté populaire directe. Ils ne différèrent plus que sur l'allure à imprimer à la transformation de l'État libéral en État visant à assurer la prospérité commune. Les luttes économiques qui s'avivèrent au XX^e s., provoquèrent une nouvelle division des grands partis. Du parti socialiste se sépara le parti communiste. Mais les divisions furent plus marquées encore dans les partis bourgeois. En 1891 déjà, la population agricole s'était organisée en Ligue paysanne *(Bauernbund)*, sans toutefois se constituer en parti politique. Mais la guerre mondiale vint donner corps aux tendances séparatistes existant depuis longtemps. Elle purent se réaliser grâce à l'élection du Grand Conseil selon le système proportionnel, établi en 1917. L'exemple des paysans fut suivi par la partie catholique de la population, qui fonda le parti chrétien-social, tandis qu'un groupe de protestants d'une stricte orthodoxie se constituant en parti populaire évangélique.

La constitution démocratique paraissait avoir définitivement écarté la rivalité de la ville et de la campagne. L'accroissement beaucoup plus rapide de la population urbaine, l'incorporation des communes suburbaines à la capitale en 1893, la fusion de communes rurales avec la ville en 1934, laissent entrevoir le moment où les citadins seront plus nombreux que les campagnards. Ainsi, une fois encore, mais désormais sur le terrain démocratique, on peut prévoir une prédominance de la ville. [Hans Nabholz.]

La ville de Zurich au XIX^e s. L'Acte de médiation ayant supprimé la sujétion des communes de la campagne, la ville de Zurich ne fut plus, à partir de 1803, qu'une commune municipale. Elle eut à sa tête un président de ville et un Conseil de 15 membres ; en 1814, elle fut constituée en un collège électoral et une assemblée générale des bourgeois fut instituée. Le mouvement populaire de 1830 provoqua aussi une réorganisation de la commune : outre le président de la ville et un Conseil étroit de 13 membres, elle fut dotée d'un Grand Conseil et de l'assemblée de commune. La bourgeoisie forma dès lors la commune politique. Son influence dans le canton fut considérablement diminuée. Au Grand Conseil du canton, elle ne possédait qu'un tiers des sièges ; la création nouvelle des districts et dès 1837, l'organisation des cercles électoraux amoindrirent encore sa situation. A part quelques modifications dans l'administration de la ville, faites dans un sens démocratique, la situation resta sans grands changements jusqu'en 1866, où fut introduite une constitution démocratique de l'État. L'ordonnance communale qui entra en vigueur le 1^er juil. 1866 créa la commune d'habitants, dont les organes principaux étaient : le petit Conseil de ville, de 7 membres, et l'assemblée de commune. A la suite de la fusion avec Zurich des onze communes suburbaines de Wollishofen, Enge-Leimbach, Wiedikon, Aussersihl, Wipkingen, Oberstrass, Unterstrass, Fluntern, Hottingen, Riesbach et Hirslanden en 1893, le nombre des membres du petit Conseil a été porté à neuf, et l'assemblée de commune remplacée par le referendum en matière communale et par un Grand Conseil de ville. Depuis 1913, ce dernier est nommé selon le système de la représentation proportionnelle. Une deuxième extension de la ville entrera en vigueur le 1^er janv. 1934 par la réunion des communes d'Affoltern, Albisrieden, Altstetten, Höngg, Œrlikon, Schwamendingen, Seebach et Witikon. La constitution de la ville n'a toutefois subi de ce fait aucune modification importante. — Voir A. Largiadèr : *Die Verfassung der Stadt Zürich*, dans *Zürich. Geschichte, Kultur, Wirtschaft*, 1933. [W. G.]

Bibliographie. Sources. *Chronik der Stadt Zürich*, publ. par Joh. Dierauer dans *QSG* 18. — G. Edlibach : *Chronik*, publ. par J.-M. Usteri, dans *MAGZ* IV. — Heinrich Brennwald : *Chronik*, publ. par Rud. Luginbühl, 2 vol., dans *QSG* I, 1. — *UZ*, 11 vol. — *Zürcher Stadtbücher des 14. u. 15. Jahrh.*, 3 vol., publ. par H. Zeller-Werdmüller et H. Nabholz. — *Die Rechtsquellen des Kts. Zürich*, publ. par Rob. Hoppeler, dans *SSR* 1910 et 1915. — *Steuerbücher der Stadt und Landschaft Zürich im 14. und 15. Jahrh.*, publ. par H. Nabholz et F. Hegi. — E. Gagliardi : *Dokumente zur Gesch. des Bürgermeisters Hans Waldmann*, dans *QSG* II, 1. — L. Forrer : *Die Waldmannschen Spruchbriefe*, dans *Festgabe für Hermann Escher*, 1927. — *Zeitgenössische Darstellung der Unruhen in der Landschaft Zürich (Stäfener Handel)*, publ. par O. Hunziker dans *QSG* 17. — *Vor hundert Jahren, aus zeitgenössischen Aufzeichnungen und Briefen*, publ. par H. Zeller-Werdmüller.

Histoires générales. — L. Meyer von Knonau : *Der Kanton Zürich*, 2 vol., dans *Gemälde der Schweiz.* — J.-C. Bluntschli : *Gesch. der Republik Zürich.* — Karl Dändliker : *Gesch. der Stadt u. des Kts. Zürich.* — G. von Wyss : *Gesch. der Abtei Zürich*, dans *MAGZ* VIII. — H. Zeller-Werdmüller : *Die Burgen des Kts. Zürich*, dans *MAGZ* XXIII. — *Das alte Zürich*, publ. par Sal. Vögelin. — *Mem. Tigurina*, 7 vol. — J.-C. Bluntschli : *Staats- und Rechtsgesch. der Stadt u. Landschaft Zürich.* — *ZT* 1858-1862, 1878 et suiv. — F. von Wyss : *Gesch. der Entstehung und Verfassung der Stadt Zürich bis zur Einführung des Zunftregimentes*, dans *Abhandlungen zur Gesch. des schweiz. öffentl. Rechtes*, 1892. — H. Glitsch : *Untersuch. zur mittelalterl. Vogtgerichtsbarkeit.* — Hans-G. Wirz : *Eine unbekannte Redaktion des Z.-Richtebriefes*, dans *Festgabe f. G. Meyer von Knonau.* — Max Huber : *Das Staatsrecht der Republik Zürich vor dem Jahre 1798*, dans *AGS* I. — A. Largiadèr : *Untersuchungen zur zürcher. Landeshoheit.* — Le même : *Die Anfänge des zürch. Stadtstaates*, dans *Festgabe Paul Schweizer.* — Le même : *Die Anfänge der zürch. Landschaftsverwaltung*, dans *RHS* 1932. — Karl Dändliker : *Berichterstattungen und Anfragen der Zürcher Regierung an die Landschaft*, dans *JSG* XXI und XXII. — David von Wyss : *Politisches Handbuch für die erwachsene Jugend der Stadt Zürich*, 1796. — Walter Frey : *Beiträge zur Finanzgesch. Zürichs im Mittelalter.* — Keller-Escher : *Das Steuerwesen der Stadt Zürich*, dans *Nbl. d. Waisenhaus Zürich* 1904. — Werner Schnyder : *Die Bevölkerung der Stadt u. Landschaft Zürich vom 14.-17. Jahrh.* — Hans Schulthess : *Die Stadt Zürich und ihre alten Geschlechter*, dans *Nbl. d. Waisenh. Zürich*, 1929.

Moyen age. Sal. Hirzel : *Zurch. Jahrbücher*, 5 vol., 1814-1819. — Karl Speidel : *Beitr. zur Gesch. des Zürichgaus.* — Marcel Beck : *Die Patrozinien der ältesten Landeskirchen im Archidiakonat Zürichgau.* — Georg Caro : *Beiträge zur ältern deutschen Wirtschafts- und Verfassungsgesch.*, Leipzig 1905. — Rob. Hoppeler : *Die Anfänge der Abtei Zürich*, dans *NZZ*, 16 oct. 1924. — Leo Weisz : *Neues über Alt-Zürich* dans *NZZ*, 10, 14 et 16 juin 1925. — Rob. Hoppeler : *Wahrheit und Dichtung über die Wasserkirche*, dans *NZZ*, 4 juil. 1925. — Werner Ganz : *Beitr. zur Wirtschaftsgesch. des Grossmünsterstifts in Zürich.* — Konr. Escher : *Die beiden Zürcher Münster*, dans *Die Schweiz im deutschen Geistesleben*, vol. 10. — Adolf Nabholz : *Gesch. der Freiherren von Regensberg.* — Franz-X. Wöber : *Die Miller von und zu Aichholz*, 4 vol., Vienne 1893-1907. —

Heinrich Kleiner et Elisabeth Frey, de Mettmenstetten.

J. Kleiner et Anna Kleiner, de Mettmenstetten, en costume de noce.

Johannes Märki et Verena Bopp.

Hans-Jakob Fröhlich et Anna-Barb. Mülly.

Peints par Jos. Reinhard. Musée historique, Berne.

Colonel quartier-maître
1712

Infanterie
Soldat
1713

Artillerie
Sous-officier
1715

Sergent-major de carabiniers
1792

Dragon
1804

Officier de grenadiers
1813

Sapeur
1845

Infanterie
1847

(Collection A. Pochon-Demme, à la Bibliothèque Nationale, Berne.)

E. Diener : *Das Haus Landenberg im Mittelalter.* — Guido Hoppeler : *Die Herren von Rümlang bis 1424.* — E. Bär : *Zur Gesch. der Grafschaft Kyburg.* — Paul Schweizer : *Die Anfänge der zurch. Politik*, dans *ZT* 1886. — Hans-G. Wirz : *Zürich und Konstanz im Kampf zwischen Ludwig dem Bayer und dem Papsttum*, dans *Schriften des Vereins für Gesch. des Bodensees* 1912. — Zeller-Werdmüller : *Zur Gesch. der Zürcher Verfassungsreform von 1336*, dans *ZT* 1898. — K. Ritter : *Die Politik Zürichs in der zweiten Hälfte des 14. Jahrh.*

ÉPOQUE DE LA RÉFORMATION, voir article ZWINGLI.

PÉRIODE DE 1530 A 1798. C. Pestalozzi : *Heinrich Bullinger*, 1838. — G. von Schulthess-Rechberg : *Heinrich Bullinger*, 1904. — Elsa Dollfus-Zodel : *Bullingers Einfluss auf das zürch. Staatswesen 1531-1575.* — Leo Weisz : *Aus dem Leben des Bürgermeisters Salomon Hirzel 1580-1652.* — W. Glättli : *Gesch. der Unruhen auf der Landschaft Zürich 1645-1646.* — G. Guggenbühl : *Zürichs Anteil am 2. Villmergerkrieg.* — Hans-Martin Stückelberger : *Joh. Heinrich Waser, 1742-1780.*

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE, XIXe ET XXe S. David Wyss : *Lebensgesch. Joh. Kasp. Eschers, 1678-1762*, 1790. — Konr. von Muralt : *Hans von Reinhard 1735-1835*, 1838. — G. Guggenbühl : *Bürgermeister P. Usteri 1768-1831*, 2 vol. — F. von Wyss : *Leben der Bürgermeister David von Wyss, Vater und Sohn*, 2 vol. — Ludwig Meyer von Knonau : *Lebenserinnerungen*, publ. par G. Meyer von Knonau, 1883. — P. Rütsche : *Der Kt. Zürich in der Zeit der Helvetik.* — J.-C. Bluntschli : *Denkwürdigkeiten aus meinem Leben 1808-1881*, 3 vol., Nördlingen 1884. — Heinrich Escher : *Erinnerungen seit mehr als 60 Jahren*, 2 vol., 1866 et 1867. — Lily Thomann : *Joh. Kaspar Pfenninger 1760-1838.* — Emil Brunner : *Der Kt. Zürich in der Mediationszeit 1803-1813.* — S. Zurlinden : *Hundert Jahre Bilder aus der Gesch. der Stadt Zürich, 1814-1914*, 2 vol. — W. Wettstein : *Die Regeneration des Kts. Zürich 1830-1839.* — Hans Fritzsche : *Begründung und Ausbau der neuzeitlichen Rechtspflege des Kts. Zürich.* — Heinrich Gelzer : *Die Straussischen Zerwürfnisse in Zürich*, 1843. — W. Zimmermann : *Geschichte des Kantons Zürich 1839-1845.* — Paul Lang : *Karl Bürkli.* — E. Feuz : *Jul. Fröbel, seine politische Entwicklung bis 1849.* — E. Gagliardi : *Alfred Escher.* — F. Locher : *Republikanische Wandelbilder*, publié par Emma Locher. — A. Locher : *Gottlieb Ziegler.* — Hans Sträuli : *Johann Jakob Sulzer, 1821-1897.* — Hans Schmid : *Ulrich Meister 1838-1917.*

[Hans NABHOLZ.]

Liste des bourgmestres de Zurich (les dates indiquent l'année d'élection).

Rudolf Brun, hiver 1336.
Rüdiger Manesse, sept. 1360.
Johannes Vink, 1384.
Rudolf Schwend, 1384.
Rudolf Schön, 1390, déposé en juin 1393.
Johannes Manesse, 1392.
Heinrich Meiss, juin 1393.
Johannes Meyer von Knonau, 1393.
Johannes Herter, 1409.
Pantaleon ab Inkenberg, 1414.
Jakob Glentner, 1415.
Felix Manesse, 1427.
Rudolf Stüssi, 1429.
Rudolf Meiss, 1434.
Jakob Schwarzmurer, 1439.
Johannes Schwend, 1441.
Heinrich Schwend, 1442.
Johannes Keller, 1445.
Rudolf von Cham, 1454.
Heinrich Röist, 1469.
Heinrich Göldli, 1475.
Hans Waldmann, 1483.
Konrad Schwend, mai 1489.
Felix Brennwald, déc. 1489.
Rudolf Escher, 1499.
Matthias Wyss, 1502.
Markus Röist, 1505.
Felix Schmid, 1510.
Heinrich Walder, 1524.
Diethelm Röist, 1524.
Johannes Haab, 1542.
Joh.-Rudolf Lavater, déc. 1544.
Georg Müller, 16 janv. 1557.
Bernhard von Cham, 15 juin 1560.
Johannes Bräm, 13 déc. 1567.
Johannes Kambli, fin avril 1571.
Kaspar Thomann, 30 mai 1584.
Konrad Grossmann, fin déc. 1590.
Johannes Keller, 14 déc. 1594.
Heinrich Bräm, 12 déc. 1601.
Hans-Rudolf Rahn, 12 déc. 1607.
Leonhard Holzhalb, 8 avril 1609.
Johann-Heinrich Holzhalb, 14 avril 1617.
Heinrich Bräm, 15 déc. 1627.
Salomon Hirzel, 10 mai 1637.
Hans-Rudolf Rahn, 8 oct. 1644.
Johann-Heinrich Waser, 28 juin 1652.
Johann-Heinrich Rahn, 13 nov. 1655
Johann-Kaspar Hirzel, 11 févr. 1669.
Johann-Konrad Grebel, 23 sept. 1669.
Sigmund Spöndli, 23 avril 1674.
Heinrich Escher, 22 juin 1678.
Johann-Kaspar Escher, 4 juin 1691.
Andreas Meyer, 16 janv. 1696.
Johann-Ludwig Hirzel, 22 avril 1710.
David Holzhalb, 7 mai 1710.
Hans-Jakob Escher, 13 avril 1711.
Johann-Jakob Ulrich, 20 nov. 1719.
Johann-Heinrich Hirzel, 1er mars 1723.
Johannes Hofmeister, 20 mai 1734.
Hans-Kaspar Escher, 17 mars 1740.
Johannes Fries, 3 janv. 1742.
Hans-Jakob Leu, 16 mai 1759.
Johann-Kaspar Landolt, 27 déc. 1762.
Hans-Konrad Heidegger, 12 nov. 1768.
Johann-Heinrich von Orelli, 4 mai 1778.
Hans-Heinrich Landolt, 17 août 1778.
Joh.-Heinrich Ott, 20 nov. 1780.
Heinrich Kilchsperger, 5 juillet 1785.
David von Wyss, 20 juin 1795, dém. 12 mars 1798.
Hans von Reinhard, 21 avril 1803.
Johann-Konrad Escher, 21 avril 1803.
Hans-Konrad Escher, 24 juin 1814.
David von Wyss, 16 déc. 1814.
Paul Usteri, 25 mars 1831.
Hans-Konrad v. Muralt, 13 av. 1831.
Melchior Hirzel, 20 mars 1832.
Johann-Jakob Hess, 1832-1840.
Hans-Ulrich Zehnder, 1844-1866. (D'après Gerold Meyer von Knonau : *Der Kt. Zürich*, 1846).
Hans-Konrad von Muralt, 1839-1844.
Johann-Heinr.-Em. Mousson, 1840-1845.
Jonas Furrer, 1845-1848.
Alfred Escher, 1848-1855.
Jakob Dubs, 1855-1861.
Paul - Karl - Eduard Ziegler, 1861 - 1866.
Eduard Suter, 1866-1869.
Johann-Jakob Treichler, 1866-1869.

[E. HERMANN.]

IV. **Développement de la civilisation.** A. HISTOIRE ÉCONOMIQUE. 1. *Les origines.* Il est des villes suisses dont le développement économique s'est poursuivi d'une façon ininterrompue depuis l'établissement des Romains jusqu'à l'époque actuelle. L'histoire de Zurich ne révèle pas cette continuité. Nous avons toutefois quelques renseignements sur le *Turicum* des Romains ; nous savons qu'à l'extrémité Ouest du lac de Zurich, il existait une station de péage ayant le rang d'une *Quadragesima* et qu'un établissement romain occupait le Lindenhof. Mais ce *Turicum* n'atteignit jamais l'importance d'autres stations romaines de la Suisse, et la connaissance que nous avons de ces temps reculés est trop fragmentaire pour nous permettre de constater un lien de continuité entre cette époque et la ville de Zurich au moyen âge.

Le développement économique dont nous pouvons suivre l'histoire à travers les siècles commença dès la fondation de deux établissements religieux, au IXe s., le chapitre des chanoines du Grossmünster, sur la rive droite, et l'abbaye du Fraumünster, sur la rive gauche de la Limmat. Les droits fonciers étendus que possédaient ces fondations religieuses exigeaient la présence d'intendants et d'artisans ; les visites de princes créèrent des relations avec d'autres villes et avec les places commerciales de l'étranger. La situation avantageuse de Zurich, à l'extrémité du lac, qui est relié par la Limmat navigable au Rhin et à ses villes florissantes ; au confluent des routes qui, par les cols des Grisons et, dès le XIIe s., par le Saint-Gothard, conduisent dans la Haute Italie, centre du commerce du Levant et, de l'Est à l'Ouest, de la Haute Allemagne

en France à travers notre pays, favorisa de bonne heure le développement du commerce et fit de Zurich une ville de marchands. A côté du commerce, se développaient les arts et métiers. Nous savons qu'au XII[e] et

Zurich. La porte du lac *(Wassertor* ou *Grendel)* en 1840 environ. D'après une aquatinte de Franz Hegi. La porte a été démolie en 1881.

au XIII[e] s., la ville était déjà le siège de la manutention de la soie et que ses produits pénétraient jusqu'en Hongrie et en Pologne. La première ère de prospérité de cette industrie prit totalement fin, si bien qu'au XVI[e] s., lorsque la soie fit de nouveau son apparition à Zurich, on ne trouvait plus aucune trace de cette première période industrielle, dont les conditions sont d'ailleurs mal connues.

Les propriétés étendues des monastères, la protection qu'ils accordaient et la juridiction qu'ils exerçaient leur procurèrent d'importants revenus sur lesquels vivaient tous ceux qui n'étaient pas adonnés à l'agriculture, c'est-à-dire les artisans et les marchands. L'échange de leurs produits créa le marché. Il serait toutefois prématuré de considérer le Zurich d'alors comme une ville au sens économique du mot. Jusqu'au XIV[e] s., Zurich fut une localité mi-agricole, mi-citadine, et sa subsistance était assurée par les produits de son propre sol.

2. *La cité économique.* La notion économique de « ville » dépend du développement du commerce et des métiers et suppose une répartition toujours plus marquée du travail entre la cité et la campagne environnante. L'activité est répartie en ce sens que la ville devient le centre exclusif du commerce et de l'industrie, l'atelier et le marché de toute une région, dont elle reçoit en échange, les produits agricoles nécessaires à son alimentation. Cette division du travail est encore renforcée par les droits de souveraineté de la ville, qui s'entend à assurer et à fortifier sa situation économique exceptionnelle en édictant des règlements sur les corporations et sur les marchés, sur les monnaies et sur les péages. Tel fut aussi le cas à Zurich. La ville possédait, exercés d'abord par l'abbesse du Fraumünster, et plus tard par elle-même, les droits de tenir marché, de battre monnaie, ainsi que de prélever un péage. Au milieu du XIII[e] s., elle s'octroya une constitution et assura la paix intérieure — condition nécessaire à tout commerce — par de sévères prescriptions. Elle devint le centre économique d'un grand territoire. Les monnaies de Zurich avaient cours dans le Zürichgau, dans le pays de Glaris et au-delà du lac de Wallenstadt jusqu'à la « haie verte », dans les Waldstätten jusqu'au Saint-Gothard, en Argovie jusqu'au Hauenstein et dans toute la Thurgovie. Ainsi se développèrent à l'intérieur des murs de Zurich les éléments de cette organisation économique du moyen âge que nous appelons aujourd'hui l'économie urbaine, dont le but était d'assurer à la ville sa subsistance et de faire d'elle le siège exclusif du commerce et des arts et métiers. Mais c'est précisément dans ce domaine que Zurich n'a pas pleinement réussi, et l'homme qui chercha à appliquer d'une manière radicale ces principes d'économie urbaine, Waldmann, a payé de sa tête cette tentative.

Une politique économique consciente qui se propose de pourvoir aux besoins d'une agglomération urbaine exige une direction et une organisation. Le genre d'organisation que se donne dans ce but la ville au moyen âge est l'association professionnelle, l'association des marchands : la Hansa, et celle des artisans : la corporation. Zurich manquait d'une corporation de marchands importante et complète telle qu'il en existait alors en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France, et c'est probablement pour cette raison que les négociants zuricois furent incorporés dans les corps de métiers (Constaffel et corporation du Saffran). L'ancien Zurich des marchands avait favorisé le développement d'un artisanat autonome. Plus cette catégorie acquérait de bien-être et d'indépendance, plus vivement elle ressentait, comme une criante injustice une exclusion qui l'empêchait de diriger les destinées de la ville. Le refus des familles au pouvoir de laisser les corporations d'artisans collaborer à l'administration de la ville eut pour conséquence, à Zurich, comme ailleurs au début du XIV[e] s., une insurrection des corporations. La révolution de Brun en 1336 assura aux treize corporations de métiers la représentation qu'elles demandaient à avoir dans le Conseil de ville. Leur domination politique a, au cours des siècles suivants, imprimé son sceau à l'économie zuricoise. La corporation est le groupe sociologique le plus important de cette époque. Elle est une véritable et vivante communauté des artisans dont elle forme le trait d'union ; elle intervient dans les manifestations les plus importantes de leur existence, sur le terrain politique, économique, religieux, militaire et social. Mais par suite de la disparition progressive des sentiments de pleine solidarité qui régnait à l'origine et de la prédominance des intérêts égoïstes, jointe à l'inégalité croissante de la situation de fortune des membres, la corporation devint de plus en plus une simple association des intérêts matériels des maîtres d'état. La politique alimentaire de la ville se mua en un monopole entre les mains d'un syndicat de patrons aux idées étroites ; ceux-ci paralysèrent de plus en plus l'économie urbaine par des ordonnances sur les compagnons et les apprentis, par des prescriptions tracassières sur la production et par des interdictions de concurrence. Ils appliquèrent dans toute leur rigueur les principes de l'« économie dirigée ». La ville chercha à s'assurer la vente de ses produits ; cette tendance était normale de la part d'un corps d'artisans strictement organisé et en voie de prospérité ; elle était conforme à la politique que poursuivaient les villes à cette époque. Le marché indispensable fut créé grâce à l'acquisition d'un territoire agricole étendu, qui était appelé, par le fait de la répartition du travail dont il a été question plus haut, à livrer à la ville des denrées et des matières premières et à recevoir d'elle des produits fabriqués. La zone économique s'étendait au-delà des murs de la ville, à tout un territoire de l'étendue à peu près du canton actuel, et l'on vit se dessiner une politique territoriale dont la ville de Zurich devint incontestablement le centre (les relations de Zurich et de Winterthour caractérisent d'une façon typique la situation privilégiée dont jouissait Zurich à l'égard d'autres localités et la sorte de tutelle à laquelle celles-ci étaient soumises).

La Réformation donna un nouvel essor à la vie économique de Zurich. La ville combattit les capitulations militaires qui détournaient en faveur des États étrangers la fleur de la jeunesse et qui mettaient en péril l'agriculture et les métiers tout en corrompant les mœurs. La conception morale que le réformateur Zwing

se faisait du travail et que répandit sa doctrine, ses dons remarquables d'homme d'État qui se révélèrent dans sa sage politique économique et surtout agraire, donnèrent à la ville une nouvelle impulsion. A la fin du XV^e^ s., fut introduite la manufacture du coton et du chanvre pour en faire la futaine si recherchée. Des fugitifs protestants de Locarno importèrent à Zurich l'industrie de la soie et les « industries libres » du coton et de la soie (non soumises à l'ancienne réglementation des corporations) gagnèrent particulièrement sous la direction de ces immigrés.

Parmi les industriels qui s'affirmèrent au premier rang, les Orelli, les Muralt, les Pestalozzi, qui existent encore aujourd'hui, et d'autres : les Zanino, les Duno qui ont disparu dans l'intervalle, appartenaient à cette immigration venue du Sud. Au cours du XVII^e^ s., une autre immigration plus importante encore venue de l'Ouest, celle des huguenots atteignit son point culminant à la révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Sans le concours de ces coreligionnaires étrangers, le développement économique de Zurich serait incompréhensible.

L'immigration des huguenots et l'essor des anciennes industries d'exportation, qui en fut la conséquence, exercèrent une influence décisive sur les relations commerciales de Zurich avec la France. Depuis longtemps les toiles de Saint-Gall et les brosses de laine de Zurich avaient trouvé preneurs à Genève et dans les régions de l'Ouest, lorsque les foires de Genève durent céder le pas à celles de Lyon. D'anciens privilèges réservés aux négociants suisses en raison des capitulations militaires furent l'origine de ces relations commerciales notamment avec Lyon. Des filés de soie et des produits de soie mi-manufacturés provenant de Zurich étaient avec les toiles de Saint-Gall les principaux articles d'exportation aux foires de Lyon. L'importance de ce commerce éclate dans le fait qu'on vit se créer la première correspondance postale entre Saint-Gall, Zurich et Lyon ; depuis 1575, le courrier saint-gallois circulait à cheval. Suivant l'exemple de Saint-Gall, les négociants zuricois se groupèrent en 1662 en un directoire commercial pour traiter en corps avec les places étrangères, pour défendre leurs privilèges et pour régler enfin les questions de droit et de trafic. Cette institution a joué un rôle fort important dans la vie économique zuricoise ; le commerce de gros a trouvé en elle le contrepoids public qui lui était nécessaire vis-à-vis des corps de métiers et du petit commerce.

Il a certainement existé avant la République helvétique un territoire économique suisse, mais la direction de la politique économique était uniquement du ressort des divers États. L'égoïsme régional et la mesquinerie des intérêts privés furent les plus grands obstacles qui s'opposèrent au succès dans certaines circonstances fâcheuses, par exemple, lors de l'envoi de diverses ambassades à la cour de France, alors que les cantons auraient pu maintenir leurs privilèges en se montrant plus résolus. A la politique économique forte et cohérente de la France, les cantons suisses opposaient une politique faible qui manquait d'unité et de suite. Les divergences religieuses, politiques et économiques constituaient, d'autre part, à l'égard de l'étranger, une cause de perturbations et un facteur d'affaiblissement. Il faut relever toutefois à l'actif de nos entreprises capitalistes d'autrefois que la politique économique de Zurich, comme celle d'autres régions du pays, sut toujours trouver les voies et moyens de maintenir ses positions et de progresser dans la voie de la prospérité industrielle au point de devenir un des pays les plus riches d'Europe, bien que les efforts de ses négociants n'aient pas toujours été soutenus par l'union des gouvernements. Dans une direction toutefois, la politique de neutralité des cantons a contribué dans une large mesure au développement économique. Dans les conflits qui divisaient ses voisins, Zurich fit généralement figure de *tertius gaudens*. Comme l'expose Schinz dans sa si vivante *Gesch. der Handelschaft der Stadt und Landschaft Zürich*, cette ville dressa, en pleine guerre de Trente ans, un bilan réjouissant, alors que tant d'autres pâtissaient. Le même fait s'est renouvelé à diverses reprises dans l'histoire économique suisse et zuricoise ; la neutralité politique fut l'un des facteurs les plus importants de l'essor pris par notre économie nationale.

Mais cette dernière ne pouvait atteindre un complet épanouissement que si les conditions politiques et l'état du droit lui étaient favorables. La grande diversité des formes politiques avec leurs répercussions sur les conditions sociales, la grande variété de la législation, celle des poids et mesures et des monnaies, les péages intérieurs et les autres difficultés du trafic étaient autant d'obstacles d'ordre matériel dont il fallut triompher pour assurer un plein développement économique. La Révolution française y contribua pour sa part. Sous la pression de celle-ci, le lien assez lâche qui unissait les anciens cantons fut transformé en 1798 par la création d'un État unitaire, centralisé et délimité. Zurich devint partie intégrante de la République une et indivisible, et éprouva les effets d'une législation révolutionnaire. La notion de sujets disparut, la ville et la campagne furent placées, politiquement parlant, sur un pied d'égalité, les droits de péages internes abolis, la liberté du commerce et de l'industrie proclamée, les règlements corporatifs et tous les privilèges de l'ancien régime disparurent. Ces circonstances créèrent un état de choses tout à fait nouveau qui, grâce au développement économique acquis, instaura, au début du XIX^e^ s., un régime capitaliste au sens moderne du mot.

Il est intéressant de constater, à ce tournant de l'histoire, la suppression du régime corporatif, la fin du despotisme des corps de métiers de la ville qui se manifestait encore en 1772 dans une ordonnance sur les fabriques, prescrivant que le travail de la soie, de la laine et du coton ne pouvait être donné à la campagne que par des bourgeois de la ville. Seuls ces derniers pouvaient être éditeurs ; cette profession était interdite aux étrangers et aux campagnards. Et si nous examinons les réclamations qui furent formulées lors des troubles survenus dans la campagne zuricoise au XVII^e^ et au XVIII^e^ s., nous constatons qu'elles ont toutes un caractère économique : plaintes sur les restrictions apportées aux acquisitions de terres en faveur des monopoles concédés aux corporations urbaines ; plaintes sur les charges fiscales qui pesaient sur les paysans (dîmes et redevances foncières), sur les inégalités créées par les ordonnances fiscales, qui imposaient à l'agriculture et aux couches inférieures de la population la plus lourde charge des impôts indirects, tandis que la fortune mobilière demeurait presque épargnée. Toute l'organisation créée par l'ancien régime disparut à Zurich le 5 févr. 1798, et s'il est vrai que le mouvement réactionnaire de la Restauration succéda à la République helvétique et à l'Acte de médiation, ce régime réactionnaire ne put se maintenir longtemps en contradiction avec des circonstances économiques profondément modifiées et aboutit à l'ère libérale de 1830.

L'époque de la révolution politique fut aussi celle de la révolution industrielle, c'est-à-dire d'une transformation complète des conditions de la production industrielle et du trafic, grâce à l'introduction du machinisme et de la vapeur. La révolution industrielle ne fut chez nous, ni autochtone, ni autonome. Nous avons été les imitateurs obligés des changements survenus dans l'économie de l'Angleterre avec laquelle Zurich se partageait l'industrie du coton. Quelques années plus tard, l'industrie zuricoise de la soie adopta les améliorations techniques de l'industrie lyonnaise et les métiers Jacquart se répandirent rapidement dans le pays. Grâce au stimulant de la concurrence étrangère, l'industrie textile zuricoise a été complètement bouleversée, en quelques années dans sa technique de production. Les changements profonds opérés dans ce domaine démontrent la compréhension qu'eurent les industriels zuricois pour les innovations nécessaires et l'énergie qu'ils mirent à les introduire. Un facteur d'ordre politique leur est d'ailleurs venu en aide, le blocus continental, en paralysant durant plusieurs années la concurrence anglaise qui tenait la tête des marchés européens. Ce fait permit à l'industrie suisse, notamment à celle de Zurich, de rattraper l'avance prise par la technique anglaise et de conquérir d'importants marchés.

Il était toutefois difficile de se procurer des machines à l'étranger, chaque pays gardant jalousement ses inventions pour soi. Sous la direction de mécaniciens anglais on tenta de réparer des machines et on se mit à en construire de nouvelles. En 1805 déjà, la première grande filature mécanique, celle de Kaspar Escher à la Neumühle, se vit annexer un atelier de réparations et de construction de machines dont devait sortir, vu le besoin toujours plus pressant de machines qu'avaient les filateurs, la fabrique de machines Escher Wyss et Cie. Une évolution analogue eut lieu dans la maison Rieter à Töss ; là aussi l'atelier de construction primitivement annexé à la filature devint une entreprise autonome. En 1814, le canton de Zurich possédait 60 filatures mécaniques. Elles étaient installées à la campagne, le long des rivières auxquelles elles empruntaient la force motrice.

vapeur assurèrent bientôt le transport des produits de l'industrie zuricoise par terre et par mer, en particulier jusque sur les marchés américains, d'origine récente, et capables d'une forte absorption. Zurich est le point de départ de la première ligne suisse de chemin de fer (Zurich-Baden 1847) et le centre de la politique ferroviaire. En plusieurs grandes étnpes, il devint, dans la seconde moitié du XIXe s. le centre du trafic interne suisse. En revanche, il est de beaucoup dépassé comme nœud ferroviaire international par Bâle qui a conquis une situation tout à fait particulière dans le trafic mondial. Mais comme station du trafic interne, Zurich est plus favorisée qu'aucune autre ville suisse. Sa situation au milieu de la région la plus industrielle du pays et aussi de la plus peuplée, à l'intersection de la ligne de l'Arlberg, Vienne-Paris, et de celle

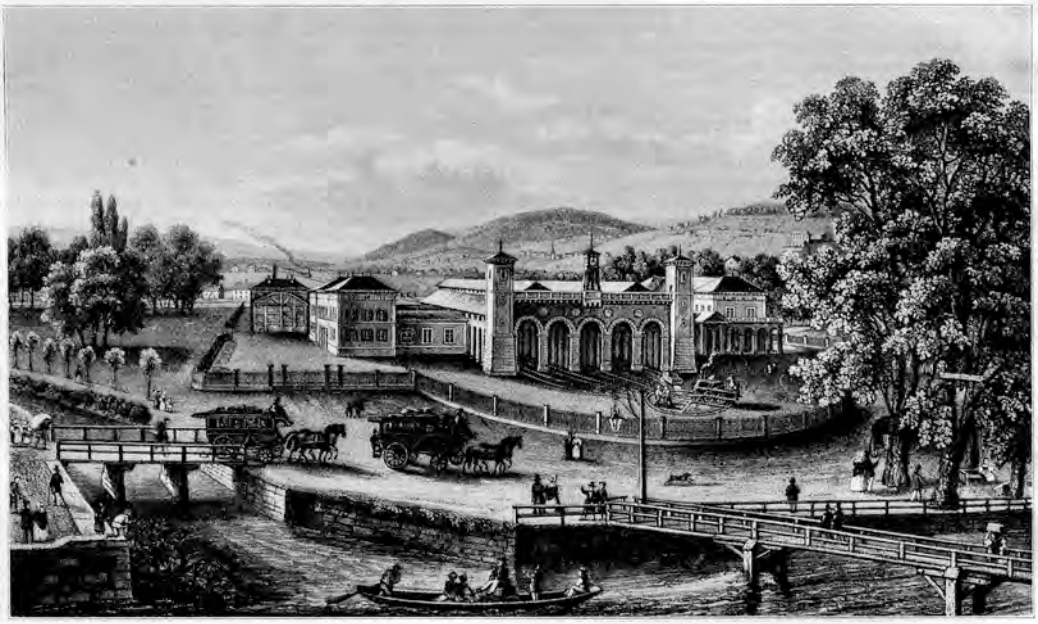

Zurich. La gare du chemin de fer à Zurich en 1847. D'après une aquatinte de J.-B. Isenring.

Nous n'avons pas connu, comme en France et en Angleterre, une concentration des fabriques en une seule et même ville, avec ses funestes conséquences sociales. Ceci ne veut pas dire que la misère de la classe ouvrière n'ait pas été connue chez nous ; c'est précisément dans la campagne zuricoise, et surtout dans la vallée de la Töss, qu'ont été constatées, dans les premières fabriques installées, des conditions sociales très défavorables (durée excessive du travail lorsque le niveau des eaux s'y prêtait, travail des femmes et des enfants, atteinte portée à l'unité de la famille et à la santé du peuple). Ceux qui vivaient de l'ancien système du travail à domicile tentèrent de retarder l'introduction des nouvelles machines en acceptant une prolongation de la durée du travail et une réduction des salaires. Au cours de ces années-là une profonde misère régna dans le monde des tisserands. Réaction toute instinctive, la fureur du peuple se tourna contre les machines, et la première filature mécanique à Uster fut en 1832 la victime de notre *luddisme*.

La production en masse par les moyens mécaniques exige la vente par grande quantité. Comme celle-ci ne pouvait être réalisée sur les anciens marchés, il fallut en conquérir de nouveaux dans le vaste monde, d'où nécessité de disposer de nouvelles voies et de nouveaux moyens de transport pour acheminer les marchandises sur de longs parcours. Le chemin de fer et le bateau à

qui va du Wurtemberg et de la Bavière au Gothard assure à cette ville un trafic important et sans cesse croissant. L'importance économique de Zurich, comme centre industriel, commercial et bancaire de portée internationale, exigeait qu'il fût desservi d'une façon intensive par les chemins de fer, les postes, les téléphones, les télégraphes et les services d'avion. Il a conquis dans le domaine du trafic une situation et une influence remarquables.

Si l'on considère l'économie zuricoise dans son ensemble, la multiplicité de ses branches de production amène à se poser la question suivante : pourquoi telle ou telle industrie s'est-elle acclimatée en un lieu qui ne fournit ni la matière première, ni la force motrice (exception faite de l'électricité), et qui n'offre pas même une possibilité d'écoulement de ses produits ? Pour qui étudie de près les questions économiques, la préexistence de richesses accumulées, a certainement été le point de départ du brillant essor économique de Zurich au XIXe s. La production suisse est caractérisée par la prédominance du capital et du travail. Une production qui n'a jamais possédé ces éléments essentiels ou qui les a perdus, se trouve, en Suisse, en état d'infériorité. Le capital, pour être influent dans l'économie moderne n'exige pas seulement la présence de capitaux accumulés qui cherchent des occasions de placement, mais il appelle nécessairement la présence de ces institutions dont la

mission la plus haute consiste à fournir des capitaux : les banques. Au XVII[e] s. déjà, le gouvernement zuricois s'est occupé du placement sur emprunts étrangers des capitaux disponibles qui risquaient de provoquer dans le pays même le danger d'un surendettement (notamment dans l'agriculture). Des sommes importantes prélevées sur le capital zuricois ont été englouties en France dans la débâcle de John Law, ainsi qu'en Angleterre *(South Sea Bubbles)* au début du XVIII[e] s. La « commission des intérêts » instituée en 1755 par le gouvernement zuricois est devenue plus tard la banque Leu et C[ie], la plus ancienne des banques zuricoises actuelles. Malgré le besoin croissant de capitaux qu'avait l'industrie du pays à l'époque des perfectionnements techniques, de la construction des chemins de fer et de l'essor du commerce au cours du XIX[e] s., les capitalistes suisses ont toujours cherché à placer à l'étranger leurs disponibilités. Le placement et la conservation de ces capitaux ont fait naître à Zurich les banques internationales qui, dans la période extraordinaire de la guerre de 1914 à 1918 et de l'après-guerre ont acquis, avec les compagnies d'assurance, une importance mondiale et jusqu'alors inconnue. Celle-ci comporte, à côté de fortes chances de gain, aussi des dangers. Le cercle économique national est depuis longtemps rompu (il n'a même jamais existé en Suisse sous la forme d'un état économique limité), et à l'heure actuelle c'est dans le cadre mondial qu'il faut comprendre et juger l'économie suisse et zuricoise.

Un examen consacré au développement économique de Zurich (examen qui, isolé des événements politiques et sociaux ne peut forcément être qu'incomplet et unilatéral) part des modestes débuts de deux fondations religieuses et, à travers le régime des corporations de métier, aboutit au développement d'importantes industries d'exportation qui franchissent les murs de la ville pour déborder sur la campagne et que le commerce relie avec le vaste monde. Son capital accumulé et ses relations avec l'Angleterre et la France, obligent Zurich à emboîter le pas au capitalisme universel dans son évolution d'ordre technique et font de cette ville le centre économique de tout le pays, un centre que la variété des produits met à l'abri des crises que connaissent les territoires où n'existe qu'une seule industrie (Suisse orientale et Jura). Ses relations mondiales et sa puissance financière lui confèrent une force de résistance qui fait de Zurich, dans les temps difficiles, un des plus solides soutiens de notre économie nationale.

Bibliographie. Zürichs Volks- und Staatswirtschaft, Festschrift, 1928. — Victor Böhmert : *Untersuchung und Bericht über die Lage der Fabrikarbeiter.* — Adolf Bürkli : *Die Gesch. der zürcherischen Seidenindustrie.* — Le même : *Das Kaufmännische Direktorium in Zürich.* Le même : *Zürichs Fabrikgesetzgebung vom Beginn des XIV. Jahrhunderts bis 1798.* — G.-C.-L. Schmidt : *Der Schweizer Bauer im Zeitalter des Frühkapitalismus*, 2 vol., Berne 1932. — M. Grossmann : *Das kaufmännische Direktorium in Zürich, 1662-1834.* — O. Haegi : *Die Entwicklung der zürcher-oberländischen Baumwollindustrie.* — P. Keller : *Der Einfluss der Huguenotten auf die Industrie der Stadt Zürich*, dans *ZSSt.* 1925. — Jul. Landmann : *Leu et Co, 1755-1905.* — J. Maliniak : *Die Entstehung der Exportindustrien und des Unternehmerstandes in Zürich im XVI. u. XVII. Jahrh.* — W. Rappard : *La révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse.* — Le même : *Le facteur économique dans l'avènement de la démocratie moderne en Suisse.* — E. Richard : *Kaufmännische Gesellschaft Zürich und Zürcher Handelskammer 1873-1923.* — [Schinz] : *Versuch einer Gesch. der Handelschaft der Stadt und Landschaft Zürich*, 1763. — Hrch. Sieveking : *Zur Zürcher Handelsgeschichte*, dans *JSG* 35. — Leo Weisz : *Aus dem Leben des Bürgermeisters Salomon Hirzel, 1580-1652.* — Ella Wild : *Die eidgenös. Handelsprivilegien in Frankreich.* — P. Witzig : *Beiträge zur Wirtschaftsgesch. der Stadt Winterthur im 19. Jahrhundert.* [P. K.]

B. ÉGLISE. Même si la légende de la décapitation des martyrs Félix et Regula survenue au bord de la Limmat à l'époque de Dioclétien est dépourvue de toute base historique, il est très vraisemblable que le christianisme était déjà connu et pratiqué sur le territoire de notre canton à l'époque de la domination romaine. S'appuyant sur le résultat de fouilles, Rahn présume qu'à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'église d'Oberwinterthur se trouvait un oratoire chrétien datant de l'époque romaine. Depuis 536 les Francs, devenus chrétiens, s'efforçaient de gagner les Alémannes au christianisme, et lorsque Colomban parcourut la région, au début du VII[e] s., il semble que la plus grande partie de la population était déjà chrétienne, sinon Colomban y aurait séjourné plus longtemps. Sonco mpagnon, Gall, se construisit dans la haute vallée de la Steinach une cellule ; le couvent de Saint-Gall devint le foyer de la culture chrétienne dans la Suisse orientale et, dès 700, les dons provenant du territoire zuricois commencèrent à affluer en faveur du couvent qui, au cours des siècles suivants, étendit toujours davantage ses possessions, notamment dans la région Est du canton. A la fin du VI[e] s., un évêché avait été fondé à Constance pour les Alémannes convertis au christianisme, évêché auquel se rattachait le territoire du canton actuel. Un petit couvent de femmes existait à la Lützelau au début du VIII[e] s. Les origines du chapitre du Grossmünster et de son église sont entourées de mystère. La tradition qui attribue leur fondation à Charlemagne n'apparaît qu'au XIII[e] s., après la canonisation du grand empereur. Il n'est pas invraisemblable qu'au cours de ses fréquents voyages, Charlemagne soit venu à Zurich ; il se peut aussi qu'il ait été le fondateur de l'école du Grossmünster appelée à cause de lui *Carolinum* ; quoiqu'il en soit, la bibliothèque du chapitre possédait le manuscrit d'une bible en latin selon la version d'Alcuin, le célèbre savant qui vivait à la cour de Charlemagne. Le Grossmünster, la *Turicina ecclesia*, acquit bien vite une grande importance ; elle était l'église paroissiale de la région située entre la Limmat et la Glatt. Le chroniqueur saint-gallois Ratbert rapporte qu'au IX[e] s. déjà chaque nouvel évêque de Constance devait célébrer une grand'messe dans le Grossmünster lors de son entrée en fonctions, afin de se faire connaître au peuple. En face du chapitre du Grossmünster avec ses 17 à 18 chanoines — dont le nombre fut porté plus tard à 24 — et son prévôt, le couvent du Fraumünster fut fondé par Louis-le-Germanique sur la rive gauche de la Limmat. L'acte de fondation porte la date du 21 juillet 853. La première abbesse fut la fille du roi, Hildegard, à laquelle succéda sa sœur Bertha. Les deux fondations jouissaient de l'immunité. La véritable église de la paroisse de la rive gauche de la Limmat était Saint-Pierre qui est peut-être la plus ancienne église de Zurich à en juger par son patronage. A la fin du VIII[e] s., le couvent de bénédictins de Rheinau fut fondé ; il est mentionné pour la première fois dans un document de 844 ; c'est là que mourut, en 878, Fintan qui fut canonisé plus tard. A la campagne, les églises de Hinwil, d'Illnau, de Dürnten sont déjà mentionnées au VIII[e] s. ; au IX[e] s., ce sont celles de Pfäffikon et de Bülach en 811, de Ringwil, filiale de Hinwil, en 837, Egg, Turbental en 858, Dielsdorf en 861, Höngg en 870. Les églises furent fondées par les évêques et par les couvents, mais aussi par les seigneurs laïques. Depuis le capitulaire d'Héristal, en 779, les églises possédaient le droit de percevoir la dîme. Dans les siècles suivants, le couvent d'Einsiedeln, comme celui de Saint-Gall, étendirent leurs propriétés, notamment sur les rives du lac. Au XII[e] s., Zurich fut mêlé à la grande histoire ecclésiastique : de 1142 à 1143, Arnaud de Brescia vécut à Zurich, protégé par le bailli d'empire, Ulrich de Lenzbourg, et y prêcha le retour de l'église à la simplicité des apôtres. Il fut expulsé de Zurich par l'évêque de Constance, probablement sur les instances de Bernard de Clairvaux ; en 1146, Bernard de Clairvaux lui-même vint à Zurich. En 1218, Zurich devint ville libre impériale, ce qui créa une certaine rivalité entre elle et les puissants chapitres qui étendaient dans une mesure considérable leurs possessions dans la ville. Les ecclésiastiques durent défendre leur immunité fiscale et leur droit de juridiction. La faveur du peuple allait toujours davantage aux couvents fondés au XIII[e] s. En 1229 fut institué le couvent des frères prêcheurs, en 1234 celui des augustines à

Œtenbach, en 1240 le couvent des cordeliers, en 1270 celui des augustins. Dans la lutte entre l'empereur et le pape, la ville se rangea du côté de Frédéric II et fut frappée d'interdit en 1247, mais elle refusa de céder et expulsa bon nombre de prêtres. En 1249, elle fit la paix avec l'église ; Frédéric mourut en 1250. En 1256 est mentionnée pour la première fois la Wasserkirche, qui fut peut-être à l'origine une chapelle privée des comtes de Kibourg. La même année on commença à vénérer un troisième saint de la ville en la personne d'Exuperantius qui, en 1225, figure avec Félix et Regula sur le sceau de la cité. Dans le chapitre du Grossmünster, le savant Konrad von Mure († 1281) exerçait les fonctions de *scolasticus* et de chantre à côté des prévôts Heinrich Maness et Heinrich von Klingenberg et, depuis 1271, le maître Bertholdus de Constance y déploya son activité comme directeur des écoles.

En 1275, l'année du *liber decimationis*, la division ecclésiastique du territoire cantonal actuel devint définitive ; tout le territoire dépendait du diocèse de Constance et, avec ce dernier, de l'archevêché de Mayence. Il était réparti entre 4 archidiaconats qui correspondaient aux anciens comtés *(Gaue)*. Les archidiacres étaient à l'origine les vicaires de l'évêque. Les archidiaconats n'avaient plus à cette époque qu'une signification géographique. Pour l'administration ecclésiastique on avait créé de plus petites divisions, les décanats. Les parties Nord et Est du canton appartenaient à l'archidiaconat de Thurgovie et comprenaient les décanats de Dinhard (plus tard Winterthour), de Wiesendangen (plus tard Elggau) et une partie du décanat de Diessenhofen (Rheinau, Laufen, Stammheim). L'Ouest et le Sud-Est appartenaient à l'archidiaconat du Zürichgau et comprenaient les décanats de Rapperswil (plus tard Meilen et Zurich), Illnau (plus tard Wetzikon) et Kloten (plus tard Regensberg). L'Amt se rattachait à l'archidiaconat d'Argovie et au décanat de Cham, le Rafzerfeld à l'archidiaconat du Klettgau et au décanat de Tengen. Le nombre des paroisses s'élevait déjà alors à cent environ, soit deux tiers de leur effectif actuel. Dans la campagne aussi des fondations et des couvents furent créés : Embrach, Saint-Martin sur le Zürichberg, Heiligenberg près de Winterthour, Beerenberg près Wülflingen, le couvent de cisterciens de Cappel, Mariaberg sur l'Albis (transféré en 1259 à Wurmsbach au-dessus de Rapperswil), le couvent de prémontrés de Rüti, celui de dominicaines de Töss, dans lequel vécut de 1337 à 1360 environ la mystique Elsbeth Stagel, visitée de temps à autre par H. Suso ; la Sammlung à Winterthour, deux maisons de lazarites à Gfenn, près Dübendorf et à Schlatt sur le Schauenberg, les commanderies de Saint-Jean de Bubikon, Wädenswil, Küsnacht, les couvents de frères d'Eschenberg près Winterthour et d'Elgg, un couvent de sœurs à Hausen sur l'Albis. En 1304 fut conclue entre la bourgeoisie de la ville et les deux chapitres du Grossmünster et du Fraumünster une convention qui formait, en tant qu'ordonnance sur le clergé, le sixième livre du *Richtebrief* ; selon ces dispositions, les ecclésiastiques, sauf les moines, recevaient le droit de bourgeoisie sans jouir toutefois des droits politiques. Les plaintes des ecclésiastiques dirigées contre les bourgeois étaient portées devant le Conseil, celles des bourgeois contre les ecclésiastiques devant un tribunal composé de trois prêtres, les *Pfaffenrichter*.

Au XV^e^ s., l'État tendait toujours plus à affirmer ses droits de souveraineté vis-à-vis de l'église, considérée alors comme un État dans l'État. Il fut ainsi décidé que les chevaliers de Saint-Jean à Wädenswil ne pourraient engager comme intendant qu'un bourgeois de la ville ; la ville chercha à accaparer les prébendes ; elle s'immisça dans les affaires économiques des fondations et des couvents en désignant des intendants ; elle lutta aussi contre l'accroissement des biens de mainmorte. Mais l'autorité avait aussi à cœur le bien-être moral et religieux du peuple ; elle lutta contre l'institution des courtisanes et contre la concentration des prébendes dans une seule et même main ; elle sévit contre les prêtres fautifs, elle leur rappela leurs devoirs, occasion en laquelle les prêtres invoquèrent de leur côté leurs immunités, de sorte que Zurich dut se plaindre à Rome : « Ces messieurs se conduisent d'une façon beaucoup plus légère et désordonnée que les laïques, tant le jour que la nuit, jouissant du privilège de leur immunité, en vertu de laquelle le Conseil ne peut s'emparer de leur personne ; tout cela cause beaucoup de déplaisir dans notre honnête commune ». Waldmann défendit avec vigueur les intérêts de la ville. C'est ainsi qu'en 1485 il lutta contre la mauvaise administration de l'abbesse Sybilla von Helfenstein ; le 24 septembre de la même année fut promulguée une ordonnance sur le clergé de la prévôté dirigée contre le joyeuse vie que menaient les chanoines. Des plaintes se firent fréquemment entendre contre la vie dissolue des ordres mendiants et des couvents de femmes. Les papes ont octroyé des privilèges spéciaux à la ville la plus en vue de la Confédération. Le plus important est la bulle de Sixte IV de 1479 qui octroie aux autorités de Zurich le droit de présentation à tous les bénéfices des trois fondations, Grossmünster, Fraumünster et Embrach, qui deviendront vacants dans le mois papal.

A la veille de la Réformation on constate, à côté de beaucoup de propre justice, de superstition et d'immoralité, diverses autres causes qui nous font comprendre les progrès rapides de la foi nouvelle. Avec l'entrée en fonctions de Zwingli à Zurich, une amélioration se manifesta dans tous les domaines. L'année 1520 vit naître un projet d'ordonnance sur les pauvres, qui apportait de l'ordre dans le domaine de la mendicité et qui cherchait à enrayer celle-ci, ce que de nombreux règlements sur les mendiants n'avaient pas réussi à faire. Ce projet devint une réglementation définitive en 1525 ; à son exécution étaient affectées les fortunes des couvents sécularisés. Les défenses, si souvent infructueuses, édictées contre les engagements militaires à l'étranger devinrent inutiles, dès que Zurich eut décidé, en 1521, de ne plus rien faire pour ces seigneurs étrangers et, en outre, de ne pas adhérer à l'alliance française. Les jeûnes et les pèlerinages prirent fin ; la dispute de 1523 décida que les ecclésiastiques ne devaient prêcher que ce qui s'appuie sur la parole de Dieu. Le Conseil prit en mains le régime ecclésiastique. En 1525, la messe et les images furent supprimées ; la Réformation était accomplie à Zurich. La dernière abbesse, Katharina von Zimmern, se maria et abdiqua ses privilèges en mains du Conseil. Le chapitre des chanoines du Grossmünster fut réorganisé. Les couvents furent sécularisés, leur fortune et leurs revenus reçurent des affectations spéciales. Aux 17 collations qui appartenaient au Conseil au début du XVI^e^ s., il vint s'en ajouter un grand nombre de nouvelles, par suite de la sécularisation des couvents. Lorsque Zwingli succomba à Cappel, son œuvre était si avancée, qu'elle survécut malgré la mort du réformateur. Son successeur Heinrich Bullinger, eut le mérite de prendre en mains avec fermeté, sagesse et modération les destinées de l'église. Il est l'auteur de l'ordonnance de 1552 sur les prédicateurs et sur le synode (le synode avait été institué en 1528) ; il rédigea aussi la seconde Confession helvétique de 1566. Il conclut avec Calvin, en 1549, le *Consensus tigurinus*. Ces deux confessions de foi formèrent la base religieuse de l'église zuricoise jusqu'au moment où elles furent tacitement abrogées sous la République helvétique. L'église zuricoise demeura pour ainsi dire sans changement de 1531 à 1798, dans sa forme extérieure comme dans ses institutions ; c'était une pure église d'État. Le Conseil était l'autorité suprême de l'église. Le chef de l'église était l'antistès qui fut, jusqu'en 1833, le premier pasteur en charge du Grossmünster élu à vie par le Conseil. Il présidait le synode qui se réunissait deux fois par an de 1531 à 1798 et une fois par an dès 1804 ; en firent aussi partie jusqu'en 1621 les pasteurs réformés du canton de Glaris et jusqu'en 1798 les pasteurs exerçant le ministère en Thurgovie et dans le Rheintal. L'antistès présidait en même temps la commission des examinateurs appelée depuis 1803 Conseil ecclésiastique. Elle faisait passer leurs examens aux candidats en théologie et présentait au Conseil des propositions pour les charges vacantes. Jusqu'en 1798 il y eut 14 chapitres ; aujourd'hui ils se confondent avec les onze districts. Un tribunal matrimonial ou consis-

toire jugea les conflits matrimoniaux de 1525 à 1830. Jusqu'en 1831, les pasteurs étaient élus, sur la proposition de la commission des examinateurs, par le Conseil, plus tard par les communes, mais, au début, avec certaines restrictions. Jusqu'en 1850, le Conseil ecclésiastique, soit le collateur, faisait aux communes une triple proposition ; jusqu'en 1836 les candidats n'étaient éligibles qu'au bout de trois ans, de 1836 à 1873 au bout de deux ans seulement. La constitution cantonale de 1869 prévoyait aussi une réélection des pasteurs tous les six ans. Le 19 févr. 1862, Zurich conclut avec les cantons d'Argovie, d'Appenzell Rh.-Ext., Thurgovie, Glaris, Schaffhouse, Saint-Gall, Bâle-Ville et Bâle-Campagne un concordat sur l'admission réciproque des ecclésiastiques réformés au service des églises.

Depuis 1830, la tendance se manifesta de transformer le synode d'ecclésiastique en un synode populaire mixte, mais ce projet échoua à plusieurs reprises ; en 1895, le peuple adopta un projet sur le synode de l'église qui supprimait la charge d'antistès. Depuis 1833 cette charge n'était plus liée à celle de premier pasteur du Grossmünster, mais l'antistès était élu par le Grand Conseil sur une triple proposition du synode pour une période de quatre ans et était immédiatement rééligible. Le nouveau synode promulgua en 1902 une loi ecclésiastique qui fut adoptée par le peuple et, en exécution de cette loi, une nouvelle ordonnance ecclésiastique. L'autorité législative supérieure est le synode élu dans les anciennes circonscriptions électorales du canton, à raison d'un député pour 2000 habitants suisses réformés. Il nomme cinq membres du Conseil ecclésiastique, tandis que le Grand Conseil en désigne deux. Le synode et le Conseil ecclésiastique se constituent eux-mêmes. Outre les onze chapitres, il existe dans les districts des offices ecclésiastiques appelés principalement à surveiller les leçons de religion et la question des pasteurs. L'autorité ecclésiastique locale s'appelait autrefois *Stillstand*, actuellement administration ecclésiastique. D'après le recensement de 1930, le canton de Zurich compte 452 223 habitants protestants répartis en 157 paroisses, dans lesquelles 217 pasteurs et 2 femmes suffragantes exercent le ministère.

Zurich. Le Grossmünster au début du XIX^e^ s. D'après un dessin de Deroy.

En 1685, après la révocation de l'Édit de Nantes, une paroisse française fut érigée à Zurich pour les réfugiés français, le Conseil y exerçait son droit de nomination ; le pasteur actuel de cette communauté est encore rétribué par l'État.

La vie spirituelle de l'église zuricoise a connu d'importantes évolutions. A l'orthodoxie qui atteignit son point culminant à l'époque de l'antistès Klingler (1688-1713), succéda l'époque du rationalisme et du supranaturalisme ; à partir de 1830 les tendances libérales se manifestèrent toujours davantage même sur le terrain ecclésiastique. L'affaire Strauss provoqua une vive émotion au sein de l'église. L'apparition de la théologie libérale (A.-E. Biedermann) suscita encore quelque agitation dans le synode, mais elle se calma bientôt, grâce à l'attitude prudente et clairvoyante du dernier antistès, Finsler. On doit à l'église zuricoise cette œuvre remarquable qu'est la traduction de la Bible, faite d'abord par Zwingli et Leo Jud et revisée chaque siècle à l'aide des nouvelles connaissances acquises. La dernière revision complète date de 1931. Depuis la fondation de la Société ascétique par Johann-Jakob Breitinger, en 1768, les pasteurs se trouvaient groupés en une association libre qui, par le moyen de réunions et par la circulation d'ouvrages, leur procurait un précieux stimulant et leur permettait de compléter leurs connaissances ; depuis 1913 ce groupement porte le nom d'Association pastorale du canton de Zurich. En 1915, sur l'initiative de la Société pastorale de Winterthour fut créé le *Kirchenbote*, journal destiné au canton de Zurich.

Sources et littérature. Archives d'État Zurich, principalement Divisions E. et T. — Archives de la Société ascétique à la Bibliothèque centrale de Zurich. — *Protokolle der Zürcher Kirchensynode* (imprimés depuis 1831). — Rapports annuels du Conseil ecclésiastique zuricois. — Rapports de visites d'église du pasteur Ritter (1892-1897), du professeur Schulthess (1898-1905), du pasteur Sutz (1906-1911), du pasteur Goldschmid (1912-1923). — *Verhandlungen der Asketischen Gesellschaft* (Association pastorale) 1864-1922. L'année 1918 donne à page 20 une bibliogr. étendue. — A. Nüscheler : *Gotteshäuser.* — K. Wirz : *Etat.* — E.-F. Gelpke : *Christl. Sagengesch. d. Schweiz.* — A. Lutolf : *Glaubensboten d. Schweiz vor S. Gallus.* — Rahn, dans *MAGZ* XXI, 4. — J.-G. Mayer : *Zur Gesch. des Landkapitels Zürich.* — *Gfr.* 34, 1. — J. Ahlhaus : *Die Landdekanate des Bistums Konstanz im Mittelalter.* — G. v. Wyss : *Gesch. der Abtei Zürich.* — Blösch : *Gesch. der schweiz. ref. Kirchen.* — Egli : *Schweiz. Ref. Gesch.* — Le même : *Zürich am Vorabend der Reformation*, dans *ZT* 1896. — Le même : *Zürcher Kirchenpolitik von Waldmann bis Zwingli*, dans *JSG* XXI. — P. Schweizer : *Behandlung der Zürcher Klostergüter.* — C. v. Orelli : *Die Zürch. Kirche... während den letzten 5 Dezennien*, 1821. — G. Finsler : *Kirchliche Statistik.* — Le même : *Zürch. Kirche zur Zeit der Helv. Republik*, dans *ZT* 1859. — O.-A. Werdmüller :

Glaubenszwang der zürch. Kirche im 17. Jahrh. — G.-R. Zimmermann : *Zürcher Kirche 1519-1819.* — G. Finsler : *Gesch. der theol.-kirchl. Entwicklung.* — W. Wuhrmann : *Die Zürcher Kirche zur Lebenszeit ihres letzten Antistes.* — W. Baltischweiler : *Institutionen.* — K. Pestalozzi : *Zürch. Kirchengut.* — E. Jaccard : *L'église française de Zurich.* — J.-J. Mezger : *Gesch. der deutschen Bibelübersetzung in der schweiz. ref. Kirche.* — *Zürcher Kirchenbote*, dès 1915.

Église catholique. Depuis la Réformation, aucun service religieux catholique ne devait être célébré à Zurich ; les catholiques ne pouvaient être admis à la bourgeoisie. Les hôtes de distinction ou les députés à la Diète qui mouraient à Zurich étaient inhumés dans le cimetière du couvent de Fahr. On célébra pour la première fois à nouveau la messe pour les Russes cantonnés à Zurich en 1799 dans l'église des Frères prêcheurs et au Fraumünster. Le 10 sept. 1807, le gouvernement autorisa la célébration régulière du service divin catholique à Zurich et mit à la disposition de ce culte la chapelle St. Anna, dans laquelle, le 27 déc. 1807, le premier ecclésiastique catholique, Moritz Meyer de Soleure, moine à Rheinau, fut installé par le doyen Bossard de Zoug, en présence du médecin Diethelm Lavater qui représentait le gouvernement. De 1833 à 1844, le culte catholique fut célébré au Fraumünster. Robert Kälin fut curé jusqu'en 1863. Le 21 oct. 1844, l'église des augustins fut consacrée au culte catholique par l'évêque de Coire. Lors de la suppression du couvent de Rheinau, survenue en 1862, le Grand Conseil décida le 1er juin 1863 de créer un fonds de dotation de 500 000 francs pour les quatre paroisses catholiques du canton (Rheinau, Dietikon, Zurich, Winterthour) et vota en outre un crédit de 200 000 fr. pour les besoins les plus pressants de l'église romaine. Zurich reçut pour sa part 110 000 fr., Winterthour 70 000 fr. et Dietikon 20 000 fr. Ce fonds affecté au culte catholique s'élevait à fin 1930 à 187 326 fr. 90. La loi sur l'église catholique, du 27 oct. 1863, a réglé la situation de ces quatre paroisses et leurs rapports avec l'État. La nomination des curés et des vicaires fut confiée au Conseil d'État. Lorsque le dogme de l'infaillibilité du pape fut adopté le 18 juillet 1870, la paroisse catholique de Zurich repoussa le nouveau dogme et l'Église des augustins fut attribuée à la paroisse catholique chrétienne qui venait d'être fondée. L'église catholique romaine consacra, le 29 juin 1874, une église à son usage, celle des SS. Pierre et Paul à Aussersihl. L'église des augustins est la seule église catholique chrétienne du canton ; elle est reconnue par l'État. Le canton de Zurich fait partie du diocèse de Coire ; il est divisé en quatre décanats : Ville de Zurich, Winterthour, Albis, Oberland, avec 45 paroisses. Recensement de 1930 : 133 899 catholiques romains, 8744 catholiques chrétiens.

Bibliographie. Die Einweihung der kathol. Kirche in Z., 1808. — *Katholisch Zürich, Jahrbuch u. Führer* 1932-1933. — *Gedenkblätter aus der Gesch. der Augustinerkirche und der kathol. Kirchgem. Z.* [Willy-L. WUHRMANN.]

C. ÉCOLES. 1. *Avant la Réformation.* La plus ancienne école de la ville de Zurich était celle du chapitre du Grossmünster, dans laquelle un *Scolasticus* enseignait déjà en 1169. Puis vint l'école du chapitre du Fraumünster, mentionnée pour la première fois en 1283. Vers la fin du XVe s., l'école du Grossmünster était appelée *Schola Carolina*, celle du Fraumünster *Schola Abbatissana.* C'étaient des écoles latines ; on y enseignait, outre le latin, la dialectique et la musique. C'est à la bourgeoisie qu'on dut la création d'écoles allemandes dans lesquelles on enseignait la lecture, l'écriture et le calcul. Elles avaient un caractère plus populaire et admettaient aussi les jeunes filles, du moins temporairement. Par contre, les écoles latines n'abritaient que des garçons et les préparaient aux professions libérales. Avec le temps, le latin fut aussi enseigné dans les écoles allemandes. Pour les enfants pauvres, on créa dans la ville de Zurich des écoles particulières *(Hausschulen)* organisées d'une manière très modeste. La mention

Zurich. La *Stadelhoferporte*, démolie en 1833-1834. D'après une aquatinte de J. Hindermeister.

d'un *rector puerum* à Regensberg 1287 prouve l'existence d'une école rurale zuricoise longtemps avant la Réformation. Il y eut aussi de bonne heure des écoles rurales à Winterthour, à Elgg.

2. *Époque de la Réformation.* Toutes les écoles instituées avant la Réformation étaient entretenues par des particuliers. Les réformateurs modifièrent cet état de choses : l'école fut mise au service de l'église et, par celle-ci, au service de l'État. En 1525 Zwingli devint directeur des écoles. En 1523 déjà, il avait transformé l'école du chapitre du Grossmünster en un institut philologique et théologique ; celui-ci devait servir à la formation du clergé protestant et, dès le milieu du XVIIe s., il porta le nom de *Carolinum.* La connaissance de la Bible et les humanités étaient le but essentiel de cet enseignement. L'étude des langues anciennes était surtout destinée à assurer aux élèves une meilleure compréhension de la Bible. La préparation plus parfaite du clergé profita aussi aux écoles de la campagne ; en beaucoup d'endroits c'était en effet le pasteur qui tenait l'école.

3. *Époque postérieure à la Réformation (1531-1600).* Après la mort de Zwingli, le Conseil tenta, en 1532, de séculariser le chapitre. Bullinger s'y opposa toutefois et obtint le maintien de cette institution. D'après l'organisation scolaire de Bullinger, l'école du Grossmünster avait quatre classes ; la quatrième classe comprenait les *lectiones publicæ.* Cette classe se mua en institut autonome et fut séparée de l'école latine en 1568. Dans l'Alumnat ouvert en 1538, 15 garçons de la campagne étaient entretenus, logés et habillés aux frais du couvent de Kappel. Ces 15 garçons devaient embrasser l'état ecclésiastique.

Vers le milieu du XVIe s. l'État étendit sa sollicitude aux écoles allemandes. Elles poursuivaient un double but : elles devaient apprendre aux élèves la lecture, l'écriture et le calcul, puis les préparer à l'école latine. En 1549, il y avait à Zurich deux écoles de garçons et une école de filles, en 1583 quatre écoles de garçons et deux de filles. En 1586 les quatre écoles de garçons furent réunies. Les écoles familiales demeurèrent des écoles privées et faisaient ici et là concurrence aux écoles allemandes. La plupart des écoles de la campagne étaient seulement ouvertes en hiver. Sur le régime scolaire de Winterthour, voir art. WINTERTHOUR.

4. *Le XVIIe et le XVIIIe siècles. a) Les écoles de la ville.* Tandis que Zwingli et Bullinger s'étaient efforcés de préparer le peuple de la campagne aux professions

libérales, la ville ne voulut pour ainsi dire plus admettre, au XVII[e] s., d'enfants de la campagne dans ses écoles. A certaines époques, tous les ecclésiastiques qui exerçaient leur ministère à la campagne étaient des bourgeois de la ville. Des habitants venus de la campagne fondèrent en 1791 l'institut pour garçons de la campagne ; comme son nom l'indique cet établissement n'instruisait que des campagnards. Une autre particularité des écoles de la ville de Zurich aux XVII[e] et XVIII[e] s., c'était l'importance donnée aux leçons de religion ; un tiers, voire la moitié des heures d'enseignement étaient consacrées à cette branche.

Au XVII[e] et dans la première moitié du XVIII[e] s., la ville de Zurich possédait les écoles suivantes : 7 écoles privées pour garçons et filles jusqu'à l'âge de 8 ans (lecture et écriture) ; l'école allemande pour garçons jusqu'à leur huitième année (temporairement aussi pour les filles) (calcul et chant en plus) ; les deux écoles latines du Grossmünster et du Fraumünster, celle-là déjà appelée au XVI[e] s. école supérieure, *schola superior*, celle-ci école inférieure, *schola inferior* pour garçons de 8 à 16 ans (latin, grec, religion, rudiments d'hébreu) ; le *Collegium humanitatis*, existant depuis 1601 avec deux cours annuels pour élèves de 16 à 18 ans, branches de l'école latine et en plus l'art poétique, la rhétorique et le catéchisme ; le *Collegium Carolinum*, avec trois classes, une de philologie, une de philosophie et une de théologie et 5 cours annuels.

Sous le bourgmestre Konrad Heidegger, la réforme des écoles de la ville, déjà commencée en 1765, fut achevée en 1773. L'enseignement comprit aussi les langues modernes, les sciences naturelles et les mathématiques. L'école latine du Grossmünster fut transformée en une école secondaire à quatre classes (avec degré inférieur et degré supérieur). Les élèves qui désiraient embrasser une carrière commerciale ou technique quittaient la seconde classe du degré inférieur pour entrer à l'école des arts et métiers fondée en 1773. L'initiative privée créa en 1774 l'école des jeunes filles. En 1782, l'institut de médecine et de chirurgie fut fondé et devint en 1804 un établissement cantonal.

b) Les écoles de la campagne. A partir de la Réformation, ce fut le clergé local qui enseigna à lire aux enfants dans beaucoup de communes de la campagne ; des greffiers, des sous-baillis et des étudiants itinérants s'en occupèrent aussi. A la fin du XVI[e] s. et au début du XVII[e] s., des écoles proprement dites se créèrent de plus en plus, de sorte qu'en 1637 la ville dota la campagne de son premier règlement scolaire, à vrai dire manuscrit (complété et imprimé en 1658). Ce règlement exigeait en été une demi-journée de leçons et en hiver la journée entière ; toutefois la fréquentation de l'école n'était pas obligatoire. L'écolage était d'un batz par semaine. La surveillance de l'école incombait au pasteur de la localité. La direction de l'école était exclusivement confiée à l'autorité ecclésiastique, le collège des examinateurs. Le fonds zuricois des écoles de la campagne fut créé dans le but d'améliorer les traitements par trop modestes des maîtres d'école. C'est à ce mouvement que se rattache le recensement scolaire de 1715 qui donne un aperçu sur la situation des écoles. Une enquête analogue précéda le règlement scolaire de 1778 qui contient le germe de l'école populaire obligatoire. Toutefois, ni les communes, ni l'État ne voulurent poursuivre de force l'application des nouvelles dispositions ; l'un et l'autre manquaient des fonds nécessaires.

5. *République helvétique, Acte de médiation et Restauration (1798-1830).* La République helvétique tenta de réaliser la séparation entre l'école et l'église. En 1798 le Conseil d'éducation nouvellement institué remplaça la ommission des examinateurs qui se mua en 1810 en Conseil ecclésiastique, autorité suprême de l'église. Ces deux autorités se sont maintenues jusqu'à aujourd'hui. Mais la République helvétique n'apporta que peu de modifications aux choses de l'école.

Sous l'Acte de médiation le règlement scolaire de 1802 supprima la *schola realis* et lui donna le caractère d'une école bourgeoise, en lui adjoignant une division scientifique. L'école des arts et métiers (devenue officielle en 1803) était, dans une autre direction, le prolongement de l'école bourgeoise ; elle reçut une nouvelle extension par la création, en 1827, de l'école technique. Tandis que l'école des arts et métiers peut être considérée comme le précurseur de l'école industrielle du degré inférieur, l'école technique fut le prédécesseur de l'école industrielle supérieure. La dernière réorganisation du Collegium (1806) est en rapport avec la fondation de l'Institut politique (1808) ; en 1820 fut ouverte l'école vétérinaire. En somme, durant la période de l'Acte de médiation et celle de la Restauration, les choses demeurèrent en l'état ; la liaison étroite de l'école et de l'église persista. Bien que la loi scolaire de 1803 ait exigé une école dans chaque paroisse, les écoles de la campagne ne furent pas améliorées pour autant, parce que les communes devaient seules en supporter les frais. On ne parvint pas à perfectionner l'instruction donnée aux maîtres, ce qui eut été bien nécessaire. On organisa, à vrai dire, en 1806 et en 1809, des cours de perfectionnement pour les instituteurs qui furent donnés au Riedtli à Zurich ; en 1809 un cours pour les maîtres de ce district eut lieu à Rüti. Le gouvernement aristocratique de 1815 à 1830 manifesta peu d'intérêt pour les questions scolaires. L'asile des aveugles auquel vint s'adjoindre en 1827 l'institut des sourds-muets doit sa création à des initiatives privées.

6. *Régénération (1830-1838).* Les transformations politiques (constitution du 20 mars 1831) provoquèrent un changement complet dans l'organisation des écoles. L'école fut séparée de l'église ; elle devint autonome et soumise aux autorités civiles. Il n'y eut plus aucune différence entre écoles de la ville et écoles de la campagne ; la loi scolaire de septembre 1832 réunit toutes les écoles, école primaire, école moyenne, école supérieure en un tout organique. L'école primaire organisée par l'État, contrôlée et soutenue financièrement par lui, comprenait six années de leçons quotidiennes (3 années d'école élémentaire et 3 ans d'école réale) et 3 ans d'école complémentaire ou 2 ans d'école secondaire. Les maîtres primaires et secondaires étaient formés et instruits par le séminaire d'instituteurs de Küsnacht ouvert le 7 nov. 1832 (Thomas Scherr, directeur). Les études, fixées au début à deux ans, furent étendues à trois ans en 1836, elles commençaient au sortir de la troisième classe de l'école secondaire.

Les écoles supérieures qui avaient existé jusqu'alors furent supprimées. Elles furent remplacées par l'École cantonale et par l'université de Zurich. L'école cantonale continuait la sixième classe de l'école primaire. Elle se divisa en un gymnase qui préparait les élèves à l'université et en une école industrielle (où l'on donnait une préparation technique et industrielle supérieure). Pour Winterthour voir art. WINTERTHOUR.

L'université, ouverte le 29 avril 1833, remplaçait le Carolinum et les instituts politique et de médecine ; elle comptait quatre facultés : théologie, droit, médecine, philosophie.

7. *Période de 1839 à 1933.* La révolution de 1839 *(Züriputsch)* et la réaction qui en fut la suite jusqu'en 1845 ne parvinrent pas à ébranler les fondements de la nouvelle organisation scolaire. L'École polytechnique ouverte en 1855 exerça une influence considérable sur l'enseignement supérieur dans son ensemble. En 1853 fut inaugurée l'école cantonale d'agriculture au Strickhof. L'œuvre législative la plus heureuse de 1859 à nos jours fut la loi sur l'instruction publique de Dubs, la dernière réforme qui fut opérée dans l'organisation des écoles du canton. L'âge d'admission à l'école fut fixé à 6 ans révolus au lieu de 5 ans ; le matériel scolaire individuel (même celui de l'école secondaire) était fourni par une centrale cantonale. Le nombre des écoles secondaires passa de 50 à 60. La loi Dubs conféra un caractère légal aux modifications qui résultaient de la réunion de l'école cantonale à l'École polytechnique. Dans le séminaire de Küsnacht la durée des études fut portée de 3 à 4 ans.

La faculté de philosophie de l'université fut divisée en deux sections : I. philosophie, philologie et histoire ; II. mathématiques et sciences naturelles. L'élection du recteur fut confiée au sénat de l'université et une commission spéciale instituée. Des séminaires et des cliniques

ont été créés afin de permettre une meilleure formation pratique des étudiants.

La constitution de 1869 a introduit le principe de la gratuité de l'enseignement primaire. A l'école secondaire, l'écolage fut maintenu jusqu'en 1872. Un séminaire protestant pour la formation des instituteurs fut créé par l'initiative privée. Une loi spéciale institua le technicum en 1874.

Plusieurs revisions de la loi sur l'instruction publique (1872, 1875, 1878, 1882, 1887, 1888, 1891) furent repoussées par le corps électoral ou ne lui furent même pas soumises ; en 1899 fut adoptée une loi scolaire qui donna aux communes la faculté soit d'introduire une septième et une huitième année d'école, soit de limiter l'instruction à deux matins par semaine en été. L'école secondaire, qui constitue depuis 1867 le fondement de l'école industrielle et qui prépare pour le séminaire, le technicum, l'école de commerce et la vie pratique est demeurée jusqu'à ce jour fidèle à cette mission. De 1867 à 1881, l'instruction des maîtres secondaires était assurée par une école pédagogique adjointe à l'université. Depuis 1881, les maîtres secondaires étudient à l'université. Le gymnase cantonal a été, en 1905, divisé en gymnase scientifique et gymnase littéraire, avec des cours préparatoires communs de 2 ans et des études supérieures qui durent 4 ans et demi. Les deux divisions de l'école industrielle (technique et commerciale) comportent des études d'aussi longue durée. La séparation des programmes d'études de ces deux divisions, opérée depuis 1896, a abouti en 1904 à la séparation de l'école de commerce et à la création d'une division spéciale et autonome de l'école cantonale, sous la direction d'un recteur. L'école industrielle prit le caractère d'une école scientifique du degré moyen.

En 1874, la ville de Zurich institua son école supérieure de jeunes filles dont la création fut suivie par celle du séminaire d'institutrices en 1876. D'après la réorganisation de 1894-1895, elle se divisa en classes de séminaire, classes commerciales et classes complémentaires. En 1908 fut opérée une séparation entre « l'ancienne division » (séminaire, gymnase et école complémentaire) et l'école de commerce.

L'université de Zurich fut la première institution supérieure de langue allemande qui admit des femmes à ses cours. En 1899, les deux sections de la faculté de philosophie ont été érigées en facultés autonomes ; une faculté de médecine vétérinaire fut créée en 1902 et en 1895 la faculté de médecine a été complétée par une école dentaire. Elle inaugura ses nouveaux bâtiments en 1914.

Bibliographie. Die zürch. Schulen seit der Regeneration (3 vol. *Festschrift* 1933). — O. Hunziker : *Gesch. der schweiz. Volksschule.* — Ernst Ulrich : *Gesch. des zürch. Schulwesens bis gegen das Ende des 16. Jahrh.* — W. Klinke : *Das Volksschulwesen des Kts. Zürich zur Zeit der Helvetik.* — Le même : *Die Reform der gelehrten Schulen in Zürich.* — M. Hartmann : *Die Volksschule zur Zeit der Mediation.* — Le même : *Geist und Kraft unserer Volksschule.* — H. Ernst : *Hundert Jahre zürch. Sekundarschule.* — P. Eppler : *Fünfzig Jahre christlicher Lehrerbildung* ; *Gesch. des evang. Seminars in Zürich.* — C. Grob : *Das Lehrerseminar des Kts Zürich.* — Th. Hug, G. Finsler, Ernst U. Markwart et P. Rütsche : *Zur Gesch. d. zürcherischen Kantonsschule.* — G. Wyss : *Die Hochschule Zürich 1833-1883.* — R. Keist : *Joh. Caspar v. Orelli als Begründer d. zürch. Kantonsschule u. Universit.* — Art. WINTERTHOUR. [Jean WITZIG.]

D. LITTÉRATURE. Le plus ancien nom zuricois qui nous soit parvenu est celui de Ratpert, le directeur de l'école extérieure du couvent de Saint-Gall, contemporain de Tutilo et de Notker-le-Bègue, dont certains prétendent qu'il serait aussi né à Zurich ; Ratpert fut le troisième astre, encore que le plus modeste, de cette constellation sous le signe de laquelle Saint-Gall atteignit son apogée. Zurich participa aussi, grâce à lui, à cette première floraison littéraire qui s'est épanouie sur le sol suisse allemand, à une époque où la culture de la Suisse allemande s'est acquise une notoriété européenne. En outre, Zurich a donné naissance à deux maîtres distingués dans le domaine de la littérature latine du moyen âge ; au XIII^e^ s. *Konrad v. Mure* (environ 1210-1281) parent et maître de Hadlaub et, au XV^e^ s., *Felix Hemmerli* (1389-1462 env.) qui fut au dire des uns le dernier des scolastiques du Sud du Rhin, et suivant les autres, le représentant de l'humanisme allemand de la première époque. La littérature de Zurich eut un premier épanouissement à l'époque des minnesinger *Werner von Teufen* et *Jakob von Wart*, du maître bourgeois *Johannes Hadlaub*, de la famille des chevaliers *Manesse*, qui a donné son nom au célèbre manuscrit de chansons. Si Werner von Teufen (mentionné de 1219 à 1223) démontre combien fut grande l'influence romane dans ce territoire alémannique entouré de pays romands, Hadlaub est un type caractéristique de l'essor que prit la poésie du moyen-haut-allemand ; la préférence marquée qu'il eut pour les réalités l'a fait célébrer comme un des premiers représentants du réalisme suisse, qui a dès lors compté maint représentant à Zurich.

A l'époque de la mystique qui fait suite à celle de la poésie chevaleresque, Zurich donna naissance à *Elsbeth Stagel*, qui a décrit (dès 1340) en tableaux très vivants la vie de ses compagnes au couvent de Töss et à laquelle on doit avant tout la biographie de Suso, dont elle avait été l'élève enthousiaste.

La littérature de l'humanisme et de la Réformation ne comprend pas seulement la prose et les vers d'*Ulrich Zwingli*, mais aussi les œuvres écrites en latin par son adversaire *Konrad Grebel*, le chef des anabaptistes zuricois, et la Bible issue d'une collaboration des pasteurs zuricois (1529), première Bible en langue allemande en même temps que première Bible protestante complète (parue 4 ans avant la Bible complète de Luther). Il faut ajouter la poésie dramatique. Elle est représentée à Zurich au XVI^e^ s. par divers amis de Zwingli, en particulier par son successeur *Heinrich Bullinger* (1504-1573), *Georg Binder* († 1545) appelé par lui à l'école du Grossmünster, le pasteur *Utz Ekstein* († vers 1558) *Jakob Ruf* († 1558) médecin émigré à Zurich, *Jos Murer* (1530-1580) conseiller, *Amtmann*, topographe, mathématicien et peintre sur verre, et son fils *Christophe* (1558-1614). Le 1^er^ janv. 1531, le *Plutos* d'Aristophane fut représenté en langue grecque à l'école du Grossmünster avec Binder comme régisseur, Zwingli comme compositeur des chœurs, Rudolf Collin (Ambühl) comme auteur du prologue en latin et le jeune Conrad Gessner figurant parmi les acteurs. Le *Spiel von der edlen Römerin Lucretia und dem Standhaften Brutus* que Bullinger avait composé pendant qu'il enseignait à Cappel (1523-1528) est une œuvre d'humaniste écrite en langue allemande ; toutefois comme elle s'élève, sous prétexte d'histoire, contre les abus contemporains, elle appartient à la catégorie des pièces politiques. La série de celles-ci s'était ouverte déjà en 1514 par la pièce *Von den alten u. den jungen Eidgenossen*, jouée à Zurich au Nouvel-An, la plus ancienne comédie politique en langue allemande, due probablement à la plume de Balthazar Spross, maître au Carolinum de Zurich. L'œuvre de Ruf, *Etter Heini*, représentée en 1542 semble avoir été inspirée par cette pièce ; Ruf renouvela aussi l'*Urner Tellenspiel* (1545). Un dialogue politique et religieux sous la forme d'un jeu de carnaval, tel est le caractère de la *Badenfahrt guter Gesellen* (1526), d'Hans Achtsinit, probablement un pseudonyme d'un poète inconnu, l'un des familiers de Zwingli, tandis que les luttes sociales de l'époque donnèrent naissance au *Reichstag* d'Utz Eckstein, ainsi qu'à *Der reiche Mann und der Arme Lazarus*, le plus ancien spectacle biblique, de la Suisse. Ce furent aussi des thèmes bibliques, tirés notamment de l'Ancien Testament, qui inspirèrent les drames de Ruf et de Jos Murer.

L'hostilité que manifesta en Suisse allemande le XVII^e^ s. à l'égard du théâtre trouva son expression littéraire à Zurich dans la brochure de l'antistès J.-J. Breitinger : *Bedenken gegen Comödien oder Spilen* (1624), dont les effets se firent sentir jusqu'au XIX^e^ s.

Si Zurich n'a jusqu'alors fourni à la littérature allemande et européenne que des œuvres de second ordre, si à l'époque baroque elle s'est tue comme toute la Suisse protestante et a laissé la direction aux cantons catholiques, elle ne devint pas seulement au

XVIII[e] s. le guide de la Suisse alémannique, mais elle prit une part active à la littérature allemande de l'époque du rationalisme, du *Sturm und Drang*, de la littérature classique ; bien plus elle exerça en certaines occasions (avec Gessner, Lavater, Pestalozzi) une influence de portée européenne. C'est ce Zurich qui est décrit dans les souvenirs de Ludwig Meyer von Knonau. L'impulsion était venue du dehors, de Descartes, de Leibniz, de Wolff, et notamment d'Angleterre. Quant aux effets considérables qu'eut cette influence, ils s'expliquent par les circonstances particulières de la Suisse et de Zurich : l'hostilité croissante à l'égard de la France et les anciennes relations des protestants avec la Hollande et l'Angleterre, le détachement qu'éprouvait le public pour des lectures purement édifiantes, la joie causée aux républicains par la liberté manifestée dans la littérature anglaise, l'admiration qu'inspirait l'État libre de Cromwell et de Milton, l'attrait qu'avait pour les théologiens la culture de l'esprit littéraire, attrait qui poussa même J.-J. Bodmer à renoncer à son ministère pastoral. Une activité commerciale intense régnait à Zurich ; d'autre part on cultivait

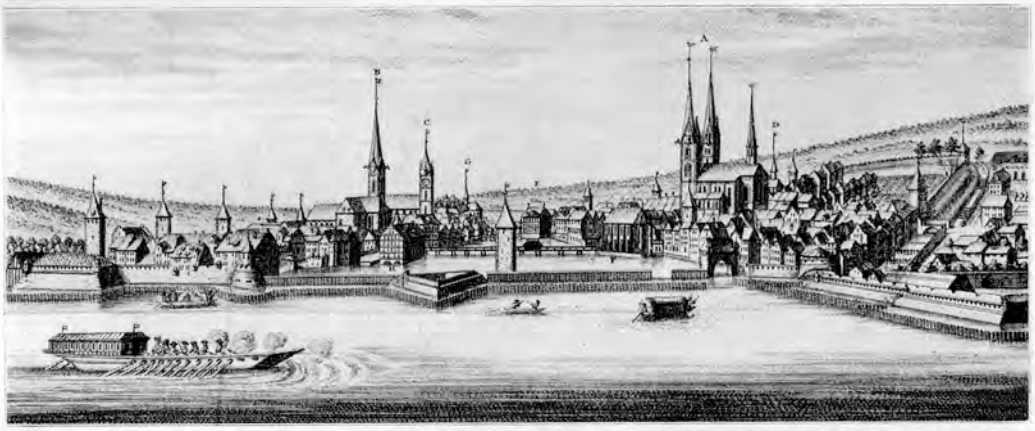

Zurich. La ville vue du lac au milieu du XVIII[e] s. D'après une gravure sur cuivre de D. Herrliberger.

les traditions de famille dans le monde des anciennes familles de la ville, telles que celles des théologiens Breitinger, Lavater, Hottinger, Schweizer, Heidegger, Ulrich, des naturalistes Gessner et Scheuchzer, des artistes tels que les Meyer, les Keller et les Fuessli. C'est ainsi que s'inspirant du *Spectator* d'Adison, *J.-J. Bodmer* (1698-1783) et son ami *J.-J. Breitinger* (1701-1776) publièrent les *Discourse der Mahlern*, la première revue mensuelle littéraire sur sol allemand ; Milton, que Bodmer s'efforça de traduire, devint le modèle de tous ceux qui se vouaient à la poésie, ainsi qu'il ressort de la *Critische Dichtkunst* de Breitinger, dont Bodmer écrivit la préface (1740). Ils considéraient le sentiment et l'imagination comme les véritables sources de l'inspiration poétique, contrairement à l'opinion exprimée par Gottsched, professeur à Leipzig, et préparèrent les voies à la critique de Lessing, ainsi qu'à la nouvelle poésie de l'époque de Klopstock, de Herder et de Goethe. La littérature italienne, notamment les œuvres de Dante, fut répandue par eux dans les pays situés au Nord des Alpes. Les visites que firent à Bodmer Klopstock, Wieland et Gœthe, l'activité déployée en Allemagne par un disciple de Bodmer, *Joh.-Georg Sulzer*, de Winterthour (1720-1779), firent participer la Suisse au grand mouvement littéraire de l'époque. Ce que Bodmer et Breitinger furent à l'époque du rationalisme, *Joh.-Kaspar Lavater* (1741-1801) le fut à l'époque du *Sturm und Drang*, et si Lavater et Bodmer jouèrent en Allemagne un rôle de premier plan, *Salomon Gessner* (1703-1788) s'acquit en France, et même dans une partie de l'Europe, une grande notoriété grâce à ses *Idyllen* et à sa *Tod Abels*. La double vocation de poète et de peintre se retrouve dans un certain nombre de Zuricois, notamment chez son contemporain, le fabuliste Ludwig Meyer von Knonau, plus tard chez Martin Usteri, David Hess, Ulrich Hegner, August Corrodi, mais surtout chez Gottfried Keller. De même que Bodmer trouva en Sulzer un apôtre dévoué, Lavater eut en Christoph Kaufmann, de Winterthour, un digne émule qui dota la littérature allemande de la formule *Sturm und Drang* en imposant ce titre à Klinger pour son drame *Wirrwarr*. Ce terme servit ensuite à désigner toute cette époque agitée.

Zurich n'a pas joué de rôle dans le classicisme allemand, sinon indirectement, par l'amie de Gœthe, Barbara Schulthess, à laquelle on doit d'avoir conservé la première version du *Wilhelm Meister*, et par l'ami du grand poète, Heinrich Meyer, de Stäfa, qui devint son conseiller après le voyage d'Italie.

Jean-Henri Pestalozzi (1746-1827) fut la personnalité marquante de Zurich au début du XIX[e] s. Après l'échec de ses tentatives entreprises pour lutter contre la misère et pour venir en aide à l'humanité, le grand philanthrope et le génial éducateur se révéla poète ; en publiant *Lienhard u. Gertrud* (dès 1781), il dota la littérature allemande du premier roman villageois. Cette œuvre avait été préparée en quelque sorte par celle du médecin de ville *Joh.-Kaspar Hirzel* (1725-1803), ami de Bodmer et biographe de Sulzer, qui écrivit *Die Wirtschaft eines philosophischen Bauers* (Kleinjogg 1761) et par l'autobiographie d'Uli Bräker « le pauvre homme du Toggenbourg » édité par Joh.-Heinrich Fuessli.

Zurich, comme d'ailleurs le reste de la Suisse, ne participa que peu au mouvement romantique. Les Zuricois cultivèrent de préférence l'histoire, préparés qu'ils étaient par les œuvres historiques et les poèmes de Bodmer, par les drames patriotiques de son biographe, J.-J. Hottinger, par les chants helvétiques de Lavater, et par les travaux de tout un groupe d'historiens zuricois (Hch. et Joh.-Conrad Fuessli, J.-Hch. Schinz, J.-C. Faesi, H.-J. Leu, le pasteur Hch. Waser). *Martin Usteri* (1736-1827) écrivit des ballades et des récits inspirés des vieilles chroniques, ouvrant ainsi la série des nouvelles historiques en prose. Il fut aussi le créateur de l'idylle écrite en dialecte, de l'idylle de petite ville avec *De Herr Heiri*, de l'idylle villageoise avec *De Vikari* ; la même vocation double se retrouve chez *August Corrodi* (1826-1885) de Winterthour, qui fut d'abord l'imitateur d'Eichendorff, mais dont les idylles écrites en dialecte recueillirent l'éloge de Jakob Grimm. Le biographe de Martin Usteri, *David Hess* (1770-1845) se montra remarquable dans la peinture des mœurs et la biographie avec *Die Badenfahrt* (1818), son *Salomon Landolt* (dont Keller s'inspira pour décrire

son *Landvogt von Greifensee*), et la biographie de sa cousine Anna-Magdalena Hess et de son mari Joh.-Kaspar Schweizer, qui vivaient à Paris à l'époque de la Révolution. Les auteurs qui suivirent, d'Ulrich Hegner à Leonhard Widmer, font la transition entre l'époque romantique et le réalisme. *Ulrich Hegner* (1759-1840) publia *Salys Revolutionstage*, premier roman peignant des événements contemporains, et cette œuvre, comme sa *Molkenkur*, fait de lui une sorte de successeur de Pestalozzi et un précurseur de Gotthelf. Les ballades et les légendes de *Joh.-Jak. Reithard* (1805-1857) trahissent l'influence de Fouqué et d'Usteri. Comme Pestalozzi, *Jakob Stutz* (1801-1877) a cherché, par ses tableaux de la vie populaire, à améliorer l'existence du peuple ; mais son œuvre *Brand von Uster* (1836) fit de lui le créateur de la tragédie réaliste paysanne, un genre qui ne devait s'affirmer que beaucoup plus tard. *Leonhard Widmer* (1808-1868), l'auteur de *Trittst im Morgenrot daher*, est un précurseur de Gottfried Keller puisque son cantique suisse, comme *O mein Heimatland !* de Keller, est devenu un second hymne national.

Avec Gottfried Keller, Conrad-Ferdinand Meyer et Heinrich Leuthold, la littérature zuricoise atteignit son point culminant. *Heinrich Leuthold* (1827-1879) formé à l'école poétique municoise, est comme Keller un poète lyrique, tandis que son souci de la forme l'apparente à Meyer ; c'est un maître dans l'art d'écrire, un traducteur habile d'œuvres lyriques étrangères. En *Gottfried Keller* (1819-1890), Zurich a donné à la littérature allemande l'un des plus grands maîtres du réalisme poétique. Dans *Der grüne Heinrich*, qui est le récit de la vie de l'artiste, celui-ci n'a pas seulement fourni la matière du roman didactique de notre époque ; son double talent de peintre et de poète lui a permis de donner à sa langue couleur et relief. La vie des petits bourgeois de Zurich et des localités avoisinantes lui a fourni le cadre, le fond et une partie des motifs de cet ensemble de nouvelles que sont *Die Leute von Seldwyla*, tandis que dans ses œuvres lyriques d'inspiration patriotique et politique, dans ses nouvelles : *Das Fähnlein der sieben Aufrechten* ; *Frau Regel Amrein und ihr Jüngster*, ainsi que dans son dernier roman, *Martin Salander*, il a décrit l'époque où, sous la forte impulsion de Zurich, la Confédération s'est édifiée sur des principes largement libéraux. Si Keller a, dans ses *Zürcher Novellen* continué la tradition de la nouvelle historique, *Conrad-Ferdinand Meyer* (1825-1898) apparaît comme le maître du roman historique. Formé à l'école du style français et de l'art plastique italien, conseillé dans le détail par ses amis les historiens Georg et Friedrich von Wyss et par l'historien d'art J.-R. Rahn, il s'inspire pour ses récits et ses ballades des faits tragiques de l'histoire et continue la lignée des auteurs zuricois de notoriété européenne. Son art lyrique a trouvé le premier l'expression parfaite pour traduire le sentiment qu'inspire l'Alpe à ceux qui ont su la découvrir. Il achève ainsi ce que Konrad Gessner, Josias Simmler et Joh.-Jak. Scheuchzer avaient commencé et que d'autres Zuricois, Eugen Hasler et Hans Rölli ont continué. Ce fut le mérite de quelques Zuricois de répandre ce sentiment de l'Alpe, notamment de *Ernst Zahn* (* 1867), de *J.-C. Heer* (1859-1925) et de *Jakob Bosshart* (1862-1924). Zahn et Bosshart continuent la lignée de ces poètes qui voulurent être aussi les éducateurs du peuple. Par son roman *Der Rufer in der Wüste* (1921), le dernier se range au nombre des écrivains qui s'érigent en accusateurs de l'époque qui aboutit à la guerre mondiale, et proclament la nécessité d'un changement des mœurs.

Notre époque, détachée des traditions, à la recherche de voies nouvelles et divisée entre des tendances si diverses trouve peut-être son expression la plus adéquate dans l'œuvre de *Robert Faesi* (* 1883). Dans ses œuvres de jeunesse et une partie de son activité littéraire, il continue la tradition qui de Keller et de Meyer et de leur ami *Adolf Frey*, le successeur de Jak. Bächtold dans la chaire d'histoire de la littérature à l'université de Zurich, aboutit à l'époque présente ; auteur dramatique, lyrique et essayiste, Faesi puise ses thèmes dans les remous des événements contemporains. Des écrivains de notre temps, il faut mentionner, les lyriques : *Karl Stamm* (1890-1919), *Gustav Gamper* (*1873), *Hans Reinhart* (* 1880), *Max Geilinger* (* 1884), *S.-D. Steinberg* (* 1889), *Konrad Bänninger* (* 1890), *Albert Ehrismann* ; les conteurs *Traugott Vogel* (* 1894), *Hermann Weilenmann* (* 1893), *Albin Zollinger* (* 1895), les auteurs dramatiques *Hans Ganz* (* 1890) et *Edouard Liehburg* (appartenant à la famille de C.-F. Meyer) et l'historien de la littérature et essayiste *Edouard Korrodi* (* 1885), rédacteur du feuilleton littéraire de la *NZZ*.

Parmi les femmes de lettres de Zurich, le nom le plus connu est celui de *Johanna Spyri* (1827-1901), l'auteur de *Heidi* et d'autres histoires pour les enfants ; elle était la fille de la poétesse zuricoise *Meta Heusser-Schweizer* (1797-1867). Elle a trouvé, tout récemment de dignes émules en *Nanny von Escher* († 1932), *Olga Amberger* et *Dorette Hanhart*. Dans la poésie écrite en dialecte se sont distingués en particulier, à côté de leurs aînés : *W.-S. Niedermann*, *Leonh. Steiner*, *Ernst Eschmann*, *Emil Sautter*, *Richard Schneiter*, et *Emilie Locher-Werling*. Le festival populaire fit ses débuts avec *Heinrich Weber* (1821-1890), pasteur à Höngg. Les associations qui se trouvent à la tête du mouvement littéraire sont : le *Lesezirkel Hottingen* et la *Literarische Vereinigung in Winterthur*. Nombre de poètes suisses, qui ne sont pas Zuricois, se rattachent plus ou moins à la vie littéraire zuricoise par leur profession, ou par un séjour prolongé dans le canton : *C. Spitteler*, *Heinrich Federer*, *Meinrad Lienert*, *Emil Ermatinger*, *Ad. Vögtlin*, *Fritz Marti*, *Hans Trog*, *Gott. Bohnenblust*, *Konrad Falke* (Karl Frey), *Felix Möschlin*, *Jakob Bührer*, *Paul Ilg*, *Max Pulver*, *Charlot Strasser*, *Hermann Hiltbrunner*, *Otto Wirz*, *C.-F. Wiegand*, *Maria Waser*, *Johanna Siebel*, *Esther Odermatt*. Zurich fut souvent le refuge d'écrivains allemands : Richard Wagner, Herwegh, Freiligrath, Kinkel, Fr.-Th. Vischer, Karl Henkell, John-Henry Mackay, Carl et Gerhard Hauptmann, Frank Wedekind, etc. Sur la plupart d'entre eux voir leurs notices dans le *DHBS*.

Bibliographie. Bächtold. — Ad. Frey : *Schweizer Dichter.* — Jos. Nadler : *Literaturgesch.* — Emil Ermatinger : *Dichtung und Geistesleben der deutschen Schweiz.* — Otto v. Greyerz : *Schweizer Dichtung*, dans *Reallex. der deutschen Lit.* — *Die Schweiz im deutschen Geistesleben* spécialement vol. 2, 3, 6, 8, 9, 12, 19, 20, 32, 33, 36, 39, 40, 52, 59, 60, 66, 67. — J.-C. Mörikofer : *Die schweiz. Lit. des 18. Jahrh.* — G. de Reynold : *Hist. littéraire de la Suisse au XVIII^e s.* — R. Weber : *Nationalliteratur* I-IV. — Schollenberger : *Grundriss.* — E. Korrodi : *Schweizer Literaturbriefe.* — Rob. Faesi : *Gestalten u. Wandlungen schweiz. Dichtung.* —P. Lang : *Zeitgenös. Schweizer Dramatiker.* — Meyer v. Knonau : *Der Canton Zürich* II, p. 68. — K. Dändliker : *Stadt und Kt. Zürich.* — Walter Muschg : *Zürcher Geist.* — M. Hürlimann : *Die Aufklärung in Zürich.* — H. Schnorf : *Sturm und Drang in der Schweiz.* — R. Faesi et Ed. Korrodi : *Das poetische Zürich.* — S. Zurlinden : *Hundert Jahre. — 150 Jahre N. Z. Z.* (1930). — Reinh. Rüegg : *Die ersten 50 Jahre des Zürcher Stadttheaters.* — E. Müller : *Die Glanzzeit des Zürcher Stadttheaters.* — Hedw. Bleuler-Waser : *Leben... des Lesezirkels Hottingen.* — Emil Sautter : *Fünfundzwanzig Jahre Lesezirkel Hottingen.* [E. Müller.]

E. Beaux-Arts. 1. *Architecture.* Les plus anciens vestiges des monuments d'architecture zuricoise au moyen âge datent de l'époque carolingienne : 1. L'abside du Fraumünster qui remonte certainement à l'époque de la construction de cette église en 853 ; 2. des parties de l'église consacrée en 874 : dans l'ancienne abside la crypte, dont la disposition avec confession et couloirs correspond au plan de Saint-Gall, de 830 environ ; puis des fragments (base de colonne, chapiteau à feuille de roseau). Selon les restes de murs situés sous la paroi Ouest actuelle, l'église carolingienne occupait la même surface que l'église actuelle. Le Grossmünster, de style roman, à l'exception du faîte des tours, a été édifié en diverses étapes ; après un incendie en 1078, on y fit deux cryptes voûtées (voûtes d'arêtes sur colonnes) ; la partie contenant l'autel et le chœur, voûtés de même (avant 1117). Une partie de l'ornementation sculpturale révèle l'œuvre de maîtres lombards. Une autre (surtout dans la

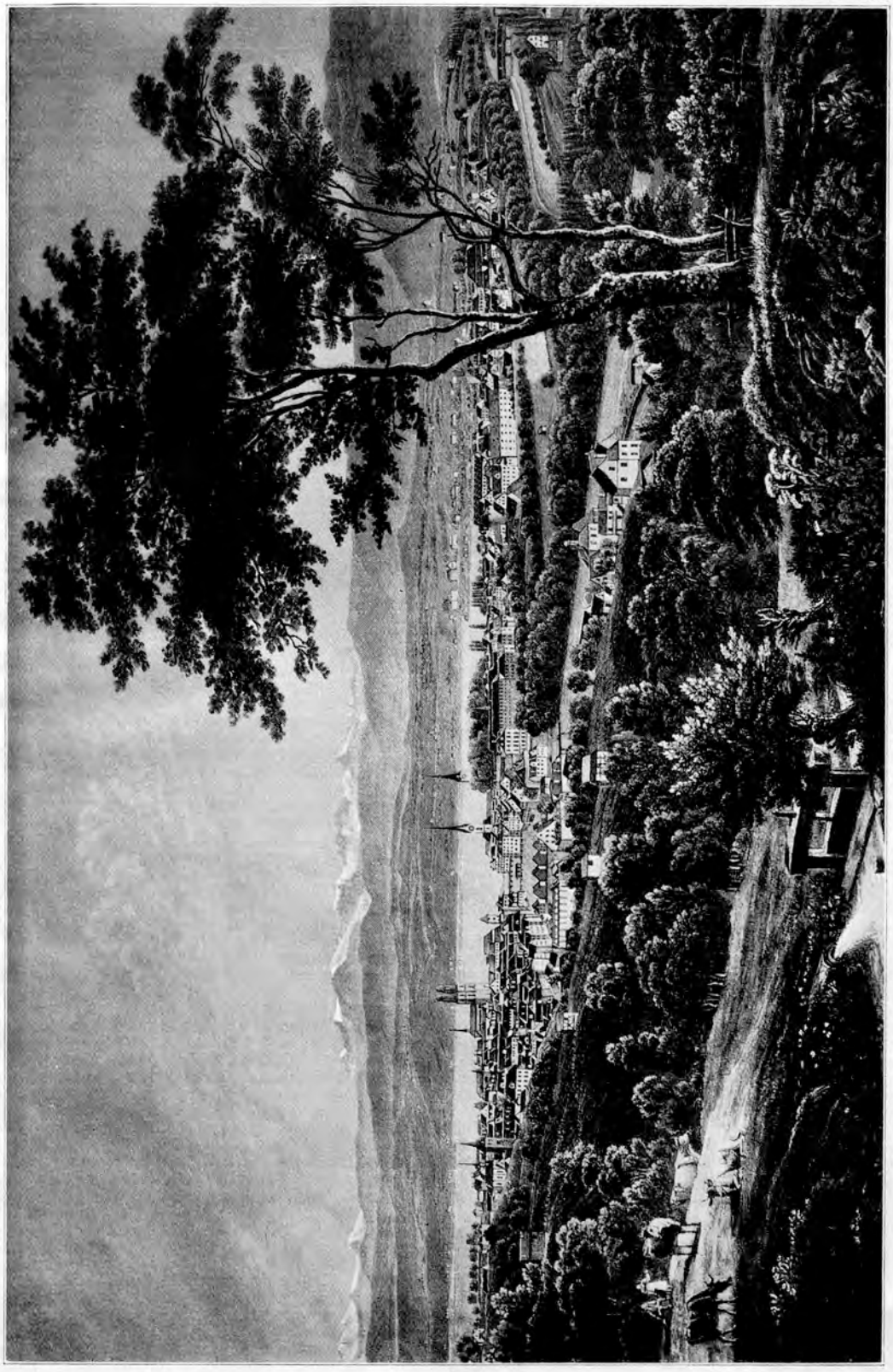

Zurich vers 1840. D'après une aquarelle de J.-J. Sperli.

nef et au portail principal au Nord), s'apparente à celle qu'on trouve dans le Roussillon et dans les Pyrénées orientales. La nef a été construite entre 1130 et 1190 environ. D'après le type lombard (Saint-Ambroise à Milan), on avait commencé à construire une église avec tribunes occidentale et latérales. Entre 1227 et 1278 furent construites les parties hautes et la voûte de la nef principale ; le chœur fut surélevé et reçut une nouvelle voûte. Au mur surélevé du chœur on constate des marques de tâcherons identiques à celles qui figurent dans le cloître du couvent des dominicains construit en 1230-1240 et dans les parties basses du chœur de l'église du Fraumünster. Le cloître du Grossmünster, qui a été reconstruit en 1840 date de 1200 ; la chapelle des douze apôtres d'environ 1300. Le chœur aménagé dans le clocher de l'église de Saint-Pierre remonte aussi au XIII[e] s. Du Fraumünster sont d'origine romane : les vestiges du cloître datant de 1145-1170 environ, la tour Sud privée de sa flèche avec ses demi-colonnes et ses corniches d'arcatures de 1170, la tour Nord, de 1230 à 1240, avec sa chapelle, de style pur, enfin le vaste chœur à chevet rectangulaire qui dans ses hautes et sveltes fenêtres en plein cintre trahit le verticalisme de l'art gothique. La nef de l'église des dominicains *(Predigerkirche)* est dans son essence de style roman, jadis avec plafond plat. A la campagne, la meilleure œuvre est le portail principal de l'église romane détruite du couvent de Rheinau. Il se trouve dans la tour Sud de l'église actuelle. A Zurich les constructions profanes de style roman sont quelques tours modifiées (Brunnenturm, Grimmenturm, Bilgeriturm) et un plafond en charpente avec ornements héraldiques et une cheminée de la maison zum Loch (Musée national) de 1304 ; à la campagne, les tours d'habitation dans les châteaux encore intacts : Elgg, Girsberg, Goldenberg, Greifensee, Hardturm, Hegi, Kibourg, Maur, Mörsburg, Wetzikon, Wyden.

Le style gothique apparut tard à Zurich, en 1270 dans le transept du Fraumünster. Vers 1300, on n'ose pas encore percer complètement les murs entre les contreforts de l'imposant chœur de l'église des dominicains. La nef de l'église des augustins, très simple, remaniée vers 1320, était autrefois recouverte d'un plafond plat. Le gothique pur, assez sobre, se rencontre dans le vaisseau de l'église des cisterciens à Cappel, consacrée en 1349.

La sobriété des nouvelles églises conventuelles apparaît aussi dans la nef et les collatéraux du Fraumünster dont la construction n'avança que lentement (ils ne furent voûtés que vers 1400). Le tracé compliqué des meneaux et nervures du cloître des cordeliers date de la première moitié du XV[e] s. et l'ossuaire de la tour Nord du Fraumünster (entrée actuelle) est de 1437. En fait d'églises gothiques à la campagne, il n'existe actuellement que quelques chœurs (Altstetten, vers 1418), la crypte gothique d'Elgg, très rare en son genre (1415), et l'église triangulaire de Greifensee, unique en son genre, aménagée avec un seul pilier central dans un angle des murs du bourg.

Vers la fin du XV[e] s., la construction devint partout plus intense. On rencontre pour la première fois les noms des artistes constructeurs : 1477 au jubé du Fraumünster. Hans Felder l'ancien, d' « Œttingen im Ries » près Nördlingen, construisit la Wasserkirche avec nef unique et voûte à filet ; on attribue à son école les églises de Metmenstetten, de Meilen et de Maschwanden. En 1488-1490, les deux tours du Grossmünster sont dotées de hautes flèches et de l'étage gothique de la tour Sud (conservé). L'œuvre la plus importante est la nef de l'église paroissiale de Winterthour (commencée en 1501), non voûtée. Le style gothique profane est représenté par de modestes maisons à la Schipfe, modifiées plus tard, et au Königsstuhl (Stüssihofstatt) à Zurich. Le Musée national possède en fait d'intérieurs : la chambre d'Helfenstein de 1489 et deux salles de la dernière abbesse Catharina von Zimmern (1507) avec des sculptures en champ levé peintes, provenant de l'abbaye du Fraumünster. Le plafond qui présente la plus grande valeur artistique se trouve à l'abbaye des Forgerons, un plafond avec des nervures de bois, des médaillons sculptés et des sculptures en champ levé dans les frises de Hans Küng (1520).

Il n'existe dans tout le territoire de Zurich aucun édifice de style Renaissance ; de même les boiseries Renaissance ne sont pas nombreuses dans les maisons particulières. La plus brillante, de 1552, provenant du Seidenhof, se trouve au Musée national. La Réformation marqua la fin du mouvement artistique dans la construction des églises. Les anciennes églises et chapelles suffisaient aux besoins du culte. On ferma les chœurs et l'on obtint de la sorte une salle simple et carrée, favorable à la prédication. Lorsqu'on construisit vers 1600 quelques rares églises à la campagne, on maintint la disposition des anciennes églises catholiques ; on utilisa cependant le chœur pour la foule des fidèles. Plus tard on donna au chœur la même largeur et finalement aussi la même hauteur qu'à la nef.

Ce type baroque unifié (une salle de prédication allongée) fut appliqué entre 1680 et 1720 à de grandes églises de campagne avec toit pesant et une tour à côté du chœur. La seule entreprise importante fut l'aménagement intérieur de Saint-Pierre, dont les galeries, sous l'influence lombarde et sous celle de la Suisse primitive (Sachseln), furent pourvues de deux rangées de colonnes avec arcades en plein cintre, les plafonds décorés de guirlandes (1705-1706). L'église du couvent de Rheinau construite de 1705 à 1710 par Franz Beer, du Vorarlberg, est la seule église monumentale bâtie au XVIII[e] s. sur le territoire zuricois ; c'est une église typique du « modèle des Vorarlbergiens » (nef, chapelles latérales qui atteignent la hauteur de la nef, galeries, deux tours de façade). Le style profane se traduit par une disposition du plan en long, à l'extérieur par sa simplicité et ses proportions harmonieuses. Le plus beau spécimen de l'architecture profane du temps est l'hôtel de ville (1694-1698) dont les façades, composées à la manière de la Renaissance, trahissent dans leurs détails le style baroque.

Au début du XVIII[e] s. apparaît à Zurich le type de la maison gothique à fenêtres dans les formes du style baroque (Charpentiers 1708, Saffran 1719-1723). Des ornements de stuc qui encadrent des peintures de plafond (maison des Tailleurs et demeures particulières) démontrent l'intrusion des artistes du Sud de l'Allemagne, à côté desquels figurent quelques Italiens, tels que G. Appiani qui décora la Schipf à Herrliberg.

Le plan baroque qui dispose tous les locaux sur l'axe de la salle principale d'après le système français, apparaît pour la première fois au Beckenhof (1742). Des motifs baroques plus importants se manifestent plus tard à l'extérieur : avant-corps et comble brisé (toit Mansard) à la Meise (1752-1757) et au Rechberg (commencé en 1759). Ces édifices construits par le meilleur architecte du « rococo », David Morf, qui sut unir au plan des théoriciens français les façades du baroque viennois.

L'art architectural de la campagne fait son apparition vers le milieu du XVIII[e] s. avec d'imposantes maisons de bois (Hombrechtikon, Marthalen, Stammheim). L'élargissement de l'axe donne un nouveau type d'églises (l'église large) dont les plus remarquables : Hombrechtikon (1759), Wädenswil (1767), et (en projet du moins) Horgen (1782) et Kloten (1786), sont l'œuvre de Joh.-Ulrich Grubenmann. Le classicisme se manifeste avec plus de diversité dans les édifices profanes. Parmi les meilleures œuvres citons l'ancien orphelinat, construit d'après les plans de G.-M. Pisoni alors à Soleure, (1765-1771), le Helmhaus (1791-1794), de Bluntschli l'aîné, et le Schönenhof (1812), de Hans-Kaspar Escher.

Le passage du classicisme à une architecture d'abord plus simple, puis inspirée par les modèles plus riches de la Renaissance est marqué par l'œuvre de Leonard Zeugheer dans l'église de Neumünster (1839), dans d'autres édifices à Zurich et dans l'ancien musée de Winterthour (1842). Dans les hôtels construits par D. Pfister (Baur en ville 1837) comme dans le gymnase de Wegmann (commencé en 1837) apparaît de nouveau le verticalisme du style gothique de concert avec les formes du classicisme.

Le plus grand architecte du XIX[e] s. est G. Semper

qui construisit l'École polytechnique (1859-1864), l'observatoire de Zurich (1860) et l'hôtel de ville de Winterthour (1865-1869). Ses meilleurs disciples furent Lasius (ancienne banque de Zurich), Frédéric Bluntschli (église Renaissance à coupole à l'Enge). La grande période de construction des années 1870 à 1880, où domine le style baroque modéré, trahit nettement l'influence de Paris (quartiers de maisons d'habitation, bâtiments d'administration, maisons de commerce, etc.). En matière de construction d'églises, c'est le gothique moderne qui domine, puis la construction de briques avec détails gothiques, et la Renaissance allemande. Dans le bâtiment profane, la Renaissance est suivie d'un baroque modéré qui se manifeste dans la construction d'hôtels de banques, de compagnies d'assurances, le néo-gothique apparaît à l'hôtel de ville de G. Gull (1898). Le sytle gothique appliqué au Musée national par Gull (1893-1898) paraît mieux approprié. Des architectes étrangers, Fellner et Hellmer à Vienne, construisirent en 1890 le théâtre municipal, en 1893-1895 la Tonhalle. Vers 1900 débuta le mouvement du Heimatschutz qui remit en honneur l'architecture du XVIII[e] s.

2. *Sculpture.* La sculpture la plus ancienne est la sculpture décorative. La base et les chapiteaux de l'ancien Fraumünster sont de l'époque carolingienne ; les bas-reliefs du cloître du Fraumünster (1145-1170) sont de style roman, de même que quelques reliefs à l'intérieur et au portail principal du Grossmünster, de nombreux chapiteaux avec oiseaux, griffons, lions, feuillage et rinceaux. Certains motifs décèlent l'école de Pavie, mais la plupart sont inspirés par l'art du Roussillon et des Pyrénées orientales, qui pour leur part dépendent de l'art maure et même sassanide (1130-1190). Les plus riches de ces sculptures sont les motifs décoratifs du cloître du Grossmünster, vers 1200, dont copie exacte a été faite en 1840. Un cavalier à la tour Nord, la partie inférieure de la statue de Charlemagne à la tour Sud du Grossmünster, mais avant tout la dalle funéraire d'Ulrich de Regensberg au Musée national, l'ancien sceau de la Prévôté, les stalles du chœur de l'église de Cappel, les clefs de voûte du transept du Fraumünster et quelques chapiteaux révèlent une époque florissante de la sculpture zuricoise vers 1300. L'art gothique postérieur se manifeste, sous une forme sobre, dans les dalles funéraires de Diethelm de Toggenbourg provenant de Bubikon (Musée national) et de Bernard Gradner à Eglisau († 1489), dans la partie supérieure de la statue de Charlemagne, etc. La Renaissance est représentée par une Madone d'importation lombarde qui ornait autrefois la maison de la Blanche demoiselle (Musée national), les enseignes de certaines maisons, des figures de fontaines ; le baroque apparaît dans d'autres enseignes de maison, dans la fontaine Minerve-Bellone (Musée national) et surtout dans l'ornementation de l'hôtel de ville : 23 bustes, masques, poissons, feuilles et guirlandes exécutés d'après les dessins du Bâlois Joh.-Jakob Keller (1698). L'église du couvent de Rheinau contient les motifs les plus importants de la statuaire : le maître-autel 1723, de J.-Th. Sichelbein ; stalles du chœur 1707-1710, de A.-J. Tschupp ; le tombeau de saint Fintan, également de Tschupp, autels sculptés, etc. Au cours du XVIII[e] s., les fontaines de Zurich se multiplient, et autour du Tyrolien Franz-Ludwig Wind, établi à Kaiserstuhl et dont les masques de la Meise sont l'œuvre principale (achevés en 1757), se groupe toute une école d'artistes qui laisse après elle des fontaines ornées de vases et de figures. Des travaux plus simples datant de la même époque ornent bon nombre de petites villes zuricoises. Le Wurtembergeois Valentin Sonnenschein crée de fins modèles pour la fabrique zuricoise de porcelaine au Schoren. Zurich possède en la personne d'Henri Keller, établi en Italie, un éminent sculpteur de style classique. La ville est pauvre en art plastique de la première moitié du XIX[e] s. ; mais la grande période constructive des années 1880 réveilla l'art de la sculpture. On érige le monument de Zwingli (de H. Natter, 1885), celui d'Alfred Escher (de R. Kissling, 1889), celui de Pestalozzi (de H. Siegwart, 1898) ; on procède à l'importante décoration sculpturale du bâtiment de physique de l'École polytechnique (Kissling 1890), du bâtiment principal des postes et du Palais Henneberg (cortège de bacchantes, d'Adolf Meyer 1899). Kissling et Meyer sont les sculpteurs zuricois de la fin du XIX[e] s., le vingtième voit éclore un nombre infiniment plus grand de talents.

3. *Travaux d'orfèvrerie.* Les seules œuvres d'inspiration religieuse qui soient conservées proviennent de Rheinau ; le plus ancien objet est une tête de saint Maurice, de 1206, conservée dans un reliquaire de Dumeisen de Rapperswil (1668) ; une tête de saint Blaise, du XV[e] s. (Musée national), puis des statuettes en argent bosselé, des monstrances, des calices de messe et un reliquaire du XVII[e] s. La Réformation a anéanti les trésors d'argenterie des autres églises. Nombreuses sont par contre les pièces d'orfèvrerie profane de qualité supérieure : les coupes, surtout les coupes des abbayes d'artisans (les plus belles se trouvent au Musée national), les ouvrages de Félix Keller (1562-1599), d'Abraham Gessner (1571-1613), d'Hans-Peter Rahn (1591-1629), de Diethelm Holzhalb (1600-1644), d'Hans-Heinrich Riva (1616-1660), de Melchior Ambüel (1618-1654), des deux Hans Scheuchzer (1607-1636) et (1646-1687), etc., les œuvres plus récentes de H.-C. Weber (1766 à env. 1830). Hans-Jakob Stampfer (1507-1579) et Heinrich Bullinger (1784-1849) furent de remarquables médailleurs.

4. *Peinture et gravure.* Les plus anciennes peintures remontent à la fin du XIII[e] s. : un cycle des saints Felix et Regula provenant de Saint-Jacques (en copie seulement), une Madone au Grossmünster, les symboles des évangélistes dans le chœur du Fraumünster, peints vers 1270, des tableaux dans la chapelle de la Madone du Grossmünster (copies en couleurs), des scènes d'une légende de sainte Madeleine dans le chœur du Fraumünster peintes vers 1300 et assez effacées. Les peintures héraldiques de la maison zum Loch remontent à 1304, de même la célèbre *Wappenrolle* de Zurich. Il est probable que le codex Manesse soit d'origine zuricoise. Le XIV[e] s. est représenté par des fresques à Oberstammhein, à Brütten, à Oberwinterthur, à Cappel, à Winterthour, à Fällanden, à Bassersdorf et dans les arcades du chœur du Grossmünster. La chapelle du château de Kibourg contient le dernier cycle complet de fresques.

De 1437 à 1525 la *Lux- u. Loyen Bruderschaft* réunit à Zurich des artistes locaux et étrangers. L'œuvre du peintre zuricois dit « à l'œillet », peintre sobre influencé par Schongauer, est bien certainement la première qu'on puisse délimiter. Elle a été attribuée récemment (Rott) à Peter Zeiner (1464-1510), autrefois (Hugelshofer) à Hans Leu l'ancien (1465-1507). Le Maître « à la violette », était, d'après Rott, Hans Leu l'ancien établi à Zurich, mais probablement d'origine souabe. Ce n'est qu'avec Hans Leu le jeune (env. 1490-1531) qu'apparaît une véritable individualité d'artistes ; à l'époque où florissait la peinture suisse, il représente Zurich sans égaler des peintres plus célèbres tels que Nicolas Manuel et Urs Graf. Les meilleurs artistes se mirent à la peinture des vitraux. La Réformation mit fin à la peinture religieuse. Il ne restait que le portrait, l'illustration des livres et, dans la peinture sur verre, le vitrail de famille. Hans Asper (1499-1571) a fait le portrait des hommes les plus remarquables de la Réformation. Jost Ammann (1539-1591), un des artistes les plus féconds, a, dans ses illustrations de livres exécutées à Nuremberg, laissé une œuvre abondante représentative des mœurs du temps et en outre portraituré ses contemporains sur cuivre et sur bois.

Une famille d'artistes, les Meyer, a joué un rôle essentiel dans l'art local zuricois, didactique et mesuré. Winterthour a donné naissance à Anton Graff, un des plus célèbres portraitistes de la seconde moitié du siècle. Salomon Gessner (1730-1788) illustra lui-même ses poèmes ; il a dessiné et peint à la gouache des paysages. Joh.-Kaspar Füssli (1706-1782) s'est acquis une notoriété par sa *Gesch. der besten Künstler in der Schweiz.* Joh.-Rudolf Füssli (1709-1793) a publié en 1763 l'*Allgemeines Künstler Lexicon*, que compléta son fils Heinrich. Le fils de Joh.-Kaspar, Joh.-Heinrich Füssli (1741-

1825), établi à Londres, fut le plus génial des artistes zuricois et prépara la voie au romantisme. La tendance classique et académique eut en Heinrich Meyer (1760-1832), ami de Gœthe, et en Heinrich Lips, de Kloten (1758-1817), ses meilleurs représentants. Parmi les nombreux artistes du XIX^e s. dont la série prend fin avec le peintre de la fantaisie allégorique, Albert Welti (1862-1912), citons le peintre d'histoire Ludwig Vogel (1788-1879) et le peintre animalier Rudolf Koller (1828-1905). Dès 1900 la peinture zuricoise s'est richement épanouie et a fait de Zurich une vraie ville d'art.

5. *Peinture sur verre.* De la peinture sur verre du XIV^e s. il ne subsiste que trois fenêtres à Cappel, puis on perd complètement ses traces jusqu'à l'époque où le vitrail de famille apparaît, vers la fin du XV^e s. Le premier maître zuricois, Lux Zeiner (cité de 1479 à 1513), appartient à l'école gothique tardive. La Renaissance marque l'apogée de la peinture sur verre zuricoise avec les noms célèbres d'Ulrich Ban († 1576), de Niklaus Bluntschli (1525-1605), de Karl von Egeri († 1562), de Jos Murer (1530-1580) et ses fils Christof (1558-1614) et Josias (1564-1630). Les meilleurs maîtres du XVII^e s. sont Hans-Jakob Nüscheler I (1583-1654) et Hans-Jakob Nüscheler II (1614-1658), ainsi que Hans-Wilhelm Wolf (1638-1710). Cet art disparaît à Zurich au XVIII^e s.

Mentionnons, pour terminer, l'industrie artistique des poêliers zuricois qui florissait à Winterthour aux XVI^e, XVII^e s. et encore au début du XVIII^e s., avec les célèbres artistes Erhart, Pfau, Graf et Sulzer, et dans la seconde moitié du XVIII^e s. à Zurich (Bachofen, Locher).

Bibliographie. J.-R. Rahn : *Gesch. der bildenden Künste.* — J. Zemp : *Baugesch. des Fraumünsters*, dans *MAGZ* 1914. — O. Homburger : *Studien zur roman. Plastik am Grossmünster*, dans *Oberrhein. Kunst* 1928. — K. Escher : *Die beiden Zürcher Münster.* — H. Wiesmann : *Der Chor des Grossmünsters.* — P. Ganz : *Die kirchl. Baudenkmäler des alten Zürich.* — H. Zeller-Werdmüller : *Zürch. Burgen*, dans *MAGZ* 1893-1895. — *Bürgerhaus* IX et XVIII. — C. Bär : *Die bürgerlichen Baudenkmäler des alten Zürich.* — E. Aftergut : *Reform. Kirchen im Kt. Zürich.* — H. Fietz : *Rheinau.* — H. Hoffmann : *Bürgerbauten der alten Schweiz.* — Le même : *Die klassizistische Baukunst in Zürich.* — *MAGZ* 1933. — Le même : *Schweizer Rat- u. Zunftstuben.* — *Festschrift Polytechnikum*, 1903. — S. Vögelin : *Das alte Zürich.* — *SKL.* — F.-O. Pestalozzi : *Bilder aus fünf Jahrhunderten.* — Ludwig Schulthess : *Kirchen, Burgen und Schlösser der Landschaft Zürich.* — E. Rehfuss : *Hans Felder.* — *Nbl. der Kunstgesellschaft.* — J.-R. Rahn : *Geschnitzte Holzdecken*, dans *Festschrift z. Einweihung des Landesmuseums.* — P. Meintel : *Zürcher Brunnen.* — H. Zeller-Werdmüller : *Zur Gesch. des zürcher. Goldschmiedehandwerks.* — E. Hahn : *Jakob Stampfer*, dans *MAGZ* 1915. — W. Hugelshofer : *Die Zürcher Malerei bis zum Ausgang der Spätgotik*, dans *MAGZ* 1928-1929. — I. Futterer : *Spätgotische Bildwerke der Schweiz.* — W. Wartmann : *Tafelbilder des XV. u. XVI. Jahrh. 1430-1530.* — W. Hugelshofer : *Hans Leu d. J.*, dans *ASA* 1923-1924. — H. Rott : *Quellen u. Forschungen zur süddeutschen u. schweizerischen Kunstgeschichte im XV. und XVI. Jahrhundert*, 1933. — H. Helmerking : *Samuel Hofmann.* — H. Wölfflin : *Salomon Gessner.* — A. Federmann : *Heinrich Füssli.* — O. Waser : *Anton Graff.* — H. Lehmann : *Zur Geschichte der Glasmalerei in der Schweiz* II. — Le même : *Lukas Zeiner und die spätgotische Glasmalerei in Zürich*, dans *MAGZ* 1926. — H. Meyer : *Die schweizerische Sitte der Fenster- und Wappenschenkung.* — Karl Frei : *Zürcher Porzellan*, dans *Die Museen der Schweiz.* [H. HOFFMANN.]

F. MILITAIRE. 1. *Jusqu'à la chute de l'ancienne Confédération. a) Infanterie.* Les manuels de ville et l'ancienne chronique zuricoise ne contiennent que peu de renseignements sur l'organisation militaire de Zurich au XIV^e s. et encore ces données sont-elles peu importantes. Au début du XV^e s., les renseignements deviennent plus nombreux ; c'est ainsi qu'on constate à cette époque une forte augmentation du corps des arbalétriers. Des transformations beaucoup plus importantes furent opérées durant la guerre de Zurich, du fait de la nouvelle tactique des Confédérés qui, après la défaite d'Arbedo en 1422, avaient adopté comme arme la longue pique. Nous trouvons à ce sujet des renseignements dans un travail d'état-major, de 1442-1443, déposé aux archives de l'État de Zurich, document unique en son genre, bien qu'incomplet. Il comporte une organisation des troupes divisées selon les armes, un projet d'ordre de bataille et un rôle des hommes avec leurs noms, qui ne comprend à vrai dire qu'une partie du ban, car la reprise des hostilités en 1443 empêcha l'achèvement de ce travail. Ces travaux préparatoires ne visent que l'élite des troupes zuricoises, environ la moitié de l'effectif total : 473 arbalétriers, 61 arquebusiers, 635 piquiers, 1591 *kurtz werinen*, principalement des hallebardiers. La troupe était disposée en trois contingents : celui précédant la bannière (avant-garde) ; le gros des troupes (masse de combat) et l'arrière-garde. Le document renseigne sur la disposition des défenses à droite de la bannière et, pour une partie, à gauche de la bannière. Les troupes d'attaque formaient un carré de 56 hommes de front et de 20 hommes en profondeur. Autour de ce carré se trouvaient une partie des piquiers, probablement sur trois rangs. Il en était de même pour l'avant-garde et pour l'arrière-garde. Les arquebusiers, arme spéciale, formaient un organisme indépendant et se tenaient une bonne partie d'entre eux du moins, en tête de l'avant-garde. Le carré qui, durant la guerre de Zurich, constituait un élément d'attaque trop faible, a été remplacé peu à peu au XV^e s. par un quadrilatère, comprenant le même nombre d'hommes de front et en profondeur. Le nombre des piquiers s'est aussi augmenté au détriment des hallebardiers.

L'accroissement de la population permit à Zurich de mettre sur pied, vers la fin du XV^e s., environ 4000 hommes rangés sous la bannière de la ville et 1500 groupés autour du *Venli* (fanion), c'est-à-dire sous un drapeau plus petit qui fut toujours, à Zurich, bleu et blanc et de forme carrée. Zurich participa aux guerres de Bourgogne avec 2000 hommes seulement, mais la troupe était bien équipée et bien disposée sous les ordres du capitaine Hans Waldmann. L'aspect des troupes zuricoises a été décrit en détail par l'ambassadeur de Milan, Imperialis, lorsqu'il les vit marcher, le 5 février 1490, dans l'expédition dite de Saint-Gall. Dans la guerre de Souabe et dans les guerres du Milanais, les troupes zuricoises comptaient beaucoup de volontaires qui faisaient campagne à leurs frais pour conquérir du butin. On trouve déjà de ces volontaires au XIV^e s. Un recensement des troupes en 1529 accuse un effectif de plus de 12 000 soldats, mais plus du 60 % ne furent pas appelés sous les drapeaux lors des guerres de Cappel. A la fin du XVI^e s., pour la mise sur pied de 6500 hommes, on ajouta 4 compagnies de volontaires de 300 hommes chacune. Les arbalètes avaient depuis longtemps fait place aux armes à feu ; le nombre des piquiers s'était considérablement accru, celui des hallebardiers avait fortement diminué. Jusqu'à cette époque l'instruction militaire était donnée avant tout à la jeunesse à partir de l'âge de 16 ans ; toutefois la troupe astreinte au service militaire s'exerçait aussi. A partir de 1585, le Conseil prit des mesures pour perfectionner le tir.

Comme l'organisation militaire s'était révélée insuffisante, on institua en 1624 dix quartiers militaires, que Hans-Conrad Gyger a maintenu sur sa carte des quartiers de 1643, ainsi que sur dix cartes spéciales. Cette organisation nouvelle tenait compte du système des signaux d'observation, adopté à Zurich, qui permettait une mobilisation rapide et assurait la liaison avec les cantons et les régions amies. On forma 73 compagnies, groupées par quartiers et ayant chacune 200 hommes, à quoi venaient s'ajouter les quatre compagnies franches de 300 hommes, en tout 15 800 hommes, répartis en quatre bans. Depuis 1630, l'instruction de la troupe se fit au moyen du règlement d'exercice du colonel Georg von Peblis, officier palatin au service de Zurich, puis au moyen du livret militaire du capitaine Hans-Konrad Lavater, paru en 1644. Cet officier obtint que les hom-

mes astreints au service se réunissent 16 dimanches après-midi pour faire l'exercice. Selon le Defensional de 1647-1668, Zurich devait fournir, pour le premier contingent de 12 000 hommes de l'armée confédérée, 1400 hommes et 6 pièces d'artillerie, et en plus 50 cavaliers.

A la suite des expériences faites dans la seconde guerre de Villmergen, on créa en 1713 vingt quartiers militaires qui mettaient sur pied 40 bataillons de 500 hommes. Le bataillon comprenait 4 compagnies ordinaires et une compagnie franche ; en tout, une armée de 20 000 hommes et en outre 3600 hommes de troupes de réserve. Depuis 1677, le mousquet avait été remplacé par le fusil à pierre avec baïonnette. Les piquiers disparurent, et, après eux, les hallebardiers. Un nouveau règlement d'exercice, de 1713, tint compte des simplifications survenues dans l'armement. C'est à partir de cette époque aussi qu'on vit apparaître les premiers uniformes. L'ordonnance imprimée de 1770 modifia et améliora le service de la défense nationale de Zurich qui était quelque peu tombée en décadence ; cette ordonnance s'inspirait de la tactique de ligne de Frédéric-le-Grand ; l'uniforme bleu foncé, le tricorne et la buffleterie blanche ressemblait à l'équipement prussien. Les chasseurs ou carabiniers institués par le bailli Salomon Landolt et répartis en 4 compagnies, portaient un uniforme vert foncé avec buffleteries noires. L'infanterie du canton comprenait alors quatre brigades composées de 20 régiments à 2 bataillons de 500 hommes chacun, en tout 20 000 hommes. Mais par suite de l'insubordination des troupes de la campagne, il ne trouva que 1000 à 1200 hommes pour marcher au secours de Berne, lors de la chute de l'ancienne Confédération ; ils n'eurent même pas l'occasion de combattre. L'instruction des officiers était faite par quelques sociétés militaires de la ville. La troupe était instruite dans les quartiers, à certains jours dits *Trülltagen*, par des instructeurs qui étaient pour la plupart d'anciens soldats, sous la surveillance des capitaines de quartiers.

b) Artillerie. C'est à la guerre de Sempach que Zurich utilisa pour la première fois des bouches à feu. L'artillerie fut notablement augmentée dans la guerre de Zurich. Les canons conquis sur l'ennemi dans les grandes guerres du XV^e^ s. accrurent encore l'effectif de l'artillerie zuricoise. En 1528-1533, les fondeurs de canon Füessli ne fondirent pas moins de 162 grands et petits canons pour la ville, y compris les pièces destinées à remplacer les 18 canons perdus lors de la bataille de Cappel. Il est compréhensible qu'une grande attention ait été vouée à l'artillerie de position au milieu du XVII^e^ s. surtout, où de nouvelles fortifications furent aménagées. A l'issue de la guerre de Trente ans, les effectifs de l'artillerie furent augmentés par suite de l'acquisition des 26 canons dits de Benfeld, avec leurs munitions ; c'étaient des pièces suédoises de trois à vingt-quatre livres, se trouvant en Alsace et que Zurich put acheter de la Cour de Suède. L'artillerie n'était pas une arme spéciale jusqu'au moment où fut fondé, en 1686, le collège d'artillerie et de pièces d'artifices qui entreprit l'instruction des canonniers. Dans la seconde guerre de Villmergen, l'artillerie zuricoise se révéla normalement efficace. Dans la seconde moitié du XVIII^e^ s., il existait sous le contrôle du directeur de l'arsenal 8 compagnies d'artillerie de campagne avec des canons de 3 et de 6 livres et des obusiers. Deux canons de campagne furent adjoints à chaque régiment d'infanterie. En 1778, 100 vieux canons furent refondus à Strasbourg et d'après le système Gribeauval ; il en résulta 100 nouveaux canons, dont 46 pièces de 4 et 24 pièces de 8 livres, plus 12 obusiers, de sorte que Zurich était absolument à la hauteur

Zurich. Le *Kaufhaus* et ses abords en 1855. D'après le *Zürcher Taschenbuch* de 1921-1922.

quant à son matériel d'artillerie. L'uniforme était bleu foncé avec parements rouges. Le petit corps du génie formait une partie de l'artillerie.

c) Cavalerie. A l'époque où l'art militaire suisse atteignit son apogée, Zurich avait aussi un certain nombre de cavaliers, qui étaient pour la plupart des arbalétriers

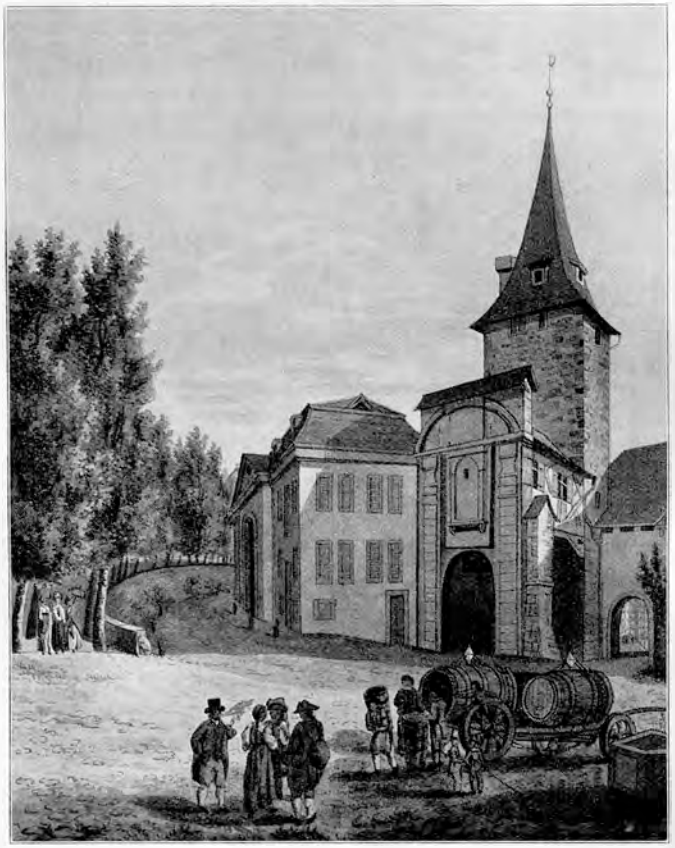

Zurich. Le *Niederdorftor* démolie en 1812. D'après une aquarelle de Wilh. Scheuchzer, exécutée d'après un document du début du XIX^e^ s.

montés. Ce ne fut qu'à la guerre de Trente ans que la cavalerie zuricoise fut créée par Hans-Konrad Werdmüller qui fut plus tard général dans la guerre des Paysans et qui s'était initié à fond en Hollande au service de la cavalerie. En 1644, il institua sur l'ordre du Conseil, 11 compagnies de 80 à 100 cavaliers. D'après le règlement de la cavalerie de l'année suivante, chaque compagnie avait à sa tête un capitaine *(Rittmeister)* ; ceux-ci étaient placés sous le commandement du colonel de cavalerie Werdmüller. Les hommes devaient fournir, outre le cheval et la selle, une carabine en bandoulière et deux pistolets. Uniforme : tunique bleue avec parements rouges et boutons blancs. Depuis le début du XVIII^e^ s. ces cavaliers s'appelèrent dragons. En 1770, on comptait 8 escadrons de dragons de 109 hommes. Uniforme : bleu clair avec parements jaunes ; à cause de sa belle conduite en 1712, l'escadron du quartier de Kibourg reçut des parements rouges. Les armes furent désormais un sabre noir et une carabine. Dans la seconde moitié du XVIII^e^ s., des exercices occasionnels eurent lieu avec des unités mélangées, par exemple en 1781. Depuis 1770, il y eut pour toutes les armes plus de revues que précédemment, dont une de deux jours qui portait sur la monture et sur les armes. Toutefois l'instruction laissait encore à désirer.

d) Commandement. Il était placé en mains du Conseil. Lors d'une mobilisation, on avait à décider d'abord, dans les temps anciens, si l'on entrerait en campagne avec la bannière ou avec le fanion ou encore avec les deux à la fois. Un état-major était institué pour la levée des troupes. Le commandant du contingent principal qui accompagnait la bannière portait le titre de « capitaine en chef ». Un état-major assez nombreux comprenait jusqu'aux conducteurs de chars et aux équipages. Les *Ratgeber*, c'est-à-dire les représentants du Petit et du Grand Conseil avaient une importance particulière ; ils accompagnaient les troupes et exerçaient une grande influence. Il y avait toujours un état-major spécial pour le fanion des fusiliers. Dans la période comprise entre la guerre de Souabe et la guerre de Cappel on constate que les états-majors se composaient longtemps des mêmes personnes. Il se forma de cette manière une sorte de caste d'officiers ayant un sentiment très prononcé de leur solidarité. Au capitaine était adjoint un banneret qui ne portait que rarement lui-même la bannière (cet office incombait ordinairement au porte-bannière) ; il était plutôt le conseiller du commandant, une sorte de chef d'état-major. Le recrutement de la troupe était assuré par quelques personnalités compétentes désignées à cet effet par le Conseil ; elles fixaient le nombre d'hommes à fournir par les corporations, les seigneuries, les bailliages et les communes. Les prévôts des corporations, les baillis et les sous-baillis désignaient les gens appelés à entrer en campagne. Lorsque les quartiers furent institués au XVII^e^ s., l'ancienne direction militaire se révéla insuffisante. Elle fut remplacée par un Conseil de guerre. En outre les colonels, les capitaines de quartiers avaient aussi une influence considérable. Lors des mobilisations, ils étaient chargés de la besogne principale ; il en fut ainsi jusqu'à la chute de l'ancienne Confédération.

e) Flotte. On trouve mention au XIV^e^ s. déjà de bateaux servant au transport de troupes sur le lac de Zurich, mais la flotte de guerre n'apparut qu'à l'époque de la guerre de Zurich. Outre deux bateaux construits à Bregenz, il existait à cette époque deux puissants radeaux armés en guerre, le *Ganz* et l'*Ente* qui, avec une flotte de barques, furent utilisés contre les Confédérés. Dans l'affaire de Wädenswil en 1646, les Zuricois remontèrent le lac avec une flotte de plus de cent bateaux. La guerre de Villmergen, en 1656, fit augmenter la flotte : les deux bateaux *Biber* et *Otter* furent mis à l'eau ; à la fin du XVII^e^ s., une nouvelle unité fortement armée, le *Neptun*, puis le *Seepferd*. En 1783 de grandes manœuvres eurent lieu sur le lac pour démontrer quels étaient les moyens de défense de la ville contre des forces ennemies venant du lac. A la fin du XVIII^e^ s., un nouveau grand bateau *Stadt Zürich* fut construit. En 1798, il y avait 2 compagnies de matelots armés. Dans les combats entre Français et Autrichiens, ces bateaux — ou du moins ceux qui existaient encore — jouèrent un rôle, à côté de nombreux autres plus petits. Dans le Bockenkrieg (1804), le *Stadt Zürich* servit au transport de troupes, mais quelques années plus tard le reste de la flotte de guerre zuricoise disparut ; il en reste un vestige au Musée national, sous la forme d'un lion de bois qui ornait la proue du *Stadt Zürich*.

2. *De 1798 jusqu'à l'État fédératif.* Sous l'Acte de médiation et à l'époque de la Restauration, le canton de Zurich déploya beaucoup d'efforts pour sa défense militaire, reconnaissant par là, qu'avant la chute de

l'ancienne Confédération, les sacrifices avaient été insuffisants. De plus il fallut approvisionner à nouveau les arsenaux que les Français avaient vidés. De 1803 à 1832, le canton était divisé en trois arrondissements militaires et chacun de ceux-ci en 6 grands quartiers, autant que possible, de même importance. Le régiment de secours formait le noyau des nouvelles troupes zuricoises ; il se composait de 3 bataillons d'infanterie, de 2 compagnies de carabiniers, de 2 compagnies d'artilleurs et d'une compagnie de dragons, en tout 1929 hommes, que le canton devait fournir à l'armée confédérée forte de 15 200 hommes. Il existait en outre des troupes de contingent, une milice qui devait être convenablement instruite, et des réserves dont la majeure partie n'existait que sur le papier. Le service militaire devait être accompli de 16 à 46 ans, à partir de 1816 de 19 à 41 ans. A l'époque de la Restauration, Zurich avait à fournir 3700 hommes à une armée confédérée qui en comptait 34 000 en chiffre rond.

A l'époque dite de la Régénération, une loi de 1832 régla comme suit l'organisation militaire : L'institution de 4 arrondissements de 3 quartiers chacun. Toute la milice était comprise dans un premier ban : 1 compagnie de sapeurs, 1 compagnie de pionniers, 4 compagnies d'artillerie, 3 compagnies de cavalerie, 2 compagnies de carabiniers, 4 bataillons d'infanterie de 24 compagnies de 118 hommes, en tout 4840 hommes ; le second ban était composé d'une façon analogue, 3896 hommes ; landwehr de première classe 3671, de seconde classe 5037, ensemble 16 744. Depuis 1839, le canton devait fournir 6700 soldats à l'armée confédérée de 64 000 hommes. Mais l'année 1832 marqua un recul dans l'instruction. Le service de garnison ou de caserne en ville, peu goûté des paysans, fut aboli ; les recrues devaient être désormais instruites sur les *Drillplätze* (place d'armes de la commune). On maintint toutefois en ville une sorte d'école militaire, notamment pour les plus jeunes officiers de toutes armes et les recrues des armes spéciales. On voua des soins intelligents à l'instruction des troupes, grâce à l'impulsion du lieutenant-colonel Johannes Sulzberger, de Frauenfeld, pour l'infanterie, du major Bruno Uebel pour la cavalerie, du colonel Salomon Hirzel pour l'artillerie. Dans la guerre du Sonderbund les contingents zuricois furent parmi les plus capables de l'armée fédérale.

Bibliographie. J. Häne : *Militärisches aus dem Alten Zürich-Krieg, zur Entwickelungsgesch. der Infanterie.* — Le même : *Mailändische Gesandtschaftsberichte über zürch. und luzernische Truppen im J. 1490*, dans *ASG* 1899. — G.-J. Peter : *Zur Gesch. des zürch. Wehrwesens im 17 Jahrh.* — *Nbl. der Feuerwerker* 1850-1870. — F. Wegmann : *Die erste zürch. Kavallerie*, dans *ZT* 1886. — F. Schulthess-Meyer : *Das zürcherische Militär in der 2. Hälfte des 18. Jahrh.*, dans *ZT* 1905. — G. Meyer von Knonau : *Gemälde der Schweiz* ; *Der Canton Zürich* II. — A. Heer : *Die Kriegsflotte auf dem Zürichsee.* [† Johannes Hæne.]

V. **Historiographie.** L'historiographie zuricoise commence au XIVe s. avec le moine cordelier *Johannes von Winterthur*, qui passa dans divers couvents de son ordre, en dernier lieu à Lindau et peut-être aussi à Zurich. Sa chronique embrasse les années 1198 à 1348. Vers le milieu du XIVe s., l'avoyer *Eberhard Mülner* († 1382) rédigea des notices sur les événements contemporains ; elles nous ont été conservées dans la vieille chronique de Zurich. Au début du XVe s. un bourgeois de Zurich se mit à rédiger une chronique de la ville ; il utilisa essentiellement le travail de Mülner et des notes d'un auteur inconnu, contemporain de la guerre de Sempach. Pendant la guerre de Zurich, le chanoine *Felix Hemmerli* († vers 1462) écrivit son *Dialogus de nobilitate et rusticitate*, avec un supplément sur les origines de la Confédération. L'exécution de Hans Waldmann en 1489 et les troubles qui se produisirent en ville et dans la campagne donnèrent naissance à deux travaux remarquables sur ces temps troublés : le premier est appelé : Rapport de la ville de Zurich et a été rédigé par un bourgeois, tandis que le second, le Rapport de Höngg a pour auteur un paysan de ce village. Tous deux donnent une image de l'état des esprits des paysans et des bourgeois et appartiennent à ce que l'historiographie zuricoise a donné de mieux. Le beau-fils de Waldmann, *Gerold Edlibach*, traite dans sa chronique de la guerre de Zurich ; il met en lumière la carrière de Waldmann, mais s'exprime très prudemment sur son compte. Des récits zuricois des guerres de Bourgogne existent et attendent encore les honneurs de l'impression ; seules les parties concernant Waldmann ont été publiées. A la fin du XVe s., le dominicain *Felix Fabri* (Schmid) écrivit une *Historia Suevorum*, qui contient des renseignements sur les débuts de l'histoire suisse. Tandis que l'historiographie zuricoise n'a rien donné au moyen âge qui puisse être comparé aux chroniques de Berne et de Strasbourg, il n'en a plus été de même dès la Réformation, qui marque le début d'une intense activité en matière historique. *Heinrich Brennwald* († 1551), prévôt du chapitre et plus tard fonctionnaire de la ville, rédigea une chronique de la Confédération, dont les dernières parties contiennent des vues personnelles importantes. *Johannes Stumpf* († vers 1576) fut acquis à l'histoire par Brennwald. Ancien prieur de Saint-Jean, puis pasteur, il composa, avec la collaboration de Bullinger, de Vadian et de Tschudi, une chronique de la Confédération, qui a été imprimée en 1548.

L'histoire de la Réformation et la vie de Zwingli forment la partie centrale de la chronique de l'antistès *Heinrich Bullinger* († 1575). L'intérêt pour l'histoire prit à Zurich un puissant essor avec Stumpf et Bullinger et se maintint dans les siècles suivants. *Laurentius Bosshart*, de Winterthour, ancien chanoine au Heiligenberg près de Winterthour († 1532), a rédigé une chronique des événements contemporains en se plaçant au point de vue des réformés. Parmi les chroniqueurs de moindre importance il faut mentionner : *Bernhard Wyss*, *Ludwig* et *Hans Edlibach*, *Peter* et *Hans Füssli* et *Werner Steiner*. *Josias Simmler* († 1576), fut un élève de Bullinger ; il a publié toute une série d'ouvrages d'histoire et de géographie de la Suisse, parmi lesquels : *De Republica Helvetiorum libri duo*. La réorganisation des Archives de l'État de Zurich vers le milieu du XVIIe s. donne l'occasion au secrétaire de ville et trésorier *Johann-Heinrich Rahn* († 1708) d'écrire une *Eidgenössische Chronik*. Mais la censure n'autorisa la publication que d'une petite partie de cette œuvre. L'église réformée trouve au XVIIe s. ses historiens dans les professeurs *Hottinger*, père et fils. Les publications historiques du bourgmestre *Waser* († 1669) et du naturaliste *Scheuchzer* († 1733) sont encore estimées aujourd'hui, de même que les collections de *Hans-Wilpert Zoller* et *Erhard Dürsteler*. A l'aide de ces riches collections, le bourgmestre *Johann-Jakob Leu* († 1768) édita de 1747 à 1765 l'*Allgemeines helvetisches eidgenössisches Lexikon*. Le chapitre des chanoines institua en 1713 une chaire d'histoire nationale et de politique. Son titulaire fut de 1725 à 1775 *Johann-Jakob Bodmer* († 1783). Son action, ainsi que celle de Breitinger, ouvrit à la science historique à Zurich de nouvelles perspectives et eut une influence durable sur les générations suivantes. Bodmer et Breitinger publièrent le *Thesaurus historiæ Helveticæ* et l'*Helvetische Bibliothek*. La société historique, fondée par Bodmer, l'*Helvetische Gesellschaft zur Gerwe* (plus tard *Vaterländisch-historische Ges.*) devint le centre des études historiques jusqu'en 1790. *Johann-Heinrich Füssli* († 1832), élève et successeur de Bodmer, s'est fait un nom par une remarquable biographie de Waldmann. Le conseiller *Johann-Heinrich Schinz* († 1800) fut non seulement numismate et archéologue, mais, avec le pasteur *Johann-Heinrich Waser*, qui fut exécuté en 1780, le fondateur de l'histoire économique zuricoise. Les deux pasteurs *Johann-Konrad Fäsi* et *Johann-Konrad Füssli*, écrivirent *Staats- und Erdbeschreibungen* de la Confédération, tandis que les *Memorabilia Tigurina* publiées au XVIIIe s. par *Bluntschli* et *Werdmüller*, furent reprises et continuées au siècle suivant par *Friedrich Vogel*. La chaire d'histoire nationale occupée avec distinction par Bodmer et Füssli, passa vers 1833 à l'université naissante. *Johann-Jakob Hottinger*, *Georg von Wyss* et *Wilhelm Œchsli* furent leurs successeurs aux XIXe et XXe s. Les souvenirs autobiogra-

MONNAIES ZURICOISES :

I. EMPEREURS ET DUCS D'ALÉMANNIE : 1 et 3. Denier et obole de l'empereur Othon Ier. — 2. Denier du duc Hermann. — II. ABBAYE DU FRAUMÜNSTER : 4, 6, 7, 8. Bractéates. — 5. Demi-bractéate, XIe s. — III. VILLE ET CANTON DE ZURICH : 9 et 10. Angster, XVe s. — 11. Quadruple-ducat, or, 1640. — 12. Couronne d'or, s. d. — 13. Florin d'or, 1526. — 14. Taler, 1512. — 15. Taler *(Kelchtaler)*. — 16. Florin d'or, s. d. — 17. Taler, 1556. — 18. Ducat, or, à l'effigie de Zwingli, 1819. — 19. Double ducat, or, 1718. — Le no 9 qui ne pouvait être éliminé de la planche ci-dessus, empruntée à l'ouvrage de Coraggioni, n'est pas un angster de Zurich, comme le pensait cet auteur, mais un rappen de la monnaie de Colmar en Alsace. — Les nos 11, 14, 15, 17 sont réduits.

MONNAIES ZURICOISES :

VILLE ET CANTON DE ZURICH : 1. Taler, 1558. — 2. Taler, 1651. — 3. Taler, vers 1690. — 4. Taler, 1743. — 5. Taler, 1813. — 6. Demi-taler, 1813. — 7. Demi-taler, 1730. — 8. Demi-taler, 1732. — 9. Plappart, XV[e] s. — 10. Teston, 1504. — 11. Vingt-schilling, 1810. — 12. Dix-schilling, s. d. — Toutes ces pièces sont réduites.

phiques de *Ludwig Meyer von Knonau* († 1841) sont les meilleurs des mémoires parus sur la période fin XVIII^e^-début du XIX^e^ s. Son fils *Gerold Meyer von Knonau* († 1858), écrivit une description du canton de Zurich dans les *Gemälde der Schweiz*. L'histoire du droit et des institutions a eu pour principaux représentants aux XIX^e^ et XX^e^ s. *J.-C. Bluntschli* († 1881), *Friedrich von Wyss* († 1907), *Paul Schweizer* († 1932) et *Robert Hoppeler* († 1929). En 1829 parut *Das alte Zürich*, de *Salomon Vögelin*, un ouvrage sur les antiquités de la ville de Zurich (2^e^ éd. 1878 et 1890).

La Société des antiquaires de Zurich *(Antiquarische Gesellschaft)* a été fondée en 1832. Elle concentre toute l'activité déployée en ville et dans le canton en matière historique ; en 1884 elle a absorbé la *Vaterländisch-historische Gesellschaft*, laquelle avait été reconstituée en 1818. Sous la direction compétente de *Ferd. Keller*, *Gerold Meyer von Knonau* (le fils), *J.-R. Rahn* et *Heinrich Zeller-Werdmüller*, elle a accompli un travail important. Ses *Mitteilungen* paraissent depuis 1840 (jusqu'en 1934 ont paru 31 vol., comptant plus de 200 cahiers), embrassant tout le domaine de l'histoire et de l'archéologie suisses. De 1854 à 1897, la société a publié l'*Anzeiger für Schweiz. Altertumskunde*, qui est dès lors l'organe du Musée national. On lui doit en outre la publication de sources historiques : *Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich* ; *Zürcher Stadtbücher des 14. und 15. Jahrhunderts* ; *Wappenrolle von Zürich* (2^e^ éd. 1930) ; *Steuerbücher der Stadt und Landschaft Zürich im 14. und 15. Jahrhundert* ; les recueils *Turicensia* (1891) et *Nova Turicensia* (1911) ; les *Festgaben* de Paul Schweizer et Hans Lehmann ; *Bauriss des Klosters St. Gallen von Jahre 820*, et les deux premiers volumes de l'*Urkundenbuch der Abtei St. Gallen*. — A. Largiadèr : *Hundert Jahre Antiq. Gesellschaft in Zürich, 1832-1932*.

Les *Neujahrsblätter* de la Feuerwerkergesellschaft, de la Gelehrte Gesellschaft, de la bibliothèque de la ville (aujourd'hui Bibliothèque centrale), de celle de Winterthour et de celle de Wädenswil, ont en grande partie un caractère historique. Le *Zürcher Taschenbuch*, qui paraît depuis 1878, a eu un devancier quelques années auparavant. La *Zürcher Monatschronik*, fondée en 1932, est consacrée aux travaux d'histoire zuricoise de peu d'étendue. L'histoire de la Réformation est étudiée dans les deux périodiques *Zwingliana* et *Quellen u. Abhandlungen zur Schweiz. Reformationsgeschichte*, tous deux édités par le Zwingliverein de Zurich. La fondation Schnyder von Wartensee a publié en onze livraisons des planches de sceaux appendus aux actes du *Zürcher Urkundenbuch*. — Parmi les exposés généraux d'histoire zuricoise, il faut mentionner : J.-C. Bluntschli : *Staats- u. Rechtsgesch. der Stadt und Landschaft Zürich*, 2^e^ éd. 1856 ; Bluntschli et Hottinger: *Gesch. der Republik Zürich*, nouv. éd. 1870; Karl Dändliker : *Gesch. der Stadt u. des Kts Zürich*, 3 vol., 1908-1912. — Wyss : *Historiographie*. [Anton Largiadèr.]

VI. **Monnaies**. 1. *Atelier royal et ducal*. Un triens mérovingien portant TVRIACO C(ivitas) doit être attribué à Tournai plutôt qu'à Zurich. Les monnaies zuricoises de Charlemagne sont un produit de la fantaisie du XVIII^e^ s. Par contre, un denier carolingien portant LVDOVICVS REX et au revers HADTVREGVM provient probablement de Zurich. Un denier de Rodolphe II, roi de Bourgogne, qui régna sur le territoire zuricois de 911 à 919 ou 920, n'est connu que par une frappe en plomb (essai ?) trouvée près de l'ancienne église de la Croix près de Zurich. Il est, en revanche, bien établi que les ducs d'Alémannie, de Hermann I (929-948) à Konrad I (982-997), ont frappé à Zurich des deniers et oboles. Sur leurs monnaies apparaît parfois le nom des empereurs Othon I et Othon II, à côté de celui des ducs, ce qui signifie probablement que ces derniers avaient un droit d'émission limité. Les pièces portant le seul nom de l'empereur doivent avoir été frappées lorsque le souverain se trouvait à Zurich ; pendant ce temps l'atelier ducal chômait. La première mention documentaire de la monnaie zuricoise se trouve dans l'acte de 972, confirmé en 984, par lequel le couvent d'Einsiedeln était affranchi du péage de Zurich et de l'obligation d'employer la monnaie de cette ville. Lors de l'érection du marché impérial de Villingen en Forêt-Noire, en 999, auquel était attaché un droit de péage et de monnaie, des dispositions pénales identiques à celles de Constance et Zurich furent prévues. Au XI^e^ s. appartiennent des demi-bractéates portant un temple ou château ou encore une croix avec des anneaux ; ce sont probablement aussi des frappes ducales. A partir de 1097 les Zähringen sont baillis impériaux de Zurich. On peut leur attribuer les deniers au cavalier (vers 1130-1140) trouvés à Steckborn. De 1173 à 1218, les Zähringen furent aussi avoués du chapitre ; cette augmentation de pouvoir s'est peut-être traduite par l'émission d'un denier (bractéate) carré, portant le nom de Zurich et un aigle monocéphale.

2. *Le droit de monnaie de l'abbaye du Fraumünster*. L'octroi du droit de monnaie, fief impérial, fait à l'abbaye par le roi Henri III (1039-1056) peut être admis par analogie avec les concessions accordées à d'autres couvents de religieuses. On a tenté, à tort, de faire remonter cette inféodation à Louis-le-Germanique. Une demi-bractéate du XI^e^ s. portant une main avec une fleur de lys, que l'on retrouve sur un sceau des religieuses, a probablement été émise par l'abbaye. Un denier portant un aigle et au revers une main sur une croix témoigne peut-être d'une émission commune faite par le bailli impérial et l'abbesse. Il y eut ensuite des demi-bractéates avec une église et une croix et le nom TVREGVM. Dès la seconde moitié du XII^e^ s. apparaissent des deniers unifaces, bractéates, sur lesquels on voit la tête du patron de l'abbaye : saint Félix, seule ou avec celle de sainte Regula, ou bien le buste de l'abbesse portant un voile. Le nom de l'atelier est TVREGVM, ZVRICH, ZVI (= ZVE). Des deniers seuls furent émis et rarement des *Hälblinge*. Au XV^e^ s., l'abbesse revendiqua à tort le droit de frapper des plapparts. Le prétendu taler de 1512, qu'aurait émis l'abbaye, n'existe pas. Le territoire dans lequel seules les monnaies de l'abbaye avaient cours comprenait : le Zürichgau avec Glaris, jusqu'à Sargans, les Waldstätten jusqu'au Gothard, l'Argovie jusque près de Huttwil et à Hauenstein sur le Rhin, et la Thurgovie jusqu'à la Murg. Il faut en excepter la ville de Zofingue, qui jouissait du droit de battre monnaie, probablement depuis 1239. Jusqu'en 1400, les deniers furent carrés et dès lors ronds. Au XII^e^ s., l'abbaye frappa elle-même sa monnaie ; en 1153, on rencontre la mention de son monnayeur, Rudolfus. Au XIII^e^ s., l'abbesse afferma la monnaie, pour trois ou quelquefois pour six ans, à un consortium de bourgeois de Zurich, ainsi en 1238, 1272, 1290, plus tard à la ville elle-même, en 1350, 1364, puis en 1405 de nouveau à deux bourgeois, pour une durée de dix ans. L'autonomie de l'abbaye en matière de monnaies fut de plus en plus restreinte par la ville. En 1241, le roi Conrad IV adressa un avertissement au Conseil au sujet des atteintes qu'il portait au droit souverain de l'abbaye en cette matière. Depuis l'extinction des Zähringen, la surveillance de la monnaie était exercée non seulement par le bailli, mais aussi par le Conseil ; celui-ci décida finalement en 1335, au vu de l'altération croissante des deniers de l'abbaye, d'émettre une nouvelle monnaie d'une valeur double de celle usitée jusqu'alors. Le roi Sigismond confirma à l'abbaye, et en même temps à la ville, le droit de battre monnaie ; mais en 1489 l'abbesse, Elisabeth von Wissenburg, se plaignait des empiètements du bourgmestre Waldmann. A la suppression de l'abbaye, en 1524, son droit de monnaie passa, avec ses autres prérogatives, à la ville de Zurich.

3. *Le droit de monnaie de la ville*. L'affermage de la monnaie à des bourgeois, l'exercice des droits du bailli impérial par un bourgeois et la participation du Conseil au contrôle de la monnaie préparèrent la ville à s'emparer de cette régale. A partir de 1343 elle apparaît dans des conventions monétaires soit comme représentante de l'abbesse, soit comme partie contractante, ainsi en 1377 et 1387, sans posséder, toutefois, le droit de frappe. Celui-ci fut usurpé par elle, puisqu'elle émit, probablement déjà dans la seconde moitié du XIV^e^ s. et en tout cas en 1417, des groschen (plapparts), tandis que l'abbesse n'avait droit que de frapper des deniers. C'étaient les événements des années 1415 et suivantes

qui avaient poussé la ville à s'émanciper complètement en matière monétaire. La conquête de l'Argovie par les Bernois avait eu pour conséquence de restreindre le territoire dans lequel circulait la monnaie de Zurich ; puis Lucerne et les petits cantons se séparèrent aussi de cette ville en adoptant, en 1416, un tarif de change plus élevé. Deux ans plus tard, le roi Sigismond, pressé d'argent, inféodait à Lucerne le droit de battre monnaie. A cette époque, la politique monétaire de Zurich subit des fluctuations : en 1416, la ville adopta un titre des monnaies en commun avec Berne et Soleure ; en 1417, elle adhéra au traité de Constance, avec Schaffhouse et les villes du Bodan, mais ce traité ne put être appliqué par suite de l'évaluation trop haute du florin du Rhin par rapport à l'argent ; en 1424, elle entra dans un concordat monétaire avec Schaffhouse et Saint-Gall, mais en sortit l'année suivante, à l'instigation des petits cantons, pour conclure avec eux une convention pour les monnaies d'une durée de 50 ans. La politique monétaire de Zurich était par là, et de façon durable, orientée vers le Sud. Cette même année 1425, Zurich obtint, en même temps que l'abbaye, la confirmation par le roi Sigismond, de son droit de frappe « qu'elle exerçait depuis longtemps » (!). Une nouvelle confirmation eut lieu en 1487 par Maximilien, et en 1521 Charles-Quint y ajouta le droit d'émettre des monnaies d'or. Malgré la concession obtenue, la ville continua à frapper ses heller et ses angster avec les coins de l'abbaye ; outre des plapparts, elle émit au XV^e^ s. des creuzers (1427-1487), des fünfer (vers 1477) et vers la fin du siècle des batz et demi-batz. En matière de monnaies, le XV^e^ s. est caractérisé par les tentatives diverses, toujours infructueuses, faites pour arriver à l'adoption d'un pied monétaire et d'une tarification des pièces, uniformes pour l'ensemble de la Confédération. La guerre de Zurich fut une période d'isolement de la ville, également pour les monnaies. Des traités furent ensuite conclus soit avec tous les cantons, soit avec ceux de la Suisse centrale, soit avec ceux de la Suisse occidentale. Au XVI^e^ s., l'atelier monétaire déploya une grande activité : testons dès 1500 (le premier daté est de 1504) ; schillinge et sechser (6 haller) 1504, probablement à l'occasion du grand tir de cette année-là ; talers 1512, 1526, 1555 et suiv. ; florins d'or, sans date, puis 1504, 1527 ; des couronnes et demi-couronnes d'or dès 1561 ; florins (demi-talers) dès 1550 environ. Outre les magnifiques talers de 1512, il faut mentionner spécialement les pièces frappées vers le milieu du siècle par les maîtres monnayeurs et graveurs Hans-Jakob Stampfer et Hans Gutenson. Au XVII^e^ s. furent émis des ducats et leurs subdivisions, sans date, de 1607 environ, puis datés de 1639, etc.; des œrtli et demi-œrtli (4 et 2 batz), des demi-testons, des rappen. Dès 1651, les talers portèrent une vue de la ville. L'époque de la mauvaise monnaie au XVII^e^ s. *(Kipperzeit)* et que nous appellerions « l'inflation » fut rapidement surmontée ; les finances de la ville, ruinées pendant la guerre de Trente ans, furent restaurées par le bourgmestre Sal. Hirzel et un trésor d'État créé, qui devait, en temps de pénurie de numéraire, livrer le métal nécessaire pour la monnaie de billon (1675). Au XVIII^e^ s., la frappe des monnaies fut fortement restreinte. J.-H. Waser estime à un million de florins la valeur des pièces émises par Zurich de 1727 à 1778. Le gouvernement helvétique n'utilisa pas l'atelier de Zurich, qui reprit son activité sous l'Acte de médiation. On y frappa des ducats, des talers et demi-talers, de 40 et 20 batz, des francs, des pièces de huit et quatre batz, de deux rappen et d'un rappen. Pour le trafic avec l'Allemagne du Sud, furent frappés des creuzers et, à titre d'essai, des demi-creuzers.

Le bâtiment de la monnaie se trouvait dans le haut moyen âge, probablement à la Pfalz (Lindenhof), où, paraît-il, l'abbesse fit également frapper sa monnaie ; plus tard, sûrement en 1349, l'atelier était dans la maison zum Rüden appartenant à la ville, puis derrière la Metzg (quai de la Limmat) ; de 1422 à 1596, il fut à la Stüssihofstatt et ensuite au couvent des augustins jusqu'en 1839, époque où il fut fermé. Les monnaies zuricoises émises de 1842 à 1848 ont été frappées à Stuttgart.

Bibliographie. J.-H. Waser : *Abhandlg. v. Geld.* — G.-E. Haller : *Schw. Münz- u. Med.-Cabinett.* — L. Coraggioni : *Münzgesch.* — A. Escher : *Schw. Münz- u. Geldgesch.* — H. Altherr : *Münzwesen der Schweiz.* — J. Cahn : *Der Rappenmünzbund.* — Le même : *Münz- u. Geldgesch. der im Grossh. Baden verein. Gebiete* I. — H. Buchenau : *Beitr. z. Erforsch. d. schwäb.-allemann. Pfennige.* — E.-A. Stückelberg, dans *MAGZ* 30. — F. v. Pfaffenhofen : *Münzen d. Herzoge v. Alemannien.* — G. Meyer v. Knonau : *Kant. Zürich.* — *UZ.* — J.-H. Schinz : *Münzgesch. v. Zürich* (mns. à la Bibl. centrale de Zurich). — H. Meyer : *Die ältest. Münzen v. Zürich.* — Le même : *Denare u. Brakt. d. Schweiz.* — G. v. Wyss : *Gesch. d. Abtei Zürich.* — W. Tobler-Meyer : *Die Münz.- u. -Med. -Slg. Wunderly-v. Muralt* I. [F. BURCKHARDT.]

VII. **Costumes.** Les tableaux reproduits ci-contre, de Joseph Reinhardt, peints en 1793, montrent les costumes que portaient les paysans du canton de Zurich vers la fin du XVIII^e^ s. Sur le tableau supérieur de droite on voit deux époux en costumes de noces et sur celui de gauche un homme et une femme en vêtements journaliers ; les uns et les autres sont de la région à l'Ouest de Zurich, entre la chaîne de l'Albis et le canton de Zoug, soit le bailliage de Knonau.

L'épouse porte la coiffure d'église, formée de paillettes ; les lacets rouges de la tresse descendent sur les épaules. La ceinture de noces est formée de rosettes de perles de verre de couleurs. La jaquette de coutil noir bordée d'une étoffe plus claire ne couvre pas les hanches et ne se ferme pas sur la poitrine, elle laisse à découvert un empiècement de couleur claire bordé d'un ruban de couleurs et le corsage rouge. L'époux porte des pantalons bouffants de laine noire et un gilet de même étoffe, tous deux soutachés de blanc. En l'honneur de la cérémonie, il a ceint son sabre par-dessus la veste rouge.

L'homme du tableau de gauche porte comme costume journalier des pantalons bouffants des XVI^e^ et XVII^e^ s. qui atteignent à peine les hanches. La femme qui l'accompagne a la tête couverte d'une coiffure de toile blanche, qui s'est maintenue durant plusieurs siècles chez les paysans. Son vêtement se compose d'une jupe bleu foncé, très courte, finement plissée, et ajustée à un corselet lacé de rubans sur la poitrine.

Les costumes masculins représentés sur les tableaux inférieurs étaient portés par des paysans du Wehntal, région du Nord-Ouest du canton dans la direction du Rhin, et se retrouvent dans la plus grande partie de la Suisse jusque vers 1860. Les pantalons bouffants de toile blanche, étroitement plissés, atteignent à peine les hanches ; ils sont attachés devant par un lacet. Avec des bas de même couleur, généralement cousus aux pantalons, et une longue veste ouverte, rouge écarlate, ils constituaient partout le costume journalier. Le dimanche, ainsi qu'en témoigne le tableau de gauche le paysan endossait pour se rendre à l'église ou à la ville une jaquette à longs pans, de coutil blanc ou gris-bleu, et il se coiffait d'un grand tricorne. En sa qualité de mariée, la femme porte, comme signe de distinction, une coiffure foncée dont la dentelle noire entoure le visage. La plupart des paysannes suisses portaient le dimanche un corsage de toile noire ; dans le Wehntal, à la fin du XVIII^e^ s. et au commencement du XIX^e^ s., les manches étaient faites de différentes étoffes, le plus souvent des bandes transversales bleues et blanches. La jupe, qui descendait seulement jusqu'au mollet, était faite dans le Wehntal uniquement de toile noire. Le tablier, de la longueur de la jupe, était en toile à bandes longitudinales ou transversales, ou d'une indienne d'Alsace semée de fleurs imprimées. La riche parure d'argent, ceinture formée de rosettes de filigrane et une sextuple chaînette proprement destinée à la poitrine, que la femme du Wehntal (voir l'illustration) a passée, à contresens sur les reins, ainsi que le psautier à fermoirs d'argent, qu'elle tient à la main, ne sont autres qu'un héritage d'une patricienne. [Julie HEIERLI.]

ZURICH (GUERRE DE). Voir SCHWYZ et ZURICH.

ZURICH (BATAILLES DE). *Première bataille,* 4 au 6 juin 1799. Opération partielle de la guerre de la

deuxième coalition. En mai 1799, le général français Masséna fut contraint par l'archiduc Charles d'Autriche d'abandonner ses positions en Suisse orientale. Zurich devint le point d'appui du front français rétréci. La défense de la ville fut renforcée par des tranchées établies du Burghölzli à Höngg à travers le Zürichberg. Les Autrichiens qui avaient poussé vers la vallée de la Glatt, atteinte le 1er juin, prirent, le 3 juin, leurs dispositions pour l'assaut des positions françaises. L'attaque principale devait être donnée par l'aile gauche et le centre de leur armée sous le commandement du lieutenant-général von Hotze. De petits combats d'avant-postes, le 3 juin, à Hirslanden et Riesbach, préludèrent au mouvement général qui se déclencha le 4 juin, sans aboutir à la conquête des positions ennemies. Masséna ne s'en décida pas moins à évacuer la ville et opéra sa retraite dans la nuit du 5 au 6 juin et le matin du 6. L'après-midi, les Autrichiens occupèrent la ville. Comme les Français purent atteindre leurs nouvelles positions, situées de l'Albis à la vallée de la Limmat, à travers l'Uetliberg, et maintenir leurs avant-postes de Leimbach à Albisrieden par Wiedikon, la victoire de la coalition fut très limitée. Elle devait entraîner des opérations nouvelles, en septembre. — J. Becker : *Die erste Schlacht von Zürich.*

Seconde bataille, 25 au 26 sept. 1799. Depuis la première bataille de Zurich, Lecourbe avait réussi, en août 1799, à reconquérir avec les troupes françaises les principaux passages alpestres de la Suisse centrale, ce qui avait amélioré les positions de Masséna. Celles de la coalition, au contraire, s'étaient trouvées notablement affaiblies par le remplacement de l'archiduc Charles par Korsakoff. Le plan général de la coalition consistait à déclencher, le 26 septembre, une attaque sur toute la ligne, partant de Zurich, sous la direction de Korsakoff, de la plaine de la Linth, sous le commandement de Hotze, et du Gothard, avec Souvarov, et dont le but était de détruire les positions françaises en Suisse. Masséna la prévint en engageant la seconde bataille de Zurich, le 25 septembre. Concentrant le gros de ses troupes, dans la nuit du 24 au 25, près d'Urdorf, pour pousser de l'avant, de bon matin, en franchissant la Limmat près de Dietikon sur des bateaux et un pont de fortune, il donnait au général Mortier la mission d'ouvrir l'attaque avec une deuxième division, dans la région de Wiedikon et Wollishofen et au général Mesnard celle d'exécuter une attaque feinte avec un rideau de troupes dans la direction de l'embouchure de la Limmat et de la rive droite de l'Aar. Dans la journée du 25, Masséna parvint à s'avancer jusqu'à Höngg et à atteindre au Nord la ligne Dällikon-Regensdorf, à l'Est le Wipkingerberg et partiellement le Zürichberg. Korsakoff se trouvait ainsi en danger d'être investi dans la ville de Zurich. Ayant appris que Hotze avait été tué dans une reconnaissance le 25 septembre et que les Français avaient réussi à franchir la Linth, il se décida, le 26 septembre à évacuer Zurich, à se retirer dans la direction de Bülach à travers les lignes françaises et à gagner le Rhin. Cette opération réussit. Ainsi, l'après-midi du 26 septembre la ville de Zurich était de nouveau en possession des Français. Tout le plan de la coalition était détruit ; virtuellement, le sort de la seconde guerre de coalition était décidé. Les Français purent de nouveau occuper toute la Suisse orientale. — Wilh. Meyer : *Die zweite Schlacht von Zürich.* — H. Zeller-Werdmüller : *Zürich vor hundert Jahren* — Œchsli avec bibl. — Le même : *Die Schweiz in den Jahren 1798 und 1799.* — K. Dändliker : *Zürich* III. [W. G.]

ZURICH (LAC DE) (C. Zurich, Schwyz et Saint-Gall. V. *DGS*). La première mention du lac se trouve dans la *Vita S. Galli* (VIIIe s.) sous le nom de *lacus de Turegum*, plus tard (1252) *lacus Turicinus* ; depuis 1286 le lac est toujours appelé Zürichsee (et non Zürichersee). La plus ancienne représentation graphique est donnée dans la carte de la Suisse de Tschudi en 1538 (passablement inexacte), puis par Jost Murer en 1566 et par Gyger en 1667 (meilleures). A l'origine le lac s'étendait de Baden au lac de Walenstadt ; plus tard se formèrent des moraines près de Zurich et de Rapperswil (séparation du lac et du haut lac).

L'écoulement du lac provoqua de nombreuses inondations, ainsi en 1343, 1553, 1664, 1726, 1728. A l'origine il se faisait par la Limmat, le Fröschengraben et le Schanzengraben. Par suite de l'extension de la ville de Zurich, le Fröschengraben fut recouvert en 1864. Afin d'éviter un refoulement des eaux, les palissades et les tours Grendel et Wellenberg furent supprimés. Les quais furent construits de 1881 à 1888.

Un vestige du plus grand lac, appelé le *Tuggenersee*, est encore mentionné dans un document de l'abbaye de Saint-Gall. La région est aujourd'hui une terre ferme.

Jusqu'à une époque récente le trafic utilisa de préférence la voie du lac plutôt que celle de terre. Au moyen âge, le lac de Zurich était la principale artère commerciale entre les pays du Rhin, Bâle et les Grisons et l'Italie. A la fin du moyen âge, le lac fut aussi utilisé comme voie d'accès au col du Gothard ; une souste élevée à Horgen provoqua l'aménagement d'une route reliant le lac de Zurich à celui de Zoug en 1452. Les pèlerinages d'Einsiedeln furent d'une grande importance pour le développement de la navigation ; le transport jusqu'à Richterswil coûtait 8 schilling. Le trafic de localités à localités se faisait par bateaux marchands qui, généralement le mardi et le vendredi, se rendaient à Zurich. Deux membres du Conseil de Zurich *(Seevögte)* et un employé étaient chargés de surveiller la navigation. La surveillance du haut lac était faite par trois inspecteurs à Rapperswil, Lachen et Schmerikon. Mais des accidents ne purent être évités. En 1308, 50 hommes se noyèrent en passant à Ufenau ; en 1345, 40 eurent le même sort près de Rapperswil ; en 1704, un bateau ayant sombré près de Stäfa, fit 18 victimes. Le lac gèle complètement en moyenne une fois par siècle ; toutefois au XVIIe s., il gela six fois et à notre époque en 1879-1880, 1890-1891, 1929.

Le premier bateau à vapeur, la *Minerva*, fit sa première course le 19 juil. 1835. La société de navigation à vapeur, fondée en 1838, fusionna en 1868 avec une autre société créée en 1862. La compagnie du Nord-Est reprit en 1874 toute la flottille, parce que la construction de lignes de chemins de fer sur les deux rives avait considérablement ralenti le trafic lacustre. Une nouvelle société de navigation, fondée à Zurich en 1892, fusionna avec celle de Wädenswil (1895-1900) et obtint en 1902 les bateaux du Nord-Est lorsque cette compagnie fut rachetée par la Confédération. Sur le haut lac ne circulent que des bateaux de charge pour le transport du sable, de la pierre, etc. Entre Meilen et Horgen, un service de bac a été organisé en 1933.

Les rives du lac ont été occupées déjà à l'époque préromaine. Quelques trouvailles isolées furent faites en 1830-1831 près de Meilen. En 1854, J. Æppli, instituteur, découvrit à Obermeilen les premières palafittes de la Suisse. Les recherches faites notamment par Ferdinand Keller, ont abouti à la mise au jour de 15 stations lacustres ; les rapports sur les fouilles ont été publiés régulièrement dans *MAGZ*. Les stations les plus importantes de la rive gauche sont : Wollishofen, Horgen ; sur la rive droite : Rapperswil, Hombrechtikon, Stäfa, Männedorf, Uetikon, Meilen, Erlenbach. A Zurich même, quatre stations sont connues, dont la plus importante est devant le quai des Alpes.

A l'époque romaine, une route conduisant du lac de Walenstadt à Vindonissa longeait les hauteurs de la rive droite du lac de Zurich, mais le trafic principal utilisait la voie fluviale.

Pendant la guerre de Zurich, le lac fut parfois le théâtre d'exploits guerriers, notamment devant Männedorf en 1445. D'autres actions militaires eurent encore lieu dans la suite ; ainsi en 1656, lorsque pendant la première guerre de Villmergen le général Werdmüller assiégea en vain Rapperswil ; en 1799, lors de l'occupation du pays par les Français et les Autrichiens. En 1804 eut lieu un transport de troupes par le lac pour le Bockenkrieg. Le dernier bateau de guerre fut utilisé pour la dernière fois en 1810.

Les droits de pêche dans le lac appartenaient à plusieurs couvents et, dès 1362, à la ville de Zurich. Celle-ci édicta jusqu'en 1798 des ordonnances pour en limiter l'exercice.

Bibliographie. G. Binder : *Der Zürichsee.* — G. Heim : *Gesch. des Zürichsees.* — *Zürichseebuch*, 1931. — *Jahrbuch vom Zürichsee*, 1932. — G. Bächler : *Der Zürichsee.* — O. Vollenweider : *Gesch. des Verkehrs auf der Wasserstrasse Walenstad-Zürich-Basel.* — A. Schoch: *Beitr. zur Siedelungs- und Wirtschaftsgeographie des Zürichseegebietes.* — E. Blöchlinger : *Ehemalige Fischereirechte am Z.* — H. Pestalozzi : *Sämtliche Werke* X, 508. — *Zürichseezeitung* 1910, nos 23-24 ; 1917, no 193 ; 1925, nos 33-41 ; 1926, no 166 ; 1932, no 89, 165 ; 1933, no 259. — *NZZ* 1911, nos 18, 194 ; 1932, no 1627 ; 1933, no 951. — *ZWChr.* 1907, no 49 ; 1908, nos 39-45 ; 1911, nos 221-25 ; 1913, nos 46-52. — Weissenbach I, 56. — H. Gattiker : *Gœthe in der obern Zürichsee-Gegend* 1933. [E. DEJUNG.]

ZURICH (PAIX DE), 1859. Elle mit fin à la campagne de la France et de la Sardaigne contre l'Autriche, qui eut pour résultat de libérer la Haute-Italie du joug de cette dernière. Après la bataille de Solferino, 24 juin 1859, un armistice fut signé le 11 juillet à Villafranca entre les empereurs François-Joseph et Napoléon III ; il fut suivi d'un traité de paix conclu à Zurich. Les ambassadeurs de France, d'Autriche et de Sardaigne arrivèrent le 6 août et la conférence commença le 9 à l'Hôtel Baur. Les négociations traînèrent en longueur, en partie à cause de l'incertitude qui régnait en Italie et de son aversion pour une confédération d'États, en partie à cause de la situation difficile de Napoléon III placé entre l'Italie qui aspirait à l'unité et les États de l'Église. La mort subite du comte Colorado, le 26 octobre, provoqua un retard, mais peu important. Le 10 novembre enfin furent signés à l'hôtel de ville de Zurich trois traités :

a) Un traité entre l'Autriche et la France par lequel la première cédait la Lombardie à la seconde ; ces deux puissances s'engageaient à instituer une confédération d'États en Italie et à maintenir les États pontificaux.

b) Un traité entre la France et la Sardaigne par lequel la première rétrocédait la Lombardie à la seconde.

c) Un traité entre l'Autriche, la France et la Sardaigne, proclamant une paix générale.

L'échange définitif des instruments eut lieu le 21 novembre à Zurich. La paix de Zurich n'a pas eu une grande importance, car ses dispositions furent en grande partie rapidement dépassées par les événements d'Italie. — G. Escher : *Memorabilia Tur.*— *NZZ* 1859, no 334-336. — P. Schweizer : *Neutralität*, p. 884. — *FF* 1859, II. [W. G.]

ZURICH - ZOUG - LUCERNE (CHEMIN DE FER). Ligne projetée par la Société du chemin de fer Est-Ouest, fondée en 1857, comme continuation de la ligne Berne-Lucerne et partiellement construite entre Lucerne et Zoug. Après la faillite de l'entreprise en 1861, une société ferroviaire Zurich-Zoug-Lucerne, dirigée par Alfred Escher, fut fondée par la compagnie du Nord-Est et les trois cantons intéressés. La ligne passe par le Knonaueramt et la vallée de la Reppisch. Elle fut ouverte en 1864 et passa définitivement au Nord-Est en 1892. — Pl. Weissenbach : *Eisenbahnwesen* I. — E. Gagliardi : *Alfred Escher*, p. 395. — H. Schneider : *Gesch. des schweiz. Bundesstaates.* [W. G.]

ZURICH et **de ZURICH.** Famille fribourgeoise dont les branches sont bourgeoises, dès le XIVe s., de Lessoc (Gruyère), où plusieurs de ses membres ont rempli les fonctions de métral, lieutenant et gouverneur et, vers 1840, de Barberêche, mais probablement originaire de Zurich. Le premier auteur connu — 1. est appelé HUDRIETUS *Ructier* alias Zurich, vivant au XIVe s., † avant 1431, ce qui fait croire que le nom primitif de la famille était Rüti ou Rüchti. — 2. JEAN, fils du no 1. La tradition lui attribue la prise d'un drapeau de Savoie au cours d'une expédition contre Vevey en 1475 ou 1476, mais il est plus probable que ce fait doit être attribué à — 3. GUILLAUME, son fils, † avant 1533. *Armoiries* : I. Au XVIIe s., un sénestrochère armé d'une épée et mouvant du flanc sénestre, trois coupeaux en pointe. II. Actuellement : de gueules à un sénestrochère armé d'une épée posée en fasce et mouvant du flanc sénestre, le tout d'argent, accompagné en pointe de trois coupeaux de sinople surmontés de deux étoiles d'or ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'or. — *Branche de Barberêche* : — 4. JEAN-Louis, descendant du no 3, * à Lessoc 9 août 1756, créé chevalier de la Milice dorée avec titre héréditaire de comte palatin de Saint-Jean de Latran 1818. † à Paris 25 nov. 1822. — 5. JEAN-ALEXIS, fils du no 4, * à Bulle 16 juin 1816, officier de cavalerie, aide de camp du colonel Albiez pendant la campagne du Sonderbund 1847, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand 1857, titre héréditaire de comte donné par S. S. Léon XIII, en 1885. † à Lyon 6 sept. 1901. — 6. ERNEST-Louis-Cyprien, fils du no 5, * à Lyon 8 janv. 1848, agronome, colonel d'infanterie. † à Lucerne 9 juil. 1911.— 7. JEANNE-Maria, née de Reynold, femme du no 6, * 3 oct. 1855, présidente nationale de l'Œuvre de la protection de la jeune fille, fondée par sa mère, chevalier de la Légion d'honneur, décorée de la médaille de la Reconnaissance française et de celle de S. M. la reine Élisabeth de Belgique. † 12 mars 1930. — 8. PIERRE-Marie-Joseph, fils des nos 6 et 7, * à Villars-sur-Glâne 10 mai 1881, historien, collaborateur aux *AF*, *ASHF*, *DHBS*, *MDR*, *RHE*, *Étr. frib.*, *RHS*. A publié : *Les fiefs Tierstein*, 1918 ; *Les origines de Fribourg*, 1924 ; *La Maison bourgeoise dans le canton de Fribourg*, 1928. — Voir J.-J. Combaz : *Simples notes d'un flâneur.* — *AHS* 1924, p. 25-27 et 1928, p. 82-88. — *AGS* 1933, p. 943. — *Étrennes fribourgeoises* 1912, p. 128 et 1931, p. 236. [P. de Z.]

ZÜRICHBERG. Voir SANKT MARTIN.

ZÜRICHER (à l'origine ZÜRCHER). Famille bernoise originaire de Rüderswil, bourgeoise de Berthoud 1781. — 1. FRANZ-DANIEL, * 28 août 1793, pasteur d'Abländschen 1818, de Boltigen 1822, Oberbalm 1829, Meikirch 1853. Auteur d'écrits de politique radicale publiés sous l'anonymat. † 7 mars 1855 à Meikirch. — *SBB* V. — C. Schenk : *Leichenrede*, 1855. — Gertrud Züricher : *Ein Berner Pfarrhaus vor 100 Jahren*, dans *Die Garbe* 13. — 2. FRIEDRICH-ALFRED, fils du no 1, * 1837, avocat 1863, rédacteur au *Bund*, juge cantonal 1874, colonel et brigadier, déploya durant les luttes politiques qui précédèrent l'adoption de la constitution fédérale de 1874, une activité remarquable comme fondateur du parti populaire. † 6 oct. 1887. — *BT* 1890, p. 249. — *SBB* V. — Barth III, p. 938. — 3. BERTHA, fille du no 2, * 20 mars 1869, artiste peintre et dessinateur. — *SKL.* — *DSC* 1932. — 4. GERTRUD, sœur du no 3, * 13 janv. 1871, peintre et maîtresse de dessin à l'école secondaire des filles à Berne, aussi écrivain. — *SKL.* — Barth III, p. 938. — 5. ULRICH-WILHELM, frère des nos 3 et 4, * 30 août 1877 à Berne, à Sigriswil depuis 1924, artiste peintre, graveur, sculpteur sur bois ; auteur de poésies, d'écrits sur l'art, d'articles sur des artistes comme Segantini, Welti, Stauffer, Anker, Hans Thoma, sur des écrivains comme Spitteler, Hch. Wölfflin, Jakob Wassermann, etc. — *DSC* 1932. — *SKL.* — *Die Alpen* 1931, 161. [H. Tr.]

Gottardo Zurini.
D'après un portrait à l'huile.

ZURINI. Famille de Tegna (Tessin), citée dès 1551. *Armoiries* : coupé au 1 d'or à une aigle de sable couronnée, au 2 d'azur à un arbre de sinople ; une fasce d'argent chargée d'une pleine lune d'or bordée de gueules et accostée de deux étoiles à huit rais brochant sur le trait du coupé. — GOTTARDO, * 5 avril 1746 à Tegna, † 6 mars 1815 à Riva San Vitale, prêtre, Dr theol., protonotaire apostolique ; curé de Gordevio et de Tegna, et de 1801 à sa mort archiprêtre de Riva

San Vitale. Conseiller d'État 1803-1805, député au Grand Conseil 1803-1815, dont il fut le premier président, 1803. — *AHS* 1919. — *BStor.* 1880, 1888, 1911. — S. Dotta : *I Ticinesi.* — S. Borrani : *Ticino Sacro.* — A. Oldelli : *Dizionario.* — A. Baroffio : *Storia.* [C. T.]

ZÜRIPUTSCH. Voir article ZURICH, p. 511.

ZURKINDEN. Familles des cantons de Bâle, Berne, Fribourg et Zurich.

A. **Canton de Bâle.** Famille de ministériaux du prince-évêque de Bâle, qui fut aussi représentée au Conseil de Bâle. — WERNHER, défendit en 1308 pour le compte de l'évêque le château de Fürstenstein sur le Blauen contre les gens de l'empereur Albert. *Armoiries* : d'argent à une bande ondée de sable accompagnée en chef d'une étoile du même. La famille s'éteignit à Bâle au XV^e^ s. — W. Merz : *Oberrheinische Stammtafeln* 1912, tabl. 22. — *WB.* — *OBG* II. [C. Ro.]

B. **Canton de Berne.** Le nom est déjà représenté au XIV^e^ s. dans le Seeland, le haut Simmental, à Frutigen et dans les districts de Thoune et Seftigen. Une famille éteinte de secrétaires de la ville de Berne, d'origine inconnue, acquit une certaine notoriété. *Armoiries* : I. d'azur à une fleur de lys d'or accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople ; II. à partir de Nikolaus, n° 4 : d'azur à un enfant de carnation tenant de la dextre une fleur de lys. La famille est citée depuis le milieu du XV^e^ s. et compte peu après plusieurs personnages notables. — 1. PETER, châtelain de Frutigen 1474, avoyer de Berthoud 1487, intendant des bâtiments 1495. † peu avant 1506.— 2. NIKOLAUS, bailli d'Aarbourg 1464, du Petit Conseil 1472.— 3. ***Nikolaus,*** frère du n° 1, du Petit Conseil 1472, châtelain de Zweisimmen 1473, entreprit en 1476 une expédition dans le Pays de Vaud par la vallée des Ormonts, conquit et brûla la Tour de Peilz et Vevey. Banneret depuis 1485, il conduisit en 1487, 1000 hommes à Saluzzo ; député de Berne à Baden 1489, cité dans le rôle des pensionnés du duc Sigismond d'Autriche depuis 1488. † 1510. — 4. ***Nikolaus,*** fils illégitime du n° 3, 31 oct. 1506 - 20 sept. 1588, secrétaire du tribunal 1530, économe à Sumiswald 1532, où il eut des difficultés avec les anabaptistes ; bailli de Bonmont 1537, de Nyon 1544, trésorier allemand 1547, trésorier français et commissaire général du Pays de Vaud 1551, secrétaire de la ville de Berne 1561-1565. Fut encore commissaire général du Pays de Vaud 1566-1572 et souvent chargé de missions diplomatiques, en relations avec les plus éminentes personnalités de son temps, surtout au sujet de la liquidation de la faillite du comte Michel de Gruyère. Diplomate et secrétaire pour toutes les négociations avec la Savoie, qui s'achevèrent par le traité de Lausanne de 1564. — 5. NIKOLAUS, 1552-1624, fils du n° 4, ammann de l'hôtel de ville 1587, bailli du Gessenay 1588, banneret 1593, 1609, 1618. — 6. SAMUEL, frère du n° 5, 1533-1577, secrétaire de ville 1555, bailli de Buchsee 1562, succéda à son père comme secrétaire de ville 1565, du Petit Conseil 1573, banneret 1574. † de la peste. Son père perdit à cette époque, du fait de la peste, environ vingt parents ou descendants. — 7. SAMUEL, fils du n° 6, 1555-1601, bailli de Gottstatt 1585, de Biberstein 1599. — 8. JOHANNES, frère du n° 7, 1560-1594, bailli de Buchsee 1589. — 9. NIKOLAUS, petit-fils du n° 6, 1586-1628, secrétaire du Conseil 1615, bailli d'Aarberg 1620, du Petit Conseil 1628. † de la peste. — 10. SAMUEL, petit-fils du n° 7, * 1604, bailli de Frienisberg 1644. La famille s'appauvrit avec lui ; elle s'éteignit en 1698 dans les mâles et en 1741 dans les femmes. — Tillier. — Gr. — *LL.* — *BT* 26. — Ed. Bähler dans *JSG* 36 et 37. — *Bull. pédagog. Frib.* IX. — *Die Garbe* 1919, n^os^ 7-9. — M. Sulser : *Der Stadtschreiber Peter Cyro und die bern. Kanzlei zur Zeit der Reformation.* — *Wappenbuch Bern* 1932. [H. Tr.]

C. **Canton de Fribourg.** Ancienne famille originaire de la Singine, qui apparaît dans la bourgeoisie de Fribourg dès la première moitié du XV^e^ s. *Armoiries* : d'azur à un enfant de carnation tenant de la dextre une fleur de lys d'or, à la bordure d'or (variante). — 1. PIERRE Zenkinden, du Conseil des Soixante 1450, fit partie de la députation envoyée en 1449 au duc Albert d'Autriche ; aurait été à la bataille de Morat 1475. — 2. JEAN-JACQUES, 1823-1893, curé de Bellegarde 1848-1877, doyen 1871 ; fonda une maison pour y loger et nourrir les pauvres 1854. En 1877 il se retira à la Villette dont il reconstruisit l'église. — 3. ÉMILE-Jacques, 1855-1932, forma une importante collection de brochures et de gravures fribourgeoises ; publia en 1905-1906, dans les *Freiburger Nachrichten*, les inscriptions allemandes qui se trouvaient sur les maisons de Fribourg, des districts du lac et de la Singine. — 4. PIERRE, 1858-1923, député au Grand Conseil 1911-1921, consacra tous ses efforts au développement du quartier du Bourg à Fribourg et à la transformation du grand pont suspendu en un pont rigide (pont de Zähringen). — 5. CATHERINE, † 17 oct. 1920, fut l'une des fondatrices et, dès 1870, la directrice de l'Œuvre de Saint-Paul à Fribourg. — 6. JEAN-JOSEPH, * 1880, prêtre 1903, curé de Saint-Ours 1905, professeur au collège Saint-Michel 1907, chanoine de Saint-Nicolas et curé de Saint-Jean à Fribourg 1925, curé de Saint-Pierre dès 1928. Il contribua pour une grande part à l'achèvement de l'église de Saint-Pierre. Membre de la chambre des Scholarques dès 1923. — 7. ODILO, * 23 mai 1888, bénédictin à Disentis. A publié entre autres : *Im Morgenrot* ; *Der Skiläufer* ; *Wie der Herr so gut gewesen* ; *Blumen Gottes* ; *Sankta Maria Legende*, etc. — G. Studerus : *Die alten deutsch. Familiennamen.* — A. Büchi : *Freiburgs Bruch...*, p. 41. — A. Dellion : *Dict.* IX, 104, 108, 112, 114, 217 ; X, 474, 483 ; XI, 255. — *Étr. frib.* 1924, p. 124. — *Sem. cathol.* 1920, p. 680. — *DSC.* — *AF* 1933, p. 134. [RÆMY.]

D. **Canton de Zurich.** ZUR KINDEN. Famille éteinte de la ville de Zurich. LIENHARD, le fourreur, de Bâle, devint bourgeois en 1412. — JOHANNES, prévôt de la corporation du Bouquetin 1412-1413. — ULRICH, prévôt de la corporation du Bouquetin 1494-1496, connu par l'épisode de la délivrance de son adversaire personnel, le capitaine Winkelried, pris par l'ennemi pendant la guerre de Souabe. — *LL.* [H. HESS.]

ZURKIRCHEN. Familles des cantons de Lucerne et du Valais.

A. **Canton de Lucerne.** ZURKIRCHEN, ZER KILCHEN. Familles généralement éteintes, citées depuis le XIV^e^ s. dans tous les districts. — JOHANN, mercenaire en Italie, fut cause en 1363 que le peuple et les autorités des environs de Lucerne, furent mis à l'interdit par l'église. † banni à Montefiascone 1367, où il attendait le secours du pape. — *Gfr.* XVII. — *Gesch. des Kt. Luzern von der Urzeit bis 1500*, p. 684. — ULRICH, du Grand Conseil 1408. † à Arbedo 1422. — HEINRICH, de Horw, † à Marignan 1515. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

B. **Canton du Valais.** ZURKIRCHEN, ZERKIRCHEN. Vieille famille de Viège. Les suivants furent châtelains de Viège : — 1. JOSEPH 1733 ; — 2. JOHANN-PETER 1745 ; — 3. JOSEF-MICHAEL 1757 et 1772. — JOSEPH, gouverneur de Saint-Maurice 1741. — JOSEF-BARTHOLOMÆUS, prêtre, professeur au gymnase de Sion 1738-1777, auteur de *Anfangsgründe der latein. Sprachkunde*, 1757 ; *Grundsätze der latein. Sprache*, 1762. — Arch. d'État Sion. — Furrer III. — Jer. Zimmermann : *Essai sur l'histoire du collège de Sion.* [D. I.]

ZUR LAUBEN. Nom de l'un des anciens sièges du tribunal du landgraviat de Thurgovie, sur la *Laubgasse* actuelle, près de Kurzdorf-Frauenfeld. Le 13 juil. 1266, *Zer Loubun iuxta villam Erchingen.* Là comme en d'autres lieux se tenait le landtag thurgovien, présidé par le landgrave en personne, puis à l'époque des Habsbourg, par le juge du pays. Le tribunal siégea à Zur Lauben 22 fois de 1273 à 1398. Les coutumiers d'Ermatingen et Landschlacht donnent aussi aux sièges des tribunaux le nom de *Lauben* = lieux ombragés. — *TU.* — P. Blumer : *Das Landgericht der Landgrafschaft Thurgau.* [LEISI.]

ZURLAUBEN. Famille autrefois influente de la ville de Zoug, éteinte en 1799. *Armoiries* : originairement d'azur à trois feuilles de sinople. Au sujet des variantes postérieures voir G. v. Vivis dans *AHS* 1897,

p. 111. Le plus anciennement mentionné des membres de la famille est ANTON, de Zurich, bourgeois de Zoug en 1488 et tuilier de la ville. La critique historique n'admet pas que les Zurlauben descendent des barons valaisans de la Tour-Châtillon, bien que cette origine noble soit mentionnée dans un document français de 1649. La plupart des membres de la famille témoignèrent d'une grande prédilection pour le service militaire. Ils jouèrent dans les armées étrangères un rôle qui leur acquit une grande considération à l'extérieur comme dans leur pays. Nombreux furent les Zurlauben qui occupèrent des charges de conseillers, secrétaires de ville, baillis, trésoriers et ammann. D'autres se vouèrent à l'état ecclésiastique ; trois furent abbés. C'est à la fin du XVII[e] et au commencement du XVIII[e] s. qu'ils exercèrent le plus d'influence à Zoug. — 1. OSWALD, 1477-1549, capitaine au service du pape jusqu'en 1513, puis au service de France ; commandant des troupes zougoises dans la guerre de Cappel 1531, major, du Conseil et député à plusieurs Diètes. — 2. ANTON, 1505-1586, capitaine au service de France, combattit à Dreux 1562, participa à la retraite de Meaux 1567 ; trésorier 1554, du Conseil 1571, lieutenant de l'ammann de la ville et bailliage de Zoug 1579-1586, député à de nombreuses Diètes. Passe pour avoir laissé un mémoire sur les troubles de Zoug de 1585. — E.-F. v. Mülinen : *Prodromus*. — 3. BEAT, 1533 environ à 1596, capitaine au service de France, secrétaire d'État à Zoug 1567-1571, trésorier, député à de nombreuses Diètes dès 1578, ammann 1587-1590 et 1596, fonda un autel dans le couvent des capucins de Zoug. — 4. GEROLD, 1547-1607, entra en 1565 au couvent de Rheinau dont il fut abbé en 1598. Il travailla au développement de la vie monastique et entreprit des constructions nouvelles. — 5. KONRAD, 1571-1629, fils du n° 3, secrétaire de ville à 19 ans, puis conseiller et bailli, ammann 1614-1617, député à de nombreuses Diètes aux négociations d'alliance avec la France 1602 ; capitaine au service de France, dans les troubles de la Valteline, il commandait un régiment de l'armée de Rohan 1626. Au palais Zurlauben à Zoug, il fit établir la chapelle et la grande galerie contenant les portraits des rois de France. — 6. ***Beat,*** 1597-1663, fils du n° 5, entra jeune au service de France où il parvint au grade de capitaine. Ammann 1632-1635 et 1641-1644, homme éloquent et cultivé, député à de nombreuses Diètes et à la cour royale de France ; lors de la guerre des Paysans 1653, il se fit avec succès le médiateur entre les paysans et le Conseil de Lucerne. La ville de Lucerne l'en récompensa en lui accordant sa bourgeoisie, transmissible à ses descendants. Il ajouta de nombreux manuscrits de sa main à la bibliothèque de la famille, acquise plus tard par la Bibliothèque cantonale d'Aarau.— 7. ***Beat-Jakob,*** 1616-1690, entra jeune au service de France, puis prit du service en Toscane où il devint major au régiment Lusser. Secrétaire du Freiamt 1649, il contribua, à la tête de 1600 hommes du Freiamt, à faire pencher la victoire du côté catholique à la première bataille de Villmergen 1656. Du Conseil de Zoug 1663, lieutenant de l'ammann 1668, colonel quartier-maître des troupes zougoises 1674, ammann 1677-1680 et 1686-1689. Avec lui, la famille Zurlauben atteignit l'apogée de son influence et de sa richesse. De ses 22 enfants, trois furent ammann, deux abbés et sa fille Ursula devint abbesse de Wurmsbach. — 8. BEAT-KASPAR, 1644-1706, prit du service en France, puis au Piémont. De retour au pays, il fut secrétaire d'État 1677, *Landeshauptmann* du Freiamt jusqu'en 1689 ; à partir de 1690 à maintes reprises député à la Diète, ammann 1695-1698 ; en 1701, il reçut de l'empereur la dignité de maréchal héréditaire du couvent de Muri dont son frère Placidus était abbé. — 9. ***Placidus,*** 1646-1723, prince-abbé de Muri. Il entra dans ce couvent bénédictin en 1663, s'y distingua comme maître et prédicateur. Secrétaire de la congrégation des bénédictins de Suisse, abbé de Muri 1684. Il réussit à accroître l'influence, la considération et la fortune du couvent ; il en agrandit les possessions et fit d'importantes constructions nouvelles, notamment l'église, qui est un des édifices baroques les plus remarquables de Suisse. L'empereur Léopold I[er] conféra à l'abbé et à ses successeurs la dignité de prince du Saint-Empire. — 10. GEROLD, 1649-1735, abbé de Rheinau ; entré en 1665 dans ce monastère bénédictin, il fut secrétaire du chapitre en 1682, professeur à l'école conventuelle, secrétaire de la congrégation de Suisse en 1685, abbé en 1697. Pendant les 39 années de son abbatiat, il construisit entre autres une église nouvelle, un hospice pour les hôtes, la salle dite du moulin. — P. Rud. Henggeler : *Professbuch von Pfäfers, Rheinau und Fischingen*, p. 229. — 11. URSULA, 1651-1727, religieuse au couvent de Frauental (Zoug), prieure ; nommée abbesse de Wurmsbach (Saint-Gall) en 1705, elle résigna ses fonctions en 1717 et se retira à Frauental. — A. Marschal : *Blätter aus der Gesch. des Klosters Wurmsbach*, p. 68. — 12. BEAT-JAKOB, 1660-1717, au service de France, capitaine au régiment Pfyffer, puis secrétaire du Freiamt 1689, bailli de Thurgovie 1696, ammann de Zoug 1704-1707 et 1713-1716 ; dans la seconde guerre de Villmergen en 1712, il eut le commandement des troupes zougoises, représentant du canton lors du renouvellement de la Bulle d'or 1713 et de l'alliance avec la France à Soleure 1715. — 13. ***Fidel,*** 1675-1731, au service de France, puis *Landeshauptmann* du Freiamt 1706, bailli du Rheintal 1708-1710 ; secrétaire de la ville de Zoug 1709, conseiller, lieutenant de l'ammann 1718 et ammann 1722-1725. Peu après, en 1728, éclata la querelle des Durs et des Doux provoquée surtout par les pensions et le payement du sel que s'était appropriés la famille Zurlauben et qui lui avaient permis d'exercer son influence. Cette lutte, menée avec passion par l'ammann Schumacher, mit fin à la puissance des Zurlauben à Zoug. Fidel fut banni en 1729. † 1731 à Lucerne où les Zurlauben avaient le droit de bourgeoisie. — 14. ***Beat-Fidel,*** 1720-1799, fut élevé à Paris, où son oncle Franz-Plazidus était capitaine de la Garde suisse. Il y entra lui-même à l'âge de 15 ans comme enseigne, eut un rapide avancement, fit campagne dans la guerre de Succession d'Autriche 1740-1748 et dans la guerre de Sept ans 1756-1763, devint général de brigade et maréchal de camp. Voué

Beat Zurlauben (n° 6).
D'après une gravure sur cuivre de D. Herrliberger (Bibl. Nat., Berne).

Beat-Jakob Zurlauben (n° 7).
D'après une gravure sur cuivre de Joh. Meyer (Bibl. Nat., Berne).

Placidus Zurlauben (n° 9).
D'après une gravure sur cuivre (Bibl. Nat., Berne).

dès sa jeunesse aux études, il publia à l'âge de 31 ans son *Histoire militaire des Suisses au service de la France* en 8 vol., 1751-1753, puis le *Code militaire des Suisses*, 4 vol., 1755-1764, et la *Bibliothèque militaire, politique et historique*, 3 vol. Il écrivit le texte du grand ouvrage illustré *Tableaux topographiques de la Suisse*, 1780-1786. Il publia de nombreux articles de revues et édita dans *Helv. Museum* 1793, l'*Anonymus Friburgensis*, une chronique contemporaine de la bataille de Sempach. Th. v. Liebenau la tenait pour « une artificieuse invention » du général Zurlauben (*KSB* 1897, et *ASG* 8, p. 262) ; mais il lui a fait tort, car la chronique originale que Zurlauben avait eu en mains, a été trouvée à la Bibliothèque cantonale de Lausanne (A. Roulin dans *ASG* 1919, p. 194-208, P. de Zurich, ibid., p. 208-210). Zurlauben entretint une active correspondance avec de nombreux savants de son temps ; sa résidence de Zoug, le Zurlaubenhof, devint un centre de recherches historiques. Il possédait une des plus vastes collections de livres et de manuscrits de son époque. A partir de 1780, il vécut à Zoug de sa pension. Celle-ci ayant été supprimée par la Révolution française, il se vit obligé de vendre sa bibliothèque. Il la vendit au couvent de Saint-Blaise, dans la Forêt-Noire, en s'en réservant l'usufruit. Lorsqu'il mourut en 1799, dernier de sa famille, ses collections furent rachetées par le canton d'Argovie ; elles constituèrent le premier fonds de la bibliothèque cantonale d'Aarau. — W.-J. Meyer : *Zuger Geschichtsschreibung*, dans *Zuger Nbl.* 1913, avec bibliog. — Voir en général *LL.* — *LLH.* — Keiser-Muos : *Das Geschlecht der Zurlauben*, dans *Gfr.* 29. — *ADB* 45. — E. Zumbach : *Die Zuger Ammänner*, dans *Gfr.* 85-87. — Rud. Henggeler : *Professbuch von Pfäfers, Rheinau u. Fischingen.* — Dom. Bucher : *Kloster Muri-Gries 1027-1927.* — *War General Zurlauben ein Chronikfälscher ?* dans *Heimatklänge*, suppl. des *Zuger Nachrichten* 1932, p. 79. [Wilh.-J. Meyer.]

Beat-Fidel Zurlauben (n° 14). D'après une gravure sur cuivre d'Heinrich Pfenninger (Bibl. Nat., Berne).

Maria-Euphemia, abbesse de Tänikon (Thurgovie) 1707-1737. — Voir J.-R. Rahn und Nater : *Tänikon*, page 222. [L. S.]

ZUR LINDEN. Familles des cantons de Lucerne et de Zurich.

A. **Canton de Lucerne.** — Heinrich, cité de 1349 à 1373, bourgeois de Lucerne, chef de bandes ; fit prisonnier en 1369 quatre hommes dans le bailliage extérieur de Wolhusen, parmi lesquels le sous-bailli Hermann Wisse, de Wolhusen. — Heinrich, le jeune, dirigea de 1372 à 1379, la campagne contre Heinrich von Rümlang, avoyer 1386, 1387, ammann 1388-1391. — *Gfr.* Reg. — Th. v. Liebenau : *Die Schultheissen von Luzern.* — Le même : *Sammlung von Aktenstücken zur Gesch. des Sempacherkrieges.* — P.-X. Weber : *Der Ammann zu Luzern bis 1479. — Gesch. des Kts. Luzern von der Urzeit bis 1500*, p. 689. — [P.-X. W.] — Hans, d'Attiswil, * 22 mai 1892, Dr jur., secrétaire de légation à Bucarest, puis (1934) à Paris ; écrivain ; auteur de *Die Symphonie des Krieges* ; *Der Halbheilige.* — *DSC* 1932. [L. S.]

B. **Canton de Zurich.** Zur Linden. — I. Famille de la ville de Zurich, éteinte au XVIIe siècle, devenue bourgeoise en 1401 avec Hans, boulanger, de Wiedikon prévôt de la corporation *zum Weggen* 1403-1424. *Armoiries* : de gueules à une feuille de tilleul de sinople, tigée d'or, surmontée de deux étoiles du même (*Wappenbuch D. Meyer*, 1605). — II. Samuel Zurlinden, de Wiedlisbach (Berne), bourgeois de Zurich depuis 1913, journaliste et écrivain, * 30 mai 1861 à Engi (Glaris), † 31 oct. 1926 à Zurich ; d'abord instituteur, rédacteur de la *Zürcher Freitagszeitung* 1890-1914, secrétaire pour la Suisse allemande de l'Association pour la Société des Nations depuis 1921, rédacteur de l'organe mensuel de cette association. Auteur de *100 Jahre Zürich, 1814-1914* ; *Die Ursachen des Weltkrieges* (2 vol.). — *DSC.* — *NZZ* 1926, n° 1772. — *Der Völkerbund* 1926, n° 12. [H. Hess.]

ZURMATTEN. Famille éteinte de la bourgeoisie privilégiée de Fribourg, qui porta le nom de Dupré *(a Prato)* avant de le germaniser en celui de Zurmatten. — Louis ou Ludwig, déjà cité sous *Dupré*, mais plus connu sous le nom de Zurmatten, du Conseil des Soixante 1637-1663, des Secrets 1649-1651, 1656-1663, bailli d'Attalens 1651-1657 ; capitaine à Rome en 1660, il en rapporta un don du pape Alexandre VII pour la restauration des remparts de la ville de Fribourg. Ses *armoiries* : de... à un arbre de... posé sur une terrasse de... — *LL.* — Fuchs Raemy : *Chronique fribourgeoise.* — Alf. Weitzel : *Répertoire*, dans *ASHF* X. — Alf. Raemy : *Livre d'or.* — Archives d'État Fribourg. — *Chronique Blanc* (mns.). — Art. Dupré.

Des familles Dupré auraient déjà germanisé leur nom au XVIe s. — G. Studerus : *Die alten deutschen Familiennamen von Freiburg.* [G. Cx.]

ZURMATTEN. Voir Matten, zur.

ZURMÜHLE. Familles des cantons de Lucerne et d'Unterwald.

A. **Canton de Lucerne.** Zurmühle, à l'origine zer Müli. Familles des districts de Lucerne, Willisau au XIVe s. et Sursee au XVe s. — Ulrich, du Grand Conseil 1455, participa à la bataille de Grandson 1476, bailli d'Ebikon 1487, fut déposé du Grand Conseil de 1489 à 1495, bailli de Büron 1495. — Heinrich-Ludwig, chanoine de Lucerne 1688, fondateur d'un canonicat. † 1709. — *Gfr.* Reg. — M. Riedweg : *Chorherrenstift Beromünster.* — *Zeitglocken* 1927. [P.-X. W.]

B. **Canton d'Unterwald.** Zurmühle, Zur Mühle. Vieille famille établie d'abord à Kerns, depuis 1484 environ à Sarnen. — 1. Andreas, à Kerns, censier de Beromünster 1326. — 2. Jenni, cité à Melchtal de 1399 à 1408, du Conseil. — 3. Heini, entreprit en 1464 un procès au nom des paroissiens de Kerns. — 4. Hans, cité en 1541 comme représentant des communiers de la Schwändi devant le tribunal. — 5. Christian, reçu en 1569 communier de Sarnen. [R. D.]

ZÜRREN (Zirren). Vieille famille éteinte du Valais, citée au XIIIe s. à Unterwasser (Conches) et plus tard répandue dans tout le dizain de Brigue. — 1. Johannes, de Münster, major de Conches 1418. — 2. Martin, de Brigue, châtelain de Brigue 1439, 1442, 1447, grand bailli 1449-1451. — Gremaud. — *BWG* VII. [D. I.]

ZÜRRER. Famille de la commune de Horgen (Zurich), qui apparaît pour la première fois à Arn au-dessus de Horgen, et qui s'appelait alors encore Züricher. Dans le Richterswilerberg, ce nom apparaît encore plus tôt, soit déjà au XVe s., dès 1430. De Horgen, la famille essaima dans différentes communes voisines. — [J. Frick.] — Theophil Zürrer-Schwarzenbach, * 18 mai 1838 à Hausen (Zurich), † 23 déc. 1905, grand industriel, reprit en 1885 la fabrique de soieries fondée en 1874 par son frère Emil à Hausen ; il en ouvrit une deuxième à Ægustertal en 1892 et une troisième à Mettmenstetten en 1898. Co-fondateur de celle d'Adliswil ; créateur de diverses œuvres d'utilité publique, commandant de brigade 1880. — Theophil, fils du précédent, 8 août 1866 - 25 sept. 1912, député au Grand Conseil, président de la commune de Hausen, succéda à son père dans ses entreprises. — *ZWChr.* 1906, n° 2 ; 1912, n° 40. — *Zürcher Jahrbuch der Gemeinnützigkeit* 1905-1906, p. 214. — *Neue Zürcher Nachrichten* 1912, n° 261, 265. — *NZZ* 1912, n° 1397. — *Schweiz. Evang. Schulblatt* 1899, p. 326. [P. Meintel.]

ZUR SONNEN. Famille d'Achtburger de Bâle, qui donna à la ville des conseillers, des *Oberstzunftmeister* et des bourgmestres aux XIVe et XVe s. ; elle posséda en fief des Habsbourg-Laufenbourg les Wartenberge sur Muttenz. — Konrad, conseiller et Achtburger 1362, bourgmestre 1388, *Oberstzunftmeister* 1396. — Hüglin, fils du précédent, conseiller et Achtburger 1411, *Oberst-*

zunftmeister 1419. La famille s'éteignit à Bâle au XV^e^ s. *Armoiries* : de gueules au chevron d'argent sommé d'une demi-fleur de lys du même. — W. Merz : *Oberrheinische Stammtafeln*, table 33. — *WB*. [C. Ro.]

ZURTHANNEN, ZURTANNEN. Famille patricienne de Fribourg, mentionnée du XVI^e^ au XVIII^e^ s. *Armoiries* : d'azur à un pal d'or chargé d'un sapin de sinople mouvant de trois coupeaux du même (variantes). — 1. HANS, percepteur de l'ohmgelt 1520, du Conseil des Soixante 1537, des Secrets 1542. † 1562.

— 2. LÉONARD, fils du n° 1, percepteur de l'ohmgelt 1561, bailli de Vaulruz 1566-1571, édile 1572-1575, des Soixante 1573-1578, recteur de l'hôpital de Notre-Dame 1578. † le 5 oct. 1578. — 3. WILHELM, petit-fils du n° 2, 9 sept. 1595-1631, percepteur de l'ohmgelt 1619, des Soixante 1626. — 4. ÉTIENNE, frère du n° 3, percepteur de l'ohmgelt 1637, directeur des grains 1644, des Soixante 1649, bailli de Montagny 1652-1657. † 1665. — 5. JACQUES, arrière-petit-fils du n° 2, * 19 févr. 1625, édile 1660, des Soixante 1664, des Secrets 1670-1675, 1681-1702, bailli de Gruyères 1675-1680. † 30 sept. 1702. — 6. FACUNDUS, cordelier 1671, composa plusieurs messes en musique. † 24 févr. 1719. — 7. FRANÇOIS-JOSEPH, fils du n° 4, recteur de la Grande Confrérie 1675-1680, bailli de Vaulruz 1682-1687, des Soixante 1691. † 25 déc. 1697. — 8. NICOLAS, fils du n° 5, curé de Saint-Maurice (Valais), puis abbé du couvent de Saint-Maurice 1698-1704. † à Fribourg 23 mars 1704. — 9. BÉAT-JACQUES, fils du n° 5, * 30 déc. 1660, notaire 1685, directeur des grains 1698-1703, bailli de Montagny 1717-1722. † 8 janv. 1749 à Ueberstorf. — 10. PROTAIS, fils du n° 5, * 25 mars 1662, capitaine au service de l'empire, lieutenant-colonel 1710. — 11. JEAN-JACQUES, fils du n° 9, * février 1688, organiste de Saint-Nicolas 1707-1752. † 1760. — 12. FRANÇOISE-CAJÉTANE, fille du n° 10, * 1695, cistercienne, abbesse du couvent de Güntherstal près de Fribourg-en-Brisgau. † 1770. — G. Studerus : *Die alten deutschen Familiennamen von Freiburg*. — A. Weitzel : *État des familles*, dans *ASHF* X. — [G. Brasey] : *Le chapitre de Saint-Nicolas à Fribourg*. — A. Dellion : *Dict*. — E.-F. von Mülinen : *Helvetia sacra* I. — *FA* 1897. — *LL* XX. — *LLH*. — Bernard Fleury : *Catalogue*, dans *ASHF* VIII. — Généal. Daguet et Schneuwly (mns. aux Arch. d'État Fribourg). [J. N.]

ZURZACH (C. Argovie, D. Zurzach. V. *DGS*). Petite ville, chef-lieu de district. *Armoiries* : parti d'argent et de sinople à un Z d'or brochant ; le sceau communal porte le Z de sable et la légende : SIGILLVM COMMVNITATIS ZVRCIACENSIS. Le lieu était désigné sous les noms sans preuves historiques de *Cerciacum* (Stumpf) et *Ad aquas duras*, sous ceux, à peu près établis, de *Forum Tiberii* et *Tenedo*, sous ceux, historiques, de *Zurtzache*, 881, *Zurzach*, 1175 ; *Zurciacum*, 1380. Au Mitzkirch on a trouvé des tombes du deuxième âge du fer (La Tène) ; au Sidelen et au Kirchlibuck, des vestiges de fortifications romaines et pré-romaines, ainsi que des bâtiments de péages. Il existe également des ruines fort anciennes de ponts sur le Rhin. Tenedo-Zurzach devait faire partie de ces établissements celtes qui furent détruits par les Helvètes lorsqu'ils quittèrent le pays en 58 avant J.-C. et qui, probablement, furent reconstruits à leur retour.

Sceau de Zurzach.

Zurzach possède la tombe de Vérène, vierge et martyre, qui, selon la chronique, était venue dans le pays vers 325. Suivant une légende du XII^e^ s. une église consacrée à la Vierge fut construite très anciennement sur sa tombe. Lors de l'invasion des Alémannes, la garnison romaine se retira. Tenedo fut presque complètement détruit ; seule la sépulture de sainte Vérène fut préservée. Vers le milieu du IX^e^ s., des bénédictins fondèrent un établissement monastique dont l'empereur Charles-le-Gros fit don à son épouse Richarda, avec le lieu voisin de Kadelburg. Richarda le céda en 888 au couvent de Reichenau, dont la maison bénédictine partagea les destinées. L'abbaye de Zurzach souffrit certainement des incursions des Hongrois, qui pillèrent Saint-Gall, Constance et Bâle. Elle passa des jours plus pénibles encore pendant les luttes entre la papauté et l'empire ; les seigneurs de Kussaburg lui portèrent des coups particulièrement violents pendant l'interrègne (1254-1273). Vers le milieu du XIII^e^ s., le couvent et le bourg de Zurzach furent vendus à Eberhard II, évêque de Constance, dont le successeur, l'évêque Rodolphe II de Habsbourg-Laufenbourg s'efforça vainement d'améliorer les finances de l'abbaye. Celle-ci, privée de ses liens avec Reichenau, opprimée par la dureté des temps, victime de malheurs, déclina rapidement. En 1279, elle fut transformée en un chapitre de chanoines, dirigé par un prévôt, et comportant 9 prébendes canoniques ; cette fondation religieuse devait, dans la suite des temps, briller dans la vie religieuse, scientifique et artistique. Au début, le prévôt capitulaire était élu par l'évêque de Constance qui le choisissait généralement parmi les chanoines de la cathédrale. A partir de 1447, il fut désigné par le pape ; en 1532, le droit d'élection passa au bailli de Baden ; en 1803, au gouvernement du nouveau canton d'Argovie.

Grâce à sa situation géographique au nœud des principales routes de la Haute Allemagne, grâce aux croisades et au pèlerinage de sainte Vérène, le bourg de Zurzach devint un centre commercial, dont les foires attiraient de nombreux marchands, artisans et paysans. Les foires de Zurzach sont mentionnées dès 1363 ; il s'y faisait un grand trafic d'étoffes de laine, de futaine, de toile, de velours, de soie, de peaux brutes, de cuirs, de fourrures, d'objets en fer, d'épices et de teintures. Elles servaient d'échéance pour le règlement des affaires négociées à crédit. Dans la halle aux draps, datant du XIV^e^ s., les marchands de Zurzach et des environs avaient leurs comptoirs permanents. Ces installations ne suffisant pas à l'affluence des jours de foire, les villes qui participaient le plus aux affaires construisirent leurs maisons de vente. C'est ainsi que les Bernois, dès 1431 et les Fribourgeois, dès 1433, possédaient leurs propres maisons. Celle des Fribourgeois abrite actuellement la poste.

Après un incendie, en 1294, l'église du chapitre fut reconstruite. On conserva les restes de la nef romane. La crypte, le chœur et le clocher, superposés, furent édifiés en style gothique d'une belle unité. L'église paroissiale qui se trouve à côté et date probablement des temps primitifs du christianisme, avait également souffert de l'incendie. Elle fut, elle aussi, reconstruite en style ogival. Comme les maisons de foire, les anciennes maisons des chanoines ont un caractère typiquement médiéval, ce qui fait de Zurzach une des petites villes les plus intéressantes de Suisse au point de vue architectural. En 1471, un nouvel incendie détruisit une grande partie du bourg ; les deux églises furent fort endommagées. Les restaurations postérieures, surtout celle effectuée à l'époque du style baroque, en ont profondément modifié le caractère. Il en fut de même pour nombre d'autres constructions.

Depuis la conquête de l'Argovie en 1415, la haute juridiction appartint, jusqu'en 1798, au bailliage de Baden. La basse juridiction, ainsi que la collation, appartenaient à l'évêque de Constance. En 1510, un bourgeois de Zurzach, Conrad Attenhofer, chercha à faire donner les deux juridictions au chapitre, qui exerçait déjà la basse juridiction sur Kadelburg, mais les querelles religieuses mirent un terme à ces tentatives. La plus grande partie de la population adhéra à la doctrine nouvelle. Zurich fournit le prédicateur ; les images et les autels furent détruits. Les chanoines durent fuir, mais purent revenir après la bataille de Cappel (1531) et le combat du Gubel. Le 9 janv. 1550, les droits et coutumes des habitants furent fixés dans le *Dorfrecht*

de Zurzach. Jusqu'en 1724, l'église paroissiale servit aux cultes des deux confessions ; cette année-là, les protestants inaugurèrent leur propre église. Zurzach eut beaucoup à souffrir de la guerre de Souabe (1499), ainsi que des guerres de religion des XVI^e et XVII^e s. Le 23 mai 1799, la ville fut le théâtre de combats violents entre les Français et les Autrichiens. En 1803, Zurzach fut incorporé au nouveau canton d'Argovie. En 1856, au grand dommage de la population, la foire aux cuirs fut transférée à Zurich, ce qui mit fin à l'institution séculaire de la foire de Zurzach. En 1875, après de vives luttes de politique religieuse, le Grand Conseil argovien décida la suppression du chapitre des

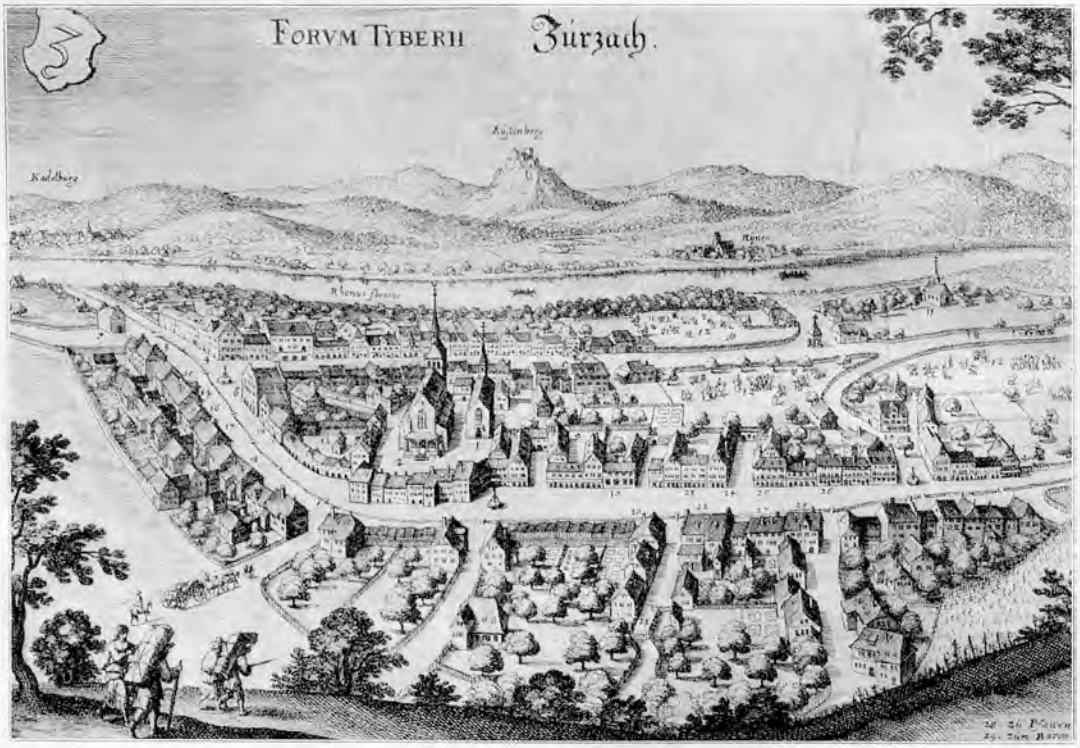

Zurzach en 1654. D'après une gravure sur cuivre de Matth. Merian.

chanoines, dont le dernier prévôt et historien Johannes Huber, mourut en 1879 au Rigi Klösterli. Son contemporain, le conseiller fédéral Emil Welti, était natif de Zurzach.

Dans la seconde moitié du XIX^e s., le fabricant appenzellois Zuberbühler, introduisit à Zurzach l'industrie textile, bientôt suivie par celle du cuir, et une usine électrique. Plus tard, la fabrique suisse de soude apporta de nouvelles sources de gain. Il en est de même de l'exploitation des salines. Dans la nuit du 29 au 30 mai 1931, Zurzach fut éprouvé par une terrible tempête ; de graves dommages furent causés par le débordement d'un ruisseau, transformé en torrent impétueux.

Voir Joh. Huber : *Gesch. des Stiftes Zurzach.* — Le même : *Urkunden des Stiftes Zurzach.* — *JSGU* 1924. — O. Bolliger : *Die Gegend von Zurzach in römischer Zeit*, dans *Botschaft* 1926. — J. Keller : *Die Kastelle Burg und Sidelen bei Zurzach*, dans *MAGZ* 12. — J. Heierli : *Das römische Kastell Burg bei Zurzach*, dans *ASA*, N. S. 9. — A. Schüle : *Aus Zurzachs ältester Kirchengesch.* dans *TA* 1925. — P. Diebolder : *Aus Zurzachs vergangenen Zeiten*, dans *Botschaft* 1929. — H. Herzog : *Die Zurzacher Messen im Mittelalter*, dans *TA* 1898. — H. Ammann : *Die Zurzacher Messen im Mittelalter*, dans *TA* 1923 et *Neue Beiträge*, dans *TA* 1929. — J. Stammler : *Die Pflege der Kunst im Kt. Aargau*, dans *Arg.* 30. — J.-R. Rahn : *Die Stiftskirche St. Verena in Zurzach*, dans *ASA* N. S. 4. — S. Heuberger : *Zur Gesch. der Strasse Zurzach-Brugg*, dans *ASG* 5. — E. Welti : *Aargauer Öffnungen*, dans *Arg.* 4. — H. Weber : *Bundesrat Emil Welti.* — H. Haag : *Probst Huber*, dans *Botschaft* 1933. [P. D.]

ZURZACH, von (URZACH, URZA). Famille de ministériaux, citée la première fois en Argovie en 1175, bourgeoise de Schaffhouse depuis 1253, propriétaire dans le canton, éteinte dans la seconde moitié du XIV^e s. — *Armoiries* : d'or à la tête de lion d'azur. — 1. ULRICH, du Conseil 1270, acquit en 1290 le château et la seigneurie de Laufen près de la chute du Rhin avec son frère — 2. HEINRICH, maître ès arts libéraux, *notarius civium* et *rector puerorum* 1291, chanoine de Bischofszell ; lui ou un homonyme fut recteur de l'église de Merishausen. — 3. HEINRICH, cité de 1331 à 1360, chevalier, bailli de Laufen, dernier de la famille. — *US.* — *LL.* — J.-J. Rüeger : *Chronik.* — *Zürcher Wappenrolle* 1930. — E. Stauber : *Schloss und Herrschaft Laufen.* — *Schaffhauser Festschriften*, 1901. [STIEFEL.]

ZÜST. Vieux nom de famille appenzellois, cité depuis 1429. — 1. JOHANN-KONRAD, de Lutzenberg, 1820-1889, fabricant de broderies à Heiden, député au Grand Conseil 1859-1879, juge cantonal 1880-1887. Il contribua au développement de l'instruction publique et des institutions de bienfaisance ; auteur d'un journal de ses souvenirs de la guerre du Sonderbund. — *AJ* 1890, 1901. — J. Dierauer : *Analekta* VIII. — 2. SAMUEL-KONRAD, de Lutzenberg, fils du n° 1, 1862-1909, médecin à Heiden 1890, à Herisau depuis 1896, à Minusio-Locarno de 1906 à sa mort ; conseiller d'État

ULRICH, 1673-1709, capitaine-lieutenant au service de Hollande, † des blessures reçues à Malplaquet. — 7. JOHANNES, 1665-1748, conseiller, maître-batelier 1689, bailli de Werdenberg 1694. — 8. LUDWIG, 1682-1752, avoué d'église, maître-batelier, conseiller 1721, souche des Zweifel de Netstal. — 9. JAKOB, 1679-1783 (?), administrateur d'église, conseiller 1742, bailli du Freiamt 1771. — 10. ***Esajas***, 25 mars 1827 - 27 févr. 1904, du landrat 1848, juge d'appel 1869, membre de la commission d'État 1872, landammann 1876-1887, député au Conseil national 1876-1884, au Conseil des États 1884 - 1893, président du synode évangélique 1882-1893 ; co-fondateur de la grande filature de Bempflingen (Wurtemberg) 1856. — 11. PETER, 13 févr. 1833 - 24 avril 1907, fonda en 1863 l'hôtel Tödi à Thierfehd près de Linthal, conseiller 1869, membre de la commission d'État 1877, juge au tribunal pénal 1867, conseiller d'État 1887, député au Conseil des États 1890. — 12. HEINRICH, 25 mars 1819 - 1er nov. 1877, co-fondateur de la filature Zweifel et Schiesser à Sirnach. — 13. NIKOLAUS, 24 juin 1852 - 17 mai 1910, fabricant et colonel à Sirnach.

Esajas Zweifel (n° 10).
D'après une photographie.

II. *Zweifel de Glaris.* — 1. DAVID, 1580-1656, quitta Linthal pour Glaris où il acquit la bourgeoisie ; aubergiste à l'enseigne du Lion 1621, conseiller 1641. — 2. JOHANNES, 1614-1666, bailli de Mendrisio 1650. — 3. ***Fridolin***, 29 févr. 1637 - 12 oct. 1712, aubergiste à l'enseigne du Lion, conseiller, trésorier 1681, vice - landammann 1689, landammann 1691 ; juge au tribunal matrimonial et au tribunal des Neuf, député, membre du Conseil de guerre de Glaris-protestant, acheta en 1663 la bourgeoisie de Glaris. — 4. FRIDOLIN, 1670-1735, sautier du pays 1698, conseiller, bailli de Werdenberg 1712, juge au tribunal des Neuf 1723. — 5. JOST, 1669 - 1753, architecte 1711, secrétaire d'État 1713 et 1725. — 6. CHRISTOPH, 1682-1750, grand sautier 1725, procureur, juge au tribunal des Neuf, capitaine au service de France 1734-1737. — 7. FRIDOLIN, 1696 - 1738, aubergiste à l'enseigne du Lion à Bilten 1731, capitaine - lieutenant et commerçant au Piémont. — 8. KASPAR, 1695-1771, pasteur à Netstal 1721-1735, à Teufen 1735-1749, à Betschwanden 1749-1771, camérier 1766, doyen 1769. — 9. KASPAR, 1707 - 1779, capitaine - lieutenant au service de Hollande 1748. — 10. ALBRECHT, * 1707, † après 1768, capitaine au service de Savoie 1736, capitaine-lieutenant en Hollande 1742, capitaine au régiment Stürler 1747, major 1760. — 11. FRIDOLIN, 1709-1775, administrateur d'église, capitaine, conseiller 1752. — 12. ***Jakob***, 1er nov. 1730 - 17 déc. 1817, bailli de Sargans 1769, juge consistorial 1768, conseiller 1772, à plusieurs reprises député dans les bailliages tessinois ainsi qu'à des conférences et des Diètes fédérales, vice-landammann 1789-1791 et 1794-1796, landammann en second 1783-1784, puis landammann en charge 1791-1794 et 1796-1798 ; en 1799, le jour de l'anniversaire de Näfels, il fut fait prisonnier par les Français et emmené à Bâle comme otage avec huit autres notables. — 13. HEINRICH, 1730-1801, pasteur à Linthal 1751-1771, à Betschwanden 1771-1801, chanoine 1782, camérier 1784, doyen 1789. — 14. FRIDOLIN, 1730-1790, capitaine au service de Hollande 1780, major. — 15. DAVID, 1734-1812, juge au tribunal des Cinq 1757, conseiller et trésorier général du pays 1771, député à Zurich et dans les bailliages tessinois. — 16. JAKOB, 1734-1796, précepteur et secrétaire d'État 1763, bailli de Werdenberg 1775, député dans les bailliages tessinois 1781. — 17. KASPAR, 1742-1829, capitaine au service de Hollande. — 18. KOSMUS, 1750-1826, conseiller, du Conseil de guerre, trésorier de Glaris - protestant 1797, trésorier 1803 et 1812, commerçant à Trieste. — 19. ANTON - KONRADIN, * 1764, † après 1822, capitaine et major au service de Hollande 1789, lieutenant - colonel, servit à Ceylan en 1800. — 20. HEINRICH, 1768-1798, officier au service de Hollande 1781, capitaine-lieutenant au Piémont 1796, † en combattant les Français comme aide-major à Wollerau. — 21. FRIEDRICH, 1792-1849, capitaine au service de France 1830, chef de bataillon 1832, chevalier de Saint-Louis, † quartier-maître au service du pape. — 22. PETER, 1er avril 1804 - 7 janv. 1894, fonda, en 1840, avec Kaspar Jenny, à Niederurnen, une filature et l'industrie du tissage à domicile dans les communes voisines. — 23. JOSUA, 10 oct. 1854 - 15 sept. 1894, inspecteur de la Royal Niger Company, découvrit avec Marius Moustier les sources du Niger. — Une branche des Zweifel de Glaris devint bourgeoise de Lenzbourg en 1846. Voir sous A.

Peter Zweifel (n° 11).
D'après une photographie.

Jakob Zweifel (n° 12).
D'après un portrait à l'huile.

III. *Zweifel de Bilten.* — 1. JAKOB, 1687-1747, avoué d'église, conseiller, bailli de Werdenberg 1718, député 1728. — 2. JOHANNES, * 1697, † mai 1729 à Thionville, avoué d'église et conseiller 1725, député à Lugano 1725. — 3. JAKOB, 1701-1759, conseiller 1729, bailli de Werdenberg 1739. — 4. JOHANNES, 1716-1787, conseiller 1747, maître-batelier 1743, bailli de Werdenberg 1763. — 5. HEINRICH, 27 sept. 1814 - 26 nov. 1879, Dr med., conseiller, président de la Cour d'appel. — 6. JOHANNES, 24 févr. 1831 - 17 juin 1881, Dr jur., commissaire des guerres, président du tribunal pénal, avocat.

IV. *Zweifel de Netstal.* — 1. JAKOB, 18 janv. 1805 - 23 déc. 1883, inspecteur scolaire 1834, intendant des bâtiments 1837, constructeur de la fabrique de papier de la Linth. — 2. LUDWIG, 16 juil. 1854 - 17 janv. 1915, député au landrat, lieutenant-colonel, fabricant de papier. — 3. JAKOB, 24 janv. 1856 - 5 janv. 1928, président de commune, député au landrat, fabricant. — 4. LUDWIG, * 10 oct. 1888, président de commune, député au landrat, lieutenant-colonel, fabricant. — *LL.* — *LLH.* — *AS* I. — J. Strickler : *Aktensammlung.* — Melch. Schuler : *Gesch. des Landes Glarus.* — M. Lutz : *Nekrologe*, p. 596. — *ADB* 45. — Heinr. Spälti : *Gesch. der Stadt Glarus*, p. 260. — *JHVG* 3, 5, 6, 8, 11, 15, 16, 20, 21, 23, 28, 45. — Josué Zweifel et M. Moustier : *Expédition Verminck. Voyage aux sources du Niger*, 1879. — Gottfr. Heer : *Die evang. Geistlichkeit des Landes Glarus.* — *Bürgerhaus* VII, p. 28-29. — A. Jenny : *Handel und Industrie des Kts. Glarus* I, p. 37 ; II, p. 55, 244, 247, 249, 685. — Barth II, p. 940. — P. Thürer : *Gesch. der Gem. Netstal.* — Le même : *Verzeichnis der Glarner Offiziere in fremden Diensten* (mns.). — *Collektanea zur Landesgesch.* (mns.). — *AHS* 1932, p. 160. — Reg. et généal. de J. Kubli (mns.). [Paul THÜRER.]

C. **Canton de Saint-Gall.** L'une des familles les plus anciennes et des plus considérées du Gaster. ULRICH Zwiwel de Rufi 1301 ; WELTIN et HEINI Zwifel 1406 ;

1894-1896, député au Grand Conseil 1903-1906. Travailla à la fondation de l'asile cantonal d'aliénés de Herisau 1906. — Voir *AU.* — *LLH.* — *Appenzeller Zeitung* 1909, n° 125. — Koller et Signer : *Appenzell. Geschlechterbuch.* — [A. M.] — La famille s'établit vers 1740 à Valzeina (Grisons) où elle devint bourgeoise et plus tard aussi bourgeoise de Grüsch, Furna et Zurich. [L. J.]

ZUST. Famille de Sursee (Lucerne). ROLAND, de Reinach (Argovie), s'établit à Sursee en 1562, à Malters en 1597. — 1. IRENE, 19 oct. 1848 - 16 mai 1914, Dr med. à Cararanta (Argentine) 1880, à Lucerne 1899, vice-consul d'Argentine 1909. — 2. JOSEF, député au Grand Conseil 1867-1887, président du tribunal 1871-1887. — 3. ALBERT, * 13 déc. 1874, avocat, juge cantonal 1912, conseiller d'État 1920, député au Conseil des États dès 1930. — Arch. d'État Lucerne. [P.-X. W.]

ZUTT. Famille originaire de Bruchsal (Bade), venue par Kriegstetten (Soleure) à Bâle dont elle devint bourgeoise 1860. — 1. RICHARD, 1849-1917, juge d'instruction 1875, procureur 1881, député au Grand Conseil 1881, conseiller d'État 1887, président de la curatelle de l'université 1890, du Conseil de bourgeoisie 1898. — 2. ERNST-THEODOR, fils du n° 1, * 1884, éditeur à Lausanne, Londres, Paris, Munich et en Amérique jusqu'en 1914, fondateur de la maison d'édition Delphin à Munich 1912, rédacteur en chef de la *Schweiz. Illustr. Zeitung* à Zofingue 1915-1919, fondateur du *Schweizer Kamerad* 1915 ; directeur à St. Moritz 1919-1924, chef de la maison d'édition Orell-Füssli à Zurich 1924. — *DSC* 1932. — 3. RICHARD, fils du n° 1, * 1887, sculpteur, peintre, médailleur et artiste, professeur à l'école d'art appliqué de Budapest. — *Nationalzeitung*, mai 1917. — *SKL.* — *DSC.* [C. Ro.]

ZUZGEN (C. Argovie, D. Rheinfelden. V. *DGS*). Com. et Vge paroissial. *Armoiries* : de... à deux coteaux mouvants des flancs dextre et senestre, plantés de sapin, surmontés d'une étoile (émaux inconnus). Vestiges romains et sépultures de la période des invasions. Zuzgen, qui passa au canton d'Argovie avec le Fricktal, faisait partie, à l'époque autrichienne, de la seigneurie de Rheinfelden et du pays de Möhlinbach. Le couvent des religieuses de Säckingen possédait la collation de l'église, mentionnée en 1296 déjà. Reconstruction de l'église 1739 ; grand incendie du village le 2 juil. 1801. — W. Merz : *Gemeindewappen.* — F.-X. Bronner : *Aargau* I, p. 109 ; II, p. 420. — *Arg.* 23, p. 184 ; 27, p. 100 ; 30, p. 54. [H. Tr.]

ZUZWIL (C. Berne, D. Fraubrunnen. V. *DGS*). Com. et Vge de la paroisse de Jegenstorf. Dans le rentier des Kibourg, *Zuzwiler* est rattaché à Jegenstorf. Au XIVe s. des familles bernoises, la commanderie de Saint-Jean à Buchsee et le couvent de Fraubrunnen possédaient des biens à Zuzwil. Une vieille famille bernoise du XIVe s. porta le nom de la localité. Zuzwil formait avec Dieterswil, Zimlisberg et Vogelsang près de Rapperswil, la juridiction dite libre ou de l'avoyer, qui relevait directement de l'avoyer régnant de Berne. Dans le voisinage on a trouvé des monnaies romaines. — W.-F. v. Mülinen : *Beiträge* IV. [Fr. RŒTHLISBERGER.]

ZUZWIL (C. Saint-Gall, D. Wil. V. *DGS*). Com. et paroisse. En 761, *Zozinvilare* ; 1302, *Zuzwile.* En 754, l'abbé de Saint-Gall avait une propriété à Zuzwil, où il posséda des droits jusqu'à la fin du Xe s. Les Löwenberg avaient une grande propriété au village au début du XIVe s. Ils possédaient aussi la basse justice, qui passa en 1417 à Hermann von Breitenlandenberg, en 1446, par vente, à Berchtold Kornfeil, de Weinfelden, et en 1495 à l'abbaye de Saint-Gall. Dès lors la justice fut rendue par l'ammann abbatial de Wil. La juridiction comprenait Zuzwil, Züberwangen, Weyern, Häusern, Tiefenwies, Langen et Lörlibad. Le coutumier date de 1488. Zuzwil fut brûlé durant la guerre d'Appenzell en 1403 et durant celle de Zurich en 1445. Une chapelle dédiée à saint Gall exista très tôt à Zuzwil ; elle fut remplacée en 1662 par une église paroissiale, qui a été agrandie en 1802 et 1933. Züberwangen fut détaché en 1774 de Zuzwil et érigé en paroisse. — *UStG.* — A. Näf : *Chronik*, p. 1067. — M. Gmür : *Rechtsquellen* I, p. 481. [J. M.]

ZWAHLEN. Familles des cantons de Berne, Genève et Vaud.

A. **Canton de Berne.** Nom de familles ressortissantes de diverses localités des districts d'Interlaken, Gessenay, Schwarzenbourg, Thoune et Obersimmental. Des branches s'établirent dans les cantons de Fribourg et de Vaud, en Allemagne, en Hollande et en Amérique du Nord. Le nom dérive de l'ancien surnom *Wala, Walch* (*welche* = étranger) (Em. Friedli : *Guggisberg*, p. 292). Les familles du district de Schwarzenbourg portent le nom actuel de la famille depuis le XVIe s. *Armoiries* : un griffon rampant accompagné de trois étoiles. — RUDOLF, * 1896, aubergiste et agriculteur à Wislisau (Rüschegg-Graben), député au Grand Conseil depuis 1929. — [H. Tr.] — *Zwahlen de Gessenay* : PETRUS Wala 1341 ; NICOLAUS Swala 1452. *Armoiries* : de gueules à un bouquetin d'argent soutenu de trois coupeaux de sinople. — PETER, châtelain 1528. — GOTTLIEB-EMANUEL, * 1867, maître secondaire et administrateur du district à Gessenay, excellent connaisseur de la botanique, de la géologie et du folklore du pays de Gessenay. [R. M.-W.]

B. **Canton de Genève.** Deux familles de Gessenay (Berne) reçues à l'habitation de Genève dès 1674, à la bourgeoisie 1703 et 1716. — Familles vaudoises et bernoises, naturalisées genevoises dès 1827. — Abraham-ANDRÉ (fils de JEAN-GEORGES, bernois, naturalisé, 1836), * 1830 à Genève, † 1903 à Veyrier, peintre de genre, portraitiste, paysagiste et dessinateur. Il vécut principalement à Rome de 1855 à 1868, puis à Veyrier. — Voir *SKL.* — *Nos Anciens et leurs œuvres* IV. — Archives d'État Genève. [André DUCKERT.]

C. **Canton de Vaud.** — LOUIS, de Guggisberg (Berne), bourgeois de Vevey, 2 avril 1857 - 2 juin 1919, industriel à Lausanne, ferronnier, député au Grand Conseil 1917, l'un des inspirateurs de la Société industrielle et commerciale. — *PS.* [M. R.]

ZWALD. Famille de Guttannen (Berne), établie à Hirzel (Zurich) depuis 1800 environ, à Horgen depuis 1832. — KARL, * 29 nov. 1837 à Horgen, † 17 févr. 1926, teinturier, fabricant 1859-1913, président communal de Horgen ; fonda en 1876 l'école libre et en 1907 la chapelle de l'alliance évangélique. — W. Hofmann : *Karl Zwald.* — *Monatsbl. der evang. Ges. des Kts. Zürich* 1926, n° 5. — *Der junge Mann* 1926, n° 7. — Voir aussi l'art. ZWALDT. [E. D.]

ZWALDT, MATTHIAS, du Haut Hasli, † probablement vers le milieu du XVIIe s., serait l'auteur du poème de la Frise orientale, contant l'origine nordique des habitants du Haut-Hasli, et d'un autre décrivant le grand incendie de Meiringen de 1632. — E.-L. Rochholz : *Eidg. Liederchronik*, p. 381. — G.-E. Haller : *Bibliothek* IV, p. 529. — *Schweiz. Geschichtsforscher* VIII, 3, p. 330. — *BT* 1880, p. 48. [H. Tr.]

ZWEIFEL. Familles des cantons d'Argovie, Glaris, Saint-Gall et Zurich.

A. **Canton d'Argovie.** Famille originaire de Glaris, bourgeoise de Lenzbourg en 1816 avec HEINRICH, 1782-1819, négociant. — ALFRED, 28 févr. 1851 - 9 nov. 1920, fondateur d'une maison de commerce de Malaga 1877, consul d'Espagne 1901, membre du tribunal de commerce argovien, inspecteur de l'école cantonale, colonel d'artillerie, publiciste. [H. Tr.]

B. **Canton de Glaris.** Famille très répandue qui vint probablement au commencement du XVIe s. du Gaster. Actuellement, les Zweifel sont bourgeois de Linthal, Glaris, Netstal et Bilten. *Armoiries* : d'azur à une bande d'or chargée de trois cœurs de gueules. — I. *Zweifel de Linthal.* — FRIDOLIN, fit don de 21 florins à l'église en 1518. — 1. HANS, conseiller, ancien bailli de Windegg 1532. — 2. FRIDOLIN, † 1656, conseiller 1629. — 3. JOST, 1603 - 1682, bailli du Rheintal 1646, de Thurgovie 1656. — 4. HEINRICH, 1622-1662, capitaine des quatre cantons protecteurs de l'abbé de Saint-Gall à Wil 1658. — 5. JOHANNES, 1626-1684, grand sautier, conseiller, juge au tribunal des Neuf et député à Lugano. — 6. HANS-

HEINI et HANS Zwifel, tenanciers du fief de Forsten à Rufi 1456, berceau de la famille ; cette dernière émit des branches à Benken, Maseltrangen, Kaltbrunn et Schännis. *Armoiries* : d'azur à la bande d'argent chargée de trois cœurs de gueules. — 1. JOHANNES, 12 oct. 1755 - 30 janv. 1817, établi au Portholz à Maseltrangen, juge 1794, trésorier du Gaster, fit élever, en grande partie de ses propres deniers, l'église paroissiale de Maseltrangen 1788-1789 ; la paroisse lui en conféra le droit de collation à vie. Premier landammann de la république du Gaster 29 mars 1798. — 2. JOHANNES, fils du n° 1, 4 avril 1796-15 sept. 1864, président du tribunal de district du Gaster 1835, juge à la cour de cassation 1841, député au Grand Conseil 1839-1855, membre du Conseil d'administration catholique 1851, chef du parti libéral. — 3. AMBROSIUS, fils du n° 1, 21 oct. 1802 - 5 déc. 1864, ammann de Schännis, 1835 - 1849, juge de district 1839, ammann du Gaster 1849-1857. — 4. FRANZ - XAVER, fils du n° 2, 8 avril 1838 - 6 févr. 1898, établi au Portholz à Maseltrangen, député au Grand Conseil 1861-1894, ammann de Schännis 1864-1891, juge au tribunal de district 1869. — 5. BENJAMIN, * 6 févr. 1853, maître d'école, député au Grand Conseil, président de la Caisse cantonale d'assurance-maladie.

Zweifel de Kaltbrunn. — 1. VINZENZ-CHRISTIAN, 1767-1822, ammann du cercle de Kaltbrunn 1803-1822, député au Grand Conseil 1803, administrateur d'église. — 2. VINZENZ-SILVESTER, 18 nov. 1823 - 18 mars 1846, artiste peintre. — *SKL.* — Nagler : *Künstlerlex.* — Voir en général J. Fäh : *Zur Geschlechterkunde des Gasters.* — Le même : *Grundwirtschaftl. Entwicklung Kaltbrunn.* — Le même : *Geneal. Sammlung gast. Geschlechter.* — *AHS* 1918, p. 177. [J. FÆH.]

D. **Canton de Zurich.** Famille originaire de Höngg, où elle était déjà établie en 1351. En 1301, le nom apparaît à Goldbach, près de Küsnacht et en 1350 à Zollikon. — *UZ.* — *Bürgerbuch d. Stadt Zürich.* — H. Weber : *Die Kirchgemeinde Höngg*, p. 89. — [J. FRICK.] — ULI et HEINRICH, de Höngg, en 1351. RUDI et ULI Zwifel se firent recevoir bourgeois de Zurich en 1440. En 1489, HEINRICH Zwifel est bailli de Küsnacht, Zollikon et Stadelhofen, en 1490 du Neuamt et en 1492-1494 de nouveau bailli de Küsnacht, Zollikon et Stadelhofen, du Conseil 1490-1498. — Sont originaires de Höngg : — 1. HEINRICH, 1810-1889, Dr med., médecin de district, philanthrope, co-fondateur de l'école secondaire de Höngg. — 2. PAUL, 30 juin 1848 - 13 août 1927, Dr med. à Zurich, privat-docent à Strasbourg 1874, professeur ordinaire à Erlangen 1876, directeur de la clinique gynécologique de l'université et professeur ordinaire de gynécologie à Leipzig 1887-1921, conseiller intime ; auteur de manuels remarquables et d'autres ouvrages médicaux (161 travaux scientifiques). — 3. ERWIN, * 29 nov. 1885, fils du n° 2, professeur extraordinaire de gynécologie à Munich ; auteur de nombreux travaux sur les accouchements, la gynécologie et la radiologie. — Voir H. Weber : *Geschichte der Kirchgem. Höngg*, p. 89. — *Deutsche mediz. Wochenschrift* 1927, n° 47. — *Schweizer Echo* 1927, n° 10, p. 19. — *NZZ* 1927, n° 1389. [K.-G. M.]

ZWEILI. Famille d'Oberdorf (Soleure), connue depuis 1631. — BONAVENTURA, * 1er sept. 1795 à Oberdorf, franciscain à Soleure, à plusieurs reprises gardien et économe du couvent, professeur et auteur de manuels scolaires ; promoteur de l'enseignement professionnel des instituteurs dans le canton de Soleure. † 29 janv. 1858. Auteur de : *Kurze geogr. Beschreibung des Schweizerlandes*, 1835, etc. [H. Tr.]

ZWEISIMMEN (C. Berne, D. Obersimmental. Voir *DGS*). Com. et Vge paroissial, tirant son nom du confluent des deux Simme. Comme fief impérial et bien patrimonial, Zweisimmen appartenait en 1270 aux seigneurs de Rarogne ; il passa partiellement, vers 1300, à la maison de Strättlingen, avec la collation de l'église, mentionnée dans le cartulaire de Lausanne de 1228 ; en 1336, la localité fut achetée par Pierre de Gruyère. En 1325 déjà, les seigneurs de Guin (Düdingen) avaient

L'église de Zweisimmen en 1823. D'après une gravure de S. Weibel (Bibliothèque Nationale, Berne).

acquis des seigneurs de Weissenbourg des biens à Zweisimmen ; en 1356, ils en achetèrent également des comtes de Gruyère ; entre temps, la famille bernoise de Bubenberg avait émis des prétentions à la succession des seigneurs de Strättlingen, contestation qui amena la destruction des châteaux de Mannenberg et Laubegg et la mise à contribution de Zweisimmen, le 26 déc. 1349. Dans le partage de 1360, les possessions des seigneurs de Guin dans la commune de Zweisimmen échurent pour la plupart à Guillaume de Guin (qui remit sa seigneurie en gage à la ville de Fribourg en 1378), mais ces possessions furent conquises le 23 août 1386 déjà, par Berne. Le reste des possessions des Rarogne (Reichenstein et une partie de Zweisimmen) demeura leur propriété jusqu'à l'extinction de la branche masculine de cette famille en 1441 ; une partie formait un fief des comtes de Gruyère. L'héritage du dernier Rarogne fut disputé entre les familles bernoises Scharnachtal et Bubenberg, ce qui donna lieu à un long procès. Le 8 mars 1493, la veuve du comte Louis de Gruyère, Claude de Seyssel, céda ses prétentions à la ville de Berne qui, l'année suivante, acheta les droits seigneuriaux d'Adrien de Bubenberg sur l'héritage des Rarogne et s'incorpora la seigneurie de l'Obersimmental. Le bailli de la seigneurie (comprenant Zweisimmen, Saint-Étienne, La Lenk et Boltigen) résidait au château voisin de Blankenburg. L'église fut vendue en 1335 par Heinrich von Strättlingen avec sa filiale de Saint-Étienne au couvent d'Interlaken. Saint-Étienne se racheta partiellement en 1433, définitivement en 1525. Lors de la Réformation, contre laquelle Zweisimmen, sous l'influence du prêtre Ubert, se défendit de toutes ses forces, le patronage passa à l'État de Berne. Le 6 déc. 1862, un grand incendie détruisit 25 maisons. — C.-F.-L. Lohner : *Kirchen.* — Fr. v. Tscharner : *Die Herrschaft Mannenberg.* — Le même : *Rechtsquellen des Obersimmentals.* — Le même : *Rechtsgesch. des Obersimmentals.* — A. Jahn : *Chronik.* — E.-F. v. Mülinen : *Beiträge* I. — J. Imobersteg : *Simmental.* — D. Gempeler : *Heimatkunde.* — E. Jörin : *Der Kt. Oberland.* — W.-F. v. Mülinen : *Die Herren von Strättligen.* [H. A.]

ZWETSCHGENKRIEG. Expédition de pillage entreprise le 21 sept. 1802, au moment où les quetsches étaient mûrs, par les gens du Siggental argovien et des lieux voisins, contre les Juifs d'Endingen et Lengnau. Malgré les violences et les atteintes à la propriété, elle demeura impunie. — *SI* III, 797. — *Badener Kalender* 1888, p. 37. [H. Tr.]

ZWICK. Famille bourgeoise de Constance. *Armoiries* : de sable à la porte d'argent à deux tours posée sur

trois monts de sinople. — JOHANN, environ 1496-1542, Dr jur. à Padoue, professeur de droit à Bâle, pasteur de Constance 1525; il réforma la paroisse de Bussnang et joua un rôle au synode de Frauenfeld 1529. Auteur de cantiques et de mémoires théologiques. † de la peste, vicaire de Bischofszell. — *ADB.* — A.-L. Knittel : *Reformation im Thurgau.* — Pup. Th. II. — *Wappenrolle zur Katze Konstanz.* — *Zw.* 1926, n° 2. [HERDI.]

ZWICKER. Famille éteinte de Baden, citée depuis 1343 avec — JOHANS, plusieurs fois avoyer de la ville 1350-1369. *Armoiries* : de gueules au soc de charrue d'argent posé en bande. — *LL.* — W. Merz : *Wappenbuch Baden.* [H. Tr.]

ZWICKY. Familles des cantons de Glaris et de Saint-Gall, aujourd'hui bourgeoises dans les cantons de Zurich, Berne, Bâle et Genève. Des branches sont établies en France, en Allemagne, au Danemark, en Russie et en Amérique.

A. **Canton de Glaris.** Ancienne famille dirigeante du pays de Glaris. Elle est mentionnée pour la première fois en 1322, en la personne de RUDOLF Zwicky, juge assermenté au tribunal de Weesen. La famille accéda au gouvernement au XVIe s. et devint, au XIXe s., la plus nombreuse et la plus riche du canton. *Armoiries* : d'or à deux fasces de sable, l'inférieure alaisée, deux anneaux de sable en chef.

I. *Zwicky de Mollis.* — 1. FRIDOLIN trésorier général, représentant judiciaire de la commune de Mollis 1541-1555, gagné au protestantisme en 1522 par le pasteur Fridolin Brunner, de Mollis ; souche de tous les Zwicky protestants. — 2. FRIDOLIN, petit-fils du n° 1, 1565-1639, commerçant et propriétaire foncier, dernier porte-bannière commun du pays 1613, trésorier général 1628 et conseiller. — 3. FRIDOLIN, arrière-petit-fils du n° 1, 24 déc. 1620 - 27 juin 1681, bailli de Locarno 1662. — 4. FRIDOLIN, dit le Riche, fils du n° 2, 20 mai 1631 - 10 déc. 1707, conseiller, juge consistorial, bailli du Rheintal 1662, le plus grand propriétaire foncier du canton de Glaris. — 5. JOHANN-HEINRICH, fils du n° 4, 9 mars 1651 - 3 févr. 1733, intendant de l'arsenal 1689, capitaine au régiment d'Erlach au service de l'empire 1702, landammann 1696-1699, 1701-1704, 1706-1709, 1711-1714, 1716-1719, 1721-1724 et vice-landammann tous les deux ans ; juge consistorial, chanoine, représentant ou conseiller de guerre du contingent envoyé à Bâle, député à la Diète. Participa au renouvellement de la combourgeoisie glaronnaise avec le Toggenbourg en 1702, à la paix d'Aarau en 1712, à l'apaisement des troubles du Werdenberg en 1720. — 6. FRIDOLIN, fils du n° 4, 7 juin 1653 - 12 déc. 1734, théologien, philosophe, littérateur, juge consistorial, conseiller, député, ancêtre commun des familles glaronnaises Blumer et Heer. — 7. FRIDOLIN, fils du n° 5, 1er avril 1681 - 17 janv. 1720, capitaine au service de France dans la compagnie de son père 1709 - 1717, défenseur de Fribourg-en-Brisgau. — 8. MELCHIOR, fils du n° 4, 27 févr. 1655 - 5 janv. 1725, capitaine, du landrat, conseiller, membre du Conseil de guerre de Glaris-protestant, député à Lugano 1683 et 1704, bailli de Baden 1709. — 9. CASPAR, fils du n° 4, 27 févr. 1657 - 24 févr. 1723, commandant de Bilten, député à Soleure 1684, capitaine à Bâle 1689 et membre du Conseil de guerre. — 10. JOHANN-HEINRICH, fils du n° 5, 20 févr. 1677 - 24 avril 1703, député et trésorier, capitaine au service de France dans la compagnie de son père. — 11. CASPAR, petit-fils du n° 4, 27 avril 1684 - 8 sept. 1721, Dr med., botaniste, médecin et pasteur à Netstal. — 12. FRIDOLIN, petit-fils du n° 4, 18 déc. 1676 - 16 janv. 1741, Dr med., capitaine, trésorier de Glaris-protestant, passe pour l'inventeur du thé glaronnais 1716. — 13. JOHANN-HEINRICH, petit-fils du n° 4, 7 févr. 1679 - 25 avril 1760, pasteur à Betschwanden et Mollis, juge consistorial 1729, camérier 1730, doyen 1734. — 14. OTHMAR, fils du n° 13, 21 sept. 1706 - 15 août 1755, Dr med., médecin à Bâle, juge au tribunal des Neuf 1733, du landrat, landammann 1746-1749, bailli de Werdenberg 1748-1751. — 15. DAVID, descendant du n° 1, 13 oct. 1740 - 1796, célèbre chasseur de chamois, en tua plus de 1300. — 16. FRIDOLIN, fils du n° 13, 15 août 1704 - 17 nov. 1777, Dr med., pasteur à Netstal et Mollis, chanoine 1753, camérier 1769, doyen 1772. — 17. BALTHASAR, descendant du n° 1, 25 janv. 1750 - 23 sept. 1823, capitaine de la garde et colonel au service de Hollande, se distingua au combat de Wollerau contre les Français en 1798. — 18. FRIDOLIN, fils du n° 11, 21 oct. 1715 - 6 sept. 1756, pasteur et doyen à Netstal. — 19. JOHANN-MELCHIOR, descendant du n° 4, 1750 - 29 avril 1806, *Landeshauptmann*, conseiller, juge d'appel et sous-préfet pendant la Révolution française. — 20. CASPAR, fils du n° 18, 8 févr. 1756 - 16 sept. 1837, pasteur et doyen à Mollis, écrivain, auteur de la première chronique de famille. — 21. JOHANN-JAKOB, descendant du n° 4, 30 mars 1768 - 26 mars 1806, « père de la jeunesse et des pauvres », pasteur et membre du Conseil d'éducation à Niederurnen, pionnier de la correction de la Linth, ami de Conrad Escher de la Linth. — 22. FRIDOLIN, descendant du n° 4, * 17 déc. 1755, capitaine, porte-bannière du pays 1784, major du pays 1791, député. — 23. JOHANN-JAKOB, frère du n° 22, 17 avril 1754 - 17 févr. 1795, conseiller, du Conseil de guerre et du Conseil secret. — 24. JOHANN-PETER, frère du n° 21, 14 juil. 1770 - 26 mars 1838, capitaine, conseiller, *Landeshauptmann*, président du tribunal, député. — 25. JOHANN-MELCHIOR, arrière-petit-fils du n° 8, * 21 févr. 1750, colonel-brigadier au service de France, chef de la IIIe brigade auxiliaire du gouvernement helvétique 1799. — 26. CASPAR, frère du n° 21, 28 nov. 1771 - 18 oct. 1828, colonel. — 27. CASPAR-LEBRECHT, petit-fils du n° 20, 6 janv. 1820 - 29 nov. 1906, pasteur et doyen à Betschwanden, Obstalden et Bilten, inspecteur scolaire ; publiciste sous le pseudonyme de Friedrich Bergmann. — 28. HEINRICH-LUKAS, descendant du n° 4, 15 mai 1820 - 19 avril 1884, Dr med., privat-docent à l'université de Zurich, médecin militaire de la caserne de Zurich et du pénitencier cantonal, aussi bourgeois de Glaris, Schwamendingen et Zurich. — 29. FRIDOLIN, arrière-petit-fils du n° 23, * 31 janv. 1853, fabricant et associé de la maison Zwicky et Cie, soieries et teinturerie à Wallisellen, premier président de la

Fridolin Zwicky (n° 6). D'après un portrait à l'huile.

Othmar Zwicky (n° 14). D'après une gravure de J.-R. Holzhalb.

Johann-Jakob Zwicky (n° 23). D'après un portrait à l'huile.

Société des familles Zwicky (« chef de la famille »). — 30. PHILIPP-HEINRICH-THEODOR, descendant du n° 1, * 16 juil. 1859, colonel-brigadier, instructeur d'arrondissement, chef d'état-major du IV^e corps d'armée et commandant de place à Berne ; bourgeois de Berne depuis 1906. — 31. CASPAR, descendant du n° 1, * 8 déc. 1863, capitaine, professeur à la section des ingénieurs de l'École polytechnique fédérale, spécialisé dans l'agronomie ; bourgeois de Zurich depuis 1905. — 32. JAKOB-WALTER, descendant du n° 1, * 10 janv. 1882, inspecteur général de la Société de Banque suisse, directeur du Comptoir d'Escompte de Genève à Bâle. — 33. HEINRICH-EDMUND-THEODOR, fils du n° 30, * 23 sept. 1891, lieutenant-colonel, D^r med. vet., professeur à la faculté de médecine vétérinaire de l'université de Zurich 1928, privat-docent d'hygiène à l'École polytechnique fédérale. — 34. CHARLOTTE-CORNELIA, fille du n° 27, * 27 juil. 1872, femme de lettres sous le pseudonyme de Nelly Bergmann. — 35. GEORG, descendant du n° 1, substitut du chancelier du trésor de l'État de Wisconsin aux États-Unis.

Johann-Peter Zwicky (n° 1). D'après une gravure de Heidegger.

II. *Zwicky de Glaris.* — 1. JOHANN-PETER, fils du n° 6, 7 avril 1692 - 28 avril 1779, juge au tribunal des Cinq 1719, vice-landammann 1724-1726, 1734-1736 et 1754-1756, landammann 1726-1729, 1736-1739 et 1756-1759, bailli de Werdenberg 1731, capitaine et propriétaire d'une compagnie au service de France 1734, député à la Diète, du Conseil secret de guerre, fondateur du fonds protestant cantonal d'indigence auquel il fit une donation de 4000 florins. Homme d'État bienfaisant, aussi bourgeois de Mollis et Kerenzen. — 2. JOHANN-PETER, fils du n° 8, 20 mai 1692 - 23 janv. 1738, D^r en droit civil et canon, conseiller, juge consistorial et bailli de Mendrisio 1722. — 3. FRIDOLIN, fils du n° 10, 6 sept. 1702 - 15 févr. 1751, capitaine, porte-bannière du pays et conseiller. — 4. JOST, petit-fils du n° 13, 19 juil. 1745 - 22 oct. 1813, bailli de Sargans 1783. — 5. JOHANN-HEINRICH, fils du n° 2, 7 oct. 1731 - 21 mai 1794, lieutenant au service de France, juge au tribunal des Cinq et membre du landrat 1759, conseiller, bailli de Werdenberg 1785, représentant fédéral à Bâle 1793. — 6. CASPAR, fils du n° 5, 21 déc. 1765 - 8 août 1821, banneret, juge au tribunal des Neuf, intendant de l'arsenal et directeur des sels. — 7. JOHANN-HEINRICH, fils du n° 3, 16 nov. 1732 - 2 oct. 1799, D^r med., juge au tribunal des Cinq 1756, porte-bannière du pays 1770, vice-landammann 1784-1786, landammann 1786-1789, député à la Diète 1784-1789. — 8. JOHANN-HEINRICH, descendant du n° 4 (I), 5 janv. 1752 - 13 sept. 1798, trésorier général 1780, dernier bailli du Rheintal 1789, du landrat 1794 et conseiller. — 9. FRIDOLIN, petit-fils du n° 3, 5 déc. 1758 - 16 mai 1814, du Conseil de guerre, major du pays 1781, conseiller, landammann 1799-1802 ; rendit de grands services dans l'organisation militaire. — 10. JOHANN-PETER, fils du n° 7, 29 mars 1762 - 22 mai 1820, seigneur de Schwandegg, président du Conseil de guerre, *Landeshauptmann*, trésorier de Glaris-protestant, conseiller, banneret, sous-préfet du canton de la Linth, membre du Conseil de la Linth, initiateur du comité du monument Salomon Gessner à Klöntal 1788, ami de Gœthe.

Johann-Peter Zwicky (n° 10). D'après un portrait à l'huile.

III. *Zwicky de Kerenzen.* — 1. JOHANNES, descendant du n° 1 (I), 19 août 1725 - 13 mai 1774, bailli du Val Maggia. — 2. FRIDOLIN, descendant du n° 1, 28 janv. 1853 - 25 avril 1911, juge cantonal et conseiller d'État d'Appenzell à Herisau.

IV. *Zwicky de Bilten.* — 1. FRIDOLIN, petit-fils du n° 8 (I), 25 févr. 1733 - 29 nov. 1813, premier-lieutenant au Piémont, du landrat 1761, chanoine et avoué d'église 1762, juge consistorial, conseiller et député dans les bailliages tessinois, ancêtre commun des Zwicky de la maison Zwicky de Bilten. — 2. JOHANN-FRIEDRICH, descendant du n° 1, * 8 nov. 1876, fabricant et filateur à Malans, premier vice-président de la Société des familles Zwicky. — Voir J.-J. Kubly-Müller : généalogies et regestes (mns.). — P. Thürer : *Collectanea* (mns.). — *AS.* — *LL.* — *LLH.* — J.-J. Blumer : *Urkundensammlung.* — *J.-H. Tschudi - Chronik.* — *Trümpi-Chronik.* — *Schuler-Chronik.* — Caspar Zwicky : *Familienchronik* (mns.). — Baron de Zurlauben : *Code militaire des Suisses.* — *Das Buch der Familien Zwicky* (périodique publié par la famille). — Obituaires de Mollis. — J.-P. Zwicky : *Gesch. der Familien Zwicky.* — P. Thürer : *Verz. der Glarner Offiziere in fremden Diensten* (mns.). — *AGS* III. — *Deutsch- schweiz. Geschlechterbuch* III. [J.-P. ZWICKY.]

Fridolin Zwicky (n° 9). D'après un portrait à l'huile.

B. **Canton de Saint-Gall.** Vieille famille de médecins et d'officiers de l'ancien comté d'Uznach, originaire du canton de Glaris, établie au commencement du XVI^e s. à Uznach et Gommiswald, où elle est encore bourgeoise par quelques familles de la ligne catholique des Zwicky. En 1810, une branche émigra en Alsace et fut l'origine des actuels Zwicky de Gauen en France et de la famille qui est bourgeoise de Thalwil (Zurich) depuis 1916. L'ancêtre commun est — 1. HANS, chirurgien, député, participa en 1499 à la guerre de Souabe, en 1515 à la bataille de Marignan. — 2. PAUL-VINZENS, arrière-petit-fils du n° 1, * en Italie le 11 févr. 1600, † au Portugal, le 5 juil. 1663, lieutenant-colonel contre la Suède 1632, capitaine au service du Portugal 1660. — 3. FRANZ-JAKOB-JOHANN-ULRICH, fils du n° 2, 1^er janv. 1633 - 30 sept. 1682, lieutenant au service du Portugal, banneret, juge et major général à Schwyz et Uznach. — 4. VINZENS-ANSELM, arrière-arrière-petit-fils du n° 3, * à Uznach 21 avril 1804, † à Guebwiller 8 avril 1851, fabricant et propriétaire en Alsace, fondateur de la branche française. — [J.-P. ZWICKY.] — 5. JOHANN-PAUL, arrière-petit-fils du n° 4, * à Guebwiller (Alsace) 22 déc. 1906, généalogiste, historien, premier rédacteur du périodique de famille, fondateur de la Société des familles Zwicky, auteur d'ouvrages généalogiques, d'une bibliographie généalogique de la Suisse et de *Gesch. der Familien Zwicky* ; collaborateur au *DHBS* et à l'*AGS* ; bourgeois de Thalwil depuis 1916. — [J. M.] — Voir archives d'Uznach et Gommiswald, de Guebwiller, Soultz et Colmar en Alsace. — Archives des cantons de Saint-Gall, Schwyz et Glaris. — J. Widmer : *Gesch. von Gommiswald.* — *Kuster Chronik.* — Archives et documents de la famille Zwicky de Gauen (Zurich 1924). — *Das Buch der Familien Zwicky* (périodique de famille). [J.-P. ZWICKY.]

ZWIEBELNKRIEG 1513 (GUERRE DES OIGNONS). A la nouvelle des grosses pertes essuyées à la bataille de Novare (6 juin 1513), un grand soulèvement paysan éclata dans les cantons de Lucerne, Berne et Soleure. Il dura plusieurs semaines dans le canton de Lucerne. Les instigateurs du mouvement étaient Rudolf Mettenberger, dit Mieschbühler, de Willisau, et Hans Heid, enseigne à Entlebuch. Les paysans se réunirent le 4 juillet près de la chapelle Saint-Ulrich à Ruswil et établirent leur camp, au nombre de plusieurs milliers, dans les jardins situés devant la partie de la ville de Lucerne dite Kleinstadt, d'où le nom de guerre des oignons. Sur leurs sommations, on mit en arrestation l'ancien avoyer Feer et son fils Hans, le trésorier Ratzenhofer, Konrad Hasfurter, Jakob Schmid, les capitaines Hans Hauser et Arnold Moser et le chevalier Renward Göldlin sous l'accusation d'avoir accepté des présents aussi bien de la France que de Milan. Tous faisaient partie du Conseil. Arnold Moser fut condamné à mort, après une procédure sommaire, Peter Feer, le héros de Dornach, mis à la torture et frappé d'amende, ne fut rétabli dans ses charges et dignités qu'en 1515. Le 6 juillet les paysans se retirèrent après avoir reçu une solde de 10 schillings par homme. Le 21 août, les commissaires des XI cantons s'entremirent. Il fut interdit de conclure pour des cadeaux ou des pensions des alliances étrangères comportant l'envoi de troupes. Les attributions administratives et de police appartenant jusqu'alors aux autorités ne devaient pas être étendues. La somme due par le duc de Milan devait aussi être répartie aux bailliages. Les insurgés, auxquels une amnistie générale fut accordée, se réservèrent la faculté de participer à l'enquête ouverte contre les partisans de la France. Les gens de Willisau, qui avaient une querelle particulière avec leur avoyer Heinrich von Iberg, obtinrent sa mise en arrestation et sa condamnation à 1000 florins d'amende comme participation aux frais judiciaires occasionnés par la révolte. L'enseigne Heid qui, en 1514, avait fomenté de nouveaux troubles, fut exécuté en janvier 1515 avec trois autres chefs.— Voir Segesser : *Rechtsgesch.* III, p. 271.— Theod. v. Liebenau : *Gesch. der Stadt Willisau.* — Jos.-Ant. Balthasar : *Helvetia* I, p. 599, 1823. — Kas. Pfyffer : *Gesch. des Kts. Luzern* I, p. 216. [P.-X. W.]

ZWIESELBERG (C. Berne, D. Thoune. V. *DGS*). Commune disséminée dont les hameaux s'espacent sur la chaîne de collines du même nom. De nombreuses antiquités celto-helvètes y ont été trouvées. On ne possède pas d'indications précises au sujet d'une ruine, située à l'extrémité Sud-orientale de la chaîne ; elle peut avoir été une résidence des seigneurs de Strättlingen ; Zwieselberg faisait partie de la moitié de leur seigneurie qui passa en 1466 à Adrien de Bubenberg. La basse juridiction passa à Berne en 1607, ainsi que celle de Thierachern, et fit partie du bailliage de Thoune. La haute justice relevait de la juridiction de Seftigen. Zwieselberg fit toujours partie de la paroisse d'Amsoldingen. — *AHVB* 12, p. 103. — A. Jahn : *Chronik*, p. 85. — Le même : *Kt. Bern*, p. 268. — *Ragionenbuch* (aux Arch. d'État, Berne). [L. S.]

ZWILCHENBART. Vieille famille bâloise, de la corporation des pêcheurs au XVI^e^ s. — 1. LUDWIG, † 1540, pêcheur, prévôt de la corporation des pêcheurs et membre du Conseil. — 2. ANDREAS, 1786-1866, négociant, consul américain à Bâle, fondateur de l'agence d'émigration Zwilchenbart. — *WB.* — Collection Meyer à la Bibl. de l'université, Bâle. [C. Ro.]

ZWILLIKON (C. Zurich, D. Affoltern, Com. Affoltern am Albis. V. *DGS*). Vge, Com. civile dès le milieu du XIX^e^ s. Établissement romain. En 1269, le couvent de Frauental possédait des terres à *Zwillinkon*. Le village était peuplé de paysans libres, relevant du tribunal de Rifferswil. Selon le *Markenbuch* de 1360, il existait à Zwillikon une chapelle, dépendant de l'église de Lunkhofen. En 1840, elle fut transformée en maison d'habitation. *Population* : 1920, 242 hab. — *UZ.* — A. Nüscheler : *Gotteshäuser.* [HILDEBRANDT.]

ZWIMPFER. Familles de la région du lac de Sempach, citées depuis la fin du XIII^e^ s. — HEINRICH, de Sempach, 1386, marchand de harengs ; ses marchandises ayant été brûlées en 1395 par Milan, les Lucernois usèrent de représailles. — Voir H. v. Liebenau : *Urk. und Reg. zur Gesch. des Gotthardpasses*, dans *Arch. S. G.* XX. [P.-X. W.]

ZWINGEN (C. Berne, D. Laufon. V. *DGS*). Vge et Com. dont l'histoire se confond avec celle du château de ce nom. En 1242, *Zouingen*. Celui-ci est mentionné pour la première fois en 1242 et l'on ignore par qui il fut construit. L'évêque de Bâle l'avait obtenu du couvent de Saint-Blaise en 1141. Au cours des siècles,

Zwingen au milieu du XVII^e^ s. D'après une gravure sur cuivre de Matth. Merian (Bibliothèque Nationale, Berne).

Zwingen passa aux Habsbourg pour revenir à l'évêque en 1459. Dès le commencement du XIV^e^ s., les seigneurs de Ramstein l'avaient en fief héréditaire et ils finirent par se considérer comme les propriétaires de ce manoir. Lorsque la famille s'éteignit, en 1459, la veuve et le beau-fils du dernier Ramstein, Ursule et Thomas de Falkenstein cherchèrent à s'en faire reconnaître propriétaires. Après des tractations qui durèrent treize ans, l'évêque resta maître de ce domaine. De bonne heure, il installa au château un bailli chargé d'administrer sa seigneurie de Laufon-Zwingen qui, jusqu'en 1793, comprenait Zwingen avec le château, Laufon et son faubourg, Liesberg, Röschenz, Wahlen, Blauen, Nenzlingen, Dittingen et Brislach. Le bailli de Zwingen statuait sur les affaires civiles et correctionnelles. Quant aux affaires criminelles, il les instruisait, la cour de Porrentruy prononçait le jugement et le châtelain de Zwingen l'exécutait. Lors de la réunion de l'évêché à la France en 1793, le château fut vendu comme bien national pour 285 000 fr. au citoyen Laquiante, secrétaire de l'ambassadeur de France à Bâle (1795). Après avoir passé entre les mains de plusieurs parents de Laquiante, il fut acquis en 1913 par la Fabrique de cellulose et de papier S. A. qui a construit une usine à proximité. En 1908, Zwingen fut érigé en paroisse détachée de Laufon. *Population* : 1818, 250 hab ; 1930, 938. — Trouillat. — A. Daucourt : *Dict.* II. — W. Merz : *Das Schloss Z. im Birstal.* [G. A.]

ZWINGENSTEIN (C. Saint-Gall, D. Unterrheintal, Com. Au. V. *DGS*). Château en ruine qui est mentionné pour la première fois en 1303 sous le nom de *Twingenstain*. Il servait de maison forte au grand domaine de Lustenau, dont se détacha celui de Widnau sur la rive gauche du Rhin. Le château fut donné en gage en 1395,

avec la seigneurie de Lustenau, par les comtes de Werdenberg au chevalier Ulrich von Ems. Durant la guerre d'Appenzell, ce dernier le tint ouvert à disposition du duc Frédéric d'Autriche, de sorte que les Appenzellois le prirent d'assaut en 1405, après la bataille du Stoss. Ils le mirent à la disposition de leur capitaine, Rudolf von Werdenberg, mais en 1410 les Ems rentrèrent en possession du château. En 1430, il était la propriété de Frick von Gossolt, qui entra en lutte avec les Peyer, seigneurs gagistes du Rheintal. Gossolt abandonna Zwingenstein, que Sigismond d'Autriche inféoda à Hans von Wydenbach en 1447. Mais les Appenzellois, qui se disaient suzerains du Rheintal, déclarèrent ne pas pouvoir tolérer qu'une maison sise à leur frontière restât ouverte à l'Autriche. Ils occupèrent le château de Zwingenstein et le détruisirent.

Une famille de ministériaux de l'abbé de Saint-Gall porta le nom de Zwingenstein. Elle est mentionnée en 1288 avec HEINRICH et s'est éteinte en 1442, avec WILHELM. *Armoiries* (celles des Marschalk de Mammertshofen) : d'argent à deux pattes de lion de gueules armées de sable, passées en sautoir. — A. Näf : *Chronik*, p. 1071. — G. Felder dans *St. Gall. Nbl.* 1907. — H. Wartmann : *Hof Widnau-Haslach.* — *Wappenrolle von Zurich*, nouv. éd. [J. M.]

ZWINGER (ZWINGGER). Famille de savants et d'humanistes de la ville de Bâle, issue de l'ancienne famille des Spiser (Speiser, Spiesser), dite Zwinger, de Bischofszell, où elle est mentionnée depuis 1415 et était représentée au Conseil au XV^e^ s. déjà. Les Zwinger acquirent la bourgeoisie de Bâle en 1526 et donnèrent à l'université huit professeurs éminents en six générations. *Armoiries* (d'après le diplôme d'armoiries conféré en 1492 à JACOB Zwinger par l'empereur Frédéric III) : de gueules à une lance d'argent posée en bande entourée d'une lanière de sable. — 1. PELAGIUS Zwincker, frère de Jacob, privat-docent à l'université de Heidelberg 1458, doyen de la faculté de philosophie 1464-1465. — 2. LEONHARD, † 1538, fils de Jacob, pelletier, acquit en 1526 la bourgeoisie de Bâle. — 3. ***Theodor***, 2 août 1533 - 10 mars 1588, fils du n° 2, humaniste et médecin, chimiste et pharmacologue, Dr. med. de l'université de Padoue 1559, professeur de grec à Bâle 1565, de morale 1571, de médecine théorique 1580, recteur de l'université 1565 1572 et 1581 ; rédigea en 1570 les nouvelles lois de la faculté de médecine, fonda le *Fiscus medicus* et inaugura des discussions mensuelles. Dans sa *Physiologia medica*, il reprit plusieurs des doctrines de Paracelse. A publié *Hippocratis XXII Commentarii*, *Methodus apodemica*, ainsi que le *Theatrum vitæ humanæ*, commencé par son beau-père Conrad Lycosthenes. — 4. JAKOB, 1569-1610, fils du n° 3, D^r^ med., médecin et directeur de l'hôpital, professeur de grec 1595, recteur de l'université 1606, où il enseigna en clinique. Auteur de divers ouvrages médicaux et philologiques, éditeur des œuvres de son père. † de la peste. — 5. ***Theodor***, 1597 - 1654, fils du n° 4, théologien, archidiacre 1620, pasteur à St. Theodor 1627, antistès, D^r^ theol. et professeur d'Ancien Testament 1630, recteur de l'université 1636 et 1644. Calviniste éprouvé, il combattit des tendances luthériennes et détermina l'adhésion de Bâle à la Confession helvétique. Comme antistès, il remplaça en 1642 l'hostie par la rupture du pain dans le rite de la Sainte-Cène et justifia ce changement dans son ouvrage sur l'histoire de la Sainte-Cène. Auteur d'un commentaire de l'Épître aux Romains. Lors de la guerre des Paysans, il demanda une punition sévère pour les rebelles. — 6. JOHANNES, 1634-1696, fils du n° 5, théologien, professeur de grec 1656, *controversiarum* 1664, D^r^ theol. 1665, professeur de l'Ancien Testament 1685, bibliothécaire de l'université, recteur 1666, 1681 et 1693, travailla pour l'adhésion de Bâle à la formule du Consensus helvétique qui, de son vivant toutefois, devint déjà caduque. Il défendit la doctrine de Dordrecht contre les arminiens et les amyraldistes ; comme la plupart de ses contemporains, il était adversaire du système de Copernic. — 7. ***Theodor***, 1658-1724, fils du n° 6, était considéré comme un des premiers médecins de son temps ; professeur d'éloquence 1684, de physique 1687, d'anatomie et de botanique 1703, de médecine pratique et *archiater* 1711, recteur de l'université 1704 - 1711, médecin particulier du margrave de Bade - Durlach et du duc de Wurtemberg, membre de l'Académie léopoldine des sciences naturelles, sous le nom d'Aristotèle I^er^, et de la Société royale de Berlin. Il refusa des appels de Berlin, Cassel et Leyde. Auteur de : *Historia collegii Medicorum Basiliensis*, d'un manuel de médecine infantile, d'un *Compendium medicinæ universæ*, de *Theatrum Botanicum* et de *Der Sichere und geschwinde Arzt.* — 8. JOHANN - RUDOLF, 1660-1708, frère du n° 7, théologien, aumônier au régiment Stuppa 1686, vicaire de St. Alban 1688, pasteur à Liestal 1690, à St. Elisabeth de Bâle 1700, antistès de l'église bâloise 1703, D^r^ theol. 1704, membre de la Société anglaise pour la propagation de la foi. Auteur de : *Der Trost Israels.* — 9. ***Joh.-Rudolf***, 1692-1777, fils du n° 7, D^r^ med., professeur de logique 1712, d'anatomie et de botanique 1721, de médecine pratique 1724, recteur de l'université 1729, 1740 et 1752 ; médecin de la seigneurie de Röteln dès 1720, médecin de l'évêque de Bâle et du chapitre d'Arlesheim, membre de l'Académie léopoldine sous le nom de Avicenna II, fondateur de la *Societas physicomedica Helvetica* (ancêtre de la Société helvétique des sciences naturelles) 1751, auteur d'ouvrages médicaux et éditeur des aphorismes d'Hip-

Theodor Zwinger (n° 3).
D'après un portrait à l'huile.

Theodor Zwinger (n° 5).
D'après une gravure sur cuivre de J.-Jakob Thurneysen.

Johannes Zwinger (n° 6).
D'après une gravure sur cuivre de Joh.-G. Seiller.

Theodor Zwinger (n° 7).
D'après une gravure sur cuivre de Joh.-G. Seiller.

pocrate en traduction latine. — 10. FRIEDRICH, 1707-1776, frère du n° 9, médecin et botaniste, prof. d'anatomie et de botanique 1751, de médecine théorique 1752, médecin particulier du margrave de Bade. Auteur de la partie des *Merkwürdigkeiten* de Bruckner traitant les sciences naturelles ; publia une nouvelle édition du *Theatrum botanicum* et de *Sicheren und geschw. Arztes*. La famille s'éteignit avec — 11. JAKOB, 1728-1804, petit-neveu du n° 7, pasteur à Liestal et doyen du chapitre de Liestal. Par contre, la branche de Bischofszell existe toujours, ainsi qu'une branche fondée à Mulhouse par — 12. DAVID Zwinger, * 1540, † après 1619, neveu du n° 2, pasteur et chroniqueur des troubles de la ville de Mulhouse. — Voir *Album magistrorum artium univ. Heidelberg.* — Tabl. généal. imprimé vers 1695. — *Athenæ Rauricæ.* — Coll. des lettres de Zwinger (Bibl. de l'univ. de Bâle). — Livre de famille Zwinger-Stückelberg (mns.). — *LL.* — *LLH.* — M. Lutz : *Nekrologe.* — K.-R. Hagenbach : *Gesch. der theol. Schule Basels.* — *ADB.* — *Gernler'sches Stammbuch.* — *Realenzyklopädie für prot. Theologie*, vol. 18. — A. Burckhardt : *Geschichte der med. Fakultät zu Basel.* — *AGS* I. — *BZ* XV. — *WB.* — *Généalogie de la famille Zwinger à Mulhouse.* — *AHS* 1895, p. 116 ; 1897, p. 51 ; 1925, p. 37. [Adr. STÜCKELBERG.]

ZWINGLI. I. Famille de Wildhaus (Toggenbourg). Le nom dérive probablement de ***Twing*** = clos, cour clôturée, soit les habitants du clos. On peut aussi chercher l'origine du nom dans ***Zwinge*** = boucle, ce qui serait confirmé par les *armoiries* : parti d'or et de sable à une boucle de l'un à l'autre. D'après une troisième explication le nom viendrait de ***Zwilling*** = jumeaux. Une dérivation de ***zwingen*** = forcer, ne peut être retenue (*Zwingliana* II, 33). — 1. ULRICH, scelle un acte en 1487. En 1494, il figure comme ammann de Wildhaus et St. Johann. Il vit encore en 1510, mais meurt probablement vers 1519, père du réformateur. — *Zwinglis sämtl. Werke* VII, p. 19. — 2. ***Ulrich*** (en all. Huldrych), réformateur, 1484-1531. *a) Éducation.* * 1er janv. 1484 à Wildhaus, fils du n° 1 et de Margareta Meili. Il est initié à l'étude du latin par le frère de son père, le doyen Bartholomäus Zwingli à Wesen ; âgé de dix ans, il est envoyé à l'école latine de maître Gregorius Bünzli à Bâle, puis il suit, à Berne, l'enseignement de l'humaniste Heinrich Wölfflin (Lupulus). Pendant le semestre d'hiver 1498-1499, il est immatriculé à Vienne, puis exclu, probablement en sa qualité de Suisse pendant la guerre de Souabe. Pendant le semestre d'été 1500, on le retrouve à Vienne. Dans l'intervalle, il est peut-être allé à Paris. A Bâle depuis 1502, il y acquiert en 1506 le grade de maître ès arts. La même année, il est nommé curé de Glaris. Ainsi Zwingli a été nourri des leçons de la faculté des arts et imprégné de la conception aristotélicienne qui dominait la scolastique chrétienne ; mais sa formation scolastique était celle de l'ancienne école pénétrée de l'esprit d'Aristote, de Thomas d'Aquin et de Duns Scott, tandis que Luther s'était au contraire formé à l'école moderne de Guillaume d'Occam. Cette dernière faisait une distinction bien tranchée entre le Créateur et la créature, la science et la foi, alors que, d'après l'ancienne école, le monde s'élevait par degrés de la nature à Dieu, dans une entière harmonie de la science avec la foi et de la philosophie avec la théologie. La période universitaire de Zwingli n'a pas encore été étudiée d'une façon approfondie. Comme curé de Glaris, Zwingli agit selon la foi et la doctrine de l'Église catholique. En politique, il se déclare partisan de l'alliance avec le pape (*Fabelgedicht vom Ochsen*, 1510). Il fait un récit de l'expédition de Pavie de 1512 et prend part, comme aumônier des Glaronnais aux campagnes de 1513 (bataille de Novare) et de 1515 (bataille de Marignan). Impressionné par ce qu'il a vu, il se prononce contre la participation aux guerres étrangères (*Der Labyrinth*, 1516). Il s'attire par là l'animosité du parti français, doit quitter Glaris et devient curé d'Einsiedeln. A Glaris déjà, il avait augmenté ses connaissances par une lecture assidue des auteurs classiques et des pères de l'Église ; en 1513, il avait commencé l'étude du grec. Par correspondance, il entra en rapports avec les humanistes groupés autour de Glaréan, de Béat Rhénan et d'Érasme de Rotterdam, auquel il rendit visite à Bâle en 1516. En 1516-1517, il copia et annota les épîtres de saint Paul publiées par Érasme dans son édition du Nouveau Testament grec. Il devient humaniste, ce qui signifie qu'il se détourne de la méthode scolastique, qu'il recherche la pureté classique du style, s'efforce d'acquérir la liberté de la forme propre aux essais et retourne aux sources, y compris celles du christianisme. Depuis 1523, il étudie aussi l'hébreu. Il devient adepte de l'universalisme religieux et philosophique d'Érasme. Dieu est la vérité, celui qui recherche la vérité, recherche Dieu. C'est pourquoi les païens aussi peuvent arriver à la véritable connaissance de Dieu. L'homme est naturel par son corps, divin par son esprit. Il peut arriver à Dieu par ses forces spirituelles. Le fondement de la morale est la loi du Christ formulée dans le Sermon sur la montagne. Par la culture *(eruditio)* l'homme est conduit à l'humanité. La sagesse chrétienne conduira à la restauration du christianisme. La religion devient davantage une vie intérieure. Zwingli critique ses formes extérieures, la vie monastique, les pèlerinages, la vénération des saints, les jeûnes, les reliques. Il conserve pourtant ses relations avec Rome, accepte, en 1518, la dignité de chapelain épiscopal et une pension. Sa lutte contre les pensions françaises, sa réputation de savant et de prédicateur lui valent un appel à Zurich comme curé du Grossmünster. Dans une lettre au chanoine Utinger, il confesse ses péchés contre les mœurs à Einsiedeln.

Ulrich Zwingli. D'après un portrait peint en 1531 après sa mort par Hans Asper (original au Musée des Beaux-Arts, Winterthour).

b) Foi. Le 1er janv. 1519, Zwingli annonce qu'il ne fondera plus sa prédication sur les péricopes ecclé-

siastiques, mais sur l'évangile selon saint Mathieu, montrant ainsi sa volonté d'entrer dans les voies de la réforme humaniste. D'accord avec l'évêque de Constance, il combat Samson, le marchand d'indulgences. A partir de décembre 1518, Luther fait son apparition dans la correspondance de Zwingli. Pour celui-ci, Luther est « un homme qui reflète véritablement l'image du Christ », un Élie. Zwingli approuve son attitude à l'égard de Eck à la dispute de Leipzig, en 1519, ainsi que sa condamnation du droit divin de la papauté. Il recommande les écrits de Luther en chaire. En août 1519, la peste se répand à Zurich. Zwingli, qui était à Pfäfers, regagne son poste. En septembre, il tombe malade. Cette épreuve et l'influence de Luther font de lui un réformateur. Il expose son attitude nouvelle dans le *Pestlied*. Dans cet ouvrage, il abandonne toute revendication de l'homme à l'égard de Dieu. L'homme est le vase que le potier peut conserver ou briser. Sa foi nouvelle, Zwingli la prêche en chaire et la répand dans des écrits d'occasion, tirés pour la plupart de ses sermons : *Vom Erkiesen und Freiheit der Speisen*, *Apologeticus Archeteles*, *Von Klarheit und Gewissenheit des Wortes Gottes*, tous de 1522, puis ses deux ouvrages essentiels sur la réforme : *Auslegen und Gründe der Schlussreden* et *Von göttlicher u. menschlicher Gerechtigkeit*. La Bible est le fondement de la foi et de la vie chrétienne ; la tradition et l'autorité doctrinale des évêques ne répondent pas à la volonté du Christ. Seul l'esprit de Dieu permet une connaissance vivante des Saintes-Écritures. Le critère de l'esprit est la foi en Jésus-Christ. La somme de l'Évangile est le rachat par Jésus-Christ, qui nous accorde le pardon de nos péchés par la grâce de Dieu. Zwingli enseigne la doctrine réformée de la justification par la foi. La foi ne consiste pas à tenir la vérité, mais dans la confiance en Dieu. Christ a annoncé la volonté de Dieu. L'homme fait constamment l'expérience qu'il n'obéit pas à cette volonté. Zwingli ne considère pas comme Luther le péché originel comme une faute, mais comme une maladie, une condition misérable. L'homme ne peut être sans péché. Ici, Zwingli s'écarte d'Érasme, il dénie à l'homme la libre volonté de faire le bien. Néanmoins, le croyant est reconnu comme juste devant Dieu à cause du Christ. Mais en conclure à sa passivité morale, serait une complète méconnaissance de la foi. Celui qui a reconnu la misère du péché et l'amour de Dieu, vouera toutes ses forces au bien. Ce n'est pas à lui, mais à Dieu qu'il attribue le bien qu'il fait. La doctrine de la justification par la foi supprime le dogme catholique que hors de l'Église il n'y a point de salut. Le croyant n'a pas besoin de l'intermédiaire d'un prêtre, ni des sacrements, ni de l'intercession des saints, pour recevoir les forces de la grâce. Zwingli enseigne avec Luther le presbytérianisme de tous les croyants. L'église est la communauté des vrais croyants. Dans son ensemble, elle est invisible, mais visible partout où la parole divine est annoncée et la foi éveillée, c'est-à-dire dans chaque communauté distincte. Mais Dieu étant seul capable de voir dans les cœurs, les vrais croyants ne peuvent être distingués des chrétiens qui ne le sont que de nom. La communauté est dirigée par la parole et par l'esprit. Elle doit être autonome vis-à-vis du pouvoir. Elle possède le droit de nommer les pasteurs, d'organiser le culte, de prononcer l'exclusion. Selon la conception première de Zwingli, l'État n'a aucun pouvoir sur l'Église. Ici résident les germes de la tolérance. La vie de l'homme est déterminée par le rapport de la justice divine et de la justice humaine. Il n'est donné à personne d'accomplir la justice divine. Si l'homme était libre, ce serait la lutte de tous contre tous. C'est pourquoi Dieu a accordé aux hommes la justice humaine, les autorités, les juges, la loi pénale, la propriété, les cens et les dîmes. La justice humaine n'est pas un compromis entre la justice divine et l'état de péché des hommes vivant dans le monde. La justice divine est absolue ; l'accomplissement de la justice humaine ne saurait justifier l'homme devant Dieu. Elle est nécessaire pour rendre possible l'existence des communautés humaines et pour l'éducation de l'homme. C'est pourquoi l'autorité est ordonnée par Dieu pour la punition des méchants et la protection des faibles. Ses lois devraient s'approcher le plus possible des lois divines.

Chez Zwingli, la foi nouvelle se manifeste en première ligne par une attitude et par des actes. Mais dans la mesure où elle est une théologie, Zwingli s'inspire de sa culture scolastique et humaniste. En se servant des possibilités de connaissances données aux hommes, il cherche à se rendre un compte clair de ses expériences en matière de foi, celles de la toute puissance et de la providence de Dieu (*De providentia Dei*, 1530). Il fait appel aux témoignages de Moïse, de saint Paul, de Platon, de Sénèque. La vérité divine n'a pas à être formulée en préceptes philosophiques ou théologiques, car la vérité est là où se trouve le Saint-Esprit. Aussi Zwingli admet-il l'admission dans le ciel de païens à l'âme noble (*Fidei Expositio*, 1531). Il s'en tient à la conception humaniste et universelle de la vérité. Par là, il n'est pas un subjectiviste moderne qui trouve la vérité en lui-même, mais il conçoit la vérité comme souveraine. Zwingli tend à une conception symbolique de la religion : ce que Pline appelle Nature, nous l'appelons divinité, notre Dieu. Par divers symboles nous exprimons une réalité, qui se trouve au-delà de ce que nous pouvons concevoir. L'ouvrage théologique essentiel de Zwingli est : *De vera et falsa religione Commentarius*, 1525. Voir aussi *Fidei ratio* adressé à Charles-Quint, 1530.

c) Réformation. En 1520, Zwingli renonce à la pension du pape ; il devient chanoine le 29 avril 1521, abandonne la prêtrise le 12 nov. 1522 et est installé par le Conseil comme prédicateur ; en 1525, il est directeur des écoles. Le 2 avril 1524, il fait confirmer par l'Église son mariage jusqu'alors secret avec Anna Reinhart, veuve de Hans Meyer von Knonau.

En mai 1521, Zwingli a son premier succès public à Zurich. Grâce à son action, Zurich n'adhère pas à la capitulation militaire avec la France. Il cherche par son ouvrage : *Göttliche Vermahnung an die Eidgenossen zu Schwyz*, de 1522, à engager d'autres cantons à supprimer les pensions et les services étrangers. La révolution religieuse est inaugurée par l'infraction de l'imprimeur Froschauer aux ordonnances du Carême. En avril 1522, une mission envoyée par l'évêque est obligée d'écouter Zwingli devant le Grand Conseil. Le clergé régulier fait aux prédications de Zwingli une opposition dont la violence fait craindre des troubles. Le chef ecclésiastique de Zurich, l'évêque de Constance, ne se décidant pas à effectuer les réformes nécessaires, Zwingli fait appel à l'autorité civile. Celle-ci ordonne une première dispute religieuse, tenue le 29 janv. 1523. Toute l'assemblée, Grand Conseil et clergé zuricois, se place sous l'autorité de la parole de Dieu et reconnaît que celle-ci a été justement annoncée par Zwingli. La voie de la Réformation est ainsi ouverte. Une seconde dispute décide du sort des images et des autels. Les autorités commencent par s'en remettre pour ces innovations aux communes, selon les principes de Zwingli ; plus tard, elles sont obligées d'intervenir directement dans cette affaire d'Église pour empêcher des désordres des anabaptistes. A Pâques de 1525, la messe est remplacée par la Sainte-Cène. Les biens ecclésiastiques sont sécularisés ; ils n'entrent pas dans la caisse de l'État, mais constituent un fonds spécial pour l'école, les sciences et l'assistance. Un tribunal matrimonial juge les affaires de mœurs et relatives aux mariages, les questions relatives aux bénéfices et exerce une surveillance sur les mœurs. Zwingli se prononce catégoriquement contre le mouvement anabaptiste. Le fond du différend ne réside pas dans la question du baptême des enfants. Primitivement Zwingli n'a pas estimé que le baptême des enfants fût nécessaire. Ce qu'il réprouve avant tout, c'est la tentative des anabaptistes de fonder une communauté séparée, celle des soi-disant vrais justes, vivant exclusivement selon les lois de la justice divine et refusant de reconnaître les autorités, le serment, les juges, aussi parfois les impôts et redevances. Zwingli y voit un retour à la justification par les œuvres, supprimée par la Réformation. Il voulait mener la lutte par des moyens spirituels et intervint pour que les anabaptistes fussent traités avec modération. Mais il

devint partisan de la répression pénale lorsque les anabaptistes se mirent à contrevenir à réitérées reprises aux interdictions prononcées par les autorités de baptiser les adultes, lorsque les anabaptistes devinrent un danger pour la paix publique et que leur mouvement se répandit fortement dans les campagnes. Le mouvement anabaptiste et l'opposition des partisans de l'ancienne foi obligèrent Zwingli à admettre l'autorité du pouvoir civil sur l'Église. Mais il professait que les autorités devaient se laisser guider par l'Écriture Sainte et son interprète autorisé, le prophète. Zwingli était si bien l'âme de la politique zuricoise que Hans Salat disait ironiquemement qu'il était « à la fois bourgmestre, conseil et chancelier » ; Zurich était une théocratie chrétienne gouvernée par un « prophète. »

Monument de Zwingli près de la Wasserkirche à Zurich. D'après une photographie.

d) La lutte pour la Réformation. La tâche essentielle des autorités consiste à protéger la libre prédication de l'Évangile. C'est ainsi qu'il faut comprendre les interventions de Zwingli dans la politique. Zurich ayant été exclu de la Diète, Zwingli écrivit pour la défense de la ville, à la fin de 1524, son *Ratschlag... damit Frevel und Unrecht nicht überhandnehme und Gottesfurcht und Unschuld erdrücke.* Dans *Antwort, Valentin Compar gegeben*, de 1525, dans ses ouvrages contre Eck et Faber, de 1524 et 1526, Zwingli s'oppose à ses adversaires catholiques, qui se réunirent lors de la dispute de Baden de 1526. Il cherche à fortifier la position de Zurich par des alliances, par la conclusion de combourgeoisies avec Constance, Strasbourg, les villes suisses et de l'Allemagne du Sud. A la dispute de Berne, en janvier 1528, se réunissent Zwingli et ses amis, venus du Nord et du Sud du Rhin. En Suisse, le champ de bataille est dans les bailliages communs. Les V cantons centraux posent en principe que dans les affaires de religion, la majorité des cantons co-souverains décide. Zwingli, par contre, estime que c'est à chaque commune à se prononcer pour ou contre la Réformation. Craignant une double attaque de l'Autriche et des cantons catholiques, Zwingli cherche, en juin 1529, à provoquer une décision. Par une action militaire rapide et puissante, mais qui doit atteindre son but sans effusion de sang, il veut contraindre les V cantons catholiques à accepter, non la suppression de la messe et des usages catholiques, mais la libre prédication de l'Évangile, à refuser les pensions militaires, à punir ceux qui les acceptent et à payer les frais d'intervention. La Thurgovie serait occupée par les Zuricois en guise de gage (voir art. KAPPEL, GUERRES DE). Ainsi serait obtenu le succès de la Réformation dans les bailliages communs, mais le péril autrichien ne serait pas conjuré. A la Diète de Spire, au printemps de 1529, Ferdinand d'Autriche, agissant sur l'instigation de Charles-Quint, avait vivement attaqué les luthériens. Ceux-ci « protestèrent ». Le 22 avril 1529, la Saxe, la Hesse, Nuremberg, Strasbourg et Ulm formèrent une alliance pour la protection de la foi évangélique. Le même jour, Philippe de Hesse invita Zwingli à un colloque religieux avec Luther au sujet de la Sainte-Cène. Une polémique à ce propos s'était ouverte à la fin de 1524. Luther affirmait la présence réelle du corps et du sang du Christ dans le pain et le vin de la Sainte-Cène. Zwingli, par contre, s'en tenait à la conception, depuis lors reconnue juste par la plupart des exégètes du Nouveau Testament que les paroles : « Ceci est mon corps » et « Ceci est mon sang » devaient être interprétées dans un sens symbolique. Zwingli se rendit à Marbourg (du 4 sept. au 19 oct. 1529). A Strasbourg, il eut connaissance des plans d'attaque de l'Autriche contre les protestants suisses et ceux du Sud de l'Allemagne. Ce voyage avait pour lui un caractère essentiellement politique. Il cherche à attirer les villes combourgeoises dans la coalition anti-autrichienne de l'empire : la Hesse, la Saxe, le Wurtemberg, et dans celle qui se formait en Europe, entre la France, le Danemark et Venise. Mais en Suisse, Berne hésitait à cause de sa politique orientée vers l'Ouest ; et dans l'empire, les États demeuraient dans l'expectative en raison de la prochaine Diète d'Augsbourg. La France et Venise étaient provisoirement liées par la paix conclue avec Charles-Quint. L'accord avec Luther échoua. Par égard pour ses partisans suisses, Zwingli ne put accepter la formule transactionnelle et compliquée des théologiens de Strasbourg.

En Suisse, les événements exigeaient une solution rapide. Zwingli travaillait à la Réformation en Suisse orientale en visitant les synodes. Il visait particulièrement à la suppression du couvent de Saint-Gall. En juin 1531, il élabora un plan de transformation de la Confédération. Berne et Zurich devaient prendre la direction politique du pays, les cantons catholiques devaient être exclus du gouvernement des bailliages communs. Les milieux gouvernementaux de Zurich faisant une forte opposition à ces projets, Zwingli donne sa démission le 26 juil. 1531, mais se laisse décider à revenir sur sa décision. Le 11 oct. 1531, il accompagne à Cappel le gros des troupes zuricoises ; « voyant les siens en danger, il se précipita au second rang des combattants et y mourut courageusement ».

e) Les résultats. La Réformation d'essence zwinglienne demeura limitée aux quatre villes de Zurich, Berne, Bâle, Schaffhouse et leurs territoires, à la ville alliée de Saint-Gall, à des parties du Toggenbourg, des Grisons et de Bienne. Cependant par l'accord stipulé dans le *Consensus tigurinus* au sujet de la Sainte-Cène en 1549, Genève et Calvin, avec tous les territoires réformés par ce dernier, se rallièrent aux principes du protestantisme réformé. L'institution caractéristique de la constitution ecclésiastique de Calvin, le consistoire, conçu comme autorité à la fois laïque et ecclésiastique, qui s'était répandue dans l'Allemagne du Sud, particulièrement à Strasbourg et à Bâle, a son origine dans le tribunal matrimonial de Zurich. C'est ainsi que Zwingli a imprimé au calvinisme un des caractères les plus distinctifs de son développement historique.

Un monument, formé d'un bloc de granit, a été inauguré le 11 oct. 1838 à Cappel, à l'endroit où doit être mort le réformateur. Il porte l'inscription suivante : HIC UDALRICUS ZWINGLIUS POST SEDECIM A CHRISTO NATO SÆCULA LIBERÆ ECCLESIÆ CHRISTIANÆ UNA CUM

MARTINO LUTHERO CONDITOR, PRO VERO ET PRO PATRIA ETIAM CUM FRATRIBUS FORTITER PUGNANS, IMMORTALITATIS CERTUS CECIDIT DIE XI M. OCTOBRIS MDXXXI, et DEN LEIB KŒNNEN SIE TŒDTEN, NICHT ABER DIE SEELE : SO SPRACH AN DIESER STÆTTE ULRICH ZWINGLI, FÛR WAHRHEIT UND DER CHRISTLICHEN KIRCHE FREIHEIT DEN HELDENTOD STERBEND, DEN 11. OKT. 1531.

Bibliographie. E. Egli : *Actensammlung.* — J. Berchtold-Belart : *Das Zwinglibild und die zürcherischen Reformationschroniken.* — *H. Zwinglis Werke*, 1re éd. complète, publ. par M. Schuler et J. Schulthess. — *H. Zwinglis sämtliche Werke*, publ. avec l'assistance du *Zwingliverein* par E. Egli, G. Finsler, W. Köhler, O. Farner, F. Blanke, L. v. Muralt. — *U. Zwingli, eine Auswahl aus s. Schriften*, publ. par G. Finsler, W. Köhler, A. Rüegg. — W. Köhler : *Das Buch der Reformation H. Zwinglis.* — Johann Stumpf : *Chronika vom Leben und Wirken des U. Zwingli*, publ. par L. Weisz. — *H. Zwinglis Briefe*, traduites par O. Farner. — *H. Zwingli, Von göttlicher und menschlicher Gerechtigkeit*, publié par L. v. Muralt et O. Farner. — G. Finsler : *Zwingli-Bibliographie*, jusqu'en 1897. — *Zwingliana, Mitteilungen z. Geschichte Zwinglis und der Reformation*, dès 1897, avec des bibliographies spéciales des cérémonies commémoratives de 1919 et 1931. — R. Stähelin : *H. Zwingli* (2 vol.). — A. Baur : *Zwinglis Theologie* (2 vol.). — Œuvres de W. Köhler : *U. Zwingli u. die Reformation in der Schweiz* ; *Zwingli und Bern* ; *Das Marburger Religionsgespräch. Versuch einer Rekonstruktion* ; *Das Religionsgespräch zu Marburg 1529* ; *Zwingli u. Italien* ; *Die Geisteswelt U. Zwinglis : Christentum und Antike* ; *Zwingli als Theologe* ; *Die Randglossen Zwinglis zum Römerbrief (Festschrift J. Ficker)* ; *H. Zwinglis Bibliothek* ; *Armenpflege und Wohltätigkeit z. Z. U. Zwinglis* ; *Zwingli und Luther, Ihr Streit um das Abendmahl* I ; *Zürcher Ehegericht und Genfer Konsistorium* I ; *Die neuere Zwingli Forschung* dans *Theol. Rundschau* 1932. — *U. Zwingli, Zum Gedächtnis der Zürcher Reformation 1519-1919.* — *H. Zwingli, Zum Gedächtnis seines Todes am 11. X. 1531.* — P. Wernle : *Der evangelische Glaube nach den Hauptschriften der Reformatoren.* — A. Farner : *Die Lehre von Kirche und Staat bei Zwingli.* — A. Burckhardt : *Das Geistproblem bei H. Zwingli.* — O. Farner : *Das Zwinglibild Luthers.* — A. Waldburger : *Zwinglis Reise nach Marburg.* — *Der falsche und der wahre Zwingli.* — L. v. Muralt : *Zwinglis dogmatisches Sondergut.* [L. v. Muralt.]

Ulrich, fils du réformateur, 1528-1571, magister 1547, pasteur du Grossmünster 1549, professeur d'hébreu 1556, pasteur à la Predigerkirche 1557. Son fils — Ulrich, 1556-1601, magister 1584, professeur du Nouveau Testament 1601. — *LL.* — K. Wirz : *Etat.* — Avec son fils Andreas, qui mourut jeune étudiant, s'éteignit la descendance masculine du réformateur qui, en ligne féminine, a encore de nombreux descendants. — Voir Dürsteler St. : *Nachfahrentafel des Reformators*, continué jusqu'à l'époque actuelle par P. Wehrli. Mns. Bibl. centrale, Zurich. [H. Hess.]

II. Famille d'Elgg, qui y apparaît tout d'abord aussi sous le nom de Schachenmann en 1531. Il est exclu qu'elle descende d'un frère du réformateur. — K. Hauser : *Gesch. von Elgg*, p. 379. — *Stammbaum des Geschlechtes Zwingli*, par le pasteur U. Beringer, en possession de Mme Zwingli à Elgg. — Jakob, 20 sept. 1862 - 30 nov. 1927, co-fondateur de l'association laitière et fromagère du Nord-Est, dont il fut gérant 1911-1926, président 1926 ; député au Grand Conseil 1886-1920. — *Zum Andenken an J. Zwingli.* — *Winterthurer Volksblatt* 1927, no 96. — *Landbote* 1927, no 281.

III. Famille de Zurich, éteinte en 1867, qui a donné de nombreux ecclésiastiques. *Armoiries* : parti d'or et de sable à une boucle *(Zwinge)* de l'un à l'autre *(Wappenbuch D. Meyer)*. L'ancêtre commun est — Joh.-Heinrich, d'Elgg, 1615-1680, pasteur à Grub (Appenzell) et bourgeois de Zurich 1636, pasteur à Affoltern am Albis 1659. — Johann-Ludwig, 1778-1848, pasteur à Rickenbach (Zurich) 1804, doyen 1818-1837. Liste de ses publications dans K. Wirz : *Etat.* — Barth III, p. 940. — Heinrich, fils du précédent, 1807-1867, pasteur à Dättlikon 1836, co-fondateur de l'établissement de Freienstein, géologue. † dernier de la famille. — *Kirchenfreund* 1867, p. 174. — Voir en général *LL.* — *LLH.* — K. Wirz : *Etat.* — Tabelles généal. de Hofmeister (mns. aux archives de la ville de Zurich). — Dürsteler St. — Joh. Esslinger : *Promptuarium* (mns. de la Bibl. centrale). [H. Hess.]

ZWINGLIANA, MUSÉE ZWINGLI, ZWINGLI-VEREIN. Après l'exposition Zwingli, organisée en 1884 par la Bibliothèque de la ville de Zurich, le professeur E. Egli proposa la création d'un musée Zwingli. Mais la Bibliothèque de la ville ne put réaliser ce projet qu'en 1897, lorsque des locaux appropriés devinrent vacants dans le Helmhaus. Sous la présidence de l'antistès D.-G. Finsler, une Association pour le musée Zwingli *(Vereinigung für das Zwinglimuseum in Zürich)* fut fondée à Zurich. Elle lança un périodique, *Zwingliana, Mitteilungen z. Geschichte Zwinglis u. der Reformation*, rédigé par le professeur E. Egli. Le *Musée Zwingli* comprend des manuscrits, des imprimés, des illustrations, des monnaies et des objets de toute nature, se rapportant à Zwingli. Il a été ouvert le 29 juin 1899 au Helmhaus à Zurich. En 1917, il fut transféré avec la Bibliothèque de la ville dans les nouveaux locaux de la Bibliothèque centrale et subit un nouvel aménagement en 1919. Les rapports annuels du *Zwingliverein*, publiés dans les *Zwingliana* donnent des renseignements sur le musée. Depuis 1905, l'Association pour le musée Zwingli porte le nom de *Zwingliverein*. Il publie ou a publié : les *Zwingliana*, dont le vol. V a été achevé en 1933 ; les œuvres complètes de Zwingli : *Huldreich Zwinglis Sämtliche Werke* ; *Quellen zur schweizerische Reformationsgeschichte* I-III, 1901-1906 ; *Quellen und Abhandlungen zur. schweizerische Reformationsgesch.* I-VII, 1912-1933 ; E. Egli : *Schweiz. Reformationsgesch.* I, 1910.

Le *Zwingliverein* a collaboré au grand ouvrage commémoratif de 1919. Il prépare une édition de la correspondance de Bullinger, par les soins de T. Schiess. En 1933, il décida de développer les *Zwingliana*, et d'y ajouter le nouveau sous-titre : *Beiträge zur Gesch. Zwinglis, der Reformation und des schweiz. Protestantismus.* — H. Escher : *Entstehung und Entwicklung des Zwinglivereins*, dans *Zwingliana* 1933. — Rapports annuels, publiés dans *Zwingliana.* — *Festgabe des*

Ruines de Zwing-Uri en 1820. D'après une aquarelle de Xaver Triner.

Zwinglivereins zum 70. Geburtstag seines Präsidenten, Hermann Escher, 1927. [Leonhard von Muralt.]

ZWING-URI. D'après la chronique du *Livre Blanc*, de Sarnen, écrite vers 1470, le château de Zwing-Uri s'élevait, au temps de l'expulsion des baillis, sur la colline en aval d'Amsteg (Uri). Égide Tschudi plaçait ce château à Altdorf ; il aurait été, disait-il, commencé par le bailli Gessler. On montrait là, comme les ruines du Zwing-Uri, les vestiges d'un ancien édifice dans le jardin de la maison de campagne de Waldegg. Ils ne sont plus visibles actuellement. Sur le Flüeli à Amsteg, par contre, existent encore les restes d'une tour mesurant 9 m. 65 de large et 9 m. 25 de profond. A en juger par l'apparence, cette tour n'a jamais été achevée, ce qui explique qu'elle ne soit mentionnée dans aucun document. Peu après 1868, un particulier construisit à cet endroit une auberge et utilisa des pierres de la ruine pour les murs de fondations. Le 26 sept. 1888, Jakob Indergand vendit cette propriété, pour 3400 fr., au peintre Joseph Hoffmann, de Vienne. Celui-ci, après son départ, voulut en faire don à l'empereur Guillaume II, qui le refusa ; il le légua ensuite à la Société des artistes allemands pour en faire une maison de vacances. Afin de prévenir une profanation, Antoine Dufour, de Versoix (Genève), président de l'Automobile-Club de Suisse, fit l'acquisition, en mars 1928, de la ruine de Zwing-Uri pour 6000 fr. Il la remit, avec un fonds de restauration de 4000 fr., en toute propriété, à la Société suisse des ruines et châteaux. Celle-ci fit disparaître la maison moderne d'habitation et l'écurie, et, avec les matériaux ainsi recouvrés, il éleva quelque peu la tour. — *Gfr.* 1857. — *Schweiz. Rundschau* 1891. — *MAGZ* XXI, p. 125. — *KSB* 1891, p. 271. — A. Truttmann : *W. Tell und die Gotthardstrasse*, dans *Pädagog. Blätter* 1900. — *Hist. Nbl. Uri* 1925. — *Arch. S. G.* 19. — *Das Bürgerhaus in Uri.* — Article Waldegg. [E. W.]

ZWIRN, Matthias, de Rötenbach (Berne), habitant perpétuel de Berne 1643, peintre verrier, cité jusqu'en 1678. — *SKL.* [L. S.]

ZWŒLFER (Douzeniers). Après la mise en vigueur de la quatrième, puis de la cinquième lettre jurée à Zurich en 1489 et 1498, les douze corporations furent chacune représentées au Grand Conseil par 12 mandataires appelés *Zwölfer*, par opposition au terme d'*Achtzehner* donné aux 18 députés de la Constaffel (voir art. Achtzehner vom Rüden). Ces Zwölfer étaient choisis et élus chacun par les mandataires de sa corporation au Petit et au Grand Conseils. Le vote fut secret depuis 1627. Les charges étaient à vie et honorifiques. Les corporations subdivisées des forgerons et du Weggen avaient droit : les forgerons comme les boulangers à 8 députés, les tondeurs et meuniers à 4. Le Grand Conseil élisait pour le Petit Conseil l'un des Zwölfer de chaque corporation ; il se nommait *Zunftratsherr*, conseiller corporatif. Cette organisation dura jusqu'à la révolution de 1798. — Simmler-Leu : *Von dem Regiment d. Eydgenossenschaft*, 1722, p. 457, 461. — D. Wyss : *Polit. Handbuch*, 1796. — *Gesch. der Zunft zur Schmiden in Zürich*, p. 62. [H. Schulthess.]

ZWŒLFERKRIEG. Voir Villmergen (Guerres de).

ZWYER, aussi **ZWIGER.** Vieille famille uranaise, encore bourgeoise d'Altdorf et de Sisikon. *Armoiries* : d'azur à un arbre feuillé de 9 feuilles d'or, mouvant de trois coupeaux de sinople. Jakob, de Golzern, 1300 ; Cueni, de Flüelen 1338 ; Heinrich, de Bürglen, 1358. Rudolf, cité de 1380 à 1392, l'un des chefs dans le conflit avec l'abbaye du Fraumünster, fut cité en 1392 devant le tribunal ecclésiastique de Constance avec Walther, de Sisikon. — 1. Nikolaus, *frère Niklaus d'Uri*, ou *Ribibruder*, * 1469, vécut longtemps en ermite sous le Bruderstein dans la forêt dominant Altdorf. Auteur de *Von den nün Felsen*, il demanda à la Diète de Lucerne du 27 janvier 1525 l'épreuve du feu pour Zwingli en faveur de la foi catholique et assista en mai 1526 à la dispute de Baden. † 19 avril 1546. — K.-F. Lusser : *Gesch. des Kts. Uri*, p. 229. — 2. Nikolaus, de Bürglen, du Conseil, conseiller secret ou de guerre 1554, député à la reddition des comptes annuels en Léventine 1554 et 1555, membre du tribunal des Quinze 1556, député aux négociations avec l'évêque de Côme 1562, bailli de la Léventine 1571-1574. † vers 1584. — 3. Georg, péager à Flüelen, du Conseil, député à la Diète 1622, bailli de la Léventine de 1631 à sa mort, 1633. — 4. Josef-Anton, d'Altdorf, * 11 juin 1741, professeur à Altdorf jusqu'en 1824, président du chapitre des prêtres uranais 1808 et 1809. † 29 janvier 1825. — *LL.* — *LLH.* — *AS* I. — *Gfr.* Reg. — W. Œchsli : *Origines.* — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit.* — M. Dettling : *Schwyzer Chronik*, p. 329, 352. — *Hist. Nbl. v. Uri* 1896, p. 26 ; 1897, p. 20, 23 ; 1899, V, p. 9 ; 1906, p. 7, 43, 64, 77 ; 1908, p. 24 ; 1909, p. 12, 98 ; 1911, p. 70 ; 1913, p. 107 ; 1917, p. 91 ; 1920, p. 6, 15, 25 ; 1926, p. 86, 87 ; 1927, p. 70 ; 1928, p. 97. [F. Gisler.]

ZWYER VON EVIBACH. Famille influente et considérée du canton d'Uri, qui emprunte son suffixe à sa résidence ancestrale d'Evibach, près Silenen. Elle s'est éteinte dans le canton d'Uri au commencement du XVIII[e] s. *Armoiries* : I. d'azur à trois rameaux feuillés de 5 feuilles, les deux inférieures d'argent, les trois supérieures d'or. — II. depuis l'élévation à la noblesse impériale en 1668 : d'azur à trois feuilles de tilleul tigées d'or, à la bordure du même. — Ulricus de Zwigern, témoin en 1246 ; le seigneur Arnold, désigné dans l'obituaire de Schattdorf est témoin en 1294 et 1301. Johann, † 1386 à Sempach ; Peter, † 1422 à Arbedo ; Bartholomæus, † 1513 à Novare ; Gilg, † 1515 à Marignan. — 1. Heinrich, cofondateur du bénéfice de Notre-Dame à Altdorf 1317, mentionné à diverses reprises comme témoin et médiateur jusqu'en 1338. — 2. Johann, fils d'Ulricus susnommé, bourgeois d'Urseren, fréquemment témoin, reçut en 1333 des fiefs héréditaires à Amsteg de l'abbesse de Zurich. Représentant de l'Urseren lors de l'entente entre la Léventine et Urseren en 1331. — 3. Andreas, du Conseil, quitta Silenen, siège de la famille, en 1400, pour Altdorf. — 4. Andreas, petit-fils du n° 3, gouverneur du village d'Altdorf 1530-1532. — 5. Balthasar, du Conseil, capitaine au service pontifical, prit part à la bataille de Palliano en 1557, fut fait chevalier par le pape Paul IV, propriétaire de l'auberge de la Couronne à Altdorf. † 1558. — 6. Andreas, fils du n° 5, * 1552, page du duc d'Albe, capitaine au service d'Espagne à 17 ans, conseiller de l'évêque de Constance, depuis 1583 bailli de Klingnau et Kaiserstuhl pendant plus de 30 ans. † 1622. — 7. ***Sebastian-Peregrin***, * 1597 à Klingnau, fils du n° 6, entra en 1619 au service de l'empire, lieutenant-colonel 1624, propriétaire d'un régiment 1632, conseiller et chambellan impérial, ambassadeur impérial en 1634 au Tyrol, en Espagne et en Suisse. Vainqueur de la bataille de Nordlingue 6 sept. 1634. Devenu conseiller de guerre en 1635, Zwyer réorganisa l'armée impériale en 1636. Sans quitter le service de l'empire, il commanda en 1638 un régiment suisse sur le territoire du Milanais espagnol. Après de nombreuses difficultés avec le gouverneur espagnol de Milan, le régiment Zwyer quitta le service en 1640. En 1641, Zwyer présenta à la Diète un mémoire intitulé : *Gründlicher... Bericht, was sich bei Aufrichtung des... Regiments... Zwyer... zugetragen.* Feldmaréchal-lieutenant impérial en 1642, il quitta le service militaire étranger et devint ministre impérial autrichien en Suisse. Il contribua pour beaucoup à la séparation définitive de

Sebastian-Peregrin Zwyer von Evibach.
D'après une gravure sur cuivre de D. Herrliberger (Bibliothèque Nationale, Berne).

la Confédération d'avec l'empire allemand à la paix de Westphalie. Dans la guerre des Paysans, il commanda les troupes de la Suisse primitive ; le gouvernement de Lucerne lui fit don d'une chaîne d'or et d'une médaille commémorative et, en 1653, de la bourgeoisie d'honneur. Il s'attira de nombreuses inimitiés en cherchant à jouer un rôle dans toutes les affaires fédérales, en voulant être agréable à tous les souverains étrangers, et entretenir des rapports d'amitié avec les magistrats des cantons protestants, ainsi qu'avec des Allemands, des Italiens, des Français, des Espagnols, des Florentins, des Vénitiens et des Gênois, avec des jésuites comme avec des luthériens. Il chercha à éviter à tout prix la première guerre de Villmergen. Il fut d'abord soupçonné, puis formellement accusé d'entretenir des intelligences secrètes avec l'ennemi. Zwyer chercha à se défendre par son manifeste : *Bellum civile Helveticum...*, 1657, qui fut publié en allemand en 1659. Il demandait à pouvoir se justifier devant le tribunal de son domicile. Le procès dura jusqu'en 1660, mit toute la Suisse en émoi et paralysa les délibérations de la Diète. Zwyer publia pendant ce temps quatre mémoires juridiques pleins de mesure : *Proposition Herrn Obrist Zwyers von Uri, vor Rath zu Schaffhausen gehalten*, 1658 ; *Grundlicher Gegenbericht über die Schweizerische ausgegangene Deduction. Vom Landrat von Uri*, 1658 ; *Historia facti et deductionis juris Uraniensum opposita deductioni Suitensium...*, 1658 ; *Eigd. und redlicher Bericht... in der Schwyz. Deduction betreffend Oberst Zwyer*, 1658. Zwyer fut déclaré « homme infidèle » par les États de Schwyz, Lucerne, Unterwald et Zoug, son arrestation fut mise à prix et son effigie publiquement brûlée à Schwyz. Le 6 août 1658, l'empereur conféra la noblesse impériale à Zwyer, auquel Ferdinand IV avait déjà accordé la dignité de chevalier romain en 1653. Il possédait depuis assez longtemps le château de Wartegg, sur le lac de Constance, et acheta en 1644, avec son frère Johann-Franz, la seigneurie de Hilfikon dans le Freiamt. Dans son canton natal, Zwyer fut vice-landammann 1645-1647, landammann 1647-1651 et 1657-1659, *Landeshauptmann* depuis 1648, député à la Diète 1644-1658. Il contribua à Altdorf à la construction d'un orphelinat et d'autres institutions d'utilité publique. † 5 févr. 1661 à Altdorf. Il fut l'homme d'État le plus considérable et le plus clairvoyant de son temps en Suisse catholique. — K.-C. Amrein : *Seb. Peregrin Zwyer von Evibach*. — D. Herrliberger : *Ehrentempel* I. — *ADB* 45. — *Festgabe auf die Eröffnung des histor. Museums von Uri* 1906, p. 36. — 8. FRANZ-ERNST, * 1631, fils du n° 7, capitaine, seigneur de Hilfikon, conseiller de l'évêque de Constance et bailli de Kaiserstuhl. † 19 juil. 1697. — 9. FERDINAND, 1642-1685, fils du n° 7, lieutenant-colonel et chambellan de l'empereur Ferdinand III, écuyer tranchant, puis chanoine à Augsbourg 1667. — 10. SEBASTIAN-PEREGRIN, fils du n° 7, page de l'empereur, puis chevalier de l'ordre teutonique et d'Alcantara, chanoine de Constance et d'Augsbourg 1674. † 5 mars 1694, prévôt d'Augsbourg. — 11. JOHANN-ANDREAS, fils du n° 7, * 1640, capitaine au régiment autrichien du comte Gallas. † 12 juil. 1665 en Espagne. — 12. FRANZ-SEBASTIAN, fils du n° 8, 1683-1724, seigneur de Hilfikon, le dernier descendant masculin du général Zwyer en Suisse. — 13. JOHANN-FRANZ, fils du n° 6, bourgeois de Schwyz depuis 1626, conseiller de l'évêque de Constance, bailli de Klingnau et Zurzach depuis 1643, écuyer tranchant héréditaire de Constance, seigneur de Wieladingen et Alphen ; depuis 1644 co-propriétaire de la seigneurie de Hilfikon, posséda en fief héréditaire la basse juridiction de Baldingen dès 1666, seigneur de Dägerfelden, Endingen, Schneisingen et Hofstetten jusqu'en 1681. Fut élevé à la noblesse impériale par l'empereur Léopold Ier en 1668. † 1683. — 14. JOSEF-HEINRICH, fils du n° 13, conseiller de l'évêque de Constance et bailli de Klingnau et Zurzach, seigneur de Hilfikon, conseiller impérial. — 15. MARQUARD-MAGNUS-RUDOLF, fils du n° 14, conseiller de l'évêque de Constance et bailli de Klingnau et Zurzach, seigneur d'Alphen et Wieladingen ; vendit en 1721 la basse juridiction de Baldingen, Bebikon et Hofstetten. — 16. JOSEF-SEBASTIAN, fils du n° 15, seigneur d'Alphen et Wieladingen, conseiller de l'évêque de Constance 1745, bailli de Klingnau et Zurzach, chambellan impérial 1760, conseiller gouvernemental de l'Autriche antérieure, bailli de Rottenburg sur le Neckar 1763. — 17. LEOPOLD, fils du n° 16, chevalier de l'ordre teutonique et commandeur de Luxembourg. — 18. FRANZ-SIGMUND, fils du n° 16, chambellan, lieutenant-colonel du prince palatin de Mayence, chevalier de l'ordre teutonique. — Cette famille passe pour exister encore en Autriche en ligne collatérale ; au commencement du XIXe s. un descendant masculin direct du général Zwyer vivait à Fribourg-en-Brisgau. — Voir *LL.* — *LLH.* — *AS* I. — G.-E. Haller : *Bibliothek* II, p. 1658 ; V, p. 327 ; X, p. 1151. — Schweizer : *Thesaurus Historiæ Helvetiæ* 17. — M. May : *Hist. militaire* VII, p. 104, 107. — Kamm : *Hierardus Augustana* I, p. 649. — J.-A. Imhof : *Liber Genealogiarum* (aux Archives d'État Uri). — F.-V. Schmid : *Uraniens Gedächtnistempel* (mns.). — *Nbl. der Stadtbibl. Zürich* 1811. — Kopp : *Geschichtsbl.* I, p. 318. — M. Kiem : *Muri* II, p. 181. — *Bürgerhaus von Uri*, p. XXI, XXII. — Joh. Huber : *Gesch. des Stiftes Zurzach*, n° 243. — J. Hürbin : *Handbuch d. Schweizergesch.* II, p. 381, 394, 400. — E. Wymann : *Schlachtjahrzeit.* — A. Gisler : *Die Tellsfrage*, p. 137. — Th. v. Liebenau dans *AGS* 1874, 1879. — *AHS* 1920, p. 106. — W. Merz : *Burganlagen u. Wehrbauten im Aargau.* — *Gfr. Reg.* — *Quellenwerk zur Entstehung der Eidgenossenschaft* I, n° 513. — *Hist. Nbl. von Uri* 1906, p. 7, 43, 64, 77 ; 1908, p. 24 ; 1909, p. 12, 98 ; 1910, p. 10 ; 1911, p. 70 ; 1912, p. 49, 52 ; 1913, p. 79, 107 ; 1914, p. 56 ; 1916, p. 21, 22 ; 1917, p. 89, 91 ; 1919, p. 60 ; 1920, p. 5, 95 ; 1924, p. 74 ; 1927, p. 34 ; 1928, p. 39. [F. GISLER.]

ZWYSSIG (VON et ZE WISSINGEN, ZU WYSSIG). Une des plus anciennes familles du canton d'Uri, actuellement bourgeoise de Seelisberg, Isental, Sisikon, Seedorf, Schattdorf et Bauen. — I. VON, ZE WITZINGEN ; WISSINGEN ; VON, ZU WISSIG. Le berceau de cette famille est Isental, d'où elle essaima à Seelisberg et Bauen. Plusieurs membres de la famille figurent dans l'obituaire du couvent de Seedorf et de l'église St. Ulrich au XIIIe s. HEINRICH et BERCHTA, 1314 ; RUODI ze Wissingen, de Seelisberg, témoin 1427. — II. ZU WISSIG, Z'WYSSIG et ZWISSIG. *Armoiries* : I. d'or à une triple croix de sable ; II. d'azur au lion d'or, tenant un Z majuscule du même, ou une double couronne d'argent en forme de 8. Selon *LL*, HANS fut fait chevalier du Saint-Sépulcre en 1518. — 1. JOHANNES, * 1623, aubergiste à Flüelen, du Conseil, vigoureux adversaire du Défensional 1668 et 1676, surnommé un des Quatre Vents *(Vier Winde)*. — 2. JOHANN, de Seelisberg, 1638-1695, curé d'Isental 1666, y fonda en 1667 la confrérie du Rosaire. Curé de Flüelen 1673-1686, donateur de l'image de l'Assomption dans la chapelle de la Vierge au Sonnenberg, lieu de pèlerinage. — 3. JOHANN-BALTHASAR, * 1651, fils du n° 1, de Flüelen, curé de Seedorf 1684, entra dans l'ordre des jésuites. † à Cologne en odeur de sainteté. — 4. FRANZ-ANTON, * 1704, petit-fils du n° 1, aubergiste à Flüelen, du landrat, bailli de Sargans 1737-1739, député à Ragaz 1738, à Bellinzone 1760, vice-landammann. † en charge. — 5. FRANZ-JOSEF, * 1722, avoué d'église à Seelisberg, du landrat jusqu'en 1786. — 6. FRANZ-JOSEF, de Flüelen, fils du n° 4, * 12 août 1729, Dr theol., jésuite, professeur de dogmatique ; mathématicien de renom, auteur de nombreux ouvrages théologiques, curé d'Altdorf de 1778 à sa mort 6 juin 1793, commissaire épiscopal. Outre des ouvrages théologiques en latin et en allemand, on a imprimé son *Lobrede auf den sel. Niklaus von Flüe* 1779. — *AHS* 1922, p. 133. — Friedr. Gisler : *Die Pfarrherren von Altdorf*, p. 23. — 7. JOST-MARZELL, * 1740 à Flüelen, tisserand, boulanger et aubergiste, membre du landrat et d'autres autorités cantonales et de district. — 8. KARL, de Seelisberg, chef des troupes auxiliaires d'Uri lors de l'invasion française. † 1798 à Rübenen (Nidwald). — 9. GEROLD (Johann-Joseph-Maria-Georg), de Seelisberg, * 9 mai 1807, bénédictin,

maître de musique au couvent de Muri, religieux à Fischingen après 1841 ; depuis 1850 au prieuré de Gries, expositeur à Glaning de 1851 à sa mort, 16 nov. 1874. Notaire apostolique, compositeur, auteur d'un arbre généalogique de la famille Schmid de Fischingen et d'autres ouvrages. — 10. ***Alberik*** (Johann), frère du précédent, * 17 nov. 1808, cistercien, conventuel à Wettingen depuis 1832, maître de chapelle et maître de musique, secrétaire de l'abbé depuis 1840, notaire apostolique 1842 ; accompagna le dernier abbé de Wettingen, Leopold Höchle, à Buonas et Zoug (1841), à Wertenstein (1847), à Wurmsbach (1848) et en 1854 dans la nouvelle maison religieuse de Mehrerau où il mourut, 18 nov. 1854. Le père Zwyssig est surtout connu comme compositeur du *Cantique suisse* et de nombre d'autres morceaux de musique. Auteur de : *Elogia abbatum Marisstellæ*, 1834 ; *Darstellung der Schicksale des Klosters Gnadental* ; *Gesch. des Klosters Mariæ Krönung in Baden* ; *Register des Archives in Wurmsbach*. On lui a élevé un monument à Bauen en 1901. Une médaille commémorative a été frappée en or, argent et bronze en 1900. Sa maison natale de Bauen fut acquise en 1933 par la Société suisse des professeurs de musique et transformée en maison de vacances pour musiciens. — P. Bernh. Widmann : *P. A. Zwyssig als Komponist.* — *Cisterzienser-Chronik* 1901. — *Nbl. der allg. Musikges. in Zürich* 1876. — *Monatsrosen* 1884. — Ed. Refardt : *Musikerlex.* — 11. Peter-Josef, frère des nos 9 et 10, * 3 oct. 1814 à Menzingen, avocat général, membre du double landrat, capitaine 1841, major dans la guerre du Sonderbund, procureur-général adjoint 1852, directeur de musique à Altdorf, puis au collège La Sauve, près de Bordeaux, à Feldkirch et à Paris ; compositeur. † 21 juin 1872. — 12. Michael, de Seelisberg, * 18 mars 1820, jésuite, missionnaire en Allemagne, en France et en Hollande. † 16 août 1863. Légua à l'église de Seelisberg 10 000 fr. en faveur des pauvres et des écoles. — 13. Johann-Josef, de Seelisberg, * 22 septembre 1845, juge de district ; président de commune, du landrat 1886-1892 et 1908-1912, conseiller d'État (directeur de l'assistance) 1892-1908. † 30 sept. 1929. — 14. Josef, de Seelisberg, * 14 juil. 1868, du landrat 1904, conseiller d'État 1908-1912. † 26 mai 1923. — 15. Johann, de Seelisberg, * 22 avril 1883, notaire, du landrat depuis 1912, juge au tribunal d'arrondissement d'Uri depuis 1913. † 15 nov. 1918. — La famille compte encore de nombreux membres du landrat, juges et ecclésiastiques. — *LL.* — *LLH.* — F.-V. Schmid : *Uraniens Gedächtnistempel* (mns. aux Arch. d'État Uri). — M. Kiem : *Muri* II, p. 505. — *Schweiz. Rundschau* 1914-1915 ; 1921, p. 152. — *Festgabe zur Museumseröffnung in Altdorf* 1906. — *Urner Wochenblatt* 1878, no 35 ; 1889, no 44, 45 ; 1918, no 46, 48 ; 1923, no 22 ; 1926, no 155 et 161. — *ZSK* 1927, p. 19, 25, 29, 34. — Ed. Wymann : *Schlachtjahrzeit.* — *Gfr.* Reg. — *Histor. Nbl. von Uri* 1896, p. 26 ; 1897, p. 20, 23 ; 1899, V, p. 9 ; 1906, p. 7, 43, 64, 77 ; 1907, p. 59 ; 1909, p. 98 ; 1912, p. 49, 52, 82 ; 1914, p. 54 ; 1917, p. 92, 93, 107, 110 ; 1918, p. 37 ; 1919, p. 5, 10, 15, 20, 33 ; 1920, p. 7 ; 1922, p. 33, 44, 58, 62 ; 1923, p. 33, 59, 84 ; 1924, p. 23, 65 ; 1926, p. 86 ; 1928, p. 92. [Friedr. Gisler.]

Alberik Zwyssig.
D'après une gravure de H. Bodmer (Bibl. Nat., Berne).

André Zwissig, de Follingen (Uri), se fixa à Mund (Haut-Valais), puis à Sierre en 1790. Ses fils acquirent la bourgeoisie en 1809. — Antoine, juge 1855, président 1859. [Ta.]

ZYBŒRI. Voir Bucher, Theodor, Tome II, p. 328.

ZYBOL (Zibol). Famille bourgeoise de Bâle. *Armoiries* : d'argent à 3 flammes de gueules. — 1. Jakob, cité dès 1366, † 1414 ; de la corporation de la Clef, *Achtburger*, conseiller, *Oberstzunftmeister*, bourgmestre, seigneur gagiste de Wartenberg, de Schenkenberg et de Rheinfelden. Fonda en 1401 la chartreuse de Bâle. Reçut de l'empereur un diplôme d'armoiries. — 2. Burkart, fils du no 2, cité dès 1395, † 1433, conseiller, *Oberstzunftmeister*. — *WB.*— *AHS* 1917, p. 72. [C. Ro.]

ZYRO. Famille de Thoune, originaire de Château-d'Œx, qui acquit la bourgeoisie de Thoune en 1575 et portait originairement le nom de *Giroz*. Elle n'a pas de rapport prouvé avec la famille du secrétaire de ville Cyro (voir cet article) au XVIe siècle. — Voir M. Sulser : *Peter Cyro*, p. 23. — Ferd.-Friedrich, 1802-1874, professeur de théologie à Berne 1834, pasteur de l'église de la Nydeck à Berne 1844-1855, pasteur à Kappelen, près Aarberg 1855-1860, puis suffragant à Berthoud. Auteur de nombreux ouvrages de théologie. — Voir *BT* 1877, p. 295. — Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Berne. — Barth III, p. 941. — D'une branche collatérale descend : — Carl-Samuel, 1834-1896, avocat et député au Conseil national. [C. Huber.]

FIN DU TOME SEPTIÈME ET DERNIER.

ARMOIRIES RECTIFIÉES

Æsch

Affoltern a. Albis

Affoltern b. Zurich

Agrippa

Albisrieden

Berther

Bülach

Burgistein

Dällikon

Dielsdorf

Dietikon

Dinhard

Eglisau

Embrach (Unter)

Kappel

Kilchberg

Männedorf

Rheinau

Rifferswil

Ces armoiries doivent être découpées pour être collées à la place des armoiries à rectifier.

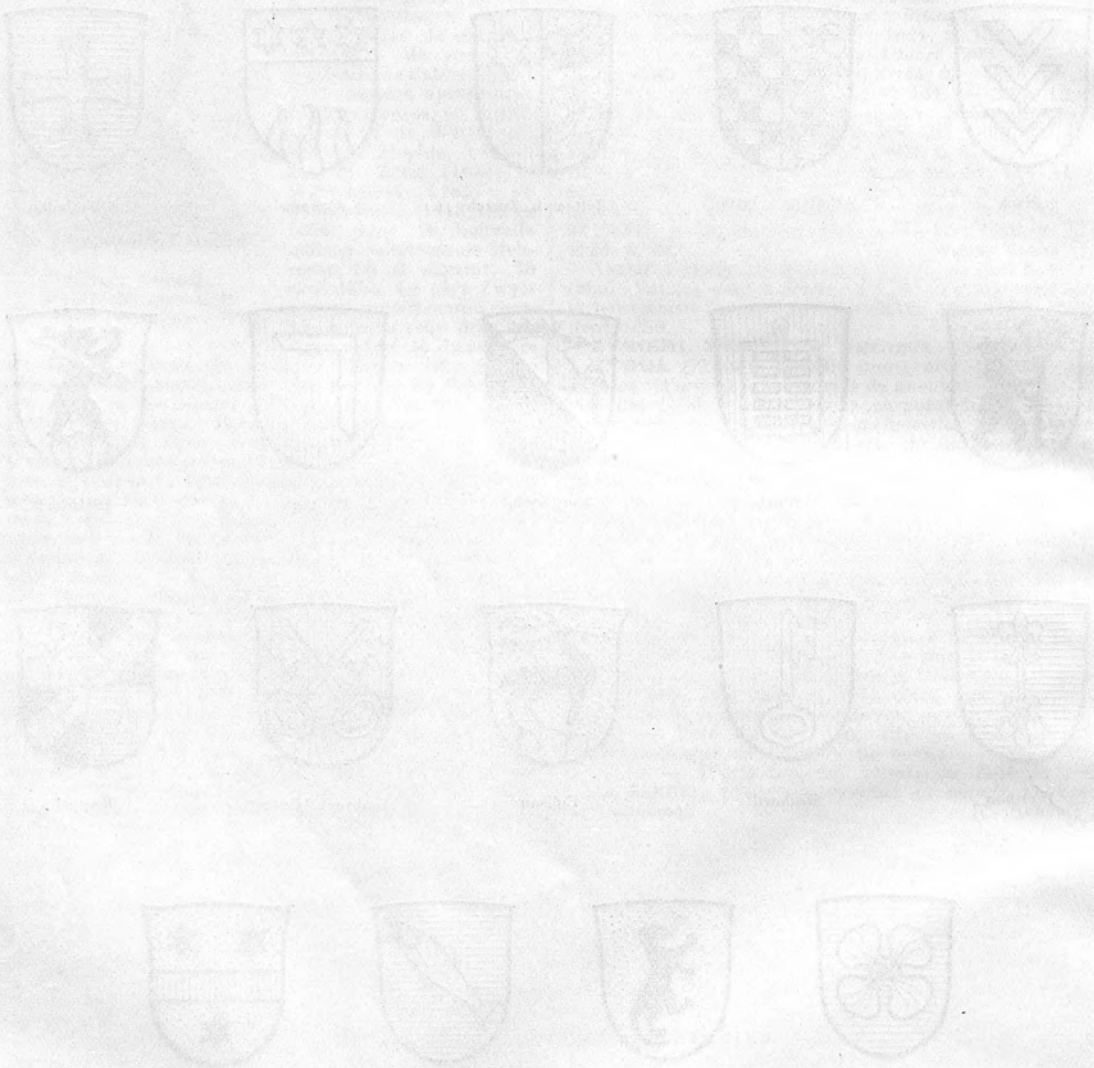

POSTFACE

Au moment où il travaillait encore au *Dictionnaire géographique de la Suisse*, l'éditeur Victor Attinger songeait à entreprendre, sitôt cette publication terminée, une nouvelle œuvre identique, mais consacrée au passé de notre pays. Deux collaborateurs au *Dictionnaire géographique* lui restaient : Henri Brunner, ancien rédacteur de l'édition allemande et M^lle^ Jeanne Kuffer, secrétaire à la rédaction. Forts de leurs expériences, tous trois se mirent à l'œuvre dès 1912 et posèrent les premiers jalons de ce qui devait être le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*. Mais la guerre survint et avec elle les angoisses, l'incertitude du lendemain, le bouleversement des prix. Toutes les études préliminaires durent être reprises sur de nouvelles bases. Victor Attinger soumit son projet à quelques personnes : Charles Robert, directeur de la Bibliothèque de la Ville de Neuchâtel ; Jean Grellet, président de la Société suisse d'héraldique et M. Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale suisse.

En 1917, l'entreprise était suffisamment au point pour qu'on pût songer à en informer le public savant. La Société générale suisse d'histoire, réunie en septembre 1917 à Beromünster, fut sollicitée d'accorder son patronage au dictionnaire en préparation. Elle y consentit volontiers, convaincue certainement de l'importance de l'œuvre et des services qu'elle était appelée à rendre aux historiens et à tous ceux qui s'intéressent au passé de la Suisse.

Au moment d'arriver à la réalisation de son projet, Victor Attinger comprit que le concours des bibliothèques et des archives de la Confédération, des cantons et des communes lui était indispensable. Il fallait les intéresser d'une façon particulière au bon renom de la publication et les représenter à la tête de celle-ci. Il le fit en désignant deux co-directeurs : M. Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale, et Henri Turler, archiviste de la Confédération. La direction était complétée par deux secrétaires généraux : Jean Grellet et Henri Brunner. Le premier mourut en septembre 1918 et fut remplacé par M. Léon Montandon. Le second, qui était alors bibliothécaire à Winterthour, ne pouvait, du fait de son éloignement de Neuchâtel, jouer un rôle actif dans la publication. Il se contenta d'établir la nomenclature primitive des articles à étudier et à servir de collaborateur-chef pour le canton de Zurich. Ses fonctions de secrétaire de rédaction allemand furent remplies par M. Salomon Wackernagel, de septembre 1918 à fin 1919, puis par Alfred Zesiger, de décembre 1919 à fin 1920, enfin par M. Hans Tribolet, dès janvier 1921.

De nombreux collaborateurs s'avéraient indispensables pour la rédaction des articles. Dans tous les cantons, bibliothécaires, archivistes, professeurs, historiens locaux, amateurs éclairés, furent mis à contribution. Bien plus, on fit appel à des spécialistes : préhistoriens, héraldistes, numismates, juristes, historiens de l'art, du droit ou de la littérature, archéologues, etc. Tandis qu'on demandait aux premiers des articles se rapportant à leur canton : histoire des communes, des familles ou récits des faits locaux, les seconds étaient chargés de notices d'un ordre plus général ou de chapitres à introduire dans les monographies cantonales. Le choix des collaborateurs locaux a été laissé aux soins de collaborateurs-chefs, en général un par canton, qui avaient toute latitude pour l'adjonction ou la suppression des articles à publier.

Un secrétariat de rédaction fut constitué à Neuchâtel. C'est lui qui traitait avec les collaborateurs, recevait les articles, les revisait et les préparait pour l'impression ; il donnait les textes à traduire, les contrôlait et soignait la correction des épreuves. Il avait encore la mission importante de rassembler la documentation nécessaire à l'illustration, vues, portraits, armoiries ou cartes préhistoriques ou historiques.

Le *Dictionnaire historique*, de même que le *Dictionnaire géographique*, a paru en deux langues française et allemande. Cette double édition n'a pas été sans soulever de nombreuses difficultés de traduction, notamment dans les articles spéciaux, où les auteurs faisaient emploi de termes dont l'équivalent n'existe pas dans l'autre langue. Mais, cependant, rien n'a été négligé pour donner au *Dictionnaire historique* le caractère d'une œuvre scientifique et en faire avant tout un instrument de travail pratique. On réclama des auteurs des articles concis, sans développements historiques trop étendus, et limités à l'exposé des faits principaux d'un événement, ou à la succincte biographie de personnages ayant joué un rôle en vue. On ne peut raisonnablement demander à un dictionnaire de consacrer une monographie à chaque commune ni une généalogie à toutes les familles de Suisse. Du reste les articles sont complétés par une bibliographie, souvent abondante, qui permet au lecteur de poursuivre une étude plus approfondie, s'il le désire.

La marche du dictionnaire fut hésitante à ses débuts. Il y eut des tâtonnements, des lenteurs provoquées par des retards apportés à la livraison des articles. Les premiers textes furent remis à l'imprimeur au cours de l'année 1918, mais le tome I ne fut achevé qu'en août 1921. A partir de ce moment, l'allure de la publication devint plus régulière et plus rapide. Les dates ci-après permettront de s'en convaincre :

tome	II	imprimé	de septembre 1921 à juin 1924
»	III	»	de juillet 1924 à mai 1926
»	IV	»	de juin 1926 à mars 1928
»	V	»	d'avril 1928 à février 1930
»	VI	»	de mars 1930 à mars 1932
»	VII	»	d'avril 1932 à décembre 1933.

Le champ d'action assigné au dictionnaire était trop vaste au début et risquait de lui donner de trop grandes proportions. Des restrictions, imposées par l'expérience, ont été apportées, et tout ce qui n'avait aucun rapport direct avec l'histoire fut sacrifié. Mais, tout en lui conservant son rôle de guide de l'histoire suisse, on a

constamment veillé à en faire un inventaire aussi complet que possible de nos connaissances du passé de nos cantons, de nos communes et de nos familles. D'autre part, on a étendu les investigations dans les domaines annexes, mais combien intéressants, de l'histoire du droit et des institutions, des arts, des sciences et des lettres, de l'histoire militaire, des services étrangers entre autres, de l'histoire économique et de l'histoire générale dans ses répercussions sur notre pays, des relations des États voisins avec le nôtre, des questions d'héraldique, de numismatique, de préhistoire, etc.

En lançant son ouvrage, Victor Attinger avait présumé qu'une matière si vaste pourrait être contenue en six volumes. Et il prit des engagements en conséquence. Il s'était basé, pour son estimation, sur le *Dictionnaire géographique*, qui, effectivement, compte six volumes et un supplément, mais il avait oublié que le domaine de la géographie est limité, tandis que celui de l'histoire est infiniment plus étendu. Les circonstances ont déjoué ses prévisions. Malgré la concision extrême apportée à la rédaction des articles, surtout dans les derniers volumes, quelques fascicules supplémentaires se sont révélés indispensables pour permettre un achèvement normal de l'ouvrage. Aussi le dictionnaire compte-t-il sept volumes au lieu de six prévus au début.

Au moment où prenait fin la guerre mondiale, tous les espoirs en une recrudescence de la prospérité générale paraissaient autorisés. Le *Dictionnaire historique*, lancé à ce moment, compta dès le début un bon nombre de souscripteurs, témoignage éloquent de l'intérêt et de la confiance qu'on accordait à l'entreprise. Ces souscripteurs, qui se recrutaient dans tous les cantons et dans tous les milieux, ne formaient pas encore, cependant, une phalange suffisante pour que son avenir fût assuré. Mais on escomptait un accroissement rapide de leur nombre dans les années grasses à venir. Cet espoir ne s'est pas réalisé. La crise des années 1921 et suivantes pesa lourdement sur le recrutement de nouveaux souscripteurs. Et la hausse des prix vint bouleverser les devis primitifs. L'éditeur se trouva aux prises avec de nombreuses difficultés, et son entreprise fut gravement menacée. Quelques amis personnels de Victor Attinger intervinrent et constituèrent, avec l'aide d'un certain nombre de souscripteurs, une société en commandite en 1923. Cette société émit des actions de 200 francs afin d'obtenir un capital suffisant pour assurer la continuation de l'œuvre. A la mort de Victor Attinger, le 5 juin 1927, les dirigeants de la société en commandite transformèrent celle-ci en une société anonyme, responsable de l'édition. C'est elle qui, désormais, en assuma tous les risques et charges et prit les mesures propres à mener à bonne fin la publication du *Dictionnaire historique*.

Aujourd'hui que paraît le dernier fascicule du dictionnaire, le rôle de la société anonyme est terminé. Elle remet le solde de l'édition à la famille de Victor Attinger, heureuse qu'elle est d'avoir pu poursuivre jusqu'à complet achèvement la tâche qu'elle s'était proposée. Elle laisse à la famille Attinger le soin d'éditer les quelques fascicules prévus à titre de supplément. Mais, en déposant son mandat, le Conseil d'administration du *Dictionnaire historique* ne peut prendre congé de ceux qui ont contribué au succès et à la bonne tenue scientifique de cette œuvre sans leur adresser ses plus sincères remerciements. Il adresse un hommage tout spécial à Victor Attinger, l'initiateur et l'éditeur du *Dictionnaire géographique* et du *Dictionnaire historique* qui, avec une rare audace et une énergie que rien ne rebutait, a réussi à doter son pays de deux publications de grande valeur.

Il associe à cet hommage ceux qui ont été les ouvriers de la première heure : Jean Grellet († 1918) et Henri Brunner († 1928), ainsi que les directeurs : Henri Turler († 1933), qui n'a malheureusement pu assister à la sortie de presse des derniers fascicules, et M. Marcel Godet, à qui va sa reconnaissance. Il adresse aussi ses vifs remerciements aux collaborateurs les plus directs du dictionnaire : le secrétariat de rédaction, notamment MM. Montadon et Tribolet et M^lle^ Kuffer, et le bureau de l'administration, qui ont été les chevilles ouvrières de l'entreprise. Le Conseil d'administration n'oublie pas non plus tous ceux qui, au près et au loin, ont apporté leur pierre, modeste ou importante, à l'édifice. On en trouvera la liste complète en tête du tome VII, avec la mention de ceux qui, au cours de la publication, sont décédés. Nous leur adressons une pensée émue et reconnaissante.

Neuchâtel, décembre 1933.

Le Conseil d'administration
du Dictionnaire historique et biographique
de la Suisse.

Le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse* se compose de VII volumes petit quarto comprenant 20 098 articles illustrés de 6428 vignettes (armoiries, portraits, vues, cartes) dans le texte et de 101 planches en couleurs hors texte.